

ANNALES
DU
Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AD MULTOS ANNOS!! — SAINT MICHEL ET LES ENFANTS (*suite*).
— SAINT MICHEL, INTRODUCTEUR DES AMERS. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-
MICHEL. — A SAINT MICHEL DE SPOREDEICH. — ACTIONS DE GRACES. —
ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.



AD MULTOS ANNOS!!

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse de Coutances* du 5 mars :

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE s'est fait un devoir d'adresser au Souverain Pontife, avec l'offrande du diocèse pour le Denier de saint Pierre, l'hommage des vœux que le clergé et les fidèles formaient pour Sa Sainteté à l'occasion de son Jubilé Pontifical.

Dès le 27 février, Léon XIII a exprimé à Sa Grandeur, dans une réponse pleine de bienveillance, sa vive satisfaction pour ce filial hommage, assurant personnellement

Monseigneur de sa particulière affection et le chargeant de transmettre à tous la Bénédiction Apostolique.

Nous nous étions associés de tout cœur, cela va sans dire, à ces vœux de notre Évêque bien-aimé, et nous osons revendiquer pour nous et nos chères œuvres une large part de la bénédiction si affectueuse du Père commun des Fidèles.

Tout le monde sait ce que Léon XIII a fait pour le Culte de saint Michel et pour son Archiconfrérie en particulier.

C'est avec une émotion que la reconnaissance rend plus profonde, que nous saluons sa rayonnante figure à l'aurore de cette trentième année des Annales du Mont-Saint-Michel.

Nous aimons à penser que nos Associés ont prié beaucoup pour le grand Pape en ces jours de son Jubilé. Nous leur demandons de ne point cesser d'invoquer sur Lui la protection de l'Archange saint Michel en qui Il a mis toute sa confiance au milieu des épreuves de la Sainte Église.

LA DIRECTION.



SAINT MICHEL & LES ENFANTS

(SUITE)

Au temps où la foi était naïve encore parce que le doute n'en avait pas défraîchi la poésie en amoindrissant sa vigueur, les grèves normandes qui avoisinent le Mont-Saint-Michel virent passer d'étranges processions.

« L'an mil trois cens trente-trois, dit Dom Huynes, le très consciencieux chroniqueur de l'abbaye Montoise, une chose advint grandement admirable et est telle. Une innombrable multitude de petits enfants qui se nommaient *pastoureux* veinrent en cette église de divers pays lointins, les uns par bandes, les autres en particulier. Plusieurs desquels asseuroient qu'ils avoyent entendu des voix célestes qui disoient à chacun d'eux : *VA AU MONT SAINT-MICHEL*, et qu'incontinent ils avoyent obéys, poussez d'un ardent désir et s'estoient dès aussy tost mis en chemin, laissant leurs troupeaux emmy les champs, et marchants vers ce Mont sans dire adieu à personne ».

Les petits *pastoureaux* venaient donc, bravant les flots et les fondrières des grèves, chantant en leur simplesse le nom de Messire saint Michel ; et Lui, condescendant à tant d'aimable candeur et de franche piété, bénissait les petits pastoureaux. — Pauvres enfants, que venaient-ils faire en ce temple et que demandaient-ils ? Quelle signification mystérieuse à ces démarches singulières, à ces voix qui, doucement, mais avec force et insistance, sollicitent des enfants ? Quel dessein du grand Archange, et pourquoi ces préférences ?

La guerre de Cent ans allait s'ouvrir qui se terminerait par la brillante et miraculeuse chevauchée d'une enfant, d'une pastourelle. Saint Michel, dont elle était, comme on l'a dit, l'incarnation, la susciterait, lui disant à elle aussi : « *Va, va, fille de Dieu...* », il la soutiendrait au cours de sa mission et bataillera pour elle. — On ne peut s'empêcher de faire ce rapprochement sans oser en tenter l'explication.

* * *

S'il faut en croire les historiens du Mont, des prodiges s'accomplirent différentes fois attestant une influence secrète du glorieux Archange sur les enfants, même en bas âge, dans le but de les attirer en son sanctuaire.

« Une mère qui alletoit son enfant l'ayant accommodé et agencé nettement dans ses langes, selon qu'on a coutume d'élever les petits enfans, iceluy, comme s'il eût été aagé de vingt ans, luy dit d'une voix fort intelligible et bien articulée ces paroles : *Ma mère, portez-moi au Mont-Saint-Michel*. Celle mère grandement estonnée, et ce n'est de merveille, publia dès l'heure ces paroles par tout le voisinage et vint en cette église, apportant son petit poupon, où elle raconta cette merveille ».

L'année 1333 se signale par une foule de prodiges opérés en faveur des enfants. Il y a tant de saveur dans les récits

de Dom Jean Huynes que nos lecteurs nous pardonneront de leur en soumettre quelques-uns malgré leur étendue.

« Une multitude de petits garçons venans en pèlerinage en cette église arriverent un jour en un certain village où entrans dans l'hostellerie ils s'assirent à table et beurent et mangèrent suffisamment, dépensans six sols en tout (somme grande en ce temps-là). A la fin du disner, n'ayant de quoi payer, ils ne demanderent à compter, mais à sortir. Mais l'hostellier les retint et leur dit qu'il vouloit estre tot payé. Eux n'ayans de quoi le satisfaire, imploroient sa miséricorde, et le supplioient d'avoir compassion de leur pauvreté. Mais l'hostellier qui ayroit mieux qu'on le satisfit d'argent que de belles paroles ne prit point plaisir à ces discours. Voyant donc qu'il ne pouvoit recevoir d'eux aucun paiement, il leur dit qu'en vérité il les puniroit selon qu'ils le méritoient. Et cela dit, commençant par le premier, il donna à chacun d'eux un bon soufflet, puis les mit hors de sa maison. Cela fait, il s'en alla retirer la nappe sur laquelle ils avoyent disné, et, chose admirable ! il vit une plus grande quantité de morceaux de pain qu'il ne leur devoit rester naturellement et trouva dans un verre six sols, ce que considérant, il fut marry d'avoir souffleté ces petits pellerins, et prenant l'argent il courut après eux et le leur offrit, leur demandant pardon. Mais eux le refuserent et louans Dieu, joyeux, sains et gaillards, arriverent, quelques jours après, en ce Mont où ayant fait leurs dévotions ils s'en retournerent en leur pays, rendans grâce à celui qui donne à manger aux faméliques et delivre les captifs ».

« La mesme année, *treize pastoureaux* qui venoient de fort loin en pèlerinage en cette église passerent par un village nommé Dyssié où ils se reposerent et acheterent un pain de deux deniers tournois pour prendre leur réfection et s'assoians les uns près les autres le couperent et distribuerent par entre eux également.

Or, bien que les portions d'un si petit pain ne parussent presque point dans les mains d'un chacun d'eux et qu'un chacun eut pu manger sa part en une bouchée, ne rassasiant nullement sa faim mais l'excitant plus tôt, néanmoins celui qui de cinq petits pains rassasia cinq mille hommes, renouvelant ses merveilles, multiplia tellement la portion d'un chacun que ces treize petits enfants en mangerent tout leur saoul, et en ayant beaucoup de reste, le garderent soigneusement dans leurs petits bisacs. Ce miracle fut vu par des hommes dignes de foy habitans dudit village, lesquels, ayant vu ces pelerins achepter ce petit pain, les avoyent exhortez à le départir fidelement entre eux. Et ces hommes, venants aussy en pelerinage, asseurerent aux religieux de cette abbaye qu'ils avoyent estez tesmoins oculaires de ce miracle. »

* * *

Telle était la conduite de saint Michel à l'égard des enfants dociles à sa voix. Au cours de leur périlleux voyage il les couvrait de ses ailes tutélaires ou commandait à ses anges soumis, aux gardiens de ces petits, de les entourer des soins les plus vigilants, de les guider aux chemins Montois et de les remettre sains et saufs à leurs meres inquiètes.

Souvent aussi il se plaisait à rendre la santé aux petits malades, à guérir leurs membres infirmes. C'est ce que témoignait ce père de famille, « homme digne de foy, » qui selon la Chronique, « entra en cette église, (l'an 1333,) quelques jours après la feste de saint Aubert, menant son petit-fils par la main et ayant fait ses dévotions devant l'autel Saint Michel dit et asseura aux religieux de ceans ce qui s'ensuit : Messieurs, mon petit fils que voilà a eu longtems le col tourné tout de travers, si bien qu'au lieu de voir devant soy il voyoit derrière. De quoy estant fort marry, j'ay donné beaucoup d'argent aux médecins à ce

qu'ils tachassent de le guérir. Mais ne luy ayans peu donner soulagement j'ay imploré de tout mon possible l'ayde du glorieux Arcange saint Michel, à ce que, par son intercession, il plût à Dieu redresser le col de ce mien fils, luy promettant que je viendrois visiter cette église avec mon fils, et dès aussy tost que j'en faict ce vœu, son col se remit en son lieu naturel sans aucune apparence du mal précédent ainsy que voyez. »

(A suivre.)

Saint Michel, Introdacteur des Ames

I

DANS LE TEMPS, IL LES PRÉSENTE A DIEU ET LEUR ASSIGNE LEUR PLACE DANS LE CIEL. CE NE SONT QUE LES AMES D'UNE ÉMINENTE SAINTETÉ QU'IL VA REÇEVOIR AU PURGATOIRE OU AU LIT DE MORT.

L'ÉGLISE le témoigne, la fonction de transporter les âmes au ciel a été par Notre-Seigneur attribuée personnellement à saint Michel dans ces paroles : *Archange Michael, constitui te principem super omnes animas suscipiendas*¹ ; paroles qui établissent plus clairement que d'autres la dignité de cet esprit, souverain dans l'Église militante et même dans l'Église du Purgatoire.

Cette haute fonction doit s'entendre plus spécialement des âmes sortant de cette vie sans avoir besoin d'expier, ou montant au ciel après l'expiation du Purgatoire ; et l'Église l'exprime clairement dans un autre verset : *Venit Michael Archangelus, cui tradidit animas sanctorum ut perducatur eas in Paradisum exultationis*².

1. Archange Michel, je vous ai établi Prince sur toutes les âmes à accueillir.

2. Voici Michel Archange à qui Dieu a confié les âmes des Saints pour les conduire au paradis de délices.

Que le point de départ soit pour l'âme le Purgatoire ou la terre, s'agit-il d'une intervention personnelle de saint Michel ?

La haute dignité de ce Prince ne lui permet pas de venir sur la terre accueillir l'âme de tous les saints, ni de se transporter dans le Purgatoire pour y recevoir les âmes de tous les défunts ; il le fait communément par le moyen des autres Anges, de leurs Anges gardiens surtout. Nous sommes certains par l'Évangile que les Anges remplissaient cet office avant que le Christ eût ouvert par sa mort les portes du ciel : *Il arriva*, dit saint Luc, *que le pauvre mourut et fut porté par les Anges dans le sein d'Abraham*¹, qui était, nul ne l'ignore, le Paradis des âmes saintes.

Présenter à Dieu les âmes de ses épouses bien-aimées est une dignité excellente et un des offices les plus élevés du ciel, qui revient à saint Michel en qualité de Préposé du Paradis. C'est aux personnages les plus éminents que les rois et les princes de la terre confèrent la dignité de chambellan pour recevoir à la porte de leurs appartements particuliers et introduire ceux qui sont admis à l'audience.

Il faut donc dire de saint Michel que les âmes étant transportées dans l'Empyrée par leurs Anges gardiens, c'est lui qui les présente devant le trône de l'auguste Trinité, fonction propre de sa charge, les rangeant en outre parmi les Anges, chacune à la place ou sur le siège qui répond à ses mérites.

Ceci du reste ne saurait être entendu matériellement, comme si le Prince des Anges, parlant du lieu où il réside, venait à la rencontre de l'âme et franchissant les chœurs des Anges, toujours par le mouvement local, la présentait au trône de Dieu. L'opération des Anges a lieu tout entière par la volonté : Saint Michel étend et dilate sa vertu jusqu'à l'entrée de l'Empyrée, accueillant l'âme pour l'élever en même temps jusqu'au trône de l'Éternel, et lui assigne sa place. C'est en ce sens qu'il faut prendre les expressions liturgiques citées plus haut.

1. Luc, c. xvi.

On peut encore se demander si les âmes qui étaient aux Limbes, tant celles de l'Ancien Testament que celles du Nouveau, comme celles de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, du bon larron, furent ainsi portées par les Anges et présentées par saint Michel après la résurrection ? Je ne le crois pas : toutes ces âmes tirées de leur prison par l'âme du Christ, furent menées sur la terre pour faire cortège à son humanité sainte, de là sur le Mont des Oliviers, et par elle-même guidées en triomphe jusqu'aux pieds du Père éternel. Saint Michel n'eut donc pas lieu en cette circonstance d'exercer ce grand office d'introducteur des âmes réservé pour cette fois à l'âme du Sauveur ; ce fut alors au contraire que le Sauveur le lui conféra à l'égard de tout le reste des saints jusques et y compris l'âme de sa sainte Mère. (*Lec. VII. N. IV.*)

Communément, avons-nous dit, saint Michel ne va pas accueillir toutes les âmes des saints pour les conduire au ciel. Nous le concluons de l'exemple de saint Martin de Tours que l'Église nous met sous les yeux, dans le septième répons de son office, comme un privilège :

« *O beatum virum, in cujus transitu... occurrit psallentium Angelorum exercitus ; quem Michael assumpsit cum Angelis : des chœurs de musique accueillent le bienheureux à son dernier passage ; il est reçu par Michel et ses Anges.* »

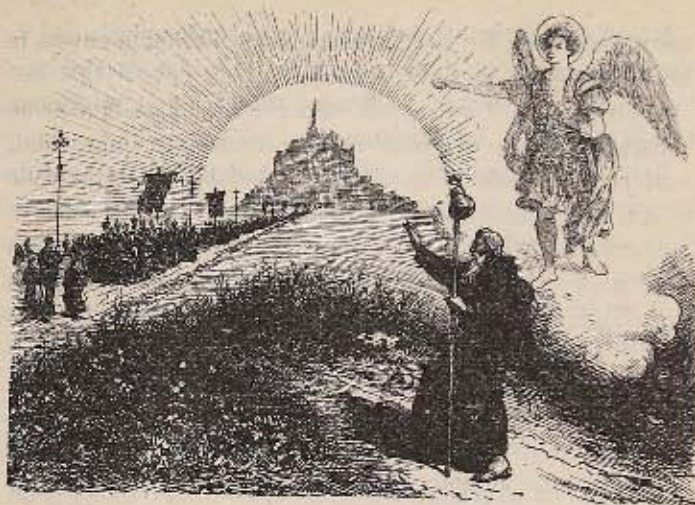
On peut donc croire pieusement, et je n'ai aucune répugnance à me rendre à cette opinion, que saint Michel rend les mêmes honneurs aux autres saints d'un mérite supérieur ou au moins égal à saint Martin ; d'abord à tous les princes de l'Église, les glorieux Apôtres, ses premiers fondateurs et les premiers héros de la foi, puis à l'âme du premier martyr saint Etienne et des autres martyrs les plus illustres de l'Église et très spécialement aux âmes des Souverains Pontifes confiés à sa tutelle, et enfin, ainsi qu'on peut le conclure d'une foule d'exemples, aux âmes pénétrées d'une grande dévotion à son égard et d'un grand zèle à propager son culte.

Nous lisons dans la vie de saint Vincent Ferrier que sa

mère, Constance Michèle, avait une tendre dévotion envers le saint Archange Michel.

« Un jour que son fils prêchait en chaire dans la ville de Saragosse, il vit le Prince de la milice céleste, qui montait au ciel, emportant avec lui l'âme de sa mère, laquelle venait de mourir à l'instant même, dans la ville de Valence. Interrompant son discours, le saint contempla, avec grande joie et consolation, cette belle vision, se réjouissant du bonheur de sa mère, et de la faveur qu'elle recevait de saint Michel; — puis il raconta à son auditoire ce que Dieu lui avait permis de voir, et pendant toute sa vie, il ne se lassa de publier les louanges du saint Archange. »

(Les Grands de saint Michel, par MARASCOU, traduction P. G.)



Chronique du Mont-Saint-Michel

L'HIVER avec ses journées sombres, son ciel triste et froid et ses longues nuits profondes, est un temps où d'elles-mêmes les choses prennent une tournure grave qui porte l'âme à la réflexion en éloignant d'elle tout ce qui serait capable de distraire ses sens.

Voilà pourquoi avec la mauvaise saison, presque nécessairement la piété tend à devenir moins démonstrative. Voilà pourquoi aussi sans doute le Mont-Saint-Michel a pris, presque aussitôt après la mi-octobre, cette attitude de moine pieusement méditatif dont il commence maintenant à se départir peu à peu.

Perdu dans son coin d'Océan, au fond de cette baie dont le calme même surprend, dérobé au regard des hommes par un rideau de brume interposé entre lui et la terre, sa tête touchant aux cieux et ses pieds couverts d'écume, le Mont ne semble-t-il pas plongé dans le travail silencieux, mais fécond de l'oraison ?

Quand un pèlerin, — et chaque jour en amène plusieurs, — s'aventure en ces mystérieux parages, il se sent envahir par les pensées sérieuses et s'achemine sans bruit et sans éclat vers le Sanctuaire Archangélique.

Il le trouve dépouillé des glorieux étendards qui sont sa parure de Fêté : ses arcades s'ouvrent toutes grandes comme deux larges portiques pour lui livrer passage vers la statue vénérée. Il est seul, et seul il s'agenouille et prie. — Cependant est-ce une illusion ? Il lui semble voir autour de lui une multitude d'âmes indigentes comme lui et qui prient comme lui avec confiance. Ces âmes il les entend, et son cœur presque timidement se fait leur écho : pour elles il fait sa prière... ou plutôt, ensemble l'âme du pèlerin solitaire et grave, et les âmes des amis absents, représentées par cette profusion de lampes qui se consomment, ensemble toutes ces âmes disent : « Sancte Michaël, defende nos... »

Le pèlerin se relève et s'en va.

Il ne peut s'empêcher de jeter un regard sur le temple : il s'arrête devant les images de N.-D. du Mont Tombe et de N.-D. des Anges ; puis son regard s'abaisse sur ces pierres tombales qu'on a placées là en rang devant le sanctuaire, belle page d'histoire locale, sacrée et profane, burinée dans le granit, et qui bien étudiée renferme plus d'une leçon de philosophie pratique. Précisément, — et sans doute pour rendre cette leçon plus accessible à tous, — on a eu soin en ces derniers temps de relever ces dalles funéraires et de les mettre au niveau de la nef. Mieux éclairées leurs inscriptions en relief ressortent mieux, et c'est un vrai plaisir de les déchiffrer.

En ce commencement d'avril l'abside de l'église encombrée d'échafaudages subit quelques restaurations.

L'hiver en effet dans son silence, et grâce à son silence même, est éminemment producteur. Dans le secret s'élaborent d'intimes mais puissantes combinaisons ; d'utiles et profondes transformations s'effectuent, qui, mises au jour sous le soleil du printemps, captivent l'œil le plus distrait.

Depuis son érection, qui remonte au XIII^e siècle environ, le clocher paroissial, sous lequel s'abrite la chapelle de saint Michel, n'avait jamais eu d'escalier. Une porte basse percée dans le mur ouest de la tour livrait accès au beffroi : pour y atteindre, on se servit longtemps d'une simple échelle ; puis on jeta entre la tour et la rampe qui met en communication les deux cimetières une humble passerelle en bois, véritable pont de chèvre, capable d'attirer l'attention toujours en éveil du peintre ou du photographe, mais en somme assez peu esthétique.

Au reste n'en parlons plus, puisqu'elle a cessé d'être et qu'un escalier, — un vrai cette fois, — a pris définitivement sa place.

Légalement appuyées sur le dos d'une arcade aveugle dont une extrémité repose sur un pilastre à fleur de terre et dont la tête vient buter sur une colonne de maçonnerie qui fait suite au mur latéral de l'église, ses quinze marches atteignent prestement l'entrée du beffroi. Sa rampe oblique est en parfaite harmonie avec les lignes droites et fuyantes des murs environnants.

Du haut du palier on jouit d'un coup d'œil assez curieux : on a devant soi, jetées à profusion, une foule de lignes verticales, obliques ou horizontales dont les multiples combinaisons produisent les effets les plus bizarres. Dans cet enchevêtrement compliqué une tendance unique se révèle : toutes ces lignes montent, grimpent, escaladent la montagne, tantôt par progressions à peine sensibles et tantôt par bonds soudains et rapides, sans rétrograder jamais : pas une courbe pour briser la raideur de ces lignes droites, rien pour adoucir les angles.

Suivons le chemin que nous avons devant nous et pénétrons dans l'Abbaye.

Les efforts de l'Administration des Beaux-Arts se sont concentrés dans la Basilique aérienne. Par le temps qui court elle n'est plus qu'un vaste chantier où retentit du matin au soir

le bruit des marteaux qui frappent en cadence le granit résistant.

Le Chœur complètement terminé a reçu les grandes fenêtres qu'il attendait. Ces clairs vitraux légèrement teintés de vert laissent passer en abondance une lumière douce. La merveilleuse dentelle du triforium plongée dans ce bain lumineux accuse mieux ses lignes élégamment enchevêtrées. Grâce aux rayons qui tombent des fenêtres hautes du clerestory les sveltes colonnettes granitiques semblent s'effiler démesurément jusqu'à donner pour ainsi dire l'illusion de l'immatériel, tant elles paraissent légères et incapables apparemment de se soutenir à ces hauteurs vertigineuses.

Les travaux de restauration se poursuivent activement dans les deux transepts à la fois.

Celui du midi, déjà très avancé, sera terminé avant un an. Dans le mur est, au point de jonction du style gothique du chœur avec le roman des transepts et des nefs, on pouvait remarquer la trace d'une arcade en plein cintre murée sans doute au temps où les détenus occupaient l'Abbaye. La démolition de cette maçonnerie inintelligente a rendu libre l'entrée d'une charmante absidiole assez bien conservée. Voûtée comme le transept lui-même, et destinée à abriter un autel, elle recevait la lumière par une fenêtre romane dans le style du XI^e siècle, encadrée de deux colonnes massives supportant une archivolte très simple.

En face de cette absidiole s'ouvre la tour dite de l'Horloge, dont l'escalier conduit de la crypte jusqu'aux combles. Sa partie supérieure, transformée au détriment du bon goût dans un but utilitaire, reprend sa forme première.

Le transept nord, où, on s'en souvient, fut couronnée en 1877 la statue de saint Michel, a été attaqué à son tour, il y a quelques mois. On y a également retrouvé, quoique assez profondément ensevelies, les traces d'une petite abside romane toute pareille à celle du transept sud ; on travaille actuellement à sa reconstruction : bientôt ses murs sortiront de la

chapelle souterraine de saint Martin et affleureront le pavé de l'église.

Dans le mur ouest de ce même transept, le marteau des ouvriers a mis à découvert deux superbes fenêtres du XI^e siècle. Renfermées chacune sous le plein cintre d'une arcade et séparées l'une de l'autre par une grosse colonne qui divise en deux le mur lui-même, elles sont surmontées de deux archivoltes sans ornementation dont les extrémités s'appuient sur des colonnettes à chapiteaux sculptés.

Comment ces fenêtres recevaient-elles la lumière ? Le couloir de communication entre l'église et le cloître était-il primitivement à ciel ouvert, ou bien, comme le ferait supposer le lamier que l'on aperçoit le long des murs, une toiture à pans multipliés reliait-elle l'église et le cloître ? A quelle époque remontent les informes bâtiments qui présentement obstruent ce passage ? Autant de questions que l'on se pose sans les résoudre.

En tous cas il paraît difficile d'établir exactement la date où ces fenêtres furent masquées. Ce qui est certain, c'est qu'elles le furent indûment et que c'est une louable entreprise de les ouvrir de nouveau.

En parcourant l'atelier des sculpteurs installé dans les chapelles qui entourent le chœur, on aime à s'arrêter devant les énormes chapiteaux préparés pour la restauration de la partie romane ; on ne se lasse pas d'en admirer les fines ciselures, et l'on ne peut s'empêcher d'appeler de ses vœux le jour où les colonnes reconstruites recevront ces superbes couronnements. C'est avec cette pensée d'espérance que l'on quitte ce monument que la foi a fait incomparable.

Et lorsque, revenus sur la digue, fortifiés par cette heure passée dans la paix, grandis en quelque sorte par les idées écloses au sein du recueillement, nous nous retournons pour voir encore le géant et lui dire notre adieu, nous constatons un petit changement qui nous avait échappé à l'arrivée.

A l'époque où l'Abbaye fut convertie en Maison Centrale, le

mur d'enceinte qui l'enclôt à l'est et au midi fut considérablement surélevé pour empêcher l'évasion des prisonniers. L'Administration des Beaux-Arts lui a rendu fort heureusement ses dimensions primitives. Grâce à cette modification, on peut mieux admirer avec quelle exactitude les bâtiments abbatiaux suivent le relief de la montagne, et avec quelle souplesse ils se plient aux exigences du rocher sur lequel ils reposent : c'est un plaisir de voir leurs bases plonger dans les crevasses pour remonter ensuite sur la masse brute de quelque bloc récalcitrant qui émerge du milieu de la bruyère.

L'hiver a donc été utilement employé. Le vieux Mont a fait toilette et remis quelques pièces à son vêtement merveilleux, mais sensible, comme toutes les choses d'ici-bas, aux morsures du temps, et sujet aux inconvénients de la vétusté.

Quand il n'a pu fermer ses blessures, faute de loisirs ou de ressources, il les a dissimulées sous les fleurs ; et cela même lui donne je ne sais quel air de jeunesse qui n'est pas pour déplaire. Nombre de jours en effet se sont écoulés depuis que l'on a vu fleurir au flanc de quelque mur la première ravenelle. Aujourd'hui, dans chaque anfractuosité du rocher, dans toutes les crevasses, sur les toits, sur les terrasses, à la naissance des arceaux et à leur sommet, aux parapets des tours et sous les mâchicoulis, partout où un peu de terre ou de poussière a pu se loger et receler un peu d'humidité, partout végète la petite plante dont la fleur jaune émerge si gracieusement de son bouquet de verdure et parfume la brise de ses agréables senteurs.

Le vieux Mont s'est préparé, car les visiteurs vont lui venir bientôt. Pèlerins et touristes vont avec les beaux jours reprendre les chemins montois. L'an dernier ils vinrent 80.000 ; cette année ils seront davantage encore.

Plusieurs pèlerinages régionaux s'organisent en Normandie et en Bretagne. Nous en comptons déjà trois pour le mois de mai.

Venir clôturer aux pieds de l'Archange les solennités pascales est une idée aussi touchante que pratique.

Qu'on nous permette aussi de dire en passant que le choix de cette saison est excellent, puisqu'il permet aux pèlerins de jouir, en outre des agréments du printemps, d'un avantage très appréciable que ne leur fournissent pas les mois d'août ou de septembre par exemple : celui de se trouver plus seuls, plus libres par conséquent et mieux disposés à prier.

Qu'ils viennent donc nombreux et fervents et que l'Archange du Péril soit leur guide !

A Saint-Michel de Shoreditch

Conversion d'une paroisse protestante.

Des événements d'une grave notoriété se sont passés en ces derniers temps dans une des paroisses de Londres. Plusieurs aiment à voir, — est-ce sans raison ? — dans le mouvement de retour à l'orthodoxie qui semble s'y accentuer avec une force si étrange, une intervention du grand Archange dont elle porte le nom. Voilà pourquoi nous relaterons ces faits qui ont occupé et occupent encore la presse.

Nous invitons nos amis à prier instamment pour que ces frères séparés rentrent définitivement dans le giron de l'Église catholique et romaine.

Voici ce qu'écrivait, le 13 février, le correspondant anglais de *la Croix* :

« Lundi matin, 9 février, un bruit étrange circulait dans Londres. On disait que tous les paroissiens de l'église anglicane de Saint-Michel, dans le quartier de Shoreditch, avaient quitté leur paroisse en masse et avaient embrassé le catholicisme, assistant aux offices dans l'église catholique de Sainte-Marie qui venait d'être ouverte au culte le jour même. Cette rumeur était exagérée. Voici la vérité.

La paroisse Saint-Michel — comme la plupart des paroisses anglicanes — était divisée en deux camps : les protestants d'une part et d'autre part les ritualistes qui prennent, à

tort, le titre de catholiques. Ceux-ci constituaient la majorité, et le curé de la paroisse, le Révérend H. Evans, professait des principes ritualistes très avancés. Fatigué de la lutte qu'il avait à soutenir, le pasteur donna sa démission la semaine dernière et se retira à Brighton. Sur quoi, l'évêque de Stepney, suffragant de l'évêque de Londres, chargé de l'administration de cette partie du diocèse, chargea son propre chapelain, M. Cazalet, d'officier à Saint-Michel dimanche dernier. M. Cazalet est un antiritualiste convaincu.

La faction protestante triomphait donc sur toute la ligne. Que firent les ritualistes ? Ils répandirent dans tout le quartier une circulaire invitant leurs amis à assister aux offices, non à Saint-Michel, mais à l'église catholique de Sainte-Marie. Les dames chargées de l'école du dimanche y conduisirent leurs élèves en masse. De là le bruit de la conversion de toute la paroisse.

Il va sans dire que l'église catholique n'accueillerait pas *in globo* dans son sein une foule de gens qui n'auraient pas été instruits au préalable des vérités de la foi, et surtout qu'elle ne recevrait pas des enfants sans l'autorisation de leurs parents. En ce qui concerne ces derniers, ils sont d'une indifférence profonde en matière de religion et il ne sera pas difficile d'obtenir leur assentiment. D'autre part un certain nombre d'adultes étaient déjà préparés et ont dû faire leur abjuration avant-hier.

On peut donc s'attendre à des événements importants dans cette partie de la ville.

Du reste, le cardinal Vaughan, prévoyant ce qui arrive, avait, afin d'être prêt à toute éventualité, pressé l'ouverture de la nouvelle église catholique de Sainte-Marie, qui remplace dans la localité la vieille chapelle de Morfields qui datait de 1740, et a dû disparaître, il y a trois ans, sous la pioche des démolisseurs, pour faire place à des constructions nouvelles. »

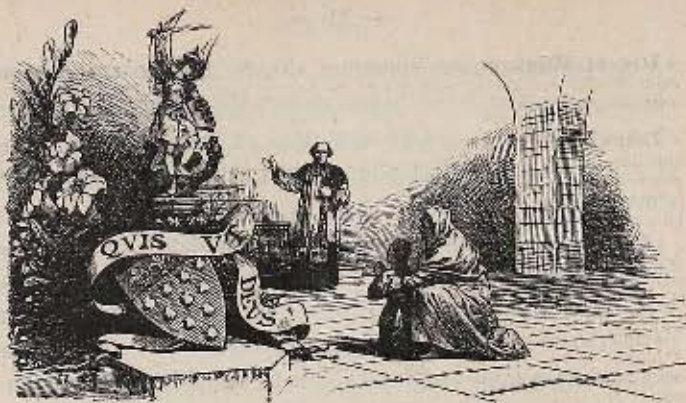
Dans une lettre subséquente, datée du 18 février, le même

correspondant donne quelques détails rétrospectifs sur le spectacle curieux de ces protestants sécessionnistes assistant en masse à la messe et au salut dans un temple catholique, — et complète ses informations touchant le mouvement des conversions.

« Il est juste d'ajouter, dit-il, que les enfants (des protestants), qui avaient appris leur religion dans le *catéchisme catholique* en usage dans le diocèse de Westminster, savaient parfaitement comment se conduire à la messe. Ils chantèrent des cantiques dont les paroles étaient si parfaitement orthodoxes que le cardinal n'avait pas hésité à en autoriser l'usage. Au salut, ils rendirent l'*O Salutaris* et le *Tantum ergo* comme des gens habitués à ces chants. La nouvelle église Sainte-Marie n'est pas très vaste, aussi l'autorité diocésaine a-t-elle pris des mesures pour éloigner les simples curieux qui viendraient seulement pour assister au spectacle piquant d'un certain nombre d'anglicans suivant les offices dans une église catholique. En vue des nombreuses personnes qui demandent à se faire instruire et à préparer leur abjuration, le cardinal a adjoint au clergé de Sainte-Marie deux prêtres spécialement propres à cette mission. Ce sont le R. P. Chase, ancien curé anglican d'une paroisse de Plymouth, et son ancien vicaire, tous deux convertis au catholicisme. »

De son côté le *Times* dit que trois membres adultes de la paroisse de Saint-Michel ont été formellement reçus dans la religion catholique le lundi 26 février.

D'après ce journal, le R. P. Chase aurait déclaré qu'il avait inscrit 80 sécessionnistes comme ayant sollicité personnellement d'être instruits dans la religion catholique. « Dans ces 80 inscrits il y avait une dizaine d'enfants et beaucoup de pères de famille qui souvent représentent des familles de trois à cinq personnes. C'est ainsi que 110 de ces personnes sont quotidiennement instruites des choses de la religion aux heures qui leur conviennent entre 7 heures du matin et 11 heures du soir. Le P. Chase estimerait à 200 le chiffre total de ces convertis de la paroisse de Saint-Michel. »



ACTIONS DE GRÂCES¹

Aisne. — Deux francs ci-joints pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. J'avais demandé au saint Archange la grâce d'une bonne mort pour mon pauvre père : j'ai lieu de croire que saint Michel m'a exaucée. Mon père est mort en prédestiné. M., *zél.*

Plusieurs associés remercient saint Michel et lui envoient leur offrande. Prière d'insérer. M., *zél.*

Ardèche. — Remercions saint Michel. Le fléau s'éloigne de notre ville après avoir éprouvé beaucoup de personnes, mais sans avoir fait de ravages trop terribles cependant. La malade que je vous avais recommandée est hors de danger. Veuillez prier encore. M. S., *zél.*

Calvados. — Deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel : nous aimons à reconnaître en mille circonstances de notre vie des marques de son efficace protection. Veuillez être l'interprète de notre reconnaissance. Sœur M. X.

Finistère. — Une messe est demandée au sanctuaire de saint Michel pour remercier le glorieux Archange de la protection qu'il a accordée à un enfant. V. G.

Veuillez célébrer deux messes votives de saint Michel et des saints Anges en action de grâces et pour demander leur protection sur moi et sur les âmes qui me sont chères. J'ai promis l'une de ces messes à saint Michel en reconnaissance de sa protection dans un accident où j'aurais pu perdre la vie ou du moins contracter une grave infirmité. J'en suis sortie saine et sauvée... E. C.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine au jugement infallible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint offrande pour vos œuvres. Je remercie saint Michel des grâces qu'il m'oblait et le prie de bien vouloir me continuer sa protection. A. B.

Isère. — Saint Michel vient de m'accorder une grâce qui devrait être signalée. J'ai eu il y a deux ans une grande frayeur et depuis je ne pouvais passer à l'endroit où j'avais eu cette frayeur sans devenir comme paralysée ; je me demandais chaque jour ce que j'allais devenir ; voici deux ans que ces fatigues persistaient, j'en devenais malade.

Chaque jour je priais saint Michel. Je viens il y a quelques jours, d'être délivrée comme par enchantement : plus aucunes traces de fatigue. J'attribue tout à saint Michel. Je lui ai promis une offrande que je lui enverrai prochainement. Th. G., *zél.*

Jura. — Voudriez-vous, M. le Directeur, remercier avec nous le grand Archange pour la faveur unique qu'il a accordée à mon filleul soldat, dès les premiers jours que vous avez prié pour lui. Il a fait à ce moment-là même, connaissance et lié grande amitié, et cela d'une manière singulièrement providentielle, avec un religieux qui est devenu pour lui un Ange visible et protecteur au milieu des dangers de la caserne.

Saint Michel m'a encore obtenu une autre grâce dont j'éprouve l'efficacité tous les jours depuis le printemps dernier. Gloire lui soit rendue. Sœur M. E.

Loire. — Une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces pour une faveur obtenue par son intercession. M. G.

Lot-et-Garonne. — Une personne qui a grande confiance en saint Michel a vu ses prières exaucées. Elle m'a remis cinq francs pour vos œuvres. D., *zél.*

Manche. — J'ai l'honneur de vous envoyer trois francs, honoraires d'une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. Anonyme.

Action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. M. B.

Je suis heureuse de vous dire que j'ai reconnu la protection toute spéciale de saint Michel dans la mort édifiante d'une personne chère. M. P., *zél.*

Puy-de-Dôme. — Une messe en action de grâces à saint Michel. K., *zél.*

Rhône. — Ci-joint 10 francs en reconnaissance à saint Michel pour un succès obtenu par son intercession. L. L.

Seine. — Un cierge à saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession. P. C.

Seine-et-Marne. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. G.

Seine-et-Oise. — Veuillez commencer, je vous prie, une neuvaine devant la statue de saint Michel en reconnaissance de la guérison de mon père. H. d'A.

Une mère affligée, que saint Michel a toujours exaucée, recommande ses enfants. S. L.

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. Prière d'insérer. A. C.

Seine-Inférieure. — Veuillez faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel : actions de grâces pour un mariage chrétien. Th. R., *zél.*

Une messe en action de grâce à saint Michel, dont j'ai éprouvé la puissante protection. M. C.

Deux-Sèvres. — Ci-joint les honoraires de deux messes : l'une en action de grâces d'une faveur précieuse obtenue par l'intercession du saint Archange, l'autre pour obtenir la conversion de deux personnes.

Anonyme.

Je vous envoie des noms et des offrandes pour l'Archiconfrérie de saint Michel. Je me trouve très heureux et très favorisé du saint Archange depuis que j'ai l'honneur de faire partie de cette pieuse association. Aussi je me propose de la propager de tout mon pouvoir. Veuillez consacrer mes enfants à saint Michel et célébrer une messe en action de grâces d'une faveur obtenue par son intercession. L. L., *zél.*

Somme. — Ci-joint 2 francs pour une messe d'action de grâces pour le succès d'un examen. H.

Tarn. — Merci à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession. D.

J'avais promis une messe en l'honneur de saint Michel, s'il m'obtenait une grâce temporelle. J'ai été exaucé : je remplis ma promesse. E. B.

Vendée. — Trois messes en action de grâces à saint Michel.

M. T. F., *zél.*

Yonne. — Ci-joint 10 francs dont 6 pour trois messes, et 4 pour vos enfants, en reconnaissance d'une grâce temporelle, obtenue par l'intercession de saint Michel. J. M.

Lorraine. — Après une neuvaine en l'honneur de saint Michel un enfant malade a recouvré la santé. Prière de le consacrer au saint Archange et à Notre-Dame des Anges. A. E.

Belgique. — Remercions saint Michel : nous avons obtenu par son intercession la grande grâce que nous lui demandions. La personne dont la vocation était si compromise est enfin entrée au couvent : toutes les difficultés se sont évaporées comme par enchantement. L'humble religieuse est au comble du bonheur et remercie son glorieux protecteur. J. de N., *zél.*

Une religieuse hospitalière remercie saint Michel pour une guérison obtenue par son intercession. *Anonyme.*

Actions de grâces pour la guérison d'un petit enfant consacré à saint Michel. Sœur M., *zél.*

Canada. — Une associée vous prie humblement de recevoir son offrande en action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession. C. L.



Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Guise : M^{me} Sainte Aurèle ; Sœur Agnès, *religieuses de l'Enfant Jésus* ; Louis Urbain Devaux ; Marie Noémie Devaux, née Gombault.

Calvados. — Tournchu : Yves de Foucault.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{me} V^{ve} Aline Loncle, née Gautier. — Hengoat : M. Pierre-Marie Menguy, *ancien maire.* — Quintin : M^{lle} Marie Monmussou.

Drôme. — Saint-Rambert : M^{me} Lucien Franc.

Eure. — Louviers : M^{me} Guilliu, *très dévouée sèlatrice.*

Gironde. — Saint-Selve : M^{me} la baronne de Carayon La Tour, née de Châteaubriand.

Hérault. — Cessenon : M. Artignes. — Montpellier : M^{me} Anna Benezech ; M^{me} Gracie Naud ; M^{me} Veuve Bourgeois. — Béziers : M^{lle} Anastasie Babilca ; M^{me} Etienne Bouillet.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Georges de Reintembault : M^{me} V^{ve} Despas. — Vitré : M^{lle} Henriette Jamet, *dévouée sèlatrice.*

Landes. — Saint-Sever : Sœur Marie-Madeleine, religieuse Ursuline, *très dévouée sèlatrice.*

Loire. — Salt-en-Douzy : Denise Buron ; Louise Godard ; Antoinette Sablière ; Mariette Bruyère. — Cottance : Françoise Landrivon ; Henriette Triomphe.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Emerian.

Lozère. — Marejols : M^{lle} Victoire Vieillevigoe.

Manche. — Avranches : M^{me} Sophie Hamel, née Baudry, *fervente associée* ; M^{me} Gruchon ; M. Vincent Daniel ; M. Frédéric Le Roy de Brée.

— Le Val Saint-Père : M^{me} Marie Lebrun, née Chapel. — Saint-Lô : M^{me} Bouteloup. — Granville : M. l'abbé Perrée, *aumônier de l'hospice*. — Le Mesnil-Garnier : M. l'abbé Havel, *curé*. — Saint-Pois : M. le chanoine Lemouland, *curé doyen*. — Mortain : M. Marc Cleyo de la Chesnaye.

Meurthe-et-Moselle. — Villers-la-Montagne : M. Prosper Noël. — Val et Chailion : M^{me} Joséphine Pirek ; M^{me} Rhor ; M^{me} Marie Claude.

Morbihan. — Saint-Joseph de Kermaria : sœur Marie Héfonse ; sœur Marie Saint-Libert ; sœur Marie-Madeleine de Jésus, *Alles de Jésus*. — Billiers : M. Jean-Pierre Chrestien.

Nièvre. — Nevers : sœur Victoire, *sœur de la Charité et de l'Instruction chrétienne*.

Orne. — Lalacelle : M. Vaugon.

Pyrénées-Orientales. — Prades : R^e Mère Lucie Brunet, *supérieure des sœurs du T. S. Sacrement*.

Seine. — Paris : M^{me} Sutil ; M. Auguste Thordeux ; M. l'abbé d'Angély.

Seine-et-Oise. — Villiers le Bel : M. Lucien Dinkel.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{lle} Sophie Carpentier ; M^{lle} Delahais ; M^{me} V^{ve} Barbulée.

Tarn. — Castres : sœur Marie du Carmel Riba, *religieuse adoratrice du T. S. Sacrement*.

Var. — Le Val : M^{me} Alix Bertrand, *élatrice*.

Vendée. — Maillezais : Agathe Goureau.

Sénégal. — Saint-Louis : Frère Marie Bernard Boisroux, *directeur de l'école secondaire*.

Belgique. — Baslogne : M. Henri Léonard ; M^{lle} Eva Lenoir ; M^{me} Thérèse Dutoy. — Herstal : M^{lle} Fanny de Parve ; Arthur Lambrecht. — Gand : sœur Angèle, *des sœurs Augustines* ; M^{lle} Marie Verhulst ; M. Georges Verhulst ; M. Charles Gys ; M^{lle} Van Haalst Béguine ; M^{me} la baronne Casier de Hamptonne ; M^{lle} Ursule Paunels Béguine.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le Prince des Anges Saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.



ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINT MICHEL ET JEANNE D'ARC. — CE QUE PENSE LA FOUSTRE-RELLE (poésie). — LA CAUSE DE LA VÉNÉRABLE JEANNE D'ARC. — NÉCROLOGIE. — LE 8 MAI. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHÈRS DÉFUNTS.

AVIS A NOS ABONNÉS

1^o Nous rappelons que tout abonnement aux ANNALES part du mois d'avril de chaque année ;

2^o Nous remercions ceux de nos abonnés qui ont renouvelé leur abonnement pour l'année 1903-1904 ; nous prions ceux qui ne l'ont pas encore fait de ne pas tarder à nous envoyer leur cotisation. — Même prière à ceux qui ont des abonnements arriérés ou qui paient des abonnements pour d'autres personnes ;

3^o Selon l'usage nous considérons comme réabonnés les personnes qui n'ont pas refusé le numéro d'avril.

Saint Michel et Jeanne d'Arc

CHACUNE des dynasties de notre monarchie nationale a en son saint de prédilection.

Aux Mérovingiens et aux rois de la première race saint Martin, l'évangélisateur des Gaules ; aux Carolingiens, protecteurs, par excellence, de la papauté, saint Pierre, le prince des apôtres.

Sous les Capétiens, la bannière de saint Denis est l'oriflamme de la France.

A la fin du XIV^e siècle, sous les règnes de Charles V et de Charles VI, la dévotion à l'archange saint Michel devient l'un des traits caractéristiques de l'histoire religieuse de notre pays.

On voit affluer au Mont-Saint-Michel des quantités innombrables de pèlerins, venus, non seulement des parties les plus éloignées de la France, mais de l'Europe entière.

Charles VI imprima une impulsion nouvelle à ce grand mouvement national ; atteint du mal terrible qui devait lui enlever la raison, il se rendit au Mont en 1394 et en rapporta pour quelque temps, toute sa lucidité.

C'est à la suite de cette faveur, attribuée par le roi à l'intercession du saint, que la porte d'Enfer s'appela porte Saint-Michel et que la fille à laquelle Isabeau de Bavière donna le jour, reçut le nom de Michelle.

A la date de 1419 le dauphin Charles, régent de France pour Charles VI, prit officiellement pour patron et, comme on disait alors, pour devise, le chef de la milice céleste : son image fut peinte sur les étendards de Charles le jour même où il entra en lutte avec la reine sa mère et le duc de Bourgogne : « Sur les dits étendards, il y a un saint Michel tout armé qui tient une épée nue et fait manière de

tuer un serpent qui est devant lui... » Dans un autre document, postérieur de deux ans, il est mentionné « d'un étendard sur tiercelin de trois couleurs, à la devise de mon dit Seigneur, c'est à savoir un saint Michel armé. »

Si la vierge de Domrémy a été visitée souvent par sainte Catherine et par sainte Marguerite, il n'en est pas moins établi que le premier personnage surnaturel qui ait annoncé à Jeanne d'Arc, dans l'été de 1425, la mission qu'elle devait accomplir, est saint Michel.

Les réponses de Jeanne d'Arc, devant ses juges de Rouen, ne laissent aucun doute à cet égard : « Interrogée quelle a été la première voix venant à elle lorsqu'elle était âgée de treize ans, l'accusée a répondu que cette voix a été saint Michel qui est apparu devant ses yeux. Il n'était pas seul, mais mêlé au chœur des anges du Ciel. »

Et ailleurs : « Interrogée laquelle de ses apparitions est la première en date, elle a répondu que saint Michel est apparu le premier. »

Deux faits importants avaient précédé les premières apparitions de saint Michel à Jeanne d'Arc.

Le 11 octobre 1422, dix jours avant la mort de Charles VI, le dauphin présidait à La Rochelle une assemblée de notables lorsque le plancher de la salle du premier étage, où la réunion avait lieu, s'effondra tout à coup. Plusieurs personnes, entre autres Pierre de Bourbon et Gui de Naillac, périrent dans la chute, et presque tous les assistants furent blessés. Seul, ou à peu près seul, le dauphin n'eut aucun mal.

Il attribua sa préservation à la protection spéciale de saint Michel et donna l'ordre de célébrer tous les ans, une messe solennelle destinée à perpétuer sa reconnaissance envers l'Archange.

D'après les chroniques du temps, il ne fut bruit par toute la France que du péril auquel l'héritier du trône venait d'échapper, grâce au patronage de saint Michel.

Le second fait auquel nous faisons allusion a une portée historique plus considérable encore.

Le dauphin attacha un grand prix à la possession du plus révéré des sanctuaires de Saint Michel et fit Jean d'Harcourt, comte d'Aumale « capitaine » du Mont-Saint-Michel. C'est vers cette époque que les Anglais étaient devenus maîtres de la Normandie entière; la célèbre abbaye restait seule en notre pouvoir, non seulement comme une position stratégique importante, mais surtout, suivant un ordre d'idée supérieur, comme une sorte de palladium à la fortune duquel étaient, dans une certaine mesure, liées les destinées de la patrie française.

L'effort des Anglais se dirigeait vers le Mont avec une ardeur égale à celle que nous mettions à le conserver.

Un formidable assaut de toutes les forces anglaises fut repoussé au mois de juin 1423, au moment même où saint Michel allait apparaître à Jeanne d'Arc; c'est le plus terrible qui ait été donné au sanctuaire de l'Archange.

Ce siège avait duré environ dix mois, mais, en réalité, le Mont devait être assiégé ou bloqué sans interruption pendant vingt-six ans ! On ne retrouverait peut-être, dans les annales d'aucun peuple, un second exemple d'une telle résistance et elle est, après la mission de Jeanne, le fait le plus glorieux de notre histoire militaire au xv^e siècle.

Jeanne, au cours de ses expéditions, marqua toujours un attachement particulier aux capitaines qui s'étaient signalés par leur zèle à concourir à la défense du Mont.

Un dernier fait démontre surabondamment à quel degré saint Michel et son sanctuaire étaient l'objet de la dévotion et de la sollicitude de Jeanne d'Arc.

Aussitôt après la délivrance d'Orléans et le sacre de Charles VII à Reims, au mois d'octobre 1429, Jeanne et le duc d'Alençon avaient conçu le projet de venir au secours du Mont.

D'autres rapprochements seraient encore à faire, avant

et après Jeanne d'Arc; dans la seconde comme dans la première moitié du xv^e siècle, il semble que, pour la gloire comme pour l'épreuve, les destinées de Jeanne d'Arc et celles du Mont-Saint-Michel ont été étroitement liées.

Lors de la réhabilitation de la Vierge martyre, c'est Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, qui fut le promoteur du procès et attacha son nom à l'œuvre réparatrice; or, Guillaume d'Estouteville était abbé du Mont-Saint-Michel, et frère de Louis d'Estouteville, capitaine du Mont pendant trente-neuf ans.

Treize ans plus tard, Louis XI en fondant l'Ordre de Saint Michel, ne voulait pas seulement honorer le puissant protecteur du Mont; il se proposait encore de témoigner sa reconnaissance envers l'Archange qui avait été le premier inspirateur de Jeanne d'Arc. *(Voix de Jeanne d'Arc.)*

Ce que pense la Tourterelle.

Lorsque Jeanne la Pucelle
Gravissait le Bois Chesu,
La fleur disait qu'elle est belle !
L'astre baisait son front nu.

Puis astre et fleurs en querelle,
Enivrés de sa douceur,
Semblaient disputer sur elle,
Chacun la voulant pour Sœur.

Une tourterelle agreste
Les entendant dit tout bas :
Fleur de terre et fleur céleste,
Oh ! ne vous disputez pas.

Notre Jeannette est si douce,
Son front est si gracieux,
Qu'elle est la fleur sous la mousse
Et l'étoile au fond des Cieux.

Elle embaumera la terre
Et luira dans le ciel bleu,
Éclair vainqueur dans la guerre,
Lis par au regard de Dieu.

Car plus tard, plein d'espérance,
L'Écho chantera qu'elle est
La plus douce fleur de France
Écluse au pays Français.

(Voix de Jeanne d'Arc.)

La Cause de la Vénérable Jeanne d'Arc

Le mardi 17 mars la Sacrée Congrégation des Rites a tenu la seconde séance préparatoire « touchant la question de l'héroïcité des vertus » de la Vénérable Jeanne d'Arc.

A l'annonce d'un fait aussi grave, de tous les points de la France se sont élevées des prières pour attirer sur la discussion les grâces d'en-haut. A Paris, par exemple, l'œuvre de l'Adoration nocturne avait convoqué les fidèles à une adoration du Très Saint Sacrement exposé du lundi soir 16 au mardi soir 17 mars dans les églises de Saint-Michel, Saint-Denys de la Chapelle et Sainte-Marguerite.

Les travaux de la Sacrée Congrégation ont abouti à une conclusion qui a réjoui tous les cœurs français. La très grande majorité des consultants a opiné pour le *procedi posse*, c'est-à-dire qu'ils ont été d'avis de poursuivre sans retard le procès de la Béatification.

En apprenant ce vote favorable, le Souverain Pontife a témoigné sa grande satisfaction. Faisant part de l'heureuse nouvelle à un évêque français à qui elle donnait audience, Sa Sainteté a daigné dire ces paroles significatives : « A quand la Congrégation générale ? »

Une troisième et dernière séance, présidée par le Souverain Pontife lui-même, est en effet nécessaire avant la Béatification.

Tous les bons Français appellent ce jour de leurs vœux. Il importe qu'ils hâtent et appuient de leurs prières le jugement définitif qui placera sur nos autels et permettra d'invoquer publiquement la Libératrice de la Patrie.

Nous ne saurions trop conseiller aux Associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel la récitation de la prière suivante,

bien propre, semble-t-il, à obtenir de Dieu la glorification prompte et éclatante de sa servante, de l'humble Pucelle de Domrémy.

Prière pour obtenir la glorification de Jeanne d'Arc.

O JÉSUS, roi des nations, pour relever la France humainement perdue, il vous plut un jour d'employer le plus faible des instruments, une petite paysanne, Jeanne la Pucelle. Prosternés à vos pieds, nous vous supplions de renouveler le souvenir de ce miracle, en glorifiant l'héroïque Libératrice de la France.

Veillez donc, ô Cœur sacré de Jésus, manifester le crédit dont jouit près de vous la céleste Héroïne, en nous accordant, malgré notre indignité, la faveur miraculeuse que nous sollicitons en son nom (*La spécifier : par exemple, telle guérison*).

O Jeanne, ô fille de DRAY, comme vous appelaient les Voix, vous si compatissante aux maux qui vous entouraient, par l'amour que vous portez à votre Seigneur, qui est aussi le nôtre, obtenez-nous l'insigne bienfait que nous demandons.

Sainte Vierge, mère et modèle de la Pucelle, glorifiez l'enfant qui fit ses délices de vos autels, et ne sépara jamais votre nom béni du nom adorable de votre Fils.

Prince des célestes milices, saint Michel, montrez que c'est bien en toute vérité que la sainte fille s'est constamment donnée comme suscitée et conduite par vous, sans que vous ayez jamais fait défaut à sa prière.

Sainte Catherine, sainte Marguerite, maîtresses de la Pucelle, Eglise victorieuse de là-haut, et vous surtout saints protecteurs de la France, par le commandement desquels Jeanne d'Arc disait être venue, obtenez-nous le miracle que nous sollicitons, pour que l'Eglise associe votre digne sœur aux honneurs qu'elle vous rend ici-bas.

O mon Dieu, ne considérez pas nos démérites, mais écoutez vos anciennes miséricordes et les souvenirs d'ineffable bonté que nous rappelons.

Nous promettons d'user de vos bienfaits pour travailler, dans la mesure de notre pouvoir, au triomphe de la cause à laquelle votre fidèle envoyée se dévoua jusqu'au martyre : le règne social de votre fils JÉSUS-CHRIST, vrai Dieu et vrai homme, qui avec vous, ô Père, et avec le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

Nécrologie

IL en est ainsi dans tout ce qui tient à l'humaine vie : de nouveaux champs d'actions s'ouvrent, des personnages nouveaux apparaissent, tandis que, hélas ! d'autres champs se ferment et d'autres personnages s'effacent, disparaissent et meurent.

Nous faisons, il est vrai, œuvre surnaturelle et partant immortelle, œuvre qui doit s'élever sur les débris des choses qui passent, qui doit survivre aux hommes et s'édifier des efforts intermittents des hommes les plus divers et au milieu des circonstances les plus variables de temps et de lieu, sinon au prix des contradictions les plus inattendues.

Aussi aurait-on mauvaise grâce à paraître surpris des changements qui surviennent inévitables et brusques dans les hommes ou dans les choses.

Du reste nous devons rendre cette justice aux associés de saint Michel que la plupart du temps ils s'offrent d'eux-mêmes pour prendre la place du zéléteur qui disparaît. Nous les félicitons de leur dévouement et prions le saint Archange de les en récompenser.

Nous saurions difficilement nous résoudre, on le comprend, à voir mourir avec un homme, même en un seul point du globe, une entreprise qui a l'Archange saint Michel pour objet ou pour appui...

Maintenant nous dirons un court adieu aux zéléteurs et zélétrices que la mort a frappés en ces derniers temps. Leur nombre est grand, hélas ! A tous nous adressons notre souvenir ému ; sur toutes ces âmes vaillantes nous invoquons la pitié de l'Ange introducteur des âmes au Ciel.

* * *

Du pensionnat des religieuses Ursulines de *Saint-Sever* (Landes) nous recevions, le 16 février, la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Je viens recommander à vos prières l'âme de notre bien chère Mère Marie-Madeleine que le bon Dieu a rappelée à Lui. Elle a été frappée au soir de sa retraite mensuelle, après une journée passée en grande partie en adoration devant le Saint Sacrement exposé...

Elle était la propagatrice de votre Archiconfrérie, dans notre monastère et près de toutes les personnes qu'elle pouvait atteindre au dehors ; notre chère Mère s'adonnait à cette œuvre avec ce zèle actif qu'elle a constamment mis dans l'accomplissement de chacun de ses devoirs.

Notre Bonne Mère supérieure veut que sa maison continue à faire honorer et almer saint Michel dont la protection devient de plus en plus nécessaire aux ordres religieux. Les devoirs si nombreux de sa charge ne lui permettant pas de s'occuper personnellement de cette œuvre, je vous prie de vouloir bien m'envoyer les pouvoirs nécessaires pour la remplacer.

Je compte sur l'appui de vos prières pour obtenir du bon Maître, par l'intercession du grand Archange, la grâce de m'acquitter de ce devoir avec amour et dévouement.

Sœur M. R.

* * *

Le 17 janvier dernier nous recevions une lettre qui — sans nous surprendre — ne laissa pas de nous impressionner vivement. En tête une main, que l'on devinait habile, mais rendue tremblante par l'âge, avait dessiné un Sacré-Cœur auréolé et surmonté d'une croix, puis avait écrit les lignes suivantes :

« Monsieur le Directeur, votre très humble zéléteur vient vous offrir ses religieux souhaits de sainte année en priant l'Infinie Bonté, le Tout-puissant Seigneur des cieux, de vous combler toujours de ses faveurs... »

Au mois d'avril prochain, j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mon réabonnement pour les dix Annales, malgré que je sois entré, par la grâce du Seigneur, depuis le 14 novembre 1902, dans ma 90^e année... »

Quinze jours après avoir écrit cette lettre, le vicillard n'était plus : le 2 février, à *Limours en Hurepoix* (Seine-et-Oise) Monsieur *Eugène Leloup*, dit *Lépine*, rendait sa belle âme à Dieu.

Ancien élève d'Ingres, peintre d'Histoire Sacrée, M. Eugène Leloup était un beau talent. Ses compositions eurent jadis du succès et obtinrent les honneurs du Salon.

Toutefois ce n'est pas sous le rapport de l'art, on le pense bien, que nous envisagerons notre vénérable zéléteur. Aussi bien lui-même s'estimerait-il offensé des éloges, quoique justes, qu'on lui attribuerait en cette matière.

Cet homme était avant tout religieux. De la religion il vivait, dans la religion il puisait ses inspirations les plus pures.

Tous ceux qui l'ont connu de près ou de loin gardent de lui la même impression et forment sur lui un jugement identique : c'était un saint.

« Je sais, nous écrivait naguère un parent du défunt, je sais que vous faites prier pour vos chers disparus. Mais je suis bien sûr qu'à l'heure présente c'est mon cousin qui intercède pour nous tous ; car celui-là était un vrai saint sur la terre ; le ciel le possède aujourd'hui. »

Dans l'article qu'il lui consacrait dans la *Semaine Religieuse de Versailles*, M. l'abbé Desrués, curé de Limours, écrivait :

« Avec Eugène Leloup disparaît une noble figure et un grand caractère de chrétien. Il est mort plein de jours et riche de mérites, en la fête de la Sainte Vierge, à l'âge de 90 ans, ayant jusqu'à son dernier soupir la même lucidité dans son esprit, la même sérénité dans le visage, le même sourire sur les lèvres, avec les noms de Jésus et de Marie. »

La religion était l'aliment de sa vie. Chaque jour, il assistait à la messe, y communiait et passait plusieurs heures à l'église, suppléant ainsi à l'absence d'adorateurs devant le Tabernacle. Ancien pèlerin de Jérusalem, membre du Tiers-Ordre de la Pénitence, il faisait chaque jour le Chemin de la Croix, couchait sur la dure, s'imposait mille privations, et il fallait parfois l'autorité qu'il donnait lui-même sur lui à son Pasteur pour modérer ses austerités.

Enfin, la délicatesse de ses sentiments, l'aménité et la douceur de ses paroles, la franchise et la loyauté de ses actes donnaient à son commerce un charme exquis. On sentait qu'il avait souvent contemplé et étudié la figure du Christ, qu'il l'avait reproduite en lui, comme il l'avait si souvent peinte dans ses tableaux et qu'il l'aimait passionnément comme les saints l'ont aimé. »

Nous sera-t-il permis d'ajouter que M. Eugène Leloup eut pour l'Archange saint Michel un culte spécial ?

Il entretenait avec la Direction de l'Archiconfrérie de saint Michel une correspondance suivie ; il aimait à offrir chaque année, et souvent plusieurs fois par an, à son céleste protecteur le tribut de ses hommages, en faisant célébrer des messes en son honneur.

Il était beau de voir ce vieillard s'occuper avec un soin jaloux des détails les plus minutieux de son apostolat. Il semblait mettre son honneur à remplir exactement ses fonctions de zéléteur de saint Michel.

Maintenant M. Leloup prie pour nous, nous l'espérons. Il continue de remplir au Ciel son rôle de zéléteur : son champ d'action est seulement devenu plus vaste et plus puissant son crédit près de l'Archange bien-aimé.

* * *

Les deux zélatrices de la petite ville du *Val* (Var) nous ont été ravies presque en même temps.

M^{me} Bertrand est allée la première recevoir aux cieux la récompense de ses travaux.

M^{me} Brunache l'a suivie le 19 mars.

La *Croix du Littoral* publiait trois jours après l'entrefilet suivant :

« M^{me} Brunache, la vénérée supérieure de la Congrégation des Dames, vient de rendre son âme à Dieu, sans souffrance, sans agonie, dans le calme et la paix. Femme de bien, dans toute l'acception du mot, associée à toutes les bonnes œuvres, entourée de l'estime générale, M^{me} Brunache a été une de ces

femmes rares dont chacun n'a pu dire et ne dit que du bien. Ennemie du bruit, aimant la simplicité et le silence, elle accomplissait tous ses devoirs avec une perfection exemplaire. Ses funérailles ont eu lieu mercredi soir avec le concours de toutes les œuvres paroissiales et une foule considérable, les uns et les autres témoignant à la défunte leur vénération profonde et à ses enfants une sympathie bien justifiée. »

M. le Curé du Val écrivait de son côté : « Dans ma paroisse chacun fait l'éloge de la vénérée défunte. C'est une sainte celle-là, dit-on ! Le peuple ne s'y trompe pas, et je suis heureux de souscrire à des éloges si justifiés. Prions quand même pour cette belle âme ; elle redoutait tant les jugements de Dieu ! »

L'existence de M^{me} Brunache fut toute consacrée aux bonnes œuvres et à la prière ; elle fut sanctifiée par une résignation pleine et totale à la volonté de Dieu. Sa devise était : « Tout pour la Croix ! » — C'est par elle qu'après des deuils cruels elle terminait ses lettres à ses amis.

Toujours debout au pied de la Croix, comme la femme forte, jamais le murmure n'effleura ses lèvres dans l'épreuve ; son cœur savait bénir la main qui l'accablait.

Obéissant à l'attrait de sa dévotion elle avait entrepris de propager le culte de saint Michel : c'était même en ses derniers jours sa constante préoccupation.

Aux personnes de son intimité elle disait avec un accent de profonde sincérité : « Pour vous prouver combien je vous suis dévouée, combien je vous aime, je veux vous confier à la garde de l'Archange saint Michel ! » Et elle les enrôlait dans l'Archiconfrérie.

Ses lettres finissaient toujours par cette formule dans laquelle elle semblait condenser toutes les affections de son cœur : « Vive Jésus, Marie, Joseph et saint Michel ! »

Quinze jours à peine avant de s'éteindre, M^{me} Brunache nous écrivait encore pour régler diverses questions de propagande. A 81 ans elle avait gardé la consciencieuse fidélité

à ses plus petits devoirs qui fut la caractéristique de cette vie modeste de mère chrétienne.

Quel heureux accueil lui réservait là-haut l'Archange qu'elle avait si bien servi !

Heureux ceux qui vivent et meurent en servant saint Michel : ils voient s'ouvrir toutes grandes devant eux les portes de l'éternelle Lumière.

* * *

Notre funèbre énumération n'est pas épuisée.

Nous voudrions multiplier les notices nécrologiques. Le manque d'espace, et — il faut bien le dire — le manque de renseignements, la pénurie de détails topiques sur ces vies pour la plupart tissées d'humilité et de silence, nous obligent à ne citer que des noms auxquels nous pourrions joindre tout au plus une épithète exprimant tant bien que mal notre reconnaissance.

Nous devons rappeler des noms qui nous sont chers : M^{lle} Delafontaine, de *Caen* (Calvados) ; M^{me} la comtesse de Lasteysrie du Saillant, née Anne de Solomirsky, de *Troyes* (Aube) ; M^{lle} Maria Deubel, de *Strasbourg* (Alsace-Lorraine) ; M^{lle} Françoise Reignier, de *Thorens* (Haute-Savoie) ; M^{me} Guillin, de *Louviers* (Eure) ; M^{lle} Henriette Jamet, de *Vitré* (Ille-et-Vilaine) ; M^{lle} Constance Cléry, de *Saint-Pierre-du-Regard* (Calvados) ; M^{lle} Marguerite-Jeanne Le Turdu, de *Saint-Brieuc* ; M^{me} Gilles, de *Cluny* (Saône-et-Loire) ; M^{lle} Philomène Monville, de *Valliquerville* (Seine-Inférieure).

Dévouement, ce mot résume toutes ces vies et les relations de ces âmes avec saint Michel et le Mont-Saint-Michel ; nous voudrions le graver sur chacune des tombes où reposent les amis de l'Archange. Nous aimons du moins à y déposer l'hommage de notre profonde gratitude et de notre prière.



Le 8 Mai¹

« Descendam et videbo utrum clamorem
qui venit ad me, opere comple-
veriat. . . . » Gen., xviii, 21.

PAR le monde officiel et les organes banals de l'information, nous avons tout appris de la catastrophe de Saint-Pierre de la Martinique, tout, excepté ce qui peut nous éviter une nouvelle leçon du même genre, la cause morale.

Beaucoup se demandaient naïvement comment un Dieu juste peut étouffer ainsi trente mille innocents dans les flammes ?

Sans doute : ou Dieu n'est pas juste ou les victimes ne sont pas innocentes.

Mais d'où vient que le premier membre du dilemme avait la faveur de beaucoup de gens ?

Devant les préventions des masses, les feuilles catholiques hasardaient une réponse assez générale, parlant peu satisfaisante.

Des récits particuliers échappés à la ruine nous ont mis sur la voie du dernier mot.

La catastrophe de Saint-Pierre est plus qu'un accident ; le mot châtiment serait-il téméraire ?

Les processions religieuses n'étaient pas interdites là-bas, peut-être parce que la population hostile y trouvait occasion de huer nos mystères. Jusqu'où s'étendait la complicité de ce scandale ? Bien loin peut-être, à en juger par l'indignation du premier Pasteur.

Au retour d'une procession qui devait être la dernière, l'évêque ne put s'empêcher de faire entendre à son auditoire les menaces de la colère divine.

1. Nous devons ce bel article à l'un de nos aimables correspondants des Alpes-Maritimes. Malheureusement les nécessités de la mise en pages nous obligent à en abrégier quelques passages.

N. D. L. R.

On raila sans doute. Loth lui-même refusait de fuir Sodome et de suivre l'Ange.

L'impie, aux bords de l'abîme, méprise.

Les passions, toujours vives sous ce climat, s'étaient exaltées à l'influence de la franc-maçonnerie qui tourne vite elle aussi, dans l'orgueil de la passion politique, à la haine religieuse forcenée qui n'est plus humaine.

Le cratère du mont Pelé était occupé par le lac Palmiste dont les ombrages étaient recherchés par la société oisive. Peu de temps avant la catastrophe, les sectaires, comme pour braver le ciel et le volcan, s'étaient réunis dans ce lieu pour faire subir à l'image du Christ un outrage public.

L'étendue du châtiment nous donne à penser que le crime est, du moins en secret, autant de complices que de témoins. Pour la passion déchaînée, Dieu, c'est l'ennemi ; les cœurs qu'elle déprave cherchent dans la guerre au ciel un appui et rencontrent l'Ange déchu.

Avec un tel élément dans un tel milieu, serait-il téméraire de soupçonner les abominations des arrière-loges italiennes que nous l'on ne peut reproduire que sous le demi-voile de la phrase savante ?

Sodome n'inspire que le dégoût et la pitié ; la cité en proie à une certaine maçonnerie peut inspirer l'horreur.

Loin de nous l'idée d'accuser la ville infortunée, nous tremblons devant les indices révélateurs de sa misère. L'universalité du châtiment, sa soudaineté qui ne laissa à personne le temps de se reconnaître, frappent l'esprit d'un sinistre présage.

Sur trente mille victimes, on ne retrouve vivants qu'une jeune fille blessée et un nègre sous les verroux, ironie de la vengeance céleste, comme si le coupable de droit commun eût été plus excusable que les autres !

Aux circonstances du châtiment on en devine l'auteur :

C'est l'Ange gardien de l'Eucharistie, vengeur de ses outrages, l'Ange antagoniste de Lucifer et de ses associés, l'Ange tutélaire de la France.

Du reste, il a pris soin de mettre sa signature dans la date même de l'événement.

Le 8 mai, à 7 heures 50, à l'heure même où de toutes les églises de la France et du monde, s'élevaient en nuages bien-faisants au trône même de l'Archange, les vœux de millions de fidèles, Michel eut, au milieu des sourires dont il console ses amis, un éclair de courroux : le feu dont il est roi s'écria : Me voici !

De cette main qui ouvrait d'un geste l'abîme de Chônes pour y précipiter un fleuve grossi, il ouvrit le flanc du mont Pelé et projeta sur la ville maudite des torrents de gaz en ignition.

La pluie de feu de Sodome a pu laisser place au repentir, le gaz subtil du volcan a tué comme la foudre ; météore intelligent, rappelant comme l'a fait parfois la foudre, dans les détails du châtement le double forfait des victimes.

Au péché de la chair qui caractérise Sodome, la ville moderne joignait la révolte de l'esprit ; c'est le sens du double et épais linceul sous lequel elle dort à jamais ensevelie, la cendre et la boue...

O ville infortunée ! Puisse la leçon que tu nous donnes adoucir ton jugement !

Tu crus pouvoir diviniser la volupté ; ton orgueil crut renverser, rien qu'en l'outrageant, le Dieu dont la loi l'offusquait ; l'Ange a entendu ta clameur... ta mesure était comble. Tu t'élevais jusqu'au ciel, tu es abaissée, même dans ton sol qui s'affaisse, jusqu'aux enfers !

Immense cadavre sans espoir de résurrection, par cette mort qui veille àpre et jalouse sur ta tombe, tu proclames à jamais l'adage de l'Archange : « *Quis ut Deus ?* ». ANGE DE L'ISLE.



ACTIONS DE GRACES¹

Aisne. — Actions de grâces pour le succès d'un examen. E. D.

Ardèche. — Remercions saint Michel ! Dieu nous a exaucés au-delà de nos espérances. Mon mari a enfin demandé le prêtre quarante-huit heures avant sa mort. Il s'est confessé. Ne pouvant recevoir la sainte communion, il dit : lorsque j'irai mieux, je ferai mes Pâques. La veille de sa mort, il demanda que l'on fit brûler deux cierges devant la statue de la sainte Vierge. Deux heures avant de mourir, le pauvre malade me dit encore : cherche les médailles, mets-les à mon cou. Ce sont ses dernières paroles... V. V.

Aude. — Je vous envoie 2 francs pour une messe à l'autel de saint Michel. Reconnaissance pour une faveur obtenue par l'intercession de l'Archange très puissant. V. F., *zél.*

Calvados. — En proie à des difficultés inextricables pour des affaires temporelles, j'avais sollicité le secours de Notre-Dame des Anges et de saint Michel, promettant une offrande si j'étais délivrée de ces misères. J'ai réussi à m'en tirer, au moins pour cette fois ; car elles renaissent trop souvent, hélas ! et j'ai été aidée d'une manière visible et surnaturelle.

Je viens donc accomplir ma promesse en vous envoyant trois francs pour une messe d'actions de grâces en l'honneur de Notre-Dame des Anges et de saint Michel ; le reste pour votre œuvre. A. L. D., *zél.*

Côtes-du-Nord. — Avec une grande joie, je vous remercie des prières que vous avez adressées pour moi à saint Michel. J'éprouve un mieux considérable depuis qu'une lampe a brûlé à mon intention devant la statue du grand Archange et depuis que l'on prie pour moi en son sanctuaire.

A. B., *zél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine au jugement infaillible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

Creuse. — Je vous envoie 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel, en actions de grâces pour les faveurs qu'il m'a obtenues de la divine Bonté.
H. C., *zél.*

Dordogne. — Je vous envoie par mandat-poste 4 francs pour vos Apostoliques en reconnaissance à saint Michel pour une faveur temporelle et le succès d'un examen de Doctorat en droit.
F. B.

Eure. — Par l'intercession de saint Michel j'ai obtenu une grande grâce, Merci à notre saint Protecteur.
A. P.

Hérault. — Ci-joint 5 francs, dont 2 francs pour mon abonnement aux *Annales* et 3 francs que j'ai promis à saint Michel en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession.
J. M.

Ille-et-Vilaine. — 2 francs, honoraire d'une messe d'action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue.
M. B.

Isère. — En reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel et dans le but de répondre la dévotion au grand Archange, je vous prie de m'inscrire en abonnement aux *Annales* du Mont-Saint-Michel.
E. C.

Loire. — Un franc pour demander au grand Archange sa protection et le remercier de toutes les grâces qu'il nous a obtenues.
A. M.

Je vous envoie 2 francs pour une messe d'action de grâces à saint Michel. Une personne malade a été guérie, après une rechute, plus rapidement que la première fois.
J. B. B., *zél.*

Loire-Inférieure. — Mon fils Charles pris de grippe infectieuse à l'école forestière de Nancy est demeuré sans soins pendant quatre jours; le médecin de l'école avait vu son mal s'aggraver rapidement. Une pleurésie et une pneumonie étaient venues se greffer sur cette grippe. Il était rendu à l'extrémité quand un second docteur fut appelé et déclara l'état très grave, le transport à l'hôpital impossible. Pendant neuf jours nous consumâmes toutes les angoisses. Humainement parlant il n'y avait guère d'espoir de le sauver à cause de la gravité de chacune de ces affections. Je priai N.-D. de Lourdes et saint Michel de le guérir, s'il devait être fidèle à Dieu, et seulement à cette condition. Grâce à Dieu et par l'intervention de saint Michel il est guéri après deux mois et demi de maladie. Merci et reconnaissance au saint Archange et insertion dans les prochaines *Annales*, en exécution de ma promesse.

Ci-joint 5 francs pour les honoraires de la messe du mois de janvier, après laquelle le danger cessa aussitôt. Je demande une autre messe d'actions de grâces. Un franc pour la cierge allumé pendant la neuvaine.
N. D.

Ci-joint les honoraires d'une messe d'actions de grâces à saint Michel pour faveurs obtenues par son intercession.
S. L., *zél.*

J'ai obtenu par l'intercession du glorieux Archange une conversion que je sollicitais depuis longtemps.
L. S., *zél.*

Une messe en actions de grâces et pour nouvelles demandes par saint Michel.
G. B.

Maine-et-Loire. — Veuillez célébrer trois messes pour les Ames du Purgatoire et en l'honneur de saint Michel, pour le remercier de ses bienfaits.
E. R., *zél.*

Je vous envoie 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel pour une grâce temporelle obtenue à mon fils — et 0 fr. 50 pour vos Apostoliques.
V^e C. B., *zél.*

Il y a eu un an au mois de février, mon beau-père, âgé de 76 ans, tombait malade. Il s'était confessé il y avait une dizaine d'années étant malade, mais n'avait pas fait ses Pâques depuis je ne sais combien de temps. Je crois bien que mon mari, qui a 45 ans, ne l'avait jamais vu les faire. Une zélatrice de l'Archiconfrérie de saint Michel, qui me passe les *Annales*, avait, parait-il, promis, si la conversion avait lieu, de le faire publier dans les *Annales*. Elle m'avait remis une médaille de saint Michel que j'avais fait mettre sous le traversin.

Quelques jours après, mon beau-père s'est confessé et a reçu la saint viatique. Il s'est rétabli et a fait ses Pâques dans sa chambre.

Au mois de décembre, il est retombé malade et est mort le jour de Noël après s'être confessé deux fois et avoir reçu l'extrême-onction le 23 décembre. Il est mort bien chrétiennement, baisant souvent le crucifix. Après sa mort, il était beau, majestueux.

Actions de grâces donc au bon et grand archange saint Michel. Voudriez-vous, M. le Directeur, publier ce récit dans les *Annales* du Mont-Saint-Michel?
X.

Manche. — Reconnaissance à saint Michel qui a sauvé mon enfant malade.
B. D.

Mayenne. — Reconnaissance à saint Michel : je l'ai invoqué dans un danger : j'ai été sauvé.
J. H.

O grand Prince des Anges, je vous ai prié, et vous m'avez accordé la grande grâce que je vous demandais. Merci ! Vous êtes trop bon pour moi.
J. L., *zél.*

Meurthe-et-Moselle. — Veuillez, je vous prie, accepter l'offrande incluse, 10 francs, en action de grâces à saint Michel. Vous pourrez employer cette somme comme vous l'entendrez.
P. N., *zél.*

Morbihan. — Je vous adresse un mandat-poste de 4 francs, dont 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier de m'avoir obtenu une faveur.
J. B.

Oise. — Gloire et reconnaissance à saint Michel, qui a bien voulu donner un bon prêtre à notre chère paroisse.
X.

Saint Michel a protégé mon père. Merci.
S.

Orne. — Nous remercions le bon saint Michel : il est de toute évidence qu'il protège notre cher petit enfant que nous lui avons consacré. Veuillez, je vous prie, allumer un cierge en actions de grâces.
X.

Basses-Pyrénées. — Un enfant malade que vous avez consacré à saint Michel a été guéri et maintenant se porte à merveille.
M. L. F., *zél.*

Pyrénées-Orientales. — Vous trouverez ci-joint 6 francs pour trois messes d'actions de grâces à N.-D. des Anges et à saint Michel, à l'intention des Ames du Purgatoire et afin que la sainte Vierge et saint Michel m'aident à connaître la voie que je dois suivre.
M. A. B.

Rhône. — Je vous prie de dire une messe en action de grâces à saint Michel qui m'a obtenu ce que je lui demandais. Prière d'insérer.
A. L., *zél.*

Je joins à ma lettre un bon de poste de 10 francs sur lequel je vous prie de vouloir bien prélever les honoraires de trois messes pour remercier saint Michel de la protection qu'il accorde à mes trois enfants. Ces jours-ci il vient de soutenir visiblement mon aîné dans un examen subi avec succès.
L. B.

Savoie. — J'avais promis à saint Michel de faire dire une messe en son honneur si ma fille infirme recouvrait l'usage de ses jambes. J'ai été exaucé et viens m'acquitter de ma promesse.
J. M. M.

Haute-Savoie. — Ci-joint la somme de 2 francs en reconnaissance à saint Michel qui a protégé le séminariste que je lui avais recommandé. P. C., *zél.*

Seine. — Une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. L. B.

Ci-joint un mandat-poste de 5 francs. Veuillez célébrer une messe à l'autel du grand Archange en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession. Honoraires: 2 francs; pour vos œuvres: 3 francs. Prière d'insérer. M. D.

Une messe d'actions de grâces à saint Michel le 21 avril, s. v. p. M. V.

Deux messes de reconnaissance en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire. *Une abonnée des Annales.*

Trois francs pour l'honoraire d'une messe que je vous serais reconnaissant de célébrer à l'autel du saint Archange, en son honneur et en celui de Notre-Dame des Anges, en actions de grâces de la guérison d'une personne qui m'est chère, et pour l'accomplissement de la promesse que j'en avais faite au moment de sa maladie. Vous voudrez bien aussi inscrire cette faveur dans les *Annales*, quand vous le pourrez, pour m'acquitter de mes engagements envers saint Michel. Je suis toujours si heureuse de dire à tous combien ma confiance en son intercession est bénie de Dieu et reçoit de son grand serviteur ce qu'elle sollicite de sa bonté. B. G., *zél.*

Seine-Inférieure. — Ma mère ayant été très malade l'année dernière au mois de juin, après plusieurs semaines de grande fièvre, je fis dire une messe en l'honneur du grand Archange au Mont-Saint-Michel et promis une insertion si ma mère guérissait. Un mieux se fit sentir.

Je suis heureuse de venir acquitter ma dette de reconnaissance et vous envoie 2 francs pour vos apostoliques et 2 francs pour une messe d'actions de grâces à saint Michel pour la délivrance d'une âme du Purgatoire à son choix.

Merci au grand Archange qui s'est montré bon médecin; je le prie de nous continuer sa puissante protection et d'obtenir à ma mère une bonne et complète guérison. V. M. C.

Je vous prie de faire dire une messe en l'honneur du bienheureux saint Michel pour le remercier d'une grâce qu'il m'a obtenue. Ci-joint un bon poste de 2 francs. H. D.

Somme. — Je viens vous demander de vouloir bien célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, pour le remercier d'une grâce obtenue par son intercession. Un malade était dans un état désespéré, il avait reçu le sacrement de l'extrême-onction. Or comme pour témoigner de la puissance de saint Michel à qui nous l'avions recommandé, le malade s'est trouvé mieux dès le lendemain et le mieux a continué jusqu'à parfaite guérison. F. R., *zél.*

Vosges. — Il y a un an, à pareille époque, je sollicitais une grâce qui n'était autre que la cessation d'un scandale pour une paroisse. Vainement je frappais à toutes les portes du ciel; de plus, je me voyais encore mal jugée par mes Supérieurs; je supportais cette dernière peine avec un grand esprit de foi; mais un jour, la pensée de prendre saint Michel Archange pour mon protecteur et le défenseur de mon innocence me vint tout à coup à l'esprit; je pensai que c'était là une inspiration du ciel. En effet, quelle ne fut pas ma surprise et ma joie quand le 29 septembre dernier, la faveur si désirée et si longtemps sollicitée m'arriva comme par enchantement! Par surcroît, la

confiance de mes bons supérieurs me fut rendue au delà de tout ce que je pouvais espérer. Il n'y avait donc pour moi aucun doute, M. le Directeur, c'était mon bon protecteur saint Michel qui avait tout conduit et mené à bonne fin. Inutile de vous dire que j'ai en lui à l'heure présente une grande confiance. Je vous permets, M. le Directeur, si vous le jugez bon, d'insérer ces lignes dans vos *Annales*. *Une âme dévouée à saint Michel.*

Yonne. — Ci-inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces pour une faveur obtenue par son intercession. C., *zél.*

Algérie. — Une messe d'actions de grâces à l'autel de saint Michel, en faveur des âmes du Purgatoire, pour remercier le grand Archange de sa protection sur nos chères enfants et lui en demander la continuation. M. DE W., *zél.*

Lorraine. — J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli la somme de 10 francs promis par moi à saint Michel en actions de grâces s'il nous préservait d'accidents que je redoutais. Ayant été exaucée, je m'acquitte de ma promesse. M. I.

Autriche. — Une personne ayant obtenu par l'entremise de saint Michel une faveur signalée, a fait traduire en langue russe et imprimer à ses frais des litanies et méthodes de chapelet du grand Archange et les répand dans son pays. X.

Je vous envoie 2 francs en reconnaissance à saint Michel. H.

États-Unis. — Merci à saint Michel pour diverses grâces obtenues par son intercession. Ci-joint 1 franc pour les Apostoliques. Prière d'insérer dans les *Annales*. P. A., *zél.*

Deux guérisons, après promesses de deux cierges et d'insertion dans les *Annales*, sont venues s'ajouter à la liste, déjà bien longue, des faveurs que nous avons obtenues de notre grand protecteur saint Michel. Aidez-nous, je vous prie, à le remercier et à lui demander d'intercéder pour nous auprès de N.-S. afin qu'il nous préserve d'une inondation dont notre ville est menacée. A. P. H., *zél.*





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Alpes-Maritimes. — Grasse : M^{me} Roubaud Amic.

Ardèche. — Saliadres : M. Véderche.

Ardennes. — Rethel : M. Arsène Mabille ; M^{lle} Anne Pira.

Aube. — Troyes : M^{me} V^{ve} Savoye ; M^{me} V^{ve} Vivian, née Euphrasie Bertrand ; M^{me} V^{ve} Degaud, née Anne Damotte ; M^{me} V^{ve} Darras, née Eugénie Blanchet ; M. Leclerc ; M^{lle} Augustine d'Adressant ; S^r Saint-Camille, religieuse Augustine.

Calvados. — Saint-Pierre-du-Bégard : M^{lle} Constance Cléry, *sélatrice*. — Lisieux : M^{me} Louise Prémès.

Côte-d'Or. — Mussy : M^{lle} Marie Javelle.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{lle} Marguerite Jeanne le Turdu, *dévotée sélatrice*.

Doubs. — Besonçon : M^{lle} Magdelaine.

Finistère. — Lesneven : Mère Sainte-Lydia, *de la Retraite du Sacré-Cœur*.

Haute-Garonne. — Rieumes : Bernadette Bagnères. — Peyrissat : M^{lle} Aglaé Cabestaing. — Toulouse : M. Achille Chaplet.

Gard. — Le Trescol : M. Ferlué.

Hérault. — Béziers : M^{me} Bayer ; M^{me} d'Aurellan de Jaquet. — Agde : M^{me} Alterie. — Montpellier : M^{me} V^{ve} Mignonac. — Satorargues : M^{lle} Flavie Pélicier. — Cornéliban : M^{lle} Eugénie Ollier.

Ille-et-Vilaine. — Piré : Rose Croyal. — Saint-Jouan des Guérets : M^{lle} Caroline Roux. — Bais : M^{lle} Perrote Lefevre. — Rennes : M^{me} Giffard. — Saint-Servan : M^{lle} Hortense Hoslin.

Isère. — Charancieu : M^{me} Cachet née Catherine Mozin ; M^{me} Delphin née Marie Gaillard.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Mariette Dilly ; M^{me} Bargaud ; M^{lle} Alphonsine Perrandeau.

Lot. — Cabus : Adrien Lafon ; Marguerite Naves ; Rose Lanju ; Joséphine Calaisat ; Floëcie Bruch ; Augusta Racolle ; Marie Lagarde ; Clémentine Lafage.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Bernier, née Marie Bouton.

Manche. — Le Val Saint-Père : M^{me} Joséphine Bagal, née Gaillard. — Constances : M^{lle} Sidonie Dubosq ; M^{me} V^{ve} Sophie Gélée. — Cherbourg : M^{me} Ropert. — Eglantines : Joséphine Hébert. — Briquebec : M^{me} V^{ve} Auguste Adam, née Marie Leprovost. — Mortain : M^{me} Grimaux, née Hardy.

Haute-Marne. — Langres : M. Louis Azimont. — Joinville : M. Bernard.

Mayenne. — Laval : M. Alfred Camus. — Renazé : M. Edouard Jeanne. — Laval : Sœur Marie-Madeleine, *de l'ordre des Cisterciens réformés*.

Meurthe-et-Moselle. — Champenoux : M^{me} Joséphine Bourdon. — Villers-la-Montagne : M^{me} Vandois, née Marie-Catherine Rossignol.

Morbihan. — Saint-Joseph de Kermaria : Sœur Marie Julie, *des Filles de Jésus*.

Orne. — Saint-Mars d'Egrenne : M^{me} Geneslay ; M^{me} Blanchetière.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{me} J.-B. Blanc ; M^{me} Hore.

Saône-et-Loire. — Cluny : M^{me} Gilles, *sélatrice*. — Vauban : M^{me} Jeanne-Marie Dorie ; Claudine Morel.

Sarthe. — Auvers-le-Hamon : M. l'abbé Ebéreau, *curé*.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Rose Mithieux. — Saint-Vital : M^{me} Cléry.

Seine. — Paris : M^{me} Geoffroy ; M. Jean-Louis-Bagine Manier ; M. Auguste Labourasse ; M^{me} V^{ve} Berneval. — Levallois-Perret : M^{me} Malin.

Seine-et-Oise. — Mantes : M^{lle} Victoire Lécuyer. — Villiers le Bel : M. François-Augustin Dutrou. — Gouesse : M^{me} V^{ve} Guéret, née Reine Séigneur.

Seine-Inférieure. — Valliquerville : M^{lle} Philomène Monville, *sélatrice*.

Tarn. — Castres : M. Auguste Carayon ; M^{lle} Adèle Guibert ; M^{me} Louise Desplats.

- Var.** — Le Val : Mme Vve Marie Brunache, *dévouée et laborieuse*.
- Vendée.** — Caumbretaud : Rosalie Ripoché; Augustine Pasquier; Augustine Manceau.
- Tonkin.** — Saïgon : M. Goufon.
- Alsace-Lorraine.** — Leyviller : M. l'abbé Remy.
- Angleterre.** — Mold : R. P. François Plet, S. J.
- Canada.** — Pointe au Père : M. P. David Rouleau.
- États-Unis d'Amérique.** — Nouvelle-Orléans : M^{me} Amélia Garcia; M. Charles Rivet; M^{me} Evelina Mathé; M^{me} Cécilia Berbuense; Mère Thérèse, *des Petites Sœurs des Pauvres*.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINT MICHEL ET LES ENFANTS (*suite*). — NOUVELLES DU
CÔTÉ DE SAINT MICHEL. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. —
ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

SAINT MICHEL ET LES ENFANTS

(*suite*¹)

Non content d'affirmer par des prodiges ses préférences formelles pour les petits enfants, saint Michel, comme s'il voulait faire la contre-épreuve, châtie, et parfois très rudement, ceux qui les empêchent de venir à Lui ou simplement tournent en dérision leurs pèlerinages.

Toujours en 1333, « en la ville de Chartres, dit le Chroniqueur, une femme superbe et malapprise se moquoit et rioit d'une bande de petits enfans qui venoient en pèlerinage en cette église et, cryant après eux, leur disoit qu'ils étoient fols et que ce qu'ils faisoient ne provenoit que d'une legereté et phantasie d'esprit, adjoustant avec malediction qu'ils s'en retournassent chez eux. Mais à peine avoit elle achevé les blasphemes et imprecations qu'elle leur chantoit que le diable se saisit de son corps et la tourmenta tellement qu'un chacun pensoit qu'elle fut morte.

1. Voir Livraisons de Février, Mars et Avril 1903.

Ce que voyans les amys de cette femme, ils supplient devotement Dieu, la Sainte-Vierge et l'Arcange saint Michel de prendre compassion de ceste pauvre misérable et de lui restituer sa pristine santé ; et qu'icelle, lors qu'elle se porterait bien, viendroit en cette église pour demander pardon du péché qu'elle avoit commis. Alors Dieu... chassa d'icelle le maling esprit. Adonc, reconnoissant sa faute, elle ne voulut encourir le vice d'ingratitude, de peur de retomber, ains se mit aussy tost en chemin et arriva, saine et joyeuse, en cette église où elle remercia Dieu qui chastie ceux qu'il ayme afin qu'ils ne se perdent. »

« A Mortain en Perche, un homme vouloit finement empescher des petits enfans qu'il tenoit en pension chez soy de venir en pelerinage en cette église, ainsi qu'ils desiroient avec grande devotion. Mais dès aussy tost qu'il leur eut deffendu de sortir, il devint muet et demeura immobile sans qu'il lui restat aucun sentiment. Ce que voyans ses amis, ils le porterent à l'église où, revenant à soy, il fut marry de ce qu'il avoit faict, et du profond de son cœur promit tacitement que, si Dieu luy redonnait les forces corporelles, il viendroit pieds et teste nue visiter cette église du Mont. Ce qu'ayant promis, il recouvra ses forces comme auparavant, puis se mit en chemin et vint en cette église demander pardon à l'Arcange St-Michel de ce qu'il avoit empesché de petits innocents de venir visiter son église et le remercier des forces corporelles qu'il avoit recouvertes par son intercession.

« Au village de Sordeval, il y avoit trois tailleurs de pierres lesquels devisans ensemble se moquaient des pasteurs et pelerins qui venaient visiter cette église et disoient que telles gens estoient enchantez et deceus par arts magiques ou autres sortileges qui faisoient ainsi voyager les hommes. Mais notre Seigneur Jésus-Christ qui se moque des moqueurs permit la nuit suivante qu'ils sentissent des douleurs telles en leurs corps que,

croyans en mourir ils se vouerent à Dieu et à St-Michel et promirent que, s'ils en reschappoient, ils ne manqueroient de venir en pelerinage en cette église. Ce vœu faict, ils recouvrent leur santé, puis l'accomplissans, dirent aux religieux tout ce que dessus ».

* * *

Il ressort de ce que nous venons de raconter d'après l'un des plus fideles Annalistes du Mont-Saint-Michel, qu'à l'approche de cette désastreuse guerre où la France devait perdre, avec son prestige militaire et politique, jusqu'aux apparences même d'une nation autonome, l'Arcange se plut à faire appel en cette heure critique, non pas à ce que la France pouvait conserver encore de gens vaillants et de ressources humaines, mais à ce qu'il y avait en elle de plus faible et, vraisemblablement, de moins capable de sauver un peuple : aux enfans. C'est à eux qu'il s'adressa pour nous sauver, comme en un péril analogue et plus récent, la Sainte Vierge s'adressait aux enfans de Pontmain. Elles-mêmes, les enfantines théories en marche vers le Mont préludaient au drame final, où Jeanne la Pucelle devait jouer son rôle d'épopée.

Nous n'insistons pas : tous les raisonnemens n'ajouteraient rien à l'évidence de la conclusion que la raison lire inévitablement. Si en effet dans un péril extrême tout être, homme ou ange, se tourne, pour obtenir leur aide, vers ceux-là d'abord qui sont ses amis ; si à l'heure du danger il prononce instinctivement leurs noms, et réclame leur appui, nous devons dire, l'histoire en main, que saint Michel, faisant appel aux enfans, toutes les fois que la cause qu'il défend paraît plus menacée, ceux-ci doivent être et sont en effet ses préférés, les favoris de sa cour, et, — à un autre point de vue, — ses forces de réserve. Qu'ils soient ses favoris, cela ne nous étonne pas après ce que nous venons de voir ; qu'ils soient ses forces

de réserve, cela non plus ne peut nous surprendre, puisqu'il est écrit que pour faire son œuvre, Dieu se sert de préférence des instruments les plus faibles. *Infirma elegit Deus*. Saint Michel agit de même.

* * *

Nous terminerons ces trop longues citations par le récit d'un fait de même genre, mais plus rapproché de nous ; les détails précis et circonstanciés qu'il renferme, l'information presque juridique à laquelle se réfère son auteur, lui donnent aux yeux des critiques les plus exigeants une singulière valeur. Le voici dans son intégrité, tel que nous le lisons dans *l'Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel*.

« En l'année mil quatre cens cinquante sept, le jeudy, second jours de mars, un enfant aagé de neuf ans nommé Nicolas fils de Pierre Le Pellier de la ville de Btemmarie Daez au diocèse de Liege ès basses Allemagnes, demeurant en la ville de Daez, eut un très grand désir de venir en pelerinage en ceste eglise. Il demanda donc permission à son père avec beaucoup d'instance d'y venir avec plusieurs personnes, les unes de son aage et les autres plus aagées qui parlaient de la susditte ville pour y venir¹.

Le pere luy fit ceste responce : « Mon fils, attend encore un an ou deux ; pour lors tu seras plus grand et plus fort et je l'y meneray. »

Par ces paroles il satisfit à ce petit enfant, mais ce fut pour peu de temps, car, incontinant après, iceluy voyant passer par devant le logis de son père trois autres pelerins environ de son aage qui venoient en ce Mont, il fut épris

1. « Bien que de tout temps, dit ailleurs Dom Haynes, depuis la construction de cette eglise jusqu'à présent, il y (en ce Mont) soit toujours venu de divers quartiers plusieurs pelerins, neantmoins jusques en l'an mil quatre cens cinquante sept il n'en estoit presque venu des quartiers d'Allemagnes. Cette année donc il commença à en venir desdits quartiers si grande quantité d'hommes, de femmes et d'enfants si jeunes que plusieurs n'avoient point encore atteint l'age de neuf ans. . . . »

d'un si véhément désir de venir avec eux qu'abandonnant le logis de son père, sans dire adieu à personne, il se mit en leur compagnie et estoit desjà arrivé à la porte de la ville de Daez lors que son pere adverty de sa sortie, tout transporté de colere à cause qu'il aymoit tendrement cet enfant et ne le vouloit voir esloigné de soy, courut vistemment après, et l'ayant atteint le prit par les cheveux luy disant : *Retourne au nom du diable*. Mais, o bon Dieu ! quel advocat cet homme prenoit-il ? que pouvoit-il esperer invoquant l'ennemy de l'Arcange S^t Michel aux inspirations duquel son fils correspondoit.

A peine avait-il proferé les dernières syllabes de ce blasphème tant execrable que soudain il tomba roide mort par terre et ne dit oncques depuis un seul mot.

Ce triste spectacle fit assembler toute la ville et les prestres leverent le cadavre qu'ils porterent premierement devant l'autel de S^{te} Marie de Daez et par après en l'église S^t Michel de Burchüe où un chacun, tant les seculiers que les prestres, pria très instamment nostre Seigneur de vouloir bien ressusciter ce pauvre homme, mais Dieu ne les exauça, c'est pourquoy ils enterrentent son corps dans S^{te} Marie de Daez et lui firent toutes ses funerailles. Cela faict, son fils qui, pour ce lamentable accident n'avoit perdu la devotion de venir visiter cette eglise, se mit aussy tost en chemin avec plus de trente personnes en lesquelles estoient Leonard de Vualnuis, Leonard Le Febvre, Pierre Le Masson et Michel d'Enhuictdeniers et tous arriverent en bonne santé en ce Mont, le vingt-cinquiesme du mesme mois de may où ils dirent aux Religieux de céans tout ce que dessus, lesquels ne voulans croire si legerement une telle chose, frère Thomas Manier, vicaire general en cette abbaye pour le cardinal d'Estouville, commendataire, et frère Adam, archediacre, en la presenee des autres religieux et de Michel d'Estouville sieur de Moyon et de plusieurs autres tant ecclésiastiques que seculiers, voulurent pour

tesmoigner qu'ils disaient la vérité qu'ils jurassent sur les évangiles, ce qu'ils firent, et Leonard de Vualnuis comme aussy Leonard Le Febvre asscuerent et affirmerent de plus qu'ils avoient aydés à porter le corps en terre.

Après ce tesmoignage ils demanderent quel aage avoit cet homme et si durant sa vie il n'avoit eu aucune infirmité. Ils respondirent qu'il avoit environ quarante ans, qu'il estoit sain durant sa vie, de forte complexion et bien composé en ses membres.

Le lendemain une autre bande de pèlerins composée de ving-cinq personnes de la mesme ville de Dacz arriva en ce Mont : les plus appareus d'icelle estoient Jean Ballehan, Henry de Coulongnes, Jacques de Foul et Jean Mil. Iceux furent interrogez par le susdit vicaire général sur les mesmes points et asscuerent de tout ce que dessus, adjoutans qu'ils l'avoient veu enterrer.

De cette punition on peut colliger deux choses : la première que St Michel se plaist grandement, à l'exemple de nostre Seigneur, que les petits enfans qui ignorent encore les malices du monde s'approchent de luy, venant visiter cette sienne eglise. Et certe on peut dire veritablement que c'est une benediction. Car qui pourroit nombrer, je ne dis pas tous ceux qui viennent en pelerinage, mais seulement tous ceux qui y viennent tous les ans n'ayans encore atteint que l'aage de douze, quinze ou vingt ans. La seconde, c'est qu'on peut voir par cette punition combien l'invocation du diable déplaist à Saint Michel. . . »

(A suivre.)

Nouvelles du Culte de saint Michel

Progrès de l'Archiconfrérie.

L'ESPRIT de nos contemporains est ainsi fait que ses préférences vont à un genre d'arguments qu'en d'autres temps on trouverait sans doute plutôt aride. Nous aimons les statistiques ; les chiffres nous parlent avec éloquence et exercent sur nous un grand empire.

Est-ce influence des idées positivistes sur notre mentalité, ou bien au contraire est-ce tournure originale de notre cerveau ? Nous laissons à d'autres le soin de le décider. Peu nous importe du reste la solution du problème, si tant est qu'il se pose. Disons seulement que les chiffres, indépendamment des circonstances caduques de temps, d'individus et d'ambiances diverses, possèdent de soi une valeur réelle, une éloquence persuasive, puisque sérieusement établis et dûment vérifiés ils sont l'expression nette, juste et sans ambages d'une vérité.

Or voici des chiffres rigoureusement exacts :

Du 1^{er} janvier au 15 mai 1903, l'Archiconfrérie de saint Michel a augmenté de **6243** le nombre de ses Associés. La moyenne des inscrits par jour serait donc de plus de **quarante-six**.

Dans le même laps de temps **216** enfans ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges.

* * *

Mais de quoi donc nous parlent ces chiffres ?

Ils nous parlent de vie ; ils expriment la vie ; ils disent que l'Archiconfrérie est vivante qui se recrute chaque jour, presque sans interruption, des membres aussi nombreux ; qu'indiscutée encore est l'autorité du saint Archange sur les cœurs catholiques ; que vivace toujours dans les âmes est la foi en

saint Michel ; que non moins puissant que jadis sur les âmes l'attrait du sanctuaire Archangélique.

La dévotion à saint Michel fut-elle, en effet, en aucun temps plus opportune ?

Nos zélateurs et zélatrices l'ont compris et se livrent à leur apostolat avec une infatigable énergie.

M. le Curé-doyen de *Renaix* (Belgique) nous a transmis encore une liste de plus de 260 associés nouveaux, ce qui porte à un millier le total des fidèles inscrits par ses soins. Tout commentaire ne serait-il pas superflu ?

Plus de 400 noms nous étaient naguère adressés de *Lesneven* (Finistère). C'étaient les élèves d'une école et leurs familles tout entières qui venaient se mettre sous la protection de saint Michel.

Bornons-nous à ces brèves indications, nous pourrions donner plus d'un détail significatif ; mais ce que nous ne pourrions pas dire, — car c'est le secret de Dieu, — c'est l'esprit de sacrifice qui inspire et accompagne les démarches parfois pénibles qu'il faut tenter auprès des âmes pour les décider à s'enrôler sous la bannière de l'Archange ; c'est la prière intime qui conjure Dieu de toucher les cœurs et de les rendre forts.

Pourtant leurs actes le proclament bien haut et leurs lettres le laissent entrevoir, nos zélateurs mettent à la base de leur œuvre beaucoup de sacrifices et beaucoup de prières. Voilà pourquoi — on n'en peut douter — leurs efforts sont couronnés de si visibles succès.

Combien pourraient faire leur, cet aveu d'une zélatrice parisienne : « Je porte mes efforts du côté de la classe ouvrière, estimant que c'est là où peut-être le Démon fait le plus de ravages. Aussi ma tâche n'est pas toujours facile... Mais voilà ! de tout mon cœur je prie saint Michel d'inspirer à ces âmes de meilleurs sentiments... et j'arrive tout de même. »

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de la plus jeune des zélatrices de saint Michel. A sa louange et pour l'édification

des enfants de son âge qui voudraient l'imiter, disons qu'elle continue son apostolat. Voulant faire œuvre vivante et durable, elle ne se borne pas à faire inscrire ses Associés dans l'Archiconfrérie, elle les abonne aux *Annales* en les groupant par neuvaines. Sa quatrième neuvaine à peine terminée, elle en forme une cinquième. Chaque mois elle passe comme un ange bienfaisant dans les demeures des associés pour leur remettre la livraison des *Annales*. Ce contact souvent renouvelé de la zélatrice avec les associés et, par le moyen des *Annales*, des associés avec le centre de l'Œuvre, est un précieux excitant au bien, à l'union, au devoir de la prière et de l'action.

Union et Force.

Il est hors de doute en effet que l'Archiconfrérie manquerait son but le jour où ses membres, la formalité de l'inscription une fois remplie, se croiraient libres de toute obligation.

Notre titre d'associés de saint Michel dit ce que nous devons être ; il nous laisse ce que nous sommes. A nous de nous hausser jusqu'au niveau de notre dignité par l'accomplissement de notre devoir intégral. Cela n'est pas sans difficulté, sans doute, mais ce n'est pas non plus sans gloire.

Et puis, groupés autour de saint Michel, ne serons-nous pas plus forts ?

C'est parce que nous avons foi dans l'efficacité d'un attachement raisonné des âmes à saint Michel que nous nous réjouissons en voyant ce sentiment s'ancre de plus en plus fortement dans les cœurs.

Qu'on nous permette de citer à titre d'exemple la lettre suivante écrite par une main de femme, mais qui ne tremble point :

« Veuillez me permettre, Monsieur le Directeur, de vous faire part d'une réflexion que m'a suggérée la vue d'une gravure des *Annales* : Tombelaine ! On est frappé tout d'abord de la ressemblance qui existe entre ce rocher et la figure d'un lion couché dont le profil anguleux, quelque peu sinistre, se dessine à l'horizon : c'est bien là, il semble, l'image de l'éternel ennemi de saint

Michel étendu, comme à ses pieds, non loin du mont Tombe qui, par son élévation et sa structure même rappelle l'idée d'un trône tombé d'en-haut; au lieu qu'en Tombelaine, *tombe vilaine*, tombe du grand vilain, par excellence! la nature ou plutôt son Créateur semble avoir voulu représenter d'avance, Satan vaincu, étendu sous la forme d'un rocher aride, aux pieds de son rival, de son vainqueur, toujours debout sur son piédestal de granit.

Je prie votre charité de vouloir bien excuser cette digression trop longue et qui peut paraître bien fantaisiste, pour ne pas dire ridicule! mais, en ces temps si troublés où le camp de saint Michel semble faiblir sous l'effort ennemi, on a besoin de se cramponner à quelque signe extérieur d'espérance prophétique écrit sur les rochers, inébranlable comme eux!

Vos *Annales* aussi sont bien réconfortantes, tout en secouant cette léthargie mortelle qui semble nous envelopper, nous, pauvres chrétiens du monde qui nous attachons au rocher, un peu à la manière de l'huître! et non avec cette sainte énergie qui voudrait au besoin lui servir de contrefort!

Quand donc saint Michel sera-t-il aimé et prié dans sa terre de France que l'ennemi lui arrache par lambeaux!... Je remarque avec bonheur que sa chère statue commence à orner nos églises de la capitale: j'en ai vu entre autres dernièrement à Saint-Pierre de Chaillot une très belle.

Oh! quand donc offrirons-nous à Dieu des cœurs vraiment généreux, tel qu'il les demande et les attend pour venir à notre secours! car, on comprend que saint Michel, l'Ange du Très-Haut, se doit à lui-même de ne pas protéger les lâches, les endormis volontaires que nous sommes, hélas! exigeant tout du Ciel et lui marchandant si souvent les moindres sacrifices!... »

(C. M. (Savoie).

* * *

Nous parlions d'union tout à l'heure et nous émellions cette idée que, plus unis, nous serions plus assurés du succès. Rien de plus vrai; rien donc de plus désirable que l'union dans un mutuel effort.

Aussi voulons-nous soumettre au pieux lecteur ce projet d'une de nos correspondantes de la Manche :

« J'ai pensé que beaucoup de familles seraient heureuses que l'on fit pour elles des neuvaines de prières pour les grandes grâces qu'elles sollicitent de Dieu, par l'intermédiaire de saint Michel. Ne pourrait-on pas poser en principe : 1^o que la grâce obtenue sera publiée dans les *Annales*; 2^o que la

famille ou la personne exaucée fera dire une messe d'action de grâces ou fera une offrande en l'honneur de saint Michel aux intentions des personnes qui auront pris part à la neuvaine; 3^o que la neuvaine aura lieu du 6 au 13 de chaque mois.

Si vous trouvez bonne mon idée, veuillez la faire connaître par le moyen des *Annales* et m'en faire à moi-même la première application. »

C'est fait :

Nous adoptons volontiers cette idée comme propre à resserrer davantage les liens de fraternité qui unissent les membres de notre Association.

Fête de saint Michel à Castres.

On nous écrit :

« Comme par le passé, la fête du 8 mai a été solennisée à Castres. A la messe célébrée par Monsieur l'Archiprêtre dans l'église Saint-Benoit, assistaient nombreux les membres de l'Archiconfrérie de saint Michel.

A l'évangile, le célébrant, après avoir fait à grands traits l'histoire des relations de saint Michel avec le monde et surtout avec la France, conclut par une pensée d'espérance et une exhortation pressante à la prière dans les circonstances particulièrement malheureuses que nous traversons.

La parole de Monsieur l'Archiprêtre fut entendue : dans cette journée bénie, Castres a beaucoup prié pour la France l'Archange Protecteur. »

Extension du Culte.

Nos lecteurs verront avec plaisir la lettre suivante que nous traduisons du latin :

Révérendissime et Illustrissime Directeur,

A titre de reconnaissance, une personne à qui saint Michel a obtenu une faveur signalée, vient, avec l'approbation de l'évêque catholique de Pelesz, de faire traduire en langue slave et imprimer à ses frais la méthode du Chapelet et les Litanies de saint Michel.

Elle a bien voulu confier aux Pères Basiliens le soin de répandre gratuitement trois mille de ces feuilles parmi le peuple de la Province de Galicie.

De plus, j'ai entrepris de distribuer des chapelets du saint Archange auxquels j'applique les Indulgences Pontificales.

Par un hasard vraiment surprenant, il m'est tombé entre les mains une petite brochure intitulée « Notice sur le Mont-Saint-Michel, » où j'ai lu que les zéloteurs de saint Michel et les autres personnes dévouées à son culte peuvent obtenir des faveurs et indulgences beaucoup plus considérables en faisant inscrire leurs noms sur le registre du Mont-Saint-Michel, c'est-à-dire, en s'enrôlant dans l'Archiconfrérie de l'Archange.

Je vous demande donc très humblement, pour la plus grande gloire de saint Michel et des saints Anges, de m'accorder le pouvoir d'associer les fidèles à cette Archiconfrérie.

Votre humble serviteur en N. S.

L. M. J.
Convent des Basiléens
Christinopol, Galicie, Autriche.

Une nouvelle province est donc ouverte à saint Michel. Espérons qu'il en fera promptement la conquête.

* * *

Puisque nous sommes en passe de citer, nous reproduirons encore cette lettre venue du fond de l'Océanie : elle atteste les progrès de la dévotion au bon Archange.

Notre-Dame du Mont-Carmel, 4^{er} janvier 1903.

Monsieur le Directeur,

Nous avons reçu avec grande reconnaissance les nombreuses médailles de l'Archange saint Michel que vous avez bien voulu nous envoyer.

Ah ! si vous aviez pu voir nos chères filles et même les garçons à la réception de toutes ces médailles, vous auriez été sans doute un peu récompensé de toute la peine que vous vous êtes donnée pour nous obtenir ces jolis cadeaux.

Nous avons donné des médailles à nos Révérends Pères. Outre cela nous en avons distribué 250 en moins de quinze jours. Nous en avons donné deux au roi Savelio Meitala ; une belle dorée et une oxydée, ce qui lui a été très agréable. Nous en avons donné à toutes nos internes et demi-externes, et même à beaucoup d'externes.

Si vous aviez entendu toutes ces exclamations de : *Mala, faka fetai* (merci, grand merci). Chacune prenait sa médaille, se l'appliquait ravié. La première explosion de joie passée nous leur dites : Enfants, vous prierez pour ces bonnes âmes qui vous rendent si heureuses. — Toutes de répondre : *io, io ai*. (oh ! oui, oui). — Vous allez dire trois *Ave Maria* chacune à cette intention. — *Io koia ai* (oui, c'est cela). — Vous voyez, Monsieur le Directeur, que le culte du saint Archange va s'étendre dans toute l'île ; c'est étrange la dévotion que l'on a à saint Michel. Ah ! que nous avons besoin de sa protection. Il a beaucoup à combattre à Futuna.

Je vous ai parlé d'une chapelle qui était en construction à Kolopelu ; elle est terminée, et nous avons pu acheter un vitrail de saint Michel. Ce sont les membres de l'Archiconfrérie qui l'ont payé, et il faut voir comme tout le monde est content surtout de ce que le Père y a fait inscrire :

ALOFA O TAINE LIKI

(Cadeau des filles)

Tous viennent le voir et disent : *Saga o Mikaële, ma Satana mo ana nifo* (Saint Michel avec Satan et ses dents).

Ayez la bonté, Monsieur le Directeur, de vous souvenir de nous dans vos prières.

Votre très humble servante,

SEUR M. MASOLEING, T. O. M.
à Kolopelu, Futuna.

Mort édifiante d'une zélatrice.

La mort a enlevé dans des circonstances particulièrement touchantes l'excellente zélatrice de Labruguière (Tarn). Deux jours avant de mourir, elle commençait cette lettre qui nous était destinée :

Monsieur le Directeur,

Je vous écris pour la dernière fois, du moins je le crois, car je suis à bout de forces et ne peux plus me tenir debout. Ce qui me fait le plus de peine, Monsieur le Directeur, c'est que je règle tout, je pense à tout, et la chose qui est la plus nécessaire, celle-là je l'ai laissée de côté ; je ne pense pas au bon Dieu ; la preuve en est que je manque à mes prières, tandis que j'ai le temps de m'amuser à autre chose. Voilà ce qui m'effraie et me fait croire que le bon Dieu ne veut pas de moi.

Je vous supplie donc de prier le saint Archange, que j'ai tant aimé sur la terre, de s'intéresser à ma pauvre âme, lui qui est chargé de la présenter au Tribunal de Dieu. »

Ces dernières lignes étaient tracées d'une main visiblement tremblante. On eût dit que la dévouée zélatrice achevait de rendre son âme en achevant d'écrire sa funèbre recommandation. Son suprême appel a été entendu de saint Michel, espérons-le, mais prions quand même.



Chronique du Mont-Saint-Michel

Le mouvement que nous faisons prévoir dans notre dernière chronique Montoise est en train de devenir un fait accompli.

Un roi anglais à Paris, c'est chose relativement rare encore; des touristes anglais au Mont-Saint-Michel, c'est chose commune aujourd'hui. Ils sont plus nombreux que jamais en cette saison. Leurs grandes silhouettes noires ou grises se dessinent vaguement sur le fond grisâtre du rocher; à voir passer ces hommes droits, raides, qui « très flegmatiquement » se promènent et regardent, on dirait des statues vivantes.

Les Américains donnent la main aux enfants d'Albion et vont de pair avec eux à travers les merveilles du monastère.

Les Français viennent aussi, les uns en touristes, les autres en pèlerins. Les vacances de Pâques ont donné à beaucoup des loisirs: le moyen de les employer mieux qu'à faire une excursion au Mont-Saint-Michel?

Au registre des prêtres accourus des lointaines contrées pour saluer le grand « Archange des Mers », nous relevons les noms de M. l'abbé Abdalla Assaf, directeur d'un collège à Aramoun (*Syrie*) et de M. le chanoine Boldue, curé-archiprêtre de Québec (*Canada*). Ce dernier, délégué de son évêque aux fêtes du Jubilé de Sa Sainteté Léon XIII, n'avait pas voulu regagner la terre d'Amérique sans s'agenouiller au pied de saint Michel, protecteur de cette vieille France pour qui les Canadiens professent un véritable amour filial, et dont ils sont heureux de se dire les très chrétiens héritiers.

Fête de Saint Michel (8 Mai). — Apparition sur le Mont Gargan.

Fête tout intime et sans éclat, comme il convient du reste à une fête de second ordre.

Si les diverses apparitions de saint Michel au cours des siècles, toutes si dignes en soi de fixer l'attention, ne peuvent intéresser au même degré chacun des dévots de l'Archange, elles méritent du moins qu'on n'en laisse passer aucune sans la souligner.

C'est ce que M. le Directeur du Pèlerinage rappelait en quelques mots aux fidèles Montois réunis pour l'exercice du Mois de Marie, le soir du 7 mai.

Le 8, au matin, la messe du Pèlerinage fut chantée solennellement par M. le Directeur dans la chapelle solitaire où l'Archange a établi son trône. Un petit noyau de Montois assistait à la cérémonie.

A la chute du jour ce fut un intéressant spectacle, et non moins édifiant que plein de simplicité. Les fidèles groupés devant la statue vénérée enlevèrent avec leur habituel entrain le chant des Vêpres, puis les divers motets du salut du Très Saint Sacrement.

J'ai dit que la fête fut tout intime et sans éclat; intime... oui; sans éclat... j'ai peur d'être taxé d'inexactitude. La bril-

lante illumination de la soirée ne me permet pas du moins d'employer ce terme sans correctif. — La chapelle de saint Michel a subi naguère dans sa décoration des transformations heureuses. Les cœurs offerts en ex-voto ont été groupés dans des cadres élégants et placés en ordre aux côtés de la statue et tout en haut ; plus bas brillent les épaulettes, croix et médailles de nos officiers ; sur les murs latéraux flambaient les épées parmi lesquelles celle de Lamoricière. De la voûte tombent deux lustres aux couronnes superposées, formés les unes et les autres avec le grand lustre de la ville de Rouen dont les dimensions ne répondaient pas à l'exiguité de l'humble sanctuaire. A l'entrée de la chapelle deux candélabres aux branches touffues semblent sortir du granit de l'ogive ; puis deux cercles de feu et deux autres encore de plus en plus écartés : ce sont les lampes que la piété entretient devant l'autel de l'Archange. Les plaques de marbre, où la reconnaissance se grave sous des formes diverses, se sont rangées de chaque côté de l'entrée du sanctuaire dans le cadre de deux sveltes ogives.

On imagine ce que la flamme des cierges, des bougies et des lampes projetait, au soir du 8 mai, de lumière éblouissante sur ces lustres dorés, sur ces médailles, ces marbres polis, cet autel et cette statue d'argent ; dans cette féerie il n'est pas jusqu'à la menue parcelle cristalline incrustée dans le granit qui n'ait son reflet.

Éclatante, cette fête l'était donc, je l'avoue ; mais je dois le dire pour être vrai autant que pour justifier ma première parole : son éclat ne lui a rien enlevé de son cachet familial.

Les Montois ont prié avec une confiance touchante leur bon saint Michel. Ne représentaient-ils pas à cette heure toutes les âmes qu'effraient à juste titre la situation présente et la perspective d'un avenir plus sombre encore ?

On nous écrivait souvent depuis quelque temps : « A quoi s'occupe donc saint Michel ? Quel emploi fait-il de son épée ? » Pour être métaphoriques ces questions n'en étaient pas moins pressantes.

Nous avons été heureux de voir que nos chers associés et zéloteurs leur donnaient la meilleure et la plus pratique des réponses en demandant au sanctuaire archangélique des prières et des lampes et en promettant de s'unir au jour de la fête de saint Michel dans une commune supplication.

De sorte que nous pouvons dire, sans sortir de la vérité, que le petit troupeau montois n'était qu'une délégation, représentant, pour ainsi parler, tout un monde d'âmes douloureusement attristées et prosternées devant l'autel de l'Archange.

Pèlerinage de Saint-Denis-le-Gast (Manche).

Peu de nos lecteurs ont entendu parler de Saint-Denis-le-Gast. C'est une des grandes et bonnes paroisses du diocèse de Coutances. On y fait son devoir sans peur ni forfanterie, sans s'inquiéter si le vent tourne à l'impiété ; on y vénère saint Denis, le grand saint dont le nom si populaire encourageait nos aïeux dans les combats ; on y conserve jalousement les pieuses traditions du passé, sans s'occuper des nouveautés qui passionnent et divisent.

Or le jeudi 14 mai, le tramway, qui toujours va et vient de plus en plus affairé, débarquait au Mont-Saint-Michel 250 pèlerins de Saint-Denis-le-Gast. Les hommes étaient la majorité.

Monsieur le Curé avait tenu, en dépit de sollicitations diverses, à conserver au pèlerinage son caractère exclusivement paroissial, et en cela il a eu, selon nous, parfaitement raison à tout point de vue.

Ceux des habitants que le devoir retenait à la garde des foyers, ont vu partir avec une envie bien légitime les heureux pèlerins. Une cinquantaine se promettent même, nous dit-on, de venir en septembre avec leur pasteur invoquer à leur tour le glorieux saint Michel.

Reçus sur la digue par les Chapelains du Sanctuaire, les pèlerins franchissent aux accents d'un cantique la triple enceinte de la ville, pendant que les flots de la marée baignent le pied des remparts.

Ce pèlerinage étant le premier de cette année devait piquer davantage la curiosité. Aussi les Montois se montrent-ils plus exacts encore que de coutume à leur poste d'observation et plus empressés, s'il est possible, à offrir leurs services.

La cérémonie matinale commence à 8 h. 3/4. M. le curé de Saint-Denis-le-Gast célèbre la Sainte Messe pendant laquelle les fidèles exécutent les chants liturgiques.

Après l'évangile un chapelain de saint Michel, s'inspirant de la démarche des pèlerins, leur pose cette question suggestive : « Vous avez la foi ; mais quelle foi ? » et répond lui-même en posant en principe que la foi, quelque vive qu'elle soit, a besoin d'être excitée et fortifiée. Saint Michel, le champion de la foi au Verbe incarné, n'est-il pas tout désigné pour nous servir de modèle et d'intercesseur ?

Le *Credo* et le cantique *Nous voulons Dieu*, jetés à pleine voix par ces braves gens, furent la vibrante affirmation qui succéda, — avec quel à-propos ! — au discours du prédicateur. Et là-dessus, la Messe terminée, les pèlerins se dispersent dans le Mont : il n'y a pas de temps à perdre quand on a tant de choses à voir.

A 2 h. 1/2 chacun était de retour à l'église. M. le Directeur du Pèlerinage invite une fois encore les fidèles à prier saint Michel avec confiance et persévérance. « C'est par lui que nous viendra le salut, dit-il. Saint Michel est le défenseur des droits de Dieu ; il ne peut manquer de nous secourir ; mais il faut que nous, chrétiens, nous sachions prier. »

Les objets de piété reçoivent alors les bénédictions et indulgences ; puis après avoir reçu la bénédiction du T.-S. Sacrement, les pèlerins s'éloignent du sanctuaire en chantant le vieux refrain : « *Je suis chrétien, voilà ma gloire.* » Bientôt ils quittent la sainte montagne, la joie dans l'âme, l'esprit hanté de mille souvenirs merveilleux et réconfortants.



ACTIONS DE GRÂCES¹

Ain. — Ci joint un mandat de 3 francs pour une messe à saint Michel en reconnaissance d'un succès obtenu, et pour lui demander de continuer sa protection à mes enfants. Z. C.

Alpes-Maritimes. — Voici ma petite offrande en reconnaissance des bienfaits reçus par l'intercession de saint Michel et pour attirer sa constante protection sur mes enfants et sur moi-même. Vve L. B., zél.

Ardèche. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce de réconciliation inespérée !

Le jour même que vous receviez ma lettre, vous recommandant de faire prier à cette intention, qui était grosse de conséquences pour mes intérêts, j'étais exaucée. Aussi en venant vous prier d'inscrire cette reconnaissance, je vous envoie les honoraires d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. N. S., zél.

Ardennes. — Je vous prie de faire dire deux messes : l'une en l'honneur de saint Michel, l'autre en l'honneur de N.-D. des Anges, pour remercier la T. S. Vierge et le bon Archange de l'heureuse délivrance de ma fille. — Saint Michel m'a protégée, moi aussi, car après une longue maladie que j'ai eue tout l'hiver, je vais beaucoup mieux et puis enfin sortir. E. S.

Aube. — Une messe à l'autel de saint Michel pour mes parents défunts et en reconnaissance d'une faveur que j'ai obtenue. Prière d'insérer. J. D.

Aude. — Une messe en l'honneur de saint Michel, à l'intention des Ames du Purgatoire. J'ai fait cette promesse pour la réussite d'une démarche et j'ai été satisfaite du résultat. M. L., zél.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine au jugement infallible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

Deux messes d'action de grâces à saint Michel, en faveur des Ames du Purgatoire. C. G., *zél.*

Bouches-du-Rhône. — Grandes et nombreuses grâces obtenues par l'intercession de saint Michel, Merci. M^{me} B.

Calvados. — Je vous envoie un mandat de 5 francs. Une associée avait promis cette somme à saint Michel si une personne à laquelle elle s'intéressait se confessait et recevait les sacrements dont elle était éloignée depuis longtemps. Cette personne s'est confessée et a fait ses Pâques. E. B., *zél.*

Veuillez, s'il vous plaît, faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange saint Michel pour le remercier de m'avoir obtenu la faveur demandée. J. T., *zél.*

Drôme. — Ci-joint offrande d'action de grâces pour la conservation de notre vie de communauté. St M. E., *zél.*

Eure. — Grâce à saint Michel mon mari est hors de danger. Merci ! 5 francs pour vos œuvres. A. P.

Finistère. — Je vous envoie ci-joint un mandat de 3 fr. 50 pour une messe d'action de grâces pour un voyage qui s'est bien effectué, et un cierge de 50 centimes que je désire faire brûler devant l'autel de saint Michel. A. C. de B.

Ayant obtenu par son intercession une grâce inespérée, je vous prie de dire une messe en l'honneur de saint Michel. J. P., *zél.*

Gard. — Je dois vous dire, pour la gloire du saint Archange, que deux enfants de notre localité, qui lui ont été consacrés, se sont trouvés guéris, on peut le dire, miraculeusement. Leurs parents sont pleins de confiance en saint Michel. St L., *zél.*

Loir-et-Cher. — Je vous envoie 2 francs pour une messe en faveur des âmes du Purgatoire pour remercier saint Michel de m'avoir obtenu qu'une personne de ma famille fasse ses Pâques. Une associée.

Loire. — Ci-joint un mandat-poste pour reconnaissance et demande de grâces au bon saint Michel. Vous voudrez bien avoir la bonté d'inscrire mon action de grâces dans vos intéressantes Annales. M. G., *zél.*

Merci à saint Michel, qui a délivré une âme des grandes peines spirituelles qu'elle endurait depuis longtemps. V^{ie} G.

Remerciements pour faveur obtenue. Une messe s. v. p. E. M.

Loiret. — Une messe à l'autel de saint Michel pour une grâce très importante obtenue par l'intercession du puissant Archange. V. L.

Lot-et-Garonne. — Prière d'offrir le saint Sacrifice en action de grâces. Je désire que cette messe soit dite dans votre béni sanctuaire où tant de prières sont exaucées. M. C.

Manche. — Je vous envoie ci-inclus la somme de 10 francs en vous priant de remercier saint Michel qui m'a très favorablement exaucé. V. L.

Saint Michel m'a exaucé ; je viens témoigner ma reconnaissance en offrant l'ex-voto promis. E. C.

Mayenne. — Je vous envoie la somme de 0 fr. 60 pour l'Archiconfrérie de saint Michel en action de grâces pour ma guérison obtenue par l'intercession du glorieux Archange. R. M.

Prière de faire brûler un cierge devant saint Michel pour le remercier d'avoir obtenu ma guérison. L. L.

Morbihan. — Merci, bon saint Michel ; vous m'avez exaucé d'une façon miraculeuse ; continuez-moi, je vous prie, votre précieuse protection. — Une messe en action de grâces. B. R. de F.

Nord. — C'est avec joie que je dois vous signaler encore une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel, une maison abritant plusieurs associés a été préservée du feu qui menaçait de la consumer ; après quelques invocations adressées à ce saint Protecteur les flammes ont pris une autre direction. Gloire et reconnaissance au saint Archange pour sa visible protection. M. G., *zél.*

Offrande ci-jointe en action de grâces pour une guérison obtenue. X.

Orne. — Veuillez faire dire une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, en faveur des âmes du Purgatoire. M. de F.

Hautes Pyrénées. — J'avais promis une messe en l'honneur du glorieux Archange si une personne de ma famille arrivait assez tôt pour revoir notre chère grand-mère mourante ; j'ai été exaucé ; je vous prie de vouloir bien faire célébrer cette messe le plus tôt possible. A. de G., *zél.*

Rhône. — Il y a quelques jours je vous recommandais toute ma famille et spécialement l'éducation chrétienne de mes enfants. Saint Michel nous a exaucés ; tout s'est arrangé pour le mieux. Aussi j'espère avoir le bonheur de faire un pèlerinage au Mont-Saint-Michel dans le courant du mois de mai pour remercier saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues. M. F.

Haute Savoie. — Ci-joint offrande en reconnaissance à saint Michel pour une conversion ardemment sollicitée. E. D., *zél.*

Seine. — Je vous envoie ci-joint mon offrande en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. Prière de faire dire une messe. Le surplus est pour vos œuvres. L. M.

Prière de faire dire cinq messes en l'honneur de saint Michel comme action de grâces pour faveur obtenue par son intercession. X.

Je suis bien heureuse d'avoir obtenu par saint Michel la guérison de mon fils. Veuillez dire une messe en reconnaissance de cette faveur et une autre messe d'action de grâces pour l'heureuse issue d'une affaire importante. L. B.

Je vous envoie 5 francs pour une messe à célébrer en action de grâces de ce qu'un de mes petits-fils, dont les sceurs avaient la rougeole, a été préservé de cette maladie. — Actions de grâces à saint Michel pour la grande amélioration survenue dans la santé de mon beau-frère que je vous ai recommandé à plusieurs reprises cet hiver. M. A. M.

Une messe de remerciements à saint Michel et à Notre-Dame des Anges : j'aurais pu me tuer dans un accident, j'ai été préservé. V^{ie} M.

Voulez-vous avoir l'obligeance de faire célébrer cinq messes en l'honneur de saint Michel pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue par l'intercession du grand Archange.

Je vous envoie aussi une offrande de 10 francs pour vos œuvres, ainsi que je vous avais promis si le malade, pour lequel je vous ai demandé une neuvaine, était sauvé. Alors je croyais son état désespéré ; mais les médecins s'étaient alarmés trop vite, il a été déclaré hors de danger. J'attribue cette heureuse fin de crise à l'intervention de saint Michel et je vous prie de mentionner ce fait dans les Annales afin que cela puisse engager les personnes qui ne l'auraient pas encore essayé, à recourir à saint Michel avec confiance. Je ne saurais dire combien de grâces de toutes sortes j'ai obtenues par sa puissante intercession. G. C.

Seine-Inférieure. — Je vous envoie un mandat de 3 francs pour une messe d'action de grâces au bon saint Michel qui nous a exaucés et a sauvé notre cher enfant. Prière d'insérer. X. L., *abonnée*.

Tarn-et-Garonne. — Reconnaissance à saint Michel, qui nous a protégés dans une entreprise périlleuse et préservés de fâcheux accidents. Offrande pour les Apostoliques et messe d'action de grâces. N. J., *zél.*

Vendée. — Une messe d'action de grâces à saint Michel pour faveurs obtenues. M. T., *zél.*

Yonne. — Ci-joint un mandat-poste de 10 francs promis à saint Michel pour le succès d'un examen. M. D.

Guadeloupe. — Le grand Archange ne nous ménage pas ses dons. J'ai particulièrement à le remercier du succès de ma jeune sœur dans ses examens. L'offrande promise sera envoyée prochainement. H. T., *zél.*

Ile Maurice. — Plusieurs associés remercient saint Michel des faveurs qu'il leur a obtenues. H. N., *zél.*

Canada. — Veuillez remercier saint Michel en mon nom et faire brûler un cierge devant la statue vénérée : j'ai obtenu par l'intercession de notre bon Archange une guérison que je sollicitais instamment. M. P., *zél.*

États-Unis. — Notre ville a été épargnée ; le danger d'inondation a disparu. Gloire et reconnaissance à saint Michel. A. P. H., *zél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel le portecendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Charente-Inférieure. — Saintes : M^{me} Fanny Gaffurio.

Côtes-du-Nord. — Guingamp : M^{lle} Caroline Geury. — Lamballe : M. J.-B. Pungier ; M^{me} Fourré.

Dordogne. — Vergt : M^{me} Marguerite Lagrange.

Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} de Chabannes.

Gard. — Alais : Sœur Aurélie Portefo, *supérieure de l'hôpital* ; M^{lle} Joé Martin. — Corconne : Olympe Ferrier.

Gers. — Lectoure : M^{me} Antoinette Ricarde ; M^{me} Gervais ; M^{lle} Françoise ; M^{me} Neley-Gomin.

Hérault. — Montpellier : M. André Ferrand ; M^{me} Sade, née Marie Dejean ; M^{lle} Marie Bos ; M. Pierre Salager ; M^{me} Salager, née Marguerite Baux. — Nefles : M^{me} Marie Canoc ; M^{me} Victoire André.

Ile-et-Vilaine. — Antrain-sur-Couesnon : M. Michel Baudry. — Chartres : M^{lle} Marie Maréchal. — Braz : M^{me} Lionel Philbert.

Indre-et-Loire. — Saint-Michel-sur-Loire : M. l'abbé Destrégail, *curé*.

Loire. — Saint-Pierre-de-Bœuf : Marguerite Pessonnoeux.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Patarin ; M^{me} V^{ve} Koeler.

- Loiret.** — Orléans : M^{me} Benjamin Couteau.
- Maine-et-Loire.** — Chemillé : M^{lle} Elisa Lemoumier.
- Manche.** — Le Grand-Celland : M. Hippolyte Aufray. — Avranches : M. Victor Langlois ; M. Alexandre Geslin ; M^{lle} Marie Maillard. — Le Val Saint-Père : M. Auguste Lefranc. — Ducey : M. Emmanuel Chesnaz. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M^{me} V^{ve} Bellée, née Malenfant. — Binville : M. l'abbé Colin, *curé*. — Cherbourg : M. l'abbé Fautrat. — Biville : M. l'abbé Jennet. — Barenton : M. l'abbé Hamard. — La-Haye-du-Puits : M. Alfred Pétron.
- Mayenne.** — Laval : M. Émile Duverger.
- Morbihan.** — Pontivy : M^{me} Pichard ; M^{me} Poléguin ; M^{lle} Monique Hivalan. — Saint-Dolay : M^{me} Fréour. — Saint-Joseph de Kermaria : Sœur Norbert, *des Sœurs de Jésus*.
- Nord.** — Boubaix : M^{me} Lavainne, née Louise Haltrait.
- Oise.** — Ansuavillers : M^{me} Delaporte, née Marie Capronnier.
- Orne.** — Vimoutiers : M^{me} V^{ve} Couard.
- Pas-de-Calais.** — Fruges : M^{me} Douzineffe.
- Basses-Pyrénées.** — Anglet : Sœur Marie-Margarita, *servante de Marie* ; Sœur Marie-Saint-Jean, *Bernardine* ; Sœur Marie-Édouard, *Pénitente*.
- Sarthe.** — Le Mans : M^{me} V^{ve} Jacques Édou.
- Seine.** — Paris : M^{me} Toulouse.
- Seine-et-Oise.** — Villiers-le-Bel : M^{me} Quoux, née Joséphine Charpentier ; M^{me} Chalot, née Hermine Coulon.
- Seine-Inférieure.** — Yvetot : M^{lle} Joséphine Brauchais. — Saint-Martin-aux-Arbres : M. J.-B^{is} Leroy. — Criquetot l'Ésneval : M^{lle} Onézime Fontaine.
- Tarn.** — Labruguière : M^{lle} Marie Bolon, *généraliste* ; Brigitte Fabre ; Marie Hille ; Esther Delpuest ; Mélanie Viola. — Castres : M. Louis Caulet.
- Var.** — La Seyne-sur-Mer : M^{me} Pellicot.
- Vendée.** — Fontenay-le-Comte : T.-R.-P. Jochin, *capucin*.
- Vienne.** — Poitiers : M^{me} Pauline Lagrange ; M^{lle} Hermine Coulon.
- Yonne.** — Avallon : M^{me} Louise Bidault.
- Belgique.** — Bruges : Sœur Marie, *religieuse augustine* ; Amélie Duitschauer. — Neufvilles : M. le Vicomte Charles-Henri d'Herbais de Then et de Cambrai.
- Angleterre.** — Farougon : M^{lle} Adèle Nap. — Île de Wight : B^{is} Mère Marguerite Gibert, *religieuse bénédictine*.
- Île Maurice.** — Port Louis : M. Eléonore Franck ; M^{me} V^{ve} P. Lagans ; M. R. Hafray ; B^{is} Mère de Sainte Angélique ; M^{lle} Valérie Édouard.
- Canada.** — Henrysburg : M. Moïse Richard.

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — PRIÈRE A SAINT MICHEL (SONNET). — CHRONIQUE. — ANNONCES. — SAINT MICHEL, INTRODUCTION DES AMES (*suite*). — SAINT MICHEL ET LES ENFANTS (*suite*). — LES ANGES JUSTICIERS. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Prière à saint Michel

{SONNET}.

Du haut de ta montagne, ô puissant protecteur,
Saint Archange Michel, ne vois-tu plus la France ?
N'entends-tu pas sa voix, ses longs cris de douleur,
Et ne viendras-tu pas hâter sa délivrance ?

Elle a péché, c'est vrai ; navrant fut son malheur...
Elle offensa son Dieu, l'Auteur de sa puissance...
Mais revenant à Lui, le cœur rempli d'ardeur,
Elle veut Le prier de guérir sa souffrance...

Elle pleure et gémit sur ses péchés passés,
Mais ses bras par les liens sont encore enchaînés...
Oh ! laisse-toi fléchir, Archange, par ses larmes...

La France catholique, à genoux devant toi,
Implore ton secours avec toute sa foi...
Oh ! viens nous délivrer et calmer nos alarmes...

DORFESHING.



Chronique du Mont-Saint-Michel

Les mois de mai et juin sont marqués d'ordinaire par les pèlerinages scolaires.

Collèges et pensionnats éprouvent le besoin de venir recommander à saint Michel leurs prochains examens.

A ces épreuves ordinaires et toutes pacifiques, viennent aujourd'hui s'en ajouter d'autres d'une nature différente et dont la singulière gravité n'échappe à personne. On aimerait à venir confier à l'Archange ses peines et ses inquiétudes... Mais un pèlerinage c'est la joie déjà ou au moins l'espérance; et Dieu sait si joie ou même espoir il peut y avoir encore dans nos établissements catholiques libres.

Moins nombreux donc que les années précédentes nos jeunes pèlerins redoublent de ferveur. Puissent leurs prières leur valoir des jours plus calmes et un ciel plus pur!

Signalons à la date du 1^{er} juin, lundi de la Pentecôte, le passage de la petite académie du collège de Villiers (Calvados).

Le mardi 2, trois groupes de jeunes personnes s'agenouillaient aux pieds de l'Archange.

M. l'abbé Gagnard, curé-doyen de *Malicorne* (Sarthe) conduisait le premier; des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul accompagnaient le second, venu de *Saint-Malo*. Enfin un ouvrier de *Chartres* envoyait à saint Michel une importante délégation.

Les pèlerinages de famille sont de saison: ils ne manquent point. Quelques pèlerins se donnent la satisfaction de passer plusieurs jours sur la montagne. Il faut si bon prier l'Archange et nous en avons tant besoin!

Dans la Basilique les travaux, quoique un peu ralentis, vont toujours de l'avant. Le transept sud restauré est presque entièrement débarrassé de la forêt d'échafaudages qui l'obstruait, et l'on peut dès lors jouir de la perfection du travail accompli.

* * *

Le projet de neuvaine à saint Michel, du 6 au 15 de chaque mois, a été chaleureusement accueilli. Aussitôt après la réception du dernier numéro des *Annales*, bon nombre de personnes nous ont transmis leurs demandes et leurs promesses. La neuvaine s'est faite dans le sanctuaire de l'Archange; nous aimons à croire que beaucoup de nos Associés y ont pris part. Comme de juste, et aux termes mêmes du projet, toutes les personnes qui ont prié aux intentions recommandées aux chapelains du Mont-Saint-Michel en vue de cette neuvaine générale, bénéficieront du mérite des bonnes œuvres promises.

Nous engageons bien volontiers les Associés de l'Archiconfrérie à unir leurs prières pour la prochaine neuvaine, du 6 au 15 juillet.

En intercédant pour leurs frères qui sollicitent le secours de l'Archange, ils n'oublieront pas la grande cause qui nous tient au plus intime du cœur, et tous nous implorerons pour la France, la protection de son Ange tutélaire: saint Michel.

La prière des pèlerins, gravissant les degrés de sa Montagne

de prédilection, sera la nôtre, ... et comme le demande le cantique, nous la ferons monter jusqu'au ciel : « Saint Michel, à notre secours ! »

Autres recommandations : les intentions d'un jeune prêtre, une grâce spirituelle, une grâce temporelle, une personne éprouvée et en danger prochain de perdre la foi, une vocation, une famille.

Heures des Messes et des Offices pendant la SAISON d'ÉTÉ.

A partir du 2^e dimanche de juillet.

TOUS LES DIMANCHES ET FÊTES :

- A 6 heures, première Messe.
- A 7 h. 1/2, seconde Messe.
- A 10 heures, grand'Messe paroissiale.
- A 3 heures (soir), Vêpres et Complies.

LES AUTRES JOURS DE LA SEMAINE :

- A 6 h. 1/2, première Messe.
- A 7 h. 1/2, Messe du Pèlerinage.

Fête de la Portioncule.

Cette fête tombe, comme on sait, le 2 août.

Nous rappelons aux âmes pieuses qu'on en peut gagner les Indulgences dans *l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel*. Le Bref de concession porte : depuis les premières vêpres (vers deux heures dans la soirée de la veille) jusqu'au coucher du soleil de la fête.

Nous engageons les fidèles à choisir de préférence cette date pour le jour de leur pèlerinage à saint Michel et à Notre-Dame-des-Anges.

Le chemin de fer déposant aujourd'hui les voyageurs au

pied même du Mont-Saint-Michel, et les trains étant plus nombreux que jamais¹ le déplacement est singulièrement facilité.

Aux Pèlerins et aux Visiteurs.

Nous rappelons aux pèlerins et aux visiteurs du Mont-Saint-Michel soucieux de leurs intérêts spirituels que, pendant la belle saison, un registre uniquement destiné à recevoir les *inscriptions dans l'Archiconfrérie* du saint Archange est ouvert dans l'église paroissiale.

* * *

Aux dates suivantes, (ainsi qu'aux jours qui les précèdent ou les suivent immédiatement), la marée recouvrira toute l'étendue des grèves :

9 et 21 juillet ; 8 et 22 août ; 7 et 21 septembre ; 6 et 20 octobre.

Soit dit à titre de simple renseignement aux voyageurs désireux d'avoir une idée de ce qu'était jadis le Mont-Saint-Michel « *au péril de la Mer* ».

Saint Michel, Introduceur des Ames

(Suite.)

II

A LA FIN DU MONDE, SAINT MICHEL EST LE SOUFFLE QUI TUE L'ANTÉCHRIST, LA TROMPETTE DE LA RÉSURRECTION. ARMÉ DE LA CROIX DU CALVAIRE, IL PRÉCIPITE DANS L'ABÎME LE DRAGON & SES ALLIÉS ; IL GUIDE AU CIEL LA PROCESSION TRIOMPHALE DES ÉLUS.

L'office de saint Michel ne cesse pas avec l'introduction des âmes dans l'Empyrée, il s'étend encore jusqu'à la fin du monde,

1. Voir p. 4 de la couverture.

au bien, à l'utilité, à la gloire de tous les élus, après le dernier Jugement.

De plus, immédiatement auparavant, l'Archange fera éclater sa puissante protection envers l'Église dans la terrible persécution de l'Antéchrist. L'Ange Gabriel annonce à Daniel les affreuses calamités de ces derniers temps et l'assure que saint Michel viendra des cieux à notre secours : « *In tempore illo consurget Michael, princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui...* (Dan., XII, 1.) En ce temps-là se lèvera Michel, le grand prince qui combat pour les fils de ton peuple. »

Et lui qui dans le ciel, à l'origine du monde, a vaincu et précipité le premier Dragon, aura le grand honneur de frapper de mort cet autre Dragon. Ainsi que l'expliquent les Docteurs en interprétant le passage de l'Apôtre : « *Lorsque se relèvera l'homme d'iniquité que le Seigneur tuera d'un souffle de sa bouche*¹; » le souffle du Seigneur s'entend de Michel Archange qui apparaîtra sous la figure du Christ, dit saint Bernardin de Sienna². Et saint Méthodius, qu'il mentionne, ajoute que par le moyen de saint Michel le Christ perdra toute l'armée de Satan.

C'est aussi l'interprétation du docte Jésuite Mathieu Fabre sur la prédiction de saint Gabriel : « *Confalonier de tous les Élus, saint Michel, dit-il, déploiera son étendard, et, de concert avec eux, poussera la formidable clameur : « Quis ut Deus ? » A ce cri l'homme d'iniquité sera démasqué, suivant le mot de saint Paul, et tué par le souffle de la bouche du Seigneur. Par ce souffle le Docteur angélique entend saint Michel, qui sortant, comme un vent et un tourbillon, de la bouche du souverain Juge, fondra sur les ennemis de Dieu et les abîmera dans les enfers*³. » Le poème de Drépanius Florus reproduit la même pensée.

Les commentateurs sont aussi d'avis que tous les grands signes qui précèdent le dernier jugement relèveront du haut

1. I. Thessalon. c. II.

2. Sermon. 2, de Judic. univ.

3. Conc. 6, in festo s. Mich.

ministère de saint Michel, et qu'à son commandement, ils seront exécutés par les autres Anges.

La résurrection des morts étant l'œuvre qui doit faire éclater la puissance du Très-Haut, sera accomplie par saint Michel qui doit être seul la trompette du dernier jour : saint Paul prend en effet comme synonymes la voix de l'Archange et la trompette de Dieu : « In voce Archangeli et in tuba Dei », écrit-il, « canet enim tuba »¹. Saint Michel sera donc cette voix, cette trompette et l'instrument de la toute-puissance divine pour faire ressusciter tous les hommes à une vie nouvelle et immortelle.

L'Église, dans la bénédiction des nouveaux cimetières, fait de cet office l'attribut du premier des Archanges : *A ceux qui reposent en ce lieu dans l'attente de la trompette du premier Archange, dit-elle, Seigneur, accordez bénévolement l'éternelle consolation.* (2^e Oraison.)

Et sous ce rapport, Michel pourrait s'appeler le second Adam et le second père du genre humain, non par création ou par génération, mais par le ministère qui est le sien, de la réunion de toutes les âmes à leurs premiers corps.

L'Église atteste que dans ce redoutable Jugement devra figurer le signe sacré de la croix pour fortifier et réjouir les élus et pour frapper d'effroi les réprouvés : « *Hoc signum Crucis erit in caelo cum Dominus ad judicandum venerit.* Ce signe de la Croix sera dans le ciel quand le Seigneur viendra pour le jugement. » (Office de la Croix.)

Une foule de saints Docteurs et de Pères grecs, les Origène, les Cyrille de Jérusalem, les Chrysostome, les Ephrem, et de Pères latins, tels que saint Jérôme, saint Hilaire, Bède, et d'autres cités par le docte Suarez² et par Bosius³, s'accordent à dire que cette croix, sur laquelle le souverain Juge s'est plu

1. I. Thessal., iv, 15 « A la voix de l'Archange, au son de la trompette. »

2. I. Cor., xv, 52. « Car la trompette se fera entendre. »

3. In III P. D. Thom. t. 2, q. 59, a. 6, Disput. 52, s. 2.

4. Triumphus Crucis, l. VI, c. 28.

à racheter le monde, sera conservée et reconstituée par la toute-puissance divine.

Mais à qui revient l'honneur d'arborer cet étendard, sinon à l'Archange à qui l'Église reconnaît ce privilège et qui a répandu dans tout l'univers sa vertu et sa gloire ?

Lui-même en rassemblera tous les fragments dispersés par la vénération des fidèles, il la rétablira dans l'identité de toutes ses parties, l'arborera dans le ciel comme un étendard glorieux, resplendissant d'une immense lumière, et comme une estrade d'honneur, il la fixera à la vue de tous devant le tribunal du Christ.

Et les grandes assises terminées, Michel se servira de la même croix comme d'une épée foudroyante pour précipiter dans les enfers les démons et les damnés ennemis de la croix, et comme d'une clef pour fermer à jamais les portes du grand Abîme, ainsi qu'il a été révélé à saint Jean : « *Vidi Angelum... habentem clavem Abyssi... et apprehendit Draconem... et misit eum in Abyssum et clausit et signavit super illum.* » (Apoc., XX, 1 et sq.) — « J'ai vu l'Ange qui avait la clef de l'Abîme : il a saisi le Dragon, il l'a précipité et enfermé dans l'Abîme et a apposé un sceau. »

Le dernier et sublime drame de l'univers arrivé à son dénouement, il ne restera plus qu'à contempler le grandiose triomphe du Roi de gloire. Notre-Seigneur, avec cette armée immense d'Anges et de créatures humaines, qui devra faire avec lui son entrée dans l'Empyrée, après avoir franchi toutes les régions de l'air et tous les cieux dans une majesté indescriptible.

Mais dans cette admirable manifestation si pleine d'allégresse, éclatera plus distincte que jamais l'éminence de Michel entre toutes les créatures. Il fut destiné pour assister le peuple hébreu et le conduire en sécurité jusque dans la Terre promise; c'était une figure de ce qu'il doit accomplir en ce dernier jour. Il a été investi du mandat de guider l'Église du Christ non moins que l'Église juive, il a reçu l'office suprême d'introduire à la

fois dans le Paradis de Dieu et les âmes et les corps de tous les élus, et ainsi sera accomplie la promesse divine spécialement faite au genre humain à l'égard de saint Michel : « *Voici que j'envoie mon Ange afin qu'il vous précède et vous introduise dans le lieu que je vous destine.* » (Ex., XXIII, 20.)

A peine le Christ aura-t-il laissé tomber ces douces paroles : « *Venez les bénis de mon Père, jouir du royaume préparé pour vous* » ; que son Humanité sacrée s'élèvera dans les airs ayant à sa droite Marie la reine de toute la création; immédiatement après eux, l'Archange Michel, en sa qualité de porte-étendard de la Croix, déployant cette glorieuse bannière, se fera le guide et l'introducteur de cet immense peuple de Dieu pour assigner à chacun sa place, entonnant le cantique d'allégresse de Moïse à la submersion des Égyptiens dans la mer Rouge : « *Cantemus Domino, gloriosè enim magnificatus est, equum et ascensorum dejecit in mare.* » (Exod., XV, 1.)

A Michel l'insigne honneur de faire des deux Églises de la terre et du ciel une seule église belle et resplendissante, d'unir les deux extrêmes, Dieu créateur universel et la nature humaine, la première et la dernière fin de toutes choses. Et dans ce bienheureux royaume tous les fidèles du Christ jouiront d'une paix très parfaite, et toute l'éternité, mêlés au chœurs angéliques, unis avec leur Prince, ils chanteront au Très-Haut les plus douces hymnes de louange :

« *Tum populus Christi perfectâ pace fructur,
Semper et angelico concinet ore melos.* »

(FLOR. DREPAN.)

Là nous touchons, ce semble, au terme de toutes les grandeurs de Michel : les ministères des Anges et de leur chef, tous ordonnés au salut des hommes, cessent en effet, cette fin une fois atteinte. Et cependant, à la gloire de ce saint Archange, il me vient à l'esprit qu'il retiendra au ciel un

1. « Chantons le Seigneur ; car il a fait éclater sa grandeur et sa gloire. »
2. « Alors le peuple du Christ jouira à tout jamais d'une paix parfaite et chantera Dieu comme les Anges. »

ministère sublime qui le rendra le plus noble et le plus illustre personnage de toute la cour céleste après Marie, celui de Grand Gonfalonier et de porte-étendard de la Croix.

C'est le sentiment de beaucoup de graves Docteurs que le noble signe de tous les Élus, la Croix même du Calvaire sera transportée dans le ciel, afin que ce signe, qui fut une fois pour notre salut, un sujet d'ignominie au Rédempteur, lui devienne toute l'éternité un trophée d'honneur et de gloire et que les Élus aient sans cesse devant les yeux cette preuve matérielle de son amour. Cette opinion rapportée par Suarez « ne saurait en aucune manière, suivant l'expression de ce Docteur, être taxée de fausseté, si elle peut paraître incertaine. »

Si la chose est ainsi, disais-je à part moi, le grand honneur d'arborer cet étendard triomphant ne peut échoir qu'à saint Michel déclaré dans le temps porte-étendard de la Croix et qui doit en être le perpétuel gardien.

Mais si nous nous rangeons à l'opinion différente suivant laquelle ce ne sera pas la croix matérielle reconstituée, mais une image lumineuse de ce trophée vénérable qui doit resplendir dans le ciel, il ne convient encore à personne autre de la porter sur son cœur qu'à l'invincible champion, l'Archange Michel.

(Les Grandeurs de saint Michel, par MABRACONI, trad. P. G.)



SAINT MICHEL ET LES ENFANTS

(SUITE)

L'HISTOIRE s'accorde avec la raison théologique pour proclamer saint Michel patron des enfants.

Ce patronage, le glorieux Archange l'a exercé visiblement au moyen âge.

Dans la suite des temps il n'a cessé de remplir avec fidélité sa haute mission. Voyons-le plutôt à l'œuvre dans notre siècle.

Combien de parents, combien de mères n'ont pas contracté envers lui une dette de reconnaissance ! A combien n'a-t-il point, par exemple, rendu plein de vie un enfant bien-aimé déjà peut-être aux portes du tombeau ?

Nous pourrions citer des faits nombreux et récents à preuve de ce que nous avançons. Les *Annales* se faisant l'écho fidèle de toutes les actions de grâces à saint Michel, nous y renvoyons le lecteur et nous nous contentons de quelques traits.

Une mère de famille nous écrivait naguère du département

du *Taru* : « Comment remercierai-je saint Michel ? C'est la seconde fois qu'il guérit mon enfant mortellement atteint ! »

De la *Guadeloupe* c'est un brave colon qui témoigne sa reconnaissance : « Je désire consacrer mon neveu au Prince des Anges. A la suite d'une maladie grave, dont la guérison a été obtenue par l'intercession de saint Michel, la mère a fait cette promesse. »

« Après une neuvaine en l'honneur de saint Michel, dit une zélatrice de la *Lorraine* un enfant malade a recouvré la santé. Prière de le consacrer à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. »

Dans les derniers mois de l'année 1902, un enfant de la ville de *Pau* fut frappé d'un mal étrange.

Il passa six jours sans proférer une parole. En même temps tout son corps devint noir comme du charbon. Son état était désespéré; le médecin déclara que la mort était imminente. Une zélatrice de l'Archiconfrérie de Saint-Michel proposa de consacrer au glorieux Archange le pauvre petit moribond. Les parents refusèrent d'abord, puis se laissèrent toucher. Un cierge fut allumé devant l'image de saint Michel. Une heure après l'enfant entr'ouvrit ses lèvres obstinément fermées depuis si longtemps et que l'on croyait closes à jamais : « Maman, je suis guéri, dit-il », en embrassant sa mère. — Il l'était en effet. — A la suite de la lettre de la zélatrice relatant cette prodigieuse guérison l'heureuse mère avait tracé ces mots : « Merci à saint Michel. »

Tout dernièrement encore on a pu lire dans les *Annales* ce témoignage d'une zélatrice du *Gard* : « Je dois dire, pour la gloire du saint Archange, que deux enfants de notre localité, qui lui ont été consacrés, se sont trouvés guéris, on peut le dire, miraculeusement. Leurs parents sont pleins de confiance en saint Michel. »

Un brave chrétien ne nous disait-il pas, il y a peu de jours, avec un accent de sincérité que nous ne saurions oublier : « C'est étonnant et merveilleux : ma petite fille, que nous

considérons comme perdue, s'est trouvée mieux, sans avoir pris aucun remède, au moment même où vous avez allumé un cierge en notre nom devant la statue de saint Michel ! »

Comment les parents ne manifesteraient-ils pas, après tant de faveurs signalées, leur particulier amour pour le protecteur de leurs enfants ?

Il y a quelques mois nous fûmes témoins d'une scène toute familiale et combien édifiante ! L'église du Mont-Saint-Michel en était le théâtre. Un imposant cortège d'employés des chemins de fer venait faire suppléer les cérémonies du baptême à une enfant. Le nom de Michelle lui avait été imposé lors de l'ondoiement; les parents avaient tenu à ce que les rites solennels du sacrement fussent accomplis dans le Sanctuaire même de l'Archange. Avec l'autorisation de leur recteur, il fut fait selon leur désir et l'enfant fut consacrée, séance tenante, à son céleste patron.

* *

Parvenus à l'âge où la raison s'éveille et discerne, les enfants se souviennent de ce qu'ils doivent à saint Michel et de ce qu'ils sont en droit d'en obtenir. Ils viennent donc en son sanctuaire le prier de bénir leur adolescence... et leur vie tout entière. Élèves de toutes les classes et tous les établissements, jeunes pensionnaires de toute sorte affluent aux pieds de l'Archange.

Aussi bien ne s'intéresse-t-il pas à tous les incidents de leur vie ? — Dans la période des examens il sait le leur montrer. C'est pourquoi nous voyons se multiplier chaque année les instances dans le but d'obtenir les succès ambitionnés; dans la seconde semaine de juin 1903, plus de trente examens ont été recommandés aux prières de l'Archiconfrérie de saint Michel. Détail significatif : les *ex-oto* se multiplient en proportion des demandes.

* *

Mais ne devons-nous pas nous élever plus haut et regarder plus loin que ces éphémères succès ? N'y a-t-il pas lieu

aujourd'hui d'attirer l'attention des parents sur la valeur même de l'éducation que leurs enfants sont appelés à recevoir, et n'est-ce pas pour eux une obligation de solliciter instamment en ces difficiles conjonctures l'appui de saint Michel ?

Si de nos jours le Tentateur assiège avec plus d'acharnement que jamais l'âme de nos enfants ; si plus que jamais, pour corrompre leurs cœurs et leur infuser la haine ou le mépris de tout ce qui est bien et le goût de tout ce qui est vil, immoral et mauvais, on déploie tous les raffinements d'une perversion savante, toutes les ruses et toutes les hypocrisies d'une éducation qui n'est que correcte, nous avons le devoir de provoquer contre les sectaires de toute nuance l'intervention de saint Michel. Il y va du salut éternel de nos enfants : ne pas le comprendre serait s'aveugler étrangement.

* * *

Or le moyen d'attirer sur nos enfants les faveurs du saint Archange ?

Consacrons-lui ces chers petits.

Consacrer c'est séparer du commun ; c'est enlever une personne ou une chose aux usages vulgaires pour l'affecter exclusivement à tel usage déterminé. Consacrer c'est aussi séparer du profane et ranger parmi les choses saintes et sacrées, c'est vouer au service divin un objet ou une personne. Il y a dans la consécration comme une translation de propriété. L'évêque consacre les prêtres et les calices ; et les prêtres et les calices sont à Dieu, réservés à son seul service.

Qui ne voit dès lors les avantageuses conséquences de cet acte, si simple en lui-même, qui consiste à remettre entre les mains de saint Michel un petit enfant en disant : « Cet enfant est vôtre, ô grand Archange ; je vous le consacre. »

Oh ! ce n'est pas en vain que Dieu a mis au cœur de l'homme, et de tout être vivant, l'instinct de la propriété. C'est un instinct actif et précieux que celui-là. Lorsque le divin Maître disait : « Tu aimeras le prochain comme toi-même, » Il aurait

pu ajouter, passant de la charité à la justice : « Tu respecteras la propriété d'autrui comme la tienne. » Car sa propriété à soi on la respecte, on la conserve, on l'aime, on la développe ; on la sauverait, s'il était nécessaire, au prix des plus pénibles labeurs. N'est-elle pas, comme on l'a dit, le prolongement et l'extension de notre personnalité ?

* * *

Le voyageur qui passe ne prête au troupeau de l'étranger qu'une attention distraite, si tant est qu'il daigne abaisser sur lui ses regards. Après tout, ce troupeau n'est point sien. Que lui importe si les agneaux se perdent ? Indifférent devant leur sort, il passe.

Saint Michel n'est point ce voyageur. . .

Le pasteur mercenaire à qui le maître a confié la garde de son bercail s'attache à assurer de son mieux la sécurité de chacune des brebis et à défendre de la dent meurtrière des loups jusqu'au plus petit des agneaux. C'est son devoir, c'est son métier : il le fait consciencieusement.

Saint Michel est pasteur des agneaux de la divine bergerie. Sur tous il étend sa protection ; à tous il prodigue ses soins également dévoués. — Remarquons cependant que saint Michel est limité dans son action non seulement par la liberté des enfants, mais encore par l'autorité des parents. — Le berger ne doit conduire les agneaux que dans les pâturages indiqués par le maître.

Mais si celui-ci prenant à part son serviteur lui disait : « Ces agneaux que toi seul, je le sais, peux guider dans les bons pâturages, je te les donne : ils sont à toi ! » Croyez-vous que l'heureux berger ne redoublerait pas de soins, de précautions et de vigilance auprès de ces êtres qu'avec un légitime orgueil il aimerait à appeler « Mes agneaux ? »

En consacrant nos enfants à saint Michel nous leur assurons donc des soins assidus et particulièrement vigilants,

(A suivre.)

Les Anges justiciers

I.

Accusation et témoignage.

Du haut de son trône éternel, le Créateur contemplait les astres gravitant dans l'espace ; il souriait aux sublinités de son œuvre. Son regard s'arrêta complaisamment sur la sphère autrefois visitée par le Fils. L'action généreuse de sa Providence, renouvelant sans cesse les forces de la nature, y répandait de toutes parts l'abondance et la splendeur.

Tout à coup, un cri strident, cri de terreur et d'angoisse, monta de la Terre aux portes du Ciel. Quel cataclysme présageait-il?... la dissolution du globe? l'anéantissement du genre humain?... Les anges anxieux échangèrent des regards interrogateurs.

Le Seigneur, de qui l'œil omnivoyant avait aussitôt reconnu la cause de cette clameur terrifiée, dit à Michel, en présence de la Cour céleste : « Choisis un messager pour l'envoyer sur la Terre, où le péché recommence à troubler l'ordre établi selon ma volonté. J'ai comblé les hommes de bienfaits. Le Verbe lui-même est descendu parmi eux !... Mais la plupart ne l'ont point connu, beaucoup d'autres l'ont oublié ! Ayant de réduire ce monde en poussière, il me plaît de rendre les anges, qui ont vu les prodiges de ma miséricorde, témoins de l'ingratitude des fils d'Adam, afin qu'ils deviennent plus tard les ministres de ma justice. »

L'émissaire désigné par l'Archange se prosterna devant le Très-Haut et partit à tire d'aile. Son vol plus rapide que la pensée le conduisit sur le sommet d'un mont. Sa vue s'étendait de là sur un horizon immense. Autour de lui, tout était silencieux. Les rocs cachaient leurs aspérités sous une épaisse mante de neige. Un lac entouré de crêtes inaccessibles reflé-

chissait dans ses eaux toujours calmes la sérénité d'un ciel toujours pur. D'immenses forêts, suspendues sur les pentes, encadraient d'une verdure plus sombre la tendre verdure des prairies. Au loin, la mer écumante traçait dans la courbure d'un golfe de mouvants festons de turquoises serties d'argent.

Assis sur un bloc de granit, l'envoyé divin retira de sa ceinture des tablettes d'or pur et un stylet de diamant. — « Que je serais heureux, dit-il, si, partout comme ici, l'empreinte du doigt créateur était restée visible sur les choses !... Je n'aurais pas de désordre à constater ! » Il s'arrêta brusquement, un coup d'œil jeté machinalement sur la plaine venait de lui faire découvrir cent mystères d'iniquité. Là-bas, le riche méprisait le pauvre, le prolétaire maudissait son frère fortuné ; le travailleur se plaignait de sa peine et haïssait l'oisif ; l'avare, dur à lui-même autant qu'aux malheureux, se laissait mourir de misère entre des coffres remplis d'or ; les princes, insensibles aux pleurs et aux malédictions des mères, sacrifiaient sans compter la vie de leurs sujets ; l'incendiaire réduisait en cendres, temples, palais et chaumières ; la vengeance et la cupidité engendraient le meurtre et le vol !... — « Hommes infortunés ! s'écria l'esprit céleste, le cri de vos victimes est monté jusqu'à Dieu. Votre punition commence déjà sur la terre ! » Et il écrivit en tremblant : *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt*¹.

Il se leva tristement et continua son voyage. L'aspect d'une campagne admirable rasséréna bientôt sa pensée. Quels parfums s'exhalaient de ces jardins ! Que l'air était doux et embaumé ! Le murmure joyeux des ruisseaux, les perles semées par la rosée, la caresse de la brise, la grâce des fleurs conviaient le passant au repos. L'ange émerveillé regardait les milliers d'infiniment petits s'agiter parmi les herbes qui crois-

¹. Toutes leurs voies ne tendent qu'à affliger et opprimer autrui ; et ils n'ont point connu la voie de la paix (Ps. XIII, 3).

saient sous ses pas. Il s'amusait des bords égayés des chevreaux, du labeur intelligent de l'abeille ; il admirait la majesté des chênes, la richesse des moissons. . . « Eh Dieu, s'écria-t-il, quelle gloire et quelle magnificence éclatent dans vos ouvrages ! mais comment se fait-il qu'aucune action de grâces ne s'élève vers votre bonté ? Que font donc les heureux habitants de cette si belle contrée ? . . . »

Un bruit étrange répondit à la question de l'ambassadeur du Très-Grand. Des hommes, assis à l'ombre d'un arbre touffu, discutaient sur la lecture que venait de faire gauchement un vagabond, debout au milieu d'eux. A ses plaisanteries obscènes, les auditeurs répondaient par des propos impies et grossiers. Ils attestaient le nom trois fois saint du Seigneur qu'ils ne croyaient plus à son existence et se moquaient de son pouvoir souverain.

L'ange épouvanté leva ses bras vers le ciel dans un geste de protestation indignée. Puis il écrivit sur sa tablette ce texte accusateur : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*¹.

Et il s'envola précipitamment de cet édénique pays. Car aux yeux des amis du Seigneur, il n'existe de beauté réelle qu'aux lieux où il est servi et aimé.

Une très grande ville dressait au bord de la mer ses remparts et ses tours. Des milliers de navires déchargeaient sur ses quais d'énormes cargaisons. Une ceinture de forteresses la rendait invincible aux assauts de ses ennemis. L'importance de ses marchés était prodigieuse. Rien de plus beau que ses palais, de plus enchanteur que ses jardins. Le céleste voyageur, espérant que cette prospérité devait avoir la paix et la vertu pour compagnes, pénétra dans l'enceinte de cette riche et puissante cité. Le luxe s'y étalait en toutes choses. Il parcourait ses rues populeuses, bénissant Dieu dans son cœur de l'intelligence et de l'habileté qu'il a départies à ses créatures, quand, en frôlant les fenêtres d'un somptueux palais,

1. L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu ! (Ps. XIII, 1).

une impression d'horreur lui fit cacher son visage sous son aile. . . Sous les tentures magnifiques, la luxure hideuse lui était apparue ! . . . Pour échapper à cette vision grimaçante, il se hâta vers les quartiers où le travail gouverne. Hélas ! au fond d'un cabaret obscur, il entrevit la débauche en train d'avilir les loisirs de la pauvreté. . . Et il écrivit en rougissant ces tristes paroles : *Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt in studiis suis*¹.

Désolé de ne découvrir partout que des vices, le pèlerin se préparait à retourner aux cieux quand des éclats de voix, partis d'une sorte de temple, éveillèrent en son cœur attristé un sursaut d'espérance. — « Qu'est-ce là ? se demanda-t-il. Les hommes ont-ils reconnu leur iniquité ? Seraient-ils prêts à faire pénitence ? Leurs cris sont-ils des cris de repentir ? »

Pendant qu'il réfléchissait ainsi, deux individus vinrent frapper près de lui à la porte de cet édifice ; ils échangèrent avec le gardien du seuil des mots mystérieux, l'Ange se décida à les suivre. Il entra avec eux dans une vaste salle occupée par une réunion nombreuse. Un orateur résumait une sorte de code proposé à l'approbation générale. Et les assistants saluaient de vociférations frénétiques l'expulsion de Dieu, son remplacement par un satanique architecte dans la conduite de l'Univers ; ils acclamaient l'abolition des institutions les plus saintes, le règne de la licence, l'avènement de l'ingratitude et de l'impiété. . .

Le fidèle Serviteur de la Vérité incréée crut s'être fourvoyé dans le vestibule de l'enfer, et s'empressa de quitter ce lieu maudit, mais quand il se sentit assez loin de ce foyer d'orgueil et de mensonge, il prit son burin et écrivit : *Sepulcrum patens est guttur eorum, lingua suis dolose agebant venenum aspidum sub labiis eorum*².

1. Ils se sont corrompus et sont devenus abominables dans leurs affections (Ps. XIII, 1).

2. Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils se servaient de leurs langues pour trumper avec adresse ; ils ont sur leurs lèvres le venin des aspics, (Ps. XIII, 3).

Une autre épreuve l'attendait aux portes de la ville. Au moment où il s'engageait dans un faubourg écarté, de malheureuses pécheresses entouraient un adolescent égaré dans ces parages : séduites par son innocence et par sa beauté, elles s'efforçaient de l'entraîner à partager leurs orgies et à se plonger avec elles dans la mer de fange où Sodome et Gomorrhe furent autrefois submergées. Ému d'une sainte colère et d'une tendre pitié, le pur esprit étendit ses ailes sur l'enfant et le rendit invisible aux yeux de ces furies. Puis il le prit par la main et le conduisit comme en rêve à la porte d'un pieux monastère. Quand le jeune homme en eut franchi le seuil, le tutélaire conducteur inscrivit ce dernier témoignage : *Quorum viæ perversæ sunt, et infames gressus eorum*².

Cela fait, il prit son essor et abandonna la Terre pour rendre compte de sa mission devant les Chœurs assemblés.

Mais quand le Tout-Puissant demanda : « Qu'as-tu vu ? » Le souvenir du Mal triomphant ici-bas lui fit verser d'abondantes larmes. *Non est qui faciat bonum*, s'écria-t-il en frappant sa poitrine ; *non est usque ad unum*³...

Aussitôt sur un signe de Michel, l'Ange exterminateur brandit son glaive...

Imité de l'espagnol de V. TRIANO,
par Marie Th. HCC.

2. Leurs voies ont été perverses et leurs démarches sont infâmes. (*Prov.*, II, 15).

3. Il n'y a pas d'homme qui fasse le bien ; non il n'y en a pas un seul (*Ps.* XIII, 1).



ACTIONS DE GRÂCES¹

- Aisne.** — Actions de grâces pour le succès d'un examen. F. D.
- Ardèche.** — Une messe d'action de grâces pour une faveur temporelle obtenue à une paroisse entière par l'intercession de saint Michel. M. S., *cel.*
- Drôme.** — Actions de grâces à saint Michel. Offrande. St M. E., *cel.*
- Finistère.** — Veuillez célébrer le plus tôt possible une neuvaine de messes en l'honneur de saint Michel pour grâces obtenues. L. DE K.
- Haute-Garonne.** — Une associée vous envoie les honoraires de cinq messes et 5 francs pour l'œuvre de saint Michel, en action de grâces de faveurs obtenues par l'intercession de l'Archange. — Je vous demande personnellement dix messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. H. G., *cel.*
- Hérault.** — Une associée de l'Archiconfrérie vous demande de dire une messe d'action de grâces, en l'honneur de l'Archange saint Michel ; ce-joint 5 francs. V. C.
- Ci-joint honoraires d'une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, pour une faveur obtenue. J. B.
- Jura.** — Une messe d'action de grâces à saint Michel. F. P.
- Loire.** — Une faveur bien désirée a été accordée à mon fils. Offrande pour les œuvres de saint Michel. Prière d'insérer. M. L. B., *cel.*
- Loire-Inférieure.** — Le 2 mars mon petit enfant âgé de onze mois eut la joue et l'oreille brûlées. J'invoquai saint Michel, auquel il est consacré ; et le lendemain toute souffrance disparaissait ; un mois après il n'y avait plus aucune cicatrice. M. P.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine au jugement infailible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ayant obtenu des grâces innombrables par l'intercession de saint Michel, je viens vous demander de bien vouloir dire une messe en l'honneur de ce grand saint.

Lozère. — Actions de grâces pour une heureuse délivrance. L. B.

Manche. — Reconnaissance à saint Michel, pour une guérison obtenue. Veuillez faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue du grand Archange.

Actions de grâces à saint Michel, pour une faveur obtenue par son intercession.

Oise. — Actions de grâces à saint Michel; offrande de 5 francs.

Rhône. — J'avais promis une messe en l'honneur de saint Michel, si mon frère atteint d'une grave maladie se rétablissait; il va mieux et je viens acquitter ma promesse.

Haute-Saône. — Je vous adresse ci-joint 15 francs pour vos Apostoliques, en reconnaissance de diverses grâces obtenues par l'intercession de saint Michel.

Saône-et-Loire. — Je vous envoie 3 francs en action de grâces pour la naissance d'un enfant. — Une personne remercie saint Michel de l'avoir protégée dans un danger.

Haute-Savoie. — Veuillez célébrer deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel, qui m'a exaucée en de nombreuses et difficiles circonstances.

Seine. — J'avais depuis longtemps un procès; je l'ai recommandé plusieurs fois à notre bon saint Michel; l'ayant enfin gagné et étant rentrée en possession de la somme d'argent qui m'était due, j'envoie comme action de grâces, un mandat de 35 francs.

Reconnaissance à saint Michel qui nous a exaucés; au cours d'une neuvaine que nous avons faite en famille, nous avons reçu un secours providentiel et inespéré. Je désire qu'une lampe brûle pendant neuf jours devant l'image de saint Michel en témoignage de notre reconnaissance.

Seine-Inférieure. — Une messe en l'honneur de saint Michel pour faveur obtenue.

Tarn. — J'ai promis à Notre-Dame des Anges et à saint Michel la somme de 3 francs pour une grâce; je viens m'acquitter d'une faveur eue et je vous envoie en mandat-poste la somme de 3 francs.

Vosges. — Je rends grâces à l'Archange saint Michel pour les faveurs qu'il nous a obtenues pendant le cours de cette année.

Yonne. — En action de grâces d'une conversion obtenue par l'intercession de saint Michel, veuillez faire brûler une lampe devant la statue de l'Archange pendant un mois. Ci-joint mandat de 12 francs pour la lampe et pour vos œuvres.

Guadeloupe. — J'ai l'honneur de vous remettre un mandat de 5 francs, dont 3 francs pour une messe en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel et 2 francs pour vos œuvres.

Alsace. — Une messe en reconnaissance à saint Michel, avec mention dans les *Annales*.

Autriche. — Veuillez allumer un cierge en action de grâces devant la statue de saint Michel.

Belgique. — Nous avons obtenu une faveur par l'intercession de saint Michel, offrande sera faite.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au soir au tel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel le portebandère, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Puisieux : M. Victor Darré.

Calvados. — Villers-Bocage : M^{me} V^{ve} Albert Guérin, née Alexandrine Charost. — Falaise : M^{me} la V^{ve} de Blanchard.

Côte d'Or. — Châtillon-sur-Seine : M^{me} Neveux, née Marie-Louise Petit.

Finistère. — Brest : M^{me} Cochevaux ; M^{me} Lucie Pranelle ; M^{lle} Joséphine Karoantou ; M^{lle} Marie Tartin ; M^{me} Le Guével.

Hérault. — Montpellier : M^{me} Fauquier. — Béziers : M^{me} Anna Saury, sœur.

Ille-et-Vilaine. — Cancale : M. Alfred Martin. — Messac : M^{lle} Marie Billiou, sœur. — Rennes : M^{me} V^{ve} Lecomte.

Indre. — Evreuil : Pauline Goutron.

Isère. — Grenoble : Madeleine Mollard ; Julienne Caillot ; Marie Poncet.

Manche. — Beslon : Virginie Gastebois. — Ducey : M. Auguste Dardenne. — Valognes : Sœur Rose de Lima, religieuse Augustine. — Le

Val-Saint-Père : M^{me} Blier, née Rouault ; M^{me} Vve Poulain. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M^{me} Louise, née Marie Laurent. — Ger : M. Victor Paris, *séminariste*. — Savigny-le-Vieux : Angélique Lotton. — Moulins : M^{me} Rougoel, née Virginie Auvcay. — Contances : M^{me} Tanqueray.

Mayenne. — Laval : Sœur Marie Céleste, de l'Ordre des cisterciens réformés.

Morbihan. — Arradon : M^{lle} Zoé Cailliet ; M^{me} Reine de Kernizan, née Cailliet. — Dangon : Marie Vincente Mérian. — Saint-Joseph de Kermaria : Sœur Marie Zacharie, *Fille de Jésus*.

Nord. — Marcq-en-Barœul : Justine Deboch ; Alfred Buiscur.

Orne. — Le Mesle-sur-Sarthe : Célestine Leblond. — Marchemaisons : Marie Olivier.

Saône-et-Loire. — Verdun-sur-le-Doubs : M^{me} Jeanne Cartheley ; M^{lle} Léontine Magnieu ; M^{me} Béjot, née Marie Bobel.

Seine. — Paris : M^{lle} Marie Puech, *zélatrice* ; M^{lle} Claudine Desbières. — Fontenay-aux-Roses : Marie Mennessier-Nodier.

Deux-Sèvres. — Saint-Varent : M^{lle} Marie Viron ; M^{lle} Eugénie Guilbault ; M^{me} Marie Demeurand.

Alsace. — M^{lle} Eugénie Baumgartner.

Belgique. — Gand : M. Louis-Jean Keetesonne.

Canada. — Montréal : M^{me} Anguste Pinchaud, née Caroline Valiquette. — Saint-Rémi : M^{me} Bazuet, née Claire Chopin ; M^{lle} Adélaïde Bazuet.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : F. R. SIMON.



L E Lundi, 20 Juillet, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a rendu son âme à Dieu.

Après avoir prié pour que Dieu conserve longtemps en ce monde le grand Pontife, les lecteurs des **Annales**, les Associés, Zélateurs et Zélatrices de l'Archiconfrérie de saint Michel voudront unir leurs prières avec une égale ferveur pour que l'Archange « porte-étendard » l'introduise au plus tôt, — si ce n'est déjà fait, — dans la lumière et le repos éternels qu'il a mérités à tant de titres.

Sa Sainteté le Pape Léon XIII a été pendant sa longue vie un grand zélateur du culte de saint Michel.

Grâce à ses pieuses prescriptions, l'Archange est invoqué officiellement au pied des saints autels, à chaque heure du jour et de la nuit, sur un point ou sur un autre du globe terrestre, par quelque prêtre catholique !

Et de son amour pour saint Michel Léon XIII a donné bien d'autres preuves encore ! Nous aimerions à les énumérer ici si elles n'étaient dans toutes les mémoires.

Tous nous prions donc pour l'auguste défunt : nous prions comme des fils très affectueux pour leur père bien-aimé.

LA DIRECTION.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE CULTÉ DE SAINT MICHEL À TRAVERS LES AGES. — PÉLERINAGES ET EXCURSIONS AU MONT-SAINT-MICHEL. — SAINT MICHEL ET LES ENFANTS (suite). — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — LE NOUVEAU MOIS DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHÈRES DÉPENS.

Le Culte de Saint Michel à travers les Ages

I.

LE CULTÉ DE SAINT MICHEL EN ORIENT

Abus du Culte des Anges. — Pèlerinage de Cône.

LE culte de saint Michel est contemporain de l'Église naissante. Les Apôtres n'ignoraient pas son intervention dans la vie du Sauveur et ne purent méconnaître sa main dans leurs premiers essais d'apostolat. Mais l'erreur ne tarda pas à se mêler à la vérité, ce qui engagea l'Église à confondre dans un même culte saint Michel et les autres Anges.

L'an 60 en effet, Cérinthe s'était laissé aller à dire, au rapport de saint Irénée, de Tertullien et de Théodoret, que le

monde avait été créé par les Anges et que l'un d'eux, Michel, était le Dieu des Hébreux et le médiateur entre Dieu et les hommes. C'est ce qui engagea saint Paul écrivant aux Colossiens à les précautionner en ces termes contre une si grande erreur : « *Que nul ne vous abuse dans le culte des Anges, délaissant le chef et la tête dont l'influx donne à tout le corps l'accroissement* » (ch. II).

Le grand hérésiarque exaltait les Anges au préjudice du Christ, notre tête, dont il niait la divinité.

La même erreur conduisit à la même hérésie Saturnin et Carpostrate vers l'an 120¹. Théodoret, évêque de Cyr en 420, tomba dans une grave méprise, faute de pénétrer le sens de l'apôtre, s'imaginant que saint Paul et le concile de Laodicée réprouvaient le culte des Anges en général, tandis que le 33^e canon visait simplement les superstitions dont les hérétiques dénaturaient ce culte. Aussi les évêques d'Asie s'abstinrent de démolir, ceux des hérétiques exceptés, les oratoires qu'ils avaient érigés dans la province à saint Michel et aux Anges, contrairement à l'assertion d'autant plus erronée de Théodoret qu'il témoigne lui-même de leur existence à son époque.

Saint Michel ne resta pas longtemps confondu parmi les autres Anges. Il était dans le plan divin qu'il eût sa gloire à part, et dès le premier siècle du christianisme il se manifesta et voulut être présenté à l'Église par un Apôtre. Nous parlons de l'apparition de Colosse, laissant la parole à Marangoni.

La première manifestation de la puissance et de la bonté de saint Michel que nous lisons dans les historiens ecclésiastiques est due à saint Jean l'Évangéliste et consignée dans Métaphrasse, où l'ont puisée Sorius et Baronius.

On y voit que le saint Apôtre, s'étant rendu en Phrygie dans la ville des Colossiens auxquels il écrivit une Épître, eut

1. Les Gnostiques recherchaient l'origine du monde dont ils attribuaient la création et l'organisation à un démiurge, Eon supérieur pour les uns, organe du Dieu suprême, l'Archange Michel, pour les autres, antagoniste de Dieu.

révélation que Dieu voulait glorifier l'Archange Michel dans un lieu de la contrée appelé Chérétopa. Il y célébra les divins mystères et annonça à ses auditeurs que saint Michel le visiterait par une grâce merveilleuse. En gage de sa prédiction, on vit jaillir au même endroit une source dont l'eau guérissait promptement toutes les maladies pour peu qu'on en bût en joignant à l'invocation de l'Archange celle de la sainte Trinité, de sorte que ce lieu étant devenu célèbre, il s'y fit un concours immense de fidèles et même de païens, ceux-ci obtenant par les prodiges accomplis la guérison de leurs âmes en même temps que celle de leurs corps.

C'est ce qui faisait écrire à l'antique historien de ces faits que par cette fontaine l'Archange attirait et convertissait les infidèles plus sûrement que par l'organe d'une voix puissante¹.

Citons un de ces miracles : il y avait à Laodicée un païen adorateur zélé des faux dieux et dont la fille unique était muette. Apprenant que plusieurs habitants devaient se rendre à la source de Chérétopa, il se résolut à les suivre, non dans l'espoir d'une faveur céleste, mais pour détruire, s'il le pouvait, cet objet de la dévotion populaire.

Or, la nuit qui précéda son départ, il vit en songe un Ange couvert d'un vêtement brillant, environné d'une lumière céleste. C'était saint Michel, qui lui dit : « Va à la source et emmène avec toi ta fille, et si tu as confiance elle sera guérie. »

Aux premiers feux du jour, le païen se mit en route avec sa fille. Quand il fut arrivé près de la source, voyant la multi-

1. On trouve aussi le dragon à l'origine de ce pèlerinage.

Sévant de bons auteurs, saint Jean, après la conversion des Éphésiens, était venu trouver saint Philippe à Hiéropolis, ville tellement plongée dans l'idolâtrie qu'elle rendait les honneurs divins à un énorme serpent.

Le premier acte des deux apôtres fut de jeter le reptile hors du temple et de lui ordonner d'aller mourir au loin.

Cet acte de zèle, tout en excitant l'admiration du peuple, irrita les prêtres et les magistrats, qui se saisirent de saint Philippe, le jetèrent en prison et le firent mettre en croix.

Pendant ce supplice, un formidable tremblement de terre secoua la cité : plusieurs grands édifices s'écroulèrent, le sol s'entr'ouvrit et engloutit les persécuteurs.

tude des infirmes qui s'y lavaient, il leur demanda : « Quelle formule de prière joignez-vous aux ablutions que vous faites ? »

Ils lui répondirent : « Nous invoquons le Dieu unique en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, et nous lui demandons le soulagement de nos misères, par les mérites et l'intercession du grand archange saint Michel, son fidèle serviteur. »

Aussitôt le païen étendant les bras vers le ciel s'écria : « O Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, je crois en vous, et vous supplie, par les mérites et l'intercession du grand archange saint Michel, votre fidèle serviteur, d'avoir pitié de ma fille unique. » Cela dit, il puisa de l'eau à la source et en aspergea le visage et le corps de sa fille.

Au même instant, celle-ci se sentit guérie ; et joignant les mains sur sa poitrine, elle dit d'une voix haute et forte : « Gloire à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. O Michel, prince de la Milice céleste, Notre-Seigneur vous a donné une grande puissance ! »

Le païen et sa fille furent instruits et baptisés, et pour témoigner à Dieu de leur reconnaissance, ils laissèrent de riches offrandes pour la construction du temple somptueux qui fut érigé alors près de la fontaine, en l'honneur de l'Archange ; et les miracles qui continuèrent de s'y produire donnèrent un heureux accroissement à la foi et à l'Église naissante.

(*Les Grandeurs de saint Michel*, par MARANOSSI, trad. P. G.)





Pèlerinages et Excursions au Mont Saint-Michel

Conditions générales d'utilisation des Billets d'aller et retour à prix réduits

(OU SAMEDI, VEILLE DE LA FÊTE DES DANSEUX, AU 31 OCTOBRE)

Billets. — Les deux coupons d'un billet d'aller et retour ne sont valables qu'à la condition d'être utilisés par la même personne. En conséquence, la vente et l'achat des coupons de retour sont interdits.

Durée de validité. — Les billets d'excursion au *Mont Saint-Michel* sont délivrés chaque jour.

La durée de validité de ces billets, calculée d'après la distance pour *Pontorson*, est fixée ainsi qu'il suit :

Jusqu'à 60 kilomètres.....	3 jours) Ces délais comprennent les dimanches et jours de fête.
De 61 à 100 kilomètres.....	4 jours	
Au-dessus de 100 kilomètres, un jour en plus par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.)		

Exceptionnellement, à l'occasion des Fêtes de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Fête Nationale, de l'Assomption et de la Toussaint, la durée de validité des billets d'excursion au *Mont-Saint-Michel* est prolongée dans les mêmes conditions que les billets d'aller et retour.

Les délais sont calculés de minute à minute. Le coupon d'aller ne peut servir qu'au départ des trains de la journée pendant laquelle il a été délivré. Le coupon de retour est valable même pour un train arrivant à destination le lendemain de l'expiration du délai ci-dessus fixé pourvu que le départ du voyageur par ce train ait lieu avant minuit.

Utilisation des Billets. — Les billets ne peuvent servir que pour les lieux de départ ou de destination qu'ils indiquent, sauf dans les cas faisant l'objet des paragraphes ci-après.

Toutefois, ils permettent au voyageur qui désire se rendre au *Mont Saint-Michel* ou en revenir, par *Arranches*, de descendre à cette gare et d'en repartir lorsque celle-ci est intermédiaire du parcours, en abandonnant son droit au surplus du trajet.

Exceptionnellement, les billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel* délivrés par les gares de *Paris, Ouest-Ceinture, Clamart, Bellevue* et *Versailles-Chantiers*, permettent le passage au retour par *Granville* sans supplément de prix.

Arrêt en cours de route. — Les voyageurs porteurs de billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel*, ayant à effectuer un parcours d'au moins 250 kilomètres (soit 500 kilomètres aller et retour), ont la faculté de s'arrêter pendant 48 heures au plus, tant à l'aller qu'au retour, à une station à leur choix de l'itinéraire suivi.

Toutefois, cette faculté d'arrêt ne peut être exercée par les voyageurs qui profitent d'une déviation d'itinéraire sans supplément de prix, sur le parcours prévu par cette déviation.

Changement de destination à l'aller. — Dans le cas où le voyageur descendrait, à l'aller, à une gare intermédiaire ou dépasserait la gare de *Pontorson*, les deux coupons de son billet lui seraient retirés et la différence entre le prix de ce billet et le prix d'un billet simple pour le parcours effectué lui serait immédiatement remboursée.

Changement de destination au retour. — Le voyageur peut descendre, au retour, à une gare en deçà ou à une gare au-delà du point d'arrivée indiqué sur le coupon de retour. S'il descend à une gare en deçà il n'a droit à aucun remboursement pour le parcours non effectué ; s'il descend à une gare au-delà il paie le parcours supplémentaire au prix du tarif général.

Admission dans les trains. — Les billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel* donnent droit de circuler dans les trains ayant des voitures de la classe indiquée par le billet dans les mêmes conditions que les voyageurs à plein tarif.

Déclassement. — Un voyageur porteur d'un billet d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel* qui désire occuper, sur une fraction de son parcours, soit à l'aller, soit au retour, une place d'une classe supérieure à celle inscrite sur son billet, dans un train prenant des voyageurs de cette classe, doit en prévenir, au préalable, l'agent de la gare où il change de classe ou l'agent du train chargé du contrôle des billets en lui indiquant la fraction du parcours sur laquelle il désire changer de classe.

Il aura alors à payer un supplément égal à la différence des prix des billets simples de la classe occupée et de la classe indiquée sur son billet, pour le parcours effectué dans ces conditions.

A défaut de cet avis préalable, le supplément à payer par le voyageur sera égal à la différence entre le prix des billets simples sur la totalité du parcours inscrit sur son billet.

Itinéraire. — Les billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel* sont délivrés par l'itinéraire le plus court.

Toutes les déviations d'itinéraires sans supplément de prix sont applicables aux voyageurs porteurs de billets d'excursion pour le *Mont-Saint-Michel*.

Toutefois les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir pour l'aller comme pour le retour un autre itinéraire. Dans ce cas, les prix des billets sont établis par les itinéraires choisis, lesquels sont mentionnés sur les billets.

§ 1. — Billets d'aller et retour au départ de Paris, valables pendant 7 jours.

De *Paris* au *Mont-Saint-Michel*, par *Pontorson*, avec passage facultatif, au retour, par *Granville* (trajet en tramway entre *Pontorson* et le *Mont-Saint-Michel* aller et retour), compris dans le prix du billet).

1^{re} CLASSE, 47 fr. 70. — 2^e CLASSE, 35 fr. 75. — 3^e CLASSE, 26 fr. 10.

§ 2. — Billets d'aller et retour au départ des gares de la province, valables de 3 à 8 jours.

DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL Via Pontorson ET RETOUR	PRIX PAR BILLET D'ALLER ET RETOUR			DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL Via Pontorson ET RETOUR	PRIX PAR BILLET D'ALLER ET RETOUR		
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.

Billets valables pendant 3 jours.

Villedieu.....	9 35	7 05	5 "
Folligny.....	7 75	5 85	4 15
Saint-Planchers.....	8 70	6 55	4 65
Granville.....	8 75	6 70	4 85
Quettreville (halte).....	10 20	7 65	5 45
Cerencez.....	9 35	7 05	5 "
La Haye-P.-La Luerne.....	7 40	5 35	3 75
Montvireon-Sartilly.....	6 30	4 70	3 20
Avranches.....	5 20	3 90	2 75
Postaubault.....	4 40	3 30	2 30
Servon-Tanis.....	3 35	2 50	1 70
Pleinc-Fougères.....	3 05	2 30	1 55
La Boussac.....	4 "	3 "	2 05
Plerguer.....	6 30	4 70	3 30
Miriauc.....	6 95	5 25	3 70
Châtillon-en-Vendel.....	10 20	7 65	5 45
Dompièrre.....	9 50	7 15	5 40
La Salle-en-Luitré.....	8 70	6 55	4 65
Fougères.....	7 90	5 95	4 20
St-Germain-en-Cogl.....	6 55	4 95	3 45
St-Rtienne-en-Coglès.....	6 "	4 50	3 15
St-Briac-en-Coglès.....	5 50	4 10	2 85
Tremblay.....	4 55	3 40	2 35
Antrais.....	3 75	2 80	1 90
Mortain-le-Neulbourg.....	9 65	7 25	5 15
Romsagny.....	8 95	6 75	4 80
Louvigné-du-Désert.....	9 80	7 35	5 25
St-Hilaire-du-Harc.....	7 55	5 75	4 05
Isigny-le-Buat.....	6 80	5 15	3 60
Pont-d'Oie.....	6 "	4 50	3 15
Ducey.....	5 05	3 80	2 65
Pleudihen.....	7 75	5 85	4 15
Druon.....	9 10	6 85	4 85
Corseul.....	10 20	7 65	5 45
Fort-de-Châteauneuf.....	7 65	5 75	4 05
Saint-Germain-Me.....	10 30	7 75	5 55
Moutreuil-sur-Ille.....	9 10	6 85	4 85
Gombourg.....	7 35	5 55	3 90
Bromesnil.....	6 30	4 70	3 30
Dol.....	5 20	3 90	2 75
La Fresnais.....	6 30	4 70	3 30
La Gouesnière-Ganc.....	6 95	5 25	3 70
St-Malo-St-Servan.....	8 15	6 15	4 35

Billets valables pendant 4 jours.

Piers.....	15 70	11 80	8 50
Montsecrot-Vassay.....	15 40	11 60	8 35
Viessoix.....	14 50	10 85	7 85
Vire.....	13 15	9 85	7 10
Mesnil-Clinchamps.....	11 95	8 95	6 40
Saint-Sever.....	11 25	8 45	6 05
Saint-Aubin-d. Bois.....	10 45	7 85	5 60
Périers.....	14 10	10 55	7 60
Saint-Lô.....	15 40	11 60	8 35
Canisy.....	14 35	10 75	7 75
Carantilly-Marigny.....	13 65	10 25	7 40
Coutances.....	11 40	8 55	6 15
Montmartin-sur-Mer.....	11 25	8 45	6 05
Orval-Hyenville.....	10 45	7 85	5 60
Port Brillet.....	15 30	11 50	8 25
Saint-Pierre-la-Cour.....	14 75	11 05	7 95
Gerard.....	11 80	8 85	6 35
Vitré.....	12 75	9 55	6 85
Châteaubourg.....	15 "	11 30	8 10
Servon.....	15 15	11 40	8 20
Noyal-Acigné.....	14 50	10 85	7 85
Rennes.....	13 "	9 75	7 "
Belton.....	11 25	8 45	6 05
La Brohinière.....	14 20	10 65	7 70
Caulnes.....	15 30	11 50	8 25
Lamballe.....	14 50	10 85	7 85
Argentré.....	14 20	10 65	7 70
St-Germain-du-Pinel.....	14 90	11 20	8 05
Domfront (Orne).....	12 60	9 45	6 80
Torchamp.....	13 40	10 05	7 25
Cosneac.....	14 10	10 55	7 60
Ambrières.....	15 55	11 70	8 40
Mayeune.....	15 "	11 30	8 10
St-Georges-Buttavent.....	13 80	10 35	7 45
St-Denis-de-Gastines.....	11 95	8 95	6 40
Ernée.....	11 "	8 25	5 80
Saint-Méen.....	15 15	11 40	8 20
Le Quiou-Evras.....	14 50	10 85	7 85
Plancoet.....	11 40	8 55	6 15
Dinard.....	10 70	8 05	5 75
Sourdeval.....	14 40	10 85	7 85

DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL Via Pontorson ET RETOUR	PRIX PAR BILLET D'ALLER ET RETOUR			DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL Via Pontorson ET RETOUR	PRIX PAR BILLET D'ALLER ET RETOUR		
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.

Billets valables pendant 5 jours.

Laigle.....	28 75	21 55	15 65
Argentan.....	21 20	15 90	11 50
Briouze.....	17 35	13 "	9 40
Coudé-sur-Noireau.....	17 45	13 10	9 45
Sées.....	24 30	18 25	13 20
Alençon.....	21 75	16 30	11 80
Bagn-Tessé-la-Madel.....	16 50	12 40	8 95
La Ferté-Macé.....	17 70	13 30	9 60
Pré-en-Pail.....	18 10	13 60	9 80
Le Mans.....	28 05	21 05	15 30
Sillé-le-Guilleume.....	23 35	17 55	12 70
Evron.....	20 25	15 20	11 "
Mortain.....	29 "	21 75	15 80
Procaré.....	24 85	18 65	13 50
Guingamp.....	21 20	15 90	11 50
Saint-Brieuc.....	17 15	12 90	9 30
La Sire.....	28 15	21 35	15 50
Sablé.....	24 55	18 45	13 35
Le Lion-d'Angers.....	27 40	20 55	14 90
Segré.....	25 65	19 25	13 95
Renazé.....	23 60	17 75	12 85
Craon.....	22 "	16 50	11 95
Château-Gontier.....	22 95	17 20	12 50
Canzé.....	28 45	21 35	15 50
Noval-sur-Brotz.....	19 45	14 60	10 55
Châteaubriant.....	20 15	15 40	10 95
Nozay.....	23 90	17 95	13 "
Blain.....	26 15	19 65	14 25
Brouvion.....	27 40	20 55	14 90
Laval.....	17 55	13 20	9 55
Le Genest.....	16 25	12 20	8 80
Montfort-sur-Meu.....	15 95	12 "	8 65
Périers.....	17 55	13 20	9 55
La Guerche-de-Bret.....	15 95	12 "	8 65
La Forêt-de-la-Guerche.....	17 05	12 80	9 25
Martigné-Ferchaud.....	18 10	13 60	9 80
Martigné.....	16 75	12 60	9 40
Marcillé.....	16 10	12 10	8 70
Beaun.....	22 55	16 90	12 25
Ploërmel.....	19 85	14 90	10 80
Pleuro-Cohac.....	18 90	14 20	10 25
Bain-de-Bretagne.....	19 20	14 40	10 40
Messac.....	17 85	13 40	9 65
Quintin.....	19 60	14 70	10 65
Loudéac.....	25 75	17 85	12 95
Postivy.....	27 "	20 25	14 70
Lanion.....	27 "	20 25	14 70
Carhaix.....	28 45	21 35	15 50

Mar-de-Bretagne.....	26 60	19 35	14 50
Gaël.....	16 10	12 10	8 70
Mairon.....	17 05	12 80	9 25
Lisieux.....	29 45	21 85	15 90
Mézidon.....	25 95	19 45	14 10
Caen.....	23 10	17 30	12 55
Bayeux.....	21 45	16 10	11 65
Isigny-sur-Mer.....	19 45	14 60	10 55
Carantilly.....	19 60	14 70	10 65
Valognes.....	22 55	16 90	12 25
Cherbourg.....	23 60	17 75	12 85
St-Sauveur-le-Vic.....	18 40	13 80	9 95
La Haye-du-Puits.....	16 65	12 50	9 "
Port-Bail.....	18 10	13 60	9 80
Carteret.....	19 30	14 50	10 50
Dives-Cabourg.....	27 40	20 55	14 90
Livarot.....	28 60	21 45	15 60
Gacé.....	28 60	21 45	15 60
Montagne.....	26 70	20 05	14 55
Mamers.....	27 10	20 35	14 80
Anny-St-Georges.....	18 50	13 90	10 05
Gamberville.....	15 95	12 "	8 65
Falaise.....	22 30	16 70	12 10
Poinpou.....	25 15	19 65	14 25
Bricquebec.....	20 15	15 10	10 95

Billets valables pendant 6 jours.

Louviers.....	39 90	29 90	21 80
Oissel.....	42 45	31 85	23 20
Elbeuf-Saint-Aubin.....	41 10	30 85	22 45
Houdouville.....	38 65	29 "	21 15
Glos-Moulfort.....	37 05	27 80	20 25
Brienne.....	35 85	26 90	19 60
Serquigny.....	34 50	25 90	18 85
Conches.....	33 85	25 40	18 45
Evreux.....	36 25	27 20	19 80
Nogent-le-Rotrou.....	31 55	23 65	17 20
La Ferté-Bernard.....	33 70	25 30	18 40
Concerre-Beillé.....	31 30	23 45	17 05
La Haye-Malherbe.....	41 35	31 05	22 60
Acquigny.....	39 20	29 40	21 45
Anthéuil-Antouillet.....	40 80	30 65	22 30
Vernueil.....	34 80	25 90	17 35
Croth-Sorel.....	38 95	29 20	21 30
Ery-Auet.....	39 50	29 "	21 60
Iery-la-Bataill.....	40 15	30 45	21 95
Houdan.....	39 35	29 50	21 50
Dreux.....	36 65	27 50	20 "
Maintenon.....	40 30	30 25	22 "

DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL Via Pontorson ET RETOUR	PRIX PAR BILLET D'ALLER ET RETOUR			DES GARES SUIVANTES AU MONT ST-MICHEL Via Pontorson ET RETOUR	PRIX PAR BILLET D'ALLER ET RETOUR		
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
Chartres.....	37 85	28 40	20 70	Rouen (B. D., R. G. ou Rouen-Orléans)....	42 70	32 05	23 35
Brest.....	37 05	27 80	20 25	Malainay.....	44 45	33 35	24 30
Landerneau.....	34 50	25 90	18 85	Yvetot.....	44 45	33 35	24 30
Possoff.....	32 90	24 70	17 95	Cripnetot-l'Esneval....	47 25	35 45	25 85
Saint-Pol-de-Léon....	31 95	24 45	17 45	Pécamp.....	47 45	35 35	25 80
Huelgoat-Lormaria....	30 45	22 85	16 60	St-Valéry-en-Caux....	48 75	36 60	26 70
Scala.....	33 45	25 10	18 25	Duclair.....	46 45	34 85	25 40
Resporden.....	35 05	26 30	19 15	Diappe.....	52 40	39 30	28 65
Besné-Pont-Château..	30 05	22 55	16 40	St-Pierre-la-Viger....	48 90	36 70	26 75
Saint-Nazaire.....	32 35	24 30	17 65	Pontaine-le-Dun....	48 20	36 15	26 40
La Chapelle-st-Edre..	30 05	22 55	16 40	Pontoise.....	49 15	36 90	26 90
Notes (Flal).....	31 80	23 90	17 35	Gisors-Ville.....	47 55	35 65	26 40
Carquefou.....	32 20	24 20	17 60	Etrépagny.....	45 33	35 24	26 05
Ligné.....	32 75	24 60	17 90	Charleval.....	45 50	32 65	23 80
Pannecé-Biallé.....	30 90	23 15	16 85	Bomilly-sur-Andelle..	46 35	34 75	25 35
Saint-Mars-la-Jaille..	30 05	22 55	16 40	Bray-Ecos.....	45 40	34 05	24 85
Angers (St-Laud)....	30 45	22 85	16 60	Gosny.....	47 40	35 55	25 95
Angers (St-Serge)....	30 45	22 85	16 60	Ouest-Ceinture.....	46 45	34 85	25 40
La Chapelle-st-Evrou..	30 05	22 55	16 40	Bellevue.....	45 40	34 05	24 85
Bernay.....	33 15	24 90	18 10	Versailles (Chantiers)	42 95	32 25	23 50
Post-l'Evêque.....	34 55	23 65	17 20	Rambouillet.....	44 60	33 45	24 40
Houlleur.....	34 90	26 20	19 05	Maule.....	52 40	39 30	28 65
Trouville-Deauville..	30 35	22 75	16 55	Quiryville.....	49 36	36 80	26 80
Brogie.....	31 55	23 65	17 20				
Orbec.....	31 70	23 80	17 30				
Vimoutiers.....	29 80	22 35	16 25				
La Fert.-Vid.-Lambl..	34 25	25 70	18 70				
Senouches.....	34 25	25 70	18 70				

Billets valables pendant 5 jours.			
Poissy.....	47 45	35 35	25 80
Manté.....	42 95	32 25	23 50
Vernon.....	44 05	33 05	24 10
Les Andelys.....	43 40	32 35	23 55

Billets valables pendant 7 jours.			
Le Tréport-Mers....	58 45	43 85	32 40
Eu.....	57 90	43 45	31 70
Touffreville-Criel...	56 40	42 30	30 90
Le Havre.....	44 45	33 35	24 30
Mantivilliers.....	45 25	33 95	24 35
Etretat.....	48 10	36 05	26 30

NOTA. — Toutes les gares du réseau de l'Ouest non comprises dans la nomenclature ci-dessus délivrent également des billets d'aller et retour pour le Mont-Saint-Michel, valables suivant la distance de 3 à 8 jours et comportant des réductions de prix analogues.

SAINT MICHEL ET LES ENFANTS

(suite)

Nous avons hâte de conclure ces trop longues considérations et de conduire le lecteur à la conclusion pratique que plusieurs fois, nous n'en doutons pas, il a aperçue distinctement en parcourant ces lignes écrites dans le seul but de procurer à saint Michel un peu plus de gloire et à quelques enfants un appui tutélaire.

Nous avons voulu mettre en évidence une double idée : 1^o Saint Michel aime les enfants et possède toutes les qualités d'un patron de l'enfance ; 2^o le meilleur moyen de mériter aux enfants la spéciale protection de saint Michel, c'est de les lui consacrer.

Nous n'avons pas voulu insister sur cette dernière idée. Le sentiment commun de nos chrétiennes populations lui donne le plus énergique des confirmatur : Veut-on attirer sur un enfant la protection de la Très Sainte Vierge ? On l'offre à la Mère de Dieu, on le voue à son culte, on le lui donne, on le lui consacre.

Il n'en va pas autrement de saint Michel.

Consacrons donc nos enfants au céleste Archange. Et puisque sa volonté formelle plusieurs fois attestée par l'histoire est d'être honoré par les enfants en son temple national du Mont-Thomas, consacrons-les dans le sanctuaire même de sa prédilection.

L'Archiconfrérie de saint Michel est destinée aux grandes personnes, puisqu'il faut, pour y être valablement inscrit, avoir de sa raison un usage suffisant pour donner un consentement en pleine connaissance de cause.

Mais pour ne pas priver les enfants des faveurs de leur céleste ami et Protecteur, on a ouvert au Mont un registre supplémentaire destiné à ceux-là qui ne sont pas susceptibles,

vu les conditions de leur âge, de faire partie de la pieuse association.

La faveur de la consécration est réservée aux enfants seuls ; elle n'emporte pas comme conséquence, cela va de soi, l'inscription dans l'Archiconfrérie ; mais si l'enfant veut partager les privilèges des associés, il doit, lorsqu'il a atteint l'âge de discrétion, demander son inscription dans l'Archiconfrérie.

On nous demande parfois si la consécration à saint Michel comporte quelque pratique ou marque extérieure, si elle exige par exemple que l'enfant soit revêtu de telle ou telle couleur ?

Nous répondons : Non, aucune pratique ou marque extérieure n'est requise. Toutefois, de même que nous ne blâmons pas l'usage que beaucoup de mères chrétiennes observent religieusement de vouer leurs enfants, comme on dit vulgairement, au bleu et au blanc, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, de même nous trouvons louable la coutume de leur faire porter le bleu, puisqu'il est la couleur de l'Archange. Mais, dans l'usage de cette pratique, il faut se proposer d'honorer saint Michel et éviter avec soin toute superstitieuse exagération.

Pour consacrer les enfants, il suffit donc de nous envoyer les noms de Baptême et de famille de l'enfant avec la date de sa naissance.

La consécration se fait sur-le-champ. Elle consiste dans l'inscription sur un registre spécial des noms de l'enfant. En même temps, un cierge est allumé en son nom devant la statue de l'Archange. Dès lors l'enfant est consacré et placé sous la spéciale sauvegarde de saint Michel. Il est de plus recommandé aux prières de l'Archiconfrérie. Enfin, le premier lundi de chaque mois, pendant le Saint Sacrifice offert pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie, les noms des enfants consacrés le mois précédent sont déposés sur l'autel de saint Michel.

Un cachet-image de consécration est remis aux parents des enfants.

L'offrande, sur laquelle sont prélevés les frais de cierge, d'image et d'inscription, est ordinairement de deux francs.

* * *

Nous demandons instamment aux mères chrétiennes d'adopter la salutaire pratique de consacrer à saint Michel leurs enfants, dès le berceau. Nous appelons sur cet intéressant Apostolat l'attention des zélateurs et zélatrices de l'Archiconfrérie. Puisque saint Michel veut dans sa cour des enfants nombreux, n'hésitons pas à les lui donner.

Il les recevra avec joie : il les présentera à sa Reine Immaculée, Notre-Dame des Anges, — et celle-ci à son tour dira à son Archange fidèle : « Prends ces enfants et élève-les pour moi... dans l'amour de mon Fils, dans cette discipline chrétienne et forte qui fait les vaillants¹. »

Cette consécration, quelle que soit son efficacité, ne produirait pas tous ses fruits et risquerait de rester lettre morte si elle n'était inspirée et vivifiée par une vraie et solide piété envers saint Michel. Aussi l'enfant consacré doit-il apprendre et redire souvent, dès que ses lèvres sont capables de balbutier une syllabe, le nom de son Angélique ami et bienfaiteur. Pourquoi ne le lui enseignerait-on pas avec les noms sacrés, qui, les premiers avec ceux de nos mères se sont échappés de nos lèvres inhabiles : Jésus, Marie, Joseph ? Saint Michel serait touché d'entendre prononcer son nom par les enfants qu'il aime et qui lui sont consacrés. Comme la rayonnante figure de cet Ange gardien de la Sainte Famille ensoleillerait de merveilleuses clartés l'éveil des jeunes âmes !

Saint Michel le vainqueur de Satan, de l'Ennemi qui déjà rôde perfide et tenace autour de cette proie inconsciente des dangers qui la menacent, saint Michel l'Ange délégué à la

1. Accipe puerum istum et nutri mihi (Ex. II, 9).

garde de Jésus le Verbe Incarné, l'Ange de Noël et du Calvaire ; saint Michel l'Archange français de Clovis et de Jeanne d'Arc ! Que de titres à l'amour des enfants !

N'est-il pas juste qu'après leur avoir enseigné les noms des membres de la sainte famille nous leur apprenions celui de l'Ange le plus grand de la hiérarchie céleste ? N'est-il pas convenable que le nom de l'Archange protecteur de la France vienne tous les jours sur les lèvres des enfants Français ?

Qu'ils l'invoquent donc souvent dans la famille et dans l'école. S'ils y sont fidèles leur innocence est assurée.

Les cachets de consécration portent au verso une prière aussi simple que belle : les enfants ne pourraient-ils pas la réciter chaque matin :

« O grand Prince du Ciel, gardien très fidèle de l'Église, saint Michel Archange, je vous choisis aujourd'hui pour mon protecteur et mon avocat particulier, et je me propose fermement de vous honorer toujours et de vous faire honorer de tout mon pouvoir. Daignez, ô très bon Archange, m'admettre au nombre de vos fidèles serviteurs (ou servantes). Gardez-moi pendant les jours de ma jeunesse, afin que jamais je n'offense les yeux très purs de Dieu. Défendez-moi pendant toute ma vie contre les tentations du démon, et à l'heure de ma mort donnez la paix à mon âme et introduisez-la dans l'éternelle patrie. Ainsi soit il. »

A défaut de cette prière ne pourraient-ils pas faire celle-ci plus brève encore, mais non moins touchante :

« Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour du redoutable jugement. »

Placé au début de cette lutte dont le ciel est l'enjeu, dont les péripéties promettent d'être si poignantes, l'enfant pourrait-il trouver une supplication qui lui convienne mieux ?

Sous l'égide de saint Michel, l'enfant devenu homme sera fort dans la lutte ; il terrassera le dragon à son tour et recevra la récompense due à la valeur chrétienne.

Que la mort vienne faucher prématurément la plante jeune et pleine d'espérance au matin de la vie, ou que le divin moissonneur la cueille sur le tard, quand elle aura porté ses fruits, . . . qu'importe ?

Saint Michel l'aura faite sienne ; c'est une fleur du paradis.

Chronique du Mont-Saint-Michel

LES vieux auteurs, il vous en souvient, ami lecteur, L'emploient parfois une formule qui jadis nous faisait sourire. . . quand nous étions jeunes. . . et qui maintenant ne nous paraît rien moins que profonde dans sa naïve simplicité. Ils ne se font pas faute d'écrire quand la vérité l'exige : Chapitre X. . . Continuation du précédent.

Qu'on nous permette d'user aujourd'hui de leur franchise et d'écrire à notre tour : Chronique de juillet ; continuation de la précédente. Nous avons du reste double raison de prendre cette liberté : la nature du temps nous y autorise ; la physionomie des pèlerins montois nous le commande.

Jeunes gens et enfants ont continué d'affluer autour de la statue de l'Archange pendant le mois de juillet.

Parmi les groupes les plus fervents, signalons à la date du 16 juin, la Musique du collège de *Saint-Malo* ; malheureusement une pluie fine s'obstina à cingler tout le jour les pauvres musiciens, qui durent se borner à défilier sans tambour ni trompette dans la rue et sur les remparts. Après avoir invoqué pieusement saint Michel, les jeunes Malouins se prosternèrent devant le trône de Marie et dans un vigoureux *Ave Marie Stella*, saluèrent la Vierge du pays breton.

Le mardi 7 juillet, M. l'abbé Poulard, premier vicaire à *Saint-Georges de Reintembault* (Ille-et-Vilaine), dirigeait vers saint Michel une autre phalange d'enfants artistes : « enfants »

n'est pas le mot juste, parmi les quarante membres de la chorale paroissiale de Saint-Georges il y a des jeunes gens et des hommes dans l'âge mûr : mais il y a aussi des enfants à peine âgés de sept ans. Et, nous l'avons dit, ce sont des artistes ! Pendant la messe, célébrée par un nouveau prêtre, M. l'abbé Brassier, ils rendirent avec un brio remarquable un *Gloria in excelsis*, un *Sanctus* et un cantique à la sainte Eucharistie. Un chant en l'honneur de saint Michel, composé tout exprès, clôtura l'exercice de la matinée. A 4 heures, au salut du Très Saint Sacrement, la chorale bretonne devait se faire entendre encore. Ce n'est que plus tard qu'elle reprit le chemin de Saint-Georges. Les pèlerins en effet, avaient inscrit dans leur programme de retour : « Illumination des voitures ! » Il fallait donc attendre que le soleil déclinât à l'horizon pour pouvoir, sur une partie du parcours au moins, jouir du spectacle peu banal des lanternes vénitiennes ambulantes.

Le 14 juillet, un groupe de jeunes gens du patronage paroissial de *Sainte-Croix de Saint-Lô*, s'agenouillait silencieusement aux pieds de l'Archange.

Le lendemain 15, c'était une délégation du patronage d'*Equedreville*, près Cherbourg, qui venait à son tour implorer l'appui de saint Michel.

Nous devrions noter plusieurs autres pèlerinages de ce genre. Il n'y a pour ainsi dire pas de jour en cette saison où l'Archange ne reçoive les hommages de quelques âmes jeunes et confiantes.

Nous constatons avec plaisir que les messes quotidiennes sont plus suivies que jamais par les pèlerins. Ceux-ci, on n'en peut douter, comprennent que l'heure est particulièrement grave. La prière est dans leurs cœurs et sur leurs lèvres. Daigne saint Michel l'exaucer !

Les fêtes musicales de Saint-Malo ont eu leur conclusion au Mont-Saint-Michel. Le lundi 6 et le mardi 7 juillet, les trains étaient insuffisants à transporter la foule des excursionnistes : réveillés par les symphonies triomphales des heureux lauréats,

les échos des grèves semblaient vouloir faire leur partie dans le concert.

Ces voyageurs n'étaient pas de simples touristes indifférents : beaucoup se sont agenouillés devant saint Michel et ont prié. . .

Depuis lors nous sommes en pleine affluence. Le Mont à certaines heures est littéralement envahi. Les pèlerins sont mêlés aux curieux ; au reste ici plus que partout ailleurs, il est défendu d'être l'un sans l'autre.

La neuvaine mensuelle à saint Michel aura lieu comme de coutume du 6 au 15 août.

De nombreuses intentions nous ont été recommandées. — Que l'on veuille bien remarquer que cette neuvaine est sans détriment de celles qui se font à la demande des fidèles dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Le Nouveau Mois de saint Michel

LE moment est venu de faire bon accueil à cet opuscule et de lui faire sa place dans les bibliothèques à l'usage des âmes pieuses.

Lorsque l'an dernier il fit son apparition dans le monde le mois de septembre était déjà commencé. Il arrivait quelques jours trop tard. Les amis de saint Michel s'empressèrent pourtant de se le procurer et de le lire. Un millier d'exemplaires s'écoula rapidement.

En le présentant à leurs lecteurs les « *Annales* » avaient dit : « S'il fait les délices des amis de saint Michel et contribue à l'extension de son culte, dont l'actualité est d'une évidence manifeste, en ces derniers jours de lutte ardente contre le démon et ses suppôts, nous serons largement payés de nos sacrifices et de nos peines. »

La réponse à ce vœu ne se fit pas attendre : qu'il suffise de

citer ici quelques extraits des lettres élogieuses écrites par ceux qui ont eu le bonheur de lire le *Nouveau Mois de saint Michel*.

« Il plaît énormément, dit une zélatrice de la Lorraine : tous aiment à trouver à sa suite les prières les plus usitées en l'honneur du saint Archange. Les âmes qui auront vu, en méditant cet opuscule, comment le bon Dieu a fait intervenir saint Michel en toutes circonstances pour sa gloire et la défense des siens, prieront certainement davantage le grand vainqueur des divins combats. »

« J'ai reçu deux exemplaires de votre *Mois de saint Michel*, écrivait-on de la Picardie ; si Dieu me prête vie, je vous en demanderai d'autres l'an prochain. Je trouve toutes les considérations admirables et pleines d'actualité, les prières et les exemples parfaitement appropriés. »

De Lyon : « Merci de la brochure *Mois de saint Michel*, qui m'édifie beaucoup. — Cinquante centimes ! ce n'est pas cher pour un pareil travail ! »

De Paris : « Je vous félicite de votre *Mois de saint Michel* : il est admirable et bien propre à développer la dévotion envers le grand Archange, dont nous avons tant besoin pour la paix de l'Église et le salut de la France. »

De la Loire : « Merci du nouveau *Mois de saint Michel*. Comme il est joli et comme il porte à la dévotion envers ce grand protecteur ! »

Il faut que toutes les personnes soucieuses d'honorer saint Michel pendant son mois de septembre se procurent ce modeste ouvrage.

Aux zélateurs et zélatrices de saint Michel il appartient de le semer aux quatre coins du globe.

Il contient en substance tout ce que la théologie et l'histoire nous enseignent sur saint Michel. Voici la table des nombreuses matières qu'il renferme :

LECTURE PRÉPARATOIRE : Opportunité du culte de saint Michel. — 1^{er} jour. Triomphe de saint Michel au ciel. — 2^e jour. Place de

saint Michel au ciel. — 3^e jour. Grandeurs de saint Michel. — 4^e jour. Qui est grand comme Dieu ? — 5^e jour. Qui est fort comme Dieu ? — 6^e jour. Qui est nécessaire comme Dieu ? — 7^e jour. Qui est bon comme Dieu ? — 8^e jour. Saint Michel, protecteur du peuple de Dieu. — 9^e jour. Saint Michel, ange de Jésus-Christ. — 10^e jour. Saint Michel, ange de la Croix. — 11^e jour. Saint Michel, ange de l'Eucharistie. — 12^e jour. Saint Michel, ange du Sacré-Cœur. — 13^e jour. Saint Michel, chevalier de Notre-Dame. — 14^e jour. Saint Michel, protecteur de l'Église. — 15^e jour. Saint Michel, ange gardien du Souverain Pontife. — 16^e jour. Saint Michel, défenseur des chrétiens. — 17^e jour. Saint Michel, ange de la paix. — 18^e jour. Saint Michel, ange de la prière. — 19^e jour. Saint Michel, ange de la lumière. — 20^e jour. Saint Michel, ange de la force. — 21^e jour. Saint Michel, ange de la douleur. — 22^e jour. Saint Michel, ange du pécheur. — 23^e jour. Saint Michel, ange de la famille. — 24^e jour. Saint Michel, ange de l'enfant. — 25^e jour. Saint Michel, ange de la bonne mort. — 26^e jour. Saint Michel, ange du jugement particulier. — 27^e jour. Saint Michel, ange du Purgatoire. — 28^e jour. Saint Michel, ange des derniers temps. — 29^e jour. Saint Michel, ange de la France. — 30^e jour. Saint Michel, ange du Mont-Tombe.

Le nouveau *Mois de saint Michel* n'est pas encombrant et devient aux heures de fatigue et d'ennui le compagnon discret qui console et réjouit en instruisant.

Que l'on demande donc sans délai à *M. le Directeur des Annales du Mont-Saint-Michel* (Manche),

Le Nouveau MOIS DE SAINT MICHEL

publié par la Rédaction des *Annales*, avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Coutances et Avranches.

Joli volume de 112 pages, format in-16 (10 x 15) illustré de 14 gravures.

PRIX, broché :

L'unité, à nos bureaux : 0 fr. 50 ; — expédiée par la poste : 0 fr. 60. La douzaine, à nos bureaux : 5 fr. ; — expédiée par la poste : 5 fr. 75.

NOTA : A partir de 12 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.

Le port s'établit alors comme suit :
De 13 à 40 exemplaires en colis postal, gare, 0 fr. 60 ; à domicile, 0 fr. 85
De 40 à 60 — — — — — 0 fr. 80 ; — — — — — 1 fr. 05
De 60 à 100 — — — — — 1 fr. 25 ; — — — — — 1 fr. 50

Indiquer la gare la plus proche, s'il n'y a pas service de colis postaux à domicile.



ACTIONS DE GRÂCES¹

Aisne. — Saint Michel protège ceux qui recourent à lui, dans les difficultés de la vie. Voici un exemple : une jeune personne a été inscrite dans l'Archiconfrérie de saint Michel, il y a environ six mois ; depuis ce moment le grand et saint Archange veille sur elle d'une façon toute particulière. Je vous envoie son offrande pour deux messes d'action de grâces à saint Michel. Prière de mentionner aux Annales.

V^e M., *sél.*

Aube. — Notre élève pour laquelle j'avais fait prier saint Michel a obtenu son brevet. Je viens vous prier de faire dire une messe d'action de grâces au sanctuaire du grand Archange, comme j'en avais fait la promesse.

M. M., *sél.*

Je suis toujours reconnaissante à saint Michel des grâces tant spirituelles que corporelles qu'il m'a obtenues.

S. C.

J'avoue que depuis vingt-huit ans que je récite le chapelet de saint Michel, j'ai reçu beaucoup de grâces du saint Archange.

Sr. St. M.

Calvados. — Un cierge devant la statue du grand saint Michel pour une grâce obtenue.

J. T., *sél.*

Cher. — Je vous prie de faire dire trois messes pour les âmes du purgatoire. Je les avais promises à saint Michel s'il nous guérissait : quelques jours après, nous s'en sommes rétablis.

L. B.

Doubs. — Remerciez avec moi le saint Archange pour la faveur qu'il vient de nous obtenir. Le malade que je lui avais recommandé a reçu les derniers sacrements en pleine connaissance et s'est éteint doucement le dimanche de la Fête-Dieu.

M. B.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

Drôme. — J'envoie mon offrande à saint Michel comme action de grâces pour les faveurs qu'il m'a obtenues pendant le mois de juillet.

Sr. M. E.

Eure. — Je vous prie de faire dire trois messes en l'honneur du puissant Archange saint Michel, qui nous a délivrés d'une horrible et ignoble machination suscitée contre ma fille et moi-même.

X.

Haute-Garonne. — J'avais recommandé un examen à saint Michel, il a réussi ; merci à ce grand saint.

M. O'A.

Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour une grande faveur obtenue. Deux messes d'action de grâces et deux lampes pendant neuf jours. Prière d'insérer.

B. ou B., *sél.*

Maine-et-Loire. — Il y a quelques semaines, une personne de ma famille était très dangereusement malade. Dans mon affliction j'eus recours à saint Michel en qui j'ai une confiance illimitée ; Je lui promis, s'il voulait bien m'obtenir la guérison de cette personne si chère, de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire en son honneur, et une seconde messe si cette personne guérissait sans opération ; de plus, une troisième et quatrième messes si les complications tant redoutées dans cette terrible maladie lui étaient épargnées.

Cette personne étant beaucoup mieux, sans être radicalement guérie, je viens tenir mes promesses.

T. R.

Manche. — Deux messes d'action de grâces à saint Michel et N. D. des Arges et deux cierges. Un de mes chers enfants qui était malade a été guéri dès que nous nous sommes adressés à notre bonne Mère et à saint Michel.

A. L.

Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen.

J. L.

Ma petite fille n'étant pas très forte, je l'avais recommandée à saint Michel pour son certificat d'études, elle a été reçue ; prière de faire célébrer une messe d'action de grâces.

Prière d'insérer aux *Annales*.

M^{re} A.

Saint Michel m'a exaucée dans une affaire délicate. Je le remercie de tout cœur et vous prie de dire deux messes en son honneur.

X.

Mayenne. — Veuillez célébrer à l'autel de saint Michel la messe d'action de grâces que j'ai promise.

C. F.

Meuse. — J'ai promis une messe à saint Michel pour obtenir la guérison d'un malade. Il y a déjà du mieux. Prière de faire dire une messe.

A. B.

Nièvre. — Je vous envoie 2 francs pour remercier le bon saint Michel de la grâce qu'il m'a obtenue.

A. G.

Orne. — En reconnaissance à saint Michel, prière de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire et une autre pour la France.

Une associée.

Pas-de-Calais. — Veuillez dire une messe d'action de grâces pour les bienfaits reçus de Dieu par saint Michel.

L. D., *sél.*

Puy-de-Dôme. — Je vous envoie une offrande pour une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel.

M.-T. G.

Basses-Pyrénées. — Je vous envoie 1 franc pour une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel.

Une associée.

Sarthe. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen où son intervention et celle des bons anges s'est manifestée.

A. G., *sél.*

Seine. — Merci à saint Michel. Un vieux militaire que je lui avais recommandé s'est converti. Le 18 mars dernier, un prêtre se présentait chez lui, et lui-même demandait à régler « ses grandes affaires ; » ce qu'il fit quatre jours après en se confessant. Le jour de Pâques il communiait tout heureux, disant : « Maintenant, je suis un bonhomme au moins ! » et il s'éloignait dans la nuit du lundi au mardi. Venez dire deux messes en action de grâces.

Un jeune politicien qui avait perdu la foi mourait en Suisse. Nous l'avions chaudement recommandé à saint Michel. Lui aussi est mort après avoir demandé et reçu pieusement les derniers sacrements. — Une messe d'action de grâces.

Un autre mourant, qui avait refusé de revenir au bon Dieu, s'est lui aussi, grâce à saint Michel, pieusement confessé avant de rendre son âme. — Une messe d'action de grâces et pour le salut de son âme.

Enfin merci à saint Michel qui a protégé mon frère et lui a procuré en des circonstances vraiment difficiles le secours d'un prêtre. M. M. H., zél.

Une messe en action de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen. A. M.

Seine-Inférieure. — J'éprouvais de grandes difficultés pour louer une ferme. Je me suis adressée à saint Michel. J'ai été exaucée au-delà de mes espérances : la location s'est faite dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Merci à saint Michel de nous avoir donné cette marque de son efficace protection. — Ci-joint 12 francs pour des messes, pour un cierge et pour vos œuvres. E. R., abonnée.

Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier et le prier de me continuer sa protection. M. L., abonnée.

Merci à saint Michel pour le succès d'un examen ; prière de faire dire une messe d'action de grâces. A. L., zél.

Somme. — Ci-inclus 22 francs sur lesquels vous préleverez les honoraires d'une messe d'action de grâces à saint Michel, qui nous a obtenu une faveur exceptionnelle. Le reste pour vos œuvres. L. A.

Haute-Vienne. — Mes petites filles, consacrées à saint Michel dès leur naissance, éprouvent chaque jour l'efficacité des prières de leur céleste protecteur. Merci. Deux cierges en action de grâces. A. B. T., zél.

Vosges. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. 3 francs pour vos œuvres. M. G.

Avant reçu par l'intercession de saint Michel une grâce bien désirée, je viens l'en remercier et lui faire mon offrande pour l'œuvre des apostoliques. V. L.

Algérie. — Honneur et gloire au grand saint Michel Archange ! sa protection a valu à nos petites élèves succès complet au certificat d'études primaires. Une religieuse.

Belgique. — Une religieuse a échappé à une mort imminente grâce à une médaille de saint Michel qu'elle portait sur elle. Prière d'insérer dans les *Annales*. H. M. D., zél.

Canada. — Une associée envoie son offrande pour remercier saint Michel de l'avoir protégée, elle et les siens, pendant une maladie. V. L.

Mon frère était sans place depuis plusieurs mois ; je promis au grand Archange, s'il lui obtenait une bonne position dans le courant du mois de mars, de faire publier notre action de grâces dans les *Annales*. J'ai été exaucée. Gloire à saint Michel ! Une zélatrice.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel le portetendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Tergaier : M. Marcel Aubry.

Aude. — Cumplong : M^{me} V^{ve} Marianne Cassagnol.

Bouches-du-Rhône. — Salon : M^{me} Baptistine Teissier.

Charente-Inférieure. — Saintes : M^{lle} O. de S. Léger de la Saussey, zélatrice.

Côtes du Nord. — Saint-Brieuc : M. Toussaint Gautier.

Doubs. — Chaudrans : M. Constant Morel ; M^{me} Morel née Joséphine Couët.

Drôme. — Valence : M. Adolphe Joudou ; M^{me} Léonie Mourier.

Eure. — Pont-Aulou : M. Désiré-Amestor Pichard.

Gers. — Lombez : Madeleine Reignon.

Haute-Garonne. — Labège : M^{me} Malcart. — Bieumes : Françoise Bibès ; Aventure Vise.

- Gironde.** — Bordeaux : M. l'abbé Villefranche.
Hérault. — Béziers : M^{lle} Emilie Gally.
Ile-et-Vilaine. — Fougères : M. Édouard Durand de la Bedaudière.
— Saint-Briac : M^{me} François Burget. — Vitré : M^{me} Joseph Postel ; M^{me} Remy Hevin.
Loire. — Salt-en-Denzy : M. Pierre Jean Pieru. — Coltauce : Mariette Gardel. — Saint-Barthélemy Lestra : M. Antoine Jaillet ; Marie Geay ; Françoise Cottencin ; Marie Cottencin, née Colomb.
Loire-Inférieure. — Nozay : M^{lle} A. M. Gautier.
Maine-et-Loire. — Marigné-Briand : M. René Chailoux. — Saint-Barthélemy : M^{me} G. Bardet, née Henriette Freslon.
Manche. — Le Teilleul : M^{lle} Aline Jouin. — Pèriers : M. Ernest Availlée. — Avranches : Frère Auderious, *Directeur des Frères des Ecoles chrétiennes.* — Saint-Martin des Champs : M^{me} Cohier.
Mayenne. — Laval : Mère Marie-Antoinette, *ex-abbesse, de l'ordre des Cisterciens réformés.*
Morbihan. — Saint-Joseph de Kernaria : S^r Marie-Christine, *des Filles de Jésus.* — Carnac : M^{lle} Erdeven, *dévote* ; Anais Cappé ; Louise Le Bouzic ; Alexandre Lepout, *prêtre.* — Prières : M^{me} Louise Frodin.
Nord. — Roubaix : M^{me} Impius. — Marcq-en-Barœul : Julma Carreleman.
Sarthe. — Le Mans : M. de la Mairie.
Seine inférieure. — Yvetot : M^{me} V^{re} Hippolyte Péouchet. — Louvetot : M^{me} Arsène Pahier.
Vendée. — Maillezais : M. Théophile Pouzet.
Guadeloupe. — Pointe à Pitre : Elisabeth Alcine ; Rosa Dublin ; Elisabeth Coclès ; Marie Gagucur ; Henriette Alcide ; Catherine Saint-Louis ; Eugénie Tarenne.
Belgique. — S. Nicolas-Waes : Marie Tuytens ; Josépha Deshayes.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du laq profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Locum sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.



A

S. S. PIE X

VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST

263^e SUCCESSION DU PRINCE DES APOTRES

CHEF DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

DOCTEUR INFALLIBLE

NOTRE GUIDE ET NOTRE PÈRE

ÉLU PAPE LE 4 AOUT 1903

AMOUR, VÉNÉRATION, OBEISSANCE FILIALE

Que le Seigneur le conserve, le soutienne, le rende heureux sur la terre, et ne l'abandonne pas à la haine de ses ennemis. (Ps. 40.)

LA DIRECTION.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LE MONT-SAINT-MICHEL ET LA FOI CHRÉTIENNE. — ANNONCES.
— CÉLÉRIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL.
— ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Le Mont Saint-Michel et la foi chrétienne.

EN arrivant au pied du Mont-Saint-Michel, en voyant les portes fortifiées, les remparts, les tours crénelées, qui ferment toutes les issues de la ville, le pèlerin, s'il a pu oublier l'histoire, se rappelle aisément que bien des fois de rudes combats se sont livrés aux pieds de ces murs; là, en effet, tout semble jeter un défi à l'ennemi téméraire qui tenterait de s'emparer de cette forteresse. L'histoire ne nous apprend-elle pas que jamais l'étranger n'est parvenu à s'en rendre maître malgré la ruse et les intrigues de toutes sortes.

Mais quand, levant les yeux, on admire cette Montagne qui se dresse superbe et sévère, ayant à sa base la Cité; au centre, l'église paroissiale; au sommet, le monastère et la Basilique, et qu'on aperçoit à l'extrémité de la flèche, et comme placée dans les airs, la statue de l'Archange, foulant aux pieds l'ange révolté, on se rappelle aussitôt le combat qui se livra entre

Michel et Lucifer, et dont l'Écriture nous a conservé le souvenir. Le démon, en effet, est là, anéanti dans sa rage, sous les pieds du Prince éthéré, et, aux regards du monde entier, obligé, par son impuissance même, de reconnaître le Très-Haut pour son vainqueur. Tout dans ce lieu béni élève l'âme, lui rappelle, d'une manière saisissante, la grandeur incomparable de Dieu; et l'Archange semble, à la vérité, n'avoir choisi ce Mont que pour publier plus magnifiquement, par ces tours audacieuses et ces murailles colossales, la victoire de Dieu et la défaite de Satan. Dieu, en effet, est véritablement le maître et le roi de ce Mont, puisqu'il lui a été conquis, comme on va le voir, aux prix d'efforts remarquables dont l'histoire nous a conservé le récit.

* * *

À l'origine l'idolâtrie avait pris possession de cette montagne pour y rendre les faux oracles des druidesses dans un temple du Soleil. Les dieux y avaient leurs autels sur lesquels on immolait en sacrifice des victimes humaines. Baal, en particulier, y recevait les honneurs que les Celtes lui rendaient, afin d'éviter la vengeance des dieux. Plus tard, sous les Romains, s'éleva un temple de Jupiter, d'où était venu le nouveau nom de la montagne, *Montjoui*, lequel est resté dans le langage populaire.

Mais la douce aurore du Christianisme se levait à peine sur notre pays, que déjà les temples païens étaient renversés, qu'à la druidesse succédait l'ermite, au Paganisme la Croix du Sauveur. Aussi le Mont, autrefois dédié à Bélénus, allait-il devenir le palais des anges. Saint Michel jeta les regards sur cette montagne pittoresque, si bien faite pour devenir le lieu « de son trône terrestre », et il en chassa les démons comme il les avait autrefois chassés du ciel.

À ce moment saint Clément envoya saint Paternus prêcher l'Évangile, renverser les temples et les statues des faux dieux et planter la Croix du Sauveur. Dès lors, dans cette forêt qui entourait le mont, et qui, au rapport de Dom Huynes,

était plus propre à l'habitation des animaux que des hommes, vinrent se retirer quelques ermites amateurs de la solitude, afin qu'éloignés de tous les bruits du monde, ils pussent y contempler à loisir les perfections infinies du Créateur de toutes choses. A cet effet ils bâtirent deux petites chapelles dans les endroits les plus retirés, l'une en l'honneur de saint Étienne, premier martyr, et l'autre en l'honneur de saint Symphorien.

C'en était fait ; la montagne ne possédait plus de temple païen, et le Christianisme s'y était implanté. Mais il fallait plus, et la Providence allait se consacrer définitivement ce lieu en y faisant bâtir une église destinée à devenir un des sanctuaires les plus fréquentés de la Chrétienté.

L'an 708, saint Michel apparut au pieux évêque d'Avranches, saint Aubert, lui enjoignant de construire au sommet du Mont-Tombe un sanctuaire où tous les peuples viendraient l'honorer. Après quelques hésitations le saint évêque obéit ; il se mit en route vers le Mont-Tombe avec son clergé et tout son peuple. Il entreprit l'œuvre lui-même, et un an après, malgré les difficultés de la nature, l'église était bâtie. A dater de ce jour le Mont-Tombe, que l'on appellera désormais le Mont-Saint-Michel, devient le rendez-vous du monde catholique et l'ère des pèlerinages en ce lieu est à jamais ouverte.

Ce sont d'abord ses Princes que l'Église envoie au sanctuaire béni ! « *Chose admirable*, dit Dom Huynes, *en un lieu tant écarté du monde, si on voulait commencer de mettre sur le Registre les évêques, abbés et autres personnages qui y viennent, je m'assure qu'en peu de temps on en aurait un beau catalogue.* » A leur suite les rois et les empereurs viennent recommander leurs peuples à l'Archange et lui demander la sagesse pour gouverner chrétiennement leurs sujets. C'est en premier lieu Childébert, roi de France, qui, « ayant ouï dire les miracles qui se faisaient chacun jour en ce Mont de Saint-Michel, estant pieux et dévot prince, s'y résolut d'y venir aussi lui-même, en personne, en pèlerinage ; ce qu'il fit, et y apporta

des reliques de l'apostre saint Barthélemy, qu'il offrit à cette église. »

Cependant les merveilles se multiplient d'année en année. Charlemagne s'en émeut et déclare saint Michel protecteur de la France, après avoir fait représenter son image sur ses étendards. Plus tard les Normands envahissent et brûlent tout sur leur passage, mais ils respectent le mont de l'Archange, et leur chef, Rollon, comble de faveurs les religieux qui l'habitent. C'est ensuite, pour ne nommer que les principaux, Louis VII avec plusieurs cardinaux, archevêques, évêques et seigneurs ; Philippe le Hardi, qui vient remercier le puissant Archange de l'avoir sauvé de la peste à Tunis. Plus tard, François I^{er}, duc de Bretagne, vient en ce mont « rendre ses vœux à Dieu en l'honneur du saint Archange, pour l'avoir aidé à reprendre aux Anglais la ville d'Avranches, afin de la remettre sous l'obéissance du roi de France. »

Puis c'est Louis XI qui, trois fois, vient prier et remercier saint Michel, et en témoignage de sa vénération pour ce saint envoie une image de l'Archange qu'il avait toujours portée par dévotion pour son vénéré protecteur. Ce monarque ne se contentant pas de cette marque de reconnaissance en ajoute une autre, bien plus signalée, en instituant l'ordre des Chevaliers de saint Michel, et cela, dit Huynes, « à la gloire et louange de Dieu et révérence de la glorieuse vierge Marie et à l'honneur de monseigneur saint Michel, premier chevalier, qui, pour la querelle de Dieu, victorieusement batailla contre l'ancien ennemi du genre humain. »

Plus tard, c'est François I^{er}, roi de France, qui, accompagné de son fils, vient prier « son seigneur saint Michel. »

En 1624, au mois d'octobre, Charles de Gonzague, duc de Nevers, vient en pèlerinage en ce monastère du Mont, rendre ses vœux au saint Archange et promet de donner à l'église de ce Mont un tableau représentant la chute des démons.

C'est enfin Charles X et Louis-Philippe qui viennent tour à tour protester publiquement de leur vénération et confiance à saint Michel.

Il serait trop long de nommer tous les rois, empereurs et personnes de qualité, qui ont visité ce saint lieu.

Ce ne sont pas seulement les représentants du pouvoir qui tiennent à se rendre aux pieds de l'Archange ; les foules ardentes et confiantes entreprennent aussi le pieux pèlerinage, sans reculer devant les fatigues et les privations. Tantôt ce sont de petits enfants, qui, ayant entendu des voix célestes leur commandant d'aller au Mont-Saint-Michel, ont quitté leurs familles pour s'acheminer vers la statue du Prince des armées. Tantôt, ce sont des familles, des cités entières qui viennent, bannières en tête, solliciter la protection de l'Archange. Il arriva même, au rapport de Dom le Roy, « qu'il vint plusieurs bandes de quantité de personnes, vieilles, jeunes et même d'enfants si jeunes que beaucoup n'avaient encore atteint l'âge de 9 ans, et parmi ces troupes, étaient plusieurs prêtres et autres gens de qualité, venant des basses et hautes Allemagnes ; des prélats et seigneurs du pays demandant à ces peuples ce qui les faisait venir ainsi en si grand nombre et de si loin et en un lieu qu'ils ignoraient, et lors ils répondirent simplement que c'était la volonté de Dieu et le désir de venir en ce Mont-Saint-Michel rendre leurs vœux au saint Archange et que tout aussitôt que la pensée de ce pèlerinage leur était venue, ils avaient tout quitté ce qu'ils avaient aux mains pour se mettre en chemin ; et pour témoigner que ce voyage était bien agréable à Dieu, c'est qu'il se faisait beaucoup de miracles en leurs quartiers. » Voilà seulement quelques exemples entre mille, qui témoignent à la fois de la piété des fidèles et de la renommée de ce Sanctuaire.

Qu'il était donc beau, le Mont-Saint-Michel, dans ces siècles de foi ! De quels pieux hommages l'entouraient alors les grands et les petits, les souverains et les peuples ! Avec quels accents de piété répétaient-ils le refrain si populaire : *Saint Michel, à notre secours !*

Mais, heureusement, cette ferveur ne s'est pas refroidie et nos voies montoises sont sans cesse sillonnées par de pieux

pèlerins, qui, héritiers de la foi de leurs ancêtres, viennent remercier l'Archange de son secours tutélaire et lui demander de leur continuer sa protection si précieuse. Rien ne les arrête, ni les chemins qu'il faut parcourir, ni les privations ni les fatigues qu'il faut endurer ; pour Dieu et pour l'Archange ils entreprennent tout, ils supportent tout. Ils sont assurés de trouver dans le Sanctuaire fameux la lumière, l'énergie, la protection qu'ils viennent y chercher ; et c'est ainsi que, grâce à la foi solide et à la piété sincère de ces serviteurs du Prince des armées célestes, la sainte montagne a toujours été, est et sera toujours, le lieu privilégié de l'Archange.



Le Mont-Saint-Michel est donc à juste titre fier de son Sanctuaire où des milliers de pèlerins sont venus s'agenouiller en priant, en espérant et surtout en aimant. Quel monument en effet fut jamais plus favorable à la prière ? N'est-ce pas ici, comme on l'a si bien dit, que « l'homme peut monter à Dieu, sans être arrêté dans les étans de son âme, et que Dieu peut descendre à nous, sans rien perdre de sa majesté ?

C'est là, la vraie grandeur du Mont-Saint-Michel : il est le Sanctuaire visité pendant des siècles par la foi des chrétiens, le Sanctuaire où nous devons célébrer le triomphe de la religion et de la piété.

Mais ce passé glorieux ne doit-il pas se perpétuer sans cesse ? L'Archange n'est-il pas toujours le protecteur de l'Église et des peuples ? et les besoins de l'heure présente ne sont-ils pas plus pressants que jamais ?

Un combat terrible est engagé de nos jours : c'est la tentative renouvelée de Satan voulant détrôner Dieu. Lucifer disait : « *Je m'élèverai et je placerai mon trône à l'égal de celui du Très-Haut.* » Aujourd'hui encore, tout conspire à remplacer Dieu par l'homme. L'orgueil individuel prononce à toute heure le cri du grand révolté du ciel : « *Je n'obéirai pas.* » — Dans la famille, on ne respecte plus. — Dans le domaine

social, tout ce qui porte la marque du ciel y est l'objet d'une haine satanique. La foi elle-même doit disparaître pour faire place à un ordre nouveau où Dieu serait supprimé et remplacé par l'homme. — N'est-ce pas bien là le plan de l'antique dragon contre lequel saint Michel, avec ses Anges, eut mission de réagir. Or, si la lutte est engagée, il y a pour nous obligation d'y prendre part. Conjurons donc l'Archange de marcher à la tête de notre armée et de nous aider à terrasser l'ennemi qu'il a vaincu le premier. Accourons au Sanctuaire, empressons-nous aux pieds de la statue vénérée et à la vue du danger et dans le sentiment de notre impuissance, redisons avec confiance cette prière de nos ancêtres: *Saint Michel archange, défendez-nous dans les combats de cette terre, afin que nous ne périssions pas au jour du terrible jugement.*

ANNONCES

**Mois de septembre. — Mois de saint Michel.
Neuvaine.**

DES exercices pieux en l'honneur de saint Michel auront lieu dans le sanctuaire Montois pendant le mois de septembre. Ils se feront aux heures suivantes :

Le dimanche *après les Vêpres* :

Les autres jours *après la messe de 7 h. 1/2.*

Du 21 au 29 septembre (neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel), à la chute du jour.

Nous demandons instamment aux zélateurs, zélatrices et associés de l'Archiconfrérie de faire, en union avec nous, l'exercice du Mois de saint Michel et de redoubler de zèle pendant ces jours. Honorons saint Michel, puisqu'il est si élevé dans la céleste hiérarchie. Prions-le puisqu'il est si puissant et que nous avons de son secours un si pressant

besoin. Prions-le pour l'Église et son auguste chef ; prions-le pour la France !

Nous recommandons plus spécialement ces intentions à ceux, — et ils seront nombreux, — qui feront la neuvaine préparatoire à la fête du 29. Les exercices de cette neuvaine se confondront, — par exception, — avec ceux de la neuvaine mensuelle générale que nous faisons ordinairement du 6 au 15, pour toutes les personnes qui s'y recommandent et en union avec tous les associés qui veulent bien y prendre part.

Les lectures quotidiennes qui seront faites pendant le mois de septembre dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel seront tirées du Nouveau Mois de saint Michel, par la Rédaction des *Annales*. Que les personnes désireuses de s'unir davantage aux habitués du Sanctuaire se procurent donc au plus vite :

Le Nouveau MOIS DE SAINT MICHEL

publié par la Rédaction des *Annales*,
avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Coutances et Avranches.

Joli volume de 112 pages, format in-16 (10 × 13) illustré de 14 gravures.

PRIX, broché :

L'unité, à nos bureaux : 0 fr. 50 ; — expédiée par la poste : 0 fr. 60.
La douzaine, à nos bureaux : 5 fr. ; — expédiée par la poste : 5 fr. 75.

NOTA : A partir de 12 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.

Le port s'établit alors comme suit :

De 13 à 40 exemplaires en colis postal, gare,	0 fr. 60 ;	à domicile,	0 fr. 85
De 40 à 60 — — — — —	0 fr. 80 ;	— — — — —	1 fr. 05
De 60 à 100 — — — — —	1 fr. 25 ;	— — — — —	1 fr. 50

Indiquer la gare la plus proche, s'il n'y a pas service de colis postaux à domicile.

S'adresser à M. le Directeur des *Annales du Mont-Saint-Michel (Manche)*.

Fête de saint Aubert (10 septembre).

Pour fêter en sa chapelle le saint fondateur du pèlerinage du Mont-Saint-Michel, nous devons attendre que la marée laisse libre l'accès du rocher sur lequel s'élève l'humble oratoire.

Ce n'est donc que vers 10 heures que nous pourrons y chanter la *Messe*. La sainte communion sera distribuée aux assistants s'il y a lieu.

La marée devant, dans la soirée, nous barrer de nouveau la route, le *salut du Saint Sacrement* sera donné à 7 h. 1/2, dans l'Église paroissiale.

Fête de saint Michel.

Le lundi 29 septembre, solennité de l'Archange saint Michel, protecteur de l'Église et de la France.

Messes toute la matinée.

La sainte Communion est distribuée au Maître-Autel.

A 10 heures, *grand'messe*, célébrée par M. l'abbé Aubry, curé-doyen de La Haye-du-Puits.

Sermon par M. l'abbé David, curé de Doville.

Afin de permettre aux pèlerins de reprendre le train de 3 h. 50, les *Vêpres* sont fixées à 2 h. 1/2. Elles seront immédiatement suivies du *salut du T. S. Sacrement*.

Nous espérons que, ce jour-là, les amis de l'Archange viendront nombreux le prier dans son sanctuaire. Nous voulons croire aussi que leur bonne volonté ne se lassera pas et que le 16 octobre, fête de l'*Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dédicace de la Basilique du Mont-Tombe*, ils se retrouveront encore unis dans le même sentiment de foi et de confiance. Fidèle à sa promesse, **Monseigneur Guérard, évêque de Coutances, officiera pontificalement dans notre église le 16 octobre.**



Chronique du Mont-Saint-Michel

VRAIMENT curieuse la physionomie de la cité montoise depuis le 15 juillet. Chaque train qui arrive déverse au pied du rempart une vague houleuse, énorme de voyageurs de toute tribu et de toute nation. Chaque train qui s'en va, dans la soirée surtout, est littéralement pris d'assaut et occupé longtemps à l'avance par les gens peu soucieux de voir retarder leur départ, faute de place.

Montez la rue : vous y rencontrerez le flot humain le plus étrangement composé que vous puissiez imaginer ; et ce qui donne à ce tableau un intérêt unique, c'est son cadre. Point de place spacieuse, mais une vieille rue, bordée de vieilles maisons, qu'on a essayé en vain de rajeunir par des vitrines modernes où s'étalent à plaisir articles de souvenir, bibelots et gravures.

Le sanctuaire Archangélique, à mi-chemin entre la porte du Roi et l'entrée de l'Abbaye, reçoit cette foule empressée, ébahie et bruyante de tout à l'heure, et qui pour lors devient

recueillie. Vers le milieu du jour, c'est un défilé continu. On s'agenouille devant saint Michel et la Vierge Noire : on prie avec ferveur. Le registre de l'Archiconfrérie se couvre de noms : les cierges se consomment devant l'humble chapelle de l'Archange.

Bon nombre de zélateurs et de zélatrices de tous pays sont venus faire leur pèlerinage ou ont dirigé vers la sainte Montagne quelques caravanes de pieux Associés.

Nous avons noté aussi plusieurs importants pèlerinages depuis notre dernière chronique.

Le lundi 20 juillet, les habitants de *La Chapelle-Urée* (Manche) arrivaient en voiture : un défilé de carrioles rustiques sur la digue, pour être devenu moins commun aujourd'hui, n'en est que plus intéressant. Le vieux répous des pèlerins d'autrefois : « *in ascensu ad Basilicam* » était inscrit au programme : il fut chanté avec enthousiasme.

Le samedi 1^{er} août la paroisse du *Mesnil-Thébault* (Manche) venait à son tour recommander ses intérêts à l'Archange. Selon le mot du sympathique pasteur de cet intéressant troupeau, « le Cœur du divin Maître a un faible pour saint Michel : voilà pourquoi on vient prier sur sa montagne sainte. » Pendant la messe et pendant le salut la prière fut donc ardente sur les lèvres de tous.

* * *

Le 3 août au matin on apercevait du haut des remparts, comme une tache noire qui se formait dans le lointain, là-bas, sur la grève dans la direction de la côte normande. La tache noire s'élargissait lentement : elle s'éloignait de la côte et semblait se diriger vers le Mont. Par moments la pluie d'orage forçait le spectateur le plus audacieux à quitter son poste d'observation pour chercher un abri. Puis le soleil réapparaissant, vite il reprenait sa place. Mais le nuage malencontreux s'épanchait maintenant en d'autres parages et dérobaît aux regards le fameux point noir aperçu. Le voici plus proche : il s'allonge : on dirait deux files d'hommes rangés en procession.

Parfois les deux lignes oscillent, se disloquent, puis se reforment : à cet endroit le large ruban blanc qui tranche sur la couleur grise des sables, nous indique qu'une rivière a été franchie.

Pieds nus, les braves habitants de Vains s'en viennent, à travers les grèves, faire à saint Michel leur pèlerinage annuel.

Après une toilette sommaire au pied de la digue, ils reprennent leurs rangs. La bannière de l'Archange a pris place en tête du cortège.

Conduits par M. l'abbé Delamare, vicaire à Saint-Gervais, les orphelines et quelques habitants d'Avranches, se sont joints aux Vaintais.

C'est à pleins poumons que les pèlerins font monter vers le ciel tout noir le chant de triomphe de saint Michel, *Quis ut Deus*. Le vent se charge de renforcer par ses tourbillons tumultueux les notes du chant populaire et de les disperser vite, les entraînant avec lui dans sa course éperdue.

Pendant la messe célébrée par M. le curé de Vains, le très dévot promoteur des pèlerinages à saint Michel, une chorale de jeunes filles exécute avec un art parfait et une sincère piété des cantiques à saint Michel, au Très Saint Sacrement et à la sainte Vierge.

Après l'Évangile, le célébrant adresse à ses ouailles quelques paroles bien senties : « Lorsque nous venons au Mont Saint-Michel, dit-il, nous apercevons tout en haut, au sommet du rocher, ce merveilleux entassement de bâtiments monastiques, richesse et gloire de la Patrie française. Mais le monastère est vide : la voix des moines Bénédictins ne retentit plus sous les voûtes séculaires : on n'offre plus dans la basilique splendide la Victime du Salut. Le culte de Dieu et de son Archange s'est réfugié plus bas, dans cette petite église. Mais il survit quand même : on prie toujours, et toujours saint Michel exauce. Le spectacle que nous offre aujourd'hui cette montagne c'est celui que nous présente actuellement l'Église : on ne se glori-

fic plus d'être catholique : on ne glorifie plus les catholiques ; eh bien ! soyons catholiques plus que jamais. Demandons à saint Michel de partager sa généreuse fierté. Prions pour nous, pour la France, pour l'Église ! »

On priaît en effet beaucoup autour du pasteur dévoué : hommes et femmes égrenaient leur chapelet dans un profond recueillement. Dans le courant de la journée ils revinrent tous par groupes exprimer à saint Michel leurs désirs.

Le soir à 4 heures ils étaient réunis, fidèles au rendez-vous, pour recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement. Puis, bannière au vent ils redescendaient la rue aux accents des cantiques. Sur la digue ils chantaient encore. La procession descend la rampe. La voici sur le sable de la grève.

Un photographe a braqué son appareil : en un clin d'œil c'est fait. Dans l'importante et intelligente restauration qu'il vient de faire dans son église, Monsieur le curé de Vains a eu la pensée de fixer à tout jamais le souvenir des pèlerinages chers à ses paroissiens. Une verrière sera placée, qui représentera une procession de Vaintais arrivant au Mont Saint-Michel. La photographie des pèlerins d'aujourd'hui est destinée à servir de modèle à l'artiste qui exécutera le travail.

La pieuse phalange redevient peu à peu le point noir de tantôt. On le suit toujours : lorsqu'il disparaît dans l'ombre du rivage normand, on regarde encore.

Un jeune pasteur protestant qui par hasard avait assisté avec beaucoup d'attention à la belle manifestation de ces braves gens, disait avec une émotion bien explicable assurément : « Je ne savais pas que les catholiques priaient si bien ! » et il répétait : « Venir pieds nus, de loin, à travers *la mer*, que c'est beau ! »

L'état fâcheux de l'atmosphère n'arrête pas les pèlerins. Ils viennent et ils viendront encore : plusieurs groupes importants sont annoncés et auront sans doute opéré l'ascension de la Montagne quand paraîtront ces lignes.

La Baie du Mont Saint-Michel

LES grèves qui entourent le Mont-Saint-Michel ont le don, — on le dirait, — d'exciter par intermittences les convoitises des spéculateurs : plusieurs y ont vu pour l'Agriculture, et sans doute et surtout pour eux-mêmes, une source abondante de revenus.

Ils ont entrepris de reconquérir peu à peu par le moyen de digues submersibles et insubmersibles l'espace envahi par la mer depuis le VIII^e siècle.

Ces calculs leur ont-ils profité ? Nous ne savons.

Ce qui est certain, c'est que l'État a supporté les plus lourdes charges dans cette affaire, où son bénéfice a été nul.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est que la mer déboutée du terrain qu'elle occupait reporte les efforts puissants et persévérants de ses vagues sur le rivage opposé qu'elle tend à ronger et à envahir progressivement.

Enfin au sens des amateurs d'esthétique et de tous les gens non prévenus, de pareilles entreprises sont au moins coupables d'exposer le Mont-Saint-Michel à perdre son cachet de beauté pittoresque en le mettant à bref délai « au péril des prairies vertes. » C'est assez grave, on l'avouera.

Cette considération nous a paru suffisante pour mettre sous les yeux de nos lecteurs la belle défense de ces idées conservatrices, présentée naguère devant l'Assemblée départementale de la Manche par M. le conseiller général Manduit.

* Messieurs, vous avez émis, il y a bientôt cinq ans, le vœu qu'il ne soit plus fait de conquêtes de terrain dans la baie du Mont Saint-Michel. Or le bruit s'est répandu, l'hiver dernier, qu'une nouvelle concession allait être faite, celle de toute la partie de grève limitée par la digue encore submersible, établie de Roche-Torin aux environs du Mont Saint-Michel ; on a même donné le nom du futur concessionnaire.

Je crois, Messieurs, qu'il est bon que nous fassions tous nos

efforts pour empêcher cette concession qui aurait des conséquences désastreuses pour les terrains situés des autres côtés de la baie.

Et qu'est-ce que l'État gagnerait à le faire? Le concessionnaire lui rembourserait-il le prix de la digue encore inachevée qui la protégerait? J'affirme que non, car cette digue, tout incomplète qu'elle est, a déjà coûté plus que vaudrait jamais le terrain qui serait conquis. Je craindrais bien plutôt que l'État ne se chargeât de la terminer en la prolongeant jusqu'à celle qui donne accès au Mont Saint-Michel et en la rendant insubmersible, car, sous tous les régimes, les spéculateurs qui obtiennent des concessions sont des gens bien appuyés que l'on favorise aux dépens des contribuables.

Il ne faut pas se faire d'illusions sur la valeur des terrains conquis dans la baie. »

L'orateur démontre preuves en main que ces terrains même les plus éloignés de la mer et les mieux protégés n'ont qu'une valeur dérisoire.

« ... Que valent donc les terrains encore à l'état de grèves? Une très faible somme; bien certainement, le concessionnaire — s'il verse quelque chose à l'État — ne lui remboursera pas, je le répète, la somme déjà dépensée pour la digue qui doit les mettre à l'abri de la submersion, et j'ai peine à croire qu'il consente seulement à l'achever et à l'entretenir à ses frais. S'il s'en chargeait au moment de la concession, je ne serais pas rassuré pour cela, car l'État pourrait bien un peu plus tard l'exonérer de cette charge. L'État fait souvent des marchés de dupe; nous en avons vu, hélas! trop d'exemples dans la baie dont il s'agit.

M. Mauduit en cite deux. — Il établit que la digue dite de Roche-Torin, construite pour reprendre à la mer l'étendue de grève située entre celle-ci et la digue insubmersible qui conduit au Mont, a coûté jusqu'à présent à l'État plus d'un million. Elle n'est pas terminée!

Combien en coûtera-t-il pour l'achever? Personne, absolument personne n'en sait rien, et si l'on me donnait une évaluation, je ne m'y fierais pas, car il y a un imprévu effrayant dans ces sortes de travaux; la digue donnant accès au Mont-Saint-Michel devait, disait-on avant de la construire, occasionner une dépense de 300,000 francs et cette dépense a été réellement d'environ un million aussi. Et l'entretien de cette digue est très onéreux, comme celui de la digue de Roche-Torin, car il y arrive souvent de graves avaries.

Or, le terrain à conquérir de Roche-Torin aux environs du Mont, si vaste qu'il soit, 800 hectares peut-être, n'aura jamais qu'une valeur relativement faible. Il résulte d'un document officiel de 1887 que la Compagnie des Polders a vendu des herbues murs, mis à l'abri de la mer et des rivières, moyennant le prix de 930 francs l'hectare. Depuis que ces ventes ont eu lieu, le prix des terres a sensiblement diminué, hélas! Peut-être ne trouverait-elle pas aujourd'hui d'acheteurs pour ces herbues au prix de 5 ou 600 francs l'hectare. Dans l'état actuel, la partie de grève située derrière la digue de Roche-Torin est d'une valeur bien inférieure. Vaut-elle les frais qu'il y a encore à faire pour s'en assurer la possession? J'en doute.

Donc la concession serait accordée pour peu de chose, sinon pour rien, et l'État pourrait bien ajouter encore des dépenses à celles pourtant si énormes qu'il a déjà faites.

* *

Mais tout ce que je viens de dire ne concerne qu'un des côtés de la question; j'ai d'autres considérations à présenter.

Si l'on mettait en culture la partie de grèves dont je parle, le coup d'œil admirable qu'offre actuellement la baie du Mont-Saint-Michel serait gâté déplorablement: cette baie dont les contours sont capricieux, mais gracieux et pittoresques, se trouverait limitée d'un côté par une digue rectiligne; cela produirait aussi mauvais effet qu'une bande collée sur le coin d'un beau tableau; il n'y aurait pas un homme de goût qui ne fût affligé de voir ainsi déparer ce ravissant paysage.

Autre chose beaucoup plus grave: l'eau qui se trouverait déplacée lors de chaque marée par l'enclosure d'un vaste espace de grève refluerait des autres côtés de la baie et occasionnerait la submersion de terrains qui ont actuellement une grande valeur. Ce phénomène commence déjà à se produire, par suite du colmatage qui se fait derrière la digue de Roche-Torin; depuis environ un an le lit de la rivière la Sée se rapproche continuellement du rivage opposé, et les terrains de la commune de Vains, au lieu nommé Saint-Léonard, sont sérieusement menacés. Je ne doute pas que le danger s'étende aux environs.

Une partie des terrains résistera aux marées à cause de la nature rocheuse du sous-sol, mais à d'autres endroits, où l'eau ne rencontrera que du schiste feuilleté ou des terres molles, elle fera du ravage, elle envahira des champs fertiles si l'on ne fait pas de digues pour les protéger.

Et si ces digues sont construites sur une grande longueur, outre qu'on y emploiera une très grosse somme, qu'arrivera-t-il? L'eau ne pouvant plus s'étendre, des côtés ainsi protégés sera refoulée en face sur le rivage de Céaux, du Val Saint-Père et même

d'Avranches, rivage généralement très bas, où il faudra construire aussi des digues : et les marées monteront plus haut dans les rivières dont les berges pourront être rongées aussi.

Un travail dans la baie en amène toujours un autre. Ainsi depuis qu'on a fait, à grands frais trois coupures pour redresser et abrégé le cours du Couesnon, la mer y monte plus vite et va plus loin qu'auparavant, de sorte qu'elle inonde, à chaque grande marée, les riches prairies situées en amont de Pontorson.

* *

Je crois devoir reproduire l'observation que je faisais en 1898 au sujet des marées, la force qui les produit pousse dans la baie un volume d'eau proportionné à la largeur de cette baie ; c'est-à-dire à la distance qui sépare Granville de Cancale. Tant que cette vaste ouverture ne sera pas rétrécie, le volume d'eau qui y passe actuellement sera toujours le même (sauf l'effet du balancement des côtes, phénomène lent dont le résultat est que certains rivages s'abaissent un peu tandis que d'autres s'élèvent. Mais rien ne prouve que nos côtes s'élèvent en ce moment, puis les côtes qui se sont élevées peuvent s'abaisser à leur tour).

Lorsque cette eau est rentrée dans la baie, il faut qu'elle y reste et qu'elle monte dans les rivières jusqu'à ce que l'heure du jusant soit venue. La résistance que le flot trouve en arrière à la marée montante est incomparablement plus forte que celle qui peut lui être opposée par les terres meuhles du rivage ; on peut même dire que cette résistance est invincible.

Si l'eau déplacée par les enclôtures faites dans la baie pouvait être refoulée vers l'Océan, il n'en résulterait pas une surélévation de niveau appréciable, ce ne serait vraiment qu'une goutte d'eau dans la mer ; mais il en est autrement quand des millions de mètres cubes d'eau sont poussés violemment sur les rivages d'un estuaire dont la surface est insignifiante comparée à celle de la mer. L'expérience l'a toujours démontré : jamais une conquête n'a été faite dans la baie sans qu'elle ait été suivie de graves dégâts d'autres côtés ; j'ai cité des faits à l'appui de cette assertion en 1898. Tous les habitants d'Avranches et des environs ayant mon âge les ont vus de leurs yeux. Antérieurement des faits semblables s'étaient produits dans les mêmes circonstances.

Je ne demande pourtant pas qu'on fasse des digues d'une grande longueur pour protéger les terrains de Saint-Léonard et des environs, actuellement menacés ; on fera bien, je crois, de se contenter d'en établir, au moins de frais possible, aux endroits où le danger est le plus grand ; mais si la mer envahissait certains terrains, il serait de toute justice d'en indemniser les propriétaires, car la perte qu'ils éprouveraient proviendrait d'un fait

imputable à l'État, c'est-à-dire des conquêtes et des travaux effectués dans la baie.

Le plus sage parti à prendre selon moi serait de crever à divers endroits la digue de Roche-Torin pour arrêter le colmatage qui se produit en arrière, et même pour diminuer celui actuellement opéré en y attirant l'eau de la mer : au reflux elle enlèverait, je pense, une partie de la tange qu'elle a déposée et reprendrait en peu de temps possession de l'espace qu'elle a perdu ou qu'elle ne couvre plus que lors des grandes marées.

* *

Ma proposition paraîtra peut-être excessive. Quoi, dira-t-on, détruire une digue qui a coûté si cher ! — Pourquoi pas, répondrai-je, ne vaut-il pas mieux reconnaître une erreur que d'y persévérer ? Si l'on ne fait pas ces trouées dans la digue et que l'on s'obstine au contraire à l'achever, il faudra dépenser ensuite des sommes énormes pour mettre à l'abri de la submersion les terrains du rivage. C'est désolant de voir jeter tant d'argent dans l'eau.

La baie du Mont-Saint-Michel a englouti quelques-uns des navires qu'on avait eu, il y a 40 ans, l'imprudence de faire partir de Pontorson, mais elle a englouti aussi des millions fournis par les contribuables. Assez de fautes ont été commises, il est temps de s'arrêter. »

La proposition de l'honorable conseiller général est renvoyée à l'Administration pour études.





ACTIONS DE GRÂCES¹

Ardèche. — Ci-joint mon offrande pour une messe d'action de grâces à saint Michel, qui a protégé mon enfant. *A. S., zél.*

Aude. — Ci-joint un mandat en reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues. *J. P.*

Calvados. — Actions de grâces et reconnaissance à saint Michel pour une guérison ; je le prie de continuer sa titulaire protection. *Une associée.*

Comme toujours, cette année saint Michel a protégé les examens de nos élèves ; elles ont été toutes reçues et je suis heureuse de dire publiquement : Amour et gloire à notre céleste et puissant Protecteur. Une messe en action de grâces. *Une religieuse.*

Côtes-du-Nord. — Je désire que l'on dise une messe en l'honneur du grand saint Archange pour le remercier de faveurs qu'il m'a obtenues. *L. L. M.*

Eure-et-Loir. — Je vous prie de remercier le grand saint Michel, à qui j'ai confié une affaire de famille bien délicate : il m'a déjà presque entièrement exaucée. *O. P. B.*

Finistère. — Reconnaissance et gloire au grand saint Michel et à la sainte Vierge ; j'ai été en partie exaucée contre toute espérance. *M. C., zél.*

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint mon offrande pour saint Michel, en reconnaissance pour un examen très bien passé. *A. D. de T., zél.*

Hérault. — Prière de faire brûler une lampe durant neuf jours devant la statue de saint Michel, et un cierge, en reconnaissance de faveurs signalées. *Anonyme.*

I. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Je suis très reconnaissante au saint Archange ; dans la situation malheureuse où je me trouvais, il a tout arrangé. Le jour où l'on disait pour moi la messe au Mont-Saint-Michel, tout s'est heureusement terminé. *N. A., zél.*

Isère. — Une messe d'action de grâces pour succès scolaires. *Sœur S. M.*

Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue. Prière d'insérer. *M. C.*

Loire-Inférieure. — Envoi de 5 francs pour une messe d'action de grâces à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. *M. P.*

Maine-et-Loire. — En action de grâces, je voue deux enfants à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. Ci-joint 2 francs. *M. T. E.*

Je vous envoie mon offrande en action de grâces à saint Michel. Le jeune homme que je lui avais recommandé a été reçu à un examen de baccalauréat avec la mention Très Bien. Merci à saint Michel. *J. C.*

Je vous envoie mon offrande pour faire dire deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. *H. M.*

Prière de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire en action de grâces pour une faveur obtenue. *Cresse de C.*

Manche. — J'ai le bonheur de vous annoncer que le jeune homme pour lequel je vous avais demandé des prières a passé fort bien ses examens. Fidèle à ma promesse je vous prie de faire insérer dans les *Annales* mon action de grâces à saint Michel et de célébrer une messe à l'autel de l'Archange en reconnaissance de la protection accordée. *C. L.*

Je vous envoie l'honneur d'une messe que je vous prie de dire pour remercier saint Michel de grâces obtenues par son intercession. Que l'Archange soit toujours mon guide et mon soutien ! *V. G.*

Je vous envoie 2 francs pour une messe en l'honneur de saint Michel et en faveur des âmes du Purgatoire. Reconnaissance pour un danger écarté. Que saint Michel continue à nous protéger. *M. P.*

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. *L. T.*

Mayenne. — Merci à saint Michel. Par son intercession, j'ai été complètement guérie. *M. T.*

Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen passé le 28 mars 1903. *H. G.*

Meurthe-et-Moselle. — Prière de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel et de faire une neuvaine de prières pour remercier l'Archange de son secours dans une affaire très importante. *Une croyante à saint Michel.*

Oise. — Je vous envoie 5 francs pour une messe d'action de grâces pour un succès dans un examen. Merci à saint Michel. *M. N.*

Puy-de-Dôme. — Ci-joint mon offrande pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. *M. K., zél.*

Rhône. — Actions de grâces à saint Michel, en reconnaissance du succès de mon second fils aux examens du baccalauréat de mathématiques. *L. B.*

Je suis heureuse de vous demander une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour un succès obtenu aux examens. *M. S.*

Seine. — J'ai passé mon examen de droit que j'avais recommandé à saint Michel et j'ai été reçu. Je vous envoie mon offrande pour une messe d'action de grâces et un cierge en l'honneur de saint Michel. *A. C.*

Mademoiselle V. s'est aimablement entremise pour inciter une jeune fille à procurer à son père très malade les derniers Sacraments... Ce pauvre homme confié au Sacré-Cœur par l'entremise de saint Michel a pu en effet être confessé : X.

Merci au bon saint Michel : je lui avais confié mon frère partant en Tunisie : il nous l'a ramené sain et sauf après une grave maladie : qu'il veuille le garder toujours bon chrétien et bon Français ! M. H., *zél.*

Ci-joint 2 francs pour une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. X.

Je vous prie de faire célébrer une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces. M. A. M.

Je vous envoie mon offrande pour l'œuvre des petits protégés du bon et puissant saint Michel, en action de grâces d'une grande faveur obtenue. M. H. V.

Je remercie beaucoup saint Michel de sa protection indéniable pendant le temps d'épreuves qui vient de s'écouler pour moi. M. M.

Une messe d'action de grâces à saint Michel. E. L.

Seine-Inférieure. — Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces à saint Michel, pour le succès de mon examen. M. P., *zél.*

Reconnaissance à saint Michel qui a bien voulu m'obtenir deux grâces très importantes. L. C. D.

Seine-et-Oise. — J'ai obtenu la faveur que j'avais demandée à saint Michel pour le certificat d'études de mon fils. J'envoie 5 francs pour les œuvres de saint Michel. E. P.

Somme. — Ci-joint notre offrande de 2 francs en reconnaissance au bon saint Michel. Z. C.

Tarn. — Une associée, ayant demandé une faveur à saint Michel, a été complètement exaucée. Ci-joint 2 francs pour une messe d'action de grâces en faveur des âmes du Purgatoire. *Une associée.*

Une famille bien affligée a fait célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, afin d'obtenir la guérison d'un enfant dans un état désespéré ; cet enfant a été guéri miraculeusement grâce à l'intervention du grand Archange. En reconnaissance de cette grâce insigne, ci-joint 2 francs pour vos chers apostoliques. X.

Une associée a prié saint Michel pour obtenir une bonne location, elle a été exaucée au-delà de ses espérances, et elle vous envoie 2 francs pour une messe d'action de grâces en faveur des âmes du Purgatoire. *Une associée.*

Vienne. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. L. B., *zél.*

Vosges. — Reconnaissance à saint Michel pour deux faveurs obtenues. Sr V.

Belgique. — Actions de grâce à saint Michel :
Pour la guérison d'une supérieure de communauté ;
Pour la guérison d'un petit enfant abandonné des médecins ;
Pour l'amélioration heureusement surveillée dans la santé d'un prêtre. Sr M., *zél.*

Merci à saint Michel qui m'a aidée d'une manière admirable pour vaincre les difficultés de tout genre qui ont été opposées à ma vocation. M. D., *zél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel le porteur d'étendard, ait introduit dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Bucy-les-Pierrepont : M^{me} Matra Payen ; M^{me} Dchordeaux, née Elise Pierré.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} Massartie, *zélatrice.*

Calvados. — Cacé : Sœur Marie de l'Immaculée Conception, *religieuse bénédictine de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement.*

Côtes-du-Nord. — Pontrieux : M. Francis Le Gouller. — Lanvollon : M. Emmanuel Chapelain-Villeguérin. — Grèce-Uzel : M. l'abbé Mathurin Vieuloup, *recteur.*

Creuse. — Dun Le Palleteau : M^{lle} Léontine Chabreron.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{re} S. dre ; M^{me} Clarit ; M^{me} Gabrielle Valéche ; M. Dubédal.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Briac : M^{lle} Ancelin ; M^{me} V^{ve} Plessis, née Gugu n. — Les Brulais : M^{lle} Reine Rolland.

- Isère.** — Saint-Georges d'Espéranche : Olympe Grossat.
Loire. — Essertines-en-Donzy : Marguerite Pelletier.
Loire-Inférieure. — Le Clion : M^{me} V^{ve} Girard.
Maine-et-Loire. — Saint-Pierre de Chemillé : M^{me} Aubert.
Manche. — Avranches : M. Emmanuel Houssard ; M. Jules Mielle ; M. Hippolyte Jouton. — S. Sèzier : M^{me} Céleste Bernard. — La Croix-Avranchin : M. l'abbé Louis Martin, *curé*. — Le Mont-Saint-Michel : M^{me} V^e Béquet.
Mayenne. — Laval : M. Émile Douvergier.
Oise. — Compiègne : M. Joseph Lheureux.
Saône-et-Loire. — Gênelard : M^{me} Jeanne-Marie Godot, née Vitoral.
Seine. — Paris : M^{me} Mathilde Vauquelin ; M^{lle} Louise Barbier ; M^{me} V^e Bultez, *zélatrice*.
Seine-et-Oise. — Saint-Germain-en-Laye : Madame Albert Mérieux, née Marie Avenel.
Tarn. — Castres : M^{me} Marie-Sophie Badoux.
Vendée. — Le Parc-Soubise : Marguerite Bri.
Belgique. — Tirlémont : M^{me} Marie Jacobi. — Thielt : M^{me} Pauline-Virginie Van Biersel. — Breges : M^{lle} Clémence Blondeel.
Canada. — Sherrington : M^{me} Herminie Lachapelle née Champagne ; M^{me} Philomène Robidaux, née Bisailen ; M^{me} Flavie Oumette, née Poissant.
États-Unis. — New-Berford (Mass.) : M^{me} Zélia Richard, née Morin. — Williamstown : M^{lle} Anna Archambeau. — Clinton : M. Alfred Lefebvre.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges Saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucca sanctam l...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POURQUOI LA FÊTE DU 16 OCTOBRE ? — ANNONCES. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL : PÈLERINAGES DE SÈEZ, DE CANISY ET DE MONIERAN. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Pourquoi la fête du 16 octobre ?

PARCE QUE cette date rappelle deux faits d'une immense portée pour l'Église, pour la France et pour le Mont-Saint-Michel.

Le moine chroniqueur Dom Huynes écrit (*1^{er} traité; Chapitre IX de l'Histoire Générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*) :

LA PREMIÈRE APPARITION DE L'ARCANGE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT se fit l'an sept cens huit, le seiziesme jour du mois d'octobre, Jean septiesme étant vicaire universel de Jésus-Christ en terre et Childébert second régnant en France. Un an après, asçavoir l'an sept cens neuf, aussy le seiziesme jour d'octobre, LA DEDICACE DU TEMPLE FUT FAICTE PAR LE SEIGNEUR DES ANGES. C'est pourquoy tous les ans, à tel jour, on célèbre ensemble deux festes, sçavoir est celle de l'apparition de Saint Michel à Saint Aubert et celle de la dédicace de cette église du Mont de Tombe. »

Une apparition dans laquelle l'Archange Michel faisait

connaître au saint évêque d'Avranches le dessein d'établir son trône sur le Mont Tombe (nom primitif du Mont-Saint-Michel) et lui commandait, à lui et à son peuple, de « *bastir un temple sur ce Mont de Tombe pour y estre honoré et estre le patron et spécial protecteur de leur patrie*¹; » — la dédicace miraculeuse, par le Seigneur des Anges en présence de toute la cour céleste², de la modeste église érigée, conformément aux indications de saint Michel, aux flancs du Mont, « *non point superbement, ou avec beaucoup d'artifice, ains simplement en forme de grotte*³ », tel est donc l'objet double de notre fête. Il la justifie pleinement.

Aussi fut-elle solennellement célébrée de bonne heure et pendant des siècles dans plusieurs provinces de France et dans toutes les églises d'Angleterre. Après la réunion de la Normandie au reste du royaume, le 16 octobre fut célébré avec moins d'éclat. C'était l'époque où s'élevait, comme par enchantement, la *Merveille*. Les évêques Anglo-Normands réunis en concile, l'an 1222, protestent contre cette ingrate et coupable négligence et ordonnent formellement « *AUX RECTEURS DES ÉGLISES ET AUX PEUPLES FIDÈLES DE CÉLÉBRER CHAQUE ANNÉE AVEC LA PLUS GRANDE DÉVOTION LA FÊTE DE LA DEDICACE DE SAINT MICHEL SUR LE MONT TOMBE, LE 17 DES CALENDES DE NOVEMBRE (16 octobre)* ».

Le vœu des pieux évêques fut-il exaucé ? Nous ne savons ; du moins nous pouvons dire que la fête du 16 octobre fut toujours célébrée dans le cours des âges, par les diocèses de l'Ouest et du Nord de la France. Pour ne parler que des plus rapprochés de ce Mont-Saint-Michel nous citerons ceux de Coutances, Avranches, Dol, Saint-Malo, Rennes, Séez. Le 16 octobre n'est pas oublié.

Il ne peut pas l'être.

1. Dom HUYSS, livre I, chap. III.

2. *Id.*, livre I, chap. VII.

3. *Id.*, livre I, chap. VII.

Ce qu'il remémore c'est la prise de possession définitive par saint Michel du rocher gigantesque dont les flots envahisseurs allaient bientôt ceindre la base ; c'est encore l'affirmation par cela même de la prédilection de l'Archange pour la France et le gage assuré d'une spéciale protection dont notre histoire atteste l'efficacité mille fois constatée.

Le passé avec ses souvenirs, le présent avec ses douleurs, l'avenir avec ses menaces, tout nous sollicite pour que nous unissions en ce jour nos supplications ardentes et empressées ; tout nous invite à solenniser et à célébrer avec une extraordinaire piété cette fête du 16 octobre. Il ne déplaît point à un Prince de souligner le jour anniversaire de son intronisation ; il aime qu'on lui représente en ce jour et les bienfaits de ses royales mains et les besoins de son peuple. Le 16 octobre est donc bien choisi pour offrir à saint Michel notre reconnaissance et nos prières. Ne manquons pas à ce devoir.

Il serait inconvenant, — pour ne pas dire plus, — on l'avouera, de ne pas donner ici même à la fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dedicace de la Basilique du Mont Tombe tout l'éclat que comportent et la grandeur des souvenirs et la sainteté du lieu.

Aussi bien nous lisons dans la Chronique de l'Abbaye, que « *Saint Aubert, ayant accompli de point en point la volonté du prince de la milice céleste, s'en alla dans l'église pour rendre action de grâces à notre Seigneur et remercier l'Archange Saint Michel de ce qu'il s'estoit voulu servir de luy en un œuvre si signalé et le prier de prendre ce temple sous sa protection. Durant son oraison, Saint Michel luy apparut et luy dit : « Je suis Michel l'Archange qui assiste en la présence de Dieu, qui suis résolu d'habiter en ce lieu et de te prendre en tutelle, d'en avoir soin et d'y avoir égard. » Ces promesses resjouirent grandement saint Aubert*¹. »

1. Dom HUYSS, livre I, chap. VIII.

Il serait superflu d'insister : nous avons des motifs très puissants de prier saint Michel le 16 octobre ; nous avons des motifs non moins sérieux de venir lui présenter en ce jour, dans son église du Mont Tombe, nos hommages et nos requêtes.

Que tous les amis de saint Michel, les Associés, Zélateurs et Zélatrices de son Archiconfrérie sanctifient cette journée par la réception des Sacraments.

Que tous fassent leur possible pour venir joindre leurs prières à celles du Pontife vénéré, successeur de saint Aubert, et, comme lui, « grandement resjoui » des promesses de saint Michel.



ANNONCES

Vendredi 16 octobre 1903

FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL AU MONT SAINT-MICHEL

Onze-cent-quatre-vingt-quinzième anniversaire
DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT
ÉVÊQUE D'AVRANCHES

Et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel.

Messes de Communion à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2,
10 heures. — Grand'messe pontificale célébrée par
*Sa Grandeur Monseigneur Guérard, évêque de
Coutances et Avranches.*

Sermon par M. l'abbé MAURE, chanoine honoraire, supérieur
des Missionnaires diocésains de Notre-Dame-sur-Vire.

2 heures 1/2. — Vêpres solennelles et Salut. — Le T. S.
Sacrement sera exposé pendant les Vêpres.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre le train de 3 h. 50.

Le 16 octobre, la précieuse couronne offerte, on le sait, à saint Michel, par la piété française, en 1877, sera exposée sur l'autel d'argent devant la statue vénérée.

* * *

Rappelons que des billets d'excursion à prix réduits pour le Mont-Saint-Michel¹ sont délivrés par toutes les gares du réseau de l'Ouest jusqu'au 31 octobre.

Chronique du Mont-Saint-Michel

Au moment où nous écrivons ces lignes les trains de Pontorson-Mont-Saint-Michel ont réduit leur nombre et — pour quelques-uns — ralenti leur marche. Ce changement nous avertit que la grande saison est terminée et que le mouvement des visiteurs et pèlerins du Mont-Saint-Michel va diminuant.

Au reste, le temps n'est guère « engageant » ; il n'y a pas d'exagération à le dire. Qui ne s'en est plaint ?

La saison des pèlerinages est-elle close ? Nous avons moult raisons de penser le contraire.

Mais parlons du passé sans nous attarder à pronostiquer de l'avenir.

Plus loin seront relatés tout au long les pèlerinages du 15 août au 15 septembre. Notons ici le passage de Monseigneur Robert Scton, archevêque titulaire d'Héliopolis, pèlerin fervent et archéologue distingué, admirateur passionné de nos merveilles ; de nombreux supérieurs, professeurs et directeurs de Séminaires, de Séez, de Périgueux, de Chartres, de Châlons, de Quimper, etc..., des chanoines et curés de tous les diocèses de France, voire même d'Amérique.

1. Voir notre livraison de juillet 1903.

Parmi les prêtres venus à saint Michel faire oraison, signa-
lons, à la date du 8 septembre, un très dévot serviteur
de l'Archange, zélé de la première heure, M. l'abbé
Ch. Buzin, vice-doyen, curé de *Somain* (Nord). — Avant
d'entreprendre son pieux pèlerinage, le vénérable prêtre en
fit connaître à ses paroissiens la raison et le but. Le dimanche 5,
la veille de son départ, au prône de la grand' messe, il
leur adressa un discours pathétique dont nous avons eu le
texte sous les yeux et que nous regrettons vivement de ne
pouvoir reproduire ici.

« J'irai, disait-il, conjurer saint Michel de venir au secours
de son vieux Somain confié à sa garde depuis plus de onze
siècles. (Saint Michel est le patron de Somain.) Depuis 33 ans
que je suis chargé de cette paroisse, j'ai tout fait pour ramener
à Dieu les pécheurs et raffermir les bons, hélas ! trop souvent
inutilement ! Je veux maintenant essayer du pèlerinage et de
la prière. »

Le pasteur est venu : il a offert le Saint Sacrifice devant la
statue vénérée ; il a prié ; il est reparti confiant. Saint Michel
pourrait-il lui refuser les faveurs qu'il sollicite ?

Enfin, le samedi 22 août, Monseigneur GUÉRARD, notre
évêque bien aimé, accompagné de MM. les chanoines Guérard,
ses frères, faisait, au Mont-Saint-Michel, un séjour de quelques
heures au cours desquelles Sa Grandeur fit au saint Archange
ses pressantes recommandations. Dans son regret de quitter
si tôt le béni sanctuaire, elle renouvelait sa promesse, vieille
d'un an, de revenir prochainement, le 16 octobre.

Nos fêtes de l'Assomption et de la Nativité de la T. S.
Vierge ont eu leur éclat accoutumé.

Le mois de Saint-Michel a été marqué par les exercices
pieux précédemment annoncés.

La grande neuvaine mensuelle aura lieu du 6 au 15
octobre.

Jubilé sacerdotal.

Le mardi 25 août, une cérémonie intime, mais touchante, édifia beaucoup ceux qui en furent les heureux témoins.

Vingt-quatre prêtres du diocèse de Sées avaient choisi le sanctuaire du Mont-Saint-Michel pour y célébrer les noces d'argent de leur sacerdoce.

Dès la veille au soir, seize d'entre eux arrivèrent, ayant à leur tête l'habile organisateur de la fête, M. l'abbé Quinéé, curé de Tessé-la-Madeleine, et M. l'abbé Racine, économiste du collège de Tinchebray.

Le lendemain matin ils se succédèrent pendant plusieurs heures aux différents autels du Sanctuaire pour y offrir le Saint-Sacrifice : les trains de la matinée amenèrent au Mont ceux qui n'avaient pu arriver la veille. Qu'il était beau le spectacle de ces prêtres montant à ce même autel, où vingt-cinq ans plus tôt ils avaient, les mains encore humides de l'onction sainte, dit une de leurs premières messes en l'honneur de saint Michel ! Ils avaient confié leur carrière à l'Archange et lui avaient promis de travailler à procurer la gloire de Dieu ; aujourd'hui ils reviennent, ces preux chevaliers, après vingt-cinq années de lutte incessante ; et si leurs rangs se sont éclaircis, c'est que l'impitoyable mort a frappé plusieurs de ces vaillants soldats sur le champ de l'honneur. Ils sont là, debout, courageux, entourant leur glorieux chef saint Michel et lui demandant de refaire leurs forces et de leur conserver cette ardeur de la jeunesse dont ils désirent jouir encore au service de Dieu. . . .

Mais contentons-nous plutôt de faire le simple récit de la cérémonie ; il nous montrera le zèle, la piété et l'affection mutuelle de ces ministres de Jésus-Christ. A onze heures et demie, la messe fut chantée solennellement par M. l'abbé Gentil, chanoine honoraire, professeur au séminaire de la Ferté-Macé.

Après l'Évangile, M. l'Économiste du collège de Tinchebray

adressa à ses confrères quelques paroles touchantes dont, malheureusement, nous ne pouvons donner qu'un pâle résumé. « Cette fête, dit-il, est la fête du souvenir et de la reconnaissance. Elle est la fête du souvenir, puisqu'elle nous rappelle le jour heureux où, après nous être prosternés sur les dalles du sanctuaire, nous vinmes mettre notre sacerdoce sous la protection de saint Michel. Elle nous rappelle ceux qui ne peuvent pas se trouver avec nous aujourd'hui et que la persécution a obligés de prendre le chemin de l'exil. Elle nous rappelle enfin le souvenir de nos chers confrères défunts. . . et la liste en est déjà longue.

Cette fête est aussi la fête de la reconnaissance, pour tous les bienfaits reçus, soit au jour même de notre ordination sacerdotale, soit à tous les instants qui se sont écoulés depuis cette grande journée. »

Puis M. le Prédicateur exhorte ses confrères à prier beaucoup les uns pour les autres ; n'est-ce pas pour eux le véritable moyen de rester étroitement unis ?

Pendant la grand'messe, un d'entre eux exécute un *O salutaris Hostia* qu'il interprète avec un art parfait. Le Saint-Sacrifice achevé, tous unissent leurs cœurs et leurs voix pour chanter le cantique de l'Archange : *Saint Michel, à notre secours.*

Dans l'après-midi, vers deux heures et demie, ils se réunissent de nouveau pour le salut du Très Saint Sacrement pendant lequel des motets sont exécutés par une voix puissante et harmonieuse. Enfin l'heure du départ a sonné et de nouveau il faut se séparer pour reprendre le travail.

Mais ces prêtres se sont rendus plus forts encore pour la lutte de chaque jour, en unissant leurs cœurs aux pieds de l'Archange, dans une même foi et un même amour. De nouveau, devant le chef de la milice céleste, ils ont promis à Dieu d'être de vaillants soldats et de bons serviteurs ; et cette promesse sera pour eux un soutien et un encouragement dans leurs difficultés. . . .

Tous, sans exception, se donnèrent rendez-vous pour l'année 1928.

Pèlerinage de Canisy (Manche).

Le jeudi 27 août dernier, à 5 heures du matin, le bourg, l'avenue et la gare de Canisy présentaient une animation extraordinaire. C'était, éclairé par l'aube rougissante, un va-et-vient de maringotes chargées à couler, un effarement endimanché et bon enfant de gens à paniers, hommes en blouse neuve, femmes abritant contre la rosée, sous de larges parapluies, la fraîcheur de leurs bonnets blancs : ce déploiement de serges protectrices, par un ciel sans nuages où s'éteignaient une à une les étoiles, ajoutait encore au pittoresque du tableau. Qu'est-ce que cette mobilisation où paraît çà et là le képi d'un gendarme et que des curés semblent organiser ? C'est 800 pèlerins qui s'en vont en seize démocratiques wagons, tous de 3^e classe, au Mont-Saint-Michel. — Une fois lancée la puissante machine qui nous remorque, les conversations cessent, les têtes se découvrent, et de chaque voiture transformée en oratoire ambulante monte vers Dieu, avec le chant des alouettes, la prière du matin. Les gais propos reprennent, alternant avec les chapelets, les *Magnificat* et... les croquettes de chocolat dont les plus pratiques se sont abondamment pourvus. Les pistons de nos cuivres saluent en passant, d'une joyeuse fanfare, les flèches de Coutances, et, entre Hudimesnil et Lolif, donnent des aubades aux pommiers qui se montrent, de ce côté, moins avares de fruits.

De la rampe de Montviron, on se montre là-bas, en l'immensité blanche des grèves, la silhouette du Mont. Enfin, c'est lui. Tout le monde descend. Entrons : non, pas si vite. Entre nous et la terre promise, ce n'est pas la mer à boire, si vous voulez, mais c'est une *Manche* de 10 mètres à traverser. La marée nous joue le malin tour de franchir, en notre honneur, le passage-défilé de l'*Avancée* et monte vers la *Porte du*

Roi. Beaucoup de nos voyageurs n'avaient jamais vu l'Océan. Ils ont pu de ce flux splendide s'emplier les yeux et quelque peu les souliers. Heureusement des bateliers s'offrirent et, moyennant péage, après des hésitations comiques, au milieu de petits cris d'effroi, les pieds les moins marins purent atterrir.

La Messe fut dite par M. le Doyen de Canisy dans l'église paroissiale, trop étroite ; on s'en donna à cœur joie de prier et de chanter, puissamment renforcés d'ailleurs par le baryton d'un jeune artiste de Quibou et l'orgue, que tenait, avec sa coutumière maîtrise, M. le Curé de Mesnil-Herman.

Le déjeuner valut aux divers hôteliers d'unanimes félicitations et donna aux pèlerins des jambes pour la visite de l'Abbaye. Ce fut plaisir alors de voir ces braves gens, rivés toute leur vie aux durs travaux de la terre, l'âme chrétienne et française s'épanouir devant ces merveilles du patriotisme et de la foi. Ils étaient tout oreilles aux explications du guide, tout œil aux magnifiques dentelles de granit, aux rosaces du cloître, aux colonnes des salles taillées en cathédrales et, par des meurtrières béantes, aux horizons du large, où s'estompaient ici les clochers d'Avranches, là-bas la pointe de Carolles, et comme de gros dauphins endormis au soleil, les îlots de Chausey.

« Tout de même, se disaient-ils, on traite les moines d'imbéciles et de fainéants ; voilà pourtant ce qu'a conçu le génie de ces imbéciles, ce qu'a élevé la main de ces fainéants. »

A deux heures et demie, au son des cloches, la procession se forme derrière la bannière aux lys et aux symboliques coquilles. On monte au calvaire où, dans un décor féerique, parmi les jeux changeants du ciel et de la mer, fut donné le sermon.

Dans un exorde, *ex-abrupto*, comme la muraille géante de la Merveille qui domine la scène de toute sa hauteur, le prédicateur, M. l'abbé Adde, curé de Quibou, annonce qu'il va, sans plus, faire, pour l'édification de ses auditeurs, le parallèle de Satan et de saint Michel. Voici ce beau discours :

« ... Satan ! Dire que d'aucuns y croient à peine, d'autres pas du tout. Il n'est pourtant pas moins hérétique de nier son existence et son action qu'il ne serait impie de nier l'existence et l'action de Dieu. Oui, le démon existe ; il se trouve partout, sauf au ciel, en avant du mal pour l'inspirer, à la suite du mal pour en écarter le repentir, en rendre l'habitude familière. Infatigable à notre perte, le jaloux, il ne laisse échapper aucune occasion de nuire. Il trouble l'esprit, il agite le cœur, il soulève les passions, il obscurcit la conscience, il donne à la faute de séduisants attraits, il essaie de substituer au remords l'endurcissement et le désespoir.

Tantôt serpent insidieux, il trompe et fascine ; tantôt lion rugissant, il menace et fait frissonner de peur ; tantôt accumulateur de nuages, il nous dérobe la vue du soleil de justice ; tantôt transformé en ange de lumière, il nous montre le faux et le mal entourés des rayons mêmes de la vérité et de la vertu ; tantôt précepteur de lâchetés, il prêche les capitulations, la prudence à outrance, l'abstention de la parole et du geste, il nous montre en tout exercice de l'activité humaine un manque de confiance en la Providence et nous engage, le tartufe, à mettre tout notre espoir dans la prière... Eh bien, non, c'est satanique cela, et la preuve c'est que, pauvre Église de France, nous en mourons. Nous nous appuyons sur Dieu, bien plus que Dieu ne le désire. Nous ne sommes pas ici chez le Séraphin qui agite devant l'Éternel d'éternels encensoirs ; nous sommes chez l'ange du réveil et du combat. Quand il vit dans la profondeur des cieux s'allumer la guerre civile, ce n'est pas à genoux qu'il tomba, c'est debout qu'il se mit. C'est une excellente chose que la prière, mais avouons-le crûment, il y a des chapelets, des novaines, des consécrations au Sacré-Cœur qui sont quoi ? des prières ; allons donc, ce n'est qu'un bon refuge pour la mollesse des catholiques. On croit avoir agi quand on a prié, et l'on s'étonne de la médiocrité des résultats. S'il faut prier, comme si tout dépendait de Dieu, et nous savons que tout en dépend, il faut agir comme si tout dépendait de l'homme. Ah ! qu'il est rusé Satan, précepteur de lâchetés ! Tantôt docteur de railleries, il verse le ridicule où il ne peut répandre l'injustice ; son grand art est de rendre les bons odieux, les justes méprisables. — Les prêtres de Jésus en savent quelque chose. De plus en plus en ce siècle sans foi, il règne, Satan, et il commande : profitant de tout, de l'orgueil il fait de la révolte, de la présomption des chutes, de la faiblesse des ruines, de la vertu même le vice et l'hypocrisie. L'homme s'agite et Dieu le mène, dit-on : je crois plutôt que l'homme s'endort et que le démon le damne.

Veillez, dit l'apôtre, l'ennemi rôde sans cesse. Et encore : Revêtez la divine armure, nous avons moins à lutter contre la

chair et le sang que contre les princes de ténèbres et les puissances d'enfer. Nul ne les surpasse en perversité, nul ne les égale en ressources de colère et de haine. Contre eux, leurs ruses, leurs trahisons, qui nous protégera ?

Mais, le tombeur de Lucifer, l'archange couronné et triomphal, qui a daigné, chez nous, en notre vieille terre Normande, sur ce coin de France où ne sonna jamais l'insolente botte de l'envahisseur, fixer, dans l'enchevêtrement de ces tours formidables et de ces dentelles de granit sa tente splendide et le réservoir de ses bienfaits !

« L'adversaire de Satan, dit saint Jude, c'est Michel. » Il le fut dès l'origine, et dès l'origine son vainqueur, dans le duel fameux que chacun sait. — Depuis lors s'est singulièrement amoindrie la redoutable puissance du Dragon. Michel l'a terrassée. Depuis lors, la flamme pure de son regard dévore les lueurs sinistres de braise et de soufre que jettent les rouges yeux du maudit. Depuis lors, le feu d'amour consume chez le pervers l'ardeur de haine : son épée rompt la lance du rebelle comme une paille, troue sa cuirasse comme un bois vermoulu. Il est bien celui qui partout se dresse, merveilleux adolescent, dans un geste de calme et sûr victoire, entre les fils du Très-Haut aux abois et les roueries du Très-bas. *Michaël stat pro filiis populi*. Les âmes qu'il ne protège pas sont dans le désarroi où étaient contre Lucifer les bons anges, avant que Michel se fût mis à leur tête. Aussitôt qu'il paraît c'est le salut, le triomphe, le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ : *nunc facta est salus et virtus, nunc regnum Dei et potestas Christi ejus*. Et la troupe infernale tombe pêle-mêle, rapide comme l'éclair, avec un immense bruit d'ailes brisées, dans le noir des abîmes sans fond. *Videbam Satanam tanquam fulgur de caelo cadentem*. Son cri de guerre est le cri même de la victoire : *Quis ut Deus* Entendez, démons de l'ambition et de la gloriole, Satans aux doigts crochus des biens malhonnêtement acquis, diables de la luxure et de la volupté. Michel nous gardera de vos pièges, il tournera contre vous toute l'énergie que nous mettons à votre service, et par nos lèvres que violèrent jadis le blasphème et le mensonge, nos cœurs redevenus fidèles pousseront vers Jéhovah le cri de l'angelique fidélité : *Quis ut Deus !*

Sancte Michaël Archangele, defende nos in praelio — Dans le combat, glorieux soldat, défends-nous. — Vois avec quelle confiance unanime, quel entrain fraternel et en quel nombre, nous nous sommes levés ce matin avant l'aube, pour, prêtres et fidèles, accourir vers toi. Tous nos clochers et même nos moindres villages ont ici des représentants. Et ceux qui ont dû rester à la maison nous accompagnent tous de leurs prières et de leurs vœux. Ce ne sont pas huit cents pèlerins qui t'acclament, c'est

huit mille âmes qui palpitent en nos poitrines et chantent en nos voix. La plupart de nous, rivés aux durs travaux des champs, nous ne connaissions que par la gravure les merveilles d'art de ce Mont béni : mais la puissance de ton intercession, les prodiges de ta grâce, dès le berceau on nous les enseigna. Dans nos églises, peinte ou sculptée, partout nous vénérons ton image. A Quibou, c'est sous les traits et sous le riche uniforme des mousquetaires de Louis XIII, avec bottes à revers, écharpe royale, opulente chevelure que depuis trois cents ans tu dresses ton épée, dans une chapelle qui te fut consacrée dès le XIII^e siècle. C'est autrement artiste cela et spiritoel, M. F., que les habillements grotesques à la Romaine, dont nos modestes sculpteurs affublent l'Archange. Ce qui convient au séculaire patron de la France, c'est ce qu'a compris jadis l'imagier de Quibou, idée reprise sous une autre forme, il y a quatre ans, par Frémiet, pour la statue colossale qui surmonte la flèche, notre costume national du moyen âge ou de la Renaissance, à la Française.

Ce n'est pas tout, ô notre Protecteur ; la route séculaire par où vinrent ici, jusque des bords du Rhin, et les chevauchées de rois, et les croisades de pasteureaux, et les processions de moines dont l'un fut saint Anselme, l'autre le pape Alexandre III, cette route légendaire traversait par saint Pierre de Canisy, saint Rémy de Quibou, saint Martin de Dangy, sainte Marguerite de Pont-Bre-card, un angle de notre canton. Et les mères sont heureuses d'expliquer à leurs enfants ce qu'est et où conduit le *chemin montois*. Le long de ce chemin jadis planté de croix et de menues chapelles, si nombreux étaient les pèlerins et si dévots que, par ordonnance royale, la Sainte Eucharistie devait être toujours conservée dans l'Église de Dangy, afin que les *Michelots* pussent en passant faire la Sainte Communion. Une fois lestés du pain des Anges, le curé bénissait leur gourde, leur besace et leur bourdon orné des symboliques coquilles et les accompagnait au milieu du peuple assemblé à l'échallier du cimetière. Vois, Michel, comme depuis longtemps tu es, chez nous, connu et vénéré. Et si je parlais des guerriers bardés de fer qui, suivis de leurs gens d'armes qui furent nos pères, quittèrent leurs châteaux forts baignés par la Joigne et la Soulle pour s'enrôler sous tes étendards fleurdelysés. Il y eut des sires de la Motte, du Bon Fossé, des Painel, surtout des d'Estouteville, parmi ceux qui défendirent contre l'Anglais la virginité de ces remparts. Nos pères servaient ces vaillants capitaines, comme ces vaillants capitaines te servaient de toute leur foi, de tout leur amour. Et nous sommes, nous, je ne crains pas de le dire, leurs fils pas trop dégénérés. Nous venons d'un pays où on ne rougit pas de son baptême, où, s'il fallait prendre fait et cause pour ou contre Dieu, c'est ta bannière qui serait la seule suivie. Garde-nous humbles

et purs, francs et fiers, humbles de cœur, fiers de la Croix. Entre nous et le péché, mets ta cuirasse ; entre le péché et le châtement, que ton bras s'interpose. Dans la tentation et dans la défaite sois notre sauvegarde. Et au dernier jour, divin peseur des âmes, fais, malgré les crocs du Maudit, pencher la balance suprême vers les joies éternelles. Amen. »

Le sermon fini, la procession se remit en marche. Le long des rudes escaliers, sur les remparts, dans les chemins de ronde, elle déploya la bigarrure de ses interminables méandres, jusqu'à l'église. Monsieur le doyen donna le salut solennel, puis, en quelques paroles émuës, remercia de leur cordial accueil le vénéré curé et les très actifs et intelligents chapelains, félicita prêtres et fidèles de leur entrain fraternel, de leur piété touchante, de la joie qu'une telle manifestation lui causait. Un seul fut oublié dans cette distribution d'éloges : mais nous savons, nous, qui fut l'organisateur et l'âme de cette inoubliable journée, et nous en gardons au cher et trop modeste pasteur de Canisy une profonde reconnaissance.

L'heure sonne du départ et des adieux : c'est une surprise qu'elle soit si tôt venue, un regret qu'il faille déjà quitter cet incomparable Palais, le seul, assure la chronique, digne de recevoir Dieu sur la terre. L'impitoyable train nous emmène le long du Conesnon assagi, de la grève où le couchant rit dans les mares, des champs où ruisselle l'or des blés sous la faux du moissonneur, des pacages où se parfume de thym et de glinettes le pré-salé cher aux gourmets ; nous allons à toute vapeur vers les teintes mouvantes et graduées de l'atmosphère, au flanc des collines lointaines. Les pèlerins sont heureux, souriants ; ils donnent aux cantiques familiers ce qui leur reste de voix, ils emportent du Mont béni cet épanouissement de gaieté tranquille où reste encore du recueillement et comme une impression de prière.

Pèlerinage de Montjean (Mayenne).

Le mercredi 9, le sanctuaire de saint Michel ouvrait de nouveau ses portes à un groupe de pèlerins du diocèse de Laval,

aussi intrépides que fervents. Ces pieux habitants de *Montjean* partis de leur paroisse la veille, à 3 heures du matin, avaient passé la journée du 8 septembre au sanctuaire de Pontmain, où ils avaient honoré Notre-Dame par de touchantes démonstrations.

Mais leur joie n'eût pas été complète s'ils n'avaient uni dans leurs prières Notre-Dame et saint Michel. Aussi sans compter avec les fatigues du voyage, ils avaient inscrit au programme le pèlerinage au Mont-Saint-Michel.

Le mercredi matin, ils arrivent donc à l'église, la croix rouge de Pontmain sur la poitrine, sous la conduite de leur vénéré curé. — M. l'abbé Boudesseul, pro-curé de *Montjean*, offre le saint Sacrifice, pendant lequel les pèlerins chantent avec âme des cantiques à Jésus-Christ et à la Très Sainte Vierge.

Après la messe, l'un de Messieurs les chapelains leur rappelle dans un entretien à la fois simple et très intéressant, les merveilles religieuses du Mont-Saint-Michel. Il fait le récit de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches, et montre comment le culte de l'Archange s'est implanté en ce Mont. Il termine en exhortant les assistants à prier beaucoup saint Michel, d'abord pour eux-mêmes, pour leur paroisse, l'Église et la France.

Monsieur le curé de *Montjean* met aussitôt en pratique l'excellent conseil donné par le Prédicateur et récite avec ses paroissiens cinq *Pater* et cinq *Ave* aux intentions qui leur ont été recommandées. Puis tous entonnent le cantique de l'Archange, qu'ils chantent jusqu'au dernier couplet avec une foi vive et un amour enthousiaste.

Le long trajet qu'ils ont à faire ne leur permet pas de passer de longues heures sur la Montagne bénie ; aussi doivent-ils reprendre le train de l'après-midi pour rentrer le soir vers onze heures seulement dans leur excellente paroisse.

Que saint Michel récompense l'esprit de foi et la piété édifiante de ces braves pèlerins en leur obtenant du ciel les grâces qu'ils sont venus solliciter à son sanctuaire.

Fête de saint Aubert.

Une mer démontée, avec des vagues longues et gonflées, tapageuses et empanachées d'écume blanche ! un vent qui hurle en se butant tout d'un bloc, par énormes paquets lancés en coups de bélier, sur les remparts et le roc bruni ! Une lune blafarde et obstinément curieuse, dont les rayons toujours éteints par les nuages disloqués et très noirs, toujours se rallument pour tomber obliques sur cette scène de déluge et tracer sur les flots soulevés leurs traînées lumineuses.

C'était cela, le 9 septembre au soir ! Un temps d'hiver, affreux et fait tout exprès pour évoquer les scènes tragiques dont l'imagination des historiens artistes — plus artistes qu'historiens — a peuplé le passé du Mont-Saint-Michel. Une telle soirée faisait présager un lendemain, sinon tout à fait pareil, du moins assez intéressant encore.

L'aube au contraire fut très calme. Lorsque les trois cloches montoises se réveillèrent en symphonie, il n'y avait de vent que peu ou point du tout : des nuages, quelques-uns seulement, s'enfuyaient, honteux, vers d'autres horizons. C'est du soleil qu'il nous faut aujourd'hui, après la tempête !

Mettons le cap sur la chapelle de saint Aubert : le silence est grand ; les espaces sont déserts ; mais tout au loin on entend le bruit de la marée qui s'avance. Hâtons-nous, car voici un pêcheur qui s'installe dans sa barque ; deux autres qui se pressent de rentrer ; ils se retournent de temps en temps, on dirait qu'un ennemi les suit, ils semblent craindre, ils allongent le pas.

Le bruit sourd de la marée montante grandit rapidement : là-bas, Tombelaine apparaît ceint d'une large bande bleuâtre, frangée d'écume. Gravissons le rocher de Saint-Aubert : entrons dans l'oratoire, et refermons sur nous la lourde porte de fer ; à deux genoux, sur la dalle froide, pendant qu'une brise fraîche doucement caresse les vitraux peints, prions !

Tout à coup un bruissement plus clair : quelque chose comme du sable qui remue, des galets qui s'agitent autour de nous, de l'eau qui coule à flots ; puis soudain, en surprise, une détonation formidable qui fait tressaillir les bases du rocher granitique : la vague s'est brisée et retombe, recule, s'écarte et passe, houleuse et fière : elle va plus loin, mourir dans un sanglot, sur le rocher glissant de la montagne. Une autre la suit de près : les détonations se multiplient en se diversifiant, tantôt bombarde assourdissante, tantôt tonnerre déchirant, porte de prison qui claque sinistrement sous l'action de la tempête. C'est stupéfiant de grandeur et de puissance. *Mirabiles elationes maris !*

Et le petit rocher subit, inébranlable, les assauts des vagues conjurées. La chapelle, toute modeste, qui plonge ses fondations dans ses profondes cavités, ne bouge pas et l'évêque Aubert la domine toujours, debout, la crosse en main, la mitre en tête. Comme on songe ici, en ce jour, à cette heure, à l'Église de France, et comme, presque involontairement, on assimile, on identifie aux destinées de ce rocher, de cette chapelle, les destinées de notre patrie !

Voici que deux prêtres offrent la sainte Victime. Seuls sur le minuscule promontoir battu, tourmenté, mais submergé jamais, ils immolent le Dieu de toute-puissance qui a dit à la mer : « Tu viendras jusqu'ici, mais pas plus loin. Ici tu briseras tes flots courroucés. » Nous trouvions ces paroles dans l'Office du jour.

A huit heures, la marée devenue calme, presque silencieuse et polie à l'égal d'une immense glace, se retirait : les roches disparues tout à l'heure semblaient redresser leurs crêtes humides.

Le reflux est lent.

Enfin, à dix heures, les cloches de l'église paroissiale annonçaient le départ du clergé pour la chapelle Saint-Aubert. Les fidèles, montois ou pèlerins, venus de loin tout exprès, franchissaient les ruisseaux et les mares et

montaient vers le « pic » fameux. Il y avait tout juste la place libre entre le pied rocailleux de la montagne et la mer. L'extrême pointe de la plate-forme rocheuse était baignée encore.

M. le Directeur du Pèlerinage chante la grand'messe. Il était particulièrement touchant d'entendre les enfants célébrer les louanges de saint Aubert en ce lieu. Ce rocher, c'est le triomphe d'un enfant ! Le petit Bain le renversa de son pied frère et déjà vainqueur. Saint Aubert tenait l'enfant et saint Michel animait de sa force et l'évêque et l'enfant. Saint Michel inspire et rend toujours vainqueurs les chers petits !

Ne parlons pas de l'émotion du prêtre qui célèbre en ce jour, en cette chapelle, les saints Mystères. Cette émotion ne se traduit pas : elle se conçoit à peine.

Avant de se séparer, prêtres et fidèles, d'une voix unanime, invoquèrent encore et saint Aubert et la légion de saints évêques et ermites, ses amis, qui illustrèrent leur temps et parfumèrent de leur angélique piété la forêt de Sissy et les contrées avoisinantes.

La marée s'était tout à fait retirée, les sables gris apparaissaient de nouveau au grand soleil qui achevait de vaporiser les flaques d'eau perdues dans l'immensité. Le Conénon déroulait nonchalamment son cours sinueux dans la direction du nord.

Quand il fut nuit, les cloches parlèrent encore ; et à leur voix, l'église paroissiale se remplit. Les flots entouraient le Mont. L'assistance reçut la bénédiction du T. S. Sacrement, puis jusqu'à neuf fois fit monter vers les cieux l'invocation si chère : *Sancte Auberte, ora pro nobis*. Le dernier mot était dit. . . Le narrateur reconnaît forcément avoir dit le sien.





ACTIONS DE GRACES¹

Ain. — Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa protection. Le jeune homme recommandé a passé avec succès son examen : il a mérité la note « Bien ».

Le troisième jour de la neuvaine à saint Michel que vous avez faite avec nous, la malade s'est confessée et est morte une heure après : elle s'est bien préparée et a fait une sainte mort. *Vve C.*

Aude. — Je suis heureuse de vous envoyer 10 francs en reconnaissance à saint Michel qui m'a exaucé au-delà de mes espérances, et, comme je l'ai promis, je viens lui consacrer ma petite fille, dont la naissance nous a comblés de joie. *M. L., tél.*

Bouches-du-Rhône. — Je vous adresse sans plus tarder les 5 francs promis, faible hommage de ma vive reconnaissance au grand saint Michel. Ma chère petite enfant, quoique toujours souffrante, ne nous inspire plus d'inquiétude. *F. B., tél.*

Je suis bien reconnaissante à saint Michel qui est venu à mon secours dans une situation difficile. *F. G., tél.*

Calvados. — Je vous prie de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel, pour une grâce obtenue. *J. T., tél.*

Merci à saint Michel pour une grâce obtenue. En reconnaissance je vous prie de faire brûler deux cierges devant la statue du grand Archange. *J. T., tél.*

Cher. — Une messe pour faveurs obtenues par saint Michel. *C. V.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Charente-Inférieure. — Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces à saint Michel pour une faveur temporelle qu'il nous a obtenue. *T. L.*

Côte-d'Or. — Mille fois merci à saint Michel ; grâce à son intercession je vais beaucoup mieux. *E. L., prêtre.*

Côtes-du-Nord. — Une messe à saint Michel pour avoir préservé un enfant de toute maladie. *E. H. d'A.*

Haute-Garonne. — Je vous envoie 2 francs pour vos œuvres en reconnaissance à saint Michel pour une grâce temporelle obtenue. *M. D.*

Hérault. — Je vous prie de dire neuf messes en action de grâces à saint Michel, pour une préservation, une guérison et une autre grâce. *M. H.*

Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel, qui nous a rendu la santé. *G. G.*

Ille-et-Vilaine. — Je sollicite une Messe d'action de grâces dans le mois de septembre, en l'honneur du grand Archange, pour faveur obtenue. *A. F.*

Indre-et-Loire. — Mon fils a remporté de brillants succès pendant sa première année de Saint-Cyr. Merci à saint Michel qui l'a protégé. *A. C.*

Landes. — Notre Mère supérieure vous envoie les honoraires d'une messe d'action de grâces pour la protection dont saint Michel nous a entourés pendant les exercices spirituels de notre retraite. Notre communauté remercie le saint Archange. *Sr M. R., tél.*

Loire. — Je vous envoie 1 franc pour vos œuvres en reconnaissance à saint Michel. *J. M., tél.*

Loiret. — Le jeune homme pour qui j'ai fait brûler une lampe a été reçu à ses examens. *E. T.*

Maine-et-Loire. — Je vous envoie l'offrande promise pour vos œuvres, en action de grâces pour faveur obtenue par l'entremise de saint Michel, après la neuvaine mensuelle. *Une Associée.*

Une messe pour grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. *B. M. E.*

Marne. — Offrande pour vos œuvres. Saint Michel m'a exaucé. *L. B., tél.*

Morbihan. — Saint Michel nous a pleinement exaucés. Une pieuse personne de notre paroisse vient enfin de se voir décerner un prix Monthyon de 1 000 francs pour son dévouement héroïque. Nous avons beaucoup prié saint Michel pour que le mérite de cette personne fût reconnu. *P. L. R., tél.*

Nièvre. — Merci à saint Michel pour faveurs obtenues. *M. V.*

Nous venons d'obtenir une grâce importante par l'intercession de saint Michel ; aussi en reconnaissance nous vous prions de bien vouloir faire dire une messe en l'honneur de l'Archange. *Une famille dévouée à saint Michel.*

Nord. — Une associée me prie de vous faire parvenir l'honoraire de deux Messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. *L. H., tél.*

Pas-de-Calais. — Merci à saint Michel. Mon enfant a été reçu avec succès à son examen. Je vous envoie l'offrande que j'avais promise.

M^{me} Vve H.

Basses-Pyrénées. — Je vous prie de faire dire une messe et de faire brûler un cierge en action de grâces pour l'examen de mon fils. Prière de faire insérer.

A. L.

Je vous envoie mon offrande pour faire dire une messe d'action de grâces.

M. L. F., *sél.*

Hautes-Pyrénées. — J'avais promis à saint Michel de faire célébrer en son honneur une messe d'action de grâces, avec publication dans les *Annales*, s'il obtenait à une de mes nièces et à un de mes neveux le succès aux examens du baccalauréat. La double faveur m'ayant été accordée, je viens accomplir ma promesse à la gloire du saint Archange. H. B., *sél.*

Seine. — Action de grâces à saint Michel pour une affaire importante.

E. D., *sél.*

Je vous prie de faire dire cinq messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour une grande faveur obtenue.

M. H.

Seine-et-Oise. — Je suis bien redevable à saint Michel. Grâce à lui j'ai recouvré une petite somme que j'estimais perdue! Une autre fois il m'a tirée d'embarras par son assistance toute-puissante.

P. M.

Seine-Inférieure. — Prière de faire dire une messe en l'honneur de l'archange saint Michel, en remerciement pour une grâce obtenue.

C. G.

Merci à saint Michel pour une faveur obtenue. Une messe en action de grâces.

L. A., *sél.*

Yonne. — Prière de faire dire une messe et de faire brûler un cierge pour remercier saint Michel de la réussite d'un examen obtenue par son intercession.

Anonyme.

La Guadeloupe. — Reconnaissance à saint Michel pour réussite aux examens.

A. E., *sél.*

La Martinique. — Prière de faire dire une messe pour remercier saint Michel de grâces obtenues.

A. D., *sél.*

Réunion. — Merci au saint Archange qui m'a obtenu le succès dans mes examens.

L. L., *sél.*

États-Unis. — Merci à saint Michel pour le succès d'un examen et la réussite d'une affaire temporelle. Prière de faire brûler deux cierges en action de grâces.

A. H., *sél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Vaux-Andigny : M. Pierre-Joseph Perrin. — Charly : M. l'abbé Gosse, *chanoine honoraire, curé-doyen.*

Alpes-Maritimes. — Cannes : M^{me} Marie-Amélie Duchassaing de Foubressin.

Ardèche. — Largentière : M^{lle} Marie Santel, *dévouée zélatrice.*

Calvados. — Villers-Bocage : M^{me} Albert Guérin.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{lle} Anne-Marie du Molley ; M^{me} Joubin, née Tanguy ; M^{me} Victorine Blanchet, née Fillâtre.

Finistère. — Quimper : M^{re} Marie-Augustine, *ursuline.*

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Claire Ebelot.

Gironde. — Saint-Médard-de-Guizières : M^{me} V^{ve} Germain de Saint-Pierre.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Malo : M^{me} Victoire Lecoublet. — Saint-Georges-de-Reintembault : M. l'abbé Brassier, *curé.*

Manche. — Baudreville : M. l'abbé Drieu, *ancien curé*. — Moidrey : M^{me} la comtesse de Moidrey. — Nafel : M. l'abbé Clément Prevel, *curé*. — Avranches : M^{lle} Marie Baudry ; M. Edouard Nivard ; M^{me} Lemonnier ; M. Pierre Desieux. — Le Val Saint-Pair : M. Jean-Baptiste Lesur ; K. Pierre Massues.

Mayenne. — Laval : Sœur Marie-Monique, de l'ordre *des Cisterciens réformés*.

Morbihan. — Saint-Joseph-de-Kermaria : Sœur Marie Saint-Etienne, *des sœurs de Jésus*.

Nièvre. — Cosne : M. Hugues-François Valois.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{lle} Léonie de Castel-Bajoq ; M^{me} Marcellin Cazaux ; M^{me} la baronne de Brienen, *zélatrice*.

Saône-et-Loire. — Saint-Bonnet-en-Bresse : M^{lle} Julie-Céline Muzeau.

Seine-et-Oise. — Magny-en-Vexin : M^{me} Paul Chabrol.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. l'abbé Lelong. — Le Havre : M. Louis Salmon.

Var. — Bandol : M^{me} Elise Arnaud ; M^{me} Victoire Suquet ; M^{me} Santin ; M^{me} Marcellina Gardon.

Haute-Vienne. — Gorre : Louise Robert.

Autriche-Hongrie. — Tavana : M^{me} Hermann-Joseph Latz.

Autriche-Galicie. — Krakow : M^{lle} Eugénie Detkens, *zélatrice*.

Belgique. — Bruges : M^{lle} Elizabeth Verhulst ; M. Hector Looaus.

États-Unis. — Nouvelle-Orléans : Rev. M. Coughlan ; M^{me} Athénais Tio ; M^{lle} Emma Poursine ; Marie-Antoinette Poorsioc ; Stella Poursioc ; M^{me} Aline-Victoire Bousset ; Marie-E. Demoruelle.

Palestine. — Beit-Djalla : Sœur Marie-Benoît Méric, *religieuse de saint Joseph de l'Apparition*. — Jérusalem : Joséphine Georges.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Locum sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — SAINT MICHEL ET LES ÂMES DU PURGATOIRE. — NOVEMBRE.
NEUVAINES. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL : FÊTES DU 29 SEPTEMBRE.
FÊTE DU 16 OCTOBRE. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Saint Michel et les âmes du Purgatoire

Voici arrivé le mois spécialement consacré à la prière pour les morts. Les âmes chrétiennes se font un devoir, particulièrement pendant ces jours, de leur apporter quelque soulagement par leurs supplications et leurs bonnes œuvres.

Or les amis de saint Michel ont à leur disposition un moyen très efficace pour tirer du Purgatoire les âmes des trépassés, c'est de prier pour elles l'Archange saint Michel.

Les fonctions de l'illustre archange ne s'arrêtent pas aux limites de ce monde : elles se poursuivent jusque dans l'Éternité : l'Église souffrante après l'Église militante bénéficie de son tout-puissant patronage. Saint Michel en effet n'a-t-il pas été constitué par Dieu lui-même *Prince et maître de toutes les âmes qui doivent entrer dans le royaume des cieux, n'est-ce pas à lui de les conduire dans le paradis où l'on tressaille d'allégresse?*

Il s'intéresse donc aux pauvres âmes qui attendent dans l'angoisse le jour où elles seront admises à voir Dieu ; et quel est son plus grand désir sinon de les arracher de ce lieu de souffrances et de les introduire au ciel ?

D'ailleurs saint Michel, en portant secours à ces pauvres détenus, continue le grand combat qu'il livra dans le ciel, au chef des anges rebelles.

En intercédant en faveur des âmes du Purgatoire, ne délivre-t-il pas de pauvres captifs que Satan voudrait retenir dans son séjour de larmes et de douleurs ? Par là il prouve à son ennemi qu'il est toujours son vainqueur et qu'il arrache, quand il lui plaît, à la haine des démons les âmes en faveur desquelles il intercède.

L'Église elle-même nous invite à invoquer l'Archange comme le protecteur des âmes du Purgatoire. Dans sa prière publique, elle demande que *saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts.*

Ce faisant, « elle indique clairement, dit Bossuet, son opinion sur le rôle de l'Archange à l'égard des âmes détenues au Purgatoire et montre quel prix elle veut que nous attachions à sa puissante intercession auprès de Dieu en leur faveur. »

Le Pape saint Pie V, considérant saint Michel comme *l'Ange du Purgatoire*, nous donne une magnifique idée de ce qu'il fait dans ce séjour d'expiation : « semblable à un ministre plénipotentiaire, dit-il, il applique et interprète suivant les circonstances les volontés de son souverain ; il gracie parfois les coupables qui ont imploré sa protection, il abrège la détention de certains autres ; en un mot il est médiateur entre le prince et ses sujets et obtient à ce titre des grâces que la dignité du souverain ne saurait, ce semble, accorder sans un intermédiaire. »

« Le Prince de la milice céleste, ajoute saint Anselme, est tout-puissant au Purgatoire, et il peut soulager les

âmes que la justice et la sainteté du Très-Haut retiennent en ce lieu de supplices. »

Un autre saint affirme que l'archange est chargé du soin de consoler les âmes du purgatoire et qu'il ne manque pas de les secourir, en leur procurant beaucoup de soulagements dans leurs peines.

Ainsi par ces témoignages et beaucoup d'autres aussi irrécusables, il est incontestablement reconnu que les âmes des défunts sont délivrées du purgatoire par l'intercession et le ministère du Prince des armées célestes (*Extrait du Mois de saint Michel*).

D'ailleurs Dom Huynes, le moine chroniqueur de l'abbaye du Mont Saint-Michel, rapporte un fait qui vient confirmer encore ce que nous avons déjà dit. Nous citons textuellement :

« L'an mil six cens trente et un, le trentiesme jour de mars, viurent en voyage en cette église Louys Ganard et Marin Ganard son fils, tous deux de la paroisse Saint-Ouen de la Bouërie en l'evesché de Rennes, lesquels firent dire une messe à l'autel Saint-Michel pour le repos de l'âme d'Estiennette Labbé, en son vivant épouse du susdit Louys Ganard, laquelle estait passée de ce monde en l'autre depuis cinq ans.

Et furent induis à ce faire, à cause que le jeudy de la sexagesime vingt septiesme du mois de febvrier, ledit Louys Ganard, encor qu'extremement sourd, entendit auprès de soy comme quelque personne frapant deux ou trois fois. Ce qui fut cause que regardant autour de luy, il luy fut advis voir sa femme laquelle disparut tost après. Ce vieillard n'ayant parlé de cette vision à personne, le jeudy de la my-careme, en plein jour et tirant sur le midy, cette vision apparut derechef à une sienne petite fille, âgée de sept à huit ans. De quoy toute espouvantée, elle s'encourut au logis et raconta cette vision, disant qu'elle ressembloit à sa mère. Le lendemain estant encore

au mesme champ, elle eut derechef la mesme vision et la voyait marcher sur le buisson prochain. De quoy espouvantée elle s'enfuit auprès de son pere et son frere, lesquels seachants la cause de cette frayeur la rassurerent et ramenèrent tout proche du buisson. Et là luy commanderent de demander à sa mere, qu'elle disoit voir, ce qu'elle voulait. A quoy obéissant, cette vision lui respondi qu'elle estait sa mere et qu'elle dit à son pere qu'il allast en voiage au Mont-Saint-Michel et y fit dire une messe à l'autel du Saint Archange pour elle, et par ce moyen elle serait delivrée de peine et ne reviendrait pas après les espouvanter. Cette fille dit à son frere cela, et luy fit entendre à son pere le tout le mieux qu'il put, et tous trois veinrent en cette eglise accomplir ce voyage¹. »

Nous ne pouvons rapporter ici d'autres traits où se manifeste la puissante intercession de l'Archange en faveur des âmes du Purgatoire ; ce que nous avons dit suffira certainement pour convaincre de l'efficacité de cette intercession et pour exciter à prier saint Michel pour nos défunts et particulièrement à faire célébrer pour eux le Saint Sacrifice, en son honneur.

SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, que saint Michel, le porte-étendard, conduise les âmes des défunts dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

1. Dom Breyes, traité II, chap. 39^e.



Novembre. — Neuvaines.

NEUVAINÉ MENSUELLE. — La neuvaine mensuelle générale aura lieu comme à l'ordinaire, du 6 au 15 novembre.

* * *

NEUVAINÉ POUR LES MORTS. — *Le 16 novembre nous commencerons dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel une neuvaine pour nos Associés, zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices défunts.*

C'est pour satisfaire au grand devoir de la reconnaissance que nous ferons cette neuvaine de prières.

Nous serons heureux d'y faire participer toutes les âmes des défunts que l'on voudra bien nous recommander. Les deuils de nos amis sont nos deuils. — Que l'on veuille bien nous adresser les recommandations avant le 16 novembre.

Chaque jour de la neuvaine, à 7 h. 1/2, un service funèbre sera célébré. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à assister à la sainte messe pendant ces neuf jours afin d'unir mieux leurs suffrages aux nôtres.

Chronique du Mont-Saint-Michel

Pourquoi au Mont-Saint-Michel les fêtes sont-elles cantonnées, toutes ou à peu près, dans quelques mois de l'année ? Pourquoi les deux fêtes du 29 septembre et du 16 octobre sont-elles si rapprochées ? Pourquoi saint Michel, qui, on doit le croire, parce que c'est vrai, n'agissait pas en aveugle, est-il apparu à saint Aubert le 16 octobre, obligeant les pèlerins français à célébrer de suite deux fêtes en son honneur, la première avec l'Église universelle, le 29 septembre en mémoire de la dédicace de sa basilique romaine à lui dédiée et aux Saints Anges, la seconde le 16 octobre, en

mémoire de sa miraculeuse apparition chez nous et de la dédicace de ses basiliques successives sur le Mont Tombe?

Ne me cherchez pas chicane si j'interprète mal la pensée du saint Archange, mais je trouve que, ce faisant, il a voulu nous donner une leçon qui convient très bien du reste à son caractère et, s'il est permis d'ainsi parler, à son humeur.

C'est un guerrier que saint Michel, c'est un lutteur, un chevalier preux et brave... j'épuiserais toutes les locutions en usage quand on parle de lui. Or les guerriers, hommes de foi et de prière, même dans les gloires du triomphe, même dans l'apparente inertie d'une honorable retraite, restent toujours des hommes d'action. Ils savent plier le genou devant Dieu, servir à l'autel, prier humblement et dans le calme ; mais ils passent vite de l'attitude du suppliant à celle du combattant, et sans cesser d'être des hommes de prière, ils luttent : lutter en priant, mais lutter vraiment, c'est leur rôle. De Sonis ne faisait-il pas à cheval son action de grâces ?

Ainsi saint Michel peut-être. Grand guerroyeur des saintes causes, il semble avoir hâte de dépouiller les lauriers du triomphateur et de retourner pourfendre les diables de toute nuance qui rôdent dans l'air. Il veut des fêtes sans doute, mais il ne les veut pas au détriment de l'action ; c'est pour cela qu'il les accumule, pour être plus libre par après. Encore une fois, cher lecteur, si vous trouvez risquée mon explication, avouez qu'elle ne risque rien.

Au reste j'aime mieux la morale mise en avant d'abord qu'elle ressorte ou non des faits : chantons la gloire de saint Michel, fêtons-le dignement ; prions-le ; mais aussi prestement, suivons-le sur le champ de bataille ; et d'estoc et de taille, sans relâche aucune, soutenons les droits de Dieu.

Fête de saint Michel (29 septembre).

Arrivons à la fête du 29 septembre. Il n'est que temps. Mais encore... ayons la charité de jeter un coup d'œil sur les exercices de la neuvaine qui l'ont précédée et préparée.

Chaque soir à la clarté des cierges blêmes et des lampes rouges qui brûlent devant la statue de l'Archange, la toute vieille église prenait des airs de mystère, comme une grande cathédrale aux profondeurs immenses, aux étonnants effets. Vers les coins retirés les ombres s'enfuyaient comme pour s'y cacher, honteuses, ou montaient vers les voûtes. Devant la chapelle de l'Archange on égrenait lentement la couronne angélique : on lisait une page de l'excellent nouveau *Mois de saint Michel*... Puis Notre-Seigneur apparaissait dans son ostensor ; saint Michel était invoqué : *Defende nos in proelio*... et sur les fronts courbés tombaient les bénédictions et de Dieu et de son Archange. Ainsi chaque soir.

Par exemple le 28 septembre ce fut une belle veillée. Accourus de tous les points de la France, les pèlerins étaient là : leur neuvaine commencée chez eux devait se terminer au Mont-Saint-Michel. M. l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère, était là, selon sa pieuse habitude : près de lui, M. le secrétaire de l'Adoration nocturne de Montmartre, venu tout exprès pour étudier sur place un projet de zèle cher à son cœur et dont saint Michel est l'inspirateur et l'objet. On nous pardonnera de ne pas continuer notre liste. Nous signalerons seulement dans l'assistance du lendemain un jeune homme délégué du groupe de Juvisy-Athis, de l'Association catholique des employés des Chemins de fer. Dans l'impossibilité de venir comme l'an dernier présenter ses hommages à saint Michel, le groupe avait envoyé son représentant.

Aux différentes Messes de la matinée du 29 les pèlerins s'approchèrent de la sainte Table avec une angélique ferveur... c'est le cas de le dire : l'Archange ne les accompagnait-il pas ?

Les prêtres célébraient à tour de rôle les saints Mystères sur l'autel d'argent et le maître-autel. Nous connaissons un zélé pasteur du rivage normand qui n'hésite pas à franchir chaque année à pareil jour les languières gluantes, par quelque temps que ce soit, pour se procurer le bonheur d'offrir le saint Sacrifice dans le sanctuaire Montois.

A dix heures, la Grand'Messe commence célébrée par M. l'abbé Aubry, curé-doyen de La Haye-du-Puits.

M. le chanoine Le Cacheux, curé-doyen de Pontorson, assiste avec tous les curés du doyenné auxquels se sont joints plusieurs prêtres du canton de La Haye-du-Puits, pèlerins dévots du grand Archange et amis de M. le Directeur du pèlerinage.

Les Vêpres, chantées à 2 h. 1/2, furent suivies du Salut du Très Saint Sacrement qui donna à la fête sa meilleure conclusion : la bénédiction de Dieu-Eucharistie.

A la Grand'Messe, M. l'abbé David, curé de Doville, avait prononcé un discours dont nous regrettons vivement de ne pouvoir donner qu'un résumé. Du moins nous le voudrions fidèle; mais hélas! forcément, ne lui manquera-t-il pas ce souffle oratoire, source principale de la vie et de l'intérêt; et certes, vivant et intéressant était ce discours, non moins qu'illustré de fines observations psychologiques et de larges aperçus doctrinaux de haute valeur.

*Quis ut Deus ?
Qui est égal à Dieu ?*

MRS FRÈRES,

Vous savez par qui et en quelles circonstances fut prononcée pour la première fois cette parole historique. C'était lors de la première de toutes les guerres. Un tiers des Anges refusait d'adorer le Verbe fait Chair à eux présenté par avance dans son humiliante posture de Rédempteur des hommes. A leur tête, Satan pousse le cri de la révolte : « *Non serviam!* » — Michel riposte : « *Quis ut Deus* », range sous sa bannière les Anges fidèles et précipite dans les abîmes la horde orgueilleuse des démons.

Ce fut là le premier acte de la grande croisade entreprise par les chevaliers du Christ sous le commandement du glorieux Archange Michel. L'enjeu de cette formidable lutte : Dieu lui-même; son théâtre : le Ciel; ses champions : les Anges. — Au second acte, c'est la même chose et ce sera ainsi jusqu'à la fin du monde. L'homme est venu se joindre aux Anges; voilà tout. Jésus est toujours objet d'amour et de haine. Je parle ici à des amis, à des fidèles de Jésus. Tous, nous sommes venus, poussés par la piété et pour répondre à l'invitation du pasteur de ce Mont Saint-Michel, dans le seul but de reconforter nos âmes fatiguées par la lutte. Nous sommes venus près de l'Archange

défenseur des droits divins pour affermir notre foi, remonter notre courage, exciter notre confiance. — Hommes de foi, de courage et de confiance; tels devons-nous être en effet. *Stare in fide et vivaciter agite.*

I. — *Le Chrétien, homme de foi.*

La foi vous a conduits ici, M. F. — Vous avez compris que véritablement Dieu est ici plus visible et plus libéral et plus miséricordieux. Sans doute le Seigneur est partout; mais il y a des endroits où sa présence se fait sentir davantage. Ces sites consacrés, choisis par la bonté divine, ce sont les centres de pèlerinages. Voyez ces caravanes qui se dirigent vers l'Orient enchanteur : Jérusalem, Bethléem, Nazareth les attirent. — Rome avec ses apostoliques souvenirs, ses temples et ses prisons exerce sur les peuples chrétiens un attrait invincible. — Ailleurs c'est autour de quelques images ou autour d'un tombeau que se réunissent les foules; parfois, c'est vers une grotte ou vers un cloître sanctifiés jadis par la présence d'un hôte illustre par ses vertus et ses miracles, moine fervent ou anachorète pénitent.

Ici, Dieu semble vouloir manifester avec éclat sa puissance et sa clémence. Pourquoi appeler les foules sur cette montagne escarpée? Pourquoi leur faire braver et les greves et les flots? — Pourquoi? N'est-ce point leur rendre plus facile, s'il est permis de parler ainsi, son union avec les hommes? N'est-ce pas pour que la terre soit plus haute et le ciel moins loin? Êtes-vous venus, M. F., pour contempler la mer ou pour admirer les merveilles d'art du monastère qui s'étage là-haut? — Non; le sentiment qui, tout le premier, vous inspire, c'est la foi, la foi dans la puissance et la bonté de Dieu et de son Archange.

Mais la foi n'est pas seulement un acte transitoire; c'est essentiellement une bonne habitude de l'âme. Et comment l'acquiert-on, cette habitude? Par la répétition des mêmes actes. Ayez donc, M. F., faites paraître en vous, dans vos œuvres, l'esprit et la manière d'agir de Jésus-Christ. Pour cela visiez d'abord à connaître les divers mystères de notre sainte religion. Vous pourriez mourir sans avoir scruté les profondeurs de la science ancienne et moderne; vous ne pouvez, sans causer à votre âme un grave préjudice, ne pas approfondir les problèmes autrement importants de Dieu, de la Création, de la Rédemption, de ce code admirable de Lois qui s'est imposé à tous les siècles, qui leur a survécu et leur survivra, le Décalogue. Ouvrez vos âmes à la saine doctrine : faites-vous des âmes croyantes et vous ferez des merveilles de justice. Pour beaucoup, hélas! la vie est le renversement de la foi religieuse. Combien de gens écoutent complaisamment, les lâches, des propos licencieux ou impies? Combien qui rient des mystères qu'au fond ils voudraient respec-

ter? Sont-ce là des chrétiens?... Non. Ne leur ressemblez pas : *State in fide; viriliter agite.*

II. — *Le Chrétien, homme de courage.*

A la foi, ajoutez le courage. Le courage, disait Cicéron, « est l'énergie de la volonté mise au service du bien. » Pour les païens il ne dépassait pas les limites de l'honnêteté naturelle. Pour nous, le bien c'est Dieu, Dieu créateur et souverain maître; le bien, c'est le crucifié, Jésus; le bien, c'est l'Église, digne rejeton de Jésus-Christ; le bien, c'est l'armée nourrie d'honneur et de sacrifice; c'est l'homme qui combat pour une idée, une conviction sérieuse et sincère; c'est ce vieux moine qui prie sous ses arcades gothiques; c'est cette petite sœur de l'asile ou de l'hôpital, éducatrice d'enfants ou gardienne de mourants; c'est le prêtre, apôtre, docteur et médecin des âmes; c'est le magistrat intègre, incorruptible dans ses jugements; c'est le soldat qui meurt pour son pays ou brise son épée pour ne pas forfaire à son devoir. Le bien, unique dans son essence, est varié dans ses formes.

D'après les rapports, plus ou moins étroits, de la volonté humaine avec ce bien universel et seul vrai, s'établit la classification morale des individus.

De ce bien les méchants ne veulent pas : *notumus hunc regnare super nos.* Ce fut le cri des Juifs déicides, basement haineux, jaloux jusqu'à la furie. Les méchants de tout ordre et de tout temps l'ont recueilli pour en faire leur devise et comme leur mot de ralliement. Jeune homme, fais ton devoir. — Non, *notumus hunc...* Homme, sois homme : fais le bien. — *Notumus...* nous ne voulons pas. Le prêtre quête nos âmes pour les sauver et les mener à Dieu. — Qu'il s'en aille, *Notumus hunc...* nous ne voulons pas. — Aux portes des couvents le pauvre tend la main et le moine partage avec lui son pain, soulage la misère du malheureux et relève son espoir abattu, apaise sa colère qui gronde dans son cœur ulcéré et l'engage à patienter, à travailler, à faire son devoir. — Non; pas de pacificateurs, pas de cette charité monacale. — *Notumus*, nous ne voulons pas. — Devant le pape-roi, autorité morale, la plus grande et la plus capable du bien pour les individus et les peuples, les monarques émus respectueusement s'inclinent. — Infamie! *Notumus hunc regnare super nos.* Nous n'en voulons pas.

Le bien n'est plus; mais à sa place vient se mettre l'anarchie qui révolutionne les peuples. Elle a fait son œuvre en un jour néfaste et un demi-siècle de paix relative n'a pas suffi à relever les ruines qu'elle a amoncelées dans sa colère.

A côté des méchants nous rencontrons les faibles, les gens sans volonté, ceux qui disent : « Nous voudrions bien! » Une tentation les abat net; une vieille habitude les tyrannise, et ils

en gémissent. Un peu d'effort suffirait pour les soustraire à ces influences malsaines; ils ne veulent pas. — Dans la vie publique c'est pis encore. Nos ennemis sont si puissants! Ne les irritons pas! — Tel leur langage, tel l'état d'âme qu'il révèle. Sont-ils méchants ces hommes? Ils sont seulement faibles; ils pratiquent trop le système des concessions à outrance. Et les méchants s'en réjouissent et les bons en pâtissent. Un penseur contemporain disait naguère : « C'est l'inertie des bons (c'est-à-dire dans l'occurrence : des faibles) qui fait la victoire des méchants. » Et avant lui Montalembert n'avait-il pas dit, cherchant la cause de certaines défaites : Si nous sommes vaincus, c'est qu'il y a parmi nous des hommes qui semblent dans la vie publique se proposer d'être « catholiques après tout. » Pour confondre ces âmes pusillanimes, M. F., j'ai à leur jeter la parole de mon divin Maître : « Qui n'est pas avec moi est contre moi. »

Heureusement le bien a de par le monde de courageux défenseurs. Qui sont-ils, sinon ceux qui voient le bien et cherchent consciencieusement les moyens de l'accomplir? Leur mot d'ordre : Je dois et je veux. Ce mot, l'apôtre l'a dit aux empereurs de Rome et aux proconsuls de province; le martyr l'a dit au bourreau qui le torturait; le soldat l'a dit, qui souffre et prie, sert loyalement son Dieu et son pays; le chrétien l'a dit devant la tentation qui sollicite, devant l'occasion qui surprend. Faire son devoir, partout, jusqu'au bout, c'est l'idéal de l'homme courageux.

Le courage est plus nécessaire que jamais en notre temps fertile en guerres religieuses et aussi en lâchetés. Prenez place, M. F., dans l'armée de Dieu. Pères et mères de famille, revendiquez bien haut le droit et la liberté d'instruire chrétiennement vos enfants. Cela seul importe et pour eux et pour vous. Soyez courageux : lutez contre vous-mêmes; indignez-vous saintement contre l'erreur, la corruption et la haine. Et pour que vous remplissiez avec ardeur ce grand devoir, mettez dans vos âmes l'espérance.

III. — *Le Chrétien, homme d'espérance.*

L'Église est divine; son sacerdoce ne meurt pas. Le meilleur principe de maintien social c'est une confiance invincible dans les destinées de l'Église et de la patrie. Avec la confiance au cœur on fait des prodiges; sans espérance, que voulez-vous faire?

Ne vous plaignez pas, M. F.; bénissez Dieu plutôt dans vos épreuves privées et publiques. Dieu tisse l'histoire de gloires et de revers; ceux-ci sont suivis de celles-là et y mènent tout droit. L'histoire nous l'atteste à chaque page... Il en est ainsi pour l'Église et pour la France. Pour l'une comme pour l'autre, la mort présumée, vu les apparences, et accueillie avec des chants de

triomphe par l'ennemi jaloux, n'est après tout qu'un sommeil réparateur, suivi d'un prochain réveil qui les fait apparaître aux yeux étonnés plus belles et plus vaillantes.

Pourquoi donc désespérer ? Prions au contraire et travaillons. Dieu a pitié. — L'avenir est à Dieu sans doute, mais il sera à nous aussi, puisqu'il sera ce que nous le ferons. Tournons-nous vers saint Michel, notre illustre modèle : confions-lui nos alarmes ; confions-lui notre faiblesse, pour qu'il la change en vaillance.

A celui qui lui demandait : « Que faisais-tu pendant la bataille ? », le jeune soldat vendéen répondait fièrement : « J'étais debout pour mon pays et pour ma foi. » La voilà, l'attitude du soldat courageux. Regardez saint Michel : il est debout, l'œil au Ciel, qu'il indique du doigt ; en même temps, de son bouclier d'airain, il se protège contre les traits du Malin, qu'il tient en respect sous ses pieds. Comme saint Michel, mes Frères, debout ! c'est-à-dire soyez fermes dans votre vie chrétienne. Regardez le Ciel, ou plutôt, Jésus crucifié. Votre cri de ralliement : *Quis et Deus !* Du bouclier de la grâce protégez-vous ! De la lance fortement trempée de votre volonté personnelle, transpercez le démon qui veut vous perdre. Debout pour Dieu et pour l'Église ! Debout pour l'honneur et la liberté de votre pays ! *Amen.*

SOLENNITÉ

DE

l'Apparition de saint Michel à saint Aubert

AU MONT-SAINT-MICHEL (16 octobre).

ENCORE un récit de fête... mais ce sera le dernier de cette année, selon toute probabilité ; car l'hiver approche.

Nous lisions naguère dans certain compte-rendu des reproches presque amers adressés au temps, au malheureux temps obstinément pluvieux. Après tout n'était-ce pas juste ? Le beau temps entre pour beaucoup dans le succès d'une fête : le soleil n'est pas utile seulement aux poètes décadents pour illuminer leurs nuageux horizons, aux peintres pour donner à leurs tableaux quelque coloris, aux laboureurs pour faire pousser leurs semences ; l'organisateur d'une fête reven-

dique aussi, avec sa place au soleil, le soleil rayonnant dans un ciel bien bleu. Oriflammes aux couleurs chatoyantes, drapeaux aux réjouissants frissonnements demandent pour produire tout leur effet, pour se mettre à l'unisson de l'âme et à la fois pour soutenir celle-ci sur les sereines hauteurs d'une sainte joie, un temps calme, quoique vif, du soleil partout, des nuages nulle part, du vent autant, mais pas davantage, qu'il en faut pour animer tout ce monde de verdure, de fleurs et d'étoffes symboliques.

En plein octobre, au beau milieu des grèves normandes et bretonnes, quand la pluie tombe depuis si longtemps que l'on a fini par dire que c'est l'état normal, attendre tant et de si honnes choses si difficilement réunies eût été au moins téméraire. Personne n'éleva cette prétention ; on se contenta d'un ciel bas, c'est-à-dire plus rapproché de la terre : les âmes sensibles n'en étaient que plus portées à la piété. Le calme actuel de la petite ville saisit tous ceux qui ont séjourné dans nos murs quelque trente jours plus tôt. Quelle différence ! Mais aussi comme cette atmosphère pacifiée reconforte !

Comme pour le 29 septembre les Pèlerins arrivaient dès la veille. Le premier, Monseigneur GUÉRARD, notre Évêque vénéré, accompagné de M. le chanoine Lepetit, vicaire général, archidiacre d'Avranches, gravissait la rue et venait s'agenouiller devant l'Archange. Il pria longtemps, pendant que les cloches achevaient de publier son heureuse arrivée.

Dans la soirée Sa Grandeur revint encore devant la coquette chapelle pour y réciter seule, dans l'émouvant silence du Sanctuaire, le bel office de la fête de saint Michel. Les fidèles allaient et venaient doucement, avec précaution, se pressant devant les confessionnaux et au pied de la statue couronnée.

Le 16, dès l'aube les Messes commençaient ; elles se succédèrent toute la matinée.

Répondant à l'invitation de M. le Directeur du Pèlerinage, les prêtres se trouvent réunis en grand nombre vers dix heures autour du Pontife.

Ce sont d'abord des dignitaires ecclésiastiques en rochet et mosette :

MM. le chanoine Douville, archiprêtre d'Avranches; le chanoine Étienne, archiprêtre de Saint-Lô; le chanoine Dubois, supérieur du petit séminaire de Mortain; le chanoine Maquerel, curé de Saint-Paul de Granville; le chanoine Lebedel, curé de Saint-Saturnin d'Avranches; le chanoine Mandouit, curé-doyen de Ducey; le chanoine Collin, curé-doyen de Saint-Hilaire-du-Harcouet; le chanoine Gautier, curé de Saint-Nicolas de Coutances; le chanoine Marie, supérieur des missionnaires de Notre-Dame sur Vire, prédicateur de la fête; le chanoine Durel, curé-doyen de Notre-Dame de Granville; le chanoine Lefevrier, ancien supérieur du collège de Valognes, inspecteur des écoles libres du diocèse; et M. le chanoine Savary, supérieur du collège diocésain de Saint-Lô.

M. le chanoine Le Cacheux, curé-doyen de Pontorson, s'est excusé, retenu fâcheusement par la maladie.

M. l'abbé Renaut, curé-doyen de Pleine-Fougères (diocèse de Rennes) a voulu, en assistant à notre fête, donner à saint Michel un témoignage de sa vénération déjà ancienne.

A côté de MM. les Chanoines on pouvait apercevoir encore MM. les Chapelains épiscopaux : Soyer, curé-doyen de la Haye-Pesnel; Adam, curé-doyen de Sartilly; Ameline, curé-doyen de Barenton; et Rabec, curé-doyen de Villedieu.

Les prêtres du doyenné de Pontorson sont là aussi et une trentaine d'autres venus des rives de Bretagne et de Normandie.

Le Prélat quitte le presbytère et s'avance précédé de ses Chanoines. Quand il pénètre dans l'Église, dont M. le Directeur du Pèlerinage lui fait les honneurs, le chant du *Benedictus* est interrompu pour permettre au peuple, qui occupe, sans en excepter une seule, toutes les places et déborde dans les nefs, de traduire plus expressivement sa joie et sa prière. *Benedictus qui venit! Domine, salvum fac Antistitem nostrum Josephum!* Unaniment, avec un ensemble parfait qui se

passé de commentaire, toutes les voix répètent : *Domine, salvum fac...*

Puis l'Évêque se revêt des ornements sacrés, cependant que M. le curé de Macey traduit par les mélodies de l'orgue l'émotion produite dans les âmes par ce silence solennel au milieu duquel se font les apprêts de la Messe pontificale. On est toujours impressionné par ces solennels préparatifs : on devine que quelque chose de grand va se passer.

L'attente n'est point trompée : majestueux ce déploiement de richesses et de rites; beau autant qu'éloquent cet éclat dont l'Église a revêtu la moindre de nos cérémonies. Tout fut exécuté avec la précision et l'ampleur convenables.

A M. le Chanoine Marie, supérieur des missionnaires diocésains de Notre-Dame sur Vire, incombait la tâche de porter la parole. Il le fit après le chant de l'Évangile. Dans l'impossibilité où nous sommes de donner aujourd'hui ce discours, nous promettons au lecteur de lui en offrir au moins un résumé assez complet dans notre prochaine livraison.

Monsieur l'abbé Lecharpentier, curé de Macey, nous l'avons déjà dit, s'était chargé, avec sa bonne grâce habituelle, de la partie musicale de la fête. Elle était en bonnes mains. Qu'on en juge plutôt. Nous ne parlerons pas des fantaisies ravissantes qui dans le courant de l'office divin suppléaient la voix des hommes quand celle-ci se faisait pour laisser à l'âme la liberté de prendre son libre essor vers les hauteurs célestes sur l'envol des mélodies sacrées. M. le curé de Macey est créateur : sa prière latine à saint Michel remplissait, disons-le simplement, d'une émotion vraie : elle montait grave et pressante comme l'appel de la faiblesse ou de l'exil, pendant qu'à l'autel le Pontife bénissait : « *per intercessionem beati Archangeli Michaëlis* », l'encens, symbole évident de la prière. Prière aussi le nouveau cantique à saint Michel dont la primeur nous est donnée en ce jour. « O Saint Michel... protège l'Église, ma mère ! » N'est-ce pas le moment de faire entendre ce cri ?

De la tribune, des voix puissantes et cultivées dirigeaient

l'exécution du plain-chant. Le *Credo* mérite une mention spéciale pour son allure presque martiale et sa vigueur bien accentuée.

La messe a pris fin : il est onze heures et demie. La pluie tombe en gouttelettes clairsemées, pendant que le cortège pontifical gravit les escaliers. Du reste, l'ondée fut courte : le lourd rideau de plomb étendu là-haut demeure impénétrable : il eut du moins la bonne idée de se tenir jusqu'au soir à cette distance respectueuse que sur le midi il avait un instant oublié de garder.

Plus de quarante prêtres se trouvèrent réunis pour le repas autour de leur évêque. M. le Directeur du Pèlerinage profita de l'occasion qui lui était offerte de témoigner à sa Grandeur ses sentiments de gratitude et d'affectueux attachement. Vers la fin du repas il porta le toast suivant, souligné souvent par de chaleureux applaudissements.

MONSIEUR,

La fête des S. S. Evêques de Coutances et d'Avranches nous montrait naguère les célèbres protecteurs du Diocèse auxquels l'introduit des âmes doit un accueil particulièrement favorable. Nos Evêques ne sont-ils pas les Evêques de saint Michel!

Mon attachement respectueux et tant soit peu égoïste me porte à souhaiter que leur digne successeur se contente, pendant de très longues années encore, de notre pauvre terre, pour conférer avec le grand Archange, son diocésain.

Ce sera d'ailleurs, en nos temps si tristes, un moyen d'enrichir votre couronne, Monseigneur, et, pour nous qui jouissons de votre affection paternelle, de vos directions si lumineuses et de vos nobles exemples, ce sera une des grâces auxquelles vos prêtres attachent le plus de prix.

En tenant ce langage, sans avoir d'autre titre à le faire, que celui d'avoir été préposé par Votre Grandeur à la garde de ce sanctuaire, je sais que je suis l'interprète fidèle de Votre Clergé tout entier. Son élite, déléguée de votre insigne chapitre, de vos paroisses, de vos maisons d'éducation et de prédication, a bravé les fatigues d'un long voyage et les difficultés d'un modesto campement, pour se trouver aujourd'hui à vos côtés, parce que tous nous vous aimons.

Comment vous remercier, Monseigneur?... Le Curé et ses deux

chapelains sont, sur la montagne, des Moïse bien obscurs! Croyez du moins que leurs bras seront toujours levés pour la prière et pour l'action de grâces.

Pendant que leurs frères, sous un chef toujours bien inspiré et toujours joyeusement obéi, résisteront aux ennemis de Dieu et soutiendront le bon combat, ils crieront de ces hauteurs : *Quis ut Deus!* Puissent les ennemis revenir enfin à la conversion et à la vie, puissent les victoires religieuses se compter moins rares!

Monseigneur, vous avez fait élever notre fête du 16 octobre au rite de seconde classe. Ici, sous votre présidence, elle sera toujours de toute première....

Cordiale fut la réponse de Monseigneur : « Je ne saurais vous dire, mon cher ami, dit Sa Grandeur, combien je suis heureux de me retrouver avec vous et au milieu de mes prêtres accourus de tous les points du diocèse pour saluer et prier saint Michel. J'ai beaucoup remercié l'Archange hier au soir de m'avoir ménagé ce honneur. »

Monseigneur a un mot aimable et choisi pour chacun des dignitaires présents, il remercie le prédicateur et se déclare « presque fier » d'avoir été assisté pendant la sainte messe par deux supérieurs des maisons diocésaines d'enseignement secondaire libre.

Il termine en disant son espoir de revenir encore l'an prochain fêter l'Archange et le prier de faire son œuvre quand l'heure de Dieu aura sonné.

Pour se conformer au programme, on avait exposé dès le matin la couronne de saint Michel. Elle reçut la visite de nombreux pèlerins et curieux, avides d'admirer ce joyau d'un haut prix et dont la vue reporte tout naturellement l'esprit, vingt-six ans en arrière, aux gloires du Couronnement solennel de l'Archange par le délégué de Pie IX, S. E. le Cardinal de Bonnechosc. Plus d'un fidèle, vieux ou jeune, témoin attendri de ces allégresses passées, ou lecteur enthousiasmé de leur récit, se sentit envahir, devant cette couronne, cet autel, cette statue, par une douleur amère en songeant par contre aux tristesses du présent. Une prière jaillit du moins de tous les cœurs, résignée — car nos malheurs ont en nous seuls leurs

causes — mais confiante, parce que Dieu qui châtie, ne veut pas notre perte et que saint Michel saura à son heure tirer sa vaillante épée.

L'Église était remplie dès deux heures.

Avant les Vêpres le Saint-Sacrement fut exposé dans son ostensor... celui du « Couronnement » aussi. La cérémonie s'ouvrit par le chant du cantique « L'Ange de la Victoire. » Puis les Vêpres commencent, présidées par M. le chanoine Étienne, archiprêtre, curé de Notre-Dame de Saint-Lô. Monseigneur assiste au Trône.

L'hymne de la fête, due à la pieuse muse de l'illustre Huet, évêque d'Avranches, chante dans ses strophes remarquables par la pureté de l'inspiration et la richesse des expressions, les deux événements dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire : l'apparition de saint Michel à saint Aubert et la Dédicace de la Basilique du Mont-Tombe.

Saint Aubert hésite d'abord, puis mettant la main à l'œuvre, aplanit le rocher pour bâtir le temple demandé.

...Spatiumque laxat
Quo superstructi pretiosa surgant
Moenia templi.

L'Église s'élève comme une masse imposante, « *alta moles* ». — et pourtant ce n'est qu'un édifice en comparaison de la basilique actuelle, « *peracta audaci labore* » dit la légende du Bréviaire. — Sous ces voûtes aériennes, qui viendra prier? tous les jours ce seront des chanoines, puis des moines établis à demeure sur le rocher. Ce seront aussi des pèlerins en foule : « *peregrini plurimi* » et parmi ces pèlerins voyez-vous ces hommes au front soucieux, ces rois, ces hommes sur qui repose le soin de la chose publique, ces guerriers, défenseurs jaloux du territoire menacé, ces évêques attristés des maux dont souffrent leurs peuples, ces prêtres anxieux de l'avenir, parce que l'erreur ou le vice entament leur troupeau? — Voyez-vous cette femme dont les traits altérés par la souffrance accusent les soucis cuisants qui travaillent son âme?

Voyez tous ces pèlerins : l'évêque-liturgiste les appelle d'un seul nom : « *Francus* ». C'est le Français! c'est la France qui va prier saint Michel lorsque les affaires de l'État vont plus mal.

Hinc opem rebus dubiis vocare
Francus, huc voti reus advolare
Gaudet, ac grates Domino rependens,
Visere templum.

Rebus dubiis..., quand le présent est triste et l'avenir menaçant... le Français accourt et de penser qu'il va au Mont-Saint-Michel il se réjouit déjà comme si la victoire était certaine ayant remis sa cause aux mains de l'archange.

Le Français est là aujourd'hui et il prie! Aussi bien le chant de cette hymne magnifique a je ne sais quoi de doux et de mélancolique comme l'infini des grèves dans une soirée très calme. L'effet est vraiment saisissant.

Pendant le « *Magnificat* » Monseigneur quitte son trône et va encenser la statue de l'Archange.

Le chant des Vêpres est immédiatement suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement.

C'est fini. Les pèlerins se hâtent vers la digue. Sa Grandeur, que les soucis de sa charge rappellent à Coutances, quitte aussi le sanctuaire. Le regret que nous en éprouvons est du moins atténué par l'« au revoir » qu'elle veut bien nous adresser. Ces journées sont trop belles pour qu'on ne les renouvelle pas chaque année.



ACTIONS DE GRÂCES¹

Ain. — Merci à saint Michel. Une messe d'action de grâces en son honneur. M. M.

Aisne. — Merci à saint Michel pour la protection qu'il a accordée à mon fils. Une messe en action de grâces. V^{te} P. C.

Prière de faire dire une messe d'action de grâces à saint Michel.

B. D., *cel.*

Alpes-Maritimes. — Je vous envoie mon offrande en reconnaissance des grâces obtenues par l'intercession de saint Michel. V^{te} L. B., *cel.*

Ardèche. — Une messe pour grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. M. M.

Bouches-du-Rhône. — J'ai prié saint Michel et par son intercession le bon Dieu m'a accordé la joie d'avoir un enfant. Une messe en action de grâces. G. B.

Calvados. — Je vous prie de faire dire une messe pour remercier l'archange d'une très grande grâce qu'il nous a obtenue. A. L. M.

Merci pour la neuvaine faite au mois de juillet à mon intention : tout s'est bien passé. Merci à saint Michel. J. L. R.

Je vous prie de faire brûler deux cierges en reconnaissance d'une faveur obtenue. J. T., *cel.*

Cantal. — Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remerciement d'une grâce spirituelle qu'il a obtenue à mes deux petits-neveux. M. O., *cel.*

Creuse. — Par l'intercession de saint Michel j'ai obtenu une grâce sollicitée depuis longtemps. En reconnaissance je vous envoie une offrande de 5 francs. M. J. B.

Dordogne. — Une messe en l'honneur de saint Michel en action de grâces. Sr S. A., *cel.*

Finistère. — Une messe pour remercier saint Michel d'une guérison obtenue par son intercession. H. M.

Haute-Garonne. — Remerciements, au Glorieux Archange, pour une grande grâce qu'il m'a obtenue le jour de sa fête, après une fervente prière et une promesse d'insertion. A. D., *associé.*

Hérault. — Je vous envoie mon offrande pour une grâce obtenue par l'intercession de saint Michel. E. M., *cel.*

Une messe d'action de grâces à saint Michel qui m'a préservée d'un péril imminent. A. B.

Veuillez faire dire une messe pour remercier saint Michel d'une guérison obtenue par son intercession. A. A., *cel.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ille-et-Vilaine. — Une messe d'action de grâces à saint Michel.

A. de P.

Loire-Inférieure. — Une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier du succès obtenu dans un examen. J. M.

Isère. — Une personne ayant à subir une opération fort grave et douloureuse s'est recommandée à saint Michel. Elle n'a pas été trompée dans sa confiance; aussi en reconnaissance elle vous prie de faire dire une messe d'action de grâces. Sr M. G.

Maine-et-Loire. — Grâce à l'intercession de saint Michel ma santé s'est bien améliorée. L. A.

Manche. — L'an dernier j'eus le bonheur de venir en pèlerinage au Mont-Saint-Michel. Je venais implorer l'appui du saint Archange. Atteint d'une maladie grave, je pouvais à peine me soutenir; on trouvait même très imprudent d'entreprendre pareil voyage. — Or en quittant le Mont je me sentis mieux. Je rentrai sans fatigue; au bout de quelques jours toute trace de maladie avait disparu. J'ai attendu longtemps, ne voulant pas croire légèrement à une guérison réputée difficile. Il faut maintenant me rendre à l'évidence: je suis guéri grâce à l'intercession de saint Michel, et je viens de nouveau en son sanctuaire lui témoigner ma reconnaissance.

Un prêtre.

Une personne devant subir une opération se recommanda à saint Michel et permit de vous envoyer son offrande en faisant publier sa guérison dans vos *Annales* si l'Archange exauçait ses prières; aujourd'hui cette personne se portant très bien me charge de vous envoyer la somme promise et de vous demander de vouloir bien insérer cette action de grâces dans les *Annales*, pour la gloire de saint Michel. Sr S. A., *cel.*

Meurthe-et-Moselle. — La malade que nous recommandions à saint Michel il y a quelques mois est en voie de guérison; aussi nous sommes heureuses d'acquiescer notre promesse, en vous priant de faire inscrire cette faveur aux *Annales*.

Nous demandons au grand Archange de nous continuer son intercession pour accélérer le rétablissement complet. Une communauté.

Morbihan. — Le jeune homme pour lequel je vous ai fait dire une messe en l'honneur de saint Michel a été reçu à Saint-Cyr. Remerciements à l'Archange. A. B.

Nord. — Je vous envoie 5 francs pour remercier saint Michel d'une grande grâce qu'il m'a obtenue. J. B. B., *cel.*

Orne. — Je vous prie de dire une messe pour remercier saint Michel de la guérison de mon neveu. A. V., *enfant de Marie.*

Prière de faire dire une messe pour les âmes du Purgatoire en action de grâces pour une faveur temporelle obtenue par l'intercession de l'Archange saint Michel. A. D.

Rhône. — Pour remplir ma promesse, je vous prie de dire deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. F. C., *cel.*

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. M. B., *cel.*

Haute-Saône. — Prière de faire dire une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier de sa puissante protection. B. L., *cel.*

Gl-joint mon offrande pour m'acquiescer d'une dette de reconnaissance envers saint Michel. C. D.

Haute-Savoie. — Deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel pour le succès d'un examen et pour une faveur temporelle obtenue. Sr M. S., *cel.*

Une enfant de Marie, employée de l'État, remercie avec amour le bon saint Michel qui lui a gardé sa situation dans une circonstance critique.

X.

Seine. — Une messe d'action de grâces à saint Michel qui a préservé de toute maladie deux de mes petites-filles.

A. M., *sél.*

Une Messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par sa intercession.

H. G.

Prière de faire dire deux messes d'action de grâces en l'honneur de saint Michel.

G. G.

La neuvaine au saint Archange n'était pas finie que j'avais obtenu la grâce que je sollicitais.

L. E.

Lors de la maladie de mon fils, j'ai invoqué saint Michel et j'ai été exaucé. Merci au grand Archange.

J. B.

Ayant une grande grâce à obtenir, j'ai prié saint Michel et j'ai été exaucé. A mon tour, j'ai promis au grand Archange de m'enrôler dans son Archiconfrérie. Je tiens parole.

M. S.

Edouard S. atteint du croup a été guéri dès qu'on l'a eu consacré à saint Michel. — Thérèse P. consacrée aussi a été guérie d'une coqueluche compliquée de convulsions et de brouchite. Je constate que le saint Archange obtient souvent des guérisons inespérées, surtout quand on lui consacre les enfants.

G. L. G., *sél.*

Action de grâces à saint Michel pour de nombreuses demandes exaucées.

G. L. G., *sél.*

Seine-et-Oise. — Je vous prie de dire une messe en l'honneur du grand Archange, pour le remercier des grâces obtenues par son intercession.

C... or F., *sél.*

Prière de faire dire une messe pour remercier saint Michel de la guérison de ma petite-fille.

C. O.

Offrande ci-jointe en reconnaissance à saint Michel pour grâce obtenue. Prière d'insérer.

V. G., *sél.*

Tarn. — Une messe d'action de grâces pour remercier le grand Archange d'une faveur temporelle obtenue par son intercession. Prière d'insérer.

Une Associée.

Martinique. — Veuillez offrir le saint sacrifice de la messe en l'honneur de N.-D. des Anges et de saint Michel en action de grâces : J'ai été heureusement préservée de tout accident pendant la nuit du samedi à dimanche, 9 août, lors du terrible cyclone qui a fait de si grands ravages.

A. D., *sél.*

Deux messes pour remercier saint Michel des grâces qu'il nous a obtenues.

Plusieurs Associées.

Alsace-Lorraine. — J'envoie l'honoraire d'une messe pour remercier saint Michel d'une guérison obtenue par son intercession.

A. A., *sél.*

Une messe en l'honneur de saint Michel et en faveur des âmes du Purgatoire pour une grâce obtenue et un danger écarté.

Anonyme.

Belgique. — Heureuse issue d'une affaire. Merci à saint Michel.

Une Associée.

Canada. — En reconnaissance de faveurs obtenues par saint Michel, veuillez recevoir de la part d'une famille l'offrande ci-jointe.

M. Th. G., *sél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Prisnt au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduitcur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Vaux-Audigny : M^{me} Clarisse Dumesnil.

Aube. — Troyes : M^{me} Stéphanie Michel.

Calvados. — Bayeux : M. l'abbé Guillouet, *curé-archiprêtre de Notre-Dame.*

Cantal. — Aurillac : M^{me} Valentine de Falrelly, née de Suez ; M^{me} Elisabeth de Falrelly.

Dordogne. — Périgueux : MM. Pierre, Georges et Paul Saint-Martin.

Eure. — Crèvecœur-sur-Seine : Désirée Doubet.

Finistère. — Quimper : M^{me} de la Rivandière, *sélatrice.*

Haute Garonne. — Toulouse : M^{me} Marie-Françoise Marceau.

Gers. — Auch : M^{me} Dispan.

Ille-et-Vilaine. — Brie : Philomène Barbier. — Cancale : M^{me} Vra Delisle-Lemaître, *sélatrice.* — Rennes : M^{me} Marie-Louise de la Vigne.

Landes. — Tartas : Sœur Marie-Augustin du Calvaire ; Mère Marie-Sainte-Claire du Sacré-Cœur, *religieuses ursulines.*

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{te} veuve Colbus.
Maine-et-Loire. — Angers : M^{lle} Rosalie Gauvin ; M^{me} Barbin.
Manche. — Avranches : Mère Sainte-Clotilde, *religieuse Ursuline* ; M^{lle} Victoire Mauger ; Thérèse Dupont. — Raoville-la-Place : M. Félix Yvetot. — Pontorson : M^{me} Marie Lelieulier, née Roussel.
Marne. — Reims : M^{lle} Gabrielle Arcier ; M^{me} Adélaïde Marchand ; M. Joseph Bonard-Baillet ; M. Paulin L'Hôte.
Morbihan. — Saint-Joseph de Kermaria : Sœur Marie du Calvaire, *des sœurs de Jésus*. — Ploigner : M. Mathurin Le Priol.
Oise. — Senlis : M^{lle} Anna Vinet.
Orne. — Juvigny-sur-Andaine : M. l'abbé Michel, *curé doyen*.
Haute-Saône. — Savoyeux : M^{lle} Marie Lambolée.
Sarthe. — Saint-Calais : M. Auguste Gobie ; M^{me} Marie Travers ; Florence Dubois.
Seine. — Paris : M^{me} Cartier.
Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M. Henri Masson. — Louveciennes : M. Gaston Gamble.
Tarn. — Castres : M^{me} Louise Lacaze ; M^{me} Marie Arnaud ; M. Emile Siguier.
Yonne. — Villeneuve-l'Archevêque : M. Louis Lacotte.
Tonkin. — Haouf : M. Gaston Rabeuf.
Alsace-Lorraine. — Sainte-Croix-aux-Mines : Marianne Valet.
Belgique. — Gand : M^{me} Marie de Meyer. — Bruges : Sœur Thérèse, *religieuse augustine* ; Sœur Marie-Louise de Sainte-Thérèse, *religieuse carmélite* ; M. François-Bernard Van Sassenbroeck.
Canada. — Montréal : R. P. Béni-Léon Masse, *clerc de St-Viateur* ; M. Louis-Joseph-Martin Ladouceur.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du mal profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — CAUSERIE, AUX ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES DE L'ARCHICONGRÉGATION DE SAINT MICHEL. — RÉSUMÉ DU DISCOURS DE M. LE CHANOINE MARIE (16 OCTOBRE). — REVUE DU CULTE DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

CAUSERIE

AUX ZÉLATEURS & ZÉLATRICES

de l'Archiconfrérie de saint Michel

DEPUIS trop longtemps, et certes bien malgré nous, nous avons négligé (oh ! le vilain mot qui, en l'occurrence, dit une chose très fautive !) de vous entretenir de ce qui vous touche de si près, de votre œuvre, de ce que vous faites, de ce qu'ensemble nous voulons faire.

Ce n'est pas à dire évidemment, que, par lettres ou autrement, nous n'ayons eu souvent l'occasion de féliciter ou d'encourager. Mais précisément ce que nous disions à tel ou tel, nous aurions voulu le dire à tous.

Or, puisque Dieu, dans sa paternelle bonté, nous a donné l'hiver, sans doute pour nous procurer le plaisir des longues causeries et des salutaires réflexions, profitons

de nos loisirs et parlons un peu sérieusement de ce qui nous regarde.

D'abord, c'est le moment de mettre la dernière main aux listes d'associés recueillies pendant ces derniers mois et de leur faire prendre la direction du Mont-Saint-Michel. Plusieurs l'ont déjà fait à l'occasion des fêtes du 29 septembre et du 16 octobre : c'était le moment le plus favorable. A la fin des vacances, au retour de la campagne, avant de reprendre le travail et le train des affaires, il était tout naturel, pour ainsi dire, d'établir le bilan de son zèle, de confectionner son bouquet d'âmes et de l'offrir dans sa délicieuse fraîcheur à l'archange bien-aimé pour sa double fête. A ceux-là nous disons : merci ! Saint Michel est content d'eux.

Mais n'y a-t-il point par-ci par-là des listes commencées qui réclament leur complément à brève échéance ? N'y aurait-il point par hasard au fond de certains cartons des provisions de Billets d'admission et autres feuilles de propagande qui ne demandent qu'à trouver des maîtres et à faire des heureux en les enrichissant, en vertu d'une inscription préalable dans l'Archiconfrérie de saint Michel, de faveurs aussi précieuses que convoitées ? On a eu jadis, dans les premiers temps de son apostolat, avec de bons désirs, des accès de ferveur couronnés de beaux résultats, puis... *assuela vilescunt* ! La difficulté est venue : on avait glané autour de soi les plus beaux épis, les plus apparents et les plus faciles à cueillir ; on avait glané encore ; mais enfin le champ n'étant pas immense et les épis n'étant pas innombrables et non plus toujours de bonne volonté, on s'est dit, et on a cru sincèrement, que la moisson devait s'arrêter là... faute d'épis.

Ruth glanait aussi dans le champ du riche Booz ; or la jeune Moabite se redressait souvent et, ne trouvant plus rien, s'arrêtait, suivant d'un œil envieux les moissonneurs dont les bras s'emplissaient de blondes javelles. Et Ruth

s'attristait. Mais Booz, le riche père de famille, s'émut de pitié, et il dit aux moissonneurs : « Laissez comme par mégarde s'échapper de vos mains des épis. » Ils obéirent... et Ruth glana sans cesse jusqu'au soir.

Croyez-vous que notre Père céleste fera moins pour vous, — ou plutôt pour son archange saint Michel ? Il lui veut une phalange de serviteurs dévoués. Aux glaneurs que vous êtes Il permettra de faire encore abondante cueillette d'âmes. Mais ayons tous bonne volonté, bon cœur et bon œil.

Il faut le dire aussi, — on n'y pense pas toujours, — les moissons succèdent aux moissons. Dans n'importe quelle société, il y a sans cesse un renouvellement qui se fait : les nouveaux venus, y pensez-vous ?

Ne craignons pas de répéter que l'inscription dans l'Archiconfrérie de saint Michel est absolument *gratuite*, que seules les personnes qui désirent recevoir un Billet constatant leur admission sont invitées à faire une offrande, si minime soit-elle. Voilà la règle.

Devant ces conditions, toute objection tombe. Saint Michel ne demande qu'une chose : qu'on serve bien le bon Dieu, qu'on soit catholique vraiment et sans lâcheté, qu'on lui fasse à lui-même sa place dans la vie chrétienne, place à laquelle il a droit de par sa dignité suréminente et sa communicative bonté envers les hommes.

Les nombreux et signalés privilèges de l'Association énumérés dans le Billet d'admission sont accordés à tous ceux qui, par eux-mêmes ou par l'intermédiaire des zélateurs et zélatrices, font inscrire leurs noms sur les registres généraux au Mont-Saint-Michel. Nous le répétons : cette formalité seule est requise strictement.

Il va de soi qu'un bon associé honorera tous les jours et invoquera souvent le saint Archange. C'est son devoir et son intérêt. Mais encore est-il qu'aucune formule n'est imposée.

Du reste il n'est personne qui ne prie saint Michel, au moins deux fois le jour, puisqu'il n'est personne, — parmi les bons chrétiens s'entend — qui ne récite matin et soir le *Confiteor* et ne dise à saint Michel : « Priez pour moi Seigneur mon Dieu, parce que j'ai péché. » Ne serait-il pas utile de faire remarquer cela ?

Que les zélateurs et zélatrices se mettent courageusement à l'œuvre. En face de l'armée du mal, celle de Satan, constituons dans des cadres solides l'armée du bien, l'armée de saint Michel. Recrutons, recrutons sans cesse. Il est si facile de faire connaître saint Michel et de lui conquérir les âmes. Nous oserions presque dire que toutes les âmes françaises, — pour ne parler que d'elles, — portent, cette dévotion, dans leurs profondeurs les plus intimes. L'âme française, celle que nous tenons de nos ancêtres, a été imbue des sentiments de vénération, de reconnaissance et de tendre confiance envers saint Michel, le protecteur attitré, le défenseur vigilant, l'inspirateur et le guide de notre patrie.

De quels éclairs de joie sainte le seul nom de l'Archange illuminait les yeux de nos pères ! Quelle bravoure indomptée il mettait dans leurs cœurs ! Le nom de Jeanne la Pucelle nous enflamme : celui de saint Michel, qui nous l'a donnée, aurait-il eu moins d'influence sur l'âme chrétienne des ancêtres ?

Ces sentiments, tous nous les avons : ils sommeillent en certaines âmes ; ils sont ensevelis profondément et d'autres. Mais ils sont là ; il suffit de les réveiller ou de les faire monter à la lumière, en rappelant d'un mot à ceux qui l'ignorent, la part de l'Archange dans notre glorieux passé. Alors on voudra mieux servir saint Michel ; on s'inscrira dans son Archiconfrérie pour lui bien montrer que serviteur et soldat des grandes causes on reste toujours, et protester que l'on veut vaincre sous son drapeau



Résumé du Discours

De M. le Chanoine MARIE (16 octobre¹).

... *Et portae inferi non prevalebunt adversus eam.*
Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.

MONSEIGNEUR,
MES FRÈRES,

Devant ce pieux auditoire, il me serait doux de célébrer les grandeurs de l'archange saint Michel. Pourquoi dois-je m'avouer impuissant à le faire dignement et pourquoi dois-je renoncer à joindre ma voix à celles qui, depuis des siècles, chantent et sa victoire sans égale dans le ciel et ses combats fameux sur la terre ? Je n'ose entreprendre pareille tâche.

Aussi bien, mes Frères, je veux vous parler de l'Église ; or l'Église, n'est-ce pas saint Michel qui la garde, la défend et la guide ? N'en est-il pas l'ange toujours vigilant et bon ? Et chanter les gloires de l'Église, n'est-ce pas chanter les gloires de saint Michel ?

Je veux donc méditer simplement devant vous trois vérités aussi belles que réconfortantes et glorieuses pour nos âmes de

1. Voir la livraison précédente.

catholiques fervents : la sainte Église de Dieu dont nous sommes les fils a été, est et sera toujours, quoi que fassent les démons conjurés avec les méchants, *infaillible* dans son enseignement, *dévouée* dans ses œuvres, *victorieuse* dans ses combats. Oui, toujours elle dira au monde la vérité pure et sans obscurité, toujours elle se dévouera, toujours elle vaincra. Son chef c'est Jésus, et par elle Jésus toujours prêchera les dogmes éternels, toujours épanchera sur la misère humaine son cœur plein de tendre compassion, toujours renversera l'empire de Satan. Son ange c'est Michel, et toujours avec l'Église et dans l'Église Michel portera la lumière, aimera jusqu'au dévouement Dieu et les hommes, foulera aux pieds tous les contempteurs des droits divins. L'Église, Monseigneur, eut toujours, et jusqu'à la fin des siècles elle aura, des évêques, docteurs de la foi, promoteurs de toutes les œuvres de miséricorde, exemplaires achevés de la force qui fait les vainqueurs. *Et porte inferi non prevalebunt adversus eam.*

I. — *L'Église est et sera toujours infaillible.*

L'homme a besoin de savoir : il a naturellement soif de vérité. Ce que ne lui donnent ni la philosophie, ni la science, l'Église le lui apporte : elle le lui donne gratuitement ; flambeau toujours allumé, elle fait dans les âmes la lumière. Et les âmes voient clairement leur chemin, ce chemin difficile qui conduit au terme de la vie, à la vie même, à Dieu.

Que nous dit-elle, l'Église ?

Elle dit que Dieu est un en trois personnes distinctes. — Elle dit que l'homme n'a pas toujours existé, que Dieu le tira un jour du néant, qu'il le pétrit de fange et l'anima du souffle de sa bouche. Elle dit que l'homme, — placé d'abord dans un séjour enchanteur où, pour mettre le comble à sa félicité, Dieu lui-même daignait l'honorer de ses ineffables entretiens, — l'homme tomba dans le piège tendu par le Tentateur. Chute profonde, chute lamentable dans ses conséquences. L'Église nous enseigne que ce péché d'Adam, par un sort mystérieux, et pourtant combien juste ? passe à ses descendants. Le péché originel est notre premier héritage et irrécusable.

L'homme tombé excite la compassion divine : le Messie est promis. Pendant quatre mille ans il ne sera plus question que de lui. Lui-même s'annoncera par les diverses figures de l'Ancien Testament. Des personnages viendront qui le feront connaître par une sorte de représentation anticipée ; d'autres, les Prophètes, décriront sa divine figure trait par trait : un à un les détails de la physionomie du Christ se dessineront à travers les âges, et avec la sienne celle de l'Église, son épouse bien-aimée.

Mais, ô mon Dieu, vous ne vous êtes pas contenté des pro-

messes. En voici la réalisation et combien grandiose ! Votre Fils, le Verbe, un seul Dieu avec vous, prend un corps humain, se fait enfant, comme un enfant naît, pleure et grandit ; puis, après avoir prêché la vérité, il meurt pour nous racheter. Il nous léguaît en expirant le dépôt sacré de sa doctrine ; ou plutôt l'Église était constituée gardienne et dispensatrice de la parole tombée des lèvres révélatrices du Sauveur. Elle n'a point failli à son devoir, l'Église, notre mère ; elle a prêché et prêche encore l'Évangile ; elle prêche Jésus. Intacte la doctrine à elle confiée, intact l'héritage de Dieu. C'est d'une évidence incontestable.

Quel enseignement sublime que celui-là, mes Frères ! Depuis le dogme de la Trinité qui nous ouvre les horizons les plus profonds que jamais intelligence humaine ait sondés, jusqu'au dogme de la Résurrection générale des corps qui nous met tout entiers et pour l'éternité dans le sein même de Dieu, que trouvons-nous, si ce n'est à côté d'incompréhensibles mystères les lumières les plus vives sur le tout des choses ? L'Église, organe du Verbe, admirable dans sa hiérarchie, sans dévier jamais des sentiers de la vérité, sème la parole de vie, sans que Satan réussisse, quelques efforts qu'il fasse, à en altérer la pureté. L'avenir sera comme le passé. *Non prevalebunt adversus eam.*

II. — *L'Église est et sera toujours dévouée.*

L'homme a un cœur pour aimer et être aimé : l'homme a soif d'amour. Qui aimera l'homme sur la terre ? Dieu sans doute ! mais qui encore ? Un homme, plus qu'un homme, Jésus, Homme-Dieu. Jésus a aimé : son Cœur infiniment bon s'est révélé à nous et sa charité nous est apparue, et elle allait débordant sur le monde. L'Église l'a recueillie et c'est par elle que désormais l'amour divin se dévoue.

L'homme est esclave de Satan : quand il naît il ne s'appartient pas : déjà Satan le tient sous sa dépendance. L'Église se souvient que Jésus a fait jaillir une source régénératrice et elle le plonge dans les eaux du baptême. — Cet enfant qu'elle a adopté en l'arrachant à l'enfer, l'Église, avec plus de sollicitude que la meilleure des mères, l'élèvera, ne se donnant point de repos qu'elle ne lui ait assuré une éducation en rapport avec l'incomparable dignité dont elle l'a revêtu. Quand approche l'âge des passions, elle lui donne un pain qui le nourrit et le sauve : Jésus. S'il tombe, elle le relève avec tendresse, panse ses plaies avec une infinie douceur ; s'il s'égare, elle l'invite doucement, pauvre prodigue, à revenir sur ses pas, à reprendre le chemin du foyer familial. Quelle mansuétude ! — Elle bénit son union et la sanctifie.

Mais je ne sache pas, mes Frères, de circonstance où l'Église

montre davantage son cœur maternel qu'au chevet des mourants. Dans ce moment critique de la lutte finale, comme elle redouble de précautions ! Et quand la tombe s'est creusée, l'Église est là encore pour prier, chanter les hymnes de l'espoir chrétien et sécher les larmes des survivants.

Que lui reste-t-il à faire, si ce n'est d'étendre jusqu'aux corps sa bienfaisante influence ? Elle se donne bien garde d'y manquer. Elle recueille l'orphelin, elle protège la veuve, elle prend sous son égide le faible persécuté : elle suscite pour toutes les misères, pour toutes les infortunes, des remèdes salutaires. A un fléau nouveau, elle oppose une famille nouvelle, bataillon d'élite et tout pacifique, de religieux et de religieuses. Que le fléau s'appelle paganisme, barbarie, impiété, guerre, famine ou peste, toujours il rencontre sur son chemin l'Église.

Loin de retenir captive la vérité et de comprimer l'essor des cœurs généreux, elle fait germer les vocations les plus étonnantes, suscite les plus héroïques dévouements. Dans tous les repaires du paganisme et de la barbarie elle envoie ses missionnaires, bientôt suivis par la foule des religieux et religieuses, qui vont là-bas cueillir avec l'apôtre la palme du martyre ou du moins partager avec lui le labour âpre de l'apostolat et moissonner ensemble, quoi ?... les honneurs ?... oh non ! c'est l'ingratitude dont on les paie sous tous les climats, quand on ne les traque pas comme des êtres malfaisants. L'Église, la voilà, mes Frères, telle que l'a conçue Jésus-Christ, telle qu'elle sera toujours. Malgré les efforts des persécuteurs, ennemis de sa doctrine infailible et de sa morale sainte, elle fera son chemin, elle étendra ses conquêtes, et ses conquêtes ne seront pas éphémères : *Et portæ inferi non prævalent adversus eam.*

III. — L'Église est et sera toujours victorieuse.

L'Église en effet, mes Frères, a reçu en don la force. Dans les profondeurs de sa constitution Dieu a déposé un germe d'immortalité. Comme celui de Michel, son bras, toujours vainqueur, sentait noblement la cause de son fondateur.

A peine est-elle née qu'elle rencontre de la part de tous ceux pour qui elle est faite la plus formidable opposition. Pendant trois siècles elle est plongée dans le sang. Elle résiste. Aux bourreaux elle offre ses prêtres, vieillards vénérables, pontifes saints : on les met en demeure d'abjurer leur foi : ils refusent et ils tombent, martyrs. Voici des jeunes gens, nobles et fiers, mais faibles encore : ils confessent généreusement que le Christ est Dieu et présentent avec une simplicité surhumaine leurs membres pour qu'on les torture. Des enfants succombent en prononçant le nom divin qu'on veut leur faire blasphémer. Que faut-il de plus, ô sainte Église, pour prouver ta force ? Ce qu'il faut : des vierges martyres

complez-les si vous pouvez : elles rivalisent de courage et d'audace : dans leur sexe fragile elles montrent une force surnaturelle. Le doigt de Dieu est là.

L'Église en ces temps lugubres était rentrée sous terre. Dans les Catacombes elle exerçait son culte. Elle réparait bientôt, mais c'est pour de nouveaux combats non moins terribles. L'hérésie, qui n'avait pas attendu ce jour pour commencer ses attaques, va décimer désormais le bercail en essayant de fausser la doctrine. Sanglante ou non sanglante, l'hérésie, sous une forme ou sous une autre, ne réussit pas plus que les empereurs Romains.

Depuis deux siècles nous voyons les pires doctrines se répandre et à leur suite les plus odieuses tracasseries se faire jour. Dans notre temps que voyons-nous ? — Entraves mises au recrutement régulier du sacerdoce, entraves à la liberté de l'enseignement catholique, etc... C'est un assaut redoutable, mais contre lequel tiendra encore notre sainte mère l'Église. Dans des antres ténébreux on élabore les projets les plus noirs, nous le savons ; mais nous savons aussi que l'Église a les promesses de la vie éternelle. *Et portæ inferi non prævalent adversus eam.*

O sainte Église, j'aime à vous saluer du doux nom de mère. J'aime à contempler sur votre front la triple auréole de votre infailibilité, de votre dévouement, de votre force invincible. Je prie Jésus. — oh ! de tout mon cœur, — de vous garder vos gloires toujours pures. Je prie saint Michel de vous défendre de son épée flamboyante. Je prie saint Michel d'obtenir à notre France bien-aimée la grâce de ne jamais sortir de votre giron maternel. O saint Archange, priez pour nous, qui sommes vos sujets ; priez pour que nous soyons un jour aux cieux avec vous. De ce bonheur ineffable votre bénédiction, Monseigneur, sera pour nous tous le gage assuré.

Revue du Culte de saint Michel

Il est de tradition de donner ici, après le compte rendu des pèlerinages et fêtes du Mont-Saint-Michel pendant l'été, un aperçu de ce qui a été fait à travers le monde pour le culte de l'Archange dans le même laps de temps et de faire entendre aux lecteurs quelques échos des solennités archangéliques des deux mondes.

Nous nous conformerons à cet usage : on s'y attend. Nous tenons toutefois à faire l'aveu public de notre impuissance à reproduire tout ce que nos aimables correspondants nous ont appris. Nous devons nous borner. Au reste nous sommes loin, — nous aimons à le penser et n'en sommes point jaloux, — de savoir *tout* ce qui a été fait à la gloire de saint Michel, quelque nombreux et exacts d'ailleurs que soient nos renseignements...

Pour commencer notre petite revue culturelle, disons que le jeune délégué du groupe d'Athis-Juvisy (*Union Catholique du Personnel des Chemins de Fer*) a remporté de la fête de saint Michel à laquelle, on s'en souvient peut-être, il assistait avec nous, une excellente et durable impression. Il lui a plu de la consigner dans le *Bulletin mensuel de l'Union* : « On dit que la foi soulève les montagnes, écrit-il. J'ai la foi. Je ne soulève pas les montagnes, mais je les franchis. Oui, j'ai franchi les montagnes pour aller, chrétien convaincu et fidèle, fortifier ma foi au sanctuaire de saint Michel, afin de continuer droitement, sans jamais défaillir, la difficile traversée de la vie. » La parole si ferme et si convaincue du prédicateur de la fête a vivement ému le jeune ouvrier, il ne le cache pas. L'âme réconfortée et « toute charmée par la bonne journée qu'il vient de passer » il s'en est allé « plus résolu que jamais, avec l'appui de saint Michel, à défendre sa foi. »

Saint Michel à Yvetot (Seine-Inférieure).

À l'extrémité de la Normandie, à l'opposé de ce coin de grève où saint Michel a élu domicile, Yvetot, cette petite ville, bonne et poétique comme son roi légendaire, nourrit pour le Prince de la Milice angélique une sincère dévotion. Les traditions ont là-bas force de loi. Oh ! l'excellente chose. Mais cela n'empêche pas d'y admettre de sages innovations. Écoutez ce récit.

La zélatrice dévouée, qui a su donner au culte de ses com-

patriotes pour saint Michel un si bel essor a commencé par distribuer dans les premiers jours de septembre soixante-quatorze exemplaires du *Nouveau Mois de saint Michel*. M. l'Archiprêtre a chargé l'un de ses vicaires de faire chaque jour du mois la lecture de quelques pages de cet ouvrage aux pieux assistants de la messe de six heures.

« Prêtres et fidèles étaient unis dans la même pensée, nous dit-on. Le 29, assistance nombreuse et nombreuses communions aux quatre messes, à celle de 8 heures surtout, pendant laquelle les orphelins de la Miséricorde ont fait entendre des chants en l'honneur de saint Michel. Le soir, salut solennel et entretien sur l'objet de la fête, cantiques de circonstance, etc. Pendant toute la journée des cierges ont brûlé devant la statue de l'Archange aimé.

La quête a été faite pour l'érection d'un autel à saint Michel en notre Église. Car nous allons avoir un autel pour l'Archange. Nos vœux les plus chers sont sur le point de se réaliser. »

E. H.

Saint Michel à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

On veut bien nous écrire de cette localité :

« En admirant chaque mois l'image splendide de la « Merveille », à la première page des *Annales*, en lisant les narrations enthousiastes de vos magnifiques pèlerinages, ce n'est pas l'envie qui nous manque d'aller visiter le Mont-Saint-Michel et saluer le glorieux Archange dans son sanctuaire de prédilection.

Hélas ! la distance et des circonstances diverses nous en empêchent. Seine-et-Oise est loin du Mont-Saint-Michel ! Mais « Vive Dieu ! », nous sommes bien Français dans ce coin de terre, qu'on appelle ici « les Frances », et nous prétendons être compris parmi les dévots clients du patron de notre malheureuse et d'autant plus chère patrie.

Aussi en union avec les heureux pèlerins du Mont, avons-nous voulu célébrer solennellement le très bon archange saint Michel. Dès le dimanche 27 septembre, sa gracieuse statue, descendue de son piédestal ordinaire, était exposée sur un autel bien en vue. Au prône M. le Curé nous rappelait les promesses de saint Michel, dans ses luttes à travers les âges, contre les ennemis de Dieu ; et nous invitait en même temps à prier, et surtout à suivre vaillamment ce prince de la Milice céleste sur les champs de bataille de la vie chrétienne.

L'après-midi, à la réunion de la Confrérie, les jeunes filles

chantaient, avec un pieux entrain, un de leurs plus beaux cantiques en l'honneur de saint Michel, protecteur de la France. Le jour même de la fête (29 septembre), devant l'antel resplendissant de lumières, nombre de fidèles s'étaient donné rendez-vous. Non contents de vénérer saint Michel, tous, intelligemment pieux, ont assisté aux messes dites pour le salut de la France, et, dévot jusqu'au bout, se sont approchés de la sainte table, jurant bien d'aimer toujours, de servir fidèlement, de défendre quand même le Dieu dont Michel est le pieux et fidèle serviteur, et le vengeur généreux.

Daigne l'Archange continuer à la France sa douce et puissante protection ! et ne pas excepter ce petit coin « des Frances » qui a nom Villiers-le-Bel ! X.

Saint Michel à Castres (Tarn).

Une associée nous envoie la brève relation que voici :

« Comme chaque année le 29 septembre a été dignement fêté dans notre ville de Castres, et saint Michel a reçu ce jour-là les prières et les vœux de tous les associés si nombreux dans notre ville. Ils s'étaient rendus en grand nombre à Saint-Benoît pour assister à la messe solennelle dite par M. l'Archiprêtre et vénérer ensuite la statue du grand archange richement parée.

Malgré son grand âge et sa santé débile M. l'Archiprêtre a tenu à cœur de porter la parole et de louer lui-même saint Michel, et il l'a fait dans des termes qui ont ému les cœurs, tout en cherchant à ranimer dans les âmes la foi, l'espérance et la charité, vertus qui ont fait les saints et les martyrs.

De pieux cantiques ont encore aidé la dévotion des fidèles qui se sont approchés nombreux de la table sainte.

Puisse saint Michel entendre nos vœux et nos prières et venir à notre secours. »

Une associée.

Saint Michel à Billiers (Morbihan).

La vaillante zélatrice de cette paroisse nous écrit :

« L'an dernier nous vous exprimions le désir de rendre plus belles à l'avenir, s'il était possible, nos fêtes de saint Michel. Avons-nous réussi ? Je suis en droit de penser que nos efforts n'ont pas été impuissants malgré les difficultés de l'heure présente.

Notre fête a donc été très belle : beaucoup de monde à la messe, nombreuses communions, brillante illumination toute la jour-

née. Les fidèles n'ont pas cessé de se succéder devant la statue de saint Michel. Le soir bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, privilège que notre évêque¹ nous avait gracieusement accordé. Aussi j'espère que saint Michel l'aura bien vite introduit dans le Paradis en considération de ses mérites et en particulier de sa piété si édifiante... »

M. L. M.

Saint Michel à Sherrington (Canada).

Enfin on apprendra avec plaisir que les petits enfants de Sherrington (Canada) ont eu, comme d'usage, leur propre fête en la fête même de saint Michel. Anges du ciel et Anges de la terre donnaient, paraît-il, aux bons et chrétiens paroissiens, le plus charmant des spectacles. La zélatrice nous écrit :

« Nous avons célébré la solennité de saint Michel avec toute la pompe et surtout avec toute l'affection que nous avons pour le saint Archange et le zèle que nous avons pour son culte.

Comme d'habitude, Monsieur le Curé a fait coïncider la consécration des enfants avec cette solennité, de sorte que toute la paroisse a contribué à en relever l'éclat.

Un magnifique dialogue extrait du *Nouveau Mois de Saint Michel* : « SAINT MICHEL ANGE DU SACRÉ-CŒUR », avait été préparé et fut très bien rendu par sept petites filles. Tous les paroissiens et beaucoup d'habitants des paroisses voisines s'étaient rendus à l'église pour la circonstance, de sorte que l'enceinte devint trop étroite pour contenir l'assistance.

Monsieur le Curé, dans une courte allocution, commenta avec bonheur ces paroles de l'office votif des S. S. Anges : « Venit Michael Archangelus », l'Archange Michel vient accompagné d'une multitude d'anges, et Dieu lui confie les âmes des Saints pour qu'il les conduise à la céleste Patrie.

La bénédiction des enfants eut lieu ensuite et le salut solennel termina la fête.

Je dois dire que le chant, préparé de longue main, a été très bien exécuté. Cette cérémonie laisse dans la paroisse une profonde impression dont on conservera longtemps, espérons-le, un doux souvenir.

E. L.

1. Mgr Lathuile, évêque de Vannes.

Mois de saint Michel. Neuvaine. Archiconfrérie.

Nous savons pertinemment qu'un peu partout on a répondu à notre appel et que l'on a fait dévotement les exercices du mois de saint Michel. La neuvaine préparatoire à la fête du 29 a été fervente et bien suivie.

Il faut dire que le mois de septembre a été marqué par des exercices publics, officiels et quotidiens en l'honneur de saint Michel. Nous ne parlons pas seulement des communautés, mais des paroisses elles-mêmes.

« Je tiens à vous rappeler, — et à cela je prends grand plaisir, — dit une religieuse, que dans notre communauté il y a un bon nombre d'âmes qui honorent, aiment et prient l'Archange saint Michel. Nos enfants font, elles aussi, le mois de ce glorieux Archange, et c'est avec une grande solennité que nous célébrons sa fête. »

« Je veux, écrivait un curé du diocèse de *Versailles*, faire, chaque soir après notre prière, une lecture dans votre nouveau *Mois*. »

Au foyer familial, saint Michel a entendu en maints endroits prononcer son nom : on a médité ses grandeurs, on l'a prié, on a appris au contact d'âmes convaincues, plus éclairées et plus ardentes, à connaître, à aimer et à imiter le noble défenseur des droits de Dieu. Nous savons telles jeunes filles, en villégiature dans les montagnes du Midi, qui se sont réunies chaque soir pour faire en commun leur lecture du *Mois*. L'une d'elles, l'initiatrice de ce pieux mouvement, se faisait un devoir, pour honorer dignement le chef de la milice angélique, de mettre en œuvre toutes les ressources de son zèle : elle savait, pour reprendre une parole citée naguère ici même, que saint Michel n'est pas seulement le « Séraphin qui agile devant l'Éternel d'éternels encensoirs », mais bien plutôt « l'ange du réveil et du combat » et qu'il faut vouloir, pour lui plaire, allier dans une bonne mesure l'action à la prière. Aussi, à la

fin de septembre, pouvait-elle écrire triomphante : « Je suis complètement dépourvue de Billets d'admission, Litanies, etc... J'ai fait une propagande acharnée pendant tout le mois. » C'est si vrai que sa mère elle-même nous disait, en nous demandant un certain nombre de *Mois de saint Michel* : « Ma fille m'a inculqué sa dévotion : je veux être sa rivale ; je crois que je serai bientôt aussi zélée qu'elle ! »

Deux zélatrices belges, les deux sœurs, ont réussi à étendre au delà des frontières de leur patrie le champ de leur action. Voici comment : « Tous vos billets et toutes vos images, disent-elles, tout est parti pour la Hollande et l'Allemagne. Nous les avons confiés à des mains sûres, pieuses et actives. Plusieurs Pères Bénédictins s'embarquant pour le Brésil se sont fait inscrire dans l'Archiconfrérie pour mettre leurs travaux apostoliques sous le puissant patronage de saint Michel : ils ont promis d'établir son culte dans les pays qu'ils vont évangéliser : ils ont eux aussi emporté une provision de feuilles de propagande. Quant à nous, nous continuons de travailler. Au mois de février nous vous adresserons plusieurs bonnes listes. Mais envoyez-nous encore quelques Billets d'admission... »

J. DE M. DE N.

Recours à Saint Michel.

Lors de la mort de Léon XIII, nous aimions à rappeler que l'auguste Pontife défunt avait fait beaucoup pour relever dans les âmes catholiques le culte de saint Michel. Nous disions en particulier que, grâce à lui, tous les prêtres du monde s'agenouillent chaque jour après la célébration de la sainte Messe pour implorer l'appui du céleste Archange. Nous avons vu avec plaisir, — et nos amis comme nous, — que Sa Sainteté Pie X maintenait sur ce dernier point les prescriptions de son prédécesseur.

Monseigneur Guérard, l'évêque de saint Michel, ne manque pas une occasion de lui témoigner sa grande dévotion. Plusieurs

fois dans le cours de cette année, Sa Grandeur a ordonné des prières publiques pour des fins diverses, intéressant soit le diocèse, soit la Société française ou l'Église, et toujours, on l'a remarqué, Elle a fait entrer dans le dispositif des prières prescrites l'invocation du Prince des Anges.

Après avoir promulgué le décret pontifical pour l'addition de l'invocation *Mater boni consilii* dans les Litanies de la Sainte Vierge, S. E. le Cardinal Richard, dans sa lettre pastorale du 24 juillet 1903, s'exprimait ainsi :

« Il est un autre enseignement du Souverain Pontife que Nous voulons vous rappeler. Dès le commencement de son Pontificat, Léon XIII nous a prescrit d'ajouter à la prière que nous adressons après la Messe à la Bienheureuse Vierge Marie l'invocation à saint Michel. Beaucoup de chrétiens sont en ce moment attirés à répondre à cette invitation du bon et grand Pontife ; nous encourageons autant qu'il est en nous ce pieux mouvement, qui nous semble providentiel. Le caractère de la lutte actuelle, c'est l'orgueil révolté et allant jusqu'à la négation de Dieu. C'est la continuation de la lutte entre Satan disant : « *Non serviam* », et saint Michel répondant : « *Quis ut Deus ?* » Qui est semblable à Dieu ? Donc, aimons à invoquer souvent, dans les luttes présentes, l'Archange protecteur de l'Église et de la France, en récitant pieusement la prière qui lui est adressée après la messe, en nous inspirant dans notre conduite de son obéissance aux lois de Dieu, qui nous fera triompher du mal : *Vir obediens loquetur victoriam* (Prov., XXI, 28). Aimons à visiter les sanctuaires dédiés au glorieux Archange ; et, cette année, célébrons avec une piété particulière la fête de saint Michel. »

Son Éminence ordonnait ensuite une neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption, pendant laquelle on devait chanter ou réciter les Litanies de la sainte Vierge et trois fois l'invocation : *Sancte Michaël, ora pro nobis*.

Les journaux du 13 septembre ont publié une note de la Ligue des Femmes Françaises ainsi conçue :

En union avec le Mont-Saint-Michel, la direction générale de la Ligue des Femmes Françaises de Lyon fera célébrer à Notre-Dame de Fourvière une neuvaine de messes commençant le 21 septembre pour être terminée le 29, jour de la Fête de saint Michel, afin d'obtenir par le saint archange, protecteur de la France, le salut de notre pays et la fin de ses épreuves.

La Ligue engage ses adhérentes et aussi les femmes chrétiennes à s'entendre pour faire célébrer dans toutes les paroisses de France des neuvaines de messes en union avec ces deux sanctuaires.
La direction générale : Lyon-Paris.

Nous savons que cet appel a été entendu.

La confiance en saint Michel s'est manifestée aussi en maints endroits par la générosité avec laquelle ont été accueillis les projets d'érection de statues de l'Archange. Plusieurs zéloteurs et zélatrices de l'Archiconfrérie ont eu de ce côté pleine satisfaction. A *Janzé* (Ille-et-Vilaine), à *Carquefou* (Loire-Inférieure), à *Bonnay* (Saône-et-Loire), les églises se sont enrichies de statues de saint Michel, reproduction du tableau de Raphaël, ou imitation de la statue couronnée du Pèlerinage du Mont Tombe. — La bénédiction de ces saints emblèmes a donné lieu à de touchantes manifestations et à d'éloquents discours.

Bubertré. — Une confrérie ressuscitée.

Sous ce titre nous lisons dans la *Semaine Catholique de Séez* du 16 octobre dernier : (Nos lecteurs ont déjà été mis au courant de cette restauration aussi intelligente qu'utile).

Le 23 septembre 1841, M. Vivier, curé de Bubertré, fondait, en l'honneur de saint Michel, patron de la paroisse, une Confrérie dont les hommes seuls pouvaient faire partie.

Les statuts en étaient très simples. Chaque membre s'engageait à assister aux obsèques de ses confrères, ainsi qu'au service qui serait célébré pour tous les défunts, le lendemain de la saint Michel, et à verser un franc pour les frais généraux.

Aux fêtes de la Confrérie, les membres devaient porter un fusigne spécial : une sorte de coquille représentant un emblème religieux en l'honneur de saint Michel.

Après la mort de chaque confrère, une messe était célébrée pour le repos de son âme, dans l'église de Bubertré.

Cette Confrérie semble n'avoir guère duré que deux ans. Après la mort de M. Vivier, elle tomba en désuétude. Vivement saluée par les anciens de la paroisse, le curé actuel, M. l'abbé Mercier, a entrepris de la rétablir. Dans ce but, il a fait appel à ses paroissiens ; et l'appel a été entendu.

La preuve, c'est qu'au service funèbre célébré le lendemain de la Saint-Michel, soixante-trois hommes se pressaient dans la petite et gentille église de Bubertré, tous revêtus de leurs insignes. Dans ce nombre, quelques-uns appartenaient aux paroisses de Lignerolles, Champs et Prépotin.

Tous semblaient heureux de se rencontrer. On s'est entendu sur le chiffre des recettes et des dépenses. On s'est dit au revoir à l'année prochaine.

Saint Michel en Savoie.

Pour terminer cette promenade suivons à travers les Alpes une zélatrice savoisienne et n'hésitons pas à monter après elle sur les sommets vénérés où sa dévotion envers saint Michel l'a conduite. Sa lettre commence par le récit d'un acte de vandalisme imbécile et impie et se termine par une lueur d'espoir. En somme n'est-ce pas là en miniature la physiognomie de notre temps ? Beaucoup d'impiété tapageuse, délirante jusqu'à la barbarie inclusivement, et tout à côté une lumière qui brille dans la nuit sombre : l'espérance vif et saint Michel est honoré : son jour viendra.

« Je me permets de vous faire part d'une lettre que j'ai reçue aujourd'hui d'un vénérable pasteur des environs de Chambéry, le Curé de *Curienne* ; Il possédait sur le territoire de sa paroisse une jolie chapelle dédiée à saint Michel et élevée sur un pic comme une pieuse sentinelle avancée, en face d'un antique sanctuaire où est vénérée de longue date une Vierge noire : *Notre-Dame de Myans*, patronne de la Savoie. Ce sanctuaire a commencé par être un petit oratoire où s'est arrêté par miracle l'éroulement d'une montagne (*mont Grenier*), qui a englouti dans sa chute sept paroisses et une ville (*Saint-André*). La petite chapelle de saint Michel est des plus pittoresques et rappelle l'idée d'un premier ministre placé en face d'une grande reine et prêt à obéir à ses ordres.

Le 29 septembre dernier, ce bon Curé va à ce petit sanctuaire pour y célébrer la sainte Messe, malgré le grand état de vétusté de l'édifice menacé d'une ruine prochaine, et que voit-il ?.. Les barreaux tordus, la statue de saint Michel mutilée, les vitraux brisés, l'autel couvert d'inscriptions hideuses..... Le pauvre pasteur a dû repartir l'âme brisée de douleur annoncer ce désastre à ses paroissiens, incapables d'y apporter remède, étant pauvres eux-mêmes ; mais riches de la dévotion à l'Archange, ils pressent leur Curé de construire avec ces débris un oratoire dans l'église paroissiale, pour se consoler en y vénérant à l'aise leur saint préféré. Il est vraiment douloureux de penser que des énergumènes peuvent sillonner ainsi en toute liberté, jusque sur ses cimes pieusement consacrées, notre vieille terre de Savoie, autrefois surtout si pleine de foi et de probité. Oh ! quand mériterons-nous le divin secours qui peut seul nous sauver ?

On peut cependant se consoler et espérer en voyant le réveil du culte de saint Michel dans des paroisses importantes où il avait depuis quelque temps faibli. Entre autres, à *Saint-Maurice de Tarentaise*, une messe solennelle a été célébrée le 29 septembre sur une pittoresque colline servant de piédestal à une chapelle dédiée au saint Archange depuis de longues années. Le zélé pasteur a constaté avec bonheur qu'une assistance relativement nombreuse et recueillie se pressait ce jour-là au pied de la statue vénérée. Vos *Annales*, qu'on se propose déjà de faire circuler parmi les habitants, surtout en hiver, ne pourront qu'accueillir ce mouvement de consolant retour. »

O. B.





ACTIONS DE GRÂCES¹

Aisne. — Ci-joint notre offrande avec nos très vifs remerciements à saint Michel qui nous a obtenu la grâce demandée. C. B. D., *sél.*

Actions de grâces pour le succès d'un examen. F. B.

Aude. — Merci à saint Michel. C. G., *sél.*

Loin de mon pays, j'ai failli tomber malade. J'ai promis à saint Michel une offrande s'il me ramenait chez moi sain et sauvé. C'est ce qui est arrivé, heureusement. Saint Michel soit béni ! Voici un mandat pour acquit de ma promesse. M. de M.

Calvados. — Prière de faire brûler deux cierges en l'honneur de saint Michel pour grâce obtenue. J. T., *sél.*

Une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Michel. M. G.

Cher. — J'avais demandé à saint Michel sa protection ; j'ai été exaucé ; merci au grand Archange ; veuillez, je vous prie, acquitter les promesses que j'ai faites. C. V.

Finistère. — Une messe d'action de grâces à saint Michel pour un faveur obtenue. L. C. de B., *sél.*

Offrande en action de grâces pour le succès d'un examen. Sr B.

Remerciements à saint Michel pour le succès d'un examen. M. Q., *sél.*

Gard. — Une messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. Sr M. Ste E., *sél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que tous les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Années* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

J'avais promis à saint Michel de propager son culte s'il m'obtenait une grâce que je sollicitais. J'ai été exaucé ; je veux donc remplir ma promesse. M. B.

Gironde. — Saint Michel nous a complètement exaucées à la première prière que nous lui avons faite ; c'est une bien grande grâce qu'il nous a accordée. Nous lui avons promis, s'il nous exauçait, de propager sa dévotion ; c'est avec plaisir que nous allons accomplir notre promesse. M. M.

Hérault. — Reconnaissance à saint Michel. Ci-joint 50 francs pour vos œuvres. Anonyme.

Ille-et-Vilaine. — J'ai la joie de vous annoncer mon admissibilité à l'examen de philosophie pour lequel je vous avais demandé de prier. Merci à saint Michel. M. E.

Notre mère était atteinte d'une grave maladie ; dans cette extrémité nous eûmes recours à saint Michel qui lui obtint un rétablissement aussi complet que possible.

Actions de grâces pour deux autres faveurs. A. O., *enfant de Marie.*

Loire. — Merci à saint Michel, qui a obtenu une faveur sollicitée pour des écoles. Ci-joint offrande pour vos œuvres en reconnaissance. A.

Grâce obtenue ; merci à saint Michel. M. C.

Loire-Inférieure. — Saint Michel m'a exaucé une fois encore. G. B.

Reconnaissance au grand saint Michel pour grâces spéciales obtenues. Ci-joint mon offrande. Du B. d'H.

Actions de grâces à saint Michel pour le remercier de ma guérison obtenue par sa puissante intercession. D. C.

Mayenne. — Prière de faire célébrer une messe pour remercier saint Michel d'une faveur obtenue par son intercession. C. F.

Morbihan. — La personne que j'avais recommandée à saint Michel est déjà exaucée. Merci au bon Archange. P. L. B., *sél.*

Dans un accident terrible, survenu au cours d'un voyage, je n'ai dû mon salut qu'à saint Michel. Je tiens à le dire : c'est lui seul que j'ai invoqué et lui seul qui m'a sauvée. Je ne saurais lui témoigner assez de reconnaissance. M. L. M., *sél.*

Haute-Saône. — Merci à saint Michel pour le succès d'un examen. M. L., *sél.*

Reconnaissance à saint Michel. Je vous envoie mon offrande en action de grâces. L'abbé B.

Seine. — J'ai passé mon examen de droit pour lequel je m'étais recommandé à saint Michel et j'ai été reçu. A. C.

Merci à saint Michel qui nous a secourus dans plusieurs affaires difficiles. M. T.

Ci-joint l'offrande promise à saint Michel. Le jeune malade va mieux. J. L.

Prière de faire dire trois messes pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance à saint Michel. G. C.

Prière de faire dire une messe d'action de grâces et de faire brûler un cierge en l'honneur de saint Michel pour grâce obtenue. C. D.

Prière de faire insérer une action de grâces pour toutes les faveurs providentielles obtenues par saint Michel à un jeune sous-officier. V^{te} B.

Grâce à saint Michel, mes petits-fils ont réussi dans leurs examens.
M. A.

Saint Michel m'ayant obtenu la grâce demandée par son intercession, j vous prie de m'aider à remplir mes promesses.
M. de S.

Somme. — En m'adressant à la Neuvaine qui se faisait au Mont-Saint-Michel en l'honneur de l'Archange, je lui demandais une faveur ardemment désirée. Le jour même de la clôture de cette neuvaine, la faveur fut accordée. C'est du fond du cœur que je remercie saint Michel. *Acrostyme.*

Tarn. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès de mon fils dans ses examens.
A. F.

Vendée. — Ci-joint mon offrande à saint Michel pour faveur obtenue. Prière d'insérer.
Une associée.

Yonne. — Une messe d'action de grâces à saint Michel : notre petite fille est parfaitement guérie.
Bonne M. A.

Lorraine annexée. — Une messe en l'honneur de saint Michel et action de grâces pour une guérison obtenue.
Une famille.

Belgique. — Actions de grâces à saint Michel pour la bonne réussite des élections dans notre ville de B... et celle de D... pour lesquelles on craignait beaucoup.
Sr M., tel.

Action de grâces à saint Michel pour une élection où tout humanement semblait désespéré et dont le résultat a heureusement surpris tous ceux qui défendaient les droits de Dieu et de l'Eglise.
J. de N., tel.

Le religieux pour lequel je vous avais demandé des prières a obtenu de ses supérieurs la permission de partir pour les Indes.

Notre bonne Mère se porte beaucoup mieux. Merci à saint Michel.
Sr M., tel.

Canada. — Un associé vous prie de remercier l'Archange saint Michel, qui lui a accordé sa visible protection.

Une associée vous envoie son offrande en action de grâces à saint Michel. Pour ma part, j'avais fait au grand Archange une promesse : veuillez, si vous prie, l'acquiescer : j'ai obtenu ce que je désirais.
P. L., tel.

Une messe en action de grâces à saint Michel.
C. F. D.

Roumanie. — Saint Michel m'ayant aidé par ses puissantes prières à régulariser plusieurs mariages, je serai heureuse que vous lui offriez mes sentiments de vive reconnaissance.
M. G., tel.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{me} Marie Hervé, née Michel ; Anne-Marie Tardivel. — Binic : M^{me} Rebout ; M^{me} Morgère.

Finistère. — Quimperlé : Sœur Saint-Pierre, religieuse Ursuline. — Brest : M. Ernest Le Bras.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Françoise-Marie Marceau ; M^{me} Baptistine Motte ; M. Germain Guillaume, avocat à la Cour d'appel ; M^{me} Amazélie Gaussail.

Hérault. — Béziers : M^{me} Marie Gleizes.

Isère. — Pont de Beauvoisin : Mère Madeleine, des Sœurs du Rosaire.

Loire. — Essertines-en-Donzy : M^{me} Parrot, née Marie Michel ; M^{me} Marguerite Pelletier. — Salt-en-Donzy : M^{me} Marguerite Michel ; M^{me} Françoise Loire, née Nully.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. Levêque.

Manche. — Subligay : M^{lle} Pauline Pigeon. — Nafel : Sœur Ané Roblin, *religieuse Carmélite*. — Varauguebec : M. l'abbé Voisin, *curé*. — Coutances : M. l'abbé Joseph Macé, S. S., *directeur au Grand Séminaire*. — Agon : M^{me} Clavreul.

Mayenne. — Laval : Sœur Marie-Augustine, *de l'Ordre des Cisterciens réformés*.

Morbihan. — Vannes : M^{er} Amédée-Jean-Baptiste Lataule, *Evêque*. M^{lle} Oléhou.

Pyrénées-Orientales. — Pontella : M. Etienne Brial.

Rhône. — Lyon : M^{me} Fanny Treppoz.

Sarthe. — Parigné-l'Évêque : M^{lle} Désirée-Marie Laisé.

Savoie. — Bourg Saint-Maurice : M. l'abbé Michel, *curé-archiprêtre, très dévoué zéléteur*.

Seine-et-Oise. — Versailles : M. Mutin. — Perdreauville : M. l'abbé Paul Pasquier, *curé, zéléteur*.

Seine-Inférieure. — La Havre : M. Yves Le Cloarec ; M^{lle} Hélic Lemaingot ; M^{me} Blanche Mazire.

Vendée. — Bournezeau : M. Henri Daniel-Lacombe.

Alsace-Lorraine. — Heruy : M. l'abbé Champigneulle, *curé*. M^{me} V^{ve} Sidos, née Julie Charpentier.

Belgique. — Colen : Sœur Marie-Stéphanie, *des Dames Bernardines*. — Louvain : Mère Marie de Gethsémani ; Sœur Marie du Roncier, *des Dames Réparatrices* ; Sœur Marie de Saint-Michel, *des Franciscaines Allemandes* ; M^{me} Malcorps ; M^{lle} Nathalie van der Boru.

Canada. — Montréal : Honorable Joseph-Gaspard Lavolette. — Saint-Basile : M^{me} Anne Bédard, née Leclerc ; M^{me} Eleanore Germain.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; déliez-les du lit profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Liber sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.



À nos Zélateurs et Zélatrices,
à nos Associés, à nos Amis.

Le Directeur de l'Archiconfrérie universelle de saint Michel, du Pèlerinage et des Annales du Mont-Saint-Michel, et ses Collaborateurs, agenouillés devant la statue de l'Archange, glorieusement couronnée en 1877 par le Souverain Pontife Pie IX, supplient la divine Clémence, par l'intercession de l'Immortel Vainqueur de Satan, de daigner oublier les fautes, hélas! si nombreuses qui ont attristé l'année qui s'achève et d'ouvrir sur celle qui commence les trésors inépuisables de ses bénédictions.

Ils aiment à renouveler aux Zélatrices et Zélateurs dévoués, ainsi qu'aux fervents Associés de l'Archiconfrérie, aux Bienfaiteurs et Bienfaitrices des

Ouvres établies sous les ailes protectrices de l'Archange, aux bienveillants Lecteurs des Annales, l'hommage de leur profond respect et de leur vive gratitude.

Que saint Michel vous garde tous, ô vous qui comprenez l'importance du retour des âmes à une vraie dévotion envers le Prince de la Milice céleste, Ange de la Patrie Française et de l'Église Catholique!

A tous bonne, heureuse et sainte Année

L'heure n'est pas aux vaines formules, pas plus qu'aux démonstrations bruyantes et inutiles. L'heure est à la prière et à l'action; prière confiante, action énergique; prière et action inlassables.

*Pour dompter la terreur des démons et de l'onde,
Qui nous peut plus aider que cet Archange au monde?*

*L. LAFORÉT-LEVATOIS, Prêtre, Directeur,
E. COUILLARD; G. DUPONT, Prêtres, Chapelains*



ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — LA NEUVAINÉ POUR LES MORTS. — SAINT MICHEL ET L'ANGE GARDEIEN. — LES TRAVAUX DE RESTAURATION AU MONT-SAINT-MICHEL. — ÉGLISE. ABBAYE. — ARCHIPPE OU LE MIRACLE DE CHÔNES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

La Neuvaine pour les Morts

DANS le Bulletin de novembre, nous annoncions une neuvaine funèbre pour les âmes des trépassés, de leur vivant dévots serviteurs de saint Michel, zélateurs et zélatrices, associés de son Archiconfrérie, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel. Nous proposons de faire participer au bénéfice de ces neuf services les défunts dont on voudrait bien nous adresser les noms. Ce faisant, nous n'obéissions, disions-nous, qu'à un besoin de notre cœur et ne remplissions qu'un devoir strict de reconnaissance.

Pour être complets, nous aurions dû ajouter, — et c'était du reste facile à deviner — que notre désir était de faire penser davantage à invoquer saint Michel pour le soulagement des pauvres âmes du Purgatoire.

Il faut dire que sur ce point la dévotion des fidèles est généralement peu éclairée : on ne sait pas assez que saint Michel est déclaré officiellement par l'Église dans son office liturgique : PRÉPOSÉ A L'INTRODUCTION DES AMES AU CIEL, ou pour mieux

dire, A LEUR RÉCEPTION DANS LES PALAIS TRÈS SAINTS DU JUSTE JUGE. Si on savait cela pratiquement, si cette conviction était profondément ancrée dans les âmes chrétiennes, ne prierait-on pas davantage et mieux le saint Archange pour les trépassés ?

Du moins avons-nous eu la consolation de constater que la plupart des membres de l'Archiconfrérie de saint Michel sont imbus de cette doctrine et savent à l'occasion la mettre en œuvre. C'est dans ce sens que nous avons pris le mouvement, — tout anodin et tout humble qu'il soit, — qui a fait converger vers nos bureaux en quelques jours des centaines de recommandations. De France, de Belgique et d'ailleurs les Associés et Zélateurs ont tenu à dresser la liste de leurs défunts et à l'envoyer au Mont-Saint-Michel pour la soumettre aux puissants suffrages de l'Archange.

Croyons-le donc et remercions-en le Ciel : beaucoup de bien s'est opéré en ces jours : beaucoup d'âmes ont été tirées des flammes du Purgatoire et introduites par saint Michel dans le lieu de la lumière et de la paix.

Le 16 novembre, à 7 heures 1/2 du matin, alors que les cierges, rangés dans le chœur de l'église montoise, autour d'un imposant catafalque, dissipaient de leurs mystérieuses lueurs les ombres que n'était point parvenue encore à entièrement chasser une aube embrumée et tardive, les Laudes et l'Office des Morts étaient lentement et pieusement psalmodiés, puis des voix chantaient le *Requiem* de l'espérance, le *Kyrie* plaintif, le *Dies irae*, évocateur des scènes terrifiantes du Jugement ; le saint Sacrifice opérait secrètement ses merveilles de grâce dans les âmes souffrantes, âmes d'amis, âmes dévouées. Saint Michel ne les connaissait-il pas ? Ne les désignait-il point à Dieu pour que plus abondant coulât sur elles le sang rédempteur ? Ne semblait-il pas que, plus obéissant et plus empressé que jamais, il répondait à la prière du prêtre : *Jube haec proferri...* « Ordonnez, Seigneur, nous vous en prions avec confiance, que ces offrandes (du corps et du sang de Jésus) soient portées par les mains de votre Ange à votre autel sublime ! »

saint Michel remplissait, à cette heure, dans son temple, en faveur des âmes qui sur la terre furent ses amis, avec plus d'ardeur, s'il est possible, sa haute fonction.

L'absoute terminait la cérémonie.

Il en fut ainsi chaque matin, jusqu'au samedi 21 inclusive-ment. Le lundi 23, la série des services, interrompue par la célébration des Offices du Dimanche, reprit son cours et se termina le mercredi 25.

Il était juste que cette neuvaine funèbre eût sa conclusion dans une prière à saint Michel. Aussi, après le neuvième service, le clergé se rendit dans la chapelle de l'Archange pour y redire une dernière fois avec une insistance particulièrement significative les paroles de l'offertoire de la Messe des Morts : « *Sanctus Michaël representet eas in lucem sanctam ! Que saint Michel les introduise dans la sainte lumière.* » Cette démarche inspirée par la plus vive confiance, comment l'Archange compatissant ne l'aurait-il pas pour agréable ?

Bref, nos amis seront heureux de penser qu'à saint Michel ils auront sans doute procuré l'occasion de manifester à des âmes qui leur sont chères son amour et sa puissance, — et saint Michel aussi sera heureux d'avoir fait le bien et il le témoignera par de plus amples et plus précieux bienfaits envers ceux-là qui ont honoré en ces jours l'un des plus beaux titres dont l'a gratifié la divine munificence.

Saint Michel et l'Ange Gardien

A l'occasion d'une nouvelle année, un sage négociant ne manque pas de faire le compte général de ses affaires ; il constate les bénéfices qu'il a réalisés, les pertes qu'il a éprouvées et les causes qui ont produit ces résultats.

Non content de jeter un coup d'œil sur le passé, il prépare

l'avenir, prévoit les obstacles et détermine les moyens à prendre pour assurer le succès de son entreprise.

Or, ce qu'un homme prudent ne craint pas de faire pour son bien-être, un chrétien résolu pourrait-il hésiter à l'entreprendre pour les intérêts de son âme ; il n'a pas le droit de traiter avec légèreté ce qui regarde son salut éternel ; c'est ce dont il doit se préoccuper avant tout puisque c'est la seule chose nécessaire. A la fin d'une année il juge quelle a été sa conduite et quel emploi il a fait du temps que Dieu lui a donné, il déplore ses défaillances et ses défaites, se réjouit des victoires qu'il a remportées et en remercie la Providence. Il pense aussi à l'avenir, prévoit les difficultés qu'il aura à vaincre, les obstacles qu'il devra surmonter, prend des résolutions générales et se trace une ligne de conduite qu'il est disposé à suivre fidèlement.

Voilà ce qu'accomplit un chrétien qui veut assurer son salut éternel.

Mais ce n'est là qu'une partie du travail. Ces desseins, si excellents soient-ils, seront sans résultat, ces résolutions, quelque sincères qu'on les suppose, resteront sans fruit, si la grâce de Dieu ne vient en assurer la réalisation.

Nous pouvons sans doute nous proposer d'accomplir des œuvres excellentes, héroïques ; mais nous sommes incapables de les exécuter avec nos seules forces, surtout si nous pensons aux difficultés qui nous attendent et aux ennemis qui se proposent d'entraver notre marche. Il faut, si nous voulons faire œuvre sérieuse, nous assurer le secours divin et réclamer la protection de ceux que la Providence a chargés de veiller sur nous. Or ces amis puissants et dévoués auxquels Dieu nous a confiés sont saint Michel et notre Ange Gardien.

Vous serez plus convaincus encore, si cela est possible, de la très grande utilité d'une dévotion spéciale à saint Michel et au Bon ange, lorsque vous vous serez rappelé les difficultés nombreuses que le chrétien rencontre tous les jours dans le chemin de la vertu.

Quel est en effet sur cette terre le caractère spécial de la vie du vrai serviteur de Dieu ?

L'existence de l'homme ici-bas est une lutte perpétuelle avec les esprits mauvais. Aussi longtemps qu'il vit sur la terre, il est en butte à leurs attaques. Partout ils nous tendent des pièges pour nous séduire. Et ce qui les rend si redoutables, c'est qu'en perdant le ciel, ils n'ont pas perdu leurs dons naturels et qu'ils emploient à nous nuire toute l'habileté dont ils étaient doués et qu'ils ont conservée. Un de leurs moyens échoue-t-il ? ils recourent à un autre jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à consommer la ruine de nos âmes ! Ils dominent dans l'air et de là ils observent toutes nos démarches, épiant toutes les occasions de nous perdre. Ils rôdent sans cesse autour de nous, cruels, implacables, cherchant à nous dévorer.

Voilà les adversaires que nous avons à combattre et à terrasser ; ennemis si terribles que sur la terre il n'est personne qui soit, avec ses seules forces, capable de leur résister. Comment l'homme, faible et fragile, privé de tout secours, pourrait-il vaincre des esprits si puissants et si astucieux, doués d'une science et d'une intelligence supérieures ? On peut affirmer avec saint Bernard que vis-à-vis des démons nous sommes comme des fourmis devant des géants ; et notre ruine serait inévitable sans les gardiens vigilants et dévoués que la Providence nous a donnés.

Ajoutons que de nos jours le combat est plus terrible ; le monde pervers semble plus acharné que jamais à la perte des âmes dont il conspire la ruine ; un souffle impie et diabolique veut détruire tout ce qui est pur, élevé et chrétien ; les méchants se réunissent, s'insurgent contre Dieu et poussent le cri de Lucifer révolté : *Je n'obéirai pas*. Suivant la parole du Psalmiste, *les nations elles-mêmes se sont soulevées au milieu de grands bruits et les peuples ont formé de vains projets. Tous se sont unis contre le Seigneur et contre son Christ ; rejetons, ont-ils dit, rejetons loin de nous leur joug ; nous ne voulons pas qu'il règne sur nous.*

Voilà pour le chrétien autant de raisons de se prémunir contre tous ces dangers et de faire appel à la protection du ciel, sans laquelle il est incapable de remplir ses devoirs et de sortir de la lutte, vainqueur de ses ennemis.

Or dans ce combat inévitable, à qui avoir recours pour déjouer les complots des méchants dont Satan est l'instigateur ? Les défenseurs sont tout désignés, n'est-il pas vrai ? Et vous avez déjà nommé saint Michel et l'ange gardien.

Il s'agit en effet de fouler aux pieds l'ange déchu, notre plus grand ennemi, et d'éviter les embûches qu'il dresse sous nos pas. Nous ne saurions donc mieux faire que de nous adresser à Michel et à l'Ange préposés à notre garde, de leur demander force et courage et de prendre rang dans la milice céleste en répétant le cri de guerre de son chef : *Qui est semblable à Dieu ?*

(A suivre.)

Les Travaux de Restauration

AU MONT-SAINT-MICHEL

Église.

PENDANT l'été, nos pèlerins ont dû constater que des améliorations intéressantes avaient été apportées au sanctuaire paroissial actuellement centre du pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

Ils ont vu que les pierres tombales, signalées par plusieurs Guides comme une des curiosités du Mont, avaient été relevées et mises de niveau avec l'aire de la nef ; nous en avons parlé au début de la belle saison.

Beaucoup aussi se sont arrêtés devant deux prie-Dieu en vieux chêne habilement fouillé, œuvres de quelque moine artiste ou de quelque prisonnier. Il était juste que ces beaux spécimens de la sculpture sur bois fussent mis en évidence et

réunis aux deux grandes « chaires » ou stalles de l'ancienne basilique, maintenant placées des deux côtés de l'entrée du chœur de notre église.

Ces deux stalles gagneraient assurément à n'être point seules, mais à recevoir près d'elles des sœurs de valeur diverse et cependant de même style et dignes d'elles de tout point. Ce n'est pas chose aisée : aussi faut-il ne pas se montrer trop difficile et se contenter des stalles plus modestes qui cette année ont pris la place des primitives bancelles jaunes qui faisaient l'ornement du chœur et ne manquaient pas par leur pauvreté d'attirer sur elles l'attention du visiteur.

Durant un mois et plus, une barricade en planches a dérobé aux regards une fenêtre, en face le portail nord, au dessus du tombeau de dame Jacquet, bourgeoise de ce lieu et bienfaitrice de l'église. Cette fenêtre avait été maladroitement coupée par son milieu lorsque des préoccupations utilitaires, qui certes avaient bien leur importance, firent démolir la partie supérieure de la cœlière de la nef latérale primitivement voûtée en ogive dans toute sa longueur et abritée par une toiture à deux pans, distincte de celle de la nef principale.

Pour empêcher des infiltrations désastreuses, on résolut de ne plus faire pour toute l'église qu'une seule toiture à deux versants. Forcé fut donc, pour réaliser ce dessein et donner à l'écoulement des eaux pluviales une pente suffisante, de décapiter la muraille : c'est ce qui fut fait avec une logique qui n'admit pas d'exception : les fenêtres furent englobées dans la mesure générale et exécutées.

Or la baie en question était composée de deux ogives simples, accouplées et séparées par un meneau de granit, sans sculptures ni moulures, le tout enfermé dans l'encadrement d'une grande ogive également simple.

Après sa mutilation, elle ne formait plus qu'un carré tout d'une pièce, le meneau ayant disparu dans son entier. Un vitrail renaissance, représentant la mort de saint Joseph, occupait depuis quelques années cette ouverture sans cachet et

choquante au goût le moins délicat. Ajoutons encore que le lambris en bois de sapin jauni venait dans sa lourde retombée barrer impitoyablement d'une ligne horizontale cette fenêtre qui ne demandait qu'à s'élançer perpendiculairement, comme pour rivaliser avec les arceaux de la Basilique d'en haut et se perdre, comme dit Nettement, « avec les flèches de nos cathédrales dans l'infini. »

Pour lui rendre avec son essor ses dimensions obligatoires, nous n'avons eu qu'à bâtir sur les bases anciennes. La verrière renaissance, heureusement transformée en gothique, a repris sa place dans son nouveau cadre : saint Joseph y est représenté rendant son dernier souffle entre les bras de Jésus ; Marie est agenouillée près de son virginal époux ; l'ange des mourants, saint Michel, est là pour assister le juste dans son suprême combat et recueillir son âme.

Le lambris de la nef latérale s'est élevé à son tour, forcé de se plier aux exigences de l'ogive restaurée et d'en suivre les contours. Au dehors, la fenêtre est couronnée par un fût de granit en forme de V renversé et largement ouvert.

Ce travail était nécessaire pour rendre à cette partie de l'église un peu de son originalité et ne laisser point perdre de vue que l'état actuel de la nef latérale n'est que le malheureux résultat d'une mutilation par ailleurs justifiée. Notre restauration est donc, dans notre pensée, indépendamment de son utilité spéciale, un témoignage de ce qui était, une indication de ce qui devrait être, et le commencement de ce qui sera, s'il plaît à Dieu.

Plus rapprochée de l'autel de la sainte Vierge, dans l'absidiole même, une autre fenêtre accuse une plus grande prétention à l'élégance. Le plâtre qui tout autour, et jusque dans l'éveil, masquait le mur de sa blancheur de linceul a été enlevé ; l'appareil remis à jour a été rejointoyé.

Au dessus de l'autel, derrière la statue de Notre-Dame-des-Anges, une élégante lancette a été jadis complètement aveuglée. Nous espérons qu'un jour prochain la lumière reprendra ses

droits au profit du bon goût, et cela sans que Notre-Dame soit le moins du monde détronée. Ce sera aussi le temps de continuer en cet endroit l'opération du déplâtre.

La petite chapelle, dite de Saint-Jean, près du portail du nord, abrite désormais, — une inscription latine gravée sur plaque de marbre noir en fait mention, — le cœur de Mgr Jean Pierre Bravard, évêque de Coutances et Avranches, le nouvel Aubert, qui rouvrit en 1865 les portes de la basilique, soixante-dix ans fermée au culte, et réintégra chez lui l'Archange saint Michel. Cette chapelle possède, elle aussi, sa fenêtre ogivale du XIII^e siècle, plutôt remarquable par quelques rares débris de verre peint, enchâssés dans des vitres blanches. Là donc comme dans la chapelle d'en face le granit s'est débarrassé de sa cuirasse de mortier. Personne ne s'en plaindra.

Abbaye.

Quand on suit, pour monter à l'Abbaye, l'unique « Grande Rue » de la cité montoise, on marche assez régulièrement dans la direction du Nord. Puis tout à coup le rempart se dresse juste en face, escaladant de l'est à l'ouest la pente abrupte. Force est à la rue ou de se buter là ou de monter toujours plus haut, en obliquant brusquement à gauche. C'est ce dernier parti qu'elle a choisi.

De cette façon plutôt simpliste, avec son habituelle désinvolture, le pur amateur de descriptions superficielles à vite fait d'interpréter à sa manière cet angle où l'archéologue trouverait aisément matière à discuter. Mais passons...

Ce qu'il importe de se bien dire c'est que, au pied de ce rempart, sur une plus ou moins grande longueur, — de cela on discute, — existait jadis un escalier qu'on appelait le *Grand-Degré*, disparu depuis longtemps. On a récemment découvert ses deux dernières marches, au point de son aboutissement, au seuil de l'*Avancée*, dont nous parlerons tout à l'heure.

Qu'on veuille bien, l'histoire en main, se représenter la lon-

gue théorie des foules priantes qui vinrent de bonne heure et des lointains pays, jusque des « Basses-Allemagnes », et tous les jours, invoquer dans son temple l'Archange saint Michel; qu'on se donne la peine de reconstituer l'entrée en l'illustre abbaye de quelque prélat, de l'évêque d'Avranches par exemple ou du chapitre de son église cathédrale, d'un duc de Normandie, de quelque prince du sang ou d'un roi, avec leur suite nombreuse et brillante de courtisans et de nobles dames, leur escorte imposante de chevaliers et d'hommes d'armes de toute catégorie... De telles scènes se renouvelaient, très souvent; l'histoire l'atteste.

Or, supposé que les abords de l'Abbaye aient toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui, par où donc auraient passé ces merveilleux cortèges, sans briser leurs lignes, sans troubler leur belle harmonie, sans jeter dans leur ordre processionnel la confusion ?

Le *Grand-Degré* était indispensable, sans quoi le Monument eût ressemblé, quoique de loin, à ces palais enchantés, dont parlent certains contes, où l'on ne pénètre que par le moyen d'une échelle droite et d'une trappe dangereuse.

Aussi les moines de la première époque, si zélés pour le culte de saint Michel, si jaloux de la beauté du Sanctuaire de l'Archange et de la facilité et magnificence de son accès, durent faire entrer en première ligne parmi leurs travaux l'édification d'un « Degré » monumental.

Des travaux préliminaires de terrassement indiquent que l'Administration des Beaux-Arts va entreprendre de le reconstruire.

La rue de la ville est donc, avons-nous dit, parallèle au rempart, depuis l'endroit où pour la première fois elle l'a rencontré devant elle. Sur son dernier palier retombe l'arcade de pierre qui permettait aux bourgeois-miliciens d'aborder la courtine.

A partir de là, « la Grande Rue » prend la direction du sud et monte en pente douce. Elle change de nom : désormais

c'est le *Chemin des Loges*. Voici pourquoi : çà et là, dans ce qui reste du parapet du Grand Degré et dans l'empatement de l'Avancée on voit une arcade à plein centre, des corbans, des placards étroits ; le rocher lui-même a été dressé. C'est là que s'abritaient au Moyen-Age dans leurs boutiques ou *Loges* les marchands de souvenirs, et en particulier de ces fameux plombs rustiques dont les pèlerins d'alors faisaient usage pour remporter dévotement quelques reliques du Mont béni : un peu d'eau de la Fontaine Saint-Aubert, quelques gouttes d'huile sainte, une pincée de terre ou de sable.

En face de ces Loges, à gauche, l'Hostellerie renommée de « La Troie qui file » ouvre ses étroites portes et ses larges devantures cintrées. C'est là que nombre de « Michelots » se restauraient au sortir de l'abbaye et trouvaient un gîte pour se reposer du voyage et se préparer à affronter les fatigues du retour.

Un escalier nous introduit dans la cour de l'Avancée dont il nous faut franchir la double poterne en longeant les roches vives sur lesquelles est bâtie *Belle-Chaire*, c'est-à-dire, en bas, la *Salle des Gardes*, et en haut, la *Salle du Gouvernement*.

Près de la seconde poterne, à droite, une petite guérite de veilleur a été ménagée dans l'épaisseur du mur qu'elle dépasse même un peu en s'avancant dans le vide sur des corbans élégants. Plus loin deux cintres accouplés, et de chaque côté de la porte du nord d'autres arcades encore ; ce sont toujours les fameuses Loges. Il faut croire que les marchands de souvenirs étaient nombreux jadis, en proportion des pèlerins du reste.

Ces murailles de défense étaient privées de leurs créneaux : on vient de les leur rendre, simples comme il convenait : un étroit chemin de ronde circule en arrière : on y accède par un escalier qui s'appuie à gauche sur la base de la Tour des Corbins.

Le dos tourné au *Châtelet*, visant par la porte large au cintre surbaissé l'emplacement du Grand-Degré, l'Echauguette et la

Courtine du Nord, et plus loin, l'ilot de Tombelaine, et par la dentelure des créneaux, la côte normande, on aime à jouir de l'effet de cette heureuse restauration. On éprouve dans cette petite cour quelque chose comme une crainte respectueuse inspirée par l'aspect martial, un peu rébarbatif, de ces murs armés pour la défense, couronnés pour la guerre.

Mais quand, se retournant, on vient à plonger son regard dans la profondeur noire de la montée du *Châtelet*, quand on a mesuré de l'œil ces deux énormes canons de pierre, qui, plantés sur leur culasse, « semblent menacer le ciel », comme a dit un auteur, on demeure stupéfait du contraste qui éclate entre cette grandeur et cette petitesse.

A quoi bon cette Avancée, sans abri, sans mâchicoulis, pourtant indispensables au dessus d'une porte par où devait passer le vainqueur et d'où il importait de le décimer en l'inondant d'huile bouillante et de plomb fondu ? Le long de sa promenade aérienne, si peu large qu'un homme seul n'y peut marcher qu'avec précaution, derrière ses créneaux sans meurtrières, la garde était dans les pires conditions d'observation et de défense. Il eût été sans doute beaucoup plus sage de la poster en haut des Donjons, dans la Perrine, au dessus de la porte du Corps de Garde, où une trouée en plein ciel entre Belle-Chaire et le Châtelet eût permis de surprendre et de foudroyer sans merci l'audacieux assez favorisé de la fortune pour avoir pu pénétrer jusque-là.

A vrai dire tous ces ouvrages militaires, littéralement formidables, rendaient inutile, voire même dangereuse, l'occupation de l'Avancée et la condamnaient à n'être plus qu'un bastion de parade.

Aussi ne fut-elle élevée que pour tenir lieu, et du Châtelet et de la Tour Perrine et de cette muraille grandement forte et majestueuse qui joint la Tour des Corbins (angle de la Merveille) à Belle-Chaire, au temps où ces fortifications n'existaient point encore ; et dès que celles-ci eurent par leur puissance donné aux défenseurs de l'Abbaye-Forteresse une garantie

suffisante, l'Avancée fut abandonnée, comme on dédaigne, quand est venue la prospérité, l'instrument qui nous l'a valu.

L'Avancée de l'Abbaye en effet entrain dans le système des fortifications du XIV^e siècle dont on retrouve çà et là quelques restes servant de bases aux vieilles maisons de ce Mont. Peut-être même est-elle antérieure à ces remparts.

Or ce n'est qu'en l'an 1393 que l'abbé Pierre Le Roy¹ « fit parachever le Donjon qui est à la porte de l'Abbaye, avec les degrez à monter à ladite pièce pour entrer au Corps de Garde situé sous Belle-Chaire, pièce une des plus belles de France tant pour la structure, composition que force. Il y fit pareillement mettre ce grand râteau de fer, comme aussi la grille et le grand râteau de fer à la porte du corps de garde... Item il fit bastir la tour quarrée située de l'autre costé de Belle-Chaire et y joignant². » — Deux ans plus tôt il avait fait élever depuis la Tour des Corbins jusque à Belle-Chaire « cette belle muraille qu'on y veoit construite à marches-coulies et en parapé. »

Quand nous disons que l'Avancée fut à partir de cette date considérée comme désavantageuse et abandonnée, nous affirmons une chose vraie. La preuve c'est que l'abbé Pierre Le Roy, édifiant les Donjons et obligé par les nécessités de sa construction à refaire la partie méridionale de cette muraille pour la souder au monument laissa dans le flanc du Châtelet dépasser des pierres d'attente à la hauteur des créneaux de l'Avancée ; or elles attendirent toujours. Cette partie neuve ne fut jamais crénelée.

1. « Les Moynes du Mont-Saint-Michel l'esleurent alors qu'il estoit abbé de Lessay (Lessay) en l'évesché de Couslances... Il estoit natif de la paroisse d'Orval du dit diocèse... C'estoit un très docte personnage en toutes les sciences, mais particulièrement en décret, très habile et vertueux... Il fut capitaine de ce Mont... Véritablement il ne se peut rien dire davantage de perfection dans un abbé bénédictin. »

Il régna vingt-quatre ans, de 1386 à 1410.

Dom Thomas Le Roy, *Curieuses Recherches*, chap. xxx.

2. Cette tour porte le nom de Perrine, à cause de son auteur Pierre Le Roy.

Il est donc bien évident qu'à partir du xv^e siècle on n'utilisa plus cette bastille démodée. Tout au plus servait-elle au veilleur de nuit pour explorer les abords de la porte. On la négligea donc, et un jour les créneaux disparurent, qu'il importait néanmoins de conserver pour le coup d'œil et comme souvenir d'un passé moins civilisé, mais aussi moins fertile pour le Mont en héroïques aventures.

Avant la guerre de Cent Ans, la Ville et l'Abbaye étaient loin d'être défendues comme elles le furent depuis. Elles avaient bien, il est vrai, leur ceinture de murailles, mais beaucoup moins forte, beaucoup moins large. Elles n'avaient en jusque-là qu'à se protéger contre l'invasion de quelques bandes révoltées ou l'agression subite de soudards trop zélés « truandaille Avranchinoise ou Bretonne », peu importe.

L'Avancée répondait à ces besoins. Ce que voulaient ses auteurs c'était avant tout peut-être empêcher « les flammes, en cas d'incendye es maisons de la ville, de monter jusques aux bastiments du monastère, suivant le naturel du feu. » ainsi qu'il arriva en l'an 1203 par le fait de « Guy de Touars, se disant duc de Bretagne ; et cela, parce qu'alors le monastère n'était point comme il est à présent. »

Cette muraille jouait donc, — même avant le xv^e siècle. — autant le rôle d'isolant que celui de bastion proprement dit. Si à côté des géants qui l'entourent elle paraît faible, on ne peut lui en vouloir. Elle remplissait son rôle. Le moyen de lui demander davantage ?

(A suivre.)



ARCHIPPE

Ou le Miracle de Chônes.

Au III^e siècle de l'ère chrétienne, un adolescent de 12 à 15 ans, nommé Archippe, quitta, par l'inspiration du ciel, la ville voisine d'Hiéropolis et s'en vint vivre en ermite à l'ombre du sanctuaire, élevé cent ans plus tôt près d'une source que saint Michel avait fait jaillir miraculeusement et dont les eaux avaient la vertu surnaturelle de guérir les maladies¹.

Archippe donnait l'exemple des plus héroïques vertus : son unique vêtement était un cilice qu'il ne quittait jamais. Il ne prenait de nourriture qu'une fois par semaine et cette nourriture consistait en quelques herbes sauvages qu'il faisait cuire lui-même, sans y mêler de sel. A cet aliment il n'ajoutait que trois onces d'eau. Des cailloux aigus qu'une toile grossière dérobaux regards lui servaient de couche, et son oreiller était un sac rempli de branches épineuses, qui ensanglantaient sa tête.

L'affluence des pèlerins était grande, attirés qu'ils étaient et par les faveurs miraculeuses de l'Archange et par la sainteté de son serviteur, ce qui enflamma la jalousie et la colère des païens du voisinage.

Ils mirent tout en œuvre pour épouvanter Archippe et ruiner le pèlerinage. Un jour, un certain nombre d'entre eux s'emparèrent du jeune solitaire et l'accablèrent de coups, tandis que d'autres se portèrent vers la fontaine pour la combler. Saint Michel fit face à tous : les bras des premiers furent frappés d'une paralysie soudaine ; quant aux seconds, une flamme qui s'élança de la source les mit en fuite.

Cet échec ne fit qu'ajouter à leur irritation. Changeant de

1. *Holland.* 29 sept., t. XLVIII, chap. xii.

taclique, ils dirigèrent le cours d'un ruisseau, le Chrysus, qui passait à droite du temple, vers la fontaine afin de détruire par ce mélange la vertu miraculeuse des eaux. Ce fut en vain. Guidé par une main invisible, le ruisseau fit un écart et passa de la droite à la gauche de l'édifice, respectant la fontaine.

Les infidèles ne se tinrent pas pour battus, et par la suggestion de l'enfer, ils recoururent à une tentative héroïque. Deux autres ruisseaux, le Lycocapre et le Kuphus, sortaient du flanc oriental de la montagne et bien que leurs sources fussent distantes, ils descendaient le même versant pour venir se confondre dans la plaine, laissant le temple dans la presqu'île ainsi formée.

A force de travail, les païens réunirent en amont du temple les deux ruisseaux en un vaste bassin d'où les eaux allaient à volonté déboucher avec impétuosité renversant le sanctuaire et détruisant la fontaine.

Dix jours durant les païens se livrèrent à un travail acharné; Archippe, lui, prosterné contre terre, conjurait l'Archange d'être la sauvegarde de son sanctuaire menacé.

Au soir du dixième jour, les païens coupèrent la digue afin que l'énorme volume d'eau emportât l'église et ensevelît la fontaine sous ses ruines; tous réunis du même côté, ils se réjouissaient d'assister à la catastrophe. Au bruit des eaux déchainées, Archippe redoublait sa prière.

Soudain, un coup de tonnerre retentit, et une colonne de feu s'éleva du rocher d'où s'échappait la source, jusqu'au ciel. Et sur ce même rocher l'on vit l'Archange Michel debout, éblouissant de lumière.

« Archippe, dit-il à son serviteur, viens à moi. »

Archippe se leva aussitôt pour obéir à cette voix céleste, mais à l'aspect de l'Archange, saisi de terreur, il retomba sur le sol.

« Lève-toi, lui dit le Prince de la céleste milice, ne crains rien et viens à moi.

— Seigneur, lui répondit Archippe, la vue de votre visage m'épouvante. »

Avec effort, il s'avança de quelques pas, mais il fut bientôt contraint de s'arrêter, impuissant à dominer son effroi.

Or, comme il se tenait là, immobile et les yeux inclinés vers la terre, une voix éclatante disait : « Je suis Michel, le chef des armées célestes, mais serviteur de Dieu, ainsi que toi. Tu es juste, et pourtant, à mon aspect, tu trembles. Quelle sera donc l'épouvante des pécheurs, quand ils devront comparaître devant le fils unique de Dieu, Jésus-Christ, au jour de la révélation de sa gloire ? Mais toi, cesse de craindre. »

L'Archange avait d'un signe de croix arrêté le torrent impétueux dont les flots s'amoncelaient comme une muraille : « Tu vas voir, dit-il à Archippe, la puissance de Dieu. »

À un nouveau signe de croix, le rocher voisin de l'église s'entr'ouvrit avec un fracas de tonnerre, secoué comme lorsque la terre tremble.

Michel fit un troisième signe de croix et, touchant de la baguette qu'il tenait à la main l'eau de la source, il dit : « Soit brisée la puissance du démon, et plus que jamais cette source jaillira pour le soulagement des fidèles. »

À ces mots, mettant son protégé en lieu sûr, il commanda à la montagne d'eau furieuse de se précipiter dans le gouffre.

L'Archange disparut, mais la vertu de la croix resta à la fontaine et la frayeur de ces prodiges rendit le sanctuaire désormais vénérable à la multitude des païens, qui se convertirent en foule, de sorte que le christianisme domina dans la région. Archippe toujours plus dévoué au service de l'église angélique, y consacra sa longue carrière qui n'atteignit pas moins de quatre-vingts ans.

Les miracles continuèrent après sa mort auprès de la fontaine. L'impression qu'ils firent fut si profonde que le lieu perdit son nom de Colosses pour prendre celui de Chône ou Cône qui vient du mot grec *Chônè*, gouffre, et que les Grecs choisirent ce jour mémorable, le 6 septembre, pour célébrer la fête de saint Michel.

(Les Grandses de saint Michel, par MARASOUDI, trad. P. G.).

A nos Correspondants.

A la date du 1^{er} octobre 1901, la Direction du *Pèlerinage de l'Archiconfrérie et des Annales* a été de nouveau confiée au *Clergé diocésain*.

Depuis cette époque, il n'y a plus de Révérends Pères au Mont-Saint-Michel.

Prière donc de tenir un compte exact de l'observation que nos *Annales* inséraient dès le mois de novembre 1901, et que bien des fois depuis nous avons rappelée :

Adresser toutes correspondances et envois

à MONSIEUR le Directeur

des *Annales du Mont-Saint-Michel (Manche, France)*

Les correspondances portant sur l'adresse les mots *Père ou Révérend Père*, sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et par conséquent ne nous parviennent pas.

ACTIONS DE GRACES¹

Ain. — Saint Michel a fait réussir mon petit-fils dans son examen et lui a obtenu la place que je désirais pour lui. Je vous envoie mon offrande en action de grâces. A. G.

Aisne. — Action de grâces à saint Michel pour deux faveurs obtenues et pour le succès d'un examen. C. V., *id.*

Prière de faire célébrer une messe pour remercier le grand Archange d'une grâce obtenue. D. J.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ardèche. — Depuis que je fais partie de l'Archiconfrérie de saint-Michel, j'ai demandé et obtenu une faveur importante. Ci-joint mon offrande en reconnaissance. J. B.

Bouches-du-Rhône. — Prière de faire célébrer trois messes d'actions de grâces à saint Michel. C. H.

Calvados. — Je suis heureuse de remercier saint Michel d'avoir guéri notre petite fille. Le mieux a été sensible le dernier jour d'une neuvième que nous avons faite en l'honneur du bon Archange ; elle finissait le 16 octobre, aussi nous avions toute confiance. Ci-joint mon offrande à saint Michel. J. L. B.

Offrande en action de grâces à l'Archange qui nous a préservés d'un accident. S^r M. X., *id.*

Saint Michel m'a obtenu la grâce que je désirais. Je vous envoie mon offrande en action de grâces. M. Vee T., *id.*

Prière de faire dire une messe en reconnaissance à saint Michel. J. T., *id.*

Côte-d'Or. — Merci à l'Archange pour une grâce obtenue. E. C.

Drôme. — Je vous envoie mon offrande pour remercier saint Michel de deux grâces obtenues par son intercession. S^r M. E. M., *id.*

Finistère. — J'ai été miraculeusement exaucée par saint Michel après promesse d'une messe, d'une insertion dans les *Annales* et de l'érection d'une statue de l'Archange dans notre église paroissiale. Je vais maintenant remplir mes engagements. M. C., *id.*

Une mère de famille remercie le saint Archange de la protection qu'il a accordée à son fils. M. Q., *id.*

Hérault. — Je vous envoie 2 francs en action de grâce à saint Michel pour deux faveurs obtenues. M^{me} D.

Une messe en reconnaissance à saint Michel. Anonyme.

Prière de faire brûler un cierge devant l'autel de l'Archange en action de grâces. Anonyme.

Ille-et-Vilaine. — Merci à saint Michel pour une faveur obtenue. Ci-joint mon offrande en action de grâces. G. F.

Merci à saint Michel pour une grâce qu'il m'a accordée. A. D.

Isère. — Je vous envoie une offrande de 10 francs en action de grâces à saint Michel. X.

Loire. — Depuis longtemps ma sœur désirait une augmentation de salaire sans vouloir toutefois la demander. Je lui conseillai de recourir à saint Michel, de promettre de donner comme offrande l'augmentation reçue pour le premier mois et de faire insérer son action de grâces dans les *Annales*, si elle était exaucée... Quelques jours après elle obtenait ce qu'elle désirait.

Une de ses amies, à laquelle elle fit part de sa joie, et qui voulait elle aussi arriver au même résultat et de bon cœur à l'Archange les mêmes promesses. Quelques jours après, elle était exaucée. C'est avec plaisir que je vous envoie l'offrande promise en reconnaissance au bon saint Michel. C. B., *id.* ; J. P.

Lozère. — Je suis heureuse de vous annoncer que le candidat que j'avais recommandé à saint Michel a réussi dans son examen. Je vous prie de faire insérer ce succès dans les *Annales*, à la gloire de l'Archange. L. B., *id.*

Meuse. — Reconnaissance à saint Michel qui nous a secourus d'une manière toute spéciale dans une affaire importante. M. Th. H.

Morbihan. — L'opération que j'avais recommandée à saint Michel a parfaitement réussi. Gloire et reconnaissance à l'Archange. P. L. R., *sel.*

Oise. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. G.

Prière de faire célébrer des messes en action de grâces à saint Michel. Cassé B., *ns C.*

Haute-Saône. — Ci-joint 10 francs en reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues. A. R.

Saône-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues. M. V^{ve} N., *sel.*

Seine. — Merci à saint Michel, un de nos enfants vient de réussir dans un examen.

Un autre de nos enfants, jeune soldat, a reçu une grâce importante par l'intercession de l'Archange. M. V^{ve} M.

Je vous envoie mon offrande en reconnaissance à saint Michel qui m'a protégée dans une affaire difficile. M. M.

Ci-joint une offrande en action de grâces pour une guérison obtenue. G. L. G., *sel.*

Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs faveurs. Une messe en actions de grâces. M. D.

Prière de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel pour le remercier de la protection qu'il m'accorde. S. M., *sel.*

Quand j'ai vu un membre de ma famille atteint d'une maladie grave et ses parents si éloignés de lui, j'ai promis une offrande à saint Michel s'il guérissait et si son père ne ressentait pas à cette occasion de trop fortes émotions. Nos prières ont été exaucées, car le jeune homme va de mieux en mieux et son père n'a été nullement souffrant. Je viens donc remplir ma promesse en vous envoyant mon offrande en reconnaissance. J. L.

Seine-Inférieure. — Je me suis adressée à l'Archange pour obtenir la guérison d'une personne de ma famille. J'ai été exaucée. Je viens témoigner à saint Michel ma vive reconnaissance. P. C.

Deux Sèvres. — J'avais promis une offrande à saint Michel s'il m'accablait une faveur que je sollicitais. J'ai été exaucée; aussi je vous envoie 16 francs pour vos œuvres en actions de grâces. A. C.

Somme. — Reconnaissance à saint Michel pour la préservation des sœurs d'un grave accident et pour l'obtention d'une grâce temporelle. F. R., *sel.*

Belgique. — Merci à saint Michel. Quatre de nos enfants se sont présentés à un examen et ont été reçus avec succès.

La rentrée des classes a dépassé toutes nos espérances. Une personne dont on demandait la conversion est complètement revenue à Dieu.

Nous vous prions donc de remercier avec nous notre saint Protecteur. St L., *sel.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Prisot au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le portecendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Guise : M^{me} Louise Fouquet; M. Nicolas Dubois; M. Jean-Baptiste Chuquet.

Calvados. — Lisieux : Sœur Sainte-Scholastique, religieuse hospitalière de Notre-Dame de Charité. — Caen : M^{me} veuve Théodore Sansrebus.

Côtes-du-Nord. — Lanvollon : M^{lle} Picard. — Saint-Brieuc : M. le contre-amiral Auguste Le Borgne de Kerambosquer.

Finistère. — Brest : M. Le Guével.

Haute-Garonne. — Ricumes : Pauline Nabonne.

Hérault. — Montpellier : M^{lle} Emilie Gache. — Béziers : M^{me} Prax.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Eugat : M^{me} Per, *relatrice.*

Loire-Inférieure. — Nort : M^{me} veuve Le Duc, *relatrice.*

Manche. — Saint-Lô : M^{me} Dufouita. — Mortain : M. Ernest Quessic.
— Avranches : M. Julien Jubel. — Tréaoville : M^{me} Chauvin-Lesfontaines.
— Saint-Martin des Champs : M^{me} la vicomtesse du Bouëxie.

Meuse. — Verdun : M^{lle} de Courcy.

Nord. — Cambrai : M^{lle} de Prémont.

Oise. — Domfront : M^{lle} Euphémie Bidoux, *zélatrice*.

Rhône. — Lyon : M^{me} Adrienne Créstin ; M. François Damon.

Savoie. — Saint-Jean de Maurienne : Rose Dominper ; M. Jean-Baptiste Collet ; Généreuse Boullaz ; M^{me} Clémentine Vincent.

Basses Pyrénées. — Anglet : Sœur Marie-Thérèse-Agnès, *des Servantes de Marie*.

Rhône. — Lyon : M^{lle} Rose Humbert.

Seine. — M^{lle} Angèle Thébault ; M. le comte de Chasseloup-Laubat ; M^{me} Seyer.

Seine-et-Oise. — Juvisy : M. Jean Lanna ; M. Achille Lanna. — Serran : H^{de} mère Marie Henry, *religieuse de Marie Auxiliatrice*.

Belgique. — Gand : M^{lle} Eulalie Claeys ; M^{lle} Elisa Eggermont. — Bruges : Sœur Agnès, *des Servantes du Sauveur*.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lat profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUX BIENFAITEURS DE L'ÉCOLE APOSTOLIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — NEUVAIN MENSUELLE. — SAINT MICHEL À CAMERBERT. — SAINT MICHEL ET L'ANGE GARDIEN (*Suite*). — DÉCRET DE L'HÉROÏCITÉ DES VERTUS DE LA VÉNÉRABLE JEANNE D'ARC. — LES TRAVAUX DE RESTAURATION AU MONT-SAINT-MICHEL (*Suite*). — LA PLACE DE SAINT MICHEL DANS LA LIÉGEOIS. — ACHÈS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Bienfaiteurs de l'École Apostolique DU MONT-SAINT-MICHEL

UN ancien apostolique, après avoir achevé au Petit Séminaire de Mortain ses études commencées au Mont-Saint-Michel, est entré en octobre dernier au Grand Séminaire de Coutances. Il nous écrit qu'il est appelé à revêtir l'habit ecclésiastique le 2 février, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge.

Cette nouvelle, nous en sommes persuadés, réjouira tous les Bienfaiteurs de l'École Apostolique, laquelle, ainsi qu'il est dit dans notre Notice sur les Œuvres du Mont-Saint-Michel, subsiste toujours, bien que pour des raisons majeures, connues de tous, elle ait momentanément cessé de s'abriter sous les ailes de l'Archange.

L'Œuvre des Apostotiques subsiste, nous le répétons, en ce sens que les enfants auxquels nous nous intéressons reçoivent —

provisoirement — dans nos établissements diocésains la formation que nous voudrions leur donner ici.

Nous avons confiance que bientôt l'École fonctionnera à nouveau et au grand jour au Mont-Saint-Michel même, où le concours d'une maîtrise d'enfants pieux et disciplinés est indispensable au service du sanctuaire.

Nous rappelons aux *Bienfaiteurs de l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel* que le Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie offre pour eux le *Saint Sacrifice de la Messe* : 1^{er} le jour de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan, 8 mai, 2^e le jour de la fête du saint Archange, 29 septembre ; 3^e le jour de l'apparition de saint Michel au Mont-Saint-Michel, 16 octobre. — En outre ils ont part au fruit des messes célébrées pour les Zélateurs et Associés de l'Archiconfrérie tous les premiers samedis du mois et tous les lundis de l'année.

Neuvaine Mensuelle

On n'a pas oublié que la neuvaine mensuelle générale, à laquelle sont invités à prendre part tous les associés de l'Archiconfrérie de saint Michel, a lieu du 6 au 15 de chaque mois.

Sont recommandées aux prières de la neuvaine de *février* les intentions nombreuses qui nous sont déjà confiées ou qui le seront jusqu'à la date du 6. Faut-il insister pour que soit faite dans cette supplication commune et universelle une place spéciale à la sainte Église, à son auguste Chef, P. e X, à la France catholique si éprouvée aujourd'hui ?

Tous nous aurons à cœur de plaider ensemble ces grandes causes près de saint Michel.



Saint Michel à Camembert

(DIOCÈSE DE SÉEZ)

Le culte de saint Michel est en honneur depuis des siècles dans l'église de Camembert¹.

Plusieurs fois de pieux fidèles de cette paroisse entreprirent au XVIII^e siècle le pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Dans l'église, au mur du chœur, du côté de l'Évangile, est appliqué un grand tableau, peinture naïve et à grands traits². Le cadre de bois au fronton surbaissé est peint en bleu, orné dans chaque angle d'une fleur de lys d'or, recouverte en partie probablement durant la Révolution ; au milieu des montants il y a des coquilles d'argent. Ce tableau nous montre une compagnie de pèlerins de Camembert arrivant au Mont-Saint-

1. Cette paroisse était en 1790 du diocèse de Sées, de l'intendance d'Alençon, de l'élection d'Argentan ; elle avait 700 habitants.

2. Voir *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, par Mgr GERMAIN, M. Bois et M. Consoyon, grande édition, fig. 104, page 305.

Michel pour vénérer l'Archange et mettre leurs familles sous sa protection.

Au milieu de flots bleus très grossièrement figurés on voit s'élever une forteresse avec des constructions qui ont visiblement l'intention de représenter la sainte Montagne avec la Basilique, le monastère et même l'Église paroissiale. En avant on voit un chemin à sec, tel qu'est à peu près la digue actuelle. Sur ce chemin une procession de pèlerins de Camembert, deux à deux, avec le nom de chacun écrit en lettres d'or à son côté, soit à droite, soit à gauche, selon la place qu'il occupe dans les rangs. En tête Pierre Noël bat du tambour en ayant l'air de tourner sur lui-même, selon l'usage encore suivi dans quelques processions de l'Eure et du Calvados, par les membres des *Confréries de Saint Michel*.

A GAUCHE :	A DROITE :
Alexandre de La Bigue.	Biltaire du Roi.
Jacques Le Roi.	François Hulbert.
Étienne Le François.	Pierre Blondel.
André des Champs.	Jacques Blondel.

Au milieu Louis des Champs porte le drapeau de la Confrérie. C'est la reproduction de celui conservé jusqu'à présent au presbytère de Camembert. De soie très fine, mais brûlée par le soleil, cet étendard était naguère dans le plus mauvais état. Il est carré et mesure 1^m 80 de côté; il est coupé par une grande croix blanche au centre de laquelle est figuré l'Archange, les ailes éployées, armé d'une épée et terrassant le dragon qu'il tient enchainé. Au premier et au quatrième quartier, de gueules à la coquille de sable; au deuxième et au troisième, d'azur à la fleur de lys d'or. La hampe se termine par une flèche dorée.

Revenons à notre procession. Après le porte-drapeau, (qui lui aussi semble tourner sur lui-même, comme le tambour, Pierre Noël,) viennent successivement :

Alexandre Hulbert.	Louis Goërin.
Louis de la Bigue, Roi (de la Confrérie).	François le Roi.

Au milieu et fermant la marche, « Louis Pichonnier, curé de Camembert, chapelain de la présente confrérie, le 24 septembre en l'année 1772. « Au bas du tableau l'artiste a signé : « Pingard pinxit. »

Dans le ciel, au dessus de la basilique, au milieu de nuages sombres, saint Michel apparaît terrassant un dragon ailé, à tête humaine. Radieux de gloire et de beauté et cependant calme comme le ciel d'où Lucifer est tombé, l'Archange foule aux pieds son adversaire et le menace de son épée flamboyante. Visiblement le même pinceau a dessiné le saint Michel du tableau et celui de l'étendard.

Les confrères-pèlerins sont en culottes courtes, en frocs bruns et portent tricorne noir avec cocarde rouge (en ce temps-là le tricorne était la coiffure des hommes de bonne société) et à la main droite une lance terminée par une fleur de lys. Le roi de la confrérie, bâton de commandement en main, a deux cordons, l'un rouge, l'autre blanc, passés en sautoir sur chaque épaule et se croisant sur le dos et sur la poitrine pour aller se nouer sous le bras comme une écharpe. Les autres confrères ont seulement une écharpe rouge. Le curé, dont la soutane est visiblement retroussée par derrière, porte aussi deux écharpes, une rose et une blanche; il tient en main un livre comme pour chanter. Tous ont des perruques... et graves, recueillis, ils s'en vont dévotement vers le sanctuaire ouvert pour les recevoir.

Le pèlerinage que rappelle cette naïve peinture eut donc lieu en 1772. Ce n'était pas le premier. Le règlement suivant, qui intéressera sans doute le lecteur, en dit long sur l'esprit des *Michelots* de Camembert, dans la seconde moitié du xviii^e siècle.

On remarquera que la Fête du 16 octobre, commémorative de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la Dédicace de la Basilique du Mont Tombe, est mentionnée *seule* dans ces statuts. C'était donc encore au xviii^e siècle la plus

populaire et la plus solennisée des fêtes de l'Archange parmi les dévots pèlerins de sa montagne privilégiée.

STATUTS que les Pèlerins du MONT-SAINT-MICHEL de la Compagnie de Monsieur LE SAGE, leur roi, et de Monsieur FORTIN de la CHENAYE, prêtre, leur chapelain, se sont obligés d'observer exactement sous les peines portées dans les dits Statuts.

NOUS, Soussignés et dénommés en l'autre page suivant l'ordre que nous devons garder en toutes nos assemblées et cérémonies — **PELLERINS DU MONT-SAINT-MICHEL** ; à notre retour le 24 mai 1767, pour entretenir le bon ordre qui doit régner dans notre compagnie et vivre ensemble dans l'union qui convient à une société de Pèlerins et qui édifie tout le monde, sommes convenus de suivre et accomplir les réglemens suivans sous les peines qui y sont portées contre les contrevenants.

ARTICLE I

Tous les ans le 16 octobre (s'il ne tombe le dimanche, et en ce cas le 18), nous ferons sous le bon plaisir de M. le Curé de ce lieu, chanter une messe haute avec la procession avant, et Vêpres si le cas y échoit, auquel office nous assisterons avec tous les ornemens de pèlerins.

ARTICLE II

Chaque pèlerin à tour d'âge suivant l'ordre en l'autre part, donnera à diner et à souper le dit jour et le lendemain à souper à toute la compagnie, et chacun des Pèlerins lui donnera 45 sols à l'exclusion de notre chapelain et de notre tambour.

ARTICLE III

Nous assisterons aux processions avec nos ornemens de Pèlerins le jour et pendant l'octave du Saint-Sacrement sous peine de 12 sols.

ARTICLE IV

La maladie notable du pèlerin, la mort de son épouse, de son père ou de sa mère, arrivée depuis un an, le dispenseront des susdites obligations, même de donner le repas, et dans ce cas le suivant en sera chargé et l'année suivante le dispensé s'acquittera de son obligation.

ARTICLE V

Celui qui pour toute autre raison que celles du 4^e article ne pourra se trouver aux processions susdites, y suppléera en mettant à sa place quelqu'un irréprochable.

ARTICLE VI

Celui qui ne pourra se trouver au repas n'en étant dispensé par les raisons du 4^e règlement y enverra son fils ou son frère et non un autre.

ARTICLE VII

Celui qui donnera à diner et à souper le jour de la feste et à souper le lendemain donnera aussi à diner et à souper le jour de l'Octave du Saint-Sacrement et chaque pèlerin donnera 30 sols.

ARTICLE VIII

Nous renonçons à dire ou rien faire qui puisse nous offenser dans nos assemblées, sous peine de 4 sols; nous établissons notre roy et notre chapelain pour juger ce cas.

ARTICLE IX

La mort arrivant à quelqu'un de nous, nous nous obligeons à lui faire dire chacun une messe pour le repos de son âme, ce qui aura lieu pour notre Chapelain qui par reconnaissance voudra bien rendre le même service à ceux à qui il survivra. Notre tambour jouira des mêmes prérogatives sans être obligé à rien.

ARTICLE X

Le cas susdit arrivant, nous donnerons au chapelain et après lui au Roy et après le Roy à l'ainé des survivants *chacun six sols six deniers*. Le dit Chapelain acquittera les dites messes et fera avertir le pellerin à la decharge duquel il doit dire la messe et les proches parents du défunt.

ARTICLE XI

Enfin on aura soin de tenir sa pique bien propre et sans rouille sous peine de 2 sols et on ne pourra faire servir les ornements de la Compagnie à des usages défendus comme à porter masque, etc... sous peine de 12 sols.

Suivent vingt-deux signatures, puis « l'Ordre et arrangement des Pellerins de Monsieur Le Sage leur roy et de Monsieur Estin-la-Chesnaye leur chapelain » : en tête le Roy et le Chapelain ; vers le milieu le « porte-enseigne » ; enfin « Monley tambour ».

La confrérie de Saint-Michel de Camembert subsista jusqu'à la Révolution. A cette époque de persécution, M. Louis Pichonnier, curé de Camembert, protégé par saint Michel qu'il avait fait connaître et aimer de plus en plus dans sa paroisse, donna l'exemple de la fidélité religieuse à ses chères ouailles. Lorsqu'on lui demanda de prêter le serment constitutionnel, le bon curé, se rappelant sans doute le *Quis ut Deus* de l'Archange qu'il avait si bien servi, déclara qu'il se soumettait aux lois de l'État qui ne sortent point du domaine civil ; mais il ajouta ces paroles mémorables : « Quand il s'agirait de perdre la vie, je n'entends point étendre mon serment aux objets qui concernent la religion. » Cette déclaration est constatée aux Archives départementales....

On conserve toujours à Camembert une grande vénération pour saint Michel. On garde avec respect la pointe des

anciennes lances que les *Michelots* portaient dans leurs pèlerinages et dans les principales cérémonies. Ces pointes en cuivre ciselé ont si malheureusement tenté la cupidité des antiquaires, que plusieurs ont disparu de la sacristie où elles avaient été déposées.

Ajoutons enfin qu'il y a encore à Camembert un chemin nommé le « *Chemin des Michelins* » par où les confrères portaient pour leur pèlerinage au Mont-Saint-Michel.

Chanoine BERT.

Le précieux drapeau des pèlerins de 1772 vient, si nous sommes bien informés, de subir une heureuse et complète restauration. Les pieux habitants de Camembert auraient même songé à reprendre sous la conduite de leur excellent curé, l'ancienne tradition : l'étendard rajeuni aurait flotté de nouveau sur les tours et dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.... L'idée est très bonne ; le grand Archange ne peut manquer de la bénir.

N. D. L. R.



Saint Michel et l'Ange Gardien

(suite.)

LA lutte est la condition de l'existence de l'homme ici-bas ; vérité qui s'impose, et que pourtant l'on oublie pratiquement : on se comporte comme si tout devait réussir sans efforts personnels, qu'il s'agisse de la lutte contre les ennemis du dedans ou contre les ennemis du dehors. On s'étonne même que les hommes ne s'améliorent pas et que les événements restent ce qu'ils sont ; et l'on se contente de soupirer après le jour où Dieu se décidera enfin à terrasser nos adversaires et où Michel renouvellera le grand combat du ciel.

Plaintes et désirs inutiles, tant que nous oublierons que nous devons travailler nous-mêmes à nous réformer et à réprimer de toutes nos forces l'esprit diabolique qui nous envahit de toutes parts.

Il nous faut combattre l'ennemi jaloux qui vient souffler dans nos âmes le vent de la désobéissance et de la révolte ; nous devons continuer la lutte de Michel contre Lucifer.

Cette guerre commencée dans le ciel ne se terminera qu'avec le monde ; car jusqu'à la fin, le démon exercera sa funeste influence, inspirera le mal, troublera les esprits et soulèvera les passions, perdant ainsi les hommes et les peuples.

Mais jusqu'à la fin des temps aussi, Michel avec ses anges se tiendra debout devant le maudit pour lui résister, le terrasser et assurer le succès aux fidèles soldats du Christ. La victoire, si nous le voulons, nous est donc assurée, et pour la remporter, la prière et l'action, prière fervente, action soutenue, sont les deux armes que nous devons employer.

Invoquons avec confiance nos célestes gardiens. Demandons

leur celle énergie, ce courage qui font les vainqueurs. Chaque jour, nous implorons le secours de l'Archange. A notre réveil, nous saluons notre Ange Gardien et le soir nous sollicitons encore sa protection. Pourquoi aussi n'ajouterions-nous pas une invocation spéciale au Prince des armées célestes. N'est-il pas chargé de chacune de nos âmes ?

Et lorsque nous nous sentons faiblir dans la lutte, prions notre ange de nous encourager, de nous fortifier ; et surtout appelons à notre aide le vainqueur de Satan : « *Saint Michel, défendez-nous dans le combat ;* » il connaît les difficultés qui nous entourent et la malice des ennemis qui conspirent notre perte ; il sait quelle est notre faiblesse et notre inconstance ; il voit mieux que nous la gravité du danger et l'utilité de son intervention. Comment pourrait-il ne pas écouter notre voix et nous laisser périr en nous refusant son secours ?

Le vrai chrétien ne saurait toutefois se contenter de la prière. Ce n'est pas en effet ceux qui disent : « Seigneur », qui entreront dans le royaume des cieux ; ceux-là seulement sont assurés de la récompense qui, aidés du secours d'en-haut, se font violence et luttent contre leurs ennemis. Insensés ceux qui désirent la victoire et refusent de combattre.

Le maudit, il est vrai, pour nous réduire à l'inaction, s'efforce bien de nous montrer dans l'exercice de l'activité humaine, une présomption et un manque de confiance en la Providence : Qu'avez-vous à craindre, nous dit-il, Dieu n'est-il pas avec vous ? laissez-le vous assurer la victoire et contentez-vous de prier. — Voilà une ruse satanique ; et beaucoup, pour n'y pas réfléchir, en sont les pauvres victimes : ils croient, en agissant avec Dieu, méconnaître sa puissance, lui faire injure et trop présumer de leurs forces. Aussi se contentent-ils de formules de prières qu'ils prétendent infailliblement efficaces, heureux d'y trouver un refuge à leur inaction et à leur mollesse. — Sans doute il faut demander le secours du ciel, puisque sans la divine protection, nous sommes dans le désarroi et victimes des roueries infernales ;

mais s'il faut prier comme si tout dépendait de Dieu, il faut agir comme si tout dépendait de nous.

Partout la grande lutte contre l'enfer « bat son plein », partout Satan déchainé renouvelle contre nous la séduction dans laquelle il entraîna un tiers des anges. Or, disait naguère un orateur, « lorsque l'Archange vit dans la profondeur des cieux s'allumer la guerre civile, ce n'est pas à genoux qu'il tomba, c'est debout qu'il se mit ». Et jetant au ciel le cri de la foi soumise : *Qui est comme Dieu ?* il donna le signal de la mêlée. Bientôt après on ne vit plus que les anges fidèles et à leur tête le champion des droits de Dieu : Michel venait de précipiter les rebelles dans l'abîme qui s'était ouvert pour les engloutir.

Nous devons donc, à l'exemple de l'Archange, combattre le jaloux, le repousser de toutes nos forces et mettre notre ardeur à dévoiler ses perfidies, à déjouer ses complots et à l'obliger, le maudit, à s'avouer vaincu.

Mais dans cette lutte contre le pervers qui nous protégera l'Archange triomphal dont nous nous assurerons le précieux secours par la prière et l'imitation de son courage contre Satan.

Il place près de nous un de ces anges dont il est le chef, pour nous encourager et nous aider. Ce fidèle gardien nous assiste dans le combat. Si, malgré cela, il nous voit en danger de succomber, il s'adresse à Michel et ce Prince, plein de charité, envoie des légions entières à notre secours. L'histoire est là pour l'attester.

Le roi de Syrie assiégeait une ville habitée par Élisée. Le serviteur du Prophète, voyant la cité entourée d'ennemis, se met à crier : Hélas ! maître, que ferons-nous ? Et le prophète de répondre : Ne crains pas, nous avons plus de défenseurs que d'ennemis. Et, lorsqu'il a prié le Très-Haut d'ouvrir les yeux de son serviteur, celui-ci voit la montagne couverte de cavaliers célestes ; portés sur des chars de feu, ils accourent à leur défense.

L'Archange n'abandonne donc pas ceux qui veulent faire partie de son armée ; entre eux et le maudit, il s'interpose toujours vainqueur : *Michaël stat pro filiis populi.*

N'hésitons donc pas à choisir Michel et ses Anges pour nos Protecteurs et nos Chefs ; c'est sous leurs ordres qu'il faut nous ranger si nous voulons vaincre. C'est l'Archange qui brisa la première rébellion ; c'est lui encore qui étouffera cette nouvelle révolte. Invoqué par nous, il terrassera toutes les phalanges de l'enfer armées pour nous combattre, et nous, appuyés sur son bras puissant, nous pourrons « passer impunément sur l'aspic et le basilic et fouler aux pieds le lion et le dragon. »

Notre conclusion sera donc : prière et action : prière fervente et action soutenue, à l'imitation et sous la conduite de saint Michel et de ses Anges.

Décret de l'héroïcité des vertus de la Vénérable Jeanne d'Arc

Nos lecteurs ont appris que le 6 janvier, notre Saint Père le Pape Pie X, devant une imposante réunion de Cardinaux, d'Évêques et de prélats, a solennellement prononcé la déclaration suivante :

« Il est constant que la vénérable servante de Dieu Jeanne d'Arc a pratiqué, à un degré héroïque, les vertus théologiques de foi, d'espérance, de charité envers Dieu et le prochain, et les vertus cardinales de prudence, de justice, de force, de tempérance et celles qui leur sont connexes, dans le cas et pour le but dont il s'agit, de telle sorte que l'on peut passer à ce qui reste à faire, c'est-à-dire à l'examen des quatre miracles. »

Cet important décret remplit de joie les cœurs catholiques et en particulier les cœurs français. La cause de la Vénérable

Jeanne d'Arc va donc entrer dans une nouvelle phase, et, nous l'espérons, aura prochainement son heureuse conclusion dans la béatification, si ardemment désirée, de celle qui fut la Libératrice de la France.

N'oublions pas que c'est saint Michel qui la suscita. Prions Dieu par l'intercession du saint Archange pour que soit reconnue la puissance miraculeuse de l'humble guerrière, comme vient d'être reconnu l'éclat de ses vertus. Supplions saint Michel pour qu'en même temps que la Pucelle solennellement béatifiée, — s'il plaît à Dieu et à la sainte Église — la France puisse fêter sa délivrance, son réveil, sa liberté, sa foi vieille et pourtant toujours jeune.

Dans son discours d'actions de grâces au Saint Père, après la lecture du Décret, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a exprimé ce vœu dont nous ferons facilement une prière : « Puisse la bonne et chevaleresque enfant, a dit Sa Grandeur, puisse Jeanne d'Arc renouveler un des plus beaux exploits de sa mortelle vie, obtenir à la France la paix sereine des esprits, et l'union des cœurs. — La France, Très Saint Père, est si douce, quand elle est unie ! et si humaine, quand elle est pacifiée. »

Le Saint Père, essayant les larmes que l'éloquence de l'évêque d'Orléans lui avait arrachées, a parlé avec émotion de la France, et s'est plu à nous tracer le programme de notre action ; voici ces belles paroles :

« Que la noble nation des Français, qui s'est signalée par tant d'entreprises glorieuses au service du nom chrétien, et dont le zèle apostolique est encore si ardent, apprenne par l'exemple de Jeanne à mettre au dessus de tout la foi de ses aïeux, et le respect de la liberté de l'Église ! Que du moins à cette école, les catholiques français se persuadent que l'on n'arrive au triomphe que par l'épreuve et à la victoire que par une vaillance poussée, s'il le faut, jusqu'à l'effusion du sang. »

Les Travaux de Restauration

AU MONT-SAINT-MICHEL.

Abbaye (suite).

GRAVISSONS l'escalier noir et raide du Châtelet ; sans nous y arrêter, traversons la Salle des Gardes, « la plus belle de France » avec sa cheminée au manteau large sous lequel devisèrent jadis si joyeusement les soudards.

Nous laissons à droite les contreforts couronnés de pinacles fleuris qui appuient le chœur gothique de l'Abbatiale ; à gauche les logis communément dénommés Petit et Grand Exils, de ce que sur la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e les rois de France y enfermèrent des prisonniers politiques. Leur construction remonte au XV^e siècle. Nous lisons en effet dans les *Curieuses Recherches* (ch. xxx, § 25) que l'abbé Pierre Le Roy, « l'an 1400 fit parachever tous les logements qu'il avoit fait commencer, il y avoit quelques années, qui sont depuis cette tour nommée Perrine, jusques où est maintenant la cuisine de l'abbé. » Le Petit-Exil servit tout d'abord « d'infirmeries aux moyens infirmes ». Le Grand-Exil servit de Procure. Pierre Le Roy « y fit loger le procureur ou *baillif* du monastère (d'où le nom de *bailliverie* donné parfois à cette partie des bâtiments) et luy-mesme y logea aussi afin de l'instruire et vacquer ensemble aux affaires après les heures de l'office divin et autres de régularité commune ».

Notons que dans ce temps-là le *Logis Abbatial* n'existait pas ; en 1400 les constructions s'arrêtaient au point où finit le Grand-Exil. De là jusqu'au *Saut-Gautier* il n'y avoit qu'une « muraille de closture », (et joignant l'Exil) une tour, au bas de laquelle l'abbé Geoffroy de Servon, vingt ans plus tôt, en 1380, avoit fait bâtir une petite chapelle sous le vocable de

sainte Catherine. On l'appelait encore « *Chapselle des Degrez* ». En 1509, l'abbé Guillaume de Lamps l'engloba sous le logis abbatial où on la voit encore.

Oratoire particulier de l'abbé, la chapelle Sainte-Catherine ne fut guère utilisée, semble-t-il, au moins d'une façon suivie, que pendant quarante ans par Pierre Le Roy et Robert Jolivet. En 1420 celui-ci « enfin estant ennuyé d'une vie ainssy belliqueuse » (c'était au plus fort de la guerre de Cent ans), s'en alla pour ne plus revenir¹.

Dès l'année 1444, le cardinal Guillaume d'Estouteville était créé 31^e abbé de ce Mont et premier commendataire. Or les abbés commendataires (*comédétaires*, comme dit malignement Thomas Le Roy, faisant allusion à leur gaspillage) ne résidèrent que rarement ou point du tout au Mont-Saint-Michel et Guillaume de Lamps lui-même, qui avait été « moine profès de ce monastère », une fois élu abbé refusa de loger avec le bailli. « En attendant qu'il fit mettre les artisans qu'il avoit coutume de tenir chacun jour en besogne, après le logis neuf de l'abbé qui est dans l'enclos du monastère » il se logea dans un bâtiment situé au milieu de la hauteur du rocher, dans l'enclos connu présentement sous le nom de jardin de l'orphelinat. Or cette habitation provisoire avait sa chapelle privée : elle porte dans l'histoire le nom de chapelle du *Tripot*, en mémoire de la place du marché dont elle était voisine².

A partir de l'an 1523, où mourut Jean de Lamps, « 34^e et dernier abbé régulier, » l'Abbaye ne voit ses commendataires qu'en passant : ils y viennent le moins souvent possible et y demeurent le moins de temps qu'ils peuvent. La chapelle Sainte-Catherine a donc eu dans l'histoire du monastère un rôle assez effacé.

En face se dresse le pignon du transept sud de la Basilique. Montons quelques marches, puis franchissons la brèche ouverte

1. *Curieuses Recherches*, ch. xxxi, § 1.

2. *Ibid.*, ch. xxxiv, § 6; ch. xliii, § 67.

par la pioche des ouvriers dans le mur entre une construction postiche, dont nous aurons à parler plus tard, et le transept lui-même. Tout de suite nous trouvons, à droite, un portail cintre, large, relativement haut, surtout si l'on considère que des décombres en surélèvent considérablement le seuil. Franchissons-le avec précaution, car l'obscurité est grande. . . . et grande la probabilité qu'ici ou là quelques marches manquent.

Nous voilà dans la *Crypte de saint Martin*, sous le transept du midi.

C'est une chapelle souterraine, carrée, sévère, sans ornementation; voûte en berceau, arc-doubleau large et aplati, absidiole arrondie, percée d'une grande fenêtre, malheureusement encore bouchée et qui sera toujours peu éclairée puisqu'un contrefort du Chœur gothique se trouve juste en face à une très petite distance.

Du côté des logis abbatiaux nous remarquons deux baies étroites, couronnées d'un plein cintre et qui, de l'extérieur ressemblent à des meurtrières, mais dont les éveils s'épanouissent considérablement à l'intérieur. En face l'absidiole le mur est divisé en deux parties à peu près égales par une sorte d'épais meneau droit ou pilastre à angles vifs, orné d'une bande légèrement proéminente. De chaque côté de ce pilastre s'ouvrent deux arcades hautes à plein cintre et peu profondes. Dans l'arcade de gauche on distingue une voûture profonde, plus étroite, suivie d'une autre moins épaisse et de plus en plus rétrécie, quoique toujours de respectables dimensions, ainsi que nous l'avons dit. C'est par là que nous avons pénétré dans la crypte.

Sous l'arcade de droite, un peu à gauche, on a ménagé une simple porte cintrée de moyenne grandeur, entrée d'un couloir, qui, passant sous l'empatement de la tour dite de l'Horloge, donnait accès, moyennant l'escalier de cette tour, dans l'église aérienne et jusque dans les combles de la nef méridionale, — puis longeant le mur de cette nef conduisait dans

la crypte voisine consacrée à *Notre-Dame-sous-Terre*, là où se trouve aujourd'hui la Grande Roue monte-charge.

Tout en haut, au sommet de la voûte, dans l'épaisseur du pilastre sur lequel s'appuient les deux arcades en question, une petite fenêtre répand parcimonieusement un jour mystérieux dans cette crypte très bien conservée malgré les transformations qu'elle a subies au cours des siècles.

Remarquons au fond à gauche, près de l'abside, l'entrée d'un couloir qui donnait accès à la crypte voisine dite des *Gros-Piliers*, depuis sa reconstruction au xv^e siècle, et par le moyen de celle-ci à la chapelle souterraine de *saint Symphorien* située sous le transept nord et à peu près en tout pareille à celle de saint Martin.

Étrange donc, comme celle du monastère lui-même, fut la destinée de cette crypte où nous sommes. Le Thaumaturge des Gaules, saint Martin, y fut-il jamais honoré ? Y eut-il jamais son autel ? Le saint Sacrifice y fut-il offert ? L'histoire ne nous le dit pas. Au xvii^e siècle nous y trouvons installé un moulin à chevaux qui permettait aux moines, en cas de siège, de moudre leur blé sans sortir du monastère.

Au siècle dernier, l'Administration de la Maison Centrale substitua au moulin à chevaux une grande citerne. Il y a quelques semaines elle existait encore : aujourd'hui elle a disparu totalement ; le sol nivelé permet de circuler librement dans la crypte.

Quand la fenêtre de l'abside laissera de nouveau passer un peu de lumière, on pourra mieux se rendre compte de l'impressionnante simplicité de cette chapelle. Mais le bâtiment qui masque ses deux entrées l'empêchera toujours de retrouver son cachet de primitive grandeur.

Des fouilles ont été opérées en ces derniers temps par l'Administration des Beaux-Arts, tout en haut de l'escalier abbatial entre la nef de l'église, et le parapet du Saut-Gautier. Ces fouilles encore inachevées ont déjà amené des découvertes intéressantes, les unes soupçonnées, les autres inattendues,

et suscité plus d'un problème que l'étude de l'histoire et le progrès des travaux de déblaiement pourront éclaircir sans doute, mais dont il serait présentement téméraire de donner une solution certaine et complète. On serait plutôt réduit à émettre des hypothèses que du jour au lendemain il faudrait abandonner.

Qu'il nous suffise de dire que la question à résoudre est celle-ci : Par où et comment dans la suite des temps les pèlerins, isolément ou par groupes, pénétraient-ils dans la basilique de Saint-Michel ?

(A suivre.)

Les Remparts du Mont-Saint-Michel.

Par décret du 22 décembre, paru à l'*Officiel* des 26 et 27 décembre :

« Sont affectés au service des Beaux-Arts les anciens remparts qui constituent l'enceinte intérieure du Mont-Saint-Michel, dite enceinte de la ville, et leurs dépendances. »

Par une convention en date du 10 décembre 1879, la commune du Mont-Saint-Michel s'était déjà désistée en faveur de l'État « de toute préention à la propriété de l'enceinte intérieure du Mont et de ses dépendances, sous réserve du droit de jouissance spécifié en cette convention. »



La place de saint Michel

DANS LA LITURGIE

A propos de l'érection d'une statue de l'Archange saint Michel dans son église cathédrale, Mgr Delamain, évêque de Périgueux, rappelait naguère la place de choix occupée par saint Michel dans la liturgie : on ne l'oublie que trop souvent. Aussi croyons-nous utile de rapporter ces paroles épiscopales :

« Notre dévotion doit imiter et suivre celle de la sainte Église ?

« Or, l'Église a donné toujours un rang d'honneur à saint Michel dans toute sa liturgie. Dans les litanies des saints, elle le met immédiatement après la Vierge des vierges. Pourquoi lorsque nous demandons pardon à Dieu de tous nos péchés, récitons nous, toujours de la même manière cette supplication pleine d'humilité : « Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie, toujours vierge, à saint Michel Archange? » C'est parce que saint Michel a été l'Archange impeccable, l'Archange intransigeant, l'ennemi inflexible du péché et de tout mal. Il ne peut tolérer l'offense à Dieu.

« Dans les prières solennelles de la sainte Messe, saint Michel est aussi mentionné. Quand le célébrant doit offrir à Dieu l'encens, symbole de la prière de tous les saints et des hommages présentés par la terre à la Majesté trois fois sainte de Dieu, il dit :

« Par l'intercession du bienheureux Michel Archange, debout à la droite de l'autel des parfums, et de tous les élus, que le Seigneur daigne bénir cet encens et le recevoir en odeur de suavité. »

Pas une messe n'est dite sur aucun point du globe, sans que saint Michel ne soit là, debout à la droite de l'autel d'où monte la réparation de la divine victime vers le ciel outragé.... »



ACTIONS DE GRÂCES¹

Aude. — Je vous envoie 5 francs en action de grâces à saint Michel pour l'heureuse issue d'une affaire commerciale.

Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance d'une autre faveur obtenue. M. L., *zél.*

Une messe en action de grâces à saint Michel. E. B.

Je vous envoie 3 francs en reconnaissance à saint Michel.

Mme L. F., *zél.*

Aveyron. — Actions de grâces à saint Michel. M. P.

Bouches-du-Rhône. — Je vous remercie des prières que vous avez faites pour ma mère; elle s'est trouvée beaucoup mieux après la oraison. Que le saint Archange continue de la protéger! M. H., *zél.*

Merci à saint Michel pour faveurs obtenues. C. S.

Cher. — Je vous envoie 5 francs en reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues. L. B.

Doubs. — Grâce à l'intercession du saint Archange, deux personnes ont été préservées d'un grave accident.

Dans une autre circonstance, saint Michel a visiblement protégé une mère et son enfant. M. H.

Reconnaissance à saint Michel pour une grâce temporelle obtenue par son intercession. E. G., *zélatrice.*

Eure. — Merci au glorieux Archange pour sa protection sur nos élèves. A. L.

¹ Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Finistère. — Une personne bien dévouée à vos œuvres vient d'obtenir une faveur du grand Archange. Elle vous prie de faire dire une messe en reconnaissance.

Je remercie saint Michel d'une grâce toute particulière qu'il a obtenue pour une personne que je lui avais recommandée.

M. Q., *sél.*

Gard. — Merci à saint Michel pour le secours spécial qu'il nous accorde.

M. B., *sél.*

Haute-Garonne. — Je vous envoie mon offrande en action de grâces à l'Archange.

G. B.

Une messe en reconnaissance à saint Michel pour le succès de mon fils dans ses examens.

Mme G.

Hérault. — Reconnaissance à saint Michel. Il s'est déclaré chez nous un feu de cheminée qui aurait pu avoir de graves conséquences. Aussi, j'ai supplié l'Archange de se rappeler qu'il était notre protecteur ; une nuit après, on se rendit maître du feu. Il nous reste à rendre grâces à saint Michel qu'il n'y ait eu aucun malheur à déplorer.

A. D., *sél.*

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie 3 francs en reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues.

G. B.

Jura. — Merci à saint Michel pour une faveur qu'il a obtenue à mon enfant.

J. B., *sél.*

Loire-Inférieure. — Je vous prie de remercier en mon nom saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.

Anonymous.

Prière de faire dire une messe pour remercier l'Archange d'avoir obtenu la complète guérison de ma sœur.

A. L.

Actions de grâces à saint Michel, qui m'a toujours accordé sa protection.

S. L., *sél.*

Merci à saint Michel pour une guérison obtenue par son intercession.

L. F.

Loiret. — Après une neuvaine à l'Archange, nous avons obtenu la faveur que nous sollicitons.

G. B.

Morbihan. — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour le succès de mon fils dans ses examens.

Vve B. P.

Seine. — Prière de faire célébrer trois messes en l'honneur de l'Archange pour le remercier des faveurs obtenues par son intercession.

S. B.

Actions de grâce à saint Michel et aux Anges Gardiens. Par leur intercession je suis sortie victorieuse de plusieurs difficultés considérables.

X.

Grâce à l'intercession de saint Michel et des saints Anges nous avons été protégés dans une affaire importante.

X.

Bon saint Michel, merci !

Une associée.

Seine-et-Marne. — Par l'intercession de l'Archange nous avons obtenu qu'une personne qui ne pratiquait pas depuis quarante ans s'approchât des sacrements.

Je remercie saint Michel de la protection qu'il a accordée à deux membres de ma famille pendant un long voyage.

Mme V., *sél.*

Seine-et-Oise. — Action de grâces à saint Michel pour la protection spéciale qu'il m'accorde.

Vve V., *sél.*

Seine-Inférieure. — O grand Archange, je vous rends grâces à deux circonstances très difficiles vous êtes venu à mon secours.

A. le L., *sél.*

Grande-Bretagne. — Deux messes d'action de grâces à saint Michel.

S. M. A. K., *sél.*

États-Unis. — J'avais promis de faire chaque année une offrande à saint Michel, s'il m'obtenait la guérison de mon enfant. Ayant été exaucé, je viens m'acquitter de ma promesse pour cette année.

J. or B.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le portier-général, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Cher. — Aubigny : M. l'abbé Bordin, *chanoine honoraire.*

Côte-d'Or. — Beaune : M^{lle} Joséphine Bailly.

Côtes-du-Nord. — Saint-Bezac : Mme Le Borgne de Kerambosquer. — Etalles : M^{me} Vve Gery, née Jeanne Evnard. — Uzel-près-Pouët : M^{me} Vve Carré née Gimel ; M^{me} Vve Corley. — Biais : M. Paul Mahé.

Gers. — Saint-Clar : M. Joseph Bissagnet ; M. Honoré de Labaut ; M^{me} Joséphine François.

Hérault. — Villeneuve-lès-Béziers : M. Jean Bousquet.

Ille-et-Vilaine. — Pleine-Fougères : M. Dépinée. — Rennes : M^{lle} Jaigu ; M^{me} Vve Bodin ; M^{me} Thérèse Conan.

Isère. — Jallieu : M. Michel Brunet-Lecomte. — Grenoble : M^{me} Bernard-Blosset, *sél.*

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} M. de Chabrières ; M^{lle} Elisa Gourdon ; M^{me} veuve Félix Vidie. — Nozay : M^{lle} Marie Tourillon.

Maine-et-Loire. — Tigné : M^{me} Georgette Bouhère. — Angers : M^{lle} Madeleine Brillouet ; M^{lle} Elisa Crepelier ; M. Léandre Abiène.

Manche. — Avranches : M. Lamazurier ; M^{lle} Amélie Beaudin ; M^{me} veuve Sauvaget. — Saint-Sauveur-Lendelin : M. Vallée. — Savigny-le-Vieux : M^{me} Dior, née Victoire Ponceau ; M. François Lehausais ; M. François Tencé ; M^{me} Virginie Aufray. — Bricquebec : M. Paul Legevin. — Valognes : M. Baudry. — Montebourg : M. Emile Root.

Marne. — Reims : M. Louis Dubois ; M^{me} Termans, née Félicité Lattilleur.

Mayenne. — Laval : St Marie-Anastasie Hilbert, *de la Congrégation d'Evron.*

Meuse. — Varennes-en-Argonne : M. Jules Badenhuysen.

Nord. — Arras : M^{me} Fiévet-Nicolas. — Solre-le-Château : Joseph Dax.

Oise. — Margy-lès-Compiègne : M^{me} veuve Maillet.

Orne. — Champsecret : M^{me} Marie Motin.

Saône-et-Loire. — Lox : M. F. Demontay, *cel.*

Seine. — Paris : M^{me} Verraes ; M^{me} veuve Lambert La Hocq.

Seine-et-Marne. — Melun : Blanche Larpanteur.

Seine-Inférieure. — Rouen : M^{lle} Aubé. — Yvetot : M^{me} veuve Lemire.

Tarn. — Castres : M^{me} Jeanne Gumbus ; M^{me} Rose Barbaza ; M^{me} Marie Cabal ; M. Pierre Andrieux ; M^{lle} Virginie Pucl ; M^{me} Sophie Ceussac ; M. Jean-Baptiste Mauriès.

Alsace-Lorraine. — Durnmenarie : M^{lle} Elisa Schmidt. — Gumbrecht : M^{me} Marie Hennig ; M^{lle} Anna Müller. — Balschweiler : M^{me} Marie-Alice Stemmelen.

Belgique. — Hal : Sœur Marie de l'Assomption, *religieuse du saint Sacrement.*

Canada. — Sherrington : M. Ambroise Robert ; M. Antoine Perris ; M. Elie Perris ; M^{lle} Marguerite Halpin ; M^{me} Caroline Choinard, ex Braudin ; M^{me} Rose-Anna Laurin, née Fremblay.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michael, representet eas in Lucam sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — RENOUEAU. — NEUVAIN MENSUELLE. — ANNALES DU MONT-SAINTE-MICHEL. — LE SANCTUAIRE DE SAINT MICHEL A SOSTHÈNE. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

RENOUVEAU

Il viendra bientôt.

Avec Mars s'en iront les derniers froids de l'hiver. Un Avril printanier ramènera sur nos côtes le soleil obstinément absent depuis de longs mois.

Renouveau ! Ce mot n'en suggère-t-il pas à nos lecteurs un autre qui lui ressemble beaucoup et qui, nous en sommes convaincus, n'éveille pas en leur cœur un sentiment moins agréable : **Renouvellement**.

C'est le temps de renouveler son abonnement aux Annales du Mont-Saint-Michel.

Quelques-uns l'ont déjà fait. A ces diligents, merci ! Ils méritent d'avoir beaucoup d'imitateurs.

Nous prions les amis de l'Archange d'accorder à l'article de la présente livraison intitulé « Annales du Mont-Saint-Michel » un peu d'attention. En l'occurrence il a son importance.

Voici au préalable quelques renseignements pratiques à faire connaître à ceux qui les ignorent, à remettre sous les yeux de ceux qui les ont oubliés :

1° Les Annales du Mont-Saint-Michel paraissent *tous les mois*.

2° *Tout* abonnement part du *mois d'Avril* et est toujours *payable d'avance*, de sorte que, si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis Avril.

3° Sont considérées comme *réabonnées* les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement, *ne refusent pas cependant le numéro d'Avril*. — Certaines personnes, voulant s'épargner la peine de faire elles-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous ne généralisons pas ce mode de paiement, qui est onéreux et déplaisant pour beaucoup. Mais, *passé le mois de juin*, nous nous permettrions d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical*.

4° Nous prions plus que jamais nos dévoués zéloteux et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies par leurs soins, la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les *Annales* durant l'année 1904-1905.

5° Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre toujours la *bande d'adresse*, ou tout au moins le *numéro d'ordre* qui y est marqué.

6° Lorsqu'on écrit soit au *Directeur de l'Archiconfrérie*, soit au *Directeur des Annales*, — c'est tout un — employer toujours le mot **MONSIEUR** et éviter de se servir des expressions *Père* ou *Révérénd Père*. — Toute correspondance portant sur l'adresse les mots *Père* ou *Révérénd Père* est envoyée à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et par conséquent ne nous parvient pas.

Prière donc aux personnes qui prochainement renouvelleront leur abonnement aux Annales, d'adresser lettres et envois à MONSIEUR le Directeur des Annales au Mont-Saint-Michel (Manche-France).

Neuvaine Mensuelle

Nous croyons entrer dans les vues de tous les amis de saint Michel en reculant de quelques jours la *Neuvaine générale* du mois de **Mars**. Elle commencera le **11** et se terminera le **19**.

De la sorte nous aurons l'occasion de célébrer : dans le courant de la Neuvaine la fête de l'Archange Gabriel, et comme clôture la fête de saint Joseph.

Les Associés qui prendront part à cette neuvaine générale pourraient faire la sainte Communion le 19 mars. Ce jour-là, à 7 h 1/2, une messe sera dite pour eux tout spécialement, dans le sanctuaire de saint Michel.

Le temps pascal s'ouvre le lendemain, 20 mars. — Les *Pâques*, voilà une intention tout indiquée. Prions saint Michel de s'employer auprès des âmes qui nous sont chères, auprès de toutes les âmes pour les ramener à Dieu; demandons-lui d'en chasser le démon du respect humain...

De graves événements se préparent ou sont en train de s'accomplir : multiplions nos instances : saint Michel nous doit son appui; à nous de le demander... et de le mériter par notre bonne volonté.

Saint Joseph, sous les auspices duquel nous terminerons la neuvaine prochaine, fut le protecteur visible de la Sainte Famille; saint Michel en fut l'Ange invisible. Saint Joseph est le patron de l'Église universelle; saint Michel est l'ange de la Sainte Église. Saint Joseph est le patron de la bonne mort; saint Michel est l'ange des mourants. Unissons dans nos prières saint Michel et saint Joseph, pour qu'ils obtiennent

aux familles l'union, à l'enfant l'éducation religieuse, à l'Église la paix, à nous tous une sainte mort.

Voici la traduction d'une prière latine à saint Michel tirée de l'ancien Vespéral Coutançais. On saura en apprécier l'actualité. Nous conseillons de la réciter chaque jour de la neuvaine et d'y ajouter les invocations : *Saint Gabriel, priez pour nous ; Saint Joseph, priez pour nous !*

« *Saint Michel Archange, défends-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour terrible du jugement.*

« *Prince très glorieux, Archange Michel, souviens-toi de nous, ici et partout, toujours prie pour nous le Fils de Dieu.*

« *Tandis que tu luttais contre le dragon, on entendit au ciel la voix d'une multitude : Salut, honneur et force au Dieu Tout-Puissant.*

« *La mer fut secouée et la terre trembla quand tu descendais du ciel : viens au secours du peuple de Dieu.*

« *Lève-toi, Michel : debout pour nos fils !*

Qu'ils soient tous sauvés, ceux dont les noms sont inscrits au livre de vie ! Debout en faveur des âmes justes !

« *Archange Michel, gardien du Paradis, toi qu'honorent les concitoyens des anges, ah ! conduis-nous tous au pays des joies célestes !*

Le *Manuel des Pèlerins du Mont Saint-Michel*¹ donne le texte latin et la notation en plain-chant, de ces belles strophes, qui sont la prière des grandes circonstances dans notre sanctuaire.

1. A nos bureaux : l'unité, 0 fr. 40; franco, 0 fr. 50.



Annales du Mont Saint-Michel

Il est pour le moins malaisé de parler de soi ; il est surtout très périlleux d'avoir l'air de tenter son apologie.

Or les *Annales du Mont Saint-Michel* voudraient pour une fois parler d'elles-mêmes... et elles osent croire qu'on leur passera cette fantaisie. Car enfin à qui parleront-elles, si ce n'est à leurs lecteurs ? Mais le lecteur n'est-il pas un peu rédacteur ? Par l'appoint précieux de sa sympathie, par l'édifiant spectacle ou simplement le renom de sa piété il inspire et dirige la plume qui écrit. Nos chers zélateurs, nos dévouées zélatrices n'apportent-ils pas même parfois à leur Revue une collaboration plus directe, en y notant eux-mêmes leurs impressions et leurs généreux projets ?

Les *Annales* parleront donc d'elles-mêmes à elles-mêmes. Ce colloque intime est permis et nul n'y peut mal penser. Exprimer à part soi ce que l'on pense de soi ; se dire ce que l'on est et ce que l'on veut, cela s'appelle en langage philo-

sophique : réfléchir ; et non seulement c'est légitime, mais c'est en quelque sorte nécessaire.

Il y a des noms qui sont éloquentes par eux-mêmes ; les prononcer c'est faire tout un discours et souvent gagner une cause, tout importante qu'elle soit. Michel est un de ces noms. Il signifie « *Quis ut Deus !* » Qui est comme Dieu ?

Et que ne dit pas à une âme sérieuse, à une âme de bonne volonté, cette simple devise ? Que ne lui inspire-t-elle pas de vaillance et d'énergie ? Et que pourrions-nous opposer de plus fort au malin tentateur, quand il vient pour nous séduire et nous faire préférer au Dieu créateur la créature, au Dieu juste la violation du droit, au Dieu humble l'orgueil, au Dieu qui souffre la mollesse qui jouit ? . . .

Cette devise les *Annales du Mont Saint-Michel* la proposent à leurs lecteurs et leur en donnent souvent le commentaire.

Organe officiel de l'Archiconfrérie Universelle de saint Michel dont le siège est établi ici même, dans notre Merveille d'Occident, elles sont le lien visible qui unit entre eux les Associés des deux mondes. Elles sont le messager qui apporte à chacun le mot d'encouragement dont il a besoin ; et ce mot tous le trouvent : par sa seule vue le messager rappelle celui qui l'envoie, il en suggère les sentiments et jusqu'à la manière de voir et d'apprécier les hommes et les choses.

Aussi n'est-il point d'association — quelque large que soit sa base, quelque disséminés que soient ses membres — qui n'ait son organe, sa revue, qui renseigne périodiquement sur la marche de l'œuvre commune, tous ceux qui s'y intéressent. L'Archiconfrérie de saint Michel a donc sa revue, ses *Annales*.

Il y a plus : la dévotion à saint Michel est une dévotion essentiellement populaire, parce qu'inévitablement tous les hommes, sans exception, se trouvent dans le cours de leur vie entière aux prises avec le Démon dont l'Archange est le premier et le plus redoutable adversaire. Populaires par

conséquent doivent être les *Annales*, qui ont reçu la mission de raconter les prouesses de saint Michel dans nos combats, de propager son culte et d'en marquer les progrès.

* * *

Mais ce que nous voudrions faire remarquer surtout, c'est de quel antique et glorieux héritage elles sont appelées à recueillir la succession, de par leur titre même. *Annales de cette montagne, illustrée des mille prodiges accomplis par la miséricordieuse bonté de l'Archange, foulée par les pèlerins de tous les âges et de tous les climats, elles continuent cette longue série de chroniques dont les pages ont été trop souvent détériorées ou perdues, mais dont il nous reste assez pour juger de la gloire religieuse, littéraire, artistique et même politique, de l'Abbaye montoise aux siècles écoulés. Les Robert de Torigny, les Jean Huynes, les Thomas Le Roy, les Jobart . . . ont fait une œuvre qui mérite d'avoir une large publicité.*

Marcher sur de si nobles traces, se faire l'organe du Pèlerinage séculaire et du Sanctuaire universellement vénéré du Mont Saint-Michel, de la Merveille de l'Occident, assurément c'est un honneur redoutable dont il n'est permis à personne de se dissimuler les obligations. Serait-il téméraire d'ajouter que nul catholique ne peut complètement se désintéresser de l'histoire de ce Sanctuaire et du sort qui lui est fait de nos jours ?

Saint Michel s'est choisi cette montagne entre toutes. C'est là qu'il décida de recevoir les hommages des peuples ; c'est là qu'il voulut, pour ainsi parler, faire sa demeure ; et c'est de ce trône de granit, battu par la tempête, qu'il résolut, prince libéral et magnanime, de répandre sur le monde entier ses inépuisables largesses. Pourquoi ? — Rien ne pouvait faire prévoir à l'origine que ce rocher sauvage, d'une configuration si étrange, théâtre des rites mystérieux et sanglants du druidisme, serait connu et vénéré de toute la chrétienté du Moyen-

Age et même des nations plus civilisées et moins croyantes des temps modernes. Il eut cet honneur cependant : il fut et il demeure pour tous les chrétiens une merveille religieuse autant qu'une merveille artistique. Saint Michel avait choisi le Mont Tombe : il voulait en faire son palais ; il voulait lui donner son nom.

Il ne conviendrait pas de renouveler à ce propos, par un chauvinisme déplacé, l'antique querelle des Juifs et des Samaritains. Notre-Seigneur Jésus-Christ a tranché définitivement la question en déclarant que dans la Religion nouvelle qu'il apportait aux hommes, Dieu ne ferait plus de choix entre le Mont Sion et le Mont Garizim et qu'on pourrait légitimement partout dresser ses autels. Saint Michel ne juge pas autrement que son divin Maître et il accepte l'encens qu'on lui offre, il écoute les prières qu'on lui adresse, où que ce soit.

Mais qui pourrait nier qu'il y a dans le monde des sanctuaires privilégiés où Dieu se montre plus clément, plus accueillant à la plainte humaine et plus accessible à l'intercession de ses saints ? N'y a-t-il pas, comme on l'a dit, des montagnes où le ciel est moins loin et la terre plus douce ? Le Mont Saint-Michel est de ces montagnes. L'Archange n'a-t-il pas dit et prouvé péremptoirement à saint Aubert qu'il voulait y être honoré, y tenir sa cour, y exaucer les prières ?

Ah ! si on savait ce que signifiait pour nos pères ce nom de Mont Saint-Michel ! quelles émotions profondes il éveillait, quels souvenirs il évoquait ! Si on lisait l'histoire !...

Sous l'impulsion du sentiment religieux qui le travaillait au Moyen-Age, l'Occident se mettait en marche. Il allait à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle, à Jérusalem et au Mont Saint-Michel. Il y avait les Voies Romaines, œuvre de la conquête païenne, adaptée par la suite des temps aux usages chrétiens ; il y avait les chemins Saint-Jacques ; il y eut l'immense trainée de la Croisade ; il y eut dès le VIII^e siècle et partout les Chemins Montois. Les pastoureaux, armée enfantine, partirent un jour pour délivrer le Saint-Sépulchre et

blanchirent de leurs ossements la vallée du Danube. Jérusalem avait suscité ce miraculeux soulèvement. Le Mont Saint-Michel en suscita un autre : les pastoureaux vinrent en foule et sans accidents, croisade pacifique d'enfants qui avaient perçu l'impérieuse et douce voix qui disait : « *Va au Mont Saint-Michel !* » Rôle d'enfants, rôle sublime. L'enfant ne peut agir : il intercède et saint Michel l'exauce.

De quels prodiges n'était pas récompensée la piété des pèlerins ! Les chroniqueurs ne tarissent pas quand ils se mettent à conter les merveilles opérées par saint Michel en son temple. Ils écrivent avec amour de longues pages où l'on voit l'Archange intervenir en faveur de toutes les misères, prêter main forte à toutes les faiblesses et faire justice de toutes les oppressions. La renommée du sanctuaire archangélique a si vite franchi les frontières que de bonne heure on y accourt des contrées les plus lointaines.

* * *

La France entre toutes se distingua par son assiduité et par la singulière prédilection dont elle ne cessa jamais d'être l'objet de la part de saint Michel. Les fils de toutes ses provinces vinrent en masse d'âge en âge s'agenouiller dévotement devant « l'Archange du Péril » et lui confier leurs intérêts et ceux de la Patrie.

Dans le succès comme dans la détresse, dans l'enivrement de la victoire aussi bien que dans l'humiliation de la défaite, ils étaient là, remerciant ou criant pitié. Les calamités publiques ou seulement l'approche pressentie de quelque fléau avaient pour effet de refouler sur les grèves de la baie montoise un flot humain effrayé. Français, ils l'étaient tous : hommes, femmes et enfants ; seigneurs, bourgeois ou manants. Oh ! comme ils aimaient leur bon saint Michel ! On sentait que pour eux c'était la force, la ressource suprême dans le suprême délaissement, l'espoir inaltérable, qui reste quand même dans la citadelle de granit, alors que la victoire

a déserté les drapeaux, et que le peuple terrifié est aux abois.

Chose étonnante, l'histoire rapporte qu'à la veille des catastrophes nationales, et parfois longtemps d'avance, le peuple français semblait s'agiter : les pèlerins montois se formaient en processions, et leur nombre allait s'augmentant tout le long de la route. Pressentiment surnaturel ou flair instinctif du peuple ! Les Michelots ne furent jamais plus nombreux, jamais plus fervents, et jamais, en retour, il n'y eut en leur faveur plus de prodiges accomplis sur la sainte Montagne, que dans les vingt années qui précédèrent la guerre de Cent ans, la plus cruelle peut-être, celle à coup sûr qui mit le plus en danger notre unité nationale et notre foi catholique. Dans ces terribles conjonctures, malgré les brigands et les Anglais qui infestaient les routes et les grèves, en dépit des sanglants combats et des luttes intestines qui contribuaient de concert à épuiser la vigueur de la nation et décourageaient son humeur voyageuse, le Mont Saint-Michel vit venir à lui... toujours, la France humiliée et meurtrie, levant vers la cime sacrée ses yeux pleins de larmes. De la Montagne vint enfin le secours : l'équipée miraculeuse de Jeanne d'Arc fut la réponse du Mont Saint-Michel à la France.

Quel ouvrage intéressant on pourrait faire sur l'influence du Mont Saint-Michel sur les destinées de notre Patrie ! Que de leçons aussi, toutes d'actualité, il contiendrait, et quel bien il serait susceptible de produire dans la génération contemporaine !

Dans Paris assiégé par les Allemands lors de la dernière guerre, un professeur suppléant du collège de France, M. Gaston Paris, « jugea nécessaire plus qu'en tout autre temps, a-t-il dit, d'affirmer, dans un moment où l'unité française était menacée, de quels éléments elle s'est formée, quelle force de résistance elle doit trouver dans son histoire, sa langue et sa littérature... Ce fut la *Chanson de Roland* qu'il évoqua¹ ».

1. Discours de M. Frédéric Muzon à l'Académie Française, 28 janvier 1904.

On sait quelle place tient dans notre vieille épopée « Saint Michel du Péril » et de quelle vénération l'entourèrent les preux chevaliers, compagnons de Charlemagne. L'influence de saint Michel est visible sur ces caractères si fortement trempés : son empreinte y est indéniable. Or ce sont ces hommes qui ont créé : « l'unité française ». Qui pourrait dire que la dévotion au premier et au plus loyal des chevaliers du Tout-Puissant n'est pour rien dans ce travail gigantesque ? Assurément elle y a grandement coopéré ; il suffit pour s'en convaincre d'étudier notre histoire et notre littérature, où l'on trouve à chaque pas le nom et l'action de saint Michel.

C'est donc — pourquoi le dissimuler ? — dans l'appui tutélaire de l'Archange, autant que dans son histoire, sa langue et sa littérature, que notre unité nationale doit chercher la force de résistance qui lui est indispensable pour faire face aux assauts de ceux qui voudraient la briser. Je ne sais qui l'a dit fort justement : une nation est perdue qui renie ses origines, méprise ses traditions et rougit de son passé. La piété envers saint Michel est de tradition chez nous ; en abandonner les pratiques, c'est donc nous perdre.

Mais, redisons-le, saint Michel et le Mont Saint-Michel n'étaient point séparés dans l'affection de nos aïeux. N'y a-t-il point des âmes pour qui la Sainte Vierge est tout simplement Notre-Dame de Lourdes ? Et aujourd'hui encore les Français n'associent-ils pas inévitablement l'idée de l'Archange à celle de sa montagne de choix ?

Si cela est, si le Mont Saint-Michel a été longtemps le pèlerinage le plus fréquenté de l'Occident, si son temple a été le laboratoire sacré de notre grandeur, s'il a été dès l'aurore de notre histoire un sanctuaire national, je devrais dire, notre unique sanctuaire national... nous devons y venir prier comme au vieux temps, y chercher la trace des ancêtres, nous intéresser à tout ce qui le concerne, lui faire dans nos affections religieuses une large place, revenir enfin sincèrement à une dévotion essentiellement constitutive du caractère chevaleresque qui fait notre gloire.

Les Bénédictins, laborieux gardiens de l'abbaye montoise, conservaient avec un religieux respect le souvenir des événements importants accomplis sur la montagne et notaient dans leurs annales jusqu'aux moindres transformations opérées dans les logis du monastère. Avaient-ils conscience d'écrire des pages intéressantes de l'histoire de France ? Peut-être. Toujours est-il qu'ils rendaient à la postérité le plus signalé service. Les Chroniques du Mont Saint-Michel dépassent de beaucoup la portée des monographies des autres cloîtres dont s'honore notre pays. Elles ont un intérêt national. Nous voudrions pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs toutes ces pages curieuses ou touchantes. Du moins voulons-nous en faire apprécier quelques-unes. Dans notre prochain numéro, une place sera réservée à un extrait aussi large que possible de ces beaux récits, ... et nous continuerons, autant que nous le permettront les exigences de l'actualité.

Les *Annales du Mont Saint-Michel* n'ont-elles pas pour mission de faire revivre le glorieux passé, en même temps qu'elles s'obligent à consigner à leur tour les événements dont se tisse l'existence religieuse du rocher béni ? Annales d'un passé trop oublié, Annales des temps présents, elles méritent à ce double titre l'affection des cœurs français.

* * *

Quel est en effet le besoin jamais assouvi du cœur humain ? Penser à l'objet aimé, en parler, en entendre parler, quand il ne peut jouir de sa présence.

À ceux qui aiment le Mont Saint-Michel, — et il n'y a pas que les Français à l'aimer, — les *Annales* apportent donc ce qu'ils cherchent, ce que leur cœur réclame : elles parlent de l'objet aimé.

Jadis les Michelots, avant de s'en retourner vers leurs provinces, détachaient du rocher quelques fragments qu'ils remportaient précieusement, comme des reliques saintes. Puis, si nombreux furent les Pèlerins et si grande leur avidité, que

l'on dut mettre un terme à leurs pieuses déprédations. De nos jours les catholiques se montrent justement heureux de déposer sous les premières assises d'un édifice sacré ou profane quelque fragment ravi aux Catacombes romaines, lors d'un pèlerinage à la Ville éternelle. On n'était pas moins jaloux au Moyen-Age d'ensevelir dans les fondations des églises, des châteaux ou des chaumières, d'incruster dans les murs d'enceinte de nos cités, une pierre du rocher sanctifié par l'Archange protecteur de l'Église, défenseur du peuple, modèle des chevaliers chrétiens.

Défense fut donc portée par le Saint-Siège lui-même, sous les peines les plus graves, d'endommager en quelque façon le granit de la montagne. Les Pèlerins descendirent alors, ramassèrent dans la grève un peu de sable, des coquilles ou écailles de coques. De cet usage naquit l'industrie intéressante des plombs ou sachets dont nous avons parlé naguère.

Cette pincée de sable, cette coquille, ce fragment de roche, c'était pour cette foi qui ne doutait point, tant elle était forte, la sauvegarde contre les dangers. L'ange de malice n'avait pas d'empire où il rencontrait terre montoise. C'était passé en proverbe. Comme c'est simple, mais beau et touchant !

L'an dernier, une Canadienne, très dévouée zélatrice de saint Michel, nous demandait de lui envoyer une de ces innombrables fleurs de ravenelle qui décorent au printemps nos rochers et nos vieux murs. (Elles commencent déjà à reparaitre !) « Je voudrais tant, disait-elle, avoir quelque chose qui a poussé et vécu au Mont Saint-Michel ! » Nos pères avaient de ces désirs. Tout ce qui avait touché à la montagne de l'Archange, tout ce qui en venait, était sacré à leurs yeux.

Devant l'humble objet rapporté de son pèlerinage, le Michelot revivait les grâces reçues dans le sanctuaire merveilleux ; il lui semblait percevoir, lointains il est vrai, mais distincts encore, les échos éveillés sous les voûtes séculaires par les voix qui priaient, par le rythme cadencé de la psalmodie ou par le murmure confus de la marée montante.

Cette nuit passée dans la vieille hôtellerie, bien loin des siens, au milieu de cette baie, ces visites prolongées à la crypte de Notre-Dame des Trente Cierges ou à la Basilique aérienne où l'Archange recevait les honneurs des Fidèles... il s'en rappelait les douces émotions, rien qu'en revoyant ces grains de sable dérobés à la grève et conservés, — avec quel soin ! — dans le sachet de plomb... et c'était comme un nouveau pèlerinage qu'il faisait dans l'allégresse de son âme rajeunie.

Le temps a fait un grand pas. Les événements providentiels ont suivi leur cours. Aujourd'hui les Pèlerins viennent au Mont Saint-Michel comme autrefois, avec la même dévotion; — nous parlons des vrais pèlerins. — Pourquoi n'emporteraient-ils pas eux aussi leur souvenir, souvenir vivant, souvenir qui parle, témoin attentif du présent, patient chercheur des trésors que recèlent les cendres du passé de la célèbre montagne? Les progrès de la civilisation ont rendu ce service. Les *Annales du Mont Saint-Michel* sont le souvenir du Pèlerin.

Le simple touriste, seulement amateur de pittoresque, l'artiste séduit par la seule beauté, l'archéologue curieux des antiques choses, ne trouveraient-ils pas aussi en ces livraisons mensuelles de quoi rafraîchir leur mémoire, renouveler leurs impressions?

Enfin, — on nous permettra de le redire, — tout bon Catholique, tout bon Français, doit se montrer soucieux de ramener à l'Archange l'âme française.

Parler de saint Michel pour le faire aimer; parler de ses bienfaits pour les faire désirer; parler de son rôle providentiel pour faire qu'on s'y prête... voilà les moyens. Les *Annales* les emploient largement et avec une autorité indéniable. Elle font donc œuvre d'apostolat.

La goutte d'eau qui tombe finit par user la pierre, quelque légère que soit la goutte, quelque dure que soit la pierre.

L'âme française n'est point récalcitrante à l'influence de son Archange. Une mère n'a qu'un mot, un seul, à prononcer pour s'ouvrir les secrètes avenues du cœur de son enfant. Ce

cœur elle l'a façonné, elle l'a fait à l'image du sien; elle sait pertinemment que, s'il s'égare, il reviendra un jour ou l'autre et partagera ses pensées et ses aspirations maternelles. Encore une fois, elle en a déposé les germes au plus profond de cette âme enfantine; un mot, un désir d'elle les fécondera à un moment donné.

Ainsi saint Michel a déposé dans le cœur des Français le grain immortel de ses grandes pensées, de ses généreux dévouements. Un mot le fera germer et croître en saintes œuvres, toutes à la gloire de notre Patrie. Ce mot, disons-le aux âmes qui l'attendent. Les *Annales du Mont-Saint-Michel* le contiennent.

Le Sanctuaire de saint Michel

A SOSTHÈNE

UN sanctuaire de Saint-Michel, très célèbre au IV^e siècle dans l'Église Orientale, réunit dans un même intérêt la légende des Argonautes et le souvenir de Constantin. Il s'agit du temple de Sosthène près de Constantinople, sur la rive opposée du détroit.

L'histoire de son érection, mentionnée par Baronius, se trouve dans les plus anciens auteurs et en grand détail dans Nicéphore. Il faut savoir à ce propos que la plage de Sosthène s'étend sur le grand canal qui se déverse dans le Pont-Euxin, à droite de Constantinople, à 5 milles et demi par eau, et à 10 milles par terre. Voici l'origine de ce nom de Sosthène :

On sait par les anciens mémoires qu'avant la venue du Messie, saint Michel avait fait élection de ce lieu dans une apparition remarquable à ces fameux Argonautes, tout païens qu'ils étaient.

Ces aventuriers, ayant abordé sur la côte, se mirent à ravager le pays; repoussés par le roi des indigènes, nommé Amyeus, ils furent contraints de se réfugier dans une épaisse et

obscur forêt. Comme ils étaient blottis dans leur retraite, un esprit céleste leur apparut sous la forme d'un jeune homme ayant aux épaules des ailes comme un aigle ; il releva leur courage en leur promettant la victoire sur Amyceus, puis il disparut.

Pleins d'ardeur, les Argonautes allèrent au-devant de l'ennemi et le taillèrent en pièces, laissant le roi parmi les morts. En reconnaissance, ils élevèrent un temple dans lequel ils placèrent une statue représentant leur bienfaiteur tel qu'il était apparu, et donnèrent à ce lieu le nom de Sosthène, qui veut dire *Lieu de refuge*, parce qu'ils durent à la vision le salut et la victoire.

Or le grand Constantin s'étant, après son baptême à Rome, retiré en Orient, pour y transporter l'Empire et voulant, conformément à l'oracle qu'il avait reçu du ciel, bâtir une ville pour en être le siège, avait d'abord jeté les yeux sur Sardique, puis sur le Ligée, promontoire de Troade, où les travaux avaient déjà été commencés.

Mais le Seigneur lui fit entendre de chercher un autre endroit dans la Thrace. Il obéit, et l'on commençait déjà en Chalcédoine le tracé des rues et des quartiers de la ville, quand des aigles vinrent enlever les cordeaux aux mains des arpenteurs pour les transporter sur la partie opposée du détroit, à Byzance. Ce prodige se reproduisit jusqu'à trois fois ¹.

Sur ces entrefaites, c'est Nicéphore que nous continuons de citer, Constantin ayant vu dans une excursion la statue de l'Archange élevée par les Argonautes, raconta en détail à ses familiers toute cette histoire et à quelle occasion elle se trouvait là, et frappé d'admiration pour l'aménité du lieu, il y fit halte. Pendant son sommeil un personnage en tout semblable à la statue se montra à ses regards et lui adressa ces paroles : « Je suis Michel l'archistratège de l'armée du Dieu des armées et des vertus et le protecteur de la foi des chrétiens ; quand vous combattiez contre les tyrans, c'est moi qui vous inspi-

1. *Baronius*, année 321.

rai la force et vous fournis du secours. » A ces mots, la vision s'évanouit.

Frappé de cette merveille, le pieux prince prit aussitôt à cœur de donner de l'illustration à ce temple en le comblant de ses libéralités et y érigea un somptueux autel.

Saint Michel de son côté concourut à la célébrité de ce sanctuaire par ses apparitions et ses miracles : quelle que fût la maladie, même incurable, dont on était affligé, quelque malheur qu'on eût à déplorer, on n'avait qu'à venir prier au pied de l'autel pour se relever guéri ou consolé. Les apparitions fréquentes dont l'Archange consacrait ce lieu étaient tellement notoires que les anciens l'avaient appelé *Michaëlium*, Michaille ¹.

Constantin, au dire de Procope ², éleva avec la même magnificence un autre temple à l'Archange sur la rive opposée qui s'appelait le Promontoire.

Ces deux sanctuaires subirent à la longue les injures du temps ; ce fut pour l'empereur Justinien l'occasion de reprendre leur restauration de fond en comble aussi somptueusement ³.

Ces restaurations étaient des ex-voto : ce prince, qui s'était mis sous le patronage de saint Michel, éprouva sa protection dans la guerre contre les Vandales ; aussi mit-il tout en œuvre pour étendre dans tout l'Orient le culte de son bienfaiteur, et l'on compte jusqu'à six basiliques qu'il érigea à sa gloire.

(*Les Grandeurs de Saint Michel*, par MARANGONI, Traduction P. G.)

1. Ce nom fait songer à un petit pays de l'ancienne France, situé entre Valromay et le pays de Gex et qui fait partie des cantons de Collonges et de Châtillon-de-Michaille.

2. *Livre des édifices* de Justinien.

3. *Exemp. f.*, cap. II, p. 207.





ACTIONS DE GRACES¹

Aisne. — En action de grâces, veuillez consacrer nos deux enfants à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. M. et Mme P.

Alpes-Maritimes. — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. Vve L. B., *zél.*

Aude. — Par l'intercession de saint Michel, je suis rentrée en possession d'une somme d'argent que je considérais comme perdue. Ci-joint une offrande en action de grâces. Prière d'insérer. Mme Vve B.

Aveyron. — Ci-joint une offrande en reconnaissance des grâces obtenues par saint Michel. Z. P.

Calvados. — Je vous adresse une modeste offrande pour une messe d'action de grâces et pour vos œuvres. Saint Michel a visiblement béni mon examen, à lui recommandé. L. D. A.

Côte-d'Or. — Merci à saint Michel pour une grâce obtenue. E. C.

Finistère. — Une messe pour remercier saint Michel du rétablissement de la santé d'un enfant. M. Q., *zél.*

Haute-Garonne. — Reconnaissance à saint Michel pour la réussite dans nos entreprises. Mme A. P., *zél.*

Indre-et-Loire. — Ayant à remercier saint Michel des bienfaits signalés et multiples qu'il m'accorde, je viens solliciter votre concours pour témoigner à ce grand Prince des Anges ma bieu vive reconnaissance. M. D.

1. Conformément au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Je vous écrivais au mois d'août dernier pour vous demander une neuvaine et pour consacrer à saint Michel un de mes neveux qui, en jouant, était tombé sur le côté du ventre. Pendant plusieurs jours le docteur ne put se prononcer sur la gravité de la blessure qu'il ne pouvait sonder à cause d'une hémorragie persistante. Une péritonite aiguë était à redouter... Aussitôt que nous eûmes commencé la neuvaine à saint Michel, les grandes souffrances de l'enfant se calmèrent rapidement et le docteur le déclara hors de danger. Le petit protégé de l'Archange s'est ensuite promptement rétabli. On peut dire qu'à l'heure actuelle il va mieux qu'avant l'accident. — Aussi combien je suis reconnaissante au bon saint Michel ! Je vous en prie, ayez la bonté de publier dans vos *Annales* cette guérison, que j'attribue à lui seul après Dieu. Signez de mes initiales ou de mon nom, selon que vous jugerez à propos. Veuillez aussi faire célébrer une messe d'action de grâces sur l'autel du saint Archange. I. V.

Loire. — Ci-joint 1 franc en reconnaissance à saint Michel. Qu'il continue de protéger la France ! Mme J. Reconnaissance à saint Michel. X.

Loire-Inférieure. — Actions de grâces à saint Michel pour une grande faveur obtenue par son intercession. Je consacre mon fils Michel au saint Archange. Puisse-t-il en faire un ministre du Seigneur ! E. M.

Saint Michel a exaucé toutes les demandes que je lui avais faites. Qu'il soit remercié ! M. L., *zél.*

Manche. — Prière de faire brûler une lampe devant la statue de saint Michel pour le remercier de ma prompte et complète guérison. M. D., *zél.* Une messe d'action de grâces à saint Michel. A. T.

Je remercie saint Michel de la protection qu'il m'a accordée en plusieurs occasions, et en particulier au moment de mon déménagement. Vous voudrez bien célébrer une messe d'action de grâces et faire brûler un cierge à son autel. V. V., *zél.*

Morbihan. — Reconnaissance à saint Michel. Ci-joint 5 francs pour l'Œuvre Apostolique. X.

Nord. — Saint Michel vient de nous exaucer ; l'opération chirurgicale est en bonne voie. La guérison semble prochaine. Prions encore. M. B., *zél.*

Orne. — J'ai prié saint Michel et j'ai été exaucée. Je me recommande encore à lui. J'espère ; j'attends tout de la bonté divine par l'intercession de l'Archange. S. F.

Puy-de-Dôme. — Action de grâces à l'Archange. M. Ch. K., *zél.*

Hautes-Pyrénées. — Merci à l'Archange pour l'obtention d'une grâce. M. L. Reconnaissance à saint Michel pour une guérison obtenue. L. S.

Rhône. — Une messe en reconnaissance à saint Michel. Mme Vve P.

Haute-Saône. — Merci à l'Archange pour l'amélioration de ma santé. M. L., *zél.*

Saône-et-Loire. — Actions de grâces ; protection dans un commencement d'incendie. C. B., *zél.*

Seine. — Merci à saint Michel qui nous a obtenu l'amélioration d'une santé très chère. E. L.

Actions de grâces à l'Archange : mon fils Michel est guéri ; l'opération qu'il a subie a très bien réussi. G. L. G., *zél.*

Merci à l'Archange. Mme B.

Un cierge devant la statue de saint Michel pour le remercier de la guérison d'un enfant. A. H. v'A.

Actions de grâces à l'Archevêque pour plusieurs faveurs obtenues par sa intercession. M. S.

Seine-Inférieure. — Une messe d'action de grâces pour remercier grand Archevêque d'une faveur temporelle obtenue par son intercession. Prière d'insérer. G. L.

Algérie. — Une messe pour remercier saint Michel de l'obtention de plusieurs grâces. M. de W., *id.*

Alsace-Lorraine. — J'avais promis que si j'obtenais deux faveurs importantes je ferais publier mon action de grâces dans les *Annales*; je viens accomplir ma promesse. Merci à saint Michel! Mes vœux sont réalisés. Prière d'insérer. M. E.

Belgique. — Actions de grâces pour un jeune orphelin qui a obtenu un bon succès dans ses examens et qui par l'intercession de l'Archevêque a été nommé à une bonne place d'instituteur. Se M., *id.*

Offrande en actions de grâces à saint Michel. M^{me} L. G.

Canada. — Je vous envoie une offrande promise à saint Michel par une faveur obtenue. A. L., *id.*

Adieux à nos chers Défunts

La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au sein du ciel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur d'étendard, ait obtenu dans la sainte lumière les âmes des défunts. St Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Charly-sur-Marne : M^{me} Carré, née Henriette Lafort.

Aube. — Sainte-Savine : M^{lle} Emilienne Marot, *fervente zélatrice.*

Aude. — Leucate : M^{me} Joséphine Suzanne ; M^{me} Augusta Tané ; M^{me} Marie Grand ; M^{me} Marie Caratgé ; M^{me} Rosine Allary ; M^{me} Rosaïe Vié.

Cher. — Bengy-sur-Craon : M^{me} Joséphine Fonteneau ; M^{me} Marie Berthelot ; M. Henri-Anstole Vidal.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{me} V^{ve} Morel, née Marie Guillot ; M^{me} la comtesse de Galbaud du Fort, née de Nanteuil. — Moncontour : M. Doré Gaubichay.

Drôme. — Bésayes : M^{lle} Marie Hector, *fervente zélatrice.*

Eure. — Gisors : M^{me} Michel. — Nassandre : M^{me} Benoît.

Finistère. — Brest : M. Henri Basset. — Quimperlé : M^{re} Marie de Gouagne, *religieuse Ursuline.*

Gard. — Trescol : M^{me} V^{ve} Joséphine Silvaia.

Haute-Garonne. — Toulouse : Sœur Anne-Marie de Méric de Bellesun, *religieuse de la Visitation* ; M. Joseph le Doyen ; M. Pierre Gratiot ; M^{me} Nérée Gratiot ; M^{me} Zélie Gratiot ; M. Paul Gratiot.

Gironde. — Bordeaux : M^{me} Mary Fabry, née Rébillon. — Verdélais : M. Victor Lac de Bosredon.

Hérault. — Servian : M^{me} Verrières.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Joséphine Briand.

Loire. — Grand-Croix : M. Philibert Boufar.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} V^{ve} Verrière. — Pont-Rousseau : T. C. Fr. Jamet, *des Missions africaines.*

Loiret. — Orléans : M^{me} Desouches.

Maine-et-Loire. — Cholet : M. Edouard Bridon.

Manche. — Cérances : M. l'abbé Langevin, *curé.* — Saint-Symphorien : M. François Hamon. — Coutances : M^{me} Legendre. — Avranches : M^{lle} Marie Lucelin ; M^{me} V^{ve} Le Bouvier. — Granville : M^{me} V^{ve} Charles Guillebot, née Esther Leouvel. — Saint-Rémy-des-Landes : M. Jean-Baptiste Ozouf ; M. Jean Oseuf ; M^{me} Jeanne, née Lelong.

Mayenne. — Château-Gontier : M. l'abbé Verger.

Meurthe-et-Moselle. — Nancy : M. le général de la Bégassière.

Morbihan. — Auray : M^{lle} Eugénie La Bayon, *zélatrice.*

Nord. — Saint-Amand-les-Eaux : M^{lle} Chotteau. — Lille : M. Jean Bonnet.

Pas-de-Calais. — Hersin-Compigny : M^{me} V^{ve} Hay-Copia, *zélatrice.*

Puy-de-Dôme. — Riom : M^{lle} Labre.

Basses-Pyrénées. — Anglet : M^{me} V^{ve} Graciense Puyo.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{lle} Maria Larroque.

Saône-et-Loire. — Vauban : M. Jean-Marie Malaty ; Etienne Billa.

Seine. — Paris : M^{lle} Octavie Blanc, *dévouée zélatrice* ; M^{lle} Marie O'Brien ; M. l'abbé Grenier, *curé de Saint-Jacques du Haut-Pas.*

Seine-et-Oise. — Saint-Germain-en-Laye : M^{me} Albert Avenel.

Seine-Inférieure. — Varengeville-sur-Mer : M^{me} Le Leveur, née Adélaïde Hébert de Morville.

Vendée. — Chambretaud : M^{me} Aglaé Lucas, *zélatrice.*

Vienne. — Poitiers : M^{me} Zoé de Brettes, *religieuse de la Visitation Sainte-Marie* ; M^{me} Pastisson ; M^{lle} Suzanne Robert.

Alsace-Lorraine. — Schœnange : M^{me} Archen, née Marie Bernard. — Schleitthal : M^{lle} Régina Klein.

Autriche-Hongrie. — Budapest : Elisabeth Schwarz.

Belgique. — Mont-Saint-André : M. Melchior Jacques Evrard. — Thielt : M^{lle} Marie Lambrecht.

Grande-Bretagne (Irlande). — Charleville : Mrs Daniel Drenan.

Brésil. — Rio de Janeiro : M^{lle} Amelia de Freitas Pacheco ; M^{me} Hélen Doré ; M^{me} V^{ce} Maria de Carmo Monteiro de Lemos ; M. Mariano de Oliveira.

Canada. — Saint-Rémi : M^{me} Raphaël Laplante, née Césarie Toupin. — Saint-Cyprien de Napierville : M. Josué Lafontaine. — Dear Lodge Mirana : M. Duthée Lafontaine.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lit profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point engouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que **le Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucis sanctam!...



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 30^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

1^{re} Livraison. — Avril 1903.

Ad Mattas annos.....	1	Chronique du Mont Saint-Michel.	11
Saint Michel et les enfants (<i>suite</i>).	3	A Saint Michel de Shore-ditch...	17
Saint Michel, introducteur des âmes.....	7	Actions de grâces.....	20
		Adieux à nos chers défunts.....	23

2^e Livraison. — Mai 1903.

Saint Michel et Jeanne d'Arc ...	25	Nécrologie.....	32
Ce que pense la tourterelle (<i>poésie</i>).	29	Le 8 mai.....	38
La Cause de la Vénérable Jeanne d'Arc.....	30	Actions de grâces.....	41
		Adieux à nos chers défunts.....	46

3^e Livraison. — Juin 1903.

Saint Michel et les enfants (<i>suite</i>).	49	Chronique du Mont Saint-Michel.	62
Nouvelles du culte de saint Michel.....	55	Actions de grâces.....	67
		Adieux à nos chers défunts.....	71

4^e Livraison. — Juillet 1903.

Prière à Saint Michel (<i>Sonnet</i>).	73	Saint Michel et les enfants (<i>suite</i>).	83
Chronique du Mont-Saint-Michel	74	Les Anges Justiciers.....	88
Amouces.....	76	Actions de grâces.....	93
Saint Michel introducteur des âmes.....	77	Adieux à nos chers défunts.....	95

5^e Livraison. — Août 1903.

Le culte de saint Michel à travers les âges.....	98	Chronique du Mont Saint-Michel.	111
Pèlerinages et excursions au Mont Saint-Michel.....	102	Le nouveau Mois de saint Michel.	113
Saint Michel et les enfants (<i>fin</i>).	107	Actions de grâces.....	116
		Adieux à nos chers défunts.....	119

6^e Livraison. — Septembre 1903.

Le Mont Saint-Michel et la foi chrétienne.....	122	La baie du Mont Saint-Michel.....	12
Annonces	128	Actions de grâces.....	13
Chronique du Mont Saint-Michel.....	131	Adieux à nos chers défunts.....	13

7^e Livraison. — Octobre 1903.

Pourquoi la fête du 16 octobre..	146	Pèlerinages de Séez, Canisy et Montjean.....	15
Annonces	149	Actions de grâces.....	15
Chronique du Mont Saint-Michel.....	150	Adieux à nos chers défunts.....	15

8^e Livraison. — Novembre 1903.

Saint Michel et les Ames du Purgatoire.....	169	Solennité de l'apparition de saint Michel à saint Aubert au Mont Saint-Michel.....	19
Neuvaines.....	173	Actions de grâces.....	19
Chronique du Mont Saint-Michel.....	173	Adieux à nos chers défunts.....	19

9^e Livraison. — Décembre 1903.

Causerie. Aux zélateurs et zélatrices de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.....	193	Chanoine Marie (16 octobre).....	23
Résumé du discours de M. le		Revue du Culte de Saint-Michel.....	21
		Actions de grâces.....	21
		Adieux à nos chers défunts.....	21

10^e Livraison. — Janvier 1904.

La neuvaine pour les morts....	201	Abbaye.....	25
Saint Michel et l'ange gardien..	221	Archippe ou le miracle de Châncs.....	23
Les travaux de restauration au Mont Saint-Michel : Eglise.....		Actions de grâces.....	23
		Adieux à nos chers défunts.....	23

11^e Livraison. — Février 1904.

Aux bienfaiteurs de l'Ecole apostolique du Mont Saint-Michel.....	241	de la vénérable Jeanne d'Arc.....	23
Neuvaine mensuelle.....	242	Les travaux de restauration au Mont Saint-Michel (suite).....	23
Saint Michel à Camembert.....	243	La place de saint Michel dans la liturgie.....	23
Saint Michel et l'ange gardien (suite).....	250	Actions de grâces.....	24
Décret de l'héroïcité des vertus		Adieux à nos chers défunts.....	24

12^e Livraison. — Mars 1904.

Renouveau.....	265	Actions de grâces.....	23
Neuvaine mensuelle.....	267	Adieux à nos chers défunts.....	23
Annales du Mont Saint-Michel....	269	Table des matières contenues dans la 30 ^e année des Annales.....	23
Le sanctuaire de saint Michel à Sosthène.....	279		

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — ABONNEMENTS ET RÉABONNEMENTS. — NEUVAINES MENSUELLES. — LE SALUT SOCIAL PAR SAINT MICHEL ET LES SAINTS ANGES. — QUELQUES EXTRAITS DU COCROTTES QUOTIDIEN DE SAINT MICHEL. — SAINT MICHEL A MONTJEU AU PERCHES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

ABONNEMENTS & RÉABONNEMENTS

L'APPEL que nous faisons dans notre dernier numéro a été entendu ! Nombreux... très nombreux sont les amis de saint Michel qui ont tenu à renouveler avant le mois d'Avril leur abonnement. Nombreux aussi les nouveaux venus qui ont bien voulu s'inscrire sur la liste de nos abonnés. A tous merci !

Aussi bien *ce n'est pas le temps de s'éloigner de saint Michel* ; tout au contraire ne nous commande-t-il pas de nous en *rapprocher de plus en plus*, de répandre partout et chez tous sa dévotion ? Et pour cela quel moyen plus efficace, on le prouvait naguère ici même, que les *Annales du Mont-Saint-Michel* ?

Nos *zélateurs et zélatrices* sauront s'en souvenir... pratiquement et propager la Revue, *organe de Saint Michel et du Mont-Saint-Michel*.

Nous insérons de nouveau quelques renseignements utiles à connaître, et à faire connaître, concernant les *Annales* :

1° Les *Annales du Mont-Saint-Michel* paraissent tous les mois.

2° Tout abonnement part du mois d'Avril et est toujours payable d'avance, de sorte que, si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis Avril.

3° Sont considérées comme *réabonnées* les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement, ne refusent pas cependant le numéro d'Avril. — Certaines personnes, voulant s'épargner la peine de faire elles-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous ne généralisons pas ce mode de paiement, qui est onéreux et déplaisant pour beaucoup. Mais, passé le mois de juin, nous nous permettrions d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical*.

4° Nous prions plus que jamais nos dévoués zélés et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies par leurs soins, la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les *Annales* durant l'année 1904-1905.

5° Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre toujours la *bande d'adresse*, ou tout au moins le *numéro d'ordre* qui y est marqué.

6° Lorsqu'on écrit soit au *Directeur de l'Archiconfrérie*, soit au *Directeur des Annales*. — c'est tout un — employer toujours le mot **MONSIEUR** et éviter de se servir des expressions *Père* ou *Révérénd Père*. — Toute correspondance portant sur l'adresse les mots *Père* ou *Révérénd Père* est envoyée à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et par conséquent ne nous parvient pas.

Prière donc aux personnes qui renouvellent leur abonnement aux Annales, d'adresser lettres et envois à MONSIEUR le Directeur des Annales au Mont-Saint-Michel (Manche-France).

Neuvaine Mensuelle

La neuvaine générale de mars a revêtu un caractère exceptionnellement solennel. Coïncidant avec la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph, elle a uni dans ses prières le Chef et l'Ange de la sainte Famille.

Chaque matin, après la messe du Pèlerinage, M. le Directeur de l'Archiconfrérie récitait en français les belles strophes du vieux Répons que nous avons proposées dans notre dernière livraison à ceux qui feraient la neuvaine.

Les habitués du Sanctuaire et quelques pèlerins que le beau temps avait engagés à reprendre les chemins montois ont uni leurs voix à celle du prêtre pour invoquer saint Michel d'abord, puis pour chanter l'hymne *Te Joseph* en l'honneur du Patron de l'Église universelle. Nous avons la consolation de penser que sur tout le globe, des âmes étaient à ces mêmes heures en communion d'aspirations et de prières avec nous.

Le vendredi 18, au soir, après le chant d'une partie de l'Office et le panégyrique de saint Joseph, exercice journalier de la neuvaine. Le 19, c'était la clôture, la conclusion. Elle fut heureusement tirée. La messe fut solennellement chantée, comme dans les grandes fêtes, — c'était juste. — Les fidèles vinrent avec piété recevoir leur Dieu. Puis à saint Michel et à saint Joseph furent successivement adressées l'hymne de la louange et l'invocation pressante. Au Mont-Saint-Michel on prie si bien, surtout quand il s'agit de l'Église et de la Patrie !

Sa Sainteté PIE X aurait-elle pu être oubliée en un tel jour, en un tel lieu? A Rome le Sacré-Collège offrait ses vœux de bonne fête au Souverain Pontife. Au Mont-Saint-Michel on a prié pour que ces vœux soient pleinement réalisés et que, sous les auspices de saint Joseph, et saint Michel aidant, l'Église coule en paix de longues années sous la conduite de l'élu de l'Esprit-Saint.

Enfin n'avions-nous pas à remplir en cette fête le devoir de la reconnaissance envers notre évêque bien aimé, Monsieur JOSEPH GUÉRARD? Il nous fut donc particulièrement doux de prier saint Joseph pour l'Évêque de saint Michel, toujours si constamment soucieux d'étendre dans le monde les Œuvres et le Culte du grand Archange, toujours si bienveillamment attentif à la destinée de la Montagne merveilleuse, fleuron le plus apprécié de sa couronne épiscopale.

Ne nous laissons point de lever nos mains et nos cœurs vers le Prince des Anges. La neuvaine générale du mois d'avril commencera le 7 et se terminera le 15.

Une de nos dévouées zélatrices parisiennes nous écrivait en décembre dernier :

L'idée de votre neuvaine mensuelle est vraiment providentielle et admirable, elle portera d'innombrables fruits de salut, soyons-en sûrs! J'ai toujours remarqué qu'aucune recommandation faite au Mont-Saint-Michel n'était restée sans résultat même dans des cas désespérés; et qu'en sera-t-il de ces neuvaines auxquelles il semblera devoir présider en personne, Lui, l'Ange de la prière, surtout en cette année jubilaire où la Cour céleste doit tressaillir, s'il est possible, d'une plus grande allégresse, en chantant des cantiques toujours plus beaux à l'Immaculée!

Nous ferons remarquer, en outre, que les fidèles qui prennent part à la neuvaine en l'honneur de saint Michel peuvent gagner : 1^o une indulgence de 300 jours à chaque exercice; 2^o une indulgence plénière aux conditions ordinaires pendant la neuvaine ou les huit jours qui la suivent.



Le Salut social

PAR SAINT MICHEL ET LES SAINTS ANGES

La question religieuse est plus que jamais à l'ordre du jour à l'aurore de notre xx^e siècle. Le péril religieux préoccupe à bon droit non seulement les catholiques, mais encore tous les esprits honnêtes qui réfléchissent et savent prendre conscience de l'état d'âme de leurs contemporains.

Il y a péril religieux pour l'individu, mais aussi pour la société; et s'il y a un problème dont on attend aujourd'hui avec anxiété la solution, c'est bien de savoir par quels moyens notre vieille société française pourra sortir victorieuse de cette crise qui met en danger ses traditions séculaires de vie chrétienne.

Le salut individuel, celui auquel contribuent, avec la volonté libre de chacun, la grâce, les sacrements et la prière, ne se confond pas avec le salut social.

Sans doute le salut d'une nation est bien avancé par le

salut particulier des citoyens, et l'on doit dire — c'est presque une naïveté — qu'un peuple serait sauvé dont tous les enfants seraient de fervents catholiques.

Mais il n'est ni moins juste ni moins nécessaire d'affirmer que d'ordinaire le salut national précède le salut individuel; que le premier a plutôt pour effet de promouvoir, de faciliter, d'assurer le second dans une large mesure et par un concours très précieux.

Certes, il y a des chrétiens en France, il y a parmi nous à l'heure qu'il est de grandes vertus personnelles, familiales, paroissiales même, et cependant la France n'est plus chrétienne.

Supposons au contraire une France croyante, officiellement, comme autrefois, « Fille aînée de l'Église », une France chrétienne dans son Gouvernement, dans tous les corps constitués qui la représentent, la régissent ou la défendent, chrétienne dans tous ses actes nationaux, chrétienne dans son œuvre civilisatrice au dehors, dans son administration au dedans, ... l'influence des dogmes et des préceptes du Christ descendra de la tête, s'étendra à tous les membres et les animera tous, comme aux siècles de foi.

Et puis le salut de la société, en tant que société entre dans le plan divin. « *Laudate Dominum, omnes gentes; laudate eum, omnes populi. Louez le Seigneur, ô nations; louez-le, ô peuples.* » Ce cri du psalmiste traduit le vouloir divin.

L'homme est un être social, et ce sont les sociétés qui rendent à Dieu l'hommage par excellence, celui qui s'adresse au Roi des rois. Il importe donc de se bien convaincre de la nécessité indispensable du salut de la société, de sa sanctification. Un peuple se sauve, se sanctifie, aussi bien que les unités humaines qui le composent : c'est évident.

Nul doute non plus que le salut social ne doive être envisagé au point de vue particulier qui lui convient et ne requière de notre part des efforts spéciaux et l'emploi de moyens adaptés à ce but général et supérieur. De là, au préalable,

l'obligation de bien connaître le mal dont nous souffrons, de l'étudier jusque dans sa source pour pouvoir ensuite lui appliquer un remède énergique et sauveur.

* * *

Or, d'où vient le mal des infidélités nationales ? Quelle puissance peut remuer ainsi les éléments de notre histoire et les bouleverser à ce point ? qui, en un mot, foment de telles révolutions, sinon le premier et le plus puissant des révoltés, celui qui par état, s'il est permis de parler ainsi, fait échec à la gloire de Dieu au ciel et sur la terre, le grand Lucifer devenu l'abominable Satan ? Voilà l'auteur du mal ; en voilà la source.

Eh bien ! appliquant ici un principe de médecine rationnelle, nous disons : au mal opposons le bien ; à Satan et à ses démons opposons saint Michel et ses anges. L'armée de l'ordre existe, grâce à Dieu. Elle existe depuis le commencement : ce sont les légions angéliques, dont les hommes ne sont que les humbles valets. Elles culbutèrent les insurgés du Ciel, et nul doute qu'elles ne soient préposées à poursuivre sur terre cette insurrection éternelle qui voudrait se continuer par les hommes coalisés et groupés en nations.

De par le dogme de la communion des Saints, le Ciel communique avec la terre et les puissances du Ciel peuvent venir à notre aide, surtout quand il s'agit de nous défendre contre le Prince des Puissances de l'Air, comme l'appelle saint Paul. À ce Prince de l'air il faut opposer le Prince de la milice céleste, saint Michel, sans quoi, hélas ! nous ne pourrions vaincre, n'étant pas de taille à soutenir une lutte aussi inégale.

Le P. de Ravignan, parlant des mauvais anges, disait : « Le chef-d'œuvre de ces mauvais génies, c'est de s'être fait nier par le siècle ». — Un prélat avait dit de son côté : « Un des triomphes de Satan, est d'être parvenu à faire oublier aux hommes l'existence des Anges. »

Que c'est donc vrai et que c'est fâcheux pour nous, vic-

limes infortunées du matérialisme qui nous étouffe et de l'incrédulité qui nous envahit ! Oui, on oublie, on ignore, on méprise ces dogmes pourtant si beaux et si consolants de l'existence et du rôle des Anges de notre vie, de saint Michel en particulier.

« Quelle différence, à ce point de vue, entre les robustes croyants du moyen âge courbés sous le poids d'un labeur incessant, mais relevés par une espérance d'immortalité et ces efféminés de notre siècle ne rêvant que bien-être, ne croyant qu'au présent !... Ajoutez à cet état universel des esprits l'oubli des traditions du passé, les traditions chevaleresques généralement évanouies, l'amour de la patrie trop souvent affaibli, pour ne pas dire éteint, le prodigieux travail de décomposition opéré dans nos sociétés modernes, et vous comprendrez que non seulement la popularité du nom de saint Michel, mais son culte, mais son existence même ne pouvaient trouver grâce devant une telle époque... »

Mais hâtons-nous de le proclamer :

« A ces négations, il est temps d'opposer l'affirmation de nos saintes croyances ; aux savants qui se complaisent uniquement dans leurs conquêtes sur le monde matériel, il est temps de crier : Regardez plus haut ; regardez au-dessus de ce firmament dans lequel se perd votre courte vue ; par delà tous les êtres visibles, il existe un esprit, plus puissant que le vôtre, plus sublime que le vôtre ; la religion l'appelle le prince de la lumière, le chef des armées angéliques, le primat des célestes phalanges. C'est Michel, le vengeur de Dieu ! »

Aux peuples égarés par les ténébreuses doctrines de l'erreur, entraînés par l'aveugle folie des passions révolutionnaires, il importe de rappeler que leurs relations avec la cité céleste firent jadis leur salut et leur gloire ; à la société qui se désagrège et s'en va aux abîmes il faut rappeler l'existence de saint Michel et de ses armées saintes, leur rôle près de nous, leur influence près de Dieu, leur valeur dans la lutte sociale.

Oui, souvenons-nous qu'il y a des esprits puissants que

Dieu met à notre service. Ils sont prêts : ils n'attendent que l'ordre de marcher, et cet ordre il nous appartient en quelque sorte de le donner. La liberté humaine emporte ce que traçait le dicton : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Notre liberté doit prendre l'initiative de notre salut ; alors seulement le ciel viendra à la rescousse ; alors seulement donneront dans la mêlée les bataillons angéliques.

Que la pauvre humanité, que la pauvre France, fille aînée de l'Église, dont elle était la fleur et le joyau, songent enfin à s'aider, et à s'aider selon l'ordre en employant les moyens voulus. Aux grands maux les grands remèdes ; à la révolution satanique, la répression angélique ; au *Non serviam*, le *Quis ut Deus !*

* * *

Qui sait si la Sainte Vierge, en cette année jubilaire de la définition de son Immaculée Conception, ne s'apprête point à donner aux célestes milices l'ordre de combattre que notre lâcheté a tant retardé et, disons le mot, rendu impossible jusqu'ici ? Du moins c'est le vœu le plus ardent de notre grande Reine et très affectueuse mère.

Dans sa récente Encyclique annonçant au monde le Jubilé en l'honneur de l'Immaculée, le Saint-Père ne peut s'empêcher d'exprimer la confiance qui remplit son cœur : « Nous espérons, dit-il, que, moyennant les grâces extraordinaires de ce Jubilé, accordé par Nous sous les auspices de la Vierge Immaculée, beaucoup qui se sont misérablement séparés de Jésus Christ reviendront à Lui et que relleurira dans le peuple chrétien l'amour des vertus et l'ardeur de la piété... Certes, nous traversons une époque funeste... Cependant, du milieu de ce qu'on peut appeler un déluge de maux, l'œil contemple, semblable à un arc-en-ciel, la Vierge très clémente, arbitre de la paix entre Dieu et les hommes... Nul doute que si nous nous confions, comme il convient, en Marie, surtout dans le temps que nous célébrerons avec une plus ardente

piété son Immaculée Conception, nul doute, disons-Nous, que nous ne sentions qu'elle est toujours cette Vierge très puissante qui, de son pied virginal, a brisé la tête du serpent. »

Le triomphe de Marie c'est d'écraser, partout où elle se montre, la tête de l'inferral ennemi du genre humain. Mais ce triomphe, qui est aussi le nôtre, ne peut être accordé. — de cela il faut être convaincu, — aux lâches qui ne combattent point, qui reculent devant l'effort et ne s'assurent pas pour la lutte les auxiliaires les plus puissants, les plus adroits, les plus avisés, ceux qui sont le plus aptes à déjouer les ruses du Diable, c'est-à-dire : *saint Michel et ses anges*.

La Sainte Vierge est « l'arbitre de la paix entre Dieu et les hommes » ; mais qui donc a semé la division entre la créature et son créateur ? Qui ? si ce n'est Satan, dont le séduisant mensonge causa la ruine de nos premiers parents, et, bien des fois depuis, la nôtre. Qui a poussé aux abîmes les peuples modernes ? Satan, toujours Satan.

Marie rétablira la paix, renouera l'alliance de Dieu et de son peuple ; mais en refoulant aux enfers l'auteur de la discorde. Et comment cela ? En envoyant au secours des hommes, au secours du peuple, l'armée angélique dont elle est la Reine. Il nous appartient toutefois de déterminer par nos prières, par l'accomplissement du devoir l'envoi de ce précieux renfort.

* * *

Quand Jésus, trahi par Judas, se livra aux soldats de la cohorte, Pierre dégaina ; le divin Maître, qui ne voulait pas de cette intervention inopportune, parce que son heure était venue, dit : « Pensez-vous que je ne puisse prier mon Père et qu'il ne m'envoierait pas aussitôt plus de douze légions d'anges ? »

Jésus ne voulut pas du recours des anges : il fallait qu'il souffrit. Mais nous, nous pouvons et devons obtenir l'appui des angéliques légions, qui sauveront notre société verrouillée.

Le Souverain Pontife, Léon XIII, avait compris ce besoin des sociétés modernes et prescrivit le recours officiel à l'Archange saint Michel, Prince des Anges. Depuis des années, chaque prêtre, à la fin de la Messe basse, doit réciter, au pied de l'autel, la prière à saint Michel : « Défends-nous, ô saint Archange Michel, dans le combat ; contre la malice et les embûches du diable sois-nous secourable... et toi, Prince de la milice céleste, refoule en enfer Satan et les autres esprits méchants qui courent le monde pour perdre les âmes. »

Dans cette prière le mal social est signalé : Satan et ses démons, — et le remède est indiqué : Michel et ses Anges.

Malheureusement les fidèles ne s'unissent pas de cœur à cette supplication, qui demeure isolée. Ne s'esquivent-ils pas même parfois au moment où les prêtres en commencent la récitation ? Aussi elle ne sort pas à effet ; pour lui faire produire le résultat qu'on est en droit d'en attendre, il y faudrait une clameur populaire, un appel intense et désespéré, appel du cœur qui déborde les formules et fait violence au ciel.

Alors les bataillons célestes s'ébranleraient et c'en serait fait de l'œuvre que Lucifer a entrepris d'édifier sur les débris de notre vieille société chrétienne. Sauvée et rajeunie dans le Christ, la France reprendrait son rôle séculaire. Michel, son ange gardien, serait encore dans cette voie son mentor, son protecteur, son porte-étendard, après avoir été son libérateur.





QUELQUES EXTRAITS
du *Courrier quotidien de saint Michel*

ZÉLATEURS et Zélatrices de saint Michel multiplient leurs travaux. Il serait si édifiant de les suivre sur leurs divers champs d'action !

Nous devons nous contenter d'offrir de-ci de-là au lecteur quelques brefs extraits de leur correspondance ; encore sommes-nous très embarrassés pour faire un choix, tant sont nombreuses les lettres intéressantes !

L'ardente Zélatrice, qui par une constance à toute épreuve et des sacrifices considérables autant que par son audacieuse initiative a réussi à implanter au *Brésil* la dévotion à saint Michel, nous confiait naguère sa joie à la vue de l'œuvre accomplie et les projets d'avenir que son âme a conçus pour entretenir, consolider et étendre encore, s'il est possible, ce que tant d'efforts ont déjà réalisé.

« Bien des chagrins, bien des tracas et luttes de toute sorte m'ont accablée ces années dernières, dit-elle ; j'ai pensé en mourir. N'était la protection de mon cher saint Michel, qui ne m'a jamais fait défaut, je n'aurais pu résister. Me trouvant aujourd'hui en état d'écrire, je vous adresse ces lignes.

Si j'ai peu fait pour saint Michel, en revanche je suis heureuse

de voir que d'autres ont travaillé bravement et que la dévotion à l'Archange prospère au Brésil. J'ai été la première zélatrice de saint Michel dans mon pays ; cette idée me donne du courage. J'étais bien indigne sans doute ; mais Dieu a voulu se servir de moi quand même.

J'ai traduit en Portugais et publié en divers journaux bon nombre de légendes, articles, etc., parus dans les *Annales du Mont Saint-Michel* ; de même certaines notices et prières. En particulier les *Annales de l'Apostolat du Sacré-Cœur de Jésus*, qui se publient à Ytu (Etat de Saint-Paul), et le *Vassourense*, journal de Vassouras, où saint Michel a eu son premier autel, sa première statue, ses premiers associés au Brésil, accordèrent à mes traductions une bienveillante hospitalité.

Je ne vous dissimule pas ma joie de rencontrer maintenant dans nombre de livres de piété les prières à saint Michel que j'ai traduites jadis. Depuis le bienheureux jour où j'ai reçu mon diplôme de zélatrice des œuvres de saint Michel, que d'âmes se sont élevées vers le Seigneur par l'intercession du grand Archange ! que de faveurs obtenues ! que de miracles accomplis sur la terre brésilienne grâce à notre bien-aimé saint Michel ! Lorsque, par l'entremise d'un prêtre dévoué, l'envoyai à Monseigneur Francisco do Rejo Maio mes pauvres traductions, et obtins de sa Grandeur une concession d'indulgences et la faveur d'une lettre autographe, j'étais loin de m'attendre qu'elles fourniraient une si belle carrière et iraient en Asie et en Afrique. C'est pourtant ce qui est arrivé et j'en bénis le Ciel.

Avec votre permission, Monsieur le Directeur, je continuerai ce genre d'apostolat. Je me trouve avoir des loisirs et viens vous demander l'autorisation de réunir en volume mes petites traductions. Ce livre pourrait procurer de bonnes lectures aux associés de saint Michel au Brésil... Inutile d'ajouter que c'est purement pour l'amour de Dieu et l'honneur de saint Michel...

E. DE M. W., *sél.*

* * *

Une religieuse nous envoie de Londres le compte rendu des fêtes enfantines en l'honneur de saint Michel qui ont eu lieu dans son couvent. Après leur première communion, les enfants ont été enrôlés dans l'Archiconfrérie de l'Archange. Tous ensemble, avec le prêtre-aumônier, ils ont prononcé un acte de consécration à saint Michel, dont ils ont reçu peu après la médaille bénite. « C'est ainsi, ajoute la pieuse zélatrice, que peu à peu s'implante dans les âmes des

enfants de Londrès la dévotion au grand Archange. Serait-ce se tromper que de dire que saint Michel contribuera pour beaucoup à accélérer le mouvement de retour au catholicisme qui se dessine de plus en plus en Angleterre ? »

En France, hâtons-nous de le dire, l'activité des amis de saint Michel, loin de se ralentir, grandit de jour en jour. L'appui de cette assertion sera-t-il suffisant de citer deux faits pris au hasard ? Il faut nous y borner.

Dans une de ces îles si pittoresques qui bordent la côte bretonne, une zélatrice dévouée a entrepris d'ériger à saint Michel une statue dans l'église de sa paroisse. Munie de l'autorisation de son pasteur, elle va quêtant près de ses compatriotes. Tous donnent, quoique pauvres ; où l'argent fait défaut, on donne du blé... si bien qu'en fin de compte l'Archange aura prochainement en cette île sa statue. « Le jour de l'érection sera sûrement pour nous tous, nous écrit-on, un jour particulièrement glorieux. »

* * *

D'Yvetot (Seine-Inférieure) nous avons reçu l'intéressante relation qu'on va lire. Il n'y manque qu'une chose : la délimitation exacte du rôle. — effacé peut-être, mais réel, — joué en cette circonstance par la Zélatrice qui depuis de longues années n'a cessé de se dévouer à entretenir dans l'âme de ses compatriotes la dévotion à saint Michel, avec une ardeur qui n'a d'égale que son attachement inébranlable aux Œuvres établies à l'ombre de la Merveille d'Occident.

Grâce au zèle toujours en éveil de M. l'abbé Lachèvre, archiprêtre, l'église paroissiale d'Yvetot voit s'accroître chaque année sa richesse. Depuis longtemps les âmes dévouées à saint Michel, et elles sont nombreuses à Yvetot, demandent l'érection d'un autel au glorieux Archange. Leurs vœux sont maintenant réalisés, grâce aux offrandes généreuses des paroissiens reconnaissants des grâces reçues dans le passé et confiants pour l'avenir dans la protection efficace et puissante de saint Michel.

L'autel, véritable œuvre d'art, est sorti des ateliers de M. Sauger, entrepreneur de menuiserie, à Yvetot.

La Bénédiction solennelle de cet autel et de la statue de saint Michel qui le surmonte a eu lieu le Dimanche 7 Février, au milieu d'une nombreuse assistance.

Après le chant des Vêpres, M. l'abbé Varin, premier vicaire de la paroisse, monte en chaire : dans un style clair et facile, il retrace le rôle de saint Michel dans le passé, le présent et l'avenir. Saint Michel a lutté contre Lucifer ; Il a été le défenseur du peuple Juif, dépositaire des promesses divines ; Il est l'Ange gardien de l'Eglise et en particulier de la France. C'est de saint Michel que dans la crise des temps présents nous devons attendre le salut.

On chante les Complies ; puis la procession se met en marche vers la chapelle, aux accents de l'hymne *Te splendor et Virtus Patris*.

M. l'abbé Monnier, curé de Saint-Michel du Havre, procède alors à la bénédiction liturgique de l'autel et de la statue. Oh ! l'heureux moment, depuis si longtemps attendu ! — Encore une antienne et la procession rentre au chœur pendant que les jeunes filles de l'orphelinat de la Miséricorde font entendre les couplets du cantique populaire :

Saint Michel, à votre puissance
Nous venons demander l'appui des anciens jours ;
Qu'il monte jusqu'au Ciel, ce vieux cri de la France :
Saint Michel à notre secours !

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel suivi du *Te Deum*. — Une quête a été faite par M. l'abbé Varin ; le produit en sera affecté à compléter la décoration de la nouvelle chapelle.

E. H., *sél.*

* * *

Nous finissons par une lettre venue du Kwang-Si ; elle révèle un pieux désir auquel plus d'une personne charitable, nous en sommes sûrs, sera heureuse de faire droit. N'est-il pas juste que saint Michel vienne prendre la place qui lui a été réservée par les bonnes religieuses dans l'asile qu'elles ont ouvert à ce qu'il y a de plus intéressant pour des âmes chrétiennes : à l'enfance païenne et délaissée ?

Prière d'adresser directement à la signataire de cette missive, à Long-Tchéou, par Lang-Sou (Chine), viâ Tonkin, les

cotisations pour la statue de saint Michel. ... ou, ce qui serait préférable encore : la statue elle-même.

Monsieur le Directeur,

Il y a un an que nous sommes au Kwang-Si, appelées par Mgr Lavest pour nous occuper d'une petite Sainte Enfance et de la formation de jeunes vierges chinoises, destinées à servir d'auxiliaires aux missionnaires, dans les campagnes, pour l'instruction des femmes et des enfants.

Nous venons d'ouvrir une crèche pour recueillir les malheureux enfants abandonnés, très nombreux dans notre ville toute païenne ! Long-Tchéou, qui signifie *ville du Dragon*, compte environ vingt mille habitants ; une cinquantaine de familles seulement sont catéchumènes.

En Chine, les enfants difformes sont étouffés dès leur naissance, ainsi que la plupart des petites filles, sans compter ceux qui viennent trop nombreux et dont on se débarrasse sans scrupule.

Nous avons pensé qu'en ouvrant un asile, pour recevoir ces petits êtres, les parents nous les apporteraient, moyennant rétribution. C'est ce qui est arrivé, nous en avons reçu un bon nombre, auxquels nous avons procuré la grâce du baptême...

Nous organisons aussi des visites à domicile pour porter des remèdes aux enfants malades, qu'on ne voudrait pas nous donner, afin de pouvoir les baptiser à l'article de la mort.

Pour cette œuvre, la plus sérieuse et la plus consolante en Chine, nous comptons sur la divine Providence, car au Kwang-Si nous n'avons aucune ressource.

Il n'y a que quelques années que le poste de Long-Tchéou est fondé. Au début de sa formation, j'étais au Tonkin et m'intéressais beaucoup à l'avenir du cher asile. Je promis à l'Archange saint Michel, dont on célébrait la fête ce jour-là, et pour lequel j'ai toujours eu une grande dévotion, qu'il en serait le patron s'il m'y faisait aller.

Depuis lors, six années s'écoulèrent. Je rentrai même en France pour cause de santé, sans néanmoins abandonner mon projet de mission. L'an dernier, je fus désignée pour venir ouvrir cette maison, objet de tous mes vœux. En arrivant, je demandai que l'établissement fût mis sous le vocable de saint Michel, ce qui me fut gracieusement accordé ! Dans une ville où le démon a un si grand nombre d'adorateurs, il nous fallait bien son terrible adversaire pour Gardien.

J'ai une petite statue qui m'a été donnée au moment de mon départ ; mais cela ne suffit pas pour faire connaître notre cher protecteur.

Il nous en faudrait une grande, qui a sa place toute marquée en face la porte d'entrée, au milieu d'une grande allée qui porte déjà son nom.

J'ai pensé qu'en m'adressant à vous, Monsieur le Directeur, je pourrais, par votre intermédiaire, obtenir ce que je souhaite si vivement.

Nulle part saint Michel ne sera mieux en place pour terrasser Satan.

Je fais déjà partie de l'Archiconfrérie, mais je serais heureuse d'y faire admettre Sa Grandeur Mgr Lavest, notre R. P. Castelnoble, mes deux compagnes : Sœur Cocilia et Sœur Eluta. Cette dernière est chinoise ainsi que notre maisonnée, composée d'une trentaine de personnes.

Je vous remercie d'avance, Monsieur le Directeur, et vous demande pardon de la liberté que je prends de m'adresser simplement à votre grand cœur pour une affaire où est engagé l'honneur de notre grand Archange. Encore une fois, je compte beaucoup sur votre charité et celle des Associés de l'Archiconfrérie pour me donner le moyen de répandre son culte sur cette terre de Chine.

J'ai fait donner son nom à plusieurs enfants, dont un est déjà au ciel.

Je me permets de me recommander à vos prières ainsi que mes œuvres.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma gratitude et de mon profond respect.

Votre très humble,
S^r MARIA.

Long-Tchéou, 26 décembre 1903.

Saint Michel à Moutiers au Perche

DIOCÈSE DE SÉEZ

UN sanctuaire où saint Michel a longtemps répandu ses bénédictions, c'est l'église de Moutiers, au Perche, dans le canton de Regmalard.

Cette église fut fondée par saint Laumer, abbé, vers l'an 570. Il avait une grande dévotion envers les saints Anges, et nous voyons dans sa vie qu'ils l'assistaient quelquefois d'une manière miraculeuse. La construction de son église surtout fut marquée par un de ces événements. « Un jour que les reli-

gieux du nouveau monastère étaient allés dans la forêt pour abattre un grand arbre, qui devait servir à la charpente de la chapelle, l'homme de Dieu, voyant arriver l'heure du repas, renvoya tous les moines au réfectoire, et resta seul à travailler avec un serviteur. Ayant remarqué qu'il ne serait pas facile d'équarrir et de fendre cet arbre dans l'endroit où l'on venait de l'abattre, ce bon Père voulut par charité pour ses enfants, pauvres et dénués de moyens de transport, leur épargner la peine qu'ils auraient eue à traîner bien loin cette grosse pièce de bois. Il invoqua le secours de saint Michel et des saints Anges, et, sentant sa prière exaucée, d'un signe de croix il transporta cet arbre, qui était d'une grosseur énorme, à l'endroit qu'il avait choisi pour le faire exploiter. On rapporte que cet arbre était si pesant que quarante hommes auraient eu peine à le traîner. Comme le serviteur du saint était dans l'admiration à la vue d'un si grand miracle, l'homme de Dieu lui commanda de dire aux religieux, quand ils reviendraient au travail, que des personnes charitables avaient bien voulu les aider dans cette opération. Il désignait ainsi les Anges, qui lui avaient prêté secours pour transporter cette énorme pièce de bois. »

Saint Laumer donna à ses religieux jusqu'à la fin de sa vie en ce monde l'exemple de la dévotion envers saint Michel et ses Anges.

Après sa mort les enfants de saint Laumer, héritiers de sa piété, édifièrent longtemps les habitants du Perche par leur fidélité religieuse à vénérer l'Archange céleste.

Il les protégea d'une manière visible pendant les invasions des Normands à la fin du IX^e siècle. Il leur fit trouver un asile d'abord à Cellé¹ dans l'ancien diocèse du Mans, puis à Patrilly² dans le diocèse d'Avranches.

Les reliques de saint Laumer qu'on avait emportées de

1. Cellé, par Savigny s/ Braye, Loir-et-Cher.

2. Patrilly, aujourd'hui Précey, canton de Ducey, près Avranches.

Moutiers, opérèrent à Patrilly de nombreux miracles, qui en faisant vénérer saint Laumer, attirèrent des aumônes abondantes à ses religieux.

Mais à l'approche des Normands, Garnon, abbé du monastère de Saint-Laumer de Moutiers, craignit de nouveau pour les reliques du saint Abbé et pour la vie de ses religieux. Il alla chercher un nouveau refuge dans la ville du Mans. Les saintes reliques y furent reçues avec beaucoup de vénération par l'évêque du Mans, Robert, qui les déposa dans la chapelle d'une grande tour, appelée à cause de sa force et de sa hauteur, la tour de l'Archange saint Michel. La ville du Mans ne fut pas longtemps sans ressentir les effets de la protection de saint Laumer. Aussi vit-on un grand nombre d'ecclésiastiques, suivis des fidèles de leurs paroisses, accourir auprès de la chaise vénérée, et implorer par les mérites du saint confesseur la miséricorde de Dieu.

Tous les pèlerins s'en retournaient en bénissant la bonté infinie qui les avait exaucés par les mérites de saint Laumer.

Saint Michel lui-même daigna donner un jour aux religieux de saint Laumer une marque visible de sa protection, et de la charité qui l'unissait au ciel avec leur vénéré fondateur.

On raconte en ces termes cette merveille dans une histoire manuscrite de la translation des reliques de saint Laumer écrite au IX^e siècle.

« Les religieux de Saint-Laumer avaient confié la garde de leur précieux trésor, les reliques du saint, à un moine nommé Azarias, à qui ses mœurs pures, son humilité, sa douceur et sa piété profonde avaient acquis une grande réputation de sainteté. Ce bon religieux, qui mettait son bonheur à veiller et à prier sans cesse, selon la parole de Notre-Seigneur, fut pendant une nuit favorisé d'une vision trop glorieuse pour la mémoire de saint Laumer pour qu'on puisse la passer sous silence.

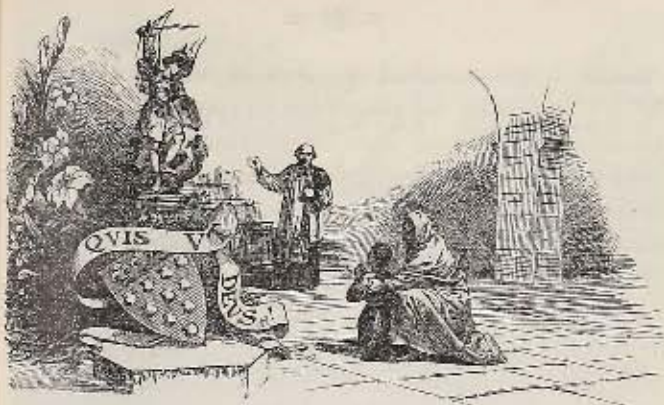
Pendant que, prosterné devant les saintes reliques, Azarias récitait des psaumes avec une grande dévotion, et disait au

Seigneur : « *Je vous louerai, mon Dieu, en présence des Anges,* » tout à coup l'Archange saint Michel lui apparut tout brillant de lumière et tenant à la main un encensoir d'or. L'Archange, s'étant avancé vers l'autel avec une démarche respectueuse, encensa les reliques de saint Laumer et toute l'église se trouva remplie d'un parfum d'une suavité extraordinaire.

Tout hors de lui à la vue du glorieux Archange, Azarias se prosterna la face contre terre ; mais l'Envoyé céleste s'approcha de lui et le rassura par ces paroles. « *Levez-vous, mon frère Azarias, ne craignez point, je suis l'Archange Michel que Jésus-Christ daigne envoyer ici par honneur pour saint Laumer, mon compagnon dans la gloire éternelle.* » Ayant dit ces paroles, l'Archange disparut et laissa comme preuve de son apparition, le témoignage du bon religieux Azarias et l'odeur miraculeuse des parfums qui remplissaient la chapelle de la tour.»

Depuis 1789 l'église du prieuré de Moutiers, où saint Michel avait accordé tant de grâces, le tombeau du Saint, les derniers débris de son monastère, tout a disparu, emporté par l'ouragan révolutionnaire. Le souvenir seul de saint Laumer se conserve dans la paroisse de Moutiers. On raconte les faveurs accordées par saint Michel à saint Laumer, la protection dont il couvrait ses religieux, et dans plusieurs églises de Moutiers Saint-Laumer on voit encore de belles statues élevées à saint Michel.

Charoline Bas.



ACTIONS DE GRÂCES¹

Ardennes. — Au commencement du mois de février, je vous ai demandé de faire prier l'Archange pour le rétablissement de ma santé. Je suis heureuse de vous annoncer que je vais beaucoup mieux et que mon état s'est amélioré plus vite qu'on n'aurait osé l'espérer. Il me reste donc à témoigner ma vive reconnaissance à saint Michel. M^{me} G. S.

Aude. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel. M^{me} B., zél.

Aveyron. — Merci à l'Archange, qui m'a obtenu la réussite dans une entreprise difficile. E. M.

Bouches-du-Rhône. — Merci des prières que vous avez faites pour ma mère ; maintenant elle va bien.

En action de grâces veuillez consacrer un enfant à saint Michel.

M. H., zél.

Je remercie l'Archange de toutes les faveurs qu'il m'a obtenues, particulièrement de la guérison de mon fils. M^{me} V^{ve} M., zél.

Calvados. — J'avais promis à saint Michel de lui consacrer mon enfant s'il m'obtenait sa guérison. J'ai été exaucée, aussi je viens avec joie remplir ma promesse. M^{me} R.

Saint Michel, merci de nous avoir obtenu la grâce que nous vous avions demandée ! J. S^t L.

L'Archange nous a obtenu deux grâces que nous demandions par sa puissante intercession. Veuillez l'en remercier avec nous. J. T., zél.

1. Conformément au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes ces grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Doubs. — Reconnaissance à saint Michel pour l'obtention d'une grâce importante. M^{me} de B., tél.

Indre-et-Loire. — Actions de grâces à l'Archange pour une faveur obtenue par son intercession. M. L., tél.

Loire. — Par l'intercession de saint Michel, une réconciliation qui semblait impossible a heureusement eu lieu. L.

Loire-Inférieure. — Prière de faire dire une messe pour remercier l'Archange d'une grâce temporelle obtenue par son intercession. L. G.

Loiret. — Merci à saint Michel qui m'a déjà obtenu de grandes grâces. M^{me} V^{ve} L., tél.

Maine-et-Loire. — Actions de grâces à saint Michel pour l'obtention de plusieurs faveurs. M^{me} V^{ve} B., tél.

Manche. — Offrande à saint Michel pour l'Œuvre Apostolique, et reconnaissance d'une grâce obtenue. L. G.

Nous avons eu recours à saint Michel pour obtenir une faveur importante et nous avons été exaucés. Veuillez nous aider à l'en remercier. A. G.

Haute-Marne. — O bon saint Michel, merci! M^{me} B. D., tél.

Morbihan. — Une messe d'action de grâces pour une guérison obtenue par l'intercession de l'Archange. S^r A., tél.

Seine. — Reconnaissance à saint Michel et aux Anges Gardiens qui m'ont protégée dans de grandes difficultés. X.

Prière de faire dire des messes d'action de grâces à saint Michel. G. C.

Merci à saint Michel; depuis la neuvaine, la santé de mon fils s'est sensiblement améliorée.

Une autre personne, dévouée à l'Archange, a déjà été exaucée en partie. A. S., tél.

Seine-et-Oise. — Actions de grâces à l'Archange pour les faveurs qu'il nous a obtenus. G. C.

Seine-Inférieure. — Deux messes en reconnaissance à saint Michel pour deux grâces obtenues par son intercession. J. V.

Deux-Sèvres. — J'avais promis une messe à saint Michel s'il m'aurait obtenue une grâce importante; ayant été exaucé, je viens remplir ma promesse. L. L., tél.

Somme. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen à lui recommandé. M^{me} F. H. B.

Alsace-Lorraine. — Prière de faire brûler un cierge devant la statue vénérée en reconnaissance d'une grâce obtenue. N. K.

Autriche-Hongrie. — Je vous envoie une offrande en reconnaissance à saint Michel pour vos chers apostoliques. Une sèlatrice.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Pris au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-standard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aveyron. — Rodez : M. Combes ; M^{me} Brisson. — Le Viala Dourdon : M^{me} Marie Galin, fervente sèlatrice ; Thérèse Constant.

Calvados. — Houffear : M. Mathéa ; M^{me} Prentout ; M^{lle} Julia Prentout ; M^{me} Boudesseul ; M^{me} Anaise Leclerc ; M^{me} Allazin.

Charente. — Lignéres-Sonneville : M. Jean Bouchéri.

Côtes-du-Nord. — Lamballe : M. Olivier de la Villesoray.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Albert Grémon.

Hérault. — Béziers : M^{me} Chuchel.

Loir-et-Cher. — Montrichard : M. François Maindrault.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Letennec. — Fégéac : M. le marquis du Dresnay. — Le Croisic : M. Cézard ; M^{me} Jeanne Cézard ; M. Donatien Belliot.

Loiret. — Orléans : M^{lle} Victoire Benard ; M. Henri Guyot de Grandmaison ; M^{lle} Joséphine Lascuras-Lapouade ; M^{lle} Joséphine Roger, de Cassonnet ; M^{lle} Caroline Pagot ; M^{lle} Célestine Pagot.

Maine-et-Loire. — Cholet : M^{lle} Marie Guillemot.

Manche. — Avranches : M^{lle} Trochon de la Brousee, née Brehis Ducoudray ; M. Edouard Richard ; M. Louis Guillard. — Fauville-la-Pluie : M. Félix Yvelot. — Le Mont-Saint-Michel : M^{lle} Céline Poirier ; M. Jan Cognan ; M^{lle} Aimée Viel. — Villechien : M^{lle} Mondher ; M. Louis Giffot. — Saint-Lô : M^{lle} Maria Leroyer.

Marne. — Arize : M. Gustave Planckaert.

Nord. — Walloucappel : M. Louis Ignacé.

Oise. — Compiègne : M. Pongé.

Orne. — Flers : M^{lle} Lepetit, née Maria Lafranc.

Saône-et-Loire. — Lux : M^{lle} Francisca Demontay, née Beauchamp, *celatrice*.

Seine. — Paris : M. Ange Beaufils ; M^{lle} Mongrolle.

Seine. — Paris : M. Edouard Corroyer, *architecte*.

Seine-et-Marne. — Crécy-en-Brie : Emilie Grauger.

Seine-et-Oise. — Versailles : M^{lle} la Cressé Galbaud du Fort, *celatrice*.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{lle} Elisa Monsel.

Yonne. — Seignelay : M^{lle} de Longchamps.

Belgique. — Thorembais-les-Béguines : M. l'abbé Adolphe Desoer, *curé*. — Santé : M. Paul Richard.

Palestine. — Bethléem : Sœur Rosalie Zaïdan, *religieuse de Saint-Joseph de l'apparition*. — Jérusalem : Révérende Mère Germaine Andouët, *supérieure de l'Orphelinat Saint-Joseph*.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges Saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucis sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — L'AURORE DE PÂQUES DANS L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL AU XIV^e SIÈCLE. — ANNONCES. NEUVAIN MENSUELLE. FÊTE DU 8 MAI. — A PROPOS DES FÊTES GREGORIENNES. — DOM JEAN HEYNES. — A SON ANGE GARDIEN (Sonnet). MÉMORABLE AU SAINT ANGE. — LES ANGES JUSTICIERS (suite). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

L'aurore de Pâques

DANS L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL AU XIV^e SIÈCLE

On sait que les nombreux manuscrits, œuvres d'art et de patience, péniblement calligraphiés et enluminés par les moines du Mont-Saint-Michel, ne sont plus conservés dans le monastère. Durant la période révolutionnaire, beaucoup furent odieusement lacérés et jetés aux quatre vents; les autres furent portés à Avranches dont ils illustrent depuis ce temps la bibliothèque municipale.

Or parmi ces précieux documents on remarque un *Cérémonial du Monastère du Mont-Saint-Michel*¹, sorte de coutumier liturgique qui est loin d'être dénué d'intérêt et dont certaines prescriptions méritent d'être rappelées, celle par exemple qui règle la cérémonie matinale de la solennité de Pâques. Rien de plus propre à donner une juste idée de l'éclat que revêtaient dans la Basilique de Saint-Michel les fêtes de l'Église au XIV^e siècle. La simpli-

1. *Ceremoniale Monasterii M. . M.*

cité s'y alliait admirablement avec la grandeur, absolument comme dans le vaisseau roman qui leur servait de cadre la sobriété des ornements s'alliait d'une façon remarquable avec la profondeur des nefs et l'élan des colonnes.

C'est en effet dans l'église romane avec sa nef de sept travées, son abside circulaire, sa coupole centrale et ses larges transepts ; c'est au petit jour, *mane diluculo*, quand l'aube blanche, et froide encore en cette saison, éclairait de ses lueurs douteuses la grande Basilique ; c'est lorsque sur le Mont, tout autour du Mont et bien loin sur les grèves régnait inviolé un silence inspirateur de grandes pensées... que se déroulait la scène dramatique que voici :

Un frère qui jouait le rôle de Jésus¹, revêtu d'une robe rouge², couronné d'un diadème, se tenait derrière l'autel. Au bas du chœur trois diacres en dalmatiques, la tête recouverte de l'amiet blanc, représentaient les saintes femmes. A l'angle de l'autel un moine en chape blanche, une palme à la main, figurait l'Ange de la Résurrection. Tels étaient les personnages.

Tout d'abord, le frère habillé de rouge, Jésus, sortait du sanctuaire, traversait le chœur avec majesté et disparaissait. Les diacres montaient vers l'autel ; à leur approche l'ange interrogeait : « *Quem queritis ?* Qui cherchez-vous ? » En chœur les trois diacres répondaient : « *Jesum Nazarenum !* Jésus de Nazareth ! » Et l'Ange de répondre mystérieux : « *Non est hic !* Il n'est pas ici. » Puis il s'en allait laissant les saintes femmes intriguées et stupéfaites.

Enfin, au bout de quelques instants, Jésus reprenant sans bruit le chemin qu'elles venaient de parcourir, apparaissait soudain et s'adressant à Marie-Madeleine : « *Quid ploras ?* Pourquoi pleurez-vous ? » disait-il. La Madeleine se retournant chantait : « *Quia lulerunt Dominum meum...*

1. *Venter qui erit Dominus.*

2. *Habitum de albo tincto in sanguine.*

Dicite mihi ubi posuisti eum. Parce qu'on a enlevé mon Maître... Dites-moi où vous l'avez mis. » Elle prenait pour le jardinier le personnage apparu... et c'était son Maître, celui-là même qu'elle cherchait, son Jésus !

Le frère vêtu de rouge tirait de sa robe une croix, signe de la Rédemption, signe auquel se reconnaît Jésus. Aussitôt les saintes femmes s'inclinaient, muettes de joie. L'Ange rentrait en scène chantant triomphalement. « *Resurrexit !* Il est ressuscité ! » et tous franchissant les degrés de l'autel entouraient le Sauveur, et tournés vers le peuple, reprenaient d'une commune voix : « *Resurrexit ! Alleluia !* » Enfin le chantre entonnait le *Te Deum* continué à l'unisson par les frères rangés dans les stalles du chœur.

On imagine aisément ce que cette mise en scène et ce chant dialogué avaient de saisissant en cette aurore de Pâques, en ce temple aérien... et l'on a là toute facilité pour comprendre l'influence de la liturgie catholique sur les origines de notre théâtre populaire.

Autrefois à pareil jour, de tous les cœurs chrétiens l'allégresse était débordante. Nos pères s'embrassaient en se disant : « *Surrexit Dominus verè !* Le Seigneur est vraiment ressuscité ! »

Dès l'aube on se pressait dans les églises, et le prêtre entonnait devant la foule le cantique de la Résurrection.

Partout c'était, avec l'apparat en moins, ce qui se passait au Mont-Saint-Michel.

De nos jours encore dans l'église cathédrale et dans les principales églises du diocèse de Coutances, on fait à l'aurore de Pâques une procession solennelle au cours de laquelle on porte le Très Saint Sacrement, avec stations aux autels de Sainte Madeleine et des Apôtres. On y chante le Répons : « *Christus resurgens jam non moritur !* Le Christ ressuscité ne meurt plus ! » Bon nombre de fidèles tiennent à y assister. Preuve que cette cérémonie matinale n'a rien que de charmant pour les âmes chrétiennes.



ANNONCES

Neuvaine mensuelle. — Fête du 8 Mai.

SELON l'usage la neuvaine générale mensuelle commencera le 7 et finira le 15 du mois prochain.

Nous ne saurions trop recommander à tous les Associés qui veulent bien y prendre part, de prier à nos intentions, autant dire aux intentions qui nous sont exprimées et que nous nous empressons de faire nôtres.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que les pieux fidèles qui font cette neuvaine en l'honneur de saint Michel peuvent gagner : 1° une indulgence de 300 jours à chaque exercice ; 2° une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pendant la neuvaine ou les huit jours qui la suivent. — Ils bénéficient encore de la bonne œuvre que promettent d'accomplir en actions de grâces les personnes qui ont demandé d'avoir part au fruit de ces supplications générales.

* * *

La Fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan (Italie), 8 mai, tombe cette année un dimanche, second jour de notre neuvaine.

Voici le programme des offices de cette journée au Mont-Saint-Michel :

Messes à 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2 ; à 10 heures : Grand'Messe. — Le soir : à 2 h. 1/2 : Vêpres et Complies suivies du Salut du Très Saint Sacrement.

Le 8 mai ramène aussi l'anniversaire de la prise d'Orléans ; c'est la fête de Jeanne d'Arc. L'héroïne et son Archange se partageront les gloires de cette journée, comme aux jours néfastes ils partagèrent la rude besogne de repousser du sol français l'invasion étrangère. Satan n'a-t-il pas envahi en ces tristes temps un terrain qui n'aurait jamais dû être sien et ne faut-il pas dire et redire à saint Michel : *Satanam in infernum detrude* ? Refouler Satan en enfer ! C'est une entreprise colossale ; mais avec l'aide de l'Archange que ne peut-on se promettre ?

Disons-le tout de suite, — ce n'est pas inopportun : — la fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert au Mont-Saint-Michel (16 octobre) tombant le même jour de la semaine que la fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan (8 mai), sera célébrée cette année également un dimanche. N'est-ce point providentiel ? En ces deux fêtes du moins, à la faveur du repos dominical, le monde des affaires et le monde du travail pourront plus facilement unir leur voix pour composer cette clameur vraiment « sociale » qui, seule, peut nous attirer l'intervention de notre ange libérateur.



A propos des Fêtes Grégoriennes

A l'occasion du XIII^e centenaire de la mort du pape saint Grégoire le Grand le Souverain Pontife, Pie X, avait dans une Lettre Encyclique aux Evêques de l'univers catholique, annoncé que des fêtes solennelles, en l'honneur de son glorieux prédécesseur, aussi grand par son génie que par sa sainteté, seraient célébrées à Rome dans le courant du mois d'avril. Elles se sont déroulées splendides et touchantes, devant une foule immense accourue de tous les points du globe.

Inaugurées devant un congrès savant qui s'est occupé principalement du plain-chant, dit grégorien, elles se sont poursuivies par diverses cérémonies religieuses, au tombeau de saint Grégoire, à Sainte-Marie-Majeure, dans la basilique catacombale des saints Nérée et Achillée, à Saint-Domitille et saint Grégoire prononça une homélie demeurée célèbre, enfin à Saint-Jean de Latran dont le palais patriarcal fut habité par le grand Pape. Le lundi, 11 avril, plus de 50 000 personnes assistaient à la messe pontificale.

L'avant-veille, samedi soir, 9 avril, à Sainte-Marie-Majeure, Son Éminence le Cardinal Vannutelli avait présidé une cérémonie grégorienne en souvenir du miracle qui marqua les premiers jours du pontificat de saint Grégoire et dans lequel on a toujours aimé à reconnaître l'intervention de saint Michel. — *Le nouveau Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales* (XIII^e jour) rapporte ainsi cet événement :

« En 590 la peste désolait la ville de Rome de la façon la plus terrible. Le pape saint Grégoire convoque le peuple à une procession. Inspiré du ciel il prend dans ses mains l'image de la Mère de Dieu ¹, et nu-pieds, les épaules couvertes d'un

1. Dite « Madone de Saint Luc. »

sac de pénitence, il parcourt la ville. Il arrive sur le pont qui fait face au môle d'Adrien; alors se font entendre dans les airs des voix merveilleuses : ce sont les anges qui chantent le *Regina celi*. Le Pontife y mêle sa voix suppliante : « Priez Dieu pour nous, » ajoute-t-il. A l'instant un ange apparaît sur la cime du mausolée : il tient à la main une épée nue et la rentre dans le fourreau; c'est que Dieu fait miséricorde et c'est par l'intercession de Marie, que lui, Michel, le ministre de la justice divine, dépose le glaive vengeur. »

A l'instant même en effet, la peste qui avait déjà fait d'innombrables victimes, cessa. C'est en mémoire de ce prodige qu'à partir de cette date le môle d'Adrien fut appelé Fort Saint-Ange et le pont qui lui fait face Pont Saint-Ange.

Aujourd'hui encore une statue de saint Michel surmonte la forteresse : tel il apparut en 590 au Pape saint Grégoire, tel on le voit toujours faisant le geste de remettre le glaive au fourreau.





Dom Jean Huynes

MOINE BÉNÉDICTIN du MONT-SAINT-MICHEL

Nous avons promis aux lecteurs des Annales de larges et intéressants extraits des Chroniques du Mont-Saint-Michel; nous nous en voudrions doublement de manquer de parole. Mais sans doute il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur la vie et les œuvres des principaux Annalistes du Mont. Voici donc, rapidement esquissée, la silhouette toute monastique du premier en date — sinon du plus important, — parmi les chroniqueurs de l'Abbaye au XVII^e siècle, pour ne parler que de ceux-là qui ont vraiment fait œuvre d'historiens.

Il y a des hommes dont la vie très intense se déroule obscurément entre les quatre murs d'une bibliothèque ou sous les arceaux d'un cloître, comme, en Normandie et partout, content silencieux et inconnus, sous les buissons entacés, certains ruisseaux. Or de ces hommes recherchez l'origine et scrutez la vie, vous trouverez tout au plus de-ci de-là quelques

rare indications qui marqueront dans ce cours uniforme un léger changement de direction ou l'achèvement d'une œuvre importante... et puis le silence recommencera pendant lequel sera élaboré un autre ouvrage dont quelques années plus tard on nous révélera encore l'apparition : enfin la mort viendra et aux siècles suivants on trouvera... et encore pas toujours, une dalle funéraire : *Hic jacet*...

Le moine qui dans le chartrier de son couvent a remué avec tant d'amour les cendres du passé pour en exhumer les secrets qu'elles recèlent nous apparaît ainsi sans généalogie et sans histoire. Que de religieux cloîtrés, savants distingués, historiens fidèles, sculpteurs, architectes remarquables dont la postérité admire les chefs-d'œuvre éternellement anonymes.

Dom Jean Huynes, « comme la plupart des religieux restés fidèles d'une manière absolue à la vie cénobitique, n'a pas à proprement parler de biographie. » Ainsi parle M. E. de Robillard de Beaurepaire dans son Introduction à l'édition qu'il a donnée, au nom de la Société de l'histoire de Normandie, de *l'Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer*, par Dom Jean Huynes.

D'aucuns ont prétendu que Dom Huynes tirait son nom de la paroisse de Huynes (canton de Pontorson) où il aurait pris naissance; l'argument n'est pas concluant. De ce que l'abbé Robert de Torigny porte souvent dans l'histoire le nom de Robert du Mont, s'ensuit-il qu'il soit né au Mont-Saint-Michel ?

Deux moines du Mont-Saint-Michel, Dom de Camps et Dom Jobart, les continuateurs de son œuvre, nous apprennent au contraire que Dom Huynes était du diocèse de Beauvais : c'était un Picard.

Du reste lui-même a trahi plusieurs fois dans ses écrits cette origine par les réflexions ou rapprochements que lui suggéraient les faits dont il avait à tracer l'historique.

Un dicton a cours, on le sait, depuis des siècles, parmi les habitants du pays d'Arvor, que l'on accuse, — est-ce à tort ? — d'être quelque peu jaloux de leurs voisins de Normandie qui

ont l'insigne honneur de posséder dans leur territoire la Mer-veille de l'Occident. Les Bretons couvrent de leurs anathèmes le capricieux Couësson... qui ne s'en soucie guère :

Le Couësson dans sa folie,
A mis le Mont en Normandie ?

Dom Huynes entreprend de les justifier et pour cela se met en leur place : « Pour moy, dit-il, si je voyois ce Mont si proche de la *Picardie* comme je le vois de la Bretagne et qu'il n'y eut qu'une riviere qui l'empeschat d'estre en *Picardie*, je souhailerois volontiers l'esloignement de cette riviere, car qu'il ne seroit bien aise d'avoir un tel Mont *en sa province* ! »

La citation suivante, en confirmant positivement celle-ci, ne manquera pas — incidemment — de flatter beaucoup l'amour-propre des lecteurs normands. Dans une sorte d'Introduction à une vie de saint Bertevin ou Bertivin, un saint normand et couterçais, Dom Huynes dit ceci :

« Mon cher lecteur, m'estant rencontré diverses fois avec des personnes de différentes provinces qui chacun se glorifioit d'avoir plusieurs saints personnages natifs de leur pays, les uns concluoient que nul normand ne fut jamais saint. Mais telles gens monstrent par leurs discours qu'ils sont peu versés en l'histoire. Et pour moy, *estant picard* de nation, si je voulois entreprendre cette cause, je monstrerois que depuis l'arrivée des Normands en France, il y a eu plus de saints natifs en Normandie ou pour le moins autant qu'on en pourroit rencontrer es autres provinces. »

Faisant l'histoire des prieurs qui ont gouverné l'Abbaye du Mont-Saint-Michel depuis la réforme du monastère par la Congrégation de Saint-Maur¹, il déclare que le R. P. Dom Placide Sarcus était « *natif de notre diocèse de Beauvais*. » C'est le summum de la précision à laquelle on a pu arriver jusqu'ici touchant l'origine de Dom Huynes.

1. *Histoire générale de l'abbaye*, Traité VI^e, Chap. III.

En l'an 1630, le 21 mai, frère Jean Huynes prononça solennellement ses vœux dans l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon en Bretagne. « Dom Michel Pirou, natif du diocèse de Rouen, un des douze qui vinrent demeurer les premiers de la congrégation (de Saint-Maur) en ce Mont... estait auparavant prieur de l'abbaye Saint-Sauveur de Rhedon où il me receut à profession de la regle de Saint Benoist, l'an mil six cents trente, le mardy, vingt et uniesme du moys de may, dernière feste de Pentecostes¹. »

Ce que fut Jean Huynes, moine, Dom Tassin nous l'apprend dans son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, publiée en 1770 : « Il aimoit la solitude et fuyoit surtout l'oisiveté. Assidu à l'office divin, ses grands travaux pour la Congrégation ne l'en dispensoient jamais. Il avoit du talent et du goût pour écrire l'histoire des monastères sur les titres et les pièces originales. »

Environ deux ans après sa profession solennelle, le jeune religieux fut envoyé au Mont-Saint-Michel. C'est là, selon toute apparence, que se firent jour pour la première fois ses goûts prononcés pour les recherches archéologiques et ses aptitudes à écrire l'histoire. Moine régulier, il se révéla chroniqueur exact et plein de verve.

Il avait été chargé par ses supérieurs de montrer aux Pèlerins et visiteurs les Saintes Reliques aussi nombreuses qu'insignes, les croix d'argent ciselé, les reliquaires d'or massif, — cadeaux princiers ou vestiges vénérables de l'antiquité, — dont le trésor de la Basilique était si riche. Il entraît aussi dans son obédience de guider les Pèlerins à travers les salles du monastère, de les renseigner chemin faisant sur l'histoire de ces bâtiments merveilleux auxquels se rattachaient tant de souvenirs glorieux ou tristes, historiques ou légendaires... en un mot de servir à tous de cicérone bienveillant et informé.

Force lui fut donc d'étudier, pour être à la hauteur de la

1. *Histoire générale de l'abbaye*, Traité VI^e, Chap. III.

charge qui lui était confiée, les manuscrits poudreux enlascés dans le chartrier et la bibliothèque. Sa conscience droite, son amour inné de l'exactitude en matière d'histoire, enfin l'affection sincère dont ils s'éprit bien vite pour la Montagne de l'Archange saint Michel, le soutinrent dans cette tâche ardue à laquelle il ne pouvait du reste consacrer que quelques rares loisirs.

Cinq ans durant au moins, il poursuivit ses recherches. En 1639 son *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la Mer* était entièrement rédigée et le 23 avril Dom Huynes écrivait aux « Révérends Supérieurs de l'Ordre et Congrégation de Saint Benoist en France assemblés à Vendosme » la lettre suivante :

« Mes Reverends Peres, ayant appris par cœur la regle de nostre bienheureux pere saint Benoist suivant la louable coustume usitée en nostre congregation et l'admonition faicte aux Benedictins au concile celebre à Aix la Chapelle l'an huict cents dix sept : *Ut monachi omnes qui possunt regulam memoriter discant*¹, la souvenance des divines instructions qui sont en icelle me revient facilement en memoire lorsque je desire m'en servir et que je considere avec quelle vigilance je me dois comporter en ce à quoy je suis appliqué par quelques uns de vous, mes Reverends Peres. Pour quoy vous asseurer j'adresse à vos Reverences des escripts touchant l'histoire de ce Mont Saint-Michel, le contenu desquels j'ay recherché avec le soin et diligence à moy possible, m'y sentant obligé selon ma profession. Car si nostre bienheureux Pere parlant de ceux qui doivent chanter au chœur ou lire au refectoire dit : *Fratres autem non per ordinem legunt aut cantent, sed qui edificent audientes*². Et : *Cantare autem aut legere non presumat nisi qui potest ipsum officium implere ut edificentur audientes*³; et s'il veut qu'il y ait un vieillard *sapiens qui sciat accipere responsum et reddere*⁴; bref s'il veut que *donum Dei a sapientibus sapienter administratur*⁵, en quels termes estimera-t-on qu'il parleroit d'un religieux qui a charge de monstrier les saintes reli-

1. Que tous les moines qui le peuvent apprennent la règle par cœur.
 2. Que les frères ne lisent ou ne chantent pas à tour de rôle, mais que l'on choisisse pour ces fonctions ceux-là seulement qui peuvent édifier les auditeurs.
 3. Que nul ne se charge de chanter ou lire s'il n'est capable de remplir ces offices de façon à édifier les auditeurs.
 4. ... sage capable de recevoir et de donner une réponse.
 5. Que le don de Dieu soit par les gens sages utilisé sagement.

ques de ce monastere du Mont-Saint-Michel à gens de toute sorte de condition qui viennent de tous costez pour voir et s'enquerir (après avoir fait leurs dévotions) de la fondation et des progres de cette église et abbaye et qui font mille questions de part et d'autre selon les divers objects qu'ils rencontrent. Certes, il n'y a personne qui n'avoue ingenuement qu'il diroit qu'un religieux qui a une telle charge doit estre bien versé es antiquitez de ce Mont. En quoy on se pourra encor confirmer davantage lisant au concile susdit cette admonition : *Ut docti fratres eligantur qui cum supercentibus monachis loquantur*¹; car si pour parler à des religieux qui ordinairement sont gens prudens, discret, faciles à excuser les manquements qu'ils voyent et qui de l'ignorance d'un religieux ne concluent que tous les autres luy sont semblables, combien à plus juste raison faut-il que celui-là soit docte qui a à satisfaire non à des Religieux seulement, mais à tout le monde qui aborde en ce Mont. C'est pourquoy n'estant tel, j'ai tâché à le devenir selon mon petit pouvoir; et de ce que dessus vous voyez, mes Reverends Peres, que ce n'est sans sujet que je me suis adonné à l'histoire de cette abbaye puisque quelques uns d'entre vous m'ont mis en une charge où il m'est nécessaire d'en respondre aux Pelerins, lesquels, mais particulièrement mon Reverend Pere Prieur Dom Bernard Jenarduc, m'ont meu à passer plus outre et à composer cet escript que je soubmets entièrement à vos censures, vous suppliant de croire que je n'y ai rien mis, dont je n'aye esté bien assuré autant qu'humainement il m'a esté possible que si vos Reverences jugent que quelque cayer d'iceux merite de voir le jour, je croy que plusieurs Pelerins en seront très contents et prendront de là sujet de louer Dieu de ce qu'il luy a plust opérer tant de vermes en ce Mont, pour l'exaltation de son saint Archange et le salut des Mortels.

Du Mont-Saint-Michel, ce 23 d'april 1639.

Ce vœu aussi pieux que modestement exprimé ne fut pas exaucé; on ne sait pourquoi. Mais Dom Huynes, loin de se décourager, n'en continua pas moins ses études; jusqu'à sa mort il ne cessa d'améliorer son travail et de le compléter par des notes rétrospectives que ses recherches l'amenèrent à découvrir dans la suite.

(A suivre.)

1. On choisira des frères instruits pour s'entretenir avec les moines qui viendront visiter le monastère.

A mon Ange Gardien

(SONNET)

Nous insérons volontiers la poésie suivante, due à la plume d'une de nos abonnées, qui déjà l'an dernier nous avait envoyé une *Prière à Saint Michel* que les *Annales* ont reproduite¹.

Lorsque je sommeillais, dans mes jeunes années,
Le cœur aux rêves d'or, heureuse et sans ennui,
Tu veillais près de moi; aux heures attristées
Tu fus mon premier guide et mon plus ferme appui.

N'as-tu pas regretté tes rives enchantées?
Du séjour bienheureux pourquoi donc as-tu fui?
Et ne voudrais-tu pas, les ailes déployées,
Enfla vite sortir de cette affreuse nuit?...

Mais non, tu resteras avec moi sur la terre,
Pour m'apprendre à prier, à souffrir et me taire,
Tant que je serai loin du céleste séjour.

Ta main me conduira durant toute ma vie;
Tu montreras le ciel à mon âme ravie;
Et de Dieu nous louerons la tendresse... toujours.

DORFESKIND.

* * *

Puisque l'occasion s'en présente, nous ne résistons pas au plaisir d'offrir aux lecteurs des *Annales* une prière à l'Ange Gardien, composée par une pieuse religieuse et éditée naguère avec l'imprimatur de Monseigneur l'évêque de Moulins :

Memorare au Saint Ange

** Souvenez-vous, ô mon saint Ange Gardien, que le Seigneur vous ayant confié le soin de mon âme, vous en êtes devenu le protecteur et l'amî. Aussi, plein de confiance en votre bonté que je n'ai jamais sollicitée en vain, je cours, je viens à vous, mon bon Ange, mon frère intime, et quoique j'aie souvent méconnu vos tendres soins, j'implore votre puissant secours. Ne me le refusez pas, ô le saint Ami de mon âme, et, dans ce moment où je vous invoque, soyez propice à mes vœux et daignez les exaucer.**

1. Voir *Annales* de juillet 1903.

Les Anges Justiciers¹

II

Avertissements et retour.

Un silence profond règne dans l'immensité des Cieux. Les milices sacrées n'attendent qu'un signal de leur Chef pour venger le Dieu des armées. Que Michel l'ordonne, et le globe prévaricateur, lancé hors de son orbite, ira s'émietter dans l'espace.

Cependant Michel se tait. Il abaisse sur le monde rebelle son regard dont la flamme courroucée s'éteint dans une buée de brislesse.

Anéantir la sphère qui reçut la visite de Jésus!... la Terre où resplendit Bethléem, où fleurit Nazareth! — la Terre que l'Eucharistie divinise et que le Sacrifice auguste transforme en un perpétuel et immense Calvaire... L'Archange ne s'en reconnaît pas le droit. — « Frères, dit-il enfin, Dieu s'est réservé la connaissance de l'heure où il jugera sans appel. Gardons-nous d'usurper, fût-ce pour le servir, une parcelle de sa puissance. Avertir, menacer, sévir même parfois afin de purifier et ramener les cœurs, à cela se borne maintenant votre ministère. Le Maître n'a point voulu la mort du pécheur, mais sa conversion et sa résurrection à la grâce. »

Et désignant aux vertus attentives les lieux parcourus naguère par l'Ange du Témoignage : « Allez, ajouta-t-il, châtier l'imposture et l'ingratitude; mais épargnez partout l'innocence, et respectez le repentir. »

1. Voir les *Annales* de juillet 1903.

Rappelons aux Lecteurs qui ne pourraient se référer à cette Livraison, ... que la première partie de l'article de notre très dévouée collaboratrice, — menée jusqu'à ce jour d'en donner la suite — était intitulée *Accusation et Témoignage* : un ange, sur l'ordre de saint Michel, a parcouru la terre ingrate... et il a rencontré partout un horrible débordement de passions incurables; rentré au ciel il rend compte de sa mission en portant contre les hommes cette accusation trop justifiée : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* « Il n'y a pas d'homme qui fasse le bien; non, il n'y en a pas un seul! »

Oublieux des prescriptions divines, plongés dans l'ivresse malsaine du péché, les villageois raillaient l'antique foi de leurs pères. — « Dieu n'existe point, disaient-ils, ou il ne s'occupe pas de nous. Depuis si longtemps que nous nous moquons de lui, il aurait pu détruire cent fois nos récoltes et nos troupeaux. Non, il n'y a d'autre Dieu que le plaisir, d'autre paradis que la bonne chère et l'excitation des sens. Jouissons sans arrière-pensée de cette vie sans lendemain ! »

Or voici qu'un nuage apparaît aux confins de l'horizon. À mesure qu'il s'élève, le soleil pâlit et la forêt frissonne. La brise tiède et légère se change en un vent rude et froid. L'Ange chargé de retenir les tempêtes prisonnières vient de déchaîner les forces de l'air comprimées. Une rumeur mystérieuse annonce son approche. Il plane majestueusement et les lointaines vapeurs se groupent à sa suite. Le firmament se mue en une voûte de plomb. La poussière tourbillonne; le rafale rugit et courbe les roseaux; le sol tremble; la nature frémit. L'éclair jaillit; le tonnerre éclate, la grêle tombe.

Adieu luxuriantes moissons! adieu riantes espérances! Le torrent subitement grossi envahit le vallon, l'avalanche précipitée des sommets entraîne dans un chaos furieux les arbres et les rochers, les animaux, les vignes et les champs.

La cloche de l'église tinte lugubrement, mais sa voix se perd dans la tourmente. Debout au seuil de l'humble temple, un prêtre à cheveux blancs contemple douloureusement le pays dévasté. Soudain un incendie se déclare. Le feu du ciel vient d'effleurer un toit de chaume; le village entier est menacé par les flammes...

Une clameur s'échappe des cœurs terrifiés: « *Mon Dieu!*... »

De grosses larmes glissent sur les joues du vieillard que son pas incertain ramène vers l'autel.

« Seigneur, s'écrie-t-il, vous les avez entendus... ils ont crié vers vous!... Seigneur, ayez pitié, car je ne suis plus seul à invoquer Votre Nom. *Parce, Domine, parce populo tuo.* O Dieu, que votre bonté vous ramène les ingrats qui l'ont

méconnue jusqu'ici. *Acerte faciem tuam a peccatis nostris, et omnes iniquitates nostras dele!* »

Au dessus du vieillard prosterné la sombre voûte semble doucement s'entr'ouvrir, et sur un rythme d'une délicieuse suavité les chœurs des esprits bienheureux répondent à son ardente prière: « *Domine... oravit ad te populus in tempore opportuno... Verumtamen in diluvio aquarum multarum ad eum non approximabunt?* »

L'obscur nuée s'éloigne; le cyclone se heurte à la cime des monts et se fond en abondantes averses sous lesquelles le feu s'éteint. La Miséricorde l'emporte une fois de plus sur la Justice. Le soleil retrouve sa splendeur et la nature pacifiée se remet déjà à sourire parce que les clartés de la Foi ont illuminé les âmes.

Maintenant le vénérable pasteur se hâte, autant que le permet sa vieillesse, d'aller consoler ses ouailles affligées. En approchant de la chaumière dont l'incendie a dévoré le toit, il s'arrête, profondément surpris d'entendre une voix chevrotante murmurer un cantique... Une aïeule, assise parmi les décombres, berce un nouveau-né sur ses genoux.

« Il ne s'est même pas réveillé!... » dit la paysanne attendrie.

— « Les Anges l'ont porté dans leurs mains! » répond le ministre de Dieu.

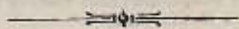
Et levant vers le ciel rasséréné un regard d'admiration et de gratitude... « *In conspectu Angelorum, s'écrie-t-il, psallam Tibi, Deus meus!* »

M. Th. Huc.

1. Détournez vos regards de nos offenses et effacez toutes nos iniquités (Ps. L., v. 10).

2. Seigneur, votre peuple vous a invoqué à l'heure opportune; aussi ne s'arrêta-t-il pas submergé dans le débordement des grandes eaux. (Ps. xxxi, v. 7 et 8).

3. Je vous louerai, Seigneur, en présence de vos Anges. (Off. des SS. Anges.)





ACTIONS DE GRACES¹

Alsac. — Une messe en l'honneur de saint Michel en reconnaissance de la guérison de ma petite fille et pour demander la protection de l'Archange.

Une messe d'action de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue.

Une messe pour remercier saint Michel. Qu'il daigne protéger une pauvre femme malade!

Saint Michel a préservé mes enfants d'une épidémie qui ravissait de notre contrée; aussi je vous envoie, pour vos œuvres, une offrande que j'avais promis de donner si mes enfants étaient épargnés.

Alpes-Maritimes. — Une personne, considérant comme perdue une somme d'argent qu'elle avait prêtée, s'est recommandée avec confiance à saint Michel; or elle vient de recouvrer une partie de cette somme; elle s'empresse-t-elle de vous envoyer une offrande pour vos Apostoliques.

Ardèche. — Saint Michel m'a obtenu la grâce que je lui demandais. En reconnaissance je vous prie de célébrer une messe et de faire brûler un cierge.

Ardennes. — Je vous envoie une offrande pour vos Apostoliques et reconnaissance à saint Michel.

Calvados. — Je vous envoie une obole pour l'Œuvre Apostolique pour remercier saint Michel d'une faveur qu'il m'a obtenue.

Prière d'insérer.

1. Conformément au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que tous les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces Actions n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Corrèze. — Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession.

Côtes-du-Nord. — Merci, saint Michel, pour les grâces que vous m'avez obtenues.

Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance à saint Michel.

Eure-et-Loir. — Je vous envoie une offrande en faveur de vos chers Apostoliques pour remercier le bon Archange.

Finistère. — Les deux familles pour lesquelles vous avez fait une neuvaine au grand Archange ont été exaucées.

Ci-joint une offrande en faveur de l'Œuvre apostolique pour remercier saint Michel du succès obtenu dans un examen.

Une messe en action de grâces.

Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession.

Merci à l'Archange pour l'obtention d'une grâce importante.

Une messe pour remercier saint Michel du succès obtenu dans un examen pour le brevet de capitaine au long cours.

Une messe en reconnaissance à saint Michel pour la réussite d'une affaire, à lui recommandée.

Gironde. — Je remercie saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues pendant l'année.

Hérault. — Une messe en action de grâces à l'Archange.

Une messe en reconnaissance à saint Michel.

En ces derniers temps j'éprouvais dans les yeux de grandes douleurs; j'ai commencé une neuvaine au glorieux Archange; aussitôt le mal a cessé. Je n'ai jamais invoqué saint Michel sans éprouver les effets de sa bonté.

Ille-et-Vilaine. — Offrande pour l'Œuvre apostolique, en reconnaissance de faveurs obtenues par l'Archange.

Une famille remercie saint Michel pour deux grâces obtenues par son intercession.

Merci au saint Archange pour plusieurs grâces obtenues pendant l'année.

Isère. — O bon saint Michel, merci!

Loire. — Merci, ô bon saint Michel, pour la faveur que vous m'avez obtenue.

Remerciements au Grand Archange pour la protection qu'il nous a accordée en tant d'occasions. Qu'il nous soit toujours secourable.

Une messe d'action de grâces à saint Michel.

Merci à l'Archange pour le rétablissement d'une santé gravement compromise.

Loire-Inférieure. — Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance à saint Michel.

Je vous envoie une offrande pour deux messes et une neuvaine d'action de grâces à l'Archange, pour le remercier de sa protection dans un récent danger.

Demande d'une messe pour les âmes du Purgatoire et d'unierge action de grâces à saint Michel. P. M.

Maine-et-Loire. — Prière de célébrer une messe pour remercier de d'une grâce obtenue par l'intercession de l'Archange. M. P.

Manche. — En reconnaissance à saint Michel je vous envoie une offrande pour l'Œuvre apostolique. M^{me} S.

Une messe pour remercier notre bon protecteur de nous avoir obtenu guérison de notre cher petit-fils. M^{me} L. B.

Mayenne. — Que saint Michel, l'Ange de la bonne mort, soit remercisé d'avoir visiblement protégé, dans ses derniers moments, une personne qui m'était chère. L. D.

J'ai prié saint Michel et j'ai été exaucé. C. L.

Morbihan. — Une religieuse vous prie de faire insérer dans les Annales l'obtention d'une faveur spirituelle demandée à l'Archange. S^{te} M. B., religieuse veuve.

Puy-de-Dôme. — Remerciements à saint Michel pour tout ce qu'il a fait pour nous. M. M.

Rhône. — Offrande à saint Michel en action de grâces. M. B.

Haute-Saône. — J'ai été heureuse d'offrir à l'église de notre paroisse une statue de saint Michel en reconnaissance d'une grâce que j'ai obtenue par l'intercession de ce grand saint. M. T., sél.

Seine. — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour un bienfait obtenu par sa puissante intercession. M^{me} E.

Action de grâces à l'Archange pour l'obtention de plusieurs faveurs. L. U., sél.

Je remercie saint Michel de la protection qu'il m'a visiblement accordée dans une affaire importante. A. B.

Action de grâces à l'Archange pour l'obtention de plusieurs faveurs. M. K.

Une messe en l'honneur du bon et puissant Archange qui m'a exaucé pendant la neuvaine mensuelle générale, en m'obtenant une faveur inestimable. C. G.

O bon Archange, merci ! M^{me} X.

Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession. M^{me} D.

Seine-et-Oise. — Ayant obtenu la grâce que je sollicitais, je vous prie de recevoir une offrande de 10 francs pour vos petits Apostoliques. M^{me} J. V.

Seine-Inférieure. — Je vous envoie une offrande pour vos Apostoliques en reconnaissance à saint Michel, qui nous a obtenu ce que nous lui avons demandé. X. L.

Ayant obtenu la faveur que je sollicitais, je vous prie de célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel. P. C.

Ci-joint une offrande pour l'Œuvre apostolique, en reconnaissance à saint Michel. X.

Une messe pour remercier l'Archange de m'avoir obtenu une grâce temporelle.

Prière d'insérer. M. G., sél.

Vendée. — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par sa puissante intercession. Anonyme.

Vosges. — Merci à l'Archange pour le succès obtenu dans un examen. M. G., sél.

Yonne. — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il nous a accordée. E. C.

Algérie. — Deux messes d'action de grâces au grand Archange. M. de W., sél.

Martinique. — Actions de grâces à saint Michel pour une réconciliation obtenue par son intercession.

Une messe pour remercier l'Archange de l'obtention d'une autre faveur. A. D., sél.

Alsace-Lorraine. — En action de grâces, je vous envoie une offrande pour les œuvres de saint Michel. M. L., sél.

Belgique. — Ayant obtenu une très grande grâce par l'intercession de saint Michel, je vous prie de m'aider à l'en remercier. E. S. V. H., sél.

Roumanie. — Je vous envoie une offrande en faveur de l'Œuvre apostolique pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession. Une abandonnée.

Canada. — Remerciements à l'Archange pour l'obtention d'une grâce bien désirée. Prière d'insérer. V. E. L. F.

Une messe en reconnaissance à saint Michel. E. L., sél.

Prière de consacrer un enfant à saint Michel, en action de grâces. M. P., sél.

Merci à l'Archange pour l'obtention de plusieurs faveurs. M. F., sél.

États Unis d'Amérique. — Prière de faire brûler deux cierges devant la statue de saint Michel pour le remercier du rétablissement de deux malades et de l'obtention d'une grâce particulière. Prière d'insérer. A. H., sél.

Enfin nous avons reçu l'action de grâces suivante que nous reproduisons intégralement :

Il y a un mois, je recommandais à saint Michel à l'insu des intéressés, un procès imminent et dont les suites devaient nuire à la cause catholique...

Les difficultés duraient depuis près d'un an... le procès devenait inévitable, quand, en quelques jours, saint Michel a changé les esprits et tout s'est arrangé à l'amiable.

Honneur à l'Archange pour cette victoire, qui glorifie Dieu et augmente la confiance d'une de vos abonnées.

Prière d'insérer dans les Annales (selon ma promesse) sans mentionner ni la ville ni le département. H. C.





La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au sein d'un autel à la messe des morts, l'ange demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans le saint temple les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des cieux au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aube. — Troyes : M^{lle} Marie Party ; R^{de} Mère St^e Angèle, *Supérieure des Augustines*.

Calvados. — Saint-Marc d'Ouilly : M. François Hélie.

Côte-d'Or. — Saint-Seine l'Abbaye : M. Hugues Poitrasson. — Vaux-Saules : M^{lle} Marie Theuriel, *sédatrice*.

Côtes du Nord. — Lanrelas : M^{me} Philomène Hervot. — Guingamp : M^{lle} Marie-Anne Poutallié.

Eure-et-Loir. — Charbonnières : M. l'abbé Bordenau, *curé*.

Finistère. — Brest : M^{me} Mobilhan.

Gard. — Tréscot : M. Pierre Pujol.

Haute Garonne. — Toulouse : M^{me} Léontine Pujol ; M^{me} Claire Dupuy.

Hérault. — Béziers : M. Louis Noguier ; M^{me} Boyer ; M^{me} Médaille ; M^{me} Montagne ; M^{me} Altérie ; M^{me} Madeleine Devillers ; M^{me} Castellan ; M^{me} Bauschostes ; M. Achille de Ménard. — Montpellier : M^{me} V^{ve} Marie Morel.

— Gagnac : M^{me} Marie Bastide ; M^{me} V^{ve} Justine Boyer. — Cruzy : M^{me} Marie-Louise Latranchée ; M^{me} Françoise Robert ; M^{me} Marianne Blaye ; M^{me} Madeleine Ricard ; M^{me} Marguerite Maffré.

Ille-et-Vilaine. — Bais : Jeanne-Marie Amoureux ; Anne-Marie Huchel. — Vilé : M^{lle} Nouvel de la Flèche. — Bruz : M^{me} V^{ve} Prudent Joubert ; M^{me} Victoire Delamarre. — Pleurtuit : M^{me} Bouvet, née Joséphine Merdignac.

Indre-et-Loire. — Tours : M^{me} Guasdon.

Loire. — Collance : Eugénie Dainan ; Mariette Pérorse ; Pauline Véluire. — Saint-Chamond : M^{me} Bertholon, née Marie Ferraton.

Haute-Loire. — Le Puy : M^{me} Celle-Lacombe. — Pauhaguet : M. Marc Rozier.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Ganchet ; M^{me} Moriceau. — Saint-Rienne de Montloc : M^{me} Josephine Mabit.

Manche. — La Mancellière : M^{me} Lejard. — Macey : M^{me} Marie-Esther Lecharpentier, née Gastebois. — Le Mont-Saint-Michel : M. Pierre Gaillard. — La Haye du Puits : M^{me} Saillard, née Virginie Laurent. — Parigny : M. l'abbé Prével, *curé*. — Avranches : M^{me} Nativelle, née Herbert ; M. Jules Fortais ; M^{lle} Julie Galé. — Saint-Martin-des-Champs : M. François Langlois.

Nayonne. — Laval : M^{me} Léon Duverger. — Entraunes : M^{me} de Pondou d'Amecourt.

Meuse. — Bar-la-Duc : M^{lle} Eugénie Maré.

Nord. — Lille : M^{me} Leclercq.

Oise. — Compiègne : M^{lle} Dinan, *sédatrice*.

Orne. — Lalacelle : M^{me} Cosson, née Delphine Vaugon. — Laigle : M. Paul Dulacq ; M. Esneat Girard.

Hautes-Pyrénées. — Lourdes : M^{lle} Marie-Anne Ruez.

Sarthe. — Le Mans : M. le docteur Le Gals. — Vernie : M^{lle} Rose Gaillet. — Auvers-le-Hamon : M^{me} Moreau ; M^{lle} Marie Deslandes ; M^{lle} Jeanne Deslandes ; M. Victor Gô.

Savoie. — Chambéry : M^{me} Péthellaz.

Seine. — Paris : M^{lle} Félicie Baudemont ; M. Louis Dorival ; M^{me} Caroline Arnaud.

Seine-et-Oise. — Carrières-sous-Poissy : M^{me} V^{ve} Auguste Vlimant. — Villiers-le-Bel : M^{me} Dinquel, née Marie Beauguillot ; M^{me} Ravaz, née Antoinette Bauty.

Seine-Inférieure. — Le Havre : M^{me} Salmon, née Rose Satis. — Saint-Aubin les-Elbeuf : M. Hazé. — Boibec : M. François Lécuyer, *dévoué sédatrice*.

Tarn. — Castres : M. Auguste Delmas ; R^{de} Mère Julienne du Saint-Sacrement, *religieuse adoratrice*.

Vendée. — Mouzeuil : M^{me} J. Baille-Labourgeay, née Rampillon des Magnils.

Vosges. — Epinal : M^{me} Rambaud. — Neufchâteau : M. Jules Garrigues.

Yonne. — Villeneuve-la-Guyard : M^{lle} E. Fontenoy.

Réunion. — Tampon : M^{lle} Eve Michel ; M^{me} Turpin ; M^{lle} Elisabeth Olivier ; M^{me} Paget née Olivier ; M^{lle} Stella Paris ; M^{lle} Julia Belzard ; M^{lle} Pauline Michel ; M^{lle} Marceline Vinzel ; M^{lle} Célestine Héaut ; M^{me} Adrien Blainville ; M^{lle} Marguerite Rivière.

Belgique. — Haysl-sur-Mer : R^{de} Smor Kotska, *Servante du Seigneur, ardente zélatrice.*

Espagne. — S. M. la Reine Isabelle.

Canada. — Sherrington : M. Henri Pinsonneault ; M^{me} Adolard Cadan ; M. Edouard Beaudin ; M. Narcisse Beaudin ; M. Médard Bouchar ; M^{lle} Évelina Boutin. — Saint-Edouard : M. François-Xavier Richard. — Montfré : M^{me} Osite Perras, née Dupuis. — Henrysburg : M^{me} Esther Laroché, né Poissant.

États-Unis d'Amérique. — Natchitoches : M^{sr} Durier, évêque. — La Nouvelle-Orléans : M^{lle} Marie-Louise Maspérou ; M^{me} Marie de Muesbert ; M. John Héno. — East-Providence : M^{me} V^{ve} Alice Halpin, née Gibbuis.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges Saint Michel les conduise dans la céleste lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in luce sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NOUVELLES DU CULTE DE SAINT MICHEL. — FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL AU MONT GARGAN (8 1081). — LES SAINTS ANGES. — DOM JEAN HUYNES (suite). — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Nouvelles du Culte de Saint Michel

Monsieur l'Archidiacre d'Avranches, accompagnant Monseigneur l'Evêque en tournée pastorale, nous écrit de Saint-Lô, à la date du 17 mai :

Cher Monsieur le Directeur,

Monseigneur me charge de vous annoncer que nous sommes dès maintenant officiellement informés que Sa Sainteté Pie X accorde Six nouvelles Indulgences plénières à l'Archiconfrérie de saint Michel, sans que soient diminuées celles précédemment obtenues.

Je n'ai pas encore en ma possession le Rescrit.....

J. LEPETIT,

Archidiacre d'Avranches.

A Monsieur le Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel au Mont-Saint-Michel.



Nous espérons pouvoir donner, dans notre prochaine Livraison, de plus amples détails sur cette nouvelle et signalée faveur accordée à l'Archiconfrérie de saint Michel.



Fête de l'Apparition de Saint Michel

AU MONT GARGAN (8 Mai)

AU MONT SAINT-MICHEL.

L'AN dernier nous disions : « Fête tout intime et sans éclat, comme il convient à une fête de second ordre. » Nous sera-t-il permis de redire aujourd'hui la même chose dans les mêmes termes ?

Voici pourtant quelques notes que le chroniqueur a jetées sur son journal et qu'il est heureux de communiquer aux amis de l'Archange.

Le 8 mai, Pèlerins pas très nombreux ; moins que jamais on a droit de s'en étonner : le scrutin de ballottage retient un peu partout à leur poste les chefs de famille. Après tout, c'est un bonheur de le constater ; ces gens-là font leur devoir. — Constamment du matin au soir ou la pluie tombe ou menace de tomber... ce qui est également désagréable. Inutile de faire allusion au « nuage noir qui monte à l'horizon »... Il y a de ces grosses nuées partout, dans tout le ciel ; il y en a tout le jour.

Bref, des pèlerins sont pourtant venus prier au Mont Saint-

Michel ce jour-là. Aussi bien jamais, depuis longtemps, on n'avait vu devant l'Archange pareille profusion de lampes demandées par les Associés de tout pays... symbole touchant des prières que faisaient de loin et tout bas des hommes et des femmes que l'impérieux devoir enchaînait, en dépit d'une volonté impatiente — il nous a été fait de ces confidences — d'accourir aux pieds de saint Michel.

Monsieur le Directeur du Pèlerinage, assisté de diacre et sous-diacre, chante la grand'messe. Après l'Évangile le prédicateur de la fête porte la parole : il rappelle les deux grandes apparitions de saint Michel, au Mont Gargan au ^v siècle et au Mont Saint-Michel, le 16 octobre 708, les seules dont l'Église d'Occident ait solennisé le souvenir ; de ces apparitions il tire des conséquences pratiques. Mais je m'excuse d'avoir tenté un semblant d'analyse, qui va avoir l'air d'un hors-d'œuvre..., puisque ci-après nous reproduisons ce discours in-extenso.

Les Vêpres solennelles sont suivies du Salut du Très Saint Sacrement avec chant de la Prose coutançaise aimée des Montois, *Angelorum solemnia*.

Fête d'intimité, de recueillement et de prière...

ÇA ET LA

PARTOUT saint Michel a été fêté exceptionnellement le 8 mai. On a compris en France que le saint Archange était le soutien le plus puissant et le plus dévoué des grands intérêts catholiques, hélas si menacés... et l'on a profité de cette circonstance pour les lui recommander.

De divers côtés il nous arrive des comptes rendus que nous serions heureux d'insérer ; l'abondance des matières ne nous le permet pas, à notre grand regret. Aussi bien tous ces récits sont identiques quant au fond et souvent quant à la forme.

Nous nous contentons de reproduire celui-ci, qui nous arrive de *Castres* (Tarn) :

« La fête de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan a été célébrée dans notre paroisse de Saint-Benoît avec toute la solennité et la ferveur accoutumées. La cérémonie avait été transférée au lendemain du jour où liturgiquement elle est fixée, afin de permettre aux Associés de toute la ville d'honorer ensemble et tout à leur aise leur saint patron.

Plus que jamais notre pauvre France n'a-t-elle pas besoin de la protection du grand Archange ? Aussi nous étions nombreux, très nombreux, accourus pour implorer saint Michel dans sa chapelle brillamment illuminée et décorée avec un goût irréprochable et une incomparable richesse, grâce au zèle d'une pieuse Associée. Dans cette profusion de plantes et de lumières, qu'elle était belle la statue de l'Archange et comme elle nous ravissait tous !

M. l'abbé P., premier vicaire de Saint-Benoît, célébra la sainte Messe. M. l'Archiprêtre, souffrant depuis plusieurs mois, n'avait pu se donner la joie de présider cette fête traditionnelle, si chère à son cœur. Assurément la privation pour lui a été grande de ne pouvoir nous parler une fois encore de saint Michel, de sa puissance, de sa bonté ; grande aussi la privation de ne pouvoir offrir en ce jour le saint Sacrifice au milieu des Associés de l'Archiconfrérie. Du moins nous nous sommes souvenus et nous avons prié pour le vénéré pasteur.

Dans une fort belle instruction, M. l'abbé P. nous a montré les deux grandes qualités qui distinguent les esprits célestes et en particulier saint Michel : ces qualités sont la lumière et l'amour. Connaître Dieu, c'est l'aimer. Si nous apprenons à le mieux connaître nous le saurons mieux aimer. Tout dans la nature est à Dieu et nous parle de sa puissance et de son amour ; sachons, comme les anges, lire dans ce beau livre de la création, merveille de Dieu ; sachons lire dans l'Eucharistie et sachons puiser à ce trésor de tendresse, gage de notre bonheur. Demandons par saint Michel un continuuel accroissement du divin amour.

De beaux chants, composés pour la circonstance et très bien exécutés, ont encore ajouté à l'éclat de la cérémonie. Son plus beau couronnement, son parfum le plus suave a été assurément dans ce bouquet de communions ferventes et nombreuses offert à l'Archange saint Michel. »

Une Associée.



DISCOURS

Prononcé au Mont Saint-Michel le 8 Mai

EN LA FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL
AU MONT GARGAN

Michaël stat pro filiis populi. —
Michel est debout pour défendre
les fils du peuple...

MES FRÈRES,

« Si vous voulez rendre saisissante l'idée que vous vous faites d'un guerrier courageux et magnanime, soutien des grandes causes, défenseur de l'opprimé, protecteur de toutes les faiblesses, vous prendriez pour type un homme armé de pied en cap, debout, immobile, face à l'ennemi, le front haut, le visage calme et sans dureté dans les traits, plutôt doux et plein de bonté. Vous croiriez traduire dans cette attitude, dans cette face humaine la force de l'âme et la tendresse du cœur. Rien de farouche dans ce guerrier : debout pour combattre, il serait compatissant à la misère de ses frères, de ses fils, des enfants de son peuple.

Ainsi, M. F., nous est présenté saint Michel par la sainte Église elle-même. *Michaël stat pro filiis populi...* Michel est debout pour les fils du peuple ; et il faut convenir que maintes fois l'Archange a justifié cette expression, autant dans ses multiples apparitions sur terre que par ses gestes de gloire à travers les siècles. Toujours son bras se révèle puissant dans l'action ; mais toujours le cœur arme le bras, toujours la compassion mobilise et soutient la force.

Les artistes nous représentent aussi souvent saint Michel dans l'attitude du Cherubin, qui, les ailes repliées, un genou en terre, balance devant Dieu un encensoir d'or. Nul en effet plus haut que saint Michel n'a proclamé le rôle nécessaire de la prière dans la vie chrétienne, privée ou publique. Ange des combats, il est aussi l'ange de la prière, et l'on peut dire en vérité que si saint Michel est vainqueur dans la lutte contre le mal, c'est autant à sa prière qu'à sa vaillance qu'il le doit et que si avec lui l'homme parvient — comme dit le vieux cantique — à « mettre Satan à renvers », c'est seulement sous l'effort combiné de la prière qui obtient la grâce et de l'action qui met en œuvre les ressources humaines.

Ces vérités l'Archange les donne à entendre sans cesse, mais jamais avec plus d'insistance que dans les deux Grandes Appa-

ritions dont se fait gloire l'Église d'Occident : la solennité de ce jour nous remet en mémoire l'apparition de saint Michel au Mont Gargan ; mais, ici moins qu'ailleurs, serait-il permis de parler de celle-ci sans évoquer le souvenir de celle à qui le royaume de Tombé doit d'être à la fois le Mont Saint-Michel et la Merveille d'Occident.

Vous m'approuverez, M. F., si je ne sépare point ce qui unit vos esprits — et à juste titre — est indissolublement uni.

I

C'était donc au v^e siècle : les Barbares étaient aux portes de la chrétienté, déjà ils en franchissaient les frontières. L'Italie, terre de la papauté, était menacée par le torrent envahisseur des hordes de sauvages, qui de l'Orient s'abattaient sur l'Occident, dévastant tout sur leur passage, pillant les monastères et les bibliothèques, ruinant les églises, mettant à feu et à sang les villes et les châteaux, terrorisant les campagnes et imposant aux populations chrétiennes le joug énorme et abrutissant d'une domination despotique. Oh ! la menace effrayante de cette avalanche dévastatrice qui va — si rien ne l'arrête — entraîner dans sa course folle les joyaux d'une civilisation naissante et les perdre sans retour ! Rome elle-même sera-t-elle prise dans cet irrésistible courant ? Rome, centre de vérité et de discipline, Rome foyer des idées saintes et réformatrices qui ont arraché le monde au paganisme et l'ont sauvé une fois déjà de la barbarie régnante, Rome siège de Pierre et capitale du monde chrétien !

Ce fléau est intelligent et libre et Dieu le conduit. Qui l'arrêtera ? Qui le détournera ?

Aux confins de l'Italie se dresse, promontoire baigné par l'Adriatique, le Mont Gargan. Alors il était désert. Un homme de Siponte, la ville voisine, faisait paître sur ces hauteurs ses nombreux troupeaux. Or il arriva qu'un bœuf échappé à la surveillance des gardiens, disparut et ne revint plus. Le maître, s'étant mis à la recherche du fugitif, le trouva couché à l'entrée d'une caverne profonde creusée dans le flanc de la montagne. Il lui décocha une flèche, mais — dit la Chronique — par une permission de la Toute-Puissance, le trait, au lieu de toucher le but, se retourna et vint blesser celui qui l'avait lancé.

Ému de ce prodige, le riche s'en va trouver l'évêque de Siponte ; l'évêque, en homme sage, opine qu'avant de se prononcer il convient de consulter Dieu sur la signification de ce fait merveilleux et de se préparer par la prière et la pénitence à recevoir, s'il faut le dire, les volontés du ciel. Il ordonne des supplications générales accompagnées de jeûnes ; le peuple tout entier y prend part. Au bout de trois jours, l'évêque a une vision : Saint Michel lui

apparaît et lui dit : « Je suis Michel, le Prince des Anges ; je veux être honoré en ce lieu que j'ai pris sous ma protection. »

Incontinent, pour obéir aux ordres d'en haut, on polit, on décore la caverne théâtre du prodige et la caverne se transforme en église. Bientôt l'évêque se dispose à la consacrer au prince des Anges par une solennelle dédicace. Mais saint Michel lui apparaît de nouveau : « L'église que tu me veux dédier, dit-il, a été consacrée cette nuit même par le seigneur des Anges. Viens et vois. » Et de fait l'église offrait des marques non équivoques de cette miraculeuse consécration. De plus, les fidèles trouvèrent un morceau d'étoffe vermeille que depuis l'on conserva précieusement. Enfin dans le marbre du sol on put voir profondément gravée l'empreinte de pieds humains.

Or, vous le remarquez, M. F., l'Archange n'avait pas dissimulé le motif de sa venue sur ce promontoire désert : il voulait de là protéger le pays, il l'avait dit à l'évêque de Siponte. Son dessein était d'opposer sa force comme une digue infranchissable à la barbarie orientale. On devait sans tarder en faire l'expérience.

Une troupe de barbares fait irruption sur la ville de Siponte. Le peuple terrifié court se prosterner dans le nouveau sanctuaire et supplie saint Michel de lui prêter son appui. Réconforté, il descend dans la plaine et vient lui-même offrir le combat à l'ennemi. Au plus fort de la lutte on voit la cime du Gargan se couvrir d'une épaisse nuée d'où s'échappent des traits de feu qui mettent en fuite les envahisseurs et en tuent un grand nombre.

Saint Michel était venu au secours de son peuple parce que son peuple l'en avait conjuré et avait pris lui-même hardiment l'initiative de repousser l'ennemi de sa liberté.

Étudions plutôt les différentes phases de cette délivrance qui tient du prodige. Qu'y trouvons-nous d'abord, si ce n'est la marque indiscutable des œuvres divines ? Et n'est-ce pas le cas de rappeler en les appliquant à l'Archange les paroles du texte sacré : « Michel a choisi les moyens les plus faibles aux yeux du monde pour étonner la force et la confondre ? » Comment en effet sera préservée de la ruine Siponte, la ville privilégiée de l'Archange, et après elle et comme elle tant de villes qui semblaient vouées au pillage et à une destruction certaine ?

Les calculs humains n'ont rien à voir ici, M. F. ; cherchons plus haut... Saint Michel a résolu de sauver son peuple : il demande qu'on lui bâtisse un temple ! Qu'on élève une forteresse, un rempart crénelé, une tour imprenable, qu'on entoure la ville d'une ceinture de murailles ! Voilà ce qu'auraient dit les hommes ! Saint Michel veut une église où l'on prie, où l'on vienne en pèlerinage. Sagesse qui dépasse nos misérables calculs ! Précaution divinement inspirée que l'homme n'invente pas ! — Le peuple prie et jeûne, prosterné dans la grotte ornée de ses mains et

repousse l'ennemi. Vous entendez, M. F., il prie sur la montagne, et quand il a prié, il descend dans la plaine pour livrer bataille : Il n'attend pas de l'Archange un miracle, ou s'il en attend dans sa foi robuste, il agit comme s'il n'en attendait point. Condition indispensable à qui veut vaincre, justification du proverbe. « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » Quand ces hommes relèveront leurs fronts, quand ils revêtiront l'armure et bravement courront sus à l'ennemi, alors, mais alors seulement, le Chérubin, déposant sur les marches du trône de l'Éternel son encensoir fumant, ceindra son épée vengeresse et prêtera main forte. Après la prière, l'action, pour que dans l'action se révèle le divin, pour que le prodige y éclate, s'il le faut, si le succès est à ce prix.

Donc les gens de Siponte repoussèrent les Barbares ; l'Occident protégé par saint Michel les repoussa... ou plutôt il les dompta, il les convertit, il s'assimila ce qu'en eux il y avait de qualités fortes et en échange inocula dans leurs âmes la douceur de la charité chrétienne.

Le riche armé qui poursuit l'animal égaré, c'est, si j'ose dire, le Barbare, vengeur de Dieu, qui parcourt la terre pour châtier les coupables, pour imprimer à la civilisation naissante un essor plus puissant, pour lui donner le nerf qui lui manque, pour l'émanciper tout à fait des langes païennes dans lesquelles inconsciemment elle était exposée à s'endormir avant d'avoir atteint le maximum de croissance nécessaire à l'œuvre de Dieu. Le Barbare détruit et ravage ; de ses flèches il menace l'Occidental et le poursuit, mais voici que par le plus étrange des prodiges, ses traits se retournent contre lui-même et le blessent profondément, faisant couler de ses veines un sang généreux dont s'abreuve la vieille terre, et ouvrant en même temps, toute large, aux idées chrétiennes la porte de son âme sauvage. A cette transformation merveilleuse et inattendue saint Michel présidera, saint Michel l'ange de la force et de la mansuétude, saint Michel, Prince des armées célestes et modèle de la vigueur dans l'action ; Chérubin enflammé et modèle de la ferveur de la prière.

II

Passons trois siècles et de l'Italie venons en France. — Nous sommes en l'an 708. En ce temps-là, M. F. le Mont Saint-Michel s'appelait d'un autre nom : c'était le Mont Tombe. La mer n'en cernait pas deux fois le jour les abords ; ses flots s'arrêtaient bien loin d'ici à l'entrée de cette baie, à la lisière d'une immense forêt, hantée de souvenirs druidiques, tristement illustrée, dit-on, par les sacrifices des victimes humaines offertes par nos pères les Gaulois sur les roches de ce mont, puis consacrée au culte des faux dieux

importés par la conquête romaine. Quand le christianisme vint à son tour, conquérant pacifique, prendre possession de ces contrées, la forêt de Sissy se peupla d'une légion de pieux solitaires ; dans ses profondeurs ils se cachèrent, loin du monde, pour mieux prier et louer Dieu. Ce fut une nouvelle Thébaidé dont les saints Pair et Scubilion sont demeurés les hôtes les plus notoires par le renom de leur sainteté.

Au pied du Mont Tombe des ermitages s'abritèrent, dédiés à saint Martin et à saint Symphorien ; le Mont lui-même fut mis sous le vocable de la Très Sainte Vierge. Notre-Dame du Mont Tombe fut honorée ici, sous ce titre, on peut le dire, M. F., dès que nos pères furent chrétiens. Saint Michel, sans supplanter la Reine des Anges, allait venir bientôt partager les honneurs de ce trône de granit, et, pour que plus beau fût le séjour, voici que la marée s'avance à pas de géant ; elle rongé la forêt, renverse les arbres, nivelle le terrain, élargit le lit des rivières, recule de plus en plus les estuaires, refoulant devant ses progrès persévérants et souvent imprévus les solitaires de Sissy.

L'an 708 un pieux évêque gouvernait l'église d'Avranches. Aubert était son nom. Les historiens nous disent qu'il était humble, volontairement pauvre, amateur de solitude et de silence, extrêmement charitable et compatissant à toutes les infortunes. Pendant le court repos que son austerité accordait à grand-peine à son corps exténué de fatigues et de macérations, il vit, une nuit, l'Archange saint Michel et perçut sa voix : « Je veux que tu m'édifies un temple sur le Mont de Tombe ; car je veux être honoré là comme au Mont Gargant. » Tout « pensif » le saint évêque « conclut qu'il ne devait croire à cette révélation, » vu que « ce pourrait être quelque illusion. »

Quelques jours après, l'Archange revient et réitère ses ordres. Saint Aubert se trouble, hésite et finalement prie Dieu de lui faire « connaître son désir plus clairement », et il commence à jeûner et « à sustenter les pauvres avec un soin très particulier », espérant par ces moyens obtenir ce qu'il s'estimait indigne de recevoir à cause de ses péchés.

Une troisième fois saint Michel revient, reproche à l'évêque sa lenteur à croire, et pour preuve de la réalité de son apparition lui imprime profondément dans le crâne la marque de son doigt. Le lendemain saint Aubert communiqua au Chapitre assemblé les ordres reçus du Ciel et fit voir à tous la blessure qui témoignait hautement de la vérité de son dire de manière à ne laisser dans les esprits aucune place au doute ou à l'hésitation. Ce miracle existe encore, M. F., aussi visible qu'il y a douze siècles. Le Mont Saint-Michel eut la gloire de le montrer au monde jusqu'à ce que vint la tempête révolutionnaire qui dispersa les précieuses reliques, trésor de l'Abbaye. Depuis un siècle la Basilique

Saint-Gervais d'Avranches possède le chef vénéré, preuve à jamais palpable de l'intervention miraculeuse de saint Michel dans notre histoire. La science a étudié avec des soins minutieux, — il y a quelques années encore —, cette cavité merveilleuse, et elle a dû renoncer à l'expliquer naturellement; le miracle s'impose par son évidence même.

Saint Aubert s'empresse donc d'exécuter les ordres de saint Michel; ainsi qu'au Mont Gargan, une église est taillée dans le roc et consacrée miraculeusement. De l'apparition et de la dédicace nous célébrons la mémoire, le 16 octobre, avec quelle solennité, vous le savez. — Edifice minuscule en ses commencements, l'église devait s'élargir et s'élever jusqu'à poser ses bases sur la cime allière de la montagne, jusqu'à pousser dans les cieux ses tours audacieuses; elle devait finir par épanouir en mille fleurs aux contours gracieux et frêles, le granit de ses pinacles et de ses clochets; temple sans pareil, poème de pierre dentelée, palais, seul digne, au dire d'un historien, d'abriter sur terre le prince des milices angeliques.

Mais ce que je vous prie de considérer avec une particulière attention ce sont les circonstances qui entourent cette apparition de saint Michel et ses conséquences immédiates.

Pourquoi l'Archange vient-il prendre possession de ce rocher perdu au plus épais de la forêt de Sissy, bientôt ceint à sa base par un cercle d'écume? Pourquoi veut-il avoir ici un temple? Pourquoi veut-il recevoir ici les honneurs dus à sa dignité? La réponse est dans ses paroles à saint Aubert quand celui-ci eut « accompli de point en point » les volontés d'en haut : « Je suis résolu d'habiter en ce lieu et de le prendre en tutelle, d'en avoir soin et d'y avoir égard. »

De ce rocher saint Michel faisait une citadelle, un poste avancé de la frontière française, et cette citadelle était avant tout un lieu de prière. Or quelle invasion menaçait donc notre pays pour nécessiter cette venue miraculeuse? Attendez quelques années encore; franchissez si vous le voulez l'espace d'un siècle et vous saurez. Montés sur leurs barques d'osier, les hommes du Nord, terreur de la mer, envahisseurs intrépides, méritaient le nom qui depuis leur fut donné de « faiseurs de martyrs. » Dans les hardis coups de main qu'ils tentaient à l'improviste à l'embouchure des fleuves et plus avant parfois, jusque dans l'intérieur des terres, les Normands se montraient sans pitié. Une fois encore la civilisation occidentale était menacée avant qu'elle eût pu arriver à maturité. L'Europe trembla, mais notre France à nous surtout, M. F., était exposée à subir les atteintes les plus cruelles de ce fléau. Sa situation naturelle, la douceur de son climat, la prospérité de ses cités et la fertilité des campagnes semblaient la désigner à ces barbares et exercer sur eux une sorte d'attraction fascinatrice.

Saint Michel avait pris les devants : les hommes du Nord devaient le trouver posté sur le Mont Tombe, devenu le sien de fait et de nom. Deux cents ans ne s'écouleront pas avant que Rollon, premier duc de Normandie, converti et baptisé, ne gratifie ce nouveau temple « d'une terre de grand revenu. » Saint Michel, vous le voyez, avait demandé, comme sur le Gargan, une église, et les barbares convertis, civilisés, devenus portion du peuple de Dieu, accouraient sans tarder rendre hommage à leur vainqueur. La France était sauvée. Que dis-je? elle avait trouvé dans les Normands un nouvel élément de vigueur nationale : leur audacieuse bravoure, leur passion atavique pour les aventures lointaines, leurs aptitudes colonisatrices, portèrent jusque dans le nouveau monde le nom, les mœurs et la religion de la France. Saint Michel était venu pour opérer cette mystérieuse alliance, cette fusion de deux caractères et de deux races.

Désormais la France est sa patrie d'adoption et il la défendra. Humiliée, foulée aux pieds parfois, la France se relèvera toujours plus forte, appuyée sur le bras de son Archange. Le souvenir de ces prostrations lamentables et de ces relèvements triomphants, est trop vivace dans vos mémoires pour que je m'attarde à vous en refaire l'histoire. Aujourd'hui même, par une providentielle coïncidence, est-ce que l'on ne fête pas Jeanne d'Arc? Un 8 mai, saint Michel apparut sur le Gargan, un 8 mai Jeanne d'Arc délivra Orléans, mit l'Anglais en déroute et ouvrit à l'héritier de la couronne le chemin de Reims où il devait être sacré roi. Jeanne d'Arc, qui l'a suscitée? qui nous l'a donnée? qui l'a conduite, inspirée et défendue dans les batailles? C'est l'Archange saint Michel; c'est lui que la Pucelle entendait dans les champs de Domrémy, lui qu'elle voyait, lui montrant du doigt la France : « Il y a grande pitié!... Va, va, fille de Dieu... »

Ah! remercions Dieu qui nous a donné saint Michel et Jeanne d'Arc. Passe le Ciel aussi que saint Michel, honoré toujours sur sa montagne, soit toujours l'espoir de la patrie et son protecteur fidèle! et que Jeanne d'Arc modèle des âmes saintement patriotes nous apparaisse bientôt nimbée de l'aurole des Bienheureuses!

Faut-il ajouter, M. F., que saint Michel sut défendre en tout temps et contre toutes les attaques le séjour qu'il s'était choisi? Inviolé n'est-il pas ce Mont Saint-Michel que nul vainqueur ne foula jamais? Imprenable ne fut-il pas toujours à l'Anglais victorieux partout ailleurs, aussi bien que — plus tard — à l'hérésie maîtresse sur le reste du territoire? Et pourtant quels assauts redoutables et répétés, quels sièges longs et rigoureux il eut à soutenir! Certes bien fortes étaient ses murailles, vigilante et brave était sa garnison; mais pouvons-nous ne pas reconnaître que le bras puissant de l'Archange fut sa défense la meilleure? Nos historiens ne se font pas faute de l'écrire.

Or vous savez, M. F., ce qui fut mis à la base de tout cela ; or je vous ai dit quels furent les commencements de votre Mont Saint-Michel. Saint Aubert bâtit une église et auprès de l'église quelques abris pour des prêtres, chanoines, chargés de vaquer à la prière en ce lieu sanctifié. Voilà où prennent racine les grandes choses, voilà où commencent les Œuvres de Dieu : dans la prière. Saint Michel honoré par les prêtres de saint Aubert, puis par les moines de saint Benoît, prié par les foules accourues de toutes les provinces françaises, saint Michel se laisse toucher : il le promis, il tient parole.

Mais ne l'oubliez pas, M. F., prier ne suffit pas. L'évêque Aubert veut écarter l'énorme rocher qui obstrue l'emplacement désigné pour l'église : il travaille, il essaye, et ne réussissant pas, il invoque l'Archange, et le petit pied « senestre » d'un enfant suffit ensuite pour précipiter cette masse qui supporte maintenant la gracieuse chapelle que vous savez. Non, sans la prière on ne fait rien, fût-on le plus saint ou le plus puissant des hommes ; mais si elle n'est appuyée par une action énergique et résolue, la prière la plus fervente reste sans effet.

Retenons donc pratiquement cette double règle de conduite, et saint Michel invoqué viendra infailliblement à notre secours et par lui nous aurons la victoire dans l'œuvre capitale de notre salut individuel et social. Il y a en nous tous une barbarie lente et qui cherche constamment, tantôt par des assauts furieux, tantôt par des manœuvres louches, à supplanter la raison et la loi dans l'empire qu'elles ont péniblement acquis sur les sens. Saint Michel a subjugué en la transformant la barbarie organisée ; prions-le de venir à notre aide ; mais sachons lutter contre nos passions en révolte : c'est notre devoir. Ne dirait-on pas aussi, à prêter attentivement l'oreille, que c'est comme une clameur menaçante qui monte à certaines heures des bas-fonds de la société et des classes moyennes et des classes dirigeantes, de partout ? Oui, partout il y a révolte, parce que de partout on chasse Dieu, parce que l'on ne sait pas garder à Dieu la place qui lui est due : la première. Est-ce qu'à voir ce qui se passe on ne songe point invinciblement à la barbarie ? Vraiment, M. F., il y a de la barbarie dans certains actes que tous les gens de cœur déplorent... Et l'on ne peut le constater sans mélancolie, sans terreur. L'avenir a peut-être des révélations épouvantables à nous faire. Que ces révélations ne soient pas pour nous des surprises.

L'Archange est avec nous ; il n'a pas quitté sa montagne choisie. Espérons donc ! En ce jour prions-le de nous secourir. Promettons-lui de faire notre devoir, tout notre devoir, et Satan reculera jusque dans les enfers. Pour nous, M. F., qui aurons prié avec ferveur et lutté vaillamment, la récompense des Saints sera notre partage !

Amen.

Les Saints Anges

DIEU n'abandonne pas à elle-même l'œuvre de ses mains ; non seulement il lui conserve l'existence, par sa providence, mais encore, il la dirige vers la fin qu'il lui a assignée.

Et pourtant Dieu ne s'est pas contenté pour l'homme de cette protection générale qu'il accorde à toutes ses créatures : par un effet de sa bonté incomparable, il a confié à ses Anges le soin de veiller sur nous et de nous conduire au ciel. Il nous dit, comme autrefois au peuple juif : « Voici que j'envoie mon Ange, il marchera devant vous, il vous protégera et vous introduira dans le lieu que je vous ai préparé. »

Dès notre arrivée en ce monde, nous recevons ces fidèles compagnons. Ils ne nous quittent jamais en cette vallée de misères et de larmes, ils y entrent et en sortent avec nous. Notre indifférence à leur égard peut refroidir, il est vrai, leur amour pour nous, mais elle ne les éloigne jamais complètement ; partout et toujours ils s'acquittent fidèlement envers nous des fonctions dont Dieu les a chargés.

Notre vie est, on peut le dire, mêlée à la vie angélique. — Peut-être, hélas ! sans que nous y pensions assez. — Ces esprits bienheureux sont souvent pour nous comme des inconnus et des étrangers ; les affaires du monde, les préoccupations de la vie nous absorbent et, avouons-le, trop rarement nous invoquons les saints Anges.

Si nous étions persuadés qu'ils nous aiment d'un tendre et profond amour ; qu'ils nous aiment plus que les démons ne peuvent nous haïr et qu'ils veulent nous protéger et nous assister toujours, que de grâces, que de bienfaits, que de secours nous recevions par leur intercession !

Aussi, pour raviver en nos âmes la dévotion envers ces amis fidèles et dévoués, n'est-il pas inutile de nous rappeler

quelle est leur conduite à notre égard et ce qu'ils font pour nous.

Or le premier et important service qu'ils nous rendent, c'est de nous protéger contre les démons.

Il est incontestable que ces esprits diaboliques exercent leur action malfaisante sur l'homme. Satan, dans sa haine implacable, députe à chaque âme un démon particulier, chargé de la pervertir. La perdre, après s'être perdu lui-même, l'entraîner avec lui dans l'enfer, voilà le but de tous les efforts de cet esprit mauvais.

La seule pensée de sa puissance et de sa malice est capable de jeter nos âmes dans l'épouvante.

Aussi Dieu ne nous a-t-il pas laissés seuls et nous a-t-il donné des défenseurs bien plus puissants que nos ennemis : ce sont les saints Anges.

Ces bons serviteurs de Dieu exercent un véritable empire sur les esprits diaboliques : ils les gouvernent à leur guise. « Le pouvoir de nos Anges gardiens est tel, dit saint Thomas d'Aquin, que le dernier d'entre eux commande à Lucifer lui-même et s'en fait obéir. » Nous en trouvons la preuve dans ces paroles de saint Jean : « Je vis descendre du ciel un ange qui avait la clef de l'abîme et une longue chaîne à la main ; il prit le dragon et l'enchaina ; puis le jeta dans l'abîme qu'il ferma et scella sur lui. » Voilà explicitement affirmée la puissance des saints Anges sur les démons.

Aussi, avec leur secours nous ne saurions craindre la malice des puissances infernales. Ces fidèles compagnons ne nous quittent jamais, partout ils nous protègent et nous défendent. Le démon vient-il nous tenter ? Le bon ange redouble de soin et de sollicitude à notre égard ; il nous fait sentir sa présence par les salutaires pensées qu'il nous inspire, il nous encourage, nous soutient dans le combat et nous obtient la force de résister victorieusement au séducteur.

Comme une mère, pour sauver son enfant que les bêtes cruelles veulent dévorer, prend son cher petit dans ses bras

et le pressant sur son cœur, va bien loin, s'il le faut, le mettre à l'abri du danger ; ainsi, selon la parole de l'Écriture, nos bons Anges « nous portent dans leurs mains, de peur que notre pied ne heurte contre la pierre du chemin », c'est-à-dire, de peur que nous ne souffrions quelque dommage de la part des esprits mauvais. — « Je me figure, dit saint Bernard, que les Anges soutiennent comme avec deux mains ceux qui sont tentés ; ces deux mains sont deux bonnes pensées dont l'une a pour objet la brièveté de la tribulation et l'autre, l'éternité de la récompense. » Voilà bien en effet ce qui nous soutient dans les épreuves. Et, en dehors de la grâce intérieure qui nous vient immédiatement de Dieu, de qui pouvons-nous tenir ces salutaires pensées, sinon des bons Anges, puisque les pensées pernicieuses viennent certainement des mauvais ?

Le Saint Esprit promet à l'homme dont la confiance est dans le Seigneur, que les puissances infernales ne pourront lui nuire, ni par leurs embûches cachées, ni par leurs attaques ouvertes. Il l'assure que tous les traits qu'elles décocheront contre lui tomberont à ses côtés sans lui faire aucun mal et qu'il marchera impunément sur l'aspic et le basilic, figure des démons. Or, la raison qu'il lui donne de sa sécurité, est la protection des esprits bienheureux. Dieu, en effet, leur a ordonné de veiller sur nous dans toutes nos actions pendant notre vie : « *angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.* »

Aussi, avec des amis si dévoués, des gardiens si fidèles et des protecteurs si puissants, que pouvons-nous craindre, qu'avons-nous à redouter de la part de nos ennemis, si terribles soient-ils ?

Les Anges ne se contentent pas de nous aider à franchir les obstacles que nous rencontrons dans le chemin du salut, ils offrent à Dieu nos prières et nos aumônes, font valoir nos bonnes œuvres et recueillent jusqu'à nos désirs et nos pensées. « Lorsque vous priez avec larmes, disait Raphaël à Tobie, lorsque vous quittez votre repas et interrompiez votre som-

meil pour ensevelir les morts, j'offrais tout cela au souverain Maître. » — « Et voilà, rapporte saint Jean, qu'un ange vint et se plaça devant l'autel. Il avait à la main un encensoir d'or et beaucoup de parfums lui furent donnés; c'était les prières des saints qu'il fit brûler sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu; et la fumée de ces parfums composés des prières des saints, s'éleva de la main de l'ange jusqu'à Dieu. »

« Quand vous offrez vos prières au Seigneur, dit Bossuet, quelle peine d'élever à lui vos esprits! au milieu de quelles tempêtes formez-vous vos vœux! combien de vaines imaginations, combien de pensées vagues et désordonnées, combien de soins temporels qui se jettent continuellement à la travers pour en interrompre le cours! Étant donc ainsi empêchés, croyez-vous donc qu'elles puissent s'élever au ciel et que cette prière, faible et languissante qui à peine a pu sortir de vos cœurs, ait la force de percer la nue et de pénétrer jusqu'aux cieux! qui pourrait le croire? sans doute, elles retomberaient de leur propre poids, si Dieu n'y avait pourvu. Je sais bien que Jésus-Christ, au nom duquel nous les présentons, les fait accepter. Mais Dieu nous a envoyé notre ange gardien que Tertullien appelle l'ange de la prière.

Il vient recueillir nos supplications et elles montent de la main de l'ange jusqu'au trône de Dieu... parce que cet ange se joignant à nous et aidant par son secours nos faibles prières, leur prête ses ailes pour les élever, sa force pour les soutenir, sa ferveur pour les animer. »

Surtout qui pourrait dire leur joie quand ils peuvent présenter au Seigneur ou les larmes d'un pénitent ou les travaux acceptés avec humilité et patience. C'est alors que s'éleve au milieu d'eux un chant d'allégresse et que le ciel retentit de leurs admirables cantiques. Les Anges offrent à Dieu nos gémissements et nos soupirs pour nous rendre son visage favorable et faire retomber sur nous l'abondance de ses grâces.

Ils aiment aussi à présenter à Dieu nos souffrances. Vous qui vivez dans les afflictions ou qui languissez dans les mal-

adies, si vous supportez vos maux avec résignation, en bénissant la main qui vous frappe, réjouissez-vous en Dieu de ce que vous avez un ange qui tient compte de vos travaux; la plus petite peine est offerte à Dieu par le fidèle témoin de toute votre vie et un jour, au ciel, Dieu vous en récompensera.

(A suivre.)

Dom Jean Huynes

MOINE BÉNÉDICTIN du MONT SAINT-MICHEL

(Suite)

Dom Huynes ne demeura que peu de temps au Mont Saint-Michel. Ce qui s'est passé sous ses yeux dans la royale Abbaye, ce qui est advenu de notable durant son trop court séjour en ce monastère angélique, il l'a excellemment raconté, en spectateur intéressé, passionné parfois, mais généralement impartial, sans se mettre en scène, sans sortir de cette stricte réserve de rigueur chez l'historien non moins que chez l'humble fils de Saint-Benoît.

Il nous dira, il est vrai, ici ou là, qu'un certain premier jour d'août, à six heures du soir « il entendit de grands tonnerres et vit tomber de la grêle de la grosseur d'une noix ou d'un œuf »; qu'un autre jour, vers le roc de Tombelaine, un poisson, « nommé *Balaine* », s'échoua sur les grèves... et c'est à peu près tout. Assurément sa modestie n'a pas dû beaucoup en souffrir. Ce sont plutôt « esbahissements » que l'on s'explique et que l'on excuse dans un sourire.

En 1643 nous retrouvons le laborieux bénédictin, remplissant au monastère de Saint-Florent près Saumur, les fonctions de prieur. Il n'a rien retranché à ses habitudes de vie active et régulière; ses goûts n'ont pas changé non plus. Il compose une histoire générale de son nouveau monastère. L'ouvrage est terminé en 1647. Hélas! la même indifférence qui avait accueilli l'Histoire de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, fit un

silence profond et prolongé autour de l'Histoire de l'Abbaye de Saint-Florent. Pourtant, au dire des érudits de ce temps, qui furent à même de l'apprécier, elle méritait d'être mieux traitée. Si grand fut le dédain général pour cette œuvre que les confrères de Dom Huynes ne se préoccupèrent même de sa conservation. Elle a disparu.

Saint-Germain-des-Prés était au XVII^e siècle un foyer de l'Intellectualisme où le Conseil de l'Ordre Bénédictin envoyait tous ceux que passionnaient les recherches archéologiques. La place de Dom Huynes y était marquée; il y alla.

Sa tâche fut de rédiger un pouillé général de tous les bénéfices de France : il s'y consacra tout entier. L'œuvre fut ardue : il ne s'agissait de rien moins que de faire sortir de l'ombre des chartriers une foule de documents inconnus et dédaignés. Dès là on conçoit quelle correspondance vaste et aride exigeaient de Dom Huynes pareilles investigations et cela pour aboutir à un classement préliminaire qui n'était encore que l'amorcement du travail définitif. Mais ce que l'on s'imaginait plus difficilement, c'est l'ignorance et l'insouciance auxquelles trop souvent vinrent se heurter son amour de la précision et son impatience de savoir.

La Bibliothèque Nationale nous a conservé une curieuse lettre où le frère Jean Huynes se plaint, — oh ! pas très amèrement, mais sur un ton assez piquant, — de ce que ses correspondants, qui semblent n'avoir pas été des modèles d'exactitude, n'ont pas répondu comme il convenait à ses questions. Voici cette lettre :

« J'ay receu le catalogue des bénéfices de l'abbaye de Solignac, mais assez mal escrit et sans les circonstances que leur Visiteur a eu ordre de leur dire :

« 1^o Ils mettent les noms en françois et on les avoit demandé aussy en latin :

« 2^o Ils les distinguent par archiprevez, je crois qu'ils veulent dire archiprevez, et il y a différent de l'un à l'autre :

« 3^o On ne peut dire s'il y a Daugede ou Dannede et ainsi d'autres mots où sont ces lettres *n n s*. — *Chaufouret* ou *Chaufours*, et suppose ce dernier, ils ont escrit, avec telle précipitation qu'il y a : la cure de *Chaufours* et de la collation de *Prevost de Brives* »

acc ou de l'Abbaye de Solignac. Peut estre ils veulent dire : la cure de *Chaufours* est de la collation du *Prevost de Brivesac* ou de l'abbé de *Solignac*, — et escrivant là *Solignac* de la sorte, ils escrivent dans la mesme page *Sollemniac* et *Sollignac*. C'est autant s'ils nous disoient : nous ne scavons comment on escrit le nom de notre Abbaye : en voilà de trois façons, prenez celuy que voudrez.

« Je supplie donc votre Révérence de leur mander qu'ils envoient un autre latin et françois, où soient à part les bénéfices réguliers et les seculiers à part, et que les caractères soient tellement formés que je ne sois obligé à deviner les noms propres et qu'ils observent ce qui est dans la lettre de leur Visiteur. »

FR. JEAN HUYNES.

A ce travail hérissé de difficultés sans cesse renaissantes, Dom Huynes usa trois années de sa vie (1648-1651). Il s'occupait en outre de classer les archives de Saint-Germain des Prés. Serait-il téméraire d'avancer que son labeur acharné eut pour premier effet de hâter l'heure de sa mort ?

Le 18 août 1651 il rendait son âme à Dieu, âgé seulement de quarante-deux ans.

Dom Tassin nous rapporte cette fin simple comme la vie dont elle arrêtait le cours, mais combien édifiante !

« Il tomba malade le jour de l'Assomption de la Vierge. Trois jours après, le 18 août de l'an 1651, il cessa de vivre, ou, comme s'expriment nos mémoires, il cessa de travailler. Il fut universellement regretté de tous ses confrères, qui perdirent en lui un modèle accompli de toutes les vertus chrétiennes et religieuses. »

Le corps du défunt fut inhumé dans l'église de Saint-Germain des Prés; le nécrologe de l'Abbaye en fait mention en ces termes :

L'an 1651, le vendredy, dix-huictiesme d'aoust, mourut en ce monastère le Pere dom Jean d'Huynes, prestre et religieux profez de notre congrégation. Son corps est enterré dans la nef de la grande chapelle de Nostre-Dame, à main droite, entrant vers le bas d'icelle où se voit une pierre sur laquelle est gravé :

18
Aoust
1651

(A suivre.)



ACTIONS DE GRÂCES¹

Alpes-Maritimes. — Offrande incluse pour vos œuvres et honoires d'une messe pour mes chers défunts, en action de grâces à saint Michel.

E. G., zél.

En reconnaissance de la conversion d'un mourant, je me propose d'offrir à l'église de ma paroisse une statue de saint Michel. C'est lui en effet, l'apôtre de la bonne mort, qui m'a valu d'être exaucé.

B. F., zél.

Aude. — Reconnaissance à saint Michel; grâce à son intercession, ma mère va beaucoup mieux. Qu'il daigne la rétablir complètement!

L. B., zél.

O bon Archange, merci de la protection que vous nous accordez dans nos affaires commerciales.

M. L., zél.

Aveyron. — Ci-joint honoires d'une messe de remerciement pour plusieurs grâces obtenues par le bon Archange.

J. S., zél.

Calvados. — Merci à saint Michel et aux Saints Anges qui nous ont préservés dans un grave accident.

St M. N., zél.

Côtes-du-Nord. — Une messe pour remercier l'Archange des faveurs qu'il a obtenues à mon fils.

X.

Dordogne. — Aux prises avec une grande difficulté, j'ai fait une oraison au saint Archange et j'ai été exaucé immédiatement. Je viens faire acte de reconnaissance en vous priant de célébrer une messe d'actions de grâces et d'insérer dans les *Annales* le témoignage de ma vive gratitude.

C. B., zél.

Doubs. — Profonde reconnaissance à saint Michel pour la guérison d'un père de famille dangereusement malade.

E. G., zél.

1. Conformément au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que toute les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Drôme. — Je remercie l'Archange qui m'a obtenu les grâces que je sollicitais pour mon frère et pour toute sa famille.

A. P., zél.

Finistère. — Merci à saint Michel; j'ai été exaucée dans mes prières; je ne puis douter de l'efficacité de l'intercession du saint Archange. C. n'A.

Reconnaissance à saint Michel; un enfant vient d'être guéri, grâce à ses prières toujours écoutées de la divine Majesté.

M. Q., zél.

Une amélioration notable est survenue dans la santé si compromise que nous avions recommandée à saint Michel. Merci!

M. P. C., zél.

Ci-joint offrande pour 3 messes et un cierge, acquittement d'une promesse faite et témoignage de gratitude à saint Michel.

B. D.

Gers. — Je vous envoie une offrande pour votre Œuvre apostolique en reconnaissance à saint Michel.

X.

Hérault. — Je remercie de tout mon cœur le bon saint Michel qui m'a si promptement exaucée dans une affaire importante que je lui avais recommandée.

M. H.

Merci, ô saint Archange, pour toutes les grâces que vous m'avez obtenues.

M. P.

Prière de faire brûler des cierges en reconnaissance à saint Michel pour l'obtention d'une grâce.

M^{me} V.

Une messe en action de grâces à l'Archange pour le succès d'une affaire importante.

L. C., zél.

Ille-et-Vilaine. — Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance à saint Michel.

A. F., zél.

Merci à l'Archange qui a obtenu à ma sœur très gravement malade une prompte amélioration dans l'état de sa santé.

B. F.

Jura. — Je vous envoie le prix d'un abonnement aux *Annales* pour remercier saint Michel d'une grâce qu'il m'a obtenue.

C. P.

Loire-Inférieure. — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel pour le succès des examens d'un jeune homme. Daigne le saint Archange lui continuer sa protection dans les examens qui vont suivre.

M. C.

Manche. — Dix francs pour faire célébrer le plus de messes possible en actions de grâces à saint Michel.

M. R. de L.

Une messe pour remercier saint Michel de la réussite dans nos affaires commerciales et de l'obtention d'une grâce importante.

A. G., zél.

Mayenne. — Action de grâces à saint Michel.

C. F., zél.

Une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. Veuillez, je vous prie, la faire dire sur l'Autel même de l'Archange.

C. F., zél.

Nièvre. — Dieu soit béni! et merci à saint Michel, nos efforts ont réussi. Une messe en action de grâces.

A. R.

Orne. — Prière de célébrer des messes pour remercier saint Michel qui m'a obtenu d'insignes faveurs.

F. F.

Rhône. — Action de grâces à saint Michel.

L'abbé F.

Prière de dire une messe en reconnaissance à saint Michel pour la guérison d'une mère de famille obtenue dans des conditions particulièrement difficiles.

M. B., zél.

Plusieurs enfants ont été guéris par l'intercession de saint Michel. Grâce au saint Archange aussi, une créance a pu être recouvrée. Merci!

M. B., zél.

Saône-et-Loire. — Une messe d'action de grâces à saint Michel qui a obtenu le succès désiré. L. M. 18.

Seine. — Merci au Grand Archange qui m'a guérie d'un violent mal de gorge. T. H.

Je vous prie de célébrer cinq messes d'actions de grâces à saint Michel. G. C.

O bon Archange, merci. M. C.

Merci à saint Michel et aux saints Anges qui m'ont obtenu une guérison temporelle très importante. Y.

Veuillez avec moi remercier saint Michel, de l'obtention de deux grâces importantes. G. L.

Honneur et gloire à l'Archange qui a obtenu la guérison de mon frère de ma sœur. M. C.

Seine inférieure. — J'avais prié saint Michel de m'obtenir de vendre mon fonds de commerce dans de bonnes conditions. Je suis exaucée au-delà de mes espérances. En action de grâces offrande pour l'Ordre apostolique. Prière d'insérer. F. H.

Tarn. — Deux messes pour les âmes du Purgatoire en reconnaissance de faveurs obtenues par l'intercession de saint Michel. V. K.

Une nouvelle associée vous demande de dire une messe d'actions de grâces pour la faveur des âmes du Purgatoire pour un bienfait reçu après avoir instamment prié saint Michel. Une associée.

Réunion. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. L. L. 18.

Belgique. — Un jeune homme remercie saint Michel pour une grâce appréciée obtenue par son intercession. Une solitaire.

Une messe d'actions de grâces en l'honneur du bon Archange. M. S. 18.
Reconnaissance à saint Michel. S. K. 18.

Brésil. — Hier, 3 avril, une de mes parentes, très dévote à saint Michel vint me voir et me donner des nouvelles d'une de ses nièces dont on n'aurait rien su. Cette personne a épousé un homme riche, jouissant de pas une situation lucrative et très honorable, mais hélas ! il est positiviste et sans foi. La femme s'étant peu à peu laissée gagner aux idées de l'époux, les enfants n'ont pas été baptisés. Or il y a quelques mois elle tombait gravement malade. Sa tante et moi nous avons prié, conjuré saint Michel de sauver son âme, en grand danger de se damner... car la mort semblait imminente, nous l'avons supplié par l'âme des chers petits enfants d'avoir pitié de sa mère... Nous sommes exaucés, et c'est cette grande nouvelle que nous m'annoncer ma parente. Non seulement la malade est parfaitement guérie, mais elle s'est confessée; elle a communiqué; ses deux enfants sont baptisés. C'est merveille d'entendre la plus jeune réciter le chapelet de saint Michel avec une piété angélique. Leur mère a désiré que j'envoie au Mont-Saint-Michel une petite offrande pour remercier le grand Archange. Je n'ai fait de tout mon cœur et dans la plénitude de ma joie. — Maintenant toute la famille est partie en Europe où le père a été appelé par les fonctions de sa charge. Tout a été fait avec son consentement; espérons donc que le fils aussi se convertira. Priez, M. le Directeur, et faites prier à cette intention. Une solitaire.

Merci à mon cher Archange saint Michel; me voilà guérie d'un mal d'yeux intolérable, et je n'ai rien fait que prier. On disait que j'allais devenir aveugle; on voulait me mettre je ne sais quoi... Je n'ai rien voulu; saint Michel est mon meilleur médecin. E. du M. W., 18.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Soissons : M. Pépin-Angustin Mouso.

Alpes-Maritimes. — Antibes : M. Gaspard Falconis.

Ardèche. — Alba : M^{lle} Marie Laulagnet; M. Simon Richard.

Ardennes. — Bethel : M^{lle} Félicie Lecot.

Ariège. — Mazères : Sœur Joseph Bastide, supérieure des Filles de la Charité.

Charente-Inférieure. — Salottes : M^{lle} Célestine Chardan; M^{lle} Clotilde Gouriveau.

Côtes-du-Nord. — Saint-Briac : Mme de Geslin de Bourgogne. — Ploubazlanec : M. Edouard de Noail. — Guingamp : M. Louis Olivier. — Dinan : M. Lambert. — Plénée-Jugon : M. l'abbé Corinnet, vicaire.

Finistère. — Lesoeven : M^{lle} Marie Troadec. — Porspoder : M^{lle} Maurice, née Hermance Prat. — Quimperlé : Sœur Sainte-Hélène, religieuse Ursuline.

- Gard.** — Alais : M. Jean Gau.
- Hérault.** — Montpellier : M^{lle} Maria Bousquet ; M. Edmond Hercl.
- Loiret.** — Baule : M^{me} Guilbert, née Rosalie Genty.
- Loir-et-Cher.** — Villedieu-en-Beauce : M^{me} Nichaudeau, née Athéna Groussin.
- Maine-et-Loire.** — S.-Bartolémy : M^{me} André Ménard, née Pierah Bienvenue. — Angers : M. René Babin ; M^{lle} Marie Cousin ; M^{lle} Lucie Chrétien.
- Manche.** — Villedieu-les-Poêles : M^{me} Pauline Le Cellier. — Saint-Etienne : M^{me} Criquez. — Mont-Saint-Michel : M. Henri Datio ; M. Alphonse Poulard ; M. Joseph Biquet. — Juilly : M. Marie. — La Val Saint-Pair : M^{me} Hengervé ; M^{me} Guillard. — Avranches : M^{me} Gaëtan Corbin ; M. Edoux Giard. — Macey : M. Claude Lecharpentier. — La Haye du Puits : M. Pim Maunoury.
- Mayenne.** — Renazé : M^{me} Michet, née Rose Trappu. — Cuillé : M. Léon Droisneau.
- Meurthe-et-Moselle.** — Beuzemont : M. Marie Léopold de Beuzemont, baron de Gallenencourt.
- Meuse.** — Commercy : M^{me} Catherine Castillard ; M. Laurent Mercier ; M^{lle} Elisabeth Mercier ; M. Paul Thierry ; M. Henri Thierry ; M^{me} Thérèse Mercier.
- Puy-de-Dôme.** — Viverols : Augustine Gonnet ; Elisa Chapot ; Sophie Couette ; Louise Bucheyrat ; Louise Imbert ; Jeanne Chaotard ; Félix Girard ; Marie Caire ; Thérèse Page. — Billom : M^{lle} Maria Pireyre.
- Rhône.** — Lyon : Sœur Saint-Marc ; Sœur Antouia ; Sœur Marie-Casimir, *Religieuses du Saint-Rosaire*.
- Seine.** — Levallois-Perret : M^{me} Roussel ; M^{me} Sardaillon ; M^{me} Bourgeois. — Paris : R^{me} Mère Marie de Saint-Pierre, *des Dames Auxiliaires du Purgatoire*.
- Seine-et-Oise.** — Mantes : M^{lle} Maria Vatripon.
- Tarn.** — Castres : M. Marius Bousquet ; M^{me} Louise Pinel.
- Yonne.** — Sens : M. Auguste Decoruy ; M. Pierre Aveline ; M. Pierre Gustave Aveline.
- Alsace-Lorraine.** — Erzange : M^{me} Mamert, née Elisabeth Ségret.
- Belgique.** — Bruxelles : M^{me} Vve Joseph Santsel, née Elisabeth Van der Cammen. — Bruges : M^{me} Vve Charles Sanders, née Rosalie Constable ; R^{me} Sœur Brunona, *Chanoinesse de l'Ordre de Saint-Augustin*. — Herstal : R^{me} M. Emile Franck, *curé*.
- Luxembourg.** — Remich : M^{me} Vve Schintgen, née Augustin, *dévoué zélatrice*.
- Canada.** — Québec : M. Louis Morin. — Saint-Norbert (Manitoba) M. Octave Lemaire, *très dévoué zélateur*. — Montréal : S^{te} Sainte-Marie des Neiges, *Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame* ; S^{te} Georgienne, *Religieuse de la Charité de la Providence* ; M^{me} Ida Olivier ; M^{me} P. Colozza.

Le Gérant : P. R. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUX BIENFAITEURS DE L'ŒUVRE APOSTOLIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. — ANNONCES. HEURES DES MESSSES ET OFFICES. — LES SAINTS ANGES (*suite*). — CHRONIQUE DE MONT-SAINT-MICHEL. UN PÈLERINAIRE AU MONT-SAINT-MICHEL. — LA DÉVOTION À SAINT MICHEL EN ORIENT. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉPARTS.

Aux Bienfaiteurs de l'École Apostolique DU MONT-SAINT-MICHEL

DANS notre numéro de février dernier nous avons la joie d'annoncer aux Bienfaiteurs de l'École Apostolique du Mont-Saint-Michel qu'un de leurs chers protégés, élève au Grand Séminaire de Coutances, était appelé à revêtir l'habit ecclésiastique.

A cette occasion nous avons répété que *l'Œuvre des Apostoliques subsiste toujours au Mont-Saint-Michel même. Les enfants auxquels nous nous intéressons, disions-nous alors, ne s'abritent pas — présentement — sous les ailes de l'Archange ; mais ils reçoivent — provisoirement, et aux frais de l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel, — dans nos établissements diocésains, la formation que nous voudrions leur donner ici.*

La situation est la même aujourd'hui encore, puisque le local de l'école est toujours sous séquestre. Daigne

saint Michel hâter l'heure où la jeune et pieuse maîtresse pourra revenir prêter au service du sanctuaire montois son concours indispensable!

Les Bienfaiteurs de l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel seront heureux de lire les deux lettres suivantes :

PETIT SÉMINAIRE

DE

Mortain

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

... Merci pour votre nouvel envoi que nous portons à la ligne de J. M.... Vous pourrez annoncer prochainement dans vos *Annales* son entrée au Grand Séminaire, sa vocation nous paraissant bien certaine.

H... a été le premier en Enseignement Religieux...
Veuillez agréer, ... etc...

J. DELOIS,

Chanoine honoraire, Supérieur.

Dans une de ses dernières lettres, Monsieur le Supérieur du Petit Séminaire de Saint-Lô, après nous avoir communiqué les notes obtenues par les protégés de saint Michel, élèves de Philosophie, de quatrième et de cinquième, veut bien ajouter :

PETIT SÉMINAIRE

DE

Saint-Lô

... Vous avez eu raison, cher Monsieur le Directeur, de ne pas vouloir que l'institution des Petits Clercs du Mont-Saint-Michel périclît. Il ne vous est plus possible de les instruire sur le Mont Sacré; mais vous les pouvez toujours élever sous l'égide du glorieux Archange.

Vous avez bien voulu choisir pour accomplir, au moins une partie de l'Œuvre, le Petit Séminaire de Saint-Lô. Le Supérieur de la maison est heureux de vous en remercier de nouveau.

Veuillez agréer, ... etc...

A. SAVARY,

Chanoine honoraire, Supérieur.

Nous rappelons aux *Bienfaiteurs de l'Œuvre Apostolique du Mont-Saint-Michel* que le Directeur du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie offre pour eux le *Saint Sacrifice de la Messe* : 1^o le jour de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan, 8 mai; 2^o le jour de la fête du saint Archange, 29 septembre; 3^o le jour de l'apparition de saint Michel au Mont-Saint-Michel, 16 octobre. — En outre ils ont part au fruit des Messes célébrées pour les Zélateurs et Associés de l'Archiconfrérie *tous les premiers samedis du mois et tous les lundis de l'année.*





Église paroissiale du Mont-Saint-Michel

ACTUELLEMENT CENTRE DU PÉLERINAGE DE SAINT MICHEL

Heures des Messes et Offices

I. — DU 15 JUILLET A LA FÊTE DE LA DÉDICACE DU MONT-SAINT-MICHEL (16 octobre)

Les Dimanches et Fêtes : Messes à 6 heures, 7 heures 1/2 et 10 heures ; Vêpres à 2 heures 1/2.

Les autres jours : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 8 heures 1/2.

II. — DU 16 OCTOBRE AU 15 JUILLET

Les Dimanches et Fêtes : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 10 heures ; Vêpres à 2 heures 1/2.

Les autres jours : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures et 7 heures 1/2.

N. B. — Toute modification apportée au présent horaire est affichée au temps opportun au placard de la porte nord de l'église. — Les heures des Saluts, Neuvaines et autres exercices extraordinaires sont par le même moyen portées à la connaissance des Pèlerins.

On voudra bien remarquer qu'une modification, entre autres¹ a été apportée à l'horaire des messes. Tous les jours, excepté les Dimanches et fêtes, une messe sera dite, du 15 juillet au 16 octobre, à 8 h. 1/2.

Ce changement a été apporté en faveur des Pèlerins.

Cette année, en effet, le premier train n'arrivant pas au Mont-Saint-Michel avant 8 h. 10', la messe de 7 h. 1/2 devenait trop matinale. Ordinairement, il est vrai, il se trouve des prêtres étrangers qui offrent le saint sacrifice dans le sanctuaire de 8 heures à 9 heures. Mais ne pouvant y compter régulièrement, il a paru sage à la Direction du Pèlerinage de réserver pour 8 h. 1/2 une messe à laquelle les Fidèles auront ainsi la possibilité d'assister et de communier en vue de gagner l'Indulgence Plénière du Pèlerinage. Les Dimanches et Fêtes font exception, puisque ces jours-là il y a Grand-Messe à 10 heures.

* * *

La neuvaine générale de juillet — il est à peine besoin de le rappeler — commencera le 7 et finira le 15.

La neuvaine mensuelle générale est désormais passée dans les habitudes des Associés de l'Archiconfrérie. Unissons nos prières et conjurons le grand Archange de nous obtenir aide et protection, à nous tous et en particulier à ceux qui demandent une part toute spéciale à ces supplications universelles !

Les Saints Anges

(Suite).

IL est rapporté dans l'Écriture sainte que Jacob, fuyant devant la colère de son frère Esau, arriva en un lieu où il voulait se reposer ; il prit une pierre qu'il mit sous sa tête et s'endormit. Alors il vit en songe une échelle posée à terre et

1. Voir Couverture de la présente livraison, page 1.

ut le sommet touchait le ciel, et les Auges de Dieu qui montaient et descendaient par elle.

Pourquoi ces Anges qui montent et qui descendent ? que signifie cette échelle mystérieuse qui unit la terre au ciel ? n'est-ce pas l'image de ces relations continuelles qu'entre-tiennent les Anges entre Dieu et les hommes ?

Ils n'offrent pas seulement au Seigneur nos prières et nos bonnes œuvres, ils intercèdent aussi en notre faveur, ils exposent à Dieu nos besoins et obtiennent de sa bonté toutes les grâces dont nous avons besoin. — Par eux sans cesse, il y a des messages du ciel à la terre : messages de lumière, de pardon, de paix, de joie, de consolation, de courage, de force. Et il dépend de nous que ces messages deviennent pour nos âmes plus fréquents et plus efficaces.

Nos amis dévoués nous font aussi connaître les ordres et les volontés du ciel. — Ils nous reprennent et nous blâment comme un père reprend et blâme son enfant pour le corriger de ses défauts ; et si nous avons mérité quelques châtimens, ils nous avertissent par la voix intérieure de la conscience que la colère divine est prête d'éclater sur nous et ils emploient tout leur crédit pour en empêcher les terribles effets.

Enfin, la mort arrive, elle va frapper sa victime. O bon Ange, défendez dans ce moment terrible celui que vous avez protégé depuis son berceau.

« Notre Seigneur, rapporte Boudon, a révélé que les âmes qui avaient eu une dévotion particulière aux saints Anges pendant leur vie, en recevaient une assistance extraordinaire au moment de la mort ; et cela est juste : Jésus-Christ, en effet, se doit à lui-même de récompenser la digne réception que nous aurons faite à ses messagers ; son honneur y est intéressé, car le bon ou le mauvais traitement dont on use avec les ambassadeurs d'un roi retourne à sa personne. Or, les esprits bienheureux sont les messagers du Roi des Rois. » Que ne méritent donc pas ceux qui ont bien voulu se laisser conduire par eux, qui les ont écoutés, priés, aimés et fidèlement servis ?

L'âme abandonne son corps et son Ange la suit jusqu'au tribunal de Dieu où il plaide la cause de sa protégée. Est-elle réprouvée ? son ministère est fini.

Au contraire, cette âme descend-elle en purgatoire pour expier dans les flammes ses négligences passées ? son fidèle gardien ne l'abandonne pas, il se place en dehors de la prison près de la porte et se tient là jusqu'à ce que l'âme soit entièrement purifiée. C'est lui qui recueille les suffrages offerts pour elle sur la terre et les présente à la justice de Dieu, afin qu'il les applique à cette pauvre âme, comme un remède dont la vertu puissante adoucit ses maux. Il offre aussi au Seigneur toutes les bonnes œuvres qu'elle a faites pendant sa vie. Ajoutons qu'il stimule en sa faveur la charité de ceux qui peuvent la soulager ; il la console des reproches que lui font les démons, par ses exhortations, et de leur aspect affreux, par son aimable présence.

Si l'âme, objet de sa tendresse, a la joie d'être appelée à posséder Dieu, il ne la suit pas seulement. « il la porte dans le sein d'Abraham. » Là, elle est reçue par Michel, le chef des Anges et l'*Introduit* des âmes au ciel. Quel bonheur pour elle si, pendant qu'elle était sur la terre, elle a honoré, entre tous les Esprits bienheureux l'Archange saint Michel, car alors elle sera l'objet d'une attention toute spéciale de sa part ; ce Prince magnanime est heureux de voir celle qu'il a aidée et soutenue aux jours de l'épreuve ; et l'âme, à son tour, tressaille de bonheur et d'allégresse lorsqu'elle aperçoit son illustre et dévoué Protecteur. Comme elle se réjouit de s'être placée sous sa tutelle ici-bas, de l'avoir invoqué, de lui avoir demandé ses lumières, sa force et son courage ! Et pendant qu'elle rend grâces à son insigne bienfaiteur, celui-ci l'accueille au milieu des chants d'allégresse et, entouré de toute la cour céleste dont il est le chef, il la présente lui-même à son Seigneur pour l'introduire dans la gloire éternelle.

(A suivre.)



Chronique du Mont-Saint-Michel

FAUT-IL, avant de faire mention des pèlerins de l'Archange, signaler la présence de nombreux Anglais au Mont-Saint-Michel pendant ces deux derniers mois ? C'est peut-être superflu ; puisque deux fois, à Pâques et à la Pentecôte, les journaux ont pris la peine de faire savoir que les fils d'Albion avaient, à ces deux dates, en masses extraordinairement compactes envahi le continent. Or, si nous ne nous abusons, l'Anglais inscrit toujours au programme de ses excursions en Europe, la Merveille de l'Occident. Les faits l'ont du reste maintes fois prouvé. L'affluence de cette année tendrait à leur donner un confirmatur assez éclatant.

Disons-nous en passant — à titre d'indication — que les Anglais semblent affectionner tout particulièrement une tour ruineuse, appelée du nom de Claudine et située à l'angle Est de la Merveille ? Le soir, quand la nuit est tombée, on les voit s'y glisser comme d'instinct ; ils en escaladent sans hésitation les vieilles marches branlantes aux trois quarts démolies,

s'installent librement comme chez eux sur cette crête et lient conversation jusque très tard dans la nuit.

Évidemment on leur Boedeker signale le charme du site, ou tous les Anglais sont doués d'une mentalité singulièrement uniforme, puisque nul ne manquera de faire visite à la tour Claudine, pas plus que le juif ne manquera d'aller le jour du Sabbat pleurer sur les ruines du Temple. Avouons du reste que c'est assez sentimental.

Le dimanche de la Pentecôte, 22 mai, 60 jeunes gens du patronage de *Neuilly-sur-Seine* venaient sous la conduite de Monsieur l'abbé Arles, vicaire, se mettre sous la protection de saint Michel. Des conférences historiques et religieuses sur le Mont-Saint-Michel, son rôle dans le passé, et ses Merveilles d'architecture, avaient fort heureusement préparé ce pieux voyage.

Aussi fut-il aisé à Monsieur l'abbé Arles, après l'évangile de la messe qu'il célébrait à l'autel de Saint Michel, de préciser à ses chers jeunes gens les leçons que leur donnent toutes les choses dont aujourd'hui leurs yeux seront réjouis.

En quelques mots tout vibrants, j'allais dire militaires, il tira des conclusions : « Tout à l'heure en arrivant, dit-il, vous avez vu — et cela vous intéressait beaucoup — une voiture qui traversait les grèves laissant derrière elle la marque de son passage ; vous avez remarqué aussi des traces de pas sur le sable. Ce soir rien n'y paraîtra : la marée aura passé et tout effacé. De même nous, nous creusons avec peine notre sillon ici-bas ; nous laissons une trace. Laissez couler quelques années ; laissez s'éteindre notre génération : que restera-t-il de nous ? Le souvenir ? Pas même. Donc ne nous attachons pas exclusivement à creuser un sillon si vite effacé ; ayons des pensées plus sages, des prétentions plus hautes.

Considérons plutôt ce qui nous entoure : tout ici nous parle et nous dit ce qui vaut la peine d'être entrepris durant notre vie : ces étendards dont le temple est décoré, ce sont

des bannières offertes par la foi. Soyez des hommes de foi, des hommes dévoués corps et âme à saint Michel et au Dieu tout-puissant dont il est le plus grand quoique le plus humble serviteur. — Voyez cette Abbaye : Qui l'habita pendant des siècles ? Des moines. Qu'est-ce qu'un moine ? un homme de prière, de travail et de mortification. Des hommes de prière avant tout, voilà ce que vous devez être ; jeunes gens chrétiens, priez matin et soir, priez le Dimanche en assistant à la messe. Voilà l'occasion de renouveler vos bonnes résolutions. — Soyez des hommes de travail ; vous êtes tous des ouvriers : travaillez par amour pour le Bon Dieu. — Soyez des hommes de mortification ; oui, il le faut ; sans cela le salut est impossible. — Voyez aussi ces remparts ; qui les défendit ? Des chevaliers ; or le chevalier, c'est un homme religieux et loyal... Soyez aussi des hommes de religion et de loyauté, toujours franchement du parti de Dieu. »

On comprend que ces paroles entraînant aient fait vibrer la corde sensible de ces âmes jeunes et qu'ils aient avec enthousiasme chanté leurs cantiques à l'Archange et prié avec recueillement.

Le lendemain 23 mai, lundi de la Pentecôte, par les premiers trains, arrivaient, sous la conduite de leurs maîtresses, une soixantaine de pensionnaires de la Communauté de la Sainte-Famille de Rennes ; puis une délégation de la paroisse de *Camberton*, près de Goutances, curé et vicaire en tête.

Divers groupements paroissiaux de moindre importance, des familles entières continuèrent de débarquer toute la matinée. L'Avranchin et le Mortainais fournissaient de forts contingents ; les côtes de Bretagne et le pays de Vitré ne restaient pas en retard sur le pays normand.

Enfin ce fut le tour des infatigables *Vainquais* de venir, à dix heures, occuper le sanctuaire à eux exclusivement réservé pour la messe solennelle. Une plume complaisante racontera ci-après cet intéressant pèlerinage.

Le jeudi 26 mai, Monsieur l'abbé Mosquet, curé de *La Ba-*

leine (Manche) conduisait à Saint-Michel une élite de sa paroisse. La Balaine est proche de Saint-Denis-le-Gast qui l'an dernier — le 14 mai, — vint au Mont-Saint-Michel. Or les heureux pèlerins ne tarissaient pas en faisant à leurs voisins la description des merveilles admirées sur la sainte Montagne. Les gens de La Balaine en concevaient de l'envie. Eux aussi voulaient venir ensemble faire à Saint-Michel leurs dévotions et ils en exprimaient le désir à leur pasteur. Satisfaction fut donc accordée aux pieux fidèles : la journée du 26 mai restera longtemps gravée dans leur souvenir.

Notons, à la date du 1^{er} juin, le passage d'un pensionnat de la paroisse *Saint-Laurent de Rennes*, et à des dates diverses plusieurs caravanes venues des lointaines parties de la France, de la Belgique, de l'Alsace-Lorraine, etc...

Si nombreux sont ceux que nous voyons s'agenouiller devant saint Michel ! Nous sommes heureux de prier avec les Pèlerins, de partager leurs joies et leurs espoirs ; mais la discrétion nous interdit souvent de pénétrer les voiles de l'incognito dont beaucoup tiennent à s'envelopper.

Un Pèlerinage au Mont-Saint-Michel

(23 mai 1904).

IMPRESSIONS DE TÉMOIN

... Le soleil venait à peine de paraître à l'horizon, là-bas par dessus les collines de Mortain. L'esprit hanté des mille souvenirs dont le rocher séculaire est riche, l'imagination envahie par les évocations de son passé ou triste ou glorieux, les yeux remplis de cette féerie de soleil dont l'étendue des grèves était ruisselante, je me dirigeais, alerte, vers le bout de l'unique rue de la cité aux maisons capricieusement étagées et si étonnantes avec leurs airs de vieillesse rajeunie. A cette heure matinale tout était calme encore.

Le rempart m'attirait ; je m'y installai, respirant à pleins poumons la brise du large fortement chargée de senteurs marines, un peu âcres. . .

Du regard j'embrassais toute la côte normande, qui forme sur le point géant qu'est le Mont-Saint-Michel comme un accent circonflexe largement ouvert dont Avranches tiendrait le sommet. Une brume flottante et légère, comme de la gaze très fine, dissimulait du reste avec tant d'à-propos et de grâce les sinuosités de la côte ; elle en corrigeait avec un art si exquis les accidents, que j'éprouvais en quelque sorte la sensation d'un monde nouveau, surgi tout à coup, monde charmant comme l'inconnu, dont les contours indécis, sans aspérités et sans angles vifs me paraissait d'une douceur de rêve.

Un souffle tempéré caressait le visage du promeneur aventureux que j'étais, souffle délicat comme un frôlement d'éventail, doux, avec un soupçon de délicieuse fraîcheur. A ma gauche, dans le petit bois feuillu, vénérable reste de l'antique forêt de Sissy, planté là, ainsi que tout en ce Mont, sur la roche vive et abrupte, les oiseaux modulaient en un concert fou leurs chansons printanières. A ma droite s'élevaient lointains les plaintifs bêlements des agneaux de prés-salé, mis à paître dans l'« herbu ».

De temps à autre aussi un volier de mouettes blanches venait s'abattre sur l'eau jaunâtre du Couesnon ; puis ces hôtes de la mer, le bec enfoncé dans le duvet de leurs ailes, se laissaient aller à la dérive au gré des flots.

Cependant je voyais sans les voir ces multiples détails : ce tableau ne me captivait pas. De ces mille bruits du vent, des oiseaux, des agneaux et de la mer je ne pris, je l'avoue, qu'imparfaitement conscience. Quelque chose parlait plus haut alors dans les profondeurs de mon âme et faisait vibrer tout mon être : voix séduisante de la nature, voix enchanteresse qui me ravissait au-delà, bien au-delà de cette sphère où se déroule dans sa banalité la vie de chaque jour. Hors de moi, j'écoutais, éperdu, parler Dieu dans ses créatures ; et je sen-

tais monter l'émotion : elle précipitait les battements de mon cœur, enchaînait tous mes sens.

La marée se retirait avec ce roulement monotone et cadencé de la vague qui surgit, tombe et se relève sans cesse. Par-delà Tombelaine l'horizon large de la baie, entre Cancale et Granville, fondait en un lointain mystérieux les eaux très bleues et le ciel très pâle tacheté de nuages noirs. Tout en bas la grève blonde que le flot n'avait pas mouillée depuis une semaine ; sable d'or qu'une lumière intense commençait à faire étinceler.

En face, tout le long de la côte, depuis l'extrême pointe des falaises de Carolles jusqu'à l'entrée du petit golfe d'Avranches, on eût dit une immense glace que la marée avait laissée derrière elle, dans laquelle se proflaient à l'envi les arbres, les rochers, les maisons du rivage.

Des éclairs de soleil flambaient sur les nappes transparentes et des reflets nacrés erraient sur les rubans argentés, oubliés çà et là, comme par hasard, au milieu de l'or des sables.

Quelle ardente symphonie montait de tout cela vers moi ! Grisé par cette intense et innocente jouissance, je ne m'apercevais ni du temps qui s'enfuyait, ni des voyageurs, qui, comme moi, avides de contemplation, passaient et repassaient, également muets devant ce spectacle incomparable.

Il fut vite huit heures.

Soudain quelque chose d'insolite, d'inobservé, vint me tirer de mon extatique rêverie. De la côte un point noir se détache, s'allonge, oscille, s'arrête, reprend sa marche en avant, franchit une rivière, entre en pleine surface radieuse. . .

Intrigué, je ne quitte plus du regard cette problématique apparition. Bientôt je puis voir que la ligne noire grossit ; elle devient colonne où bientôt je remarque des solutions qui s'opèrent de ci de là ; enfin je vois nettement des hommes, des femmes, des enfants ; je devine : c'est une procession. Tout à l'heure c'est la débandade, la marche libre, pieds nus, sur le sable fin. En tête, un peu en avant, le guide pressant

le pas, interroge les ruisseaux d'un œil consciencieusement scrutateur ; parfois il revient sur ses pas et dévie à droite ou à gauche de la direction normale. Un prêtre le suit.

A la tête de ses fidèles, le curé d'une paroisse normande. — Vains, me dit un pêcheur qui passe, — vient, selon l'usage annuel, à Saint-Michel faire oraison. Il sont plus de deux cents.

Sur les visages mâles, brunis au grand souffle du large et dans les pénibles travaux des champs, la sueur perle. Mais au concert pieux dont par intervalles les notes éclatent, aux grands gestes des hommes qui s'interpellent, aux rires argentins des enfants, on devine que la gaieté règne dans les cœurs et que l'entrain est dans les rangs. Sur la poitrine d'un brave pèlerin, entre ses deux bras reposée, étincelle une grande croix d'argent au Christ doré ; il marche religieusement recueilli.

Je descends le rempart, marchant, pour ainsi dire, côte à côte avec les pèlerins dont les joyeux propos arrivent jusqu'à mes oreilles...

Maintenant, au flanc de la Digue, c'est une scène d'un pittoresque achevé ; aussi attire-t-elle maints amateurs de photographie. Assis sur les galets arrondis par les marées successives, les Pèlerins procèdent à l'opération que l'on devine.

Il y avait naguère au Mont-Saint-Michel, — c'est un moulois qui me le racontait sur la Tour du Roi — un guide des grèves dont les exploits sont demeurés justement célèbres. Ingénieux créateur d'aventures sensationnelles, avec une assez forte teinte de galanterie romanesque il possédait à un degré remarquable le don de l'a-propos et des réponses piquantes. Or cet homme allait toujours pieds nus, retroussé jusqu'au-dessus du genou ; sa profession ne l'exigeait-elle pas ? Un jour, dit-on, il entra en cette tenue, plutôt simple, dans l'église ; un prêtre lui fit doucement remarquer la légèreté moins décorée de son costume dans le saint lieu. Notre homme, sans se départir de son calme, désignant un crucifix : « Celui-là pourtant, dit-il, est nu-pieds aussi ! » Les Pèlerins normands

estiment sans doute que cette réponse — s'ils la connaissent — ne vaut pas... et s'empressent de faire toilette.

En quelques instants ils sont prêts et rangés le long de la rampe. La bannière de saint Michel frissonne, éparpillant au soleil les lueurs de ses ors sur le chatouement mouvant de la soie blanche. Dans un ordre parfait les deux files s'alignent le long du quai du tramway, se rapprochent et descendent, longeant l'Avancée ; puis franchissant la Bavole, le Boulevard, la Porte du Roi, montent la rue, cependant que sur le parcours les voix font retentir l'écho endormi dans les vieilles murailles ! Très haut, jusqu'au ciel, montent les notes puissantes et enflammées.

Dans l'église antique si gracieuse avec son décor de bannières aux écussons variés et éloquentes devises, j'entre avec les Pèlerins, voulant moi-même me faire, pour quelques instants, l'un d'entre eux, pour sentir mon âme palpiter près de leur âme. Je ne m'en suis point repenti... loin de là. Cette heure, passée là, me fut douce et bienfaisante.

La messe commença. Le prêtre, que j'avais aperçu marchant à la tête de ses ouailles, la célébrait. Hommes et femmes chantaient avec un merveilleux entrain.

Après l'Évangile un chapelain du sanctuaire adressa à l'assistance une allocution brève, mais sentie. « On m'a confié dit-il, que vous aimez tant à entendre parler de saint Michel. Je vous en parlerai donc... mais simplement, tirant ici et là quelques conclusions pratiques. » De fait il se contenta d'exposer son sujet avec simplicité et de conclure en quelques phrases incisives. Les auditeurs semblaient vivement intéressés.

L'office terminé, les promenades commencèrent à travers chemins de ronde, tours crénelées et ruelles étroites. A n'en pas douter ces braves gens étaient heureux de se délecter un peu sous le regard de l'Archange qui là-haut plane, aérien et splendide. Peut-être plus d'un aussi appuyant dans ses rudes mains son front sérieux, s'est pris à considérer par-dessus le parapet des remparts le coin de terre où s'écoule sa

vie. Alors une prière est montée de son cœur à ses lèvres, vers « l'Archange de Lumière » — comme ce matin ils chantaient dans leurs cantiques. Père de famille, il a supplié saint Michel d'étendre sur son foyer, sa famille, son champ, ses deux grandes ailes protectrices... J'en ai rencontré qui avaient de ces attitudes, révélatrices de pensées graves et de confiante supplication.

Saint Michel, c'est le bon génie de cette baie ; c'est lui qui veille sur les habitants de ces parages, sur leurs moissons, sur leurs troupeaux. Aussi quand au détour du chemin les vieux l'aperçoivent porté dans la nue par la flèche audacieuse, ils murmurent une prière. Mais à leur sens, cela même ne suffit pas ; il faut venir voir de plus près l'Archange ; il faut faire « viage » en son église ; il faut s'agenouiller devant sa statue d'argent couronnée d'or.

Voilà pourquoi, ils me le disaient, ils sont venus ; et pourquoi demain moins âpre leur paraîtra le labeur et plus vigoureux seront leurs bras, parce que relevés seront les courages par l'espoir de l'angélique protection.

Il était deux heures et demie quand les Pèlerins, au son des cloches se réunirent de nouveau à l'église pour le chant des Vêpres.

Enfin sur les 4 heures, aux accents d'un cantique ils redescendaient la rue et regagnaient la digue.

Je m'étais attaché à leurs pas ; j'avais été vraiment leur pendant ce jour. Que j'aurais donc voulu les suivre ! Au moins avais-je repris mon poste d'observation du matin et du haut d'une tour je pus assister au même spectacle pittoresque.

Sur les remparts il y avait affluence pour assister au défilé. Nos modernes excursionnistes n'en revenaient pas de voir piétiner sur le sable strié par le roulis de la vague, ces chrétiens qui s'en allaient, joyeux et pacifiés, ayant conscience d'avoir rempli un devoir et préparé pour eux-mêmes des jours, sinon tous heureux de la félicité terrestre, du moins féconds pour l'insondable au-delà. G. S.

La dévotion à saint Michel en Orient

BIEN avant le IV^e siècle la dévotion à l'Archange était implantée dans l'Église d'Orient. Ce qui l'atteste ce sont les nombreux temples élevés dès lors à sa gloire en Asie-Mineure et les prodiges éclatants et multipliés dont le récit remplit les Annales de cette époque. Constantin donna à cette grande dévotion un remarquable essor.

Aussi les Liturgies Orientales que leur antiquité rend si vénérables nous offrent-elles de précieuses traces de l'amour de prédilection dont les fidèles entouraient saint Michel. Citons en particulier la liturgie de saint Basile et celle de saint Jean Chrysostome.

De ces deux Pères de l'Église, le premier se recommande à saint Michel dans une homélie sur les Anges ; le second a écrit une homélie en son honneur.

Nous avons dans le Ménologe grec, au 13 septembre, la mémoire de l'apparition de Chône dont l'empereur Emmanuel fait mention dans la *Constitution des Fêtes*.

La popularité du culte de saint Michel est attestée encore par l'usage d'imposer son nom : les parents le donnaient fréquemment à leurs enfants et on compte sept empereurs de Constantinople qui portèrent ce nom, tout indignes qu'ils en fussent par les hérésies dont ils étaient infectés et par les vices auxquelles ils s'abandonnaient. Beaucoup d'entre eux, pour se rendre propice dans les combats le grand Archange, firent peindre son image sur leurs étendards. Le nom de Michel distingue aussi une foule de patriarches de Constantinople.

L'empereur Héraclius attribua aussi à la faveur du prince des Anges son insigne victoire sur les Perses, l'an 627, dans laquelle il recouvra le précieux bois de la sainte Croix.

Dès son retour dans sa capitale, il commanda à Pulifus, un des plus célèbres artistes du temps, une statue de saint Michel en bronze, de dix pieds de hauteur et d'un admirable travail et l'envoya avec les plus riches offrandes à la basilique du Mont-Gargan.

Mais, comme l'observe Théophane dans ses *Mélanges*, il semble que le saint Archange réprouvât ses présents à cause de l'hérésie des Monothélites dont il était infecté ou de sa négligence à étouffer dans son germe la secte de Mahomet qui commençait à naître : une furieuse tempête fit sombrer sur la côte de Barletta dans la Pouille le vaisseau qui les portait et la statue resta au fond de la mer jusqu'en 1491, époque où elle en fut retirée et, après restauration, érigée sur la place de cette ville où l'on peut l'admirer aujourd'hui¹.

La vénération pour l'Archange se maintint parmi les empereurs de Constantinople jusqu'à Nicéphore Botoniate qui régna l'an 1078. C'est ce qui est établi dans la bibliothèque de Coislin publiée par le P. Montfaucon : à la page 137, est reproduit un livre antique portant le n° 81, antérieurement 309, et qui était à l'usage de Nicéphore lui-même ; à la planche IV, le prince est représenté en pied, ayant à sa gauche, comme le côté le plus digne, une image de saint Michel ailé, lui tendant la main. A sa droite est l'image de saint Jean Chrysostome lui offrant un livre des évangiles, et ces deux personnages portent derrière la tête leur nom en grec.

Aux pieds de l'empereur est dessiné en miniature un autre personnage en manteau et qui a l'air de voler. Au haut de la planche on lit en vers iambiques les paroles suivantes mises dans la bouche de saint Michel :

« Je suis ton gardien, ô Prince, comme tu peux le voir aux

1. Mgr Batandier, que j'avais prié de vérifier le fait, m'a écrit que c'est la statue d'Heraclius qui figure sur cette place. (Note du Traducteur.)

événements ; celui-là aussi, dont la parole et la bouche sont d'or ; avec nous il prie demandant la grâce. Puisses-tu la recevoir avec soin et l'accroître ! »

Montfaucon observe qu'en rapprochant ce portrait de Nicéphore d'un autre plus ancien, il put se convaincre que ce livre n'a pas pour auteur Nicéphore, mais un autre de ses prédécesseurs, et ce qui favorise l'hypothèse, c'est que les vers peuvent s'adapter aux deux princes¹.

(Les *Grandeurs de saint Michel*, par MABASSON, trad. P. G.)

1. MABASSON mentionne autre part et suivant du Cange un monument commémoratif d'une apparition du 1er siècle.

C'est une magnifique église élevée à saint Michel à côté d'un monastère voisin du marché de Satyre, et sous le titre d'Archistratège d'Orient. Ce mot Orient est la traduction défectueuse d'un mot grec qui veut dire apparître et il nous reporte à l'origine antique de ce sanctuaire.

L'empereur Nicéphore ayant fait une partie de chasse en ces lieux très boisés captura un cerf d'une taille extraordinaire et à cet endroit même on découvrit soutenue par une colonne une tablette avec cette inscription :

« Ceci est l'autel érigé par l'apôtre André à Michel, prince de la milice céleste qui y est apparu. (Note du Traducteur.) »





ACTIONS DE GRACES¹

Aube. — O bon saint Michel, merci.

L. G.

Aude. — Actions de grâces à saint Michel,

C. G., *sél.*

Cantal. — Une communauté religieuse avait demandé à saint Michel une grâce temporelle importante. Par l'intercession du bienheureux Archange, elle a obtenu la faveur qu'elle sollicitait.

Aussi vient-elle avec joie acquitter une dette de reconnaissance en faisant insérer l'obtention de cette grâce dans les Annales.

Eure-et-Loir. — J'ai le plaisir de vous apprendre que le candidat pour lequel j'avais prié saint Michel vient de passer avec succès son examen de doctorat. Je vous prie de faire dire une messe d'action de grâces à l'Archange, en témoignage de ma sincère reconnaissance.

M. P.

Finistère. — Profonde reconnaissance à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, qui m'ont visiblement accordé leur protection dans une circonstance où j'aurais pu trouver la mort.

Une associée.

Hérault. — Merci à saint Michel pour une grâce temporelle obtenue.

M. L. B., *sél.*

Loir-et-Cher. — Reconnaissance au saint Archange. M^{me} H. de P.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Loire. — Pendant un jour et une nuit, le vent soufflait avec une telle violence que nous redoutions des accidents. De fait une personne aurait pu être sérieusement blessée. Mais nous avons invoqué saint Michel et grâce à sa protection nous n'avons eu aucun malheur à déplorer.

M. F., *sél.*

Merci à l'Archange pour une grâce obtenue.

M. M.

Loire-Inférieure. — Une messe d'action de grâces à l'Archange.

L. G.

Lot-et-Garonne. — Je vous remercie des prières que vous avez bien voulu adresser pour nous au grand Archange. — Nous ne pouvons douter que ce soit par sa puissante intercession que nous avons obtenu la grâce importante que nous désirions.

M. C.

Nous avons à remercier saint Michel pour plusieurs grâces très importantes qu'il nous a obtenues : d'abord le rétablissement de mon père, malgré son âge avancé ; ensuite ma guérison personnelle ; de plus, la réussite de cinq affaires spirituelles et temporelles. — Tout cela, nous l'avons reçu, grâce à l'intercession du bon Archange ; je voudrais que tous en eussent connaissance et fussent ainsi excités à invoquer saint Michel ; si on le prie avec confiance, on est toujours sûr d'être exaucé.

Nous sommes dans notre famille des dévots de l'Archange et vous pensez bien que nous n'oublions pas notre puissant Protecteur.

H. B., *sél.*

Lozère. — Je vous prie d'insérer dans les Annales, à la gloire de l'Archange, l'obtention de trois grâces temporelles.

L. B., *sél.*

Maine-et-Loire. — Ayant obtenu par l'intercession de saint Michel une faveur particulière, je vous prie de l'en remercier avec moi et de lui recommander toutes mes intentions.

X.

Désirant obtenir une grâce importante, je vous avais demandé de prier et de faire prier à cette intention. Je viens d'être exaucé au delà de mes espérances. Aussi j'offre au saint Archange l'expression la plus sincère de ma vive reconnaissance. Prière d'insérer.

M. L. D.

Manche. — Offrande en action de grâces pour le succès d'un examen.

X.

Remerciements pour grâces demandées et obtenues : une messe à Notre-Dame des Anges ; une messe à l'Archange saint Michel ; une messe pour les âmes du Purgatoire.

Offrande pour les œuvres du Mont-Saint-Michel afin que par l'intercession de saint Archange nous obtenions d'autres faveurs que nous sollicitons.

E. A. M.

Mayenne. — Merci à saint Michel pour une guérison obtenue et pour un voyage heureusement accompli. Prière d'insérer.

L. L.

Meurthe-et-Moselle. — Action de grâces à saint Michel. Que ce bon Protecteur daigne nous accorder toujours ses faveurs. Sœur M. E. M.

Meuse. — Reconnaissance à saint Michel pour toutes les grâces qu'il nous a obtenues.

Madame L. W.

Hautes-Pyrénées. — Ayant obtenu par l'intercession de saint Michel la faveur que je sollicitais, je vous prie de célébrer une messe en reconnaissance.

A. de G.

Saône-et-Loire. — Je suis heureuse de vous apprendre que la dévotion à saint Michel est établie dans notre paroisse ; le bon Archange n'est déjà protégé. Veuillez l'en remercier avec nous. M^{me} S., 26.

Seine. — Reconnaissance à saint Michel. G. C.

Action de grâces à l'Archange. X.

Seine-Inférieure. — Je vous envoie une offrande pour les Apôtres, que en reconnaissance de grâces obtenues par l'intercession de l'Archange. Je désire que mon nom soit mis dans les *Annales* pour bien témoigner ma reconnaissance à saint Michel. CURIEUX LAFRÈRE.

Tarn. — Actions de grâces à l'Archange. E. B.

Guadeloupe. — Merci, ô bon Archange, Offrande en action de grâces pour une guérison. H. T., 57.

Réunion. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès de ses examens. L. P., 26.

Alsace-Lorraine. — Une messe en reconnaissance à saint Michel. J. B.

Ile Maurice. — Une messe avait été promise à saint Michel, s'il obtenait à un mourant l'adoucissement de ses dernières souffrances. Ayant été exaucée, je vous prie de célébrer cette messe et d'insérer dans les *Annales* mon action de grâces afin d'accomplir aussi cette promesse que j'avais particulièrement faite au saint Archange. H. N., 26.

États-Unis d'Amérique. — Je viens remplir une promesse que j'avais faite au saint Archange, en vous priant de célébrer des messes en reconnaissance à saint Michel pour l'obtention d'une grâce très importante. J. C., 26.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Ardennes. — Rebecq : M^{me} Melling.

Aude. — Canes : M^{me} Joséphine Marty.

Territoire de Belfort. — Belfort : M^{me} Cécile Geist.

Côtes-du-Nord. — Dinan : M^{me} Marie Legner. — Guingamp : M. Hyacinthe Gourey.

Finistère. — La Roche Maurice : M^{me} Anne-Marie de Kermengoy.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Henri Drevon.

Isère. — Grenoble : M^{me} Victoire Daspré, *dévouée zélatrice* ; M^{me} Eugénie Surpoulet.

Lot-et-Garonne. — Villeneuve-sur-Lot : M^{me} Bugier.

Lozère. — Espagnac : M. Jean Nivatives.

Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Pelletier ; M. Martin.
Manche. — Saint-Sauveur-de-Pierrepont : M^{lle} Eugénie Lepoignon. — Anceville : M^{me} Jubel ; M^{me} Augustine Jubel. — Beslon : M^{me} Chapel. — Virginie Gastebois. — Bricquebec : M. Pierre Langevin. — Avranches : M^{lle} Bernardine Rolland.
Mayenne. — Fromentières : M. Jean Guérin ; M. Ferdinand Asslet.
Orne. — Domfront : M^{lle} Euphémie Godemer.
Seine. — Paris : M^{lle} Clémence Jeantheau ; M. Octave Gréard. — Colombes : M^{me} Charles Labbé, née Madeleine André.
Seine-Inférieure. — Bonsecours : M^{me} Clémence Dubois.
Tarn. — Castres : M^{me} Jeanne Jammes.
Var. — Toulon : M. Charles Pesetti.
Vendée. — La Mothe-Achard : M^{lle} Cécile Crouzet. — Les Sables-d'Olonne : M. Gayéant.
Grande-Bretagne. — Bellat (Irlande) : Rev. Edouard Mac Crann.
Italie. — Turin : Sœur Antoinette Granet, *filie de la Charité*.
Canada. — Trois-Rivières : Révérende Mère Sainte-Marie-Madeleine de Pazzi, *supérieure du monastère du Précieux Sang*.
Ile Maurice. — Port-Louis : M. Pierre Patron ; M. Edouard Pierre. — M^{lle} Catherine Couleau ; M. A. Regnard ; M^{lle} Louise Pierrot ; M. Elger Pierrot ; M^{me} V^{ve} Lamarque ; M^{lle} Lucie Dey.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du la profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges Saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — INDULGENCE DE LA PORTIONCULE. — IMPORTANTES FAVEURS SPIRITUELLES. — LE MOIS DE SAINT MICHEL. — DOM JEAN HUYNES (suite). — LE COLLE DE SAINT MICHEL À ARGENTAN. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CÉRES DÉFUNTS.

Indulgence de la Portioncule

2 AOUT

LES Pèlerins du Mont-Saint-Michel pourront gagner l'Indulgence, dite de la *Portioncule*, dans l'Église paroissiale du Mont-Saint-Michel, actuellement centre du pèlerinage de l'Archange — aux conditions ordinaires (confession, communion, visite à l'église) — depuis les premières Vêpres de la fête de Notre-Dame des Anges (vers 2 heures, 1^{er} août) jusqu'au coucher du soleil, le jour de la fête, 2 août.

On peut gagner une Indulgence Plénière à chaque visite de l'église — pourvu d'ailleurs que dans cette visite on prie aux intentions du Souverain Pontife.



AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT MICHEL

Importantes Faveurs spirituelles

LES Associés de l'Archiconfrérie Universelle de Saint Michel ont appris avec un vif sentiment de joie et de reconnaissance l'exceptionnelle faveur dont vient de les gratifier le Souverain Pontife Pie X.

Dès maintenant ce trésor incomparable est à leur disposition.

Nous nous empressons d'indiquer — brièvement — les moyens de le mettre à profit, nous réservant de revenir sur ce sujet dans une prochaine livraison.

La concession nouvelle a un double objet :

Six Indulgences Plénières sont accordées à l'Archiconfrérie Universelle de l'Archange Saint Michel, dont le siège est au Mont Saint-Michel (Manche), en plus de celles dont elle bénéficiait déjà.

Voici dans quelles conditions :

1^o Ces six indulgences plénières sont accordées à tous ceux — mais à ceux-là seulement — qui sont déjà ou feront partie à l'avenir de l'Archiconfrérie universelle de Saint Michel.

2^o Elles peuvent être gagnées chaque année.

3^o Les jours où l'on peut gagner ces indulgences sont laissés au libre choix des Associés, pourvu toutefois qu'il y ait entre les jours choisis un intervalle d'un mois au moins.

4^o On les gagne aux conditions ordinaires : Confession, Communion, Visite de son Église Paroissiale, depuis les premières vêpres (vers 2 heures la veille) jusqu'au coucher du soleil du jour choisi. Dans cette visite on devra prier pour la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre Sainte Mère l'Église.

Une Indulgence de cent jours est accordée, une fois le jour, aux mêmes Associés de l'Archiconfrérie universelle de Saint Michel, qui réciteront pieusement, en n'importe quelle langue (pourvu que la traduction soit exacte), la prière à saint Michel :

« Sancte Michaël Archangele, defende nos in prælio : contra nequitiam et insidias diaboli esto præsidium. — Imperet illi Deus ! supplices deprecamur : tuque, Princeps militiæ cœlestis, Satanam aliosque Spiritus malignos, qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute in infernum detrude. »

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu exerce sur lui son empire, nous le demandons avec instance ; et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde en vue de perdre les âmes. »

N. B. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Le Mois de Saint Michel

SEPTEMBRE va revenir bientôt ! Or septembre est le mois consacré par la piété des fidèles à honorer d'une manière spéciale l'Archange saint Michel.

C'est dire que nous convions d'ores et déjà les Associés de son Archiconfrérie à une prière plus fervente, à une action plus intense.

A quoi bon insister ? N'est-il pas évident pour tout le monde qu'en saint Michel est le salut et que les raisons les plus impérieuses, en même temps que les autorités les plus hautes, nous prescrivent et nous pressent de mettre en lui notre espérance et de chercher à l'abri de son glaive, toujours victorieux, refuge et protection ?

Des mesures odieuses, que tous ceux qui ont conservé intactes les notions de liberté et de justice s'accordent à réprouver, ont, par milliers, chassé de la patrie les anges de dévouement et de charité qui travaillaient en silence à réparer les brèches faites dans les âmes par l'impiété ambiante. Le mal va croissant chaque jour, chaque jour apportant son triste contingent de ruines.

C'est l'heure des ténèbres et des anges méchants. Maîtres, — on le dirait — de tout le territoire, les mauvais esprits

prétendent régner sans conteste. Et de fait, puisque les bons anges s'en vont, puisque le champ se fait désormais plus libre, pourquoi ne régneraient-ils pas ?

Ad perditionem animarum pervagantur in mundo... Oh ! comme ces mots deviennent d'une effrayante réalité ! Oui, ils rôdent les esprits pervers ; ils rôdent dans notre infortuné pays, comme en un terrain conquis rôde, aux mornes lendemains du combat, un insolent vainqueur.

Mais quoi ! Quand un peuple souffre l'oppression, n'est-ce pas alors que son réveil est prochain ? Le ressort comprimé à l'extrême ne peut plus qu'une chose, se redresser. Serait-ce donc l'énergie qui nous manquerait ou bien n'y aurait-il plus chez nous de force de caractère, ressort puissant et seul capable de sauver une société ?

Saint Michel est l'Ange Protecteur de la France, on le sait ; et quelques-uns, las de combattre ou exaspérés de tant d'outrageantes humiliations, disent avec une poignante amertume : « Saint Michel nous abandonne ! » Non, saint Michel ne nous abandonne pas ; il est incapable de laisser à elle-même, au plus fort de l'épreuve, la nation qui a grandi à son ombre.

Il la laisse envahir, il est vrai, par les hordes salaniques... mais pour un temps !

Dans les desseins providentiels, où nous ne pouvons prétendre lire, se cachent, sous le couvert de l'épreuve, des trésors de miséricorde ; nous n'en pouvons douter.

D'autre part, si nous étions fidèles à l'Archange, serions-nous seuls et sans soutien ? Fidèles à le prier, fidèles à faire passer pratiquement dans notre vie privée et sociale son mot d'ordre, la devise qui dit son nom et fait sa gloire : *Quis ut Deus ! Dieu avant tout !* serions-nous ainsi foulés aux pieds ? — Hélas ! qui donc aujourd'hui peut se flatter de faire passer en toute circonstance l'intérêt divin, les divins préceptes, les intérêts de la sainte Église, avant les misérables questions d'égoïsme et de satisfaction sensuelle ? — Là est le mal véritable.

Raison de plus pour revenir sincèrement à la dévotion

envers saint Michel et à la pratique des mâles vertus qu'elle nous suggère. Le salut est à ce prix. Consultons l'histoire et nous y verrons que de crises non moins terribles nous fûmes plus d'une fois sauvés par saint Michel. Mais alors le peuple entier se tournait vers son ange tutélaire; et tous le priaient et tous sous ses ordres, sous son étendard, livraient la bataille après s'y être patiemment et énergiquement préparés. Jamais saint Michel ne fit défaut.

Le Souverain Pontife, en accordant à l'Archiconfrérie de saint Michel la faveur signalée que nous avons rapportée au début de cette livraison, ne semble-t-il pas nous dire, lui aussi, de sa voix paternelle et discrète : « Allez à saint Michel ! C'est mon vœu le plus cher. En saint Michel est le salut ! »

Car notre patrie ne subit pas seule le joug des suppôts de Satan. L'Église du Christ tout entière est menacée. Or saint Michel est le défenseur de la sainte Église. Voilà pourquoi Sa Sainteté Léon XIII composait, il y a quelques années, et ordonnait de réciter après chaque messe basse la belle prière dans laquelle il suppliait l'archange Michel de refouler en enfer Satan et les esprits mauvais; voilà pourquoi encore il conseillait de faire usage d'une formule d'exorcisme où le vainqueur de Lucifer est invoqué et invité à faire son œuvre, à débarrasser la terre des démons qui l'oppriment.

À peine monté sur le trône pontifical, Pie X, s'inspirant des mêmes sentiments de confiance, ordonne de continuer les prières après la messe, ordonnées par son prédécesseur. Puis, se tournant vers les Associés de l'Archiconfrérie de Saint Michel, il les invite particulièrement — comme s'il appréciait leur dévouement exceptionnel et leur crédit singulier auprès du saint Archange — à réciter souvent la prière : « *Societè Michaël Archangele...* » et leur accorde — à eux seuls — cent jours d'indulgences une fois le jour, s'ils sont fidèles à dire cette belle formule.

Et nos évêques ne lèvent-ils pas eux aussi leurs regards

vers saint Michel ? — Que leurs peuples les écoutent donc et que d'un commun accord les fidèles, sous la houlette de leurs pasteurs, invoquent leur angélique gardien et se mettent résolument à l'œuvre.

Il faut que se forme enfin une supplication universelle et continue; il faut que se noue la coalition de toutes les bonnes volontés; tous le proclament et le désirent. Mais il importe que chacun y travaille.

Préparons donc un mois de saint Michel qui soit fécond et précurseur de résurrection. Si pendant ce mois béni nous pouvions par notre prière, par notre vie plus active et plus sainte, hâter l'heure du triomphe! Si nous pouvions un jour revendiquer la gloire d'avoir apporté notre contribution spontanée à l'œuvre du salut social, n'aurions-nous pas le droit d'être fiers!

Pour ce qui est de la prière, les formules comptent pour peu de chose; si la prière est ardente qu'importent les formules? Nous recommandons cependant de réciter le *Chapelet de saint Michel* ou Couronne angélique, la prière de Léon XIII, les litanies de saint Michel, etc... Que si l'on désire s'édifier par des lectures quotidiennes et des prières variées, on peut se procurer un *Mois de saint Michel*¹.

Que nos dévoués zéloteurs et zélatrices prennent dès maintenant leurs dispositions et fassent passer à leurs associés le mot d'ordre : il faut que septembre soit un mois fécond pour tous et pour chacun.

1. Les lectures qui seront faites officiellement chaque jour du mois de septembre dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel seront tirées du *Nouveau Mois de saint Michel*, par la Rédaction des *Annales*. Que les personnes désireuses de s'unir davantage aux heureux Pèlerins se procurent donc au plus tôt cet ouvrage.

Lire en troisième page de la couverture de la présente livraison une nouvelle lettre élogieuse et les conditions de vente.



Dom Jean Huynes

MOINE BÉNÉDICTIN du MONT-SAINT-MICHEL

(Suite)

DANS cette langue imagée et pleine de naïve grâce dont nos trouvères avaient le secret, un poète anglo-normand du XII^e siècle, Guillaume de Saint-Pair, a composé le *Roman de Mont-Saint-Michel*, poème avant tout religieux et par le but que se propose son auteur, et par le souffle d'inspiration chrétienne que l'on sent frémir sous ces strophes, tantôt simples et tantôt enflammées jusqu'à l'éloquence.

Déjà la préoccupation de ce moine, — car il paraît bien que Guillaume de Saint-Pair le fut dans cette abbaye même dont il célèbre les gloires, — était de fournir aux Pèlerins de l'Archange un récit véridique et sincère des merveilles de toute sorte opérées au Mont-Saint-Michel. Il l'avouait dans les jolis vers que voici :

Molz pelerins qui vunt al Munt
Enquirent molt, e grant dreit unt,
Comment l'iglese fut fondee
Premierement et estoree.
Cil qui lor dient de l'estoire
Que cil demandent, en memoire

Ne l'unt pas bien, aiz vunt failant
En plusors leus e mespernant.
Por faire la apertement
Entendre a cels qui esclent
N'unt de clerzie, l'a tornée
De latin tote et ordenée
Par veirs romiens novelement,
Molt en segret, por son couvent
Uns jovencels.

A cinq cents ans de distance le Bénédictin Dom Jean Huynes, sous l'empire de préoccupations analogues, compose son *Histoire générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la Mer*. Il est inévitable que dans le cours des âges la vérité historique se trouve altérée à la longue. Si l'on n'a soin de recourir de temps en temps aux sources authentiques, si quelque savant ne se donne la peine de contrôler sur des documents qui font loi les explications orales que l'on se transmet de génération en génération, la légende peut se créer sur un point ou sur un autre et prendre le pas sur l'histoire.

Au Mont-Saint-Michel il n'y avait pas cela à craindre. A vrai dire la destinée de la célèbre montagne fut toujours étrange. Du XII^e siècle au XVII^e siècle en particulier, il se passa dans les murs ou autour des murs de l'Abbaye et de la cité tant d'événements; tant de transformations furent apportées dans la disposition des locaux; tant de combats fameux furent livrés dans ses grèves; tant de Pèlerins illustres ou inconnus y accoururent de toutes les parties du monde! Dans un tel enchevêtrement de faits et de dates, dans un pareil chaos de souvenirs, une erreur était non seulement possible mais encore très excusable. Les doctes Bénédictins s'appliquèrent toujours cependant à l'étude des Archives de leur monastère et se firent un devoir de donner aux visiteurs du Sanctuaire de saint Michel des renseignements aussi exacts que possible.

Ordinairement ils n'écrivaient pas le résultat de leurs

recherches; ils se contentaient de retenir de mémoire ce qu'ils avaient une fois appris et de répondre avec une indiscutable compétence aux questions qui leur étaient posées. En moins nous n'avons point de manuscrit de ce genre avant le xvii^e siècle. Si le Religieux chargé de guider les Pèlerins prenait quelques notes, — ce qui est à croire, — on n'y attachait pas d'importance; son humble travail disparaissait avec lui.

Dom Huynes, le premier, entreprit, sur le conseil de ses supérieurs, de rédiger une Chronique du Mont-Saint-Michel; nous avons dit déjà par suite de quelles circonstances il fut amené à entreprendre ce travail.

Or ce qu'il ne faut pas perdre de vue en parcourant ces pages d'histoire, c'est le but de leur auteur et les personnes auxquelles il les destine : instruire les Pèlerins en les édifiant, tel est son dessein, comme précédemment celui de Guillaume de Saint-Pair. C'est à des Pèlerins qu'il s'adresse, à des gens pieux, que tout en ce Mont intéresse, à des gens avides d'apprendre jusqu'aux moindres détails concernant saint Michel et son merveilleux sanctuaire. Jamais ils n'auront rassasiée leur curiosité. Le chroniqueur ne doit donc pas craindre de fatiguer ses lecteurs par des récits trop longs ou trop multipliés. Il est certain d'avance d'être écouté toujours avec un recueillement religieux.

Dans sa lettre aux Révérends Supérieurs de l'Ordre de Saint-Benoît (23 avril 1639) Dom Huynes fait cette déclaration qu'il n'est pas permis d'oublier : « Ce n'est pas sans sujet que je me suis adonné à l'histoire de cette abbaye, puisque quelques-uns d'entre vous m'ont mis en une charge où il m'est nécessaire d'en répondre aux Pèlerins. » Dans cette phrase se trouvent nettement indiquées l'origine et la destination de son ouvrage.

Il est plus explicite encore dans sa Dédicace aux Pèlerins et Lecteurs :

Un des motifs qui m'a meu à composer ceste histoire a esté le désir que j'avois de vous contenter; car souventefois depuis que

mes superieurs m'ont commis la garde de la Thésorerie de ceste abbaye, ayant entendu les interrogations que vous avez coutume de faire, venant en ce Mont, touchant la fondation de ce monastère et les choses remarquables qui s'y voient, je jugeois que vous aviez raison de faire telles demandes. C'est pourquoi je me résolus de rechercher diligemment ce que j'en pourrais rencontrer dans les archives de manuscrits de ce Monastère, non pour mettre au jour ce que j'y trouverois, mais pour m'en servir en mon particulier et vous pouvoir répondre lorsque vous viendriez à me faire telles demandes. Ce qu'ayant fait tellement quellement, celui à qui je dois obéissance m'a excité (outre le désir que j'en avois déjà conceu pour vous satisfaire) à composer ce livre et pour cet effect m'a mis entre les mains tout ce que je pouvois désirer pour le mettre en l'estat que vous voyez. Que si vous désirez en faire la lecture vous pouvez voir apertement quel est et quel a esté de tout temps ce Mont-Saint-Michel, en quel estime les fidèles l'ont eu, ce qui s'y est fait et passé et combien ce rocher est agreable aux Anges, mais particulièrement à l'archange saint Michel, lequel nous voille un jour présenter devant le Throsne du Roy des Roys pour jouir à jamais avec luy de la présence de Dieu. Ainsi soit-il!

Voilà bien la pensée directrice de ce travail; elle transparait à chaque page. Visiblement le docte Bénédictin vise à édifier; il veut que ses lecteurs conçoivent une haute idée du sujet qu'il traite et aiment davantage l'Archange après avoir parcouru les récits que sa plume complaisante écrit avec une satisfaction marquée.

N'est-ce pas encore dans un but d'édification qu'il a groupé dans une sorte d'appendice un certain nombre de proses, hymnes et cantiques, en l'honneur de saint Michel et de saint Aubert? Évidemment, puisque ces documents n'ont pas à proprement parler de valeur historique réelle.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, le pieux annaliste est, par sa probité d'historien et son amour inné de l'exactitude, au-dessus de tout soupçon et en garde contre toute exagération. On peut se fier à lui: il n'avance rien dont il n'ait des preuves à l'appui.

Il n'a qu'une crainte en écrivant le résultat de ses investigations: léser, si légèrement que ce soit, les droits de la

vérité. Il confie à saint Michel et aux saints Anges ses inquiétudes dans une longue invocation dont voici la fin : « Soyez, je vous prie, ô Esprits célestes, conducteurs de cette mienne entreprise, et guidez tellement mon esprit et ma plume qu'en tout ce que j'écriray je ne m'estoigne nullement de la vérité. Et ce faisant les fidelles prendront occasion d'exalter de tout leur possible vos grandeurs et d'en remercier la divine majesté, devant laquelle nous puissions un jour chanter avec vous : Sainct, Sainct, Sainct. Ainsi soit-il. »

« Consciencieux jusqu'au scrupule, exact jusqu'à la minute et d'une absolue sincérité, » tel est en effet Dom Huynes.

Est-ce à dire que sa critique soit toujours sans défaut et que sa bonne foi ne soit jamais surprise ? Non ; mais à qui l'a lu sérieusement il est hors de doute qu'une trop facile crédulité ne saurait sans injustice lui être reprochée. N'est-il pas le premier à s'élever — et cela, même à propos de faits de minime importance — contre les habiles « forgers de menteries » qui captivent l'intérêt des simples au détriment de la vérité ?

Malgré d'incontestables qualités qu'il serait au moins prématuré de faire ressortir maintenant, l'*Histoire Générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel* ne fut point publiée par les Bénédictins ni du vivant de l'auteur, ni après sa mort. Sans M. E. de Beaurepaire qui l'a éditée en 1872, au nom de la Société de l'histoire de Normandie, elle serait demeurée, consultée par quelques rares érudits, dans les rayons de la Bibliothèque Nationale.

Nous disons « dans les rayons de la Bibliothèque Nationale » ; deux manuscrits de cette histoire y sont en effet renfermés. Tous deux sont également autographes. Celui qui porte le numéro 18.947 du fonds français n'est qu'un remaniement de l'autre, (n° 18.346) avec de nombreuses notes, additions et pièces justificatives. L'année même de sa mort (1651) Jean Huynes copiait encore à la suite de son travail un document tiré d'un cartulaire de la Chambre des comptes

de Paris. Ce texte est le plus parfait et le plus complet. C'est celui qui a été édité.

Cependant jusqu'en 1872 ce n'est point à ces pièces, écrites de la main même de Dom Huynes et présentant par suite toutes les garanties de l'authenticité la moins contestable, que l'on s'est ordinairement adressé pour étudier l'œuvre du laborieux bénédictin.

La Bibliothèque d'Avranches possède depuis la grande Révolution un document ravi avec tant d'autres au chartrier de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel ; il a pour titre : « *Histoire de la célèbre abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, divisée en cinq parties* : — le tout recueilli des anciens titres, chartes et pancartes de cette abbaye par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. — Nota : L'auteur est frère Jean Huynes, natif de Beauvais. Il fit profession à l'âge de vingt et un ans, au monastère de Saint-Sauveur de Rhedon le 21 may 1630. Il composa son histoire en 1638 et mourut en l'abbaye de Saint-Germain des Prez, le 18 août 1651. — Dom Louis de Camps, religieux de la mesme congrégation, a transcrit la présente histoire où il n'a changé que quelques phrases sans altérer l'essentiel de l'histoire. »

C'est catégorique, et il y avait tout lieu de croire sincère et véridique cette note malheureusement anonyme. On comprendra donc qu'on s'y soit laissé prendre.

Or il est certain que cette note ne dit pas assez et que De Camps a fait tout autre chose que copier exactement Dom Huynes, il a fait plus même que « changer quelques phrases ; » il a fait œuvre personnelle ; il mérite comme son devancier et pour son propre compte le titre d'historien et le travail présenté par la note anonyme comme ayant Dom Huynes pour auteur est bien du bénédictin de Camps.

« Sans doute, écrit M. E. de Beaurepaire qui a comparé les manuscrits de la Bibliothèque nationale et le document d'Avranches, c'est souvent le même fonds d'idées, les mêmes renseignements et parfois les mêmes expressions ; mais, quand

on y regarde de près, que de différences non seulement dans le langage, mais encore dans l'inspiration ! Quelquefois de Camps copie, ailleurs il résume, plus souvent il amplifie, et presque toujours, au lieu de rester témoin impassible des événements qui se déroulent sous ses yeux, il porte sur les choses et sur les hommes, si élevés qu'ils soient dans la hiérarchie ecclésiastique, des jugements formulés avec une ardeur expressive dont l'honneur et la responsabilité lui appartiennent. »

Dom de Camps a pu se proposer au début de son travail de copier Dom Huynes, en ajoutant simplement à son texte quelques éclaircissements, fruit de ses recherches personnelles, et en le complétant du récit des événements survenus dans la période écoulée depuis la mort de Dom Huynes. Mais peu à peu il s'est émancipé et a fait une œuvre entièrement originale, où se révèlent des aptitudes et des tendances très différentes de celles dont témoigne l'*Histoire générale*.

Rendons-lui donc justice ; s'il a eu le tort — et encore est-il responsable de la note, cause de ce long quiproquo ? — de se faire lire sous le patronage d'un autre, il a du moins l'avantage d'avoir fait sortir Dom Huynes de l'obscurité. Sans le continuateur primesautier et indépendant nous ne connaîtrions probablement pas, et en tous cas apprécierions moins, l'œuvre judicieuse du premier historien du Mont-Saint-Michel.

Tous ceux qui veulent connaître à fond l'histoire du Mont-Saint-Michel doivent lire Dom Huynes et se borner à reproduire à peu près textuellement la plupart de ces appréciations, dont il est coutumier, où la sagesse le dispute à la bonhomie. Et de fait, ceux qui, depuis plus de trois cents ans, ont marché sur ses traces, avouent que son travail est définitif et que, sauf sur quelques points de détail, ses jugements sont irréfutables.

C'est d'abord un bénédictin, Thomas Le Roy, qui, moins de dix ans plus tard, est amené, par le même concours de cir-

constances, à reprendre l'œuvre de Dom Huynes. Or, il est obligé de reconnaître qu'il a trouvé en lui un maître, et, sans fausse honte, il renvoie son lecteur à l'*Histoire générale*.

Nous ne parlons ni des De Camps, ni des Jobart ; il est clair qu'ils professent pour leur devancier la vénération la plus sincère et la plus méritée.

De nos jours, les meilleurs auteurs de monographies du Mont-Saint-Michel empruntent la plus grande partie sinon la totalité de leurs renseignements à Dom Huynes et ils aiment à l'occasion à lui rendre hommage. Que ces écrivains n'aient en sous les yeux que le manuscrit d'Avranches et qu'il soit, par suite, difficile de faire la part d'éloges qui revient à chacune des deux études superposées, nous en convenons sans peine ; mais serait-ce donc trop présumer que de dire que ces historiens de la valeur de M. Le Héricher et de M. l'abbé Deschamps du Manoir ont apprécié les jugements modérés d'un Dom Huynes plus que les critiques à outrance ou les louanges hyperboliques attribuables au seul De Camps ? Ne serait-il pas plus juste d'affirmer que ce qu'ils louent dans le document d'Avranches appartient exclusivement à Jean Huynes ?

Or voici l'avis de M. Le Héricher :

« Nous nous plaisons à apprécier ici ce bon chroniqueur auquel nous devons tout ; ce dernier moine, enthousiaste de son monastère, défenseur de ses privilèges, qui écrivait au XVIII^e siècle avec le style du Moyen-Âge, quelquefois avec la grâce de la poésie, qui composa son histoire avec cette affection patiente des érudits amoureux de leur sujet, au milieu des trésors de ce Chartier, qui ouvrait sur l'admirable cloître de l'abbaye, rapprochement qui explique la double nature du livre de Dom Huynes, œuvre d'érudition exacte, œuvre de piété et de poésie ¹. »

¹ *Avranchia monumental et historique*, par Edouard Le Hérouin, t. II, p. 213.

De son côté, M. l'abbé Deschamps du Manoir déclare que le manuscrit de Dom Huynes « restera à jamais la meilleure histoire du Mont-Saint-Michel ¹. »

Tenons-nous le pour dit.

Le Culte de Saint Michel à Argentan

(DIOCÈSE DE SÉEZ)

ÉGLISE SAINT-GERMAIN. — ÉGLISE SAINT-MARTIN. — CHAPELLE
DES CLARISSES. — ÉGLISE DES JACOBINS.

LE diocèse de Séez se distingua entre tous, aux XVII^e et XVIII^e siècles, par sa dévotion à l'Archange saint Michel. Nous en avons déjà donné ici même plus d'une preuve. Ses populations étaient alors les Pèlerinages au Mont-Saint-Michel, que dans maintes paroisses du pays sagingien nous trouvons la trace de Confréries établies uniquement dans le but de protéger et favoriser la visite du sanctuaire séculaire de saint Michel. Sous la direction d'un chef librement élu parmi eux et décoré pour la circonstance du titre de *Roi*, les Pèlerins franchissaient, tambour battant, les 70 à 90 lieues qui les séparaient du Mont : fidèles à leur drapeau et humblement respectueux de ce sceptre d'un jour, ils arrivaient par bandes, à travers grèves, et s'en retournaient. Pour entretenir dans leurs rangs le feu sacré ils avaient dans l'église de leur paroisse leurs réunions particulières, leurs messes et services religieux. Parfois même ils édifiaient en l'honneur de saint Michel de jolies chapelles ou tout au moins lui érigeaient des autels dont leurs armes de parade décoraient les rétables sculptés. Ces pèlerins portaient, suivant les contrées, le nom de *Michelots*, *Miquelots* ou *Miquelets*.

¹ Histoire du Mont-Saint-Michel, au péril de la mer, et du Mont Tombelaine, par l'abbé J. DESCHAMPS DU MANOIR.

L'an 1660, plusieurs membres de la corporation des tanneurs d'Argentan, ayant fait le pèlerinage du Mont-Saint-Michel, établirent une confrérie en l'honneur de l'Archange dans l'église Saint-Germain, où la corporation avait sa chapelle depuis plus d'un siècle.

Le premier soin des confrères de saint Michel fut de réparer à leurs frais cette chapelle et de l'enrichir d'un bel autel avec magnifique contrefaite, partie en bois, partie en marbre, surmonté d'une statue de saint Michel, et au centre duquel fut placé un tableau représentant la Chute des Anges.

Grâce au registre des marchands tanneurs de 1691 à 1710, nous pouvons donner quelques indications sur le fonctionnement de l'Association.

Le 16 octobre, fête de saint Michel *in monte Tumba* (apparition de l'Archange sur le Mont Saint-Michel) était particulièrement solennisé. Du reste cette date a toujours été — et à juste titre — célèbre dans tous les diocèses de l'Ouest et du Nord de la France, dans celui de Séez en particulier.

Ce jour-là donc la messe était célébrée dans la chapelle des tanneurs par un prêtre désigné par la Confrérie. Nombreux étaient les assistants, tous membres de la corporation.

Il était payé au prêtre sacriste de Saint-Germain 12 livres 10 sols, tant pour honoraires de la cérémonie que pour la sonnerie, l'orgue et les droits d'ornements.

À l'issue de la messe, le bedeau payé 5 sols pour cet office, portait une table recouverte d'un lapis dans le cimetière, ou parfois dans la chapelle Saint-Jean dont les tanneurs avaient offert le vitrail. MM. les Tanneurs y recevaient les comptes de leurs deux procureurs, en évisaient de nouveaux, s'il y avait lieu, et payaient aux mains du procureur leur cotisation annuelle de 5 sols.

Les listes de recettes portent, en 1709, jusqu'à 29 noms de tanneurs. En 1780, il n'y avait plus à Argentan qu'une douzaine de tanneurs.

Les nouveaux maîtres devaient payer 50 livres en entrant,

à moins qu'ils ne fussent fils de maîtres. Quelques-uns y ajoutaient un présent pour la chapelle de la Confrérie. C'est ainsi que nous voyons Louis Thonin, en sus du paiement de 50 livres, s'engager à donner un devant-d'autel à la chapelle.

Les dons particuliers venaient donc ainsi se joindre au produit des réceptions, et alimenter la caisse de la Confrérie. En 1707, il est fait par divers maîtres, don de treize cuirs de vache, qu'achètent deux d'entre eux au prix de 43 livres, afin d'aider à fonder une fête en l'honneur de saint Michel. Cette cérémonie, tout en étant régulièrement faite depuis l'origine de la Confrérie, n'était pas assurée jusque-là par une constitution de rente.

Outre les frais de la solennité du 16 octobre, et les 5 sols pour l'apport de la table, la corporation payait à son clerc 2 livres par an, et donnait 15 livres pour la messe hebdomadaire à son chapelain, souvent choisi par les membres des familles des tanneurs. De plus, elle entretenait et embellissait sa chapelle. Rien dans le registre de 1671 à 1710 ne prouve qu'ils eussent une caisse de secours ; mais l'état de fortune de la plupart des membres de la corporation rendait peu nécessaire cette institution.

Cette Confrérie de saint Michel n'existe plus depuis 1791. Plusieurs de ses membres rendirent de grands services aux prêtres catholiques restés cachés à Argentan pendant la révolution. Mais en 1802, ils ne rétablirent point leur pieuse société. On voit encore leur ancienne chapelle avec ses principaux ornements dans l'église Saint-Germain d'Argentan, mais les statues de saint Michel et des deux Anges qui l'accompagnaient ont disparu. Les peintures qui décoraient les murailles sont recouvertes d'un épais badigeon, qu'on pourrait peut-être enlever. La fenêtre conserve dans son panneau du milieu une image de saint Michel ; dans le panneau de gauche un buste de femme, dans le panneau de droite un buste d'homme. Ces deux bustes sont probablement les restes du vitrail représentant la Dérision des Juifs à l'égard du Sauveur.

* * *

Dans l'église Saint-Martin d'Argentan, on voyait aussi, avant la Révolution, une chapelle de saint Michel pour la Confrérie des pèlerins du Mont-Saint-Michel.

On rapporte à ce sujet qu'une compagnie de *Miquelets* étant de séjour à Argentan, sous les ordres du capitaine de Boismoulins, construisit, du consentement du curé, près de l'un des piliers du chœur, un autel en l'honneur de saint Michel. Au-dessous du saint, furent placées les armes des Miquelets. La Révolution a détruit cet autel et il n'en reste plus que le souvenir.

Le grand Archange avait aussi dans l'église Saint-Martin un autel particulier.

Nous lisons dans le manuscrit de l'abbé de Courteilles, historien d'Argentan : « Contre les deux premiers piliers du chœur, il y a deux petits autels, larges de cinq pieds, auxquels sont deux contretables presque tout semblables ; celui de saint Michel fut fait en 1644 par une compagnie de *Miclets*, dont était capitaine le Sr de Boismoulins, et le Sr de la Fontaine-Guérin portenseigne. Aux deux extrémités de l'autel, il y a deux piédestaux sur lesquels sont posés deux anges portans de chacune une main une palme et de l'autre l'architrave, frise et corniche, qui, par le milieu, est cintrée, et au-dessous est un cadre carré, plus haut que large, dans lequel est dépeint la salutation angélique, et au-dessus une carte-touche (un cartouche), dans laquelle sont les armes des *Miclets* ; sur ces armes est un saint Michel qui combat le diable, et à ses deux costés deux anges assis sur des corniches brisées en manière de frontons. »

Cet autel n'existe plus.

* * *

« Les religieuses de *Sainte-Claire d'Argentan*, dont le couvent a été détruit au commencement du siècle, honoraient aussi saint Michel dans leur église. Dans le chœur, elles avaient

deux chapelles qui se faisaient face; dans l'une d'elles, un tableau de saint Michel faisait pendant avec un autre de saint Sébastien¹. »

* * *

L'abbé de Courteilles faisant la description de l'église des Jacobins ou Frères prêcheurs de Saint Dominique, dit : « Au bas de la nef à main droite, est un autel enfoncé dans la muraille, sur lequel une Notre-Dame de pitié ayant à son côté gauche l'image de sainte Geneviève et à droite celle de sainte Barbe, et au haut de cette chapelle un *saint Michel qui tient enchaîné le diable*. »

Sauf une petite ruelle qui porte encore le nom de rue des Jacobins, il ne reste rien de leur couvent occupé aujourd'hui par l'Hôtel de Ville, ayant par devant une place et par derrière un grand champ de foire, qui était la vigne des religieux.

A la vue de tant de ruines amoncelées par l'impiété dans nos églises, un serviteur de saint Michel se console en tournant ses regards vers la patrie céleste où il n'y a plus de changement, et où les saints répètent sans cesse : « *Bienheureux l'homme qui craint le Seigneur!* »

O Saint Michel, attirez-nous par vos prières à ce séjour où les justes ne sont plus persécutés; aidez-nous à vaincre les ennemis du salut, et rendez à la France la foi des anciens jours.

Chanoine BUS.

1. Tiré du manuscrit intitulé : « Description sincère et fidèle de la ville d'Argentan, par l'abbé Michel de Courteilles, prêtre sacristain de Saint-Germain. 1693. »

ACTIONS DE GRÂCES¹

Alpes-Maritimes. — Actions de grâces pour bienfaits reçus par l'intercession de saint Michel.
V^{ve} L. B., zél.

Aude. — Je rends grâce à l'Archange qui nous a obtenu une faveur très désirée. Qu'il daigne nous continuer sa protection!
M. A. B.

Calvados. — Nous sommes heureux de vous dire que l'opération de nos petits enfants s'est passée dans les meilleures conditions. Saint Michel nous a accordé sa protection, nous n'en doutons pas. Remerciez avec nous le bon Archange.
J. L. R.

Veillez faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange en action de grâces. Saint Michel nous a obtenu, le dernier jour d'une neuvaine que nous avons faite en son honneur, la faveur très importante que nous sollicitons de sa bonté.
J. L. R.

Une messe pour les âmes du Purgatoire en action de grâces à saint Michel... en attendant que je puisse aller moi-même le remercier sur sa montagne sainte.
I.

Corrèze. — Très souvent, j'ai fait des neuvaines de prières à saint Michel; et toujours j'ai été exaucée.

Veillez remercier avec moi le puissant Archange et publier cette action de grâces dans les *Annales*.
M. C., zél.

Côtes-du-Nord. — Veillez consacrer à saint Michel et à Notre-Dame des Anges le jeune M. G.... (La mère venait à peine de promettre cette consécration que l'enfant était guéri).
A. B., zél.

Eure. — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour ma guérison.
M. C.

Finistère. — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour l'amélioration obtenue dans la santé d'une malade.
M. P. C., zél.

Reconnaissance à saint Michel et aux saints anges qui m'ont obtenu tant de grâces importantes!
E. C.

Haute-Garonne. — Reconnaissance et amour au grand saint Michel, pour un examen passé avec succès. Nous nous étions recommandés à l'Archange et lui avions promis de faire insérer dans les *Annales* l'obtention de la faveur, si elle nous était accordée.

C'est avec joie que nous venons remplir notre promesse.
L.M.L.J.

Hérault. — Remerciements à saint Michel pour succès dans plusieurs examens. Neuvaine de messes en actions de grâces et une lampe devant la statue de notre angélique protecteur durant neuf jours.
R. B.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours toutes personnes, nos paroles et nos écrits.

Loire. — J'avais promis une messe à saint Michel si ma sœur, qui est très malade, guérissait; elle va maintenant bien mieux; aussi je viens remplir ma promesse. H. J., 26.

Loire-Inférieure. — Merci à l'Archange pour une guérison obtenue par sa puissante intercession. M. D., 26.

Lot-et-Garonne. — Actions de grâces à saint Michel pour deux guérisons et le recouvrement d'une créance que l'on croyait perdue. M. B., 26.

Manche. — Une messe d'action de grâces à l'Archange. V. G.
Reconnaissance à saint Michel pour complète guérison. L. J.

Marne. — Une personne, ayant obtenu par l'intercession de saint Michel une faveur qu'elle lui avait demandée pendant neuf jours, vous prie de remercier avec elle le puissant Archange et d'accepter une offrande en action de grâces. B. H., 26.

Meurthe-et-Moselle. — Je suis chargée de vous envoyer l'offrande ci-incluse que l'on m'a remise en action de grâces à saint Michel. Une pauvre femme a obtenu par son intercession la conversion de son mari. A vu dire le retour à Dieu n'est pas encore complet; il y a du moins un heureux commencement qui donne lieu d'espérer. Continuons de prier. B. S.

Morbihan. — Messe en reconnaissance à saint Michel pour l'heureuse réussite d'un examen. M. le M., 26.

Orne. — Veuillez offrir le saint Sacrifice en action de grâces: saint Michel a visiblement protégé mon petit neveu en deux circonstances importantes. R. V., 26.

Rhône. — Ci-joint un bon de poste pour vos Apostoliques. Mes deux fils viennent de subir avec succès des examens très importants et je ne saurais mieux remercier Dieu et saint Michel qu'en subvenant dans la mesure de mes forces, à d'autres jeunes gens, qui luttent avec les difficultés de leur état et aspirent au sacerdoce. L. E.

Seine. — Vous apprendrez avec plaisir que notre neveu à saint Michel a parfaitement réussi. Grâces soient donc rendues au bon Archange. Veuillez faire de ce témoignage de ma gratitude l'usage que vous voudrez. H. S., 26.

Trois messes en action de grâces au saint Archange Michel qui nous a porté secours dans une affaire grave... B. F., 26.

Seine-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel et demande de sa protection. A. D.

Vosges. — Messes en actions de grâces à l'Archange pour une faveur obtenue par son intercession... M^{me} V^o P.

Autriche-Hongrie. — Merci à saint Michel pour une guérison obtenue par son intercession. C. H., 26.

Etant tombée malade loin de mon pays, j'ai promis à saint Michel, si je guérissais, de propager sa dévotion dans mon entourage. J'ai obtenu tout ce que je demandais; je vais mieux. Veuillez remercier saint Michel et le prier encore pour son humble servante. Je vais remplir ma promesse. J. van der M., 26.

Ile Maurice. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès qu'il m'a obtenu dans mes examens. J. G. M.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Calvados. — Caen : M^{me} Belcour, *sépatrice*.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Joseph Maryot des Clos.

Creuse. — Don-le-Palleteau : M^{me} Ferdinand Simon; M^{me} Delafont; M. François Pinot.

Finistère. — Quimperlé : Mère Saint-Etienne, *Religieuse Ursuline*. Le Pouguen : M^{me} Pierre Bersart de la Villemarqué, née Alix-Valérie de Kergarion.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Marie Lefebvre. — Bieumes : Bernard Ribès; Catherine Rey; Eléonore Daurignac.

Ile-et-Vilaine. — Fougères : M^{me} Loysel, *très dévouée sépatrice*. — Antrain-s-Couesnon : M. Bernard.

Maine-et-Loire. — Chaintres-en-Dampierre : M. Eugène Gouzy, *sépatrice*.

Manche. — Savigny-le-Vieux : M^{me} Léonie Loisel; M^{me} Louis Nourry, née Anne Jamont. — Buais : M^{me} François Lecapitaine, née Marie Fouilleul. — Avranches : Sœur Hortense Delandé, *Religieuse Trinitaire*.

Marne. — Sainte-Menehould : le général Gaudin de Villaine.

Morbihan. — La Chapelle-Neuve : M. Joseph Guillemet. — Vannes : M. l'abbé Maximilien Nicol.

Oise. — Senlis : M^{lle} Néron.

Orne. — Piers : M^{me} M^{ve} Gauduin.

Hautes-Pyrénées. — Tarbes : M^{lle} Michelle Aubarry ; M^{re} Foline Vignes ; M. Laperle.

Haute-Saône. — Plancher-les-Mines : M. Auguste Baume ; M^{lle} Laurent, née Blaison.

Canada. — Montréal : Sœur Marie du Saint-Esprit, née Clotilde Saint-Germain, *Religieuse de N.-D. de Charité du Bon Pasteur.* — Saerrington : M. Alfred Béchard ; M. Philippe Giroux ; M^{lle} Adéline Giroux — L'Acadie : M^{me} V. Hermine Paradis, née Bourdeau.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lit profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que **le Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Luce^o sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — IMPORTANTES FAVEURS SPIRITUELLES. BRIEF PONTIFICAL. TEXTE LATIN. TRADUCTION FRANÇAISE. AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT MICHEL. — ANNONCES : MOIS DE SAINT MICHEL. FÊTE DE SAINT AUBERT. FÊTE DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHIEFS DÉFUNTS.

Importantes Faveurs spirituelles

Sous ce titre, les *Annales* d'août ont annoncé les nouvelles et signalées faveurs que le Souverain Pontife Pie X vient d'accorder aux Associés de l'Archiconfrérie de Saint Michel.

Ayant reçu trop tard de Rome pour pouvoir l'insérer alors le précieux Bref qui portait à sa connaissance les largesses pontificales, le Directeur de l'Archiconfrérie de l'Archange saint Michel au Mont-Saint-Michel est heureux d'en publier aujourd'hui le texte latin et la traduction française.

Nous nous permettrons ensuite de souligner quelques idées et de tirer çà et là des conclusions pratiques.



PIUS PP. X

Ad perpetuam rei memoriam. *Minime Nos latet in monte a Sancto Michaelē appellato intra fines sito diœcesis Constantiensis celeberrimum Sancti ipsius Archangeli sanctuarium extare inclytis artis operibus conspicuum, et peregre confluentium fidelium frequentia insigne; ideoque cum ipsius diœcesis Antistes Nos enixis precibus flagitaverit, ut Archisodalitati ibidem canonice institutæ peculiare nonnullas largiri indulgentias de benignitate Apostolica dignaremur; Nos quibus nihil antiquius, quam ut hac potissimum tam gravi tempestate, qua tot tantaque mala christianus orbis videt lugetque, præsentem Cœlestis Militiæ Principis opem iterata prece exorent fideles, piis hujusmodi votis annuendum libenti quidem animo existimavimus. Quæ cum ita sint, ut tam*

frugifera Archisodalitas, jam plurimis de sacra re nominibus optime merita, ipsoque sociorum numero maxime insignis, potiora jugiter capiat Deo favente incrementa, de Omnipotentis Dei misericordia ac Beatorum Petri et Pauli Apostolorum ejus auctoritate confisi, omnibus et singulis fidelibus dictam in sodalitatē nunc et in posterum adlectis, qui vere pœnitentes et confessi ac sacra Communionē refecti, sex per annum diebus to idem mensibus cujusque arbitrio eligendis, propriam uniuscujusque Parochialem Ecclesiam singulis annis devote visitent, et ibi pro Christianorum Principum concordia, hæresum extirpatione, peccatorum conversione, ac S. Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effundant, quo ex iis die id agant, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Insuper dictis sodalibus corde saltem contritis, quo per annum die pie recitent quocumque idiomate, dummodo versio fidelis sit, orationem ad Sanctum Michaelē Archangelum quæ juxta latinum exemplar, quod a sacrorum Rituum Congregatione probatum, in tabulario Secretariæ Nostræ Brevium asservari jussimus, verbis incipit « Sancte Michael Archangele, defende nos » et desinit in hæc verba « divina virtute in infernum detrude.

Amen » de numero pœnaliſum dierum centum expungimus. Largimur præterea ſodalibus iisdem, ſi malint, liceat plenariis his ac partialibus indulgentiis vita ſuntorum labes pœnasque expiare. Contrariis non obſtantibus quibuſcumque. Præſentibus perpetuis futuris temporibus valituris. Datum Romæ apud S. Petrum ſub annulo Piſcatoris, die XV Julii MDCCCIV, Pontificatus Noſtri Anno Primo.

Pro Dno Card. MACCHI,
Locus ſigilli. N. MARINI.

Viſum Conſtantiis, die 22^o Julii 1904.

J. LEPETIT,
Archid. Abrinc.



PIE X Pape

Pour perpétuelle mémoire. Au Mont-Saint-Michel, au diocèse de Coutances, s'élève, — nous ne saurions l'oublier, — un sanctuaire, placé sous le vocable du saint Archange, temple non moins fameux par ses merveilles d'art que par le concours extraordinaire des Pèlerins qui y affluent de toutes les parties du globe. Aussi l'Évêque de Coutances ayant sollicité du Saint-Siège Apostolique, en faveur de l'Archiconfrérie, canoniquement érigée en ce sanctuaire, de nouvelles et spéciales Indulgences, Nous avons très volontiers accédé à ses pieux désirs. Nous n'avons rien tant à cœur en effet que de voir les Fidèles implorer avec instance l'appui salutaire du Prince de la Milice céleste. Le besoin n'en est-il pas plus

pre:sant que jamais, en cette tourmente effroyable, où tant et de si grandes calamités endeuillent l'univers chrétien? — Cette Archiconfrérie, nous le savons, a déjà porté de nombreux fruits; elle a bien mérité, et à plus d'un titre, de notre sainte Religion, et se distingue particulièrement par le nombre de ses Associés. Nous souhaitons vivement que, Dieu aidant, elle s'accroisse sans cesse. C'est pour-quoi, appuyés sur la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et l'autorité de ses Bienheureux Apôtres, Pierre et Paul, Nous accordons à tous les Fidèles, qui sont déjà ou seront inscrits dans cette Archiconfrérie, six Indulgences plénières, chaque année, aux conditions suivantes : confession, communion, visite de son église paroissiale, avec prières pour la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église. Les jours où l'on peut gagner ces Indulgences sont laissés au libre choix de chacun des Associés, pourvu toutefois qu'il y ait entre les jours choisis un intervalle d'un mois au moins. — De plus, nous accordons 100 jours d'indulgences, une fois par jour, aux mêmes associés, qui, de cœur au moins contrit, réciteront pieusement, en n'importe quelle langue, pourvu que la

traduction soit exacte, la Prière qui commence par ces mots : « **Saint Michel Archange, défendez-nous** » et finit par ceux-ci : « **Refoulez en enfer Satan et les esprits méchants. Ainsi soit-il !** » L'original latin de cette prière, approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites, est conservé dans les Archives de notre Secrétairerie des Brefs. — Nous permettons en outre d'appliquer, si on le désire, aux âmes des défunts, ces Indulgences tant plénières que partielles. Nonobstant toutes choses contraires. Les Présentes vaudront à perpétuité. Donnée à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 15 juillet 1904, de notre Pontificat la première année.

Pour le Cardinal MACCHI,
Place du Sceau, **N. MARINI.**

Vu à Coutances le 22 Juillet 1904.

J. LEPETIT,
Archidiaque d'Avranches.





Aux Associés de l'Archiconfrérie

DE SAINT MICHEL

C'est à vous surtout, chers zélés ; à vous, dévoués zélatrices de l'Archiconfrérie de Saint Michel ; c'est à vous tous, associés du présent et de l'avenir, que s'adresse le Souverain Pontife, Pie X. Tous nous recueillerons donc avec un religieux respect ces paroles dictées par l'autorité la plus haute qui soit au monde.

« Au diocèse de Coutances, sur une montagne sainte s'élève un temple, merveille d'art, d'un renom douze fois séculaire et sans pareil, visité par des foules de Pèlerins, accourus de tous les coins du globe. »

Tel est en substance le début du document pontifical ; début solennel, point de départ de ce qui suit, raison sur laquelle s'appuie la concession présente.

Saint Michel a chez nous son temple, sanctuaire incomparable, fameux, et par les chefs-d'œuvre artistiques qui le décorent et

les monuments qui lui forment une merveilleuse ceinture de granit dentelé ; non moins fameux par les Pèlerins qui de tout temps y vinrent, au péril de la mer, y adressèrent leurs vœux à l'Archange et y reçurent d'inépuisables faveurs. Son Abbaye, ses Pèlerinages, ce sont deux litres de gloire que le Pape se plaît à reconnaître au Mont-Saint-Michel.

Et ces deux merveilles : le granit qui fleurit sur la cime et les Pèlerins qui tout en bas s'alignent sur les grèves en théories longues et serrées, ces deux merveilles sont filles de la foi. Si j'osais, je commettrais une audace et je dirais : le sanctuaire de Saint-Michel *in monte Tumbâ*, c'est la foi dans sa force et dans sa fleur, c'est la foi robuste, résistante comme le granit ; c'est la foi qui escalade les cieux, la foi rayonnante et vive, « flamboyante » et souple, animée comme la flamme d'un brasier. Mais son chef-d'œuvre encore ce n'est point le granit dompté et vivifié : son chef-d'œuvre le voici, il vient, il s'épand sur le sable infiniment gris sous un ciel imperturbablement bleu ; oui, c'est la foule convertie ; c'est Childebert, roi-enfant, avec la jeune France vigoureuse déjà sous sa robe blanche de nouvelle baptisée ; c'est Charlemagne, l'empereur « au chief fleuri », poussant devant lui les Barbares soumis au Christ ; c'est Rollon avec ses Normands intrépides ; c'est Conan avec ses Bretons ; c'est Louis IX, le saint ; c'est la Chevalerie, hardée de fer, dans sa virile beauté ; c'est la « basse Allemagne », la Belgique moderne ; « c'est l'Ilybernie » des anciens, la vaillante Irlande, boulevard du catholicisme celtique ; c'est Guillaume le Conquérant et ses vassaux ; ce sont les évêques et les peuples, les grands et les petits. . . c'est la France toujours. . . et c'est le vieux continent tout entier, celle foule houleuse et sans cesse renaissante sous ces murs sacrés, au pied de ce rocher où la marée aussi, deux fois le jour, vient également régulière et fidèle, ajouter au tableau grandiose de la foi agissante, l'azur de ses flots et donner sa note dans ce concert inouï. Là tressaille et palpète la vie chrétienne ; là elle s'affine, se fortifie et s'étend, communicative, échauffante,

inspiratrice de hauts faits et de mâles vertus. La foi catholique la voilà et voilà son œuvre, ses fleurs et ses fruits.

C'est ce spectacle émouvant que le Bref Pontifical a évoqué dans une phrase concise, mais qui ouvre l'horizon le plus vaste et le plus illuminé de consolants ressouvenirs.

Moins lointaines n'avons-nous pas vu les solennités inoubliables du couronnement de l'Archange ? Il y a vingt-sept ans, déjà ! C'était en 1877 : la Basilique prestigieuse, restée soixante-dix ans fermée au culte, ne lui était ouverte que depuis douze ans à peine ; or la cérémonie du couronnement fut accomplie devant plus de 25 000 Pèlerins assemblés de tous pays et sans les moyens de transport qui rendent aujourd'hui le Mont d'un abord si facile ! Triomphe de la foi encore et que l'on ne peut se remémorer sans émotion en lisant les premières lignes du Bref du 15 juillet.

Depuis que la Basilique Michelienne branlante de vétusté, travaille à renouveler son vieux manteau détérioré par les ans, à échanger contre un granit plus résistant ses pierres calcinées par la flamme intense et dévastatrice des incendies, les Pèlerins viennent encore et toujours de toutes les parties du monde. Silencieusement ils défilent sous les lambris de l'église paroissiale et s'agenouillent devant l'Archange couronné, descendu lui-même à mi-côte au-devant de ses amis et prodigue autant que jamais de ses largesses.

Poursuivons.

« C'est pourquoi, dit le Bref, nous accédons volontiers à la demande de l'Évêque de Coutances, — « l'Évêque de saint Michel » — sollicitant pour l'Archiconfrérie, canoniquement érigée en ce sanctuaire anguste, de nouvelles et particulières faveurs spirituelles... »

L'Archiconfrérie de l'Archange Saint Michel est universelle. Elle recrute ses Associés dans les cinq parties du monde ; elle profile ses puissants rameaux sous toutes les latitudes et les climats les plus divers. Mais c'est ici, dans ce temple de

saint Michel, qu'elle a son siège ; c'est dans nos roches qu'elle plonge ses racines, comme pour y puiser les éléments de sa vitalité. De ce fait sans doute la Merveille de l'Occident reçoit un nouveau lustre ; mais en même temps qui ne dirait que l'Archiconfrérie qui a pour centre le plus célèbre des Sanctuaires dédiés à saint Michel ne peut pas à bon droit s'enorgueillir d'une telle gloire ?

Il ne peut sembler étrange à personne que le Souverain Pontife, voulant doter de nouvelles Indulgences une Archiconfrérie Universelle, placée sous le vocable de saint Michel, prenne en considération les merveilles d'art et de foi dont se glorifie justement le temple où elle a son siège. La conduite de Pie X n'est pas autre que celle de ses prédécesseurs depuis les temps les plus reculés.

Donc, motif pressant arraché aux entrailles du passé glorieux de la Basilique de Saint-Michel.

* * *

En voici un second, non moins touchant, tiré de la considération des gestes de l'Archange à travers le monde et qui embrasse à la fois le présent avec ses tristesses et le passé avec ses alternatives de défaites et de victoires pour la foi chrétienne.

Sans remonter à l'Ancien Testament, qui pourtant nous fournirait maintes preuves à l'appui de ce que nous allons dire, nous pouvons affirmer, avec la sainte Église, que toutes les fois que la cause de Dieu fut tenue en échec par ses ennemis, saint Michel se trouva là pour la défendre. Point d'entreprise grande à laquelle il n'ait participé, point d'œuvre de christianisation qu'il n'ait soutenue et marquée de son empreinte. Mais saint Michel est avant tout l'ange des combats divins. Quand la lutte pour le Christ devient formidable ; quand les ennemis du nom de Dieu sont conjurés pour ruiner, s'il se pouvait, l'Église et l'œuvre de ses ministres ; à l'heure décisive où la tempête souffle, tumultueuse, où les flots de l'impiété grondent et s'élevèrent ; quand le peuple chrétien, dans un accès de pessi-

même, pourrait être tenté de croire que vont sombrer dans la tourmente ses institutions et la foi d'un grand nombre, alors saint Michel descend des hauteurs célestes : il délivre saint Pierre enchaîné ; il arrête les Barbares et les dompte avec Léon le Grand, avec Charlemagne ; plus tard il brisera l'élan des Sarrasins... plus tard encore il donnera à la France, « Fille aînée de l'Église » et « loyal sergent du Christ », à la France, palpitante et décimée sous les coups de l'Anglais et exposée par là même à perdre son nom et sa glorieuse mission, saint Michel donnera Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans.

Vraiment saint Michel est l'Ange des situations critiques.

Pasteurs et fidèles le savent ; les souverains Pontifes mieux que personne. Dans les calamités, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles proviennent, les papes recourent et prescrivent de recourir à saint Michel, *iterata prece*, avec insistance et sans jamais désespérer, la situation fût-elle des plus compromises. Volontiers ils feraient leur la devise d'un des plus intrépides défenseurs de la citadelle montoise : *Nemo adjutor mihi nisi Michaël*.

Remontons seulement un demi-siècle. Trois pontificats occupent cet espace de temps ; et quel temps !

Au secours de l'Église assaillie avec une violence inouïe, Pie IX appela saint Michel. Après avoir établi au Mont-Saint-Michel de France son Archiconfrérie, il décerna à sa statue les honneurs du couronnement. Que d'encouragements aussi et que de privilèges encore il prodigua à l'Association née sous ses auspices !

C'étaient alors pour le successeur de Pierre les premières années d'une captivité qui dure toujours ; et dans sa personne auguste c'est l'Église qu'on persécutait. Or l'Archiconfrérie de saint Michel se donnait pour buts principaux : « 1^o D'honorer l'Archange, gardien et patron de l'Église ; 2^o de combattre sous sa bannière Satan et ses suppôts ; 3^o d'obtenir par sa puissante intercession la victoire sur les puissances infernales, le triomphe de la sainte Église et du Souverain Pontife. » Pie IX ne pouvait que louer ce programme.

Qui ne connaît la dévotion de Léon XIII envers saint Michel et les prières qu'il a composées en son honneur ? Grâce à lui, l'invocation du Prince des Anges n'est-elle pas entrée en quelque sorte dans la liturgie, depuis qu'il a prescrit aux prêtres de réciter, conjointement avec le peuple, après chaque messe basse, la prière : « *Saucte Michaël Archangele, defende nos in praelio...* »

Léon XIII mort, son successeur, Pie X, s'empresse de témoigner de l'importance qu'il attache à maintenir cette pieuse pratique. En quelques diocèses on l'omet ; c'était légal d'ailleurs, la prescription cessant d'être en vigueur à la mort de celui qui l'avait portée. Pie X, interrogé, se prononce, et il nous semble saisir dans le présent Bref un écho de sa parole d'alors. Traduisons littéralement :

« Nous n'avons rien plus à cœur que de voir les fidèles implorer avec instance l'appui salutaire du Prince de la Milice céleste. Le besoin n'en est-il pas plus pressant que jamais dans cette tourmente effroyable où tant et de si grandes calamités endeuillent l'univers chrétien ? Aussi entrons-nous bien volontiers dans les pieux desseins de l'Évêque de Coutances. »

Paroles graves et dont la traduction française la plus exacte rendrait difficilement toute l'énergie.

Nous sommes, il faut l'avouer, dans des conjonctures difficiles. C'est l'heure des esprits de ténèbres ; mais aussi, à n'en pas douter, celle de l'Ange de Lumière, de saint Michel. C'est l'heure où d'ordinaire il intervient ; mais de grâce, que l'on prie ! que l'on supplie sans relâche ! *Præsentem Cælestis Militiæ Principis opem iterata prece exorent fideles.*

* * *

Or l'union fait la force, dans la prière aussi bien que dans l'action. S'unir pour prier, s'unir pour agir, c'est une tactique humainement la meilleure, divinement irrésistible.

L'Archiconfrérie de Saint Michel est établie sur ce pro-

gramme d'union. C'est donc le meilleur cadre qui puisse répondre — au point de vue qui nous occupe — aux directions du Souverain Pontife.

Aussi le Bref conclut-il en formant des vœux pour la plus grande extension de l'Archiconfrérie de l'Archange et base-t-il immédiatement sur ce motif son importante concession d'Indulgences.

Nous n'insistons pas sur les éloges décernés, comme en passant, à notre Association. Ils vont à tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré à l'extension du culte de saint Michel. Chacun y a droit dans la mesure de ses travaux. A tous ils seront une récompense et un encouragement très précieux : « Cette Archiconfrérie, nous le savons, a déjà porté de nombreux fruits ; elle a bien mérité, et à plus d'un titre, de notre sainte religion ; elle se distingue particulièrement par le nombre de ses associés. Mais nous souhaitons que, bien aidant, elle s'accroisse et grandisse sans cesse ; voilà pourquoi nous accordons... »

Nous avons donné dans notre dernière livraison la teneur de la concession nouvelle. Nous n'y revenons pas.

* * *

Remarquons seulement qu'elle est de tout point exceptionnelle.

Quant à son importance d'abord : l'Archiconfrérie de saint Michel bénéficiait jusqu'à ce jour de cinq indulgences plénières annuelles seulement, obtenues peu à peu des Souverains Pontifes successifs. L'Église se montre — oserons-nous dire ? — parcimonieuse des trésors confiés à sa garde par le Christ Jésus. Elle les dispense avec une sage modération sans les prodiguer jamais : plus facilement obtenus peut-être seraient-ils moins estimés et moins bien employés.

Mais il s'agissait de saint Michel ; et si fréquentée fut toujours sa Basilique du Mont-Tombe, si pressant se fait sentir présentement le besoin du secours de l'Archange ; si

nécessaire la prière pour l'obtenir et, en même temps et conséquemment, si utile pour atteindre cette fin l'Archiconfrérie érigée sous le vocable de saint Michel dans la Merveille d'Occident, que l'Église se départissant pour ainsi dire de sa modération habituelle, faisant brèche à ses traditions, ouvre toutes grandes aux membres de cette pieuse association ses miséricordieuses mains, d'où s'échappent d'incomparables trésors spirituels : Six Indulgences plénières annuelles accordées en une seule fois ! C'est une libéralité vraiment remarquable.

Ce n'est pas tout. Pour gagner ces Indulgences, les Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel jouissent d'une extraordinaire latitude. Le choix du jour est laissé à leur entière discrétion ; on ne leur demande qu'une seule chose : après avoir gagné une de ces Indulgences, laisser s'écouler un mois, avant d'en gagner une autre. Précaution maternelle, prévoyance admirable ! Si tous ces trésors pouvaient être acquis à la suite, ne serait-on pas exposé à oublier saint Michel par après ? La ferveur n'aurait-elle pas un soutien de moins ?

Enfin il est permis de voir dans une autre prescription du Bref du 15 juillet une nouvelle marque du désir très accentué du Souverain Pontife de voir les fidèles embrasser la dévotion à saint Michel et entrer dans son Archiconfrérie.

Pour les six indulgences plénières nouvelles en effet, Pie X déclare que la visite de l'église de la paroisse de chaque associé suffira. Plus facile assurément est ainsi rendue l'acquisition de ces trésors. N'y a-t-il pas aussi en cela — c'est là que nous voulons arriver, — une indication qu'il nous faut retenir ? Est-ce que le Saint-Père ne veut pas, ce faisant, exprimer un vœu : que dans chaque agglomération de fidèles saint Michel se recrute des Associés dont l'église paroissiale soit le centre et l'abri et le foyer ?

* * *

Nous arrivons à la seconde partie de la concession. Tout à l'heure le Souverain Pontife recommandait de prier saint

Michel. Or mieux adaptée que pas une aux besoins de l'heure présente, la formule composée par le pape Léon XIII ne mérite-t-elle pas d'être sur toutes les lèvres catholiques et de devenir comme le mot de ralliement des Associés de saint Michel en particulier ? Nous le disions dans notre dernière livraison : Satan et les autres esprits méchants sont déchaînés et rôdent dans le monde comme dans un champ conquis. Nous ne saurions mieux faire que de demander à saint Michel de refouler en enfer les hordes sataniques.

Aussi Pie IX accorde-t-il cent jours d'indulgences, une fois par jour, aux Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel qui diront pieusement la prière : « *Saint Michel Archange...* etc... » que le prêtre récite après la messe basse. Mais, notons-le, cette faveur appartiendra à ceux-là seuls qui font ou feront partie de l'Archiconfrérie de saint Michel... comme si le Pape fondait sur cette association sa principale espérance.

* *

Suivons donc ces lumineuses directions et propageons énergiquement la dévotion à l'Archange, protecteur de l'Église et de la Patrie. Soyons zélateurs entreprenants et actifs : sans nous lasser, envoyons au Mont-Saint-Michel de longues listes de noms à inscrire aux registres généraux de l'Archiconfrérie.

Être inscrit (noms et prénoms) au Mont-Saint-Michel, c'est la condition indispensable, mais combien facile ! pour être mis à même de bénéficier de ces richesses que nous ne saurons jamais apprécier assez.

Soyons donc Associés de saint Michel ! C'est le vœu du Pape.

* *

Grâces soient rendues à Sa Sainteté, Pie X, l'auteur de ces libéralités qui nous réjouissent ! Que Dieu lui donne d'heureuses années et le conserve longtemps à la tête de l'Église de Jésus-Christ, que pendant plus d'un an déjà il a gouvernée

avec une sagesse et une fermeté dont les Catholiques, justement fiers, bénissent le ciel.

Daigne Monseigneur l'Évêque de Coutances et Avranches, recevoir l'hommage de notre filiale et profonde gratitude. C'est à sa Grandeur, après Sa Sainteté Pie X, que nous sommes redevables de cette exceptionnelle faveur, puisque spontanément elle s'était chargée de la solliciter. Témoinage nouveau et particulièrement touchant de l'intérêt que Monseigneur GUÉRARD aime en toute circonstance à donner aux œuvres de son cher Mont-Saint-Michel.

Nous saisissons avec bonheur l'occasion qui nous est offerte de témoigner, à la fois au Souverain Pontife et au premier Pasteur du diocèse de Coutances, notre reconnaissance, en reproduisant la lettre si touchante que Monseigneur GUÉRARD adressait, le 31 juillet dernier, au Saint-Père, à l'occasion du premier anniversaire de l'élection de sa Sainteté.

EVÊCHE

Coutances, le 31 Juillet 1904.

DE COUTANCES
ET AVRANCHES

TRÈS SAINT PÈRE,

Dans quelques jours, le monde catholique célébrera le premier anniversaire de votre élection au Souverain Pontificat. Permettez à l'Évêque de Coutances de saisir cette occasion pour offrir à votre Sainteté l'hommage de son filial respect, de son inaltérable dévouement et de son entière soumission.

Au moment où la France cause à votre cœur paternel d'amères tristesses, nous voulons protester hautement de notre attachement inviolable à votre auguste personne et à la Chaire de Pierre.

Évêque par « la grâce du Siège Apostolique », de qui nous professons tenir nos pouvoirs et notre juridiction, nous croyons tout ce qu'il enseigne, nous condamnons sans réserve tout ce qu'il condamne, et nous proclamons que, dans le gouvernement de l'Église, son autorité est souveraine.

Dieu aidant, nous nous efforcerons de vivre et de mourir en union parfaite de sentiments et de volonté avec le Pontife Romain, auquel Jésus-Christ a confié le soin « de paître ses brebis comme ses agneaux. »

Nous nous proposons de déposer bientôt aux pieds de votre Sainteté l'hommage de ces sentiments, qui sont également ceux de notre clergé. Mais notre cœur nous fait un devoir de les exprimer dès ce jour. Il nous est impossible en effet de garder le silence, quand nous avons la douleur de voir contester au Pasteur suprême l'exercice des droits sacrés qu'il tient de Dieu.

Sollicitant humblement la Bénédiction Apostolique pour nous, notre Clergé, nos Communautés si éprouvées et les fidèles confiés à notre sollicitude, nous aimons à nous dire de Votre Sainteté le très humble et très obéissant serviteur et fils en Notre-Seigneur.

† JOSEPH,

ÉV. DE COUTANCES ET AVRANCHES.

Avec une touchante spontanéité le clergé et les fidèles du diocèse de Coutances tout entier ont tenu à honneur de s'associer à cette protestation de leur Évêque.

Le Vénérable Chapitre de l'Église Cathédrale est allé donner à Sa Grandeur l'assurance que tout le diocèse était avec son Pasteur. De toutes parts sont parvenues à l'Évêché des lettres individuelles ou collectives témoignant des mêmes sentiments.

Au Mont-Saint-Michel, — il est inutile de le dire, — le Directeur de l'Archiconfrérie de l'Archange et les prêtres, ses collaborateurs, ont été des premiers à applaudir à cette démarche si noble de « l'Évêque de saint Michel ».



ANNONCES

Mois de saint Michel

Les exercices du Mois de saint Michel auront lieu dans le sanctuaire de l'Archange, à partir du 1^{er} septembre, aux heures suivantes :

Le dimanche après les *Vêpres*.

Les autres jours après la *Messe de 7 h, 1/2*.

Dans notre dernier numéro nous avons invité les amis de saint Michel à sanctifier d'une manière toute spéciale le mois de septembre. Nous n'insistons pas.

Nous rappelons que les lectures qui seront faites officiellement chaque jour de ce mois dans l'Église du Mont-Saint-Michel seront tirées du Nouveau Mois de saint Michel, par la Rédaction des Annales. Que les personnes, désireuses de s'unir davantage aux heureux Pèlerins se procurent donc au plus tôt cet ouvrage.

Lire en troisième page de la couverture de la présente Livraison une nouvelle lettre élogieuse et les conditions de vente.

Fête de saint Aubert (10 septembre.)

Le Directeur des Pèlerinages Belges nous écrit que deux trains de Pèlerins, se dirigeant sur Lourdes, passeront par le Mont-Saint-Michel, le 10 et le 13 septembre.

Quoi qu'il en soit, nous fêterons saint Aubert en sa chapelle comme les années précédentes, le 10 septembre.

Ce jour-là, la marée — une des plus grandes de l'année — ne laissera libre l'accès de la Chapelle de saint Aubert qu'vers 9 heures.

La Messe y sera donc chantée à 9 h. 1/2.

Fête de saint Michel.

Du 21 au 29 septembre, Neuvaine préparatoire à la fête de saint Michel. Par exception, avec cette neuvaine se confondra la neuvaine mensuelle générale.

Le jeudi 29 septembre, Solennité de l'Archange saint Michel, protecteur de l'Église et de la France.

Messes toute la matinée.

La Sainte Communion est distribuée au Maître-Autel.

A 10 heures, Grand Messe, célébrée par M. l'abbé Picaveau, chapelain épiscopal, chapelain de la Communauté du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville (Manche), ancien supérieur du Mont-Saint-Michel.

Sermon par M. l'abbé Coquelin, missionnaire diocésain de la résidence de Saint-James.

Vêpres et Salut du T. S. Sacrement à 2 h. 1/2.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre le train de 3 h. 50.

Nous ne croyons pas utile d'insister sur une fête que tous les amis de l'Archange auront certainement à cœur de sanctifier. Plus que jamais c'est un devoir. Personne n'y manquera.

Les Pèlerins viendront nombreux et fervents prier saint Michel sur sa montagne vénérée le jeudi 29 septembre; et pour mettre en pratique les conseils du Souverain Pontife, pour créer cette prière réitérée dont parle le Bref reproduit plus haut, ils se retrouveront encore aux pieds du Prince des Anges le 16 octobre, en la fête de l'Apparition de saint Michel

à saint Aubert et de la Dédicace de la Basilique du Mont-Saint-Michel.

Le 16 octobre tombe cette année un dimanche et coïncide avec la clôture des Quarante-Heures dans notre sanctuaire. Par une attention vraiment providentielle, ces solennités sont en effet fixées aux 14, 15 et 16 octobre.

Comme de coutume, Monseigneur Guérard, notre évêque bien-aimé, présidera la Fête du 16 octobre.

ACTIONS DE GRÂCES¹

Aisne. — Une messe en reconnaissance à saint Michel.

V^{ve} C. V., zél.

Aube. — Offrande en action de grâces à l'Archange.

A. D., zél.

Côte-d'Or. — Merci, saint Archange, de la protection que vous m'avez accordée.

M. M.

Actions de grâces à notre protecteur, le bon saint Michel!

H. N., zél.

Dordogne. — Prière de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce obtenue par le saint Archange.

C. B., zél.

Finistère. — Remerciements à saint Michel.

C. n. A.

Une messe pour les âmes du purgatoire en actions de grâces à l'Archange pour une guérison obtenue par son intercession.

M. L.

Gard. — Ayant été exaucée, je vous prie de m'aider à témoigner ma vive reconnaissance à mon puissant Protecteur.

C. B., zél.

Hérault. — Je vous prie de célébrer une neuvaine de messes en l'honneur de saint Michel qui a visiblement aidé deux personnes de ma famille. Honneur et gloire à l'Archange!

M^{me} M. H.

Indre. — Merci à saint Michel pour l'obtention d'une faveur temporelle.

E. B. M.

Loire. — Plusieurs personnes remercient le grand et bon Archange...

M. B., zél.

Loire-Inférieure. — Actions de grâces à saint Michel pour tous les bienfaits qu'il m'a obtenus.

S. L., zél.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces Annales n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Loiret. — Actions de grâces à l'Archange pour le succès d'un examen.
Y.

Lot-et-Garonne. — Mon neveu venant d'échapper à un naufrage et plusieurs personnes ont trouvé la mort, je vous prie de bien vouloir bien dire une messe d'action de grâces pour remercier le saint Archange.
M. C.

Maine-et-Loire. — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen.
E. D.

Je viens remplir la promesse que j'ai faite à l'Archange, en vous priant de célébrer des messes d'actions de grâces.
L. R.

Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue.
C. P., *sél.*

Ayant demandé une grâce par l'intercession de saint Michel, j'avais promis de faire insérer dans les *Annales* l'obtention de la faveur si elle m'était accordée. C'est avec joie que je viens vous prier de m'aider à tenir ma promesse et à remercier l'Archange qui m'a si visiblement protégé.
Une associée.

Manche. — Une messe d'action de grâces à l'Archange pour la réussite d'un examen.
Z. J.

Reconnaissance à saint Michel.
Mme F.

Une messe d'action de grâces à saint Michel.
L. M., *sél.*

Merci à l'Archange pour le succès d'un examen.
Mme G.

Ayant un membre de notre famille très dangereusement malade, nous avons eu recours au Grand Archange et lui avons demandé sa guérison. — Nous avons été complètement exaucés. Aussi veuillez célébrer une messe d'action de grâces à saint Michel.
Une famille reconnaissante.

Mayenne. — Action de grâces à l'Archange.
B. C.

Meurthe-et-Moselle. — Gloire et actions de grâces à saint Michel pour une guérison obtenue.
Une communauté religieuse.

Morbihan. — En action de grâces, une mère vous prie de consacrer son petit enfant à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. P. L. R., *sél.*

J'avais promis à l'Archange de faire brûler un cierge devant sa statue, si j'obtenais le succès dans un examen. Cette faveur m'ayant été accordée, je viens avec reconnaissance accomplir ma promesse.
A. S.

Nièvre. — Je remercie le glorieux Archange de sa puissante protection et je le prie de me la continuer toujours.
M. V.

Nord. — Reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues par sa puissante intercession.
Sr M. C.

Oise. — Une messe en actions de grâces.
L. N.

Une personne de P... vous envoie une offrande pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par son intercession.
C. C., *sél.*

Orne. — Action de grâces à l'Archange. *Envoi d'un ex-voto.* Mme G.

Pas-de-Calais. — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il m'a accordée dans mes affaires commerciales.
Mme G.

Puy-de-Dôme. — Un enfant était très malade d'une fièvre typhoïde qui avait fini par lui paralyser tous les membres; nous eûmes recours à saint Michel pour lui demander la guérison du cher petit et fîmes la promesse de publier dans les *Annales* notre action de grâces, si nous étions exaucés;

l'enfant est parfaitement guéri. Aussi nous ne cessons de remercier le Puissant Archange.
M. G. de St-J.

Hautes-Pyrénées. — J'avais promis à saint Michel, s'il obtenait à l'un de mes neveux la réussite dans ses examens, de faire célébrer deux messes en son honneur et de publier la faveur dans les *Annales*. La succès ayant répondu à notre espoir, je viens payer le tribut de ma reconnaissance au glorieux Archange.
H. B., *sél.*

Rhône. — Merci à saint Michel.
L. T., *sél.*

Saône-et-Loire. — Actions de grâces à l'Archange pour un succès obtenu aux examens du baccalauréat.
L. de la B.

Haute-Savoie. — Une enfant de Marie remercie saint Michel de son assistance et le supplie de ne pas l'abandonner et de l'exaucer complètement.

Seine. — Offrande en actions de grâces à saint Michel. *Une associée.*
Merci, ô bon Archange.
M. M. H., *sél.*

Prière de faire brûler un cierge en reconnaissance.
Mme H.

Actions de grâces à l'Archange.
J. L.

Somme. — Merci, ô bon Archange, pour la grâce que vous m'avez obtenue.
Mme P. B.

Actions de grâces à saint Michel pour un examen passé avec succès. En reconnaissance, je vous prie de faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel.
T. M.

Tarn. — Offrande en reconnaissance à saint Michel.
Une messe pour remercier l'Archange de l'heureuse réussite d'un examen.
H. C.

Une associée de l'Archiconfrérie de saint Michel voyant son enfant à la dernière extrémité, a fait dire une messe en l'honneur de l'Archange; le cher petit a été subitement guéri; en reconnaissance de cette grande faveur, elle vous envoie une offrande pour vos Apostoliques.
F. A., *sél.*

Guadeloupe. — Offrande en reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession.
L. G., *sél.*

Japon. — J'avais promis une offrande à saint Michel s'il m'obtenait la faveur importante que je sollicitais. Ayant été exaucé, je suis heureux d'acquitter aujourd'hui ma dette de reconnaissance au puissant Archange.
M. S.





Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

- Aisne.** — Guise : M. Augustin Lefebvre ; M. Joseph Compère.
Alpes-Maritimes. — Cannes : M^{lle} Catherine Nicolas ; M^{lle} Marie Ferrera ; M^{me} Marie Pastour ; M. Auguste Rignon.
Côtes-du-Nord. — Planguenoual : M^{me} Marie de la Mothe Rouge, comtesse de Lournel du Hournelin.
Dordogne. — Vergt : M^{me} Lagrange.
Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Maria Bourdel.
Indre. — Ecuillé : M^{me} Chevreil, née Antonine Apert ; M^{me} Pitrais, née Madeleine Penna.
Loire-Inférieure. — Gâtigné : M. Philippe Angereau.
Lot. — Martel : M^{lle} Irène Nouaillac ; M^{lle} Thérèse Bergougneux.
Manche. — Le Val-Saint-Pair : M. Auguste Dubois. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M^{me} Leplongeon, née Eulalie Dujardin. — Sajoit Sécier : M. Victor Lebreton. — Avranches : M. Louis Leroy ; M^{me} V^{ve} Lemardelay-Mauduit ; M^{lle} Eugénie Bienvenu. — Ducey : M. Larcher, en Religion Frère Salouas, des Frères de l'Instruction chrétienne.
Haute-Marne. — Orges : M. Alfred Renaud.
Mayenne. — Fromentières : M^{me} Pottier.
Meurthe-et-Moselle. — Longuyon : M^{me} Marie-Thérèse Hille.
Oise. — Monchy-Humières : M. Trouvain.
Orne. — Regnard : M^{me} Lestemplier, née Arénaide Ménager.
Seine. — Paris : M. Théodore Corrad ; M. Charles de Lotteigout.
Vaucluse. — Arignon : M. Marie-Joseph Colombe.
Alsace-Lorraine. — Château-Salins : Clémentine Michel.
Canada. — Saint-Ramé de Napierville ; M^{me} Saint-Xavier Gagné, née Mathilde Sainte-Marie ; M^{lle} Adeline Bazinet ; M^{me} Saint-Xavier Sainte-Marie, née Euphémie Bazinet.

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie Fr. SIMON, succr de A. LA ROY, Rennes (3475-04.)

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POURQUOI LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — ANNONCES. FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL. NEUVAIN DE SERVICES FUNÉRAIRES. — LES SAINTS ANGES (suite). — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. LES BELGES AU MONT-SAINT-MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Pourquoi la fête du 16 octobre ?

Les Annales d'octobre 1905 ont donné la solution de cet intéressant problème historique. Il importe en effet que sur ce point la lumière s'établisse dans tous les esprits. Voilà pourquoi nous tenons à articuler de nouveau — et nettement — cette question : « Pourquoi la fête du 16 octobre ? »

Quant à la réponse, elle ne peut varier, on le comprendra. La voici donc, textuellement, comme nous la présentions l'an dernier :

POURQUOI la Fête du 16 octobre ?

Parce que cette date rappelle deux faits d'une immense portée pour l'Église, pour la France et pour le Mont-Saint-Michel.

Le moine chroniqueur Dom Huynes écrit (*1^{er} traité ; Chapitre IX de l'histoire Générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*) :

LA PREMIÈRE APPARITION DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL À SAINT AUBERT se fit l'an sept cents huit, le seizième jour DU MOIS D'OCTOBRE, Jean septiesme étant vicaire universel

de Jésus-Christ en terre et Childebert second régnant en France. Un an après, asçavoir l'an sept cens neuf, aussy le SEIZIESME JOUR D'OCTOBRE, LA DEDICACE DU TEMPLE FUT FAICTE PAR LE SEIGNEUR DES ANGES. C'est pourquoy tous les ans, à tel jour, on célèbre ensemble deux festes, sçavoir est celle de l'apparition de Saint Michel à Saint Aubert et celle de la dédicace de cette église du Mont de Tombe. »

Une apparition dans laquelle l'Archange Michel faisait connaître au saint évêque d'Avranches le dessein de débâllir son trône sur le Mont Tombe (nom primitif du Mont-Saint-Michel) et lui commandait, à lui et à son peuple, de *bastir un temple sur ce Mont de Tombe pour y estre honoré et estre le patron et spécial protecteur de leur patrie*¹; » — la dédicace miraculeuse, par le Seigneur des Anges en présence de toute la cour céleste², de la modeste église érigée, conformément aux indications de saint Michel, aux flancs du Mont, « *non point superbement, ou avec beaucoup d'artifice, ains simplement en forme de grotte* »³, tel est donc l'objet double de notre fête. Il la justifie pleinement.

Aussi fut-elle solennellement célébrée de bonne heure et pendant des siècles dans plusieurs provinces de France et dans toutes les églises d'Angleterre. Après la réunion de la Normandie au reste du royaume, le 16 octobre fut célébré avec moins d'éclat. C'était l'époque où s'élevait, comme par enchantement, la *Merveille*. Les évêques Anglo-Normands réunis en concile, l'an 1222, protestent contre cette ingrate et coupable négligence et ordonnent formellement « *AUX RECTEURS DES ÉGLISES ET AUX PEUPLES MÉDÈLES DE CÉLÉBRER CHAQUE ANNÉE AVEC LA PLUS GRANDE DÉVOTION LA FÊTE DE LA DEDICACE DE SAINT MICHEL SUR*

1. Dom HONDES, livre I, chap. III.

2. Id., livre I, chap. VI.

3. Id., livre I, chap. VII.

LE MONT TOMBE, LE 17 DES CALENDES DE NOVEMBRE (16 octobre).

Le vœu des pieux évêques fut-il exaucé? Nous ne savons; du moins nous pouvons dire que la fête du 16 octobre fut toujours célébrée dans le cours des âges, par les diocèses de l'Ouest et du Nord de la France. Pour ne parler que des plus rapprochés de ce Mont-Saint-Michel nous citerons ceux de Coutances, Avranches, Dol, Saint-Malo, Rennes, Séez.

Le 16 octobre ne fut jamais oublié; il ne l'est pas.

Il ne peut pas l'être.

Ce qu'il remémore c'est la prise de possession définitive par saint Michel du rocher gigantesque dont les flots envahisseurs allaient bientôt ceindre la base; c'est encore l'affirmation par cela même de la prédilection de l'Archange pour la France et le gage assuré d'une spéciale protection dont notre histoire atteste l'efficacité mille fois constatée.

Le passé avec ses souvenirs, le présent avec ses douleurs, l'avenir avec ses menaces, tout nous sollicite pour que nous unissions en ce jour nos supplications ardentes et empressées; tout nous invite à solenniser et à célébrer avec une extraordinaire piété cette fête du 16 octobre. Il ne déplaît point à un Prince de souligner le jour anniversaire de son intronisation: il aime qu'on lui représente en ce jour et les bienfaits de ses royales mains et les besoins de son peuple. Le 16 octobre est donc bien choisi pour offrir à saint Michel notre reconnaissance et nos prières. Ne manquons pas à ce devoir.

Les fêtes célébrées dans l'Église Universelle en l'honneur de l'Archange, le 8 mai (Apparition de saint Michel au Mont Gargan) et surtout le 29 septembre (Dédicace de l'église du Mont-Gargan) sont, au Mont-Saint-Michel, spécialement solennisées.

Mais il serait inconvenant, — pour ne pas dire plus, — on l'avouera, de ne pas célébrer ici-même, au Mont-Saint-Michel, la fête de l'Apparition de saint

Michel au MONT-SAINT-MICHEL et de la Dédicace de la Basilique du MONT-SAINT-MICHEL avec tout l'éclat que comportent et la grandeur des souvenirs et la sainteté du lieu.

De tout temps les Moines du Mont-Saint-Michel, Bénédictins de la primitive observance ou Bénédictins réformés de saint Maur, ont fait du 16 octobre une fête exceptionnellement solennelle. Les chroniques du monastère en font foi. La Révolution seule a pu briser la chaîne de la tradition. Il n'est que juste de la renouer.

Aussi bien nous lisons dans la Chronique de l'Abbaye que « Saint Aubert, ayant accompli de point en point la volonté du prince de la milice céleste, s'en alla dans l'église pour rendre action de grâces à notre Seigneur et remercier l'Archange Saint Michel de ce qu'il s'estoit voulu servir de luy en un œuvre si signalé et le prier de prendre ce temple sous sa protection. Durant son oraison, saint Michel luy apparut et luy dit : « Je suis Michel l'Archange qui assiste en la présence de Dieu, qui suis résolu d'habiter en ce lieu et de le prendre en tutelle, d'en avoir soin et d'y avoir égard. » Ces promesses resjouirent grandement saint Aubert¹. »

Il serait superflu d'insister : nous avons des motifs très pressants de prier saint Michel le 16 octobre ; **nous avons des motifs non moins sérieux de venir lui présenter en ce jour, dans son église du Mont-Saint-Michel, nos hommages et nos requêtes.**

Que tous les amis de saint Michel, les Associés, Zélateurs et Zélatrices de son Archiconfrérie sanctifient cette journée par la réception des Sacrements.

Que tous fassent leur possible pour venir joindre leurs prières à celles du Pontife vénéré, successeur de saint Aubert, et, comme lui, « grandement resjoui » des promesses de saint Michel.

¹ Dom HEYNS, livre I, chap. VIII.



ANNONCES

Dimanche 16 octobre 1904

FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL AU MONT-SAINT-MICHEL.

Anniversaire

DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT

ÉVÊQUE D'AVRANCHES

Et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel

SOUS LA PRÉSIDENTE DE SA GRANDEUR MONSIEUR GUÉRARD,
ÉVÊQUE DE COUTANCES ET D'AVRANCHES

Messes de Communion à 6 h., 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.

10 heures 1/4 (après l'arrivée du train). — Office pontifical.

Sermon par M. l'abbé Savary, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lô.

2 heures 1/2. — Vêpres solennelles et Salut.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans les *Annales* de septembre, les **Solennités des Quarante-Heures** auront lieu dans l'église du Mont-Saint-Michel, les *14, 15 et 16 octobre*. — Pendant ces trois jours, le T. S. Sacrement sera donc exposé constamment aux adorations des Pèlerins.

Sur notre demande, la Compagnie des Tramways Pontorson-Mont-Saint-Michel a bien voulu organiser pour le *16 octobre* un train spécial partant de Pontorson à *9 h. 40* et arrivant au *Mont-Saint-Michel* à *10 h. 6*.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre après les Vêpres le train de *3 h. 50*. Ils auront en outre à leur disposition un train partant du *Mont-Saint-Michel* à *6 h. 30*.

(Voir l'Horaire des Trains en 4^e page de la couverture).

Neuvaine de Services funèbres

POUR NOS DÉFUNTS

L'AN dernier, du 16 au 25 novembre, fut célébrée, pour la première fois, dans le Sanctuaire du Mont-Saint-Michel, une neuvaine de Services funèbres pour le repos des âmes des défunts qui furent de leur vivant Associés, Zélés et Zélatrices de l'Archiconfrérie de saint Michel, Bienfaiteurs et Bienfaitrices de l'École apostolique et autres œuvres du Mont-Saint-Michel.

Nous avons tenu encore à faire partager les bienfaits de cette neuvaine aux trépassés qui nous seraient recommandés par les amis de saint Michel, voulant de la sorte témoigner à tous ceux qui travaillent avec nous, d'une manière ou d'une autre, à l'extension du culte de l'Archange, que leurs deuil sont nos deuils et que véritablement nous ne formons avec

eux qu'une seule famille dont les peines comme les joies sont communes.

Aux mêmes fins et dans les mêmes conditions une neuvaine de Services Funèbres aura lieu dans l'église du Mont-Saint-Michel du 14 au 23 novembre 1904.

Nous demandons que l'on veuille bien dès maintenant nous adresser les recommandations des Défunts; il en sera rigoureusement pris note.

Les nombreuses listes qui nous furent remises l'année dernière prouvèrent surabondamment quel accueil empressé était fait à notre projet. Plusieurs lettres ne vinrent qu'après la neuvaine. Les Associés de l'Étranger surtout, mis au courant trop tard, regrettèrent vivement de n'avoir pas été prévenus à temps.

C'est pour obvier à ces inconvénients que, dès octobre, nous publions cette annonce.

Le Service funèbre sera célébré, chaque jour de la Neuvaine, à *7 h. 1/2*.

Les Associés de l'Archiconfrérie se feront un devoir d'unir aux prières du Sanctuaire de l'Archange leurs plus fervents suffrages.

Les Saints Anges

(Suite).

LES Saints Anges nous rendent des services inappréciables : ils prennent soin de chacun de nous, petit ou grand, juste ou pécheur ; ils veillent à nos besoins et s'occupent de nos intérêts. Ils nous gardent dans toutes nos voies et nous portent dans leurs mains de peur que notre pied ne heurte contre la pierre... — Puisseons-nous éprouver les effets de leur tendre charité et de leur empressement à nous servir !

Que ne devons-nous pas à ces gardiens dévoués auxquels Dieu nous a confiés ? Pourrons-nous jamais assez apprécier ce

qu'ils font pour nous? Témoignons-leur au moins notre reconnaissance par une vraie et solide piété.

La mission divine qu'ils ont reçue et les services qu'ils nous rendent nous tracent clairement nos devoirs envers eux : leur présence commande le respect ; leur autorité réclame l'obéissance ; leur bienveillance appelle l'amour ; leur protection efficace justifie la confiance.

Où que nous soyons, notre bon Ange est près de nous ; jamais il ne nous quitte. Sommes-nous dans la joie ou la tristesse ; avons-nous des peines, des inquiétudes d'esprit, toujours il est là, à nos côtés, se réjouissant avec nous, nous consolant, nous encourageant, nous donnant de sages conseils ; ami fidèle, il se tient sans cesse à notre droite ; c'est son devoir.

Sachons respecter sa présence, en évitant avec soin ce qui pourrait le contrister. Si l'on doit honorer les grands de la terre et les saints personnages, combien plus devons-nous avoir d'égards pour les Princes du ciel, les Officiers de la maison de Dieu ! Quelle faute serait-ce de ne faire aucune attention à leur présence ! Quelle faute plus grave encore de nous permettre sous leurs yeux ce que nous n'oserions faire devant un homme honorable ! — Nous sommes toujours sous le regard de notre Ange gardien, n'oublions point cette importante vérité : elle nous aidera merveilleusement à mener une vie irréprochable. Nous rappelant qu'il voit nos actions et entend nos paroles..., nous serons portés, n'est-il pas vrai, à nous surveiller davantage. Pensée salutaire qui nous inspirera le respect dont nous ne devons jamais nous départir envers l'Ange préposé à notre garde.

Un moyen pratique de témoigner aux saints Anges notre respect, c'est d'être dociles à leurs inspirations.

Ils ont en effet autorité sur nous ; et cette autorité, ils l'ont reçue directement de Dieu pour nous instruire et nous guider dans le chemin de la vie.

Aussi, dans l'intérêt de nos âmes, soyons-leur soumis ; écoutons leurs conseils et mettons-les en pratique. A chaque

instant ces fidèles gardiens nous parlent, nous avertissent des dangers que nous rencontrons, nous suggèrent de bonnes pensées et de généreuses résolutions... Soyons attentifs, ne perdons pas une seule de ces précieuses suggestions ; recueillons-les plutôt avec empressement. Obéissant aux bons Anges, nous ferons la volonté du Très-Haut et nous goûterons une paix inaltérable, une joie intime, au milieu même des plus grandes peines, car il est écrit : « Paix et miséricorde à ceux qui font la volonté de Dieu !... »

L'Ange gardien n'a pas seulement droit à notre respect et à notre obéissance ; il mérite encore notre affection. Personne en effet n'éprouve pour nous un amour aussi généreux, aussi désintéressé, aussi ardent. Sans cesse il veille sur nous ; la tendresse d'une mère pour ses enfants n'égale pas la sollicitude dont il entoure son protégé. Ce Prince de la Cour du Très-Haut, ce Pur Esprit dont Dieu fait son ange devient notre ange, notre protecteur de tous les instants. Il a reçu de Dieu, il est vrai, l'ordre de nous garder et de nous diriger ; mais avec quel zèle infatigable, avec quelle admirable charité il l'exécute ! Si nous ne pouvons, en toute occasion, éprouver d'une manière sensible ces bienfaits, rappelons-nous l'enseignement de la foi sur le rôle des saints Anges à notre égard et nous comprendrons qu'il ne nous est pas permis d'être ingrats envers de tels amis.

En retour d'une bonté si grande, d'un dévouement si affectueux, ils demandent un peu d'amour. N'est-ce pas justice ? — Jamais nous ne pourrions les remercier et les aimer comme ils le méritent. « Que ferai-je, disait le jeune Tobie à l'Ange Raphaël, pour reconnaître les précieux services que vous m'avez rendus ? Quand je me donnerais à vous pour esclave, assurément je ne ferais pas assez. » Voilà quels doivent être nos sentiments. En reconnaissance et pour le bien de nos âmes, rendons à nos angéliques bienfaiteurs amour pour amour et promettons-leur fidélité.

Enfin notre dévotion envers le bon Ange serait incomplète si nous ne mettions en lui notre confiance.

Que pouvons-nous craindre sous l'égide d'un tel protecteur ? Sa force est si grande que nul ennemi ne saurait le vaincre. Il peut refouler les hordes sataniques les plus redoutables ; la victoire sur la rébellion infernale lui est assurée depuis le grand combat dont le ciel fut le théâtre et où Satan et ses suppôts furent pour toujours, par Michel et ses anges, réduits à l'impuissance.

Sa prudence n'est pas moins attentive que sa force est notoire. Jour et nuit il veille sur nous ; il voit tous les dangers auxquels nous sommes exposés, il découvre les ruses, les perfidies du maudit ; sa prévoyance toujours en éveil ne saurait se laisser surprendre.

Nous n'avons pas davantage à craindre qu'il nous abandonne. Non ; il est le compagnon de route, le protecteur dont la sollicitude s'accroît en raison même de la gravité de l'épreuve. Et en tout cela c'est l'amour qui le conduit. Il nous aime ; mais notons-le bien, il nous aime pour Dieu dont nous sommes les enfants privilégiés. Ne voit-il pas en nous les images de Dieu, les fils du Père, les frères de Jésus Christ, les temples du Saint-Esprit ? Oh ! quel respect, quelle charité, quel ardent amour il a pour nous ! Il semble que son désir le plus vif est de nous aider à vivre saintement, pour que nous méritions de participer un jour à son bonheur !

Toutes ces considérations nous obligent à conclure que le culte des Anges Gardiens s'impose.

L'Église elle-même n'invite-t-elle pas les chrétiens à les honorer publiquement. — Nous célébrerons prochainement leur fête si chère à la piété chrétienne. Nous aurons à cœur, en cette occasion, de les remercier de leur bonté et de leur vigilance et de leur renouveler nos promesses de fidélité et d'amour ; puis nous les supplierons avec ferveur de nous continuer leur protection ; n'avons-nous pas, plus que jamais, besoin de leur assistance ?

N'omettons pas de leur rendre chaque jour nos devoirs ; le matin à notre réveil, recommandons-leur notre journée,

et le soir ayant notre sommeil, plaçons-nous sous leur protection.

Inviquons-les fréquemment, prions-les de tout notre cœur et, désormais, faisons avec plus d'attention encore, si c'est possible, la belle invocation que nous leur adressons si souvent : « Ange du ciel, mon fidèle et charitable guide, obtenez-moi d'être si docile à vos inspirations et de régler si bien mes pas que je ne m'écarte en rien de la voie des commandements de mon Dieu. »

Lorsque sera venue l'heure de paraître devant le souverain juge, que nous serons heureux, de pouvoir nous rendre le témoignage que pendant notre vie nous avons eu une grande dévotion envers les bons Anges ! Nous leur adresserons un suprême appel ; et ces fidèles amis s'empressant autour de nous, redoubleront de vigilance et d'ardeur pour nous soutenir dans cette lutte décisive où les puissances de l'enfer réunies livreront l'assaut final.

Et quand nous aurons rendu le dernier soupir, eux-mêmes présenteront nos âmes à Dieu en le priant de nous faire miséricorde... Ce sera la précieuse récompense de la dévotion que nous aurons eue sur la terre envers nos dévoués Protecteurs.





Chronique du Mont-Saint-Michel

EN cette année jubilaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, les Catholiques ont de préférence dirigé leurs pas vers les Sanctuaires consacrés à Marie. Près de nous, Pontmain a eu un ravissant mois de mai, pendant lequel, du pays manceau et de plus loin, on est venu invoquer Notre-Dame de la Prière. Dans les Alpes, la Salette a reçu de nombreux et beaux pèlerinages. Dans les Pyrénées, Lourdes surtout a vu réunis devant la grotte de l'apparition de l'Immaculée jusqu'à cinquante mille Pèlerins à la fois... et ce n'est pas fini.

De cet enthousiaste mouvement des foules vers les sanctuaires de la Très Sainte Vierge nous nous réjouissons, espérant que Marie, en cette année sainte, se laissera enfin toucher et fera signe à son Chevalier, l'Archange saint Michel, de tirer son épée du fourreau où elle repose — depuis trop longtemps au gré de quelques-uns, — en attendant l'heure propice, au sentiment des plus clairvoyants.

En ces mois de l'été 1904, saint Michel a eu, lui aussi, ses Pèlerins, quoique moins nombreux que les années précédentes. Nul ne s'étonnera que l'Archange se soit modestement effacé devant sa Souveraine Maîtresse.

Aussi bien le diocèse de Coutances fournit d'ordinaire les plus forts contingents ; or Coutances est allé dans la deuxième semaine de septembre invoquer Notre-Dame de Lourdes... et il est interdit d'abuser.

Nous nous contenterons d'énumérer les divers groupements, pieuses délégations venues en pèlerinage à saint Michel depuis le 1^{er} juillet.

Le 5 juillet : le *Pensionnat des Dames Augustines de Barenton* (Manche) sous la direction de M. l'abbé Jamault, chapelain.

Le 7 juillet : les Orphelines de l'établissement des *Sœurs de S. Thomas de Villeneuve à Rennes*, sous la conduite de leurs dévouées bienfaitrices. — Le même jour deux nouveaux prêtres célébraient dans le sanctuaire de l'Archange l'une de leurs premières messes et consacraient à saint Michel l'aurore de leur vie sacerdotale.

Le 12 juillet : les *Orphelines de l'hospice de Fougères et les Sœurs de la Sagesse*, qui desservent cet établissement.

Le dimanche 14 août : le *Patronage d'Issy-les-Moulineaux* (Seine), sous la direction de M. l'abbé de Boissieu, vicaire.

Le surlendemain, 16, soixante Pèlerins, paroissiens de *Domjean* (Manche) venaient des coteaux qui avoisinent la riante vallée de la Vire invoquer saint Michel. M. l'abbé Martin, vicaire, avait provoqué et organisé cette pieuse excursion.

L'*Avranchin* du 4 septembre rapporte qu'à la date du dimanche 28 août, « les membres du cercle catholique des ouvriers de *Mayenne* et leurs familles ont fait un pèlerinage au Mont-Saint-Michel. Partis de Mayenne à 5 h. 30, à l'issue d'une messe dite à la basilique Notre-Dame, ils sont arrivés au Mont-Saint-Michel vers 10 heures 1/2. »

Le 1^{er} septembre : *Réunion des prêtres ordonnés à Coutances en 1887*. M. l'abbé Blouet, chanoine honoraire, Supérieur du Grand Séminaire d'Angers, avait eu la délicate attention de ménager à ses compatriotes et confrères cette cordiale entre-

vue aux pieds de saint Michel. La sainte messe fut célébrée par M. l'abbé Blouet lui-même et suivie d'un Salut solennel avec chant du *Te Deum*. Le *De profundis* pour le repos des âmes des confrères défunts termina la cérémonie.

Le 6 septembre, M. l'abbé Guillemain, curé de *Saussey* (Manche), gravissait la sainte montagne avec une importante délégation des habitants de sa paroisse.

Le 10 et le 13 septembre : *les deux Pèlerinages belges* dont nous donnons ci-après une relation plus étendue.

Le 15 septembre : pèlerinage du *Fresne-Porel* (Manche). M. l'abbé Restout, curé, chante la grand'messe; immédiatement avant le départ, récitation du chapelet devant la statue vénérée.

Le 19 septembre : *les Sœurs de Saint-Thomas de Ville-neuve et leurs élèves, de Saint-James* (Manche).

Nous avons eu la joie de rencontrer devant saint Michel plusieurs zéloteurs et zélatrices qui nous ont donné d'excellentes nouvelles de leur propagande.

Des prêtres de toutes les contrées de la France, de l'Algérie, de la Suisse, de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Amérique ont offert le saint sacrifice dans le sanctuaire de saint Michel.

Chaque matin du mois de septembre, pendant la messe de 7 h. 1/2, célébrée par M. le Directeur du Pèlerinage, le chapelet de saint Michel était récité; une page du *Nouveau mois* était lue aux fidèles, et la série des pieux exercices se terminait par le chant trois fois répété de la prière du pape Léon XIII « *Sancte Michael, Archangele, defende nos...* » M. l'abbé Le Charpentier, curé de Macey, dont les compositions musicales en l'honneur de saint Michel sont universellement connues et estimées, a bien voulu consentir en effet, en faveur du sanctuaire de l'Archange, à mettre en plain-chant populaire cette belle invocation. Il n'entre nullement dans nos intentions de faire l'éloge de ce morceau de haute nouveauté. Nous avons dessein de faire mieux : nous le publierons prochainement.

Les Belges au Mont-Saint-Michel

NOUS lisons au chapitre xxxiii^e du traité II de l'*Histoire Générale de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel*¹ :

« Bien que de tout temps, depuis la construction de ceste eglise jusques à présent, il y soit toujours venu de divers quartiers plusieurs pelerins, neantmoins jusques en l'an mil quatre cens cinquante sept il n'en estoit presque venu des quartiers d'Allemagne. Cette année donc il commença à en venir des dits quartiers si grande quantité d'hommes, de femmes et d'enfans si jeunes que plusieurs n'avoient point encor atteint l'âge de neuf ans. De quoy plusieurs prelatz, seigneurs et autres personnes de qualité s'esmerveillans en demanderent la cause à plusieurs prestres et autres gens de qualité qui estoient parmy ces bandes, lesquels ne respondoient autre chose sinon que c'estoit la volonté de Dieu, que le desir de visiter ceste eglise estoit venu à plusieurs d'entre eux quelquefois si soudainement qu'ils quittoient toutes choses pour s'y acheminer. Et pour tesmoigner que cela estoit agreable à Dieu, c'est qu'il se faisoit es dits quartiers plusieurs miracles pour preuve de ceste devotion »

De fait, le chapitre suivant relate un de ces prodiges arrivé « en la ville de Btemmarie Daez au diocese de Liège es basses Allemagnes. »

L'ère des Pèlerinages belges au sanctuaire de saint Michel, on le voit, ne date pas d'hier. Née alors que la Belgique s'appelait encore « Basse-Allemagne », la chaîne de ces pieuses pérégrinations se déroule d'âge en âge jusqu'à nos temps, et ne semble pas près de finir, grâce à Dieu.

Les Belges étaient en 1901 au Mont-Saint-Michel; en 1904 ils y reviennent.

¹ Ouvrage composé en 1639 par Dom Jean HUYGHE, moine bénédictin du Mont-Saint-Michel. Voir *Annales* de mai, juillet et août 1904.

Samedi 10 septembre (*Fête de saint Aubert*).

C'est le 10 septembre. A pareil jour saint Aubert, fondateur du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel, rendait son âme à Dieu. Chargé d'ans et de vertus, favorisé des visites répétées du Prince des Anges, le saint évêque s'éteignait, laissant avec une mémoire en bénédiction dans toutes les classes de la société, ce temple, aussitôt célèbre dans tout l'Occident, qu'il avait élevé à la gloire de saint Michel sur le rocher de Tombe.

Il est un peu plus de 4 h. 1/2. Le mont s'agite graduellement à mesure que le jour vient; on dirait qu'il a peine à secouer le lourd manteau d'ombre et de torpeur dont la nuit l'a voilé.

Des lumières scintillent aux vitres des fenêtres : voyageurs, habitants du Mont, tous veulent assister au débarquement matinal du *train jaune*. En 1901 les Belges laissèrent un si sympathique souvenir ! On a hâte de les revoir, tant, en quelques heures, on apprend à les connaître et déjà à les aimer.

La digue est silencieuse; à travers le ciel courent des nuages sombres; derrière le Mont la marée gronde sourdement, puis soudain entre dans le Couësnon, refoule le courant, déborde les cordons du canal et envahit tout, méthodiquement, avec une sorte de précision qui effraye.

A droite les Polders prolongent leur lisière de peupliers, frissonnants au souffle d'une brise froide, pénétrante, humectée de brouillard. « Paysage hollandais » a-t-on dit quelque part; on se remémore cette expression et l'on attend sans se morfondre l'instant où apparaîtra... la Belgique.

La voici. Un fanal gros et rouge en signale l'approche. Les flots, qui à l'encontre toujours montent, couvrent de leur murmure le roulement de la locomotive et des voitures...

Les quatre cents Pèlerins Belges mettent pied à terre : ils sont conduits par M. l'abbé Voncken, Président de l'Œuvre des Malades. Alertes, ils se hâtent vers la porte et gravissent la rue de la cité. La fatigue accumulée d'un jour et une nuit

passés en chemin de fer n'a pas énervé la vigueur de ces braves, pas plus que la fraîcheur du matin n'a refroidi leur ardeur.

Quand la tête de la colonne touche l'église, les cloches, s'ébranlant les unes après les autres, annoncent à qui le mieux l'ouverture de la fête. C'est l'heure de l'*Angelus*. A Marie, Étoile de la Mer et Reine des Anges, le premier salut des Pèlerins. Les têtes se découvrent et s'inclinent; l'*Ave Maria* est sur toutes les lèvres.

Les vingt et un prêtres du Pèlerinage se pressent autour des autels; les messes commencent. Les fidèles s'approchent de la sainte Table.

A huit heures, le sanctuaire peu à peu vidé, à mesure que se terminaient les messes, se trouve de nouveau rempli dès que la cloche a donné le signal du rassemblement pour la messe basse solennisée, avec chant de cantiques et motets.

C'est un défaut ennuyeux chez un narrateur de s'exlasier à chaque pas. Mais le moyen de ne louer point ce qui mérite de l'être? Or l'exécution des cantiques et motets à trois voix que nous avons entendus le 10 septembre était tout simplement ravissante, tant on y sentait frémir une âme religieuse et nourrie de fortes convictions. Sans doute on peut approcher plus près de la perfection au point de vue de l'art strict; mettre plus d'expression ce n'est guère possible.

Après l'Évangile, un chapelain de saint Michel, adressant quelques mots de bienvenue aux Pèlerins, les félicite de marcher sur les traces de leurs aïeux, comme eux si dévots à l'Archange. Puis, d'une rapide excursion à travers l'histoire de la montagne privilégiée où saint Michel voulut avoir le plus beau et le plus fréquenté de ses temples, comme aussi de la considération rapide des prodiges opérés par le Prince de la milice céleste en faveur des chrétiens, il conclut à l'efficacité toute spéciale du recours à l'Archange, vainqueur de Satan, dans les épreuves de la vie individuelle et sociale. Il termine en souhaitant aux Pèlerins un heureux voyage.

« Que saint Michel soit votre guide vers la basilique de Marie; qu'il soit votre guide ici-bas, en toute circonstance, et vous conduise aux tabernacles éternels dont il est le gardien! »

A l'issue de la messe, les bureaux de l'Archiconfrérie sont envahis. La moitié au moins des Pèlerins d'aujourd'hui sont déjà associés; les autres tiennent à s'enrôler à leur tour sous la bannière de l'Archange. Devant la statue vénérée, tous s'agenouillent et prient.

Entre temps, le Monument reçoit la visite à laquelle il a droit. La grande marée d'équinoxé est là, toute blême, à pleins bords, prêtant le concours de sa majestueuse présence; comment n'en pas jouir? Les barques sillonnent donc les flots, chargées de Pèlerins, jaloux de remporter — entre autres bons souvenirs — l'impression d'une promenade en bateau autour du Mont-Saint-Michel.

Il n'était pas encore midi et déjà le train inexorablement exact ravissait les édifiants voyageurs. Vers les landes bretonnes ils s'en allaient saluer sainte Anne d'Auray, pour, de là, gagner la région pyrénéenne où respandit Lourdes, la ville des miracles.

Il est de notre devoir de chroniqueur rigoureux de n'omettre point en ce récit de dire comment fut célébrée la fête de saint Aubert. La présence des Belges ne pouvait que rehausser la cérémonie accoutumée.

Quand donc le reflux eut laissé libre le chemin de la grève, on vit les fidèles Montois se diriger vers la petite chapelle. De nombreux Pèlerins les suivaient.

Pour ces intrépides, ni la tange détrempée qui s'attache aux vêtements, ni l'eau salée qui pénètre les chaussures, n'étaient de nature à faire obstacle. Tout à l'heure le prédicateur, racontant les commencements du Mont-Saint-Michel, signalait le miracle du « petit Bain » précipitant de son « pied senestre » le rocher sur lequel la reconnaissance des ancêtres éleva une minuscule chapelle à saint Aubert. Il n'est pas étonnant que ses auditeurs aient saisi avec empressement l'occa-

sion de constater *de visu* le prodige et de prier en son oratoire le grand évêque d'Avranches.

M. le Directeur du Pèlerinage du Mont-Saint-Michel chante la grand'messe; puis avec toute l'assistance invoque les Saints, compatriotes et contemporains de saint Aubert, pieux ermites de la forêt de Sissy, que leurs vertus désignèrent pour régir divers diocèses ou gouverner les plus fameux monastères des alentours.

Mardi 13 septembre.

Trois jours après le passage du *train jaune*, le *train bleu* débarquait au Mont-Saint-Michel son contingent de trois cent cinquante Pèlerins Belges.

M. l'abbé Nyssen, curé d'Ans près Liège, Directeur du Pèlerinage national Belge à Notre-Dame de Lourdes, est en tête de cet imposant cortège. Trente huit prêtres composent son état-major.

Tous se succèdent aux divers autels du sanctuaire, pendant que les fidèles assiègent les confessionnaux et reçoivent la sainte communion.

A 8 heures, Grand'Messe, célébrée par M. l'abbé Goffin, Directeur du collège de Saint-Trond. De la tribune une chorale d'élite fait entendre les chants liturgiques: le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo* sont enlevés avec un remarquable entrain et une aisance à rendre jaloux notre *Schola Cantorum*. C'est bien exécuté avec cette particulière maîtrise que le plain-chant prend toute son ampleur et revêt ce caractère de force et de piété que l'on admire sans réserve, quand on n'a pas le goût dépravé par le snobisme de la musique à la mode.

Les Belges nous paraissent d'une activité débordante, d'une endurance et d'une tenacité peu communes. Ce qu'ils veulent, ils le réalisent. Si le corps brisé de fatigue demande grâce, une volonté de fer l'aiguillonne, le dompte et finit par lui rendre la force qui lui manque. Les Pèlerins du train bleu

sont harassés ; il n'en peut être autrement. Or non contents d'assister aux messes matinales, ils reviennent tous chanter la Grand'messe, entendent une allocution ; puis visitent les diverses curiosités du Mont, — et on sait si ces visites sont fatigantes ! retournent à l'église encore dire adieu — ou « au revoir » — à saint Michel, et regagnent la digue. Là le tramway les emporte vers Pontorson où leurs voitures, sous vapeur, les attendent. Encore sept heures de chemin de fer avant de débarquer à Sainte-Anne !

Le matin, à l'arrivée, Monsieur le Directeur du Pèlerinage nous avait remis plusieurs listes d'Associés, formées en route par des personnes de bonne volonté. Nous eûmes la consolation de les inscrire. Le prédicateur de la journée, un chapelain de saint Michel, ayant rappelé que, par Bref du 15 juillet dernier, Sa Sainteté Pie X vient d'accorder six Indulgences plénières nouvelles à l'Archiconfrérie de saint Michel et déclare que cette pieuse Association a *bien mérité de la religion*, d'autres pèlerins encore vinrent solliciter leur admission. Il n'est donc pas téméraire de dire que la très grande majorité, sinon la totalité, des Belges venus au Mont-Saint-Michel le 10 et le 13 septembre, sont désormais Associés du grand Archange.

Enfin pourquoi ne pas ajouter que notre patriotisme fut agréablement surpris d'entendre après la Grand'Messe M. le Directeur Nyssen réclamer des Pèlerins une prière pour la Belgique... et pour la France ? Combien il était doux à des Français d'entendre des Étrangers — le sont-ils tant que cela ? — réciter, avec une satisfaction visible, un *Pater* et un *Ave* ensemble pour leur chère Patrie et pour la nôtre !

Ce souvenir ne sera ni le moins vivace ni le moins rayonnant de ces deux splendides matinées.



ACTIONS DE GRÂCES¹

Aisne. — Remerciements à saint Michel qui a obtenu à mon fils la grâce d'être reçu au Concours des Écoles nationales d'agriculture.

M^{me} B. D., *éd.*

Prière de célébrer trois messes d'actions de grâces à l'Archange. H. O.

Offrande en reconnaissance à saint Michel.

C. D.

En reconnaissance de grâces obtenues, je désire m'abonner aux *Annales*.

S. C.

Allier. — Actions de grâces à l'Archange.

Sr M. au D. C.

Aude. — Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel.

M^{me} B., *éd.*

Bouches-du-Rhône. — Je suis heureuse de vous apprendre qu'à la suite de la neuvaine de prières que vous avez bien voulu faire, ma tante s'est trouvée beaucoup mieux, et maintenant ses souffrances ont complètement cessé. — En reconnaissance, veuillez célébrer une neuvaine de messes et faire brûler une lampe devant la statue de saint Michel. M. H., *éd.*

Calvados. — Actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession.

G. L.

Creuse. — Action de grâces à saint Michel.

Vve Y. F.

Finistère. — Merci à l'Archange pour l'amélioration de la santé de deux personnes.

M^{re} M. Ste G., *éd.*

Hérault. — Merci, ô bon saint Michel.

M^{me} D.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, en jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Loir-et-Cher. — Étant en lutte aux vexations du démon, deux nos sommes adressés à saint Michel. Par sa puissante intercession, nous nous étions complètement délivrés de l'infernal ennemi. B. B.

Loire Inférieure. — Ma fille, malade depuis longtemps, remercia l'Archange de l'amélioration qu'il lui a obtenue et demande sa complète guérison. M^{me} A. B.

J'ai demandé à saint Michel la conversion d'une personne malade et lui est exaucée. Amour et reconnaissance à l'Archange. M^{me} P., id.

Lot-et-Garonne. — Actions de grâces à saint Michel pour guérison d'une affection très douloureuse — pour guérison d'une maladie des yeux — pour diverses faveurs spirituelles et temporelles importantes obtenues à sa famille par l'intercession du bon et puissant Archange. H. B., id.

Manche. — Me trouvant dans une circonstance très difficile, j'ai imploré le secours de saint Michel et des saints Anges; ils m'ont complètement exaucée. Je vous prie de faire insérer dans les *Annales* l'expression de ma vive reconnaissance. M.

Morbihan. — Veuillez remercier l'Archange de la protection qu'il a accordée à mon fils en lui faisant trouver la situation que je desirais pour lui. V^{re} R. P.

Basses-Pyrénées. — Prière de célébrer une neuvaie de messes et de faire brûler un cierge en reconnaissance à saint Michel pour le succès de l'examen de mon fils. M^{me} A. L.

Saône-et-Loire. — J'avais promis une offrande si le mal que je méritais ne revenait pas. Ayant été exaucé, je suis heureux d'acquitter aujourd'hui ma dette de reconnaissance à saint Michel. P. M., id.

Savoie. — J'avais promis à saint Michel une offrande pour vos Apostoliques si une affaire temporelle réussissait. J'ai été exaucé, au-delà de mes espérances. Je suis heureuse de venir acquitter ma dette de reconnaissance. O. B.

Seine. — Actions de grâces à l'Archange pour la réussite de l'examen d'un de mes petits-enfants. M^{re} V^{re} M.

Reconnaissance à saint Michel. G. C.

Merci, ô bon Archange. G. K.

Seine-Inférieure. — Je vous prie de dire une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel d'avoir obtenu à mon fils l'heureux retour d'un voyage lointain. L. B.

Seine-et-Oise. — Reconnaissance à saint Michel. M^{re} D.

Angleterre. — Actions de grâces à saint Michel pour l'obtention de faveurs spirituelles et temporelles. M. B. C.

Belgique. — Mille remerciements à l'Archange. Après plusieurs années de maladie, j'ai obtenu une patience et une résignation que je n'aurais jamais osé espérer; ma santé s'est en outre beaucoup améliorée. V. S., id.

Suisse. — Reconnaissance à saint Michel pour faveurs obtenues par son intercession. C. C., id.

Canada. — Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. M. A. F., id.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le portendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Tergoier; M^{me} Fidèle Legrand.

Ardennes. — Sedan: M. Abel Bourguignon.

Calvados. — Bayeux: M^{me} Piprel.

Côtes-du-Nord. — Beaubois près Jugon: M. Alfred-Gabriel de Tesson. — Glomel: M. Hervé de Saisy, *évêque inamovible*.

Haute-Garonne. — Toulouse: M. l'abbé Henri Labarbe.

Hérault. — Béziers: M^{me} Antoinette Clavérol; M. Antoine Clavérol; M^{me} Thérèse Clavérol.

Ille-et-Vilaine. — Rennes: M^{me} F. Souchet.

Loire. — Saint-Martin-Lestra: M^{me} Maria Nealy, femme Roche; M. Pierre-Marie Bourras; M. Antoine-Bâton; M. Pierre Esartaise. — S. Chamond: M^{me} Marguerite Bertail.

Loiret. — Baule: M^{me} Quatrehomme Richard.

Lot. — Mauroux: M. Hippolyte de Caors; M^{me} Marie de Caors; M^{me} Eugénie Durieu. — Figeac: M. Marcel Cambou.

Manche. — Valognes : M^{me} la comtesse de Froidefond de Florin née de Nadaillac. — Avranches : M^{lle} Motel. — Cherbourg : M^{lle} Thérèse Laloe. — Mont-Saint-Michel : M^{me} Cognès, née Héloïse Hervé.

Rhône. — Brullioles : M. Jean Imbert.

Sarthe. — La Mans : M. Joseph Baison ; Renée Pissot ; Théopold Baison ; Marcelline Baison.

Seine. — Paris : M^{me} Joséphine Ducom ; M^{me} Legrand, *zélatrice*.

Seine-et-Oise. — Argenteuil : M^{me} Lesage née Elisabeth Champet, M^{me} Virginie Godefroy.

Var. — La Seyne : M^{lle} Hortense Vicard, *dévouée zélatrice*.

Réunion. — Saint-Pierre : M^{lle} Amélie Welmenl.

Italie. — Rome : Miss Alice Mary Peet.

Suisse. — Orsières : M. Antoine Joris, *zélateur*.

Canada. — S. Édouard (Napierville) : M. W. Tircé. — Sherrington : M^{me} Marcelline Coudier, née Cédilot.

États-Unis d'Amérique. — M^{lle} Marie-Anna Jétcault ; Nariss Salva. — Hancock : M^{me} Joseph Casabon.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges Saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAIN DE SERVICES FUNÈBRES POUR NOS DÉFUNTS. — SAINT MICHEL, ANGE DU PURGATOIRE. — CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL. FÊTE DE SAINT MICHEL. DISCOURS DE M. L'ABBÉ COQUELIN. — NOUVEAU TÉMOIGNAGE DE L'AFFECTION DU SOUVERAIN PONTIFE. — PÈLERINAGE DES CATHOLIQUES AVESSINS À SAINT-MICHEL D'HAIGA. — LA DÉVOTION À SAINT MICHEL EN OCCIDENT, LES PREMIERS SIÈCLES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX À NOS CHERS DÉFUNTS.

Neuvaine de Services funèbres

POUR NOS DÉFUNTS

Nous rappelons qu'une *neuvaine de Services funèbres* aura lieu dans l'Église du Mont-Saint-Michel, du 14 au 23 novembre 1904, pour le repos des âmes des défunts qui furent de leur vivant Associés, Zélateurs et Zélatrices de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, Bienfaiteurs et Bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.

A ces prières auront part les défunts que les amis de saint Michel voudront bien nous recommander avant le 14 novembre.

Déjà bon nombre de Zélateurs et Zélatrices nous ont envoyé avec leurs offrandes la liste de leurs recommandations.

Chaque jour de la Neuvaine, le Service funèbre sera célébré à 7 h. 1/2.

Saint Michel, Ange du Purgatoire

LE Purgatoire est un lieu d'attente et de souffrance, où les âmes, arrachées au corps qu'elles animaient, achèvent de se purifier et de payer à la justice de Dieu leurs dernières dettes. C'est là que descend l'âme indigne encore de jouir de la vision béatifique, et elle y descend tristement. Elle a vu Dieu, et elle s'est sentie attirée vers lui, comme l'enfant vers son père. Elle a entendu le concert du ciel, et ses harmonies l'ont enchantée; elle a entrevu quelque chose des splendeurs de la cité sainte, et elle en a été ravie. Hélas! une voix impérieuse lui a crié: Pas encore; va-t'en! Alors un poids irrésistible l'a attirée en bas. Quelle douleur! Avoir vu Dieu et en être éloigné; savoir où il est et n'y pouvoir aller; savoir ce qu'il donne et ne pouvoir se présenter à sa porte; voir de près sa patrie et ne pouvoir franchir la frontière qui vous en sépare!

Ce n'est là pourtant qu'une partie de ses souffrances. L'Église priant pour les morts conjure Dieu de les admettre au lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. Cette âme est donc au milieu d'ardents brasiers, elle est plongée dans la nuit épaisse et dans la désolation la plus profonde.

En une telle détresse, elle a besoin de consolation. Saint Michel s'y emploiera; il est l'ange du Purgatoire.

L'Église le prie pour les défunts, et par là, selon la remarque de Bossuet, elle indique clairement son opinion sur le rôle de saint Michel à l'égard des âmes détenues au Purgatoire et montre quel prix elle veut que nous attachions à sa puissante intercession.

Dieu lui-même a constitué saint Michel *Prince et maître de toutes les âmes qui doivent entrer dans le*

*royaume des cieux*¹. Il se sert de son pouvoir pour soulager les âmes du Purgatoire, pour briser leurs chaînes et pour les introduire au Paradis. « Semblable à un plénipotentiaire, dit saint Pie V, il applique et interprète, suivant les circonstances, les volontés de son Souverain, il grâcie parfois les coupables qui ont imploré sa protection, il abrège la détention de certains autres; en un mot, il est comme le médiateur entre le Chef suprême et ses sujets, et même par sa médiation il obtient des grâces que la dignité du souverain semble ne pouvoir accorder sans un intermédiaire.

Voilà comment saint Michel est l'Ange du Purgatoire.

Il est honoré comme tel par la tradition catholique. « Le Prince de la milice céleste, dit saint Anselme, est tout-puissant au Purgatoire et il peut soulager les âmes que la justice et la sainteté du Très-Haut retiennent en ce lieu de supplice. »

« Il est incontestablement reconnu depuis la fondation du Christianisme, dit Bellarmin, que les âmes des défunts sont délivrées du Purgatoire par l'intercession et le ministère de l'Archange saint Michel. »

Ajoutons à ces autorités celle de saint Liguori: « Saint Michel, dit-il, est chargé du soin de consoler les âmes du Purgatoire. Il ne manque pas de les assister et de les secourir en leur procurant beaucoup de soulagements dans leurs peines². »

Si donc, nous aimons nos défunts, nous devons prier à leur intention saint Michel.

Honorons-le nous-mêmes, c'est notre avantage. « Celui qui a honoré saint Michel, dit saint Bernard, ne demeurera pas longtemps au Purgatoire. Saint Michel usera de son privilège et conduira bientôt son âme dans le céleste séjour. »

1. Office de saint Michel.

2. *Saint Michel*, vie consid.

Pratiquement, prions saint Michel pour les âmes du Purgatoire et faisons souvent célébrer pour elles le saint Sacrifice en son honneur.

Un prêtre, célébrant la messe des morts, recommandait quelques âmes qui lui étaient chères, en prononçant ces paroles de la liturgie : « Que saint Michel les introduise dans la sainte lumière ! » A l'instant même, il vit le glorieux Archange descendre du ciel dans le Purgatoire pour les délivrer.

L'auteur qui rapporte ce fait en raconte un autre qu'on peut résumer ainsi : Un moine de Cîteaux, après sa mort, apparut à un prêtre, son ami, et lui révéla qu'il était encore en Purgatoire, mais qu'il serait délivré si, à la messe, il le recommandait à saint Michel. Le prêtre s'empressa de le faire, et il vit, comme plusieurs autres témoins, l'âme de son ami conduite au ciel par le saint Archange.

(EXTRAIT DU *Nouveau mois de Saint Michel* par la Rédaction des *Annales du Mont-Saint-Michel*.)

1. Offertoire de la messe des morts.



Chronique du Mont-Saint-Michel

Fête de saint Michel (29 Septembre).

AVEC les derniers jours de septembre s'envolent hâtivement les derniers touristes. Aux merveilles contemplées dans des heures de ravissement nos excursionnistes disent adieu. Rares sont les touristes attardés en automne au Mont-Saint-Michel.

Les Pèlerins n'en ont que plus d'espace et de liberté.

Le 29 septembre ils étaient nombreux, plus nombreux même que de coutume, accourus vers la sainte montagne.

Prier pour l'Église et la Patrie le saint Archange ; c'était le mot d'ordre, parti du Mont-Saint-Michel, et que les échos de la Presse catholique, ainsi que divers comités avaient propagé à l'envi. Pour ces deux grandes causes prier dans son temple l'Archange, qui n'aurait saisi l'urgence de ce devoir ; qui aurait hésité à répondre à cet appel ?

Le 29 septembre fut un jour d'unanime prière pour l'Église et la France. Dieu soit loué !

Au Mont-Saint-Michel, jusqu'à 10 heures, les messes se succédèrent dans le recueillement paisible des jours d'intense piété. Les Fidèles s'approchaient de la sainte Table.